



De la clivée en th- à la structure the-N-is en anglais oral : vers une lecture discursive, prosodique et dialogique

Florine Berthe

► To cite this version:

Florine Berthe. De la clivée en th- à la structure the-N-is en anglais oral : vers une lecture discursive, prosodique et dialogique. Linguistique. Université de Lorraine; Universität Augsburg, 2021. Français. ⟨NNT : 2021LORR0196⟩. ⟨tel-03587046⟩

HAL Id: tel-03587046

<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-03587046v1>

Submitted on 24 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>



Université de Lorraine

En co-tutelle avec l'Université d'Augsburg

École Doctorale Humanités Nouvelles – Fernand Braudel (ED 411)

Laboratoire IDEA (UR 2338)

Thèse

Présentée et soutenue publiquement pour l'obtention du titre de
Docteur de l'Université de Lorraine et de l'Université d'Augsburg

Le 26 novembre 2021

Mention : Langues, Littératures et Civilisations

Par **Florine BERTHE**

Sous la direction des professeures Isabelle Gaudy-Campbell et Anita Fetzer

De la clivée en *th-* à la structure *the-N-is* en anglais oral : vers une lecture discursive, prosodique et dialogique.

Volume 1

Membres du jury

Isabelle Gaudy-Campbell, Professeure, Université de Lorraine (Directrice de thèse).

Anita Fetzer, Professeure, Université d'Augsburg (Co-directrice de thèse).

Gunther Katlenböck, Professeur, Université de Graz (Rapporteur).

Sophie Herment, Professeure, Université Aix-Marseille (Rapporteuse et Présidente du jury).

Wilfrid Rotgé, Professeur, Sorbonne Université (Examineur).

Evelien Keizer, Professeure, Université de Vienne (Examinatrice).

Remerciements

Ce travail n'aurait pas pu voir le jour en l'état sans le concours d'un certain nombre de personnes que je tiens à remercier.

Mes remerciements vont tout d'abord à Isabelle Gaudy-Campbell, pour sa disponibilité et son soutien tout au long du doctorat, voire depuis le master. Nos échanges, tant en raison de leur richesse et de leur régularité, ont nourri ma réflexion linguistique et m'ont permis de mener à bien ce travail. Je souhaiterais également remercier Anita Fetzer, qui a co-dirigé cette thèse, et dont les suggestions ont permis d'élargir mes perspectives de recherche.

Le doctorat ayant été réalisé dans le cadre d'une co-tutelle avec l'université d'Augsburg, j'ai effectué un séjour dans recherche dans cette université. Je tiens donc à remercier les membres du département de linguistique anglaise appliquée pour leur accueil.

Je remercie également les membres de mon comité de suivi, Vasilica Le Floch et Christelle Lacassain-Lagoin, pour les conseils, tant méthodologiques que bibliographiques, qu'elles m'ont donnés au cours de nos entretiens annuels.

Ce travail de recherche a également pu être mené à bien grâce au soutien institutionnel et financier dont j'ai bénéficié. Je remercie l'Université de Lorraine, qui m'a octroyé un contrat doctoral, ainsi que l'Université Franco-Allemande, qui m'a alloué une bourse de recherche dans le cadre de la co-tutelle. Je tiens également à remercier la gestionnaire de l'école doctorale Humanités Nouvelles – Fernand Braudel, Aude Meziani, pour sa disponibilité et pour avoir répondu à mes nombreuses interrogations administratives tout au long du doctorat.

Mes remerciements vont également aux différentes personnes qui se sont portées volontaires lors des phases de relecture et de mise en page de la thèse : Henri B., Stacy B., Matthias K., Adam W., Caroline L., Françoise P. et Julie P.

Enfin, ce travail de longue haleine n'aurait pu se concrétiser sans le soutien et les encouragements de mes proches. Je remercie en particulier ceux qui ont eu le courage de me demander de leur parler de mon sujet de thèse et ont eu la patience de m'écouter et ceux qui ont eu la gentillesse de ne jamais me parler de la thèse.

Je remercie enfin Sophie Herment, Wilfrid Rotgé, Gunther Kaltenböck et Evelien Keizer d'avoir accepté de siéger à ce jury de thèse.

Table des matières

Remerciements	3
Table des matières	5
Liste des figures	11
Liste des graphes	13
Liste des tableaux	15
INTRODUCTION GENERALE	17
PARTIE I : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	23
INTRODUCTION PARTIE 1	25
CHAPITRE 1 : CHOIX METHODOLOGIQUES : QUELS MARQUEURS ? QUEL CORPUS ?	25
1. De la pseudo-clivée à la structure <i>the-N-is</i>	28
1.1. De l'écrit à l'oral : quel(s) agencement(s) syntaxique(s) pour la pseudo-clivée ?	29
1.2. Vers un paradigme de structures	32
2. Quel corpus ?	36
2.1. Un corpus pensé en termes de finalité	36
2.2. Impact des lectures préliminaires sur nos choix méthodologiques	38
2.3. Entre qualitatif et quantitatif	41
3. Présentation du corpus	44
3.1. Un corpus en 3 sections	44
3.1.1. Podcasts radiophoniques	44
3.1.2. Communications scientifiques	46
3.1.3. Débat parlementaire	47
3.2. Transcription et relevé d'occurrences	48
Conclusion	51
CHAPITRE 2 : DE LA PSEUDO-CLIVEE A LA STRUCTURE <i>THE-N-IS</i> : UNE FONCTION SPECIFICATIONNELLE	53
1. Les énoncés à copule : vers une typologie sémantique	54
1.1. Spécification vs. prédication	54
1.2. De multiples typologies	58
2. Propriétés syntaxiques des énoncés à copule	61
2.1. Nature variable du segment YP	61
2.2. Quels tests syntaxiques ?	63
2.2.1. Prédication et gradation	63
2.2.2. Spécification et réversibilité	64
3. Fonctionnement pragmatique des énoncés à copule	67
3.1. Des acceptions diverses du terme « référentialité »	67
3.2. Référentialité au sein des énoncés à copule	69
3.3. Le concept de « discriminabilité »	73
Conclusion	75
	5

CHAPITRE 3 : DE LA PSEUDO-CLIVEE A LA STRUCTURE <i>THE-N-IS</i> : UNE FONCTION FOCALISANTE	77
1. Des entités fonctionnelles aux opérations énonciatives	78
1.1. Thème / Rhème : une conception tripartite	78
1.1.1. Le niveau sémantico-pragmatique	79
1.1.2. Le niveau informationnel	81
1.1.3. Conception syntaxique	82
1.2. Quelles acceptions pour ces opérations ?	85
1.2.1. Focalisation	86
1.2.1.1. Mise en relief et construction du sens.	87
1.2.1.2. Ses manifestations	88
a. Ressources prosodiques	89
b. Ressources syntaxiques	90
1.2.2. Thématisation	91
1.2.2.1. Thématisation : une triple conception ?	91
1.2.2.2. Thématisation, topicalisation, ou thème focalisé ?	93
2. Clivée en <i>wh-</i> et structure <i>the-N-is</i> : quel traitement ?	94
2.1. Quelles opérations de construction du sens ?	95
2.1.1. Focalisation au sein de la clivée en <i>wh-</i> et la structure <i>the-N-is</i>	95
2.1.2. La thématisation au sein de la clivée en <i>wh-</i> et la structure <i>the-N-is</i>	97
2.1.3. Focalisation et thématisation : prosodie et construction du sens	99
2.2. Quel agencement informationnel ?	101
2.2.1. Des liens entre présupposition et information ancienne	101
2.2.2. Présupposition et information nouvelle	104
2.3. Quel agencement syntaxique ?	105
Conclusion	108
 CHAPITRE 4 : DE LA PSEUDO-CLIVEE A LA STRUCTURE <i>THE-N-IS</i> : UNE FONCTION PROJECTIVE	 109
1. La projection : concept au carrefour de différents niveaux d'analyse	110
1.1. Eléments de définition	110
1.2. Différents niveaux d'appréhension	113
1.2.1. Projection actionnelle	114
1.2.2. Projection grammaticale	116
2. Projection : quel agencement syntaxique et séquentiel ?	118
2.1. Une projection entre micro- et macro-syntaxe	119
2.2. Vers un schéma projectif séquentiel ?	122
3. Projection : au-delà de la dimension syntaxique	125
3.1. Absence de référent identifiable : moteur de la projection ?	126
3.2. Au-delà de la projection : une dimension dialogique ?	129
3.2.1. Dialogisme et projection : quelles passerelles théoriques ?	129
3.2.2. Vers une lecture dialogique de la projection	131
Conclusion	134
 CONCLUSION PARTIE I	 135

PARTIE II : SPECIFICATION, FOCALISATION ET PROJECTION : VERS UNE APPROCHE INTEGREE	137
INTRODUCTION PARTIE II	139
CHAPITRE 5 : PARAMETRES PROJECTIFS : QUELLE MISE EN SYSTEME ?	141
1. Projection syntaxique : au-delà de la micro-syntaxe ?	142
1.1. Nature de la projection	142
1.1.1. Des projections de l'ordre du syntagme	143
1.1.2. Des projections de l'ordre de la proposition	146
1.1.3. Au-delà du syntagme et de la proposition	148
1.2. Entre micro- et macro-syntaxe	151
1.2.1. Format de la copule <i>be</i> : quel impact sur la projection syntaxique ?	151
1.2.2. Format du segment projeté : quel impact sur la projection syntaxique ?	155
2. Projection sémantique : vers une typologie sémantique ?	159
2.1. Quelle classification sémantique ?	160
2.1.1. Une projection sémantique à force variable	160
2.1.2. Typologie sémantico-pragmatique des <i>shell nouns</i> : application aux structures projectives	164
2.2. Variations lexico-grammaticales : quel impact sur la projection sémantique ?	160
2.2.1. Recatégorisation de la projection sémantique	171
2.2.2. Restriction de la projection sémantique	173
2.2.3. Ajout d'une dimension modale	176
3. Projection prosodique	179
3.1. Agencement séquentiel projectif et prosodique	179
3.1.1. L'unité intonative en anglais oral	180
3.1.2. Séquençage en unités intonatives	181
a. Présence d'une frontière intonative autour de la copule <i>be</i>	182
b. Absence de frontière intonative autour de la copule <i>be</i> .	185
3.2. Fréquence fondamentale et projection	188
3.2.1. Intonation continuative et projection prosodique	189
3.2.2. L'intonation continuative au sein des structures projectives	190
a. Intonation continuative dans le segment projectif	190
b. Intonation continuative dans le segment projeté	193
Conclusion	195
CHAPITRE 6 : SPECIFICATION ET PARAMETRES PROJECTIFS : VERS UNE CLASSIFICATION PAR LA PROSODIE ?	197
1. Etude des occurrences du corpus dans en fonction de la spécification	198
1.1. Une spécification motivée par le co(n)texte	199
1.2. Une spécification inaboutie	201
2. Projection syntaxique, sémantique et spécification	205
2.1. Quel agencement syntaxique et sémantique prototypique ?	205
2.1.1. Structures projectives spécificationnelles	206
2.1.2. Structures projectives non-spécificationnelles	209

2.2.	Des agencements syntaxiques et sémantiques non-prototypiques variés	212
2.2.1.	De multiples agencements spécificationnels et non-spécificationnels	212
2.2.2.	De multiples interprétations pour un même segment projectif	215
3.	Spécification et non-spécification : quelles régularités prosodiques ?	219
3.1.	Quel(s) schéma(s) intonatif(s) pour les structures projectives spécificationnelles ?	220
3.1.1.	Réalisation en 1 unité intonative	220
3.1.2.	Réalisation en 2 unités intonatives avec frontière intonative avant <i>be</i> .	222
3.2.	Quel(s) schéma(s) intonatif(s) pour les structures projectives non-spécificationnelles ?	225
4.	Etude des 3 schémas prosodiques à l'aune du corpus	229
4.1.	Quelles régularités ?	229
4.1.1.	Régularités syntaxiques	230
4.1.2.	Régularités sémantiques	233
4.2.	Des mises en systèmes inattendues	236
4.2.1.	Schéma prosodique en 1 unité intonative	236
4.2.1.1.	Spécification et remise en cause de la dimension macro-syntaxique	236
4.2.1.2.	Entre spécification et expansion de la projection	238
4.2.2.	Schéma prosodique en 2 unités intonatives pause avant <i>be</i>	241
4.2.2.1.	Contexte spécificationnel	241
4.2.2.2.	Contribution à une lecture spécificationnelle	243
4.2.3.	Schéma prosodique en 2 unités intonatives avec pause après <i>be</i>	244
Conclusion		247

CHAPITRE 7 : FOCALISATION ET (RE)AGENCEMENT : QUEL ROLE POUR LES PARAMETRES PROJECTIFS ET LA PROSODIE ?

1.	D'un réagencement micro-syntaxique à un agencement macro-syntaxique	250
1.1.	D'un focus argumental à un focus prédicatif ou propositionnel	250
1.2.	Entre information ancienne et information présupposée	253
1.3.	Entre réagencement et agencement	256
2.	Expression prosodique de la focalisation	258
2.1.	Projection prosodique et focalisation : quels paramètres déclencheurs ?	259
2.1.1.	Projection prosodique et paramètres contextuels déclencheurs : analyse quantitative	259
2.1.2.	Projection prosodique et contexte : analyse qualitative	262
2.2.	Focalisation syntaxique et mise en relief prosodique : quelle systématité ?	266
2.2.1.	Non-systématité de la mise en relief prosodique	266
2.2.1.1.	Schéma en 1 unité intonative	266
2.2.1.2.	Schéma en 2 unités intonatives	271
2.2.2.	Mise en relief prosodique et dimension contrastive	276
Conclusion		280

CONCLUSION PARTIE II

PARTIE III : VERS UNE LECTURE DISCURSIVE	283
INTRODUCTION PARTIE III	285
CHAPITRE 8 : D'UNE RELATION INFORMATIONNELLE A UNE RELATION DISCURSIVE	287
1. Quelles variations sur le plan thématique ?	288
1.1. Un mouvement vers la périphérie gauche de l'énoncé	288
1.2. D'un fonctionnement idéationnel à un fonctionnement textuel et/ou interpersonnel	292
1.3. Quelle(s) méta-fonction(s) thématique(s) pour les structures projectives imbriquées ?	296
2. Cohésion : du lexique au discours	301
2.1. Incidence de la cohésion lexicale	302
2.1.1. Cohésion lexicale au sein du segment projectif : une relation informationnelle ?	302
2.1.2. Cohésion lexicale au sein du segment projeté : au-delà d'une relation informationnelle ?	305
2.2. Lexique et cohésion discursive	307
2.2.2. De cohésion lexicale à cohésion discursive	308
2.2.3. Co-texte et cohésion	310
3. Au-delà d'une relation informationnelle	313
3.1. Vers l'expression d'une relation de discours ?	313
3.1.1. Le contraste	314
3.1.2. La continuation	315
3.1.3. L'élaboration	316
3.1.4. L'explication	317
3.1.5. Le commentaire	318
3.2. Réinterprétation de la spécification et de la focalisation à l'échelle discursive	320
3.2.1. La spécification à l'échelle du discours	320
3.2.2. Vers une focalisation discursive ?	323
Conclusion	326
CHAPITRE 9 : DE L'EXPRESSION DE LA FOCALISATION A LA STRUCTURATION DU DISCOURS	327
1. Des variations prosodiques diverses sur le segment projectif	328
1.1. Focalisation prosodique au niveau du segment projectif	328
1.2. Variations prosodiques au sein du segment projectif : au-delà de la focalisation	333
2. Prosodie, projection et structuration du discours	339
2.1. Variations lexico-grammaticales et structuration du discours	340
2.2. Structures projectives et co-occurrence de marqueurs linguistiques structurants	344
3. De la micro-structuration à la macro-structuration : différents modes d'organisation du discours	349
3.1. Projection et introduction d'un nouveau topique discursif	349
3.2. Projection et introduction d'un nouveau paragraphe oral	353
3.3. Entre introduction d'un nouveau topique discursif et d'un paragraphe oral	356
Conclusion	359
CONCLUSION PARTIE III	361

PARTIE IV : VERS UNE LECTURE DIALOGIQUE	363
INTRODUCTION PARTIE IV	365
 CHAPITRE 10 : SEGMENT PROJECTIF ET POSITIONNEMENT ÉNONCIATIF : VERS UNE LECTURE DIALOGIQUE ?	 367
1. Projection et positionnement énonciatif modal	368
1.1. Projection et expression d'un positionnement modal radical	369
1.2. Projection et expression d'un positionnement modal épistémique	372
1.3. Projection et expression d'un positionnement modal évaluatif	377
2. Projection et attribution d'un positionnement énonciatif	382
2.1. Attribution du positionnement énonciatif au locuteur	383
2.2. Attribution du positionnement énonciatif à un tiers	386
2.3. Entre effacement énonciatif et attribution implicite du positionnement énonciatif	389
Conclusion	392
 CHAPITRE 11 : D'UNE PROJECTION MONOLOGALE A LA CO-CONSTRUCTION D'UN ESPACE PROJECTIF DIALOGIQUE	 393
1. Projection et anticipation des interrogations du co-énonciateur	394
1.1. Réajustements internes à la projection	395
1.2. Réajustements en périphérie de la projection	401
2. Projection : entre co-locution et co-énonciation	406
2.1. Projection et prise de parole	407
2.1.1. La structure projective pour amorcer la prise de parole	407
2.1.2. La projection pour conserver la parole	410
2.2. Projection et orientation vers le co-énonciateur	412
2.2.1. Elaboration d'un univers commun partagé	412
2.2.2. Appel aux connaissances du co-énonciateur	415
3. Projection et implication du co-locuteur	418
3.1. Un co-locuteur moniteur	418
3.2. Un co-locuteur ré-orienteur	424
3.3. Un co-locuteur acteur	427
Conclusion	432
 CONCLUSION PARTIE IV	 433
 CONCLUSION GENERALE	 435
Bibliographie	439
Index	439
Résumés	457
Abstract	457

Liste des figures

Figure 1 : Traitement sous Praat de l'exemple TED18 - 3	149
Figure 2 : Traitement sous Praat de l'occurrence BBC4 - 7.....	157
Figure 3 : Traitement sous Praat de l'occurrence RL - JS1 - 18.....	183
Figure 4 : Traitement sous Praat de l'occurrence BBC4 - 2	184
Figure 5 : Traitement sous Praat de l'occurrence BBC18 - 5.....	186
Figure 6 : Traitement sous Praat de l'exemple TED28 - 7	187
Figure 7 : Traitement sous Praat de l'occurrence TED2 - 4	190
Figure 8 : Traitement sous Praat de l'occurrence WYA - 10.....	191
Figure 9 : Traitement sous Praat de l'occurrence BBC1 - 1.....	193
Figure 10 : Traitement sous Praat de l'occurrence BBC1 - 2.....	194
Figure 11 : Traitement sous Praat de l'exemple BBC4 - 6	221
Figure 12 : Traitement sous Praat de l'exemple BBC31 - 2.....	223
Figure 13 : Traitement sous Praat de l'exemple RL - JS1 - 11	224
Figure 14 : Traitement sous Praat de l'occurrence RL - GP3 - 16.....	227
Figure 15 : Traitement sous Praat de l'occurrence RL - GP3 - 12	238
Figure 16 : Traitement sous Praat de l'occurrence BBC18 - 2.....	240
Figure 17 : Traitement sous Praat de l'exemple TED18 - 2.....	263
Figure 18 : Traitement sous Praat de l'exemple TED 10 - 3.....	265
Figure 19 : Traitement sous Praat de l'exemple RL - GP2 - 11	267
Figure 20 : Traitement sous Praat de l'exemple BBC16 - 1.....	267
Figure 21 : Traitement sous Praat de l'exemple BBC6 - 9	268
Figure 22 : Traitement sous Praat de l'exemple BBC2 - 13.....	269
Figure 23 : Traitement sous Praat de l'exemple BBC1 - 17.....	269
Figure 24 : Traitement sous Praat de l'exemple BBC6 - 15.....	270
Figure 25 : Traitement sous Praat de l'exemple RL - GP2 - 8	271
Figure 26 : Traitement sous Praat de l'exemple TED6 - 2.....	272
Figure 27 : Traitement sous Praat de l'exemple BBC8 - 11.....	273
Figure 28 : Traitement sous Praat de l'exemple BBC10 - 9.....	273
Figure 29 : Traitement sous Praat de l'exemple TED14 - 6.....	274
Figure 30 : Traitement sous Praat de l'exemple TED21 - 5.....	275

Figure 31 : Traitement sous Praat de l'exemple BBC11 - 8.....	276
Figure 32 : Traitement sous Praat de l'exemple RL - GP2 - 1	278
Figure 33 : Traitement sous Praat de l'exemple TED11 - 6.....	279
Figure 34 : Traitement sous Praat de l'occurrence BBC4 - 4.....	329
Figure 35 : Traitement sous Praat de l'occurrence RL - GP2 - 4	331
Figure 36 : Traitement sous Praat de l'occurrence BBC1 - 25.....	332
Figure 37 : Traitement sous Praat de l'occurrence BBC1 - 24.....	332
Figure 38 : Traitement sous Praat de l'occurrence TED11 - 3.....	334
Figure 39 : Traitement sous Praat de l'occurrence TED6 - 1.....	335
Figure 40 : Traitement sous Praat de l'occurrence WYA - 22	336
Figure 41 : Traitement sous Praat de l'occurrence PAR - 28/29.....	338
Figure 42 : Traitement sous Praat de l'occurrence BBC16 - 17/18/19.....	341
Figure 43 : Traitement sous Praat de l'occurrence TED27 - 4.....	343
Figure 44 : Traitement sous Praat de l'occurrence TED27 - 3.....	343
Figure 45 : Traitement sous Praat de l'occurrence TED14 - 5.....	345
Figure 46 : Traitement sous Praat de l'occurrence TED14 - 4.....	345
Figure 47 : Traitement sous Praat de l'occurrence TED11 - 11.....	346
Figure 48 : Traitement sous Praat de l'occurrence WYA - 15/16	348
Figure 49 : Traitement sous Praat de l'occurrence BBC2 - 11/11'/12	350
Figure 50 : Traitement sous Praat de l'occurrence WYA - 22	357
Figure 51 : Traitement sous Praat de l'occurrence WYA - 21	357
Figure 52 : Traitement sous Praat de l'occurrence TED26 - 3/4/5	398
Figure 53 : Traitement sous Praat de l'occurrence TED26 - 3/4/5	398
Figure 54 : Traitement sous Praat de l'exemple TED28 - 7.....	401
Figure 55 : Traitement sous Praat de l'exemple WYA - 21/22	403
Figure 56 : Traitement sous Praat de l'exemple BBC6 - 9.....	403
Figure 57 : Traitement sous Praat de l'exemple TED8 - 3	405

Liste des graphes

Graphe 1: Répartition des occurrences en fonction de la nature du segment projeté	143
Graphe 2 : Répartition des occurrences en fonction de la forme de la copule (fréquence brute)	154
Graphe 3 : Répartition des occurrences en fonction du nom noyau (fréquence brute)	163
Graphe 4 : Répartition des occurrences en fonction des connecteurs et marqueurs discursifs en amont (fréquence brute).....	311
Graphe 5 : Répartition des différents types de positionnements énonciatifs modaux en fonction du genre de l'oral.....	369
Graphe 6 : Répartition des occurrences attribuant la source énonciative en fonction du genre de l'oral	383

Liste des tableaux

Tableau 1 : Informations générales à propos du corpus	51
Tableau 2 : Classification sémantique proposée par Schmid (2000)	165
Tableau 3 : Adjectifs évaluatifs présents au sein des structures projectives	177
Tableau 4 : Synthèse de la projection sémantique à l'oeuvre au sein des structures projectives	178
Tableau 5 : Fréquence (%) des occurrences en fonction du découpage en UI	229
Tableau 6 : Fréquence (%) du schéma intonatif en fonction du type de projection syntaxique et fréquence du type de projection syntaxique en fonction du schéma intonatif.....	230
Tableau 7 : Fréquence (%) du schéma intonatif en fonction du schéma lexico-grammatical et fréquence du schéma lexico-grammatical en fonction du schéma intonatif.....	232
Tableau 8 : Fréquence (%) du schéma intonatif en fonction du type de projection sémantique et fréquence du type de projection sémantique en fonction du schéma intonatif.....	234
Tableau 9 : Fréquence du schéma FALL-RISE au sein des différents types de projection syntaxique (en %).....	260
Tableau 10 : Fréquence (%) du schéma FALL-RISE en fonction du type de projection sémantique	260
Tableau 11 : Fréquence (%) du schéma FALL-RISE en fonction du schéma lexico-grammatical	261
Tableau 12 : Fréquence du schéma FALL-RISE en fonction du genre de l'oral	261

Introduction générale

Les recherches que nous avons entreprises dans le cadre de cette thèse émanent d'un intérêt premier pour la construction pseudo-clivée en anglais oral. Au cours de notre formation à la recherche, l'écoute de communications scientifiques, en tant que genre de l'oral, s'est montrée enrichissante tant en raison du contenu de ces communications que de la présence fréquente de constructions pseudo-clivées au sein du discours. Nous avons alors été frappée par le décalage entre la manière dont sont analysées ces structures dans les ouvrages à destination des étudiants anglicistes et la réalité des usages. En effet, dans les grammaires, cette structure est étudiée pour sa nature focalisante et thématique ainsi que pour le réagencement syntaxique qu'elle opère. Ceci est le cas chez Khalifa (2004), Gardelle et Lacassain-Lagoin (2012) ou encore Larreya et Rivière (2010). Dans le discours scientifique oral, ces structures apparaissent toutefois avec des agencements syntaxiques plus variés, déjà évoqués chez Weinert et Miller (1996), Auer (2009) et Gaudy-Campbell et al. (2016), et leur intérêt semble alors dépasser le cadre de ces opérations énonciatives.

Une fois prise en compte la diversité des agencements syntaxiques de la clivée, l'écoute d'anglais oral à partir de différents supports audios, notamment des podcasts radiophoniques, des communications scientifiques et des débats parlementaires, permet de mettre au jour des structures qui entrent en concurrence avec la pseudo-clivée et qui présentent un agencement syntaxique global similaire. Il s'agit de structures qui s'organisent en deux temps autour d'une forme de la copule *be* dont la valeur s'apparente à une forme de spécification, de manière similaire à la pseudo-clivée. La différence se trouve néanmoins au niveau du premier temps de la structure. En effet, celui-ci ne correspond non pas à une relative nominale en *what*, mais à un syntagme nominal plus ou moins complexe, dont le schéma lexico-grammatical varie. Sous sa forme la plus complexe, la structure s'apparente à ce que Collins (1991) nomme clivée en *th-*, tandis que sous sa forme la plus simple, elle s'apparente à ce que Keizer (2013) nomme structure *(the)-X-is*. Hopper (2004), qui met également en avant ce paradigme d'analyse, suggère que la pseudo-clivée serait mieux appréhendée si elle était étudiée en parallèle à cette famille de structures, qui inclut alors différentes variantes autour de ces schémas lexico-grammaticaux. L'enjeu de cette thèse sera donc de rendre compte du fonctionnement de ces structures, qui présentent un schéma lexico-grammatical variable mais un agencement global

similaire en deux temps. Ainsi, bien que la pseudo-clivée soit notre point de départ, elle ne sera pas celui d'arrivée. Elle restera toutefois un repère de comparaison tout au long de ce travail.

Le parallèle que nous reprenons à notre compte ayant émergé à travers l'écoute d'anglais oral, cette étude se basera sur un corpus d'anglais oral britannique et il sera ainsi possible d'écouter chacun des exemples étudiés à partir de la version électronique de ce travail. L'étude prosodique de ces marqueurs occupera ainsi une place centrale dans cette thèse. Afin de rendre compte de la variété des usages de ces structures, nous inclurons des genres de l'oral qui présenteront différents degrés de spontanéité et correspondront à différents types d'interaction. Du fait de la variabilité lexico-grammaticale des marqueurs étudiés, le relevé des occurrences dans ce corpus se fera de manière manuelle et nous adopterons ainsi une démarche qualitative à cet égard. Seront incluses dans notre étude toutes les structures présentant un agencement en deux temps liés par la copule *be* pouvant être apparentée à une forme de spécification¹ et dont le premier temps correspond à un syntagme nominal. Dans le cadre de cette recherche, diverses structures seront ainsi étudiées, telles que :

- **the FIRST thing I asked myself is** what do my voters in wokingham want me to do?
PAR - 88
- so **the game is**, one of these eggs is e RAW and one of them has been BOILED and, I want you to tell me which one is which
TED11 - 6
- but **the thing is** you have to remember, there really ARE still people within this, algorithmically optimized system
TED28 - 4
- now, **the cool thing about this is** that there are so many things in this middle bit
TED11 - 5
- **the most DANGEROUS time in LIFE, is** the first few hours after birth
TED23 - 7
- **the basis was** TRUST, that the status of northern ireland could not be changed
PAR - 87

Nous avons ici une variété de structures qui peuvent sembler hétérogènes, en raison de leur schéma lexico-grammatical, ou de leur fonctionnement. Ces occurrences partagent toutefois un même agencement global. Nous partirons ainsi de l'hypothèse que nous avons affaire à un phénomène global similaire, qui se décline et présente ainsi des fonctions différentes qui dépendent de divers paramètres linguistiques qui restent à déterminer. L'enjeu

¹ Nous parlons d'une « forme de spécification » car la valeur spécificatiionnelle associée à la copule *be* au sein de certaines occurrences est discutable. Cela sera l'objet du chapitre 6.

de cette thèse sera donc de questionner les liens entre ces différents marqueurs. Il s'agira ainsi de comprendre ce qui les lie en un paradigme, mais également d'étudier les paramètres linguistiques et contextuels qui déclenchent des variations dans leur fonctionnement discursif.

Tout au long de ce travail, nous procèderons à une analyse permettant de confronter différentes approches linguistiques et intégrant différents niveaux d'analyse. Il s'agira ainsi de s'affranchir d'un cadre purement micro-syntaxique pour intégrer une vision plus élargie de ces marqueurs. Nous adopterons alors une perspective macro-syntaxique, qui permettra de décrire les liens syntaxiques qui ne peuvent être décrits par les règles de rection traditionnelles. Nous élargirons davantage notre perspective en étudiant le rôle des marqueurs au sein du discours ainsi que leur rôle dans la gestion de la relation entre locuteur/énonciateur et co-locuteur/co-énonciateur. Nous dépasserons également le cadre syntaxique et sémantique, en rendant compte également du fonctionnement prosodique de ces marqueurs. Nous chercherons alors à mettre en système ces différentes perspectives et niveaux d'analyse afin d'étudier le rôle de la prosodie dans la construction du sens.

Différentes perspectives et plusieurs niveaux d'analyse seront introduits au sein de la première partie de cette thèse, où sera présenté le cadre théorique et méthodologique sur lequel repose ce travail. Après avoir exposé en détail le choix des marqueurs étudiés, nous justifierons nos choix en matière de corpus et le choix de mener une étude à dominante qualitative. Nous proposerons ensuite une synthèse de trois approches qui sont associées à la famille de structures que nous étudions. Dans la mesure où ce paradigme regroupe des structures suivant différents schémas lexico-grammaticaux, qui, pour certains, n'ont pas été étudiés, l'état de l'art proposé reposera sur une étude des travaux portant sur les deux structures les plus étudiées du paradigme, à savoir la clivée en *wh-* et la structure *the-N-is*. Nous traiterons alors des énoncés spécificationnels, qui sont des énoncés à copule dont l'enjeu, comme son nom l'indique, est de spécifier le référent d'une entité faiblement référentielle. Nous traiterons également de structures focalisantes, qui sont traitées pour leur agencement informationnel et pour la mise en relief qu'elles permettent. Nous traiterons enfin de structures projectives, qui sont employées par le locuteur afin de permettre à l'interlocuteur d'anticiper la suite du propos à venir. Alors que nous resterons dans une perspective micro-syntaxique dans le cadre des énoncés spécificationnels, les travaux portant sur les structures focalisantes et les structures projectives nous mèneront à dépasser ce cadre. Cette synthèse sera également l'occasion de dresser des parallèles entre différents concepts théoriques. C'est dans ce cadre que nous mettrons en lien le concept de projection, qui place l'interlocuteur au centre de l'attention, avec celui de

dialogisme, développé entre autres par Bres et al. (2019 : 10) et qui le définissent comme « l'orientation de tout discours – orientation constitutive et au principe de sa production comme de son interprétation – vers d'autres discours ».

La deuxième partie de cette thèse permettra d'étudier la manière dont se mettent en système les différents niveaux d'analyse en fonction des approches étudiées au sein de la première partie, à travers une étude des occurrences du corpus. L'enjeu sera alors de questionner l'appartenance catégorielle des structures étudiées. Nous partirons du concept de projection, qui est le plus englobant des trois considérés en partie 1. Le premier temps de la structure sera ainsi qualifié de segment projectif, tandis que le second temps sera qualifié de segment projeté. Ce concept sera appréhendé sur le plan syntaxique, sémantique et prosodique. Il permettra ainsi de rendre compte de la variabilité de ces structures et d'inclure à notre étude la dimension prosodique, qui est peu présente au sein de l'état de l'art.. Ces différents plans de projection seront ensuite réinvestis au regard de la spécification puis de la focalisation. Nous chercherons alors à évaluer dans quelle mesure les plans syntaxique, sémantique et prosodique ont des répercussions sur le fonctionnement focalisant et spécificationnel. Cette étude exploratoire permettra de rendre compte des régularités sur le plan syntaxique, sémantique et prosodique que présentent les structures étudiées. Alors que certaines régularités pourront être mises en lien avec la nature spécificationnelle ou focalisante de ces marqueurs, d'autres ne trouveront pas d'explications à ce niveau. Ces observations nous mèneront alors à appréhender les structures étudiées dans une perspective plus large, à savoir dans une perspective discursive et dialogique.

La troisième partie rendra compte du fonctionnement des marqueurs étudiés à l'échelle du discours, que nous définissons comme renvoyant à un passage étendu de texte, qu'il soit écrit ou oral. Nous différencierons ainsi le co-texte immédiat, que nous prendrons également en compte, du co-texte élargi. Les régularités syntaxiques, sémantiques et prosodiques observées au sein de la seconde partie qui n'ont pas été exploitées seront réinvesties pour démontrer qu'une partie des marqueurs étudiés présente un fonctionnement dont la pertinence se trouve à l'échelle du discours. Nous étudierons le segment projectif au regard de sa méta-fonction thématique, qui oscille entre un fonctionnement idéationnel, interpersonnel et textuel. Nous remettrons alors en cause la nature informationnelle de la relation qu'entretiennent ces structures avec le discours qui précède et proposerons qu'elles signalent une relation discursive. Nous réinterpréterons alors la focalisation et la spécification à l'échelle du discours. La dimension prosodique sera également placée au centre de nos propos. Nous montrerons que

certaines régularités observées au sein de la partie 2 peuvent être expliquées dans une perspective discursive. Nous procéderons alors à une analyse mêlant aspects syntaxiques, sémantiques, prosodiques et contextuels, afin de démontrer que ces projections peuvent occuper une fonction structurante et révéler ainsi la macrostructure du discours.

La quatrième partie rendra compte du fonctionnement des marqueurs étudiés à l'aune du concept de dialogisme, qui aura déjà été introduit en partie 1. Nous montrerons que les structures projectives étudiées sont empreintes de dialogisme à différents niveaux, et traduisent ainsi une prise en compte de l'autre de la part de l'énonciateur. Le segment projectif sera étudié pour le positionnement énonciatif qu'il permet. Les variations lexico-grammaticales observées au sein de la partie 2 qui ne trouvaient pas de pertinence au niveau micro-syntaxique ou à l'échelle du discours seront alors appréhendées pour le positionnement énonciatif qu'elles permettent. Nous montrerons alors que ces positionnements énonciatifs entrent en concurrence avec d'autres positionnements sur un même objet de discours. L'agencement global de ces structures, qui tend à inclure le contenu propositionnel de l'énoncé au sein du segment projeté, ainsi que la flexibilité et la variabilité de leur schéma lexico-grammatical, en font un outil propice pour permettre à l'énonciateur d'indiquer un positionnement modal sur le segment projeté, ou bien d'indiquer la source énonciative de ce propos. La flexibilité et la variabilité du segment projeté peuvent également être appréhendées dans une perspective dialogique. Nous montrerons alors que la complexité syntaxique interne de la projection résulte d'une prise en compte du co-énonciateur, amenant ainsi l'énonciateur à moduler son propos en fonction des connaissances et des réactions qu'il attribue à son co-énonciateur. Le co-énonciateur occupe ainsi une place centrale dans le développement de la projection et peut même y contribuer selon différents degrés et devenir un co-locuteur au sein de la projection.

Partie I :
cadre théorique
et méthodologique

Introduction

Traditionnellement, la clivée en *wh-* est étudiée au regard de la clivée en *it*. Ceci est notamment le cas dans les ouvrages à destination des étudiants chez Gardelle et Lacassain-Lagoin (2012) ou encore Larreya et Rivière (2010), ainsi que dans des travaux de recherches plus spécialisés, chez Prince (1978) ou encore Declerck (1988). Ainsi, le parallèle entre la clivée en *wh-* et la structure *the-N-is*, bien qu'il ait déjà été mis en avant par Hopper (2004), ne va pas nécessairement de soi. Cette analogie, que nous reprenons à notre compte et que nous étendons à différentes variantes lexico-grammaticales autour du schéma *the-N-is*, nécessite alors d'être explicitée afin de comprendre ce qui lie en un paradigme ces différentes structures syntaxiques. L'enjeu de cette première partie est donc de justifier nos choix méthodologiques, tant en ce qui concerne le choix des marqueurs étudiés que le choix du corpus. Nous proposerons alors une synthèse de trois approches théoriques qui sont associées à la clivée en *wh-* ainsi qu'à la structure *the-N-is*, qui correspondent aux structures issues du paradigme ayant été les plus étudiées.

Le premier chapitre a une visée méthodologique et présente en détail les marqueurs étudiés, ainsi que leurs variations lexico-grammaticales, et les choix méthodologiques effectués afin de nous permettre de rendre compte de leur fonctionnement. Ce chapitre expose ainsi les réflexions linguistiques qui nous ont poussée à choisir ces marqueurs comme objet d'étude.

Les trois chapitres suivants ont une visée davantage théorique et permettent de présenter trois approches qui relèvent de courants linguistiques variés et qui traitent de ces structures selon des angles différents :

- Le traitement spécificationnel, qui s'intéresse au sens que prend la copule *be* au sein de ces structures, notamment par Akmajian (1970) et Higgins (1973), et qui s'inscrit dans la continuité des travaux en grammaire générative.

- Le traitement focalisant, qui étudie ces structures pour leur agencement informationnel, notamment chez Prince (1978) et Weinert et Miller (1996) et qui s'inscrit dans la continuité des travaux en linguistique fonctionnelle.

- Le traitement projectif, qui étudie ces structures pour leur fonctionnement au sein de l'interaction et pour leur effet auprès de l'interlocuteur, notamment chez Hopper et Thompson (2008) et Auer (2009), et qui s'inscrit dans la continuité des travaux en linguistique interactionnelle.

Le chapitre 2 propose une synthèse des travaux sur les énoncés à copule et en particulier sur les énoncés dont la copule prend un sens spécificationnel en raison de son contexte d'utilisation. Il permet ainsi de revenir sur les spécificités, tant sur le plan syntaxique que sur le plan référentiel, des énoncés spécificationnels et ce qui les distingue des autres énoncés à copule.

Le chapitre 3 s'intéresse aux approches fonctionnelles, qui étudient la clivée en *wh-* ainsi que la structure *the-N-is*, en tant que structures focalisante. Ce chapitre propose de revenir sur les opérations de focalisation et de thématisation et sur les entités fonctionnelles afférentes, à savoir le thème et le rhème, ainsi que sur leurs différentes acceptions. Ces différents concepts sont ensuite réinvestis à travers l'étude de la clivée en *wh-* et de la structure *the-N-is*. Nous présentons alors les similarités entre ces deux structures en ce qui concerne leur agencement informationnel et syntaxique.

Enfin, le chapitre 4 traite des approches conversationnelles, et plus particulièrement interactionnelles, qui étudient la clivée en *wh-* ainsi que la structure *the-N-is* pour la projection qu'elles réalisent et les attentes qu'elles créent auprès de l'interlocuteur. Ce chapitre propose une synthèse de la notion de projection, concept au carrefour de différents niveaux d'analyse, qui peut être investi à différents niveaux linguistiques (syntaxique, sémantique, prosodique, pragmatique) et au niveau interactionnel. Nous le mettons en lien avec le concept de dialogisme, qui place également l'interlocuteur au centre de l'activité linguistique.

Chapitre 1 : Choix méthodologiques : quels marqueurs ? quel corpus ?

Dans le cadre de notre recherche, la définition de l'objet d'étude s'est faite conjointement avec l'élaboration de notre corpus. C'est à travers l'écoute d'anglais oral spontané, notamment de podcasts radiophoniques², que nous avons sélectionné les marqueurs linguistiques qui seront étudiés dans le cadre de cette thèse, à savoir une famille de structures dont le trait commun est qu'elles se présentent en deux temps reliés par une forme de la copule *be*. Sont alors inclus dans notre étude des structures se rapprochant du pseudo-clivage ainsi que des marqueurs présentant des variations lexico-grammaticales autour du schéma « the thing is ». Cet objet d'étude en retour a influencé nos choix méthodologiques, et ce premier chapitre permettra de les préciser.

Le premier temps de ce chapitre reviendra sur la genèse et le cheminement qui nous a mené à prendre pour objet d'étude cette famille de structures que nous apparentons à la construction pseudo-clivée. Compte tenu de ces choix, nous exposerons les différents paramètres pris en compte afin de constituer un corpus qui permettrait de rendre compte du fonctionnement de ces marqueurs. La troisième partie de ce chapitre fera la synthèse de nos choix méthodologiques et présentera le corpus qui a été constitué dans le cadre de cette étude.

² La liste complète des podcasts est présentée en annexe 2.

1. De la pseudo-clivée à la structure *the-N-is*

L'objet de notre recherche émane d'un intérêt pour la construction pseudo-clivée ou clivée en *wh-* en anglais, et plus particulièrement dans le discours oral. Au sein des grammaires, la pseudo-clivée est étudiée d'une part pour le réagencement syntaxique qu'elle permet et d'autre part pour la focalisation qu'elle réalise, et, par extension, pour sa structure informationnelle. A ce titre, elle est fréquemment comparée à la clivée ou clivée en *it*, qui possède des propriétés similaires³. L'étude de cette construction en contexte oral tend néanmoins à remettre en cause le parallèle, généralement admis, entre ces deux structures.

De nombreux chercheurs traitent de cette construction dans des contextes authentiques (voir Hopper, 2001, 2004 ; Hopper et Thompson, 2008 ; ou encore Weinert et Miller, 1996). Ces travaux montrent non seulement que l'étude de la dimension syntaxique et informationnelle de cette structure peut être étoffée⁴ mais aussi que le fonctionnement de la pseudo-clivée ne saurait se limiter à ces deux dimensions⁵.

Notre constat de départ est le suivant : la construction pseudo-clivée présente à l'oral des agencements syntaxiques hétérogènes qui diffèrent de celui traditionnellement présenté dans les grammaires. L'étude comparée de la pseudo-clivée et de la clivée ne semble ainsi plus aussi pertinente en contexte oral. S'il y a un parallèle à trouver, il est à chercher dans d'autres structures présentant des agencements syntaxiques similaires, comme le suggère Hopper (2004).

Nous proposerons donc dans un premier temps un aperçu de l'hétérogénéité syntaxique de la pseudo-clivée en anglais oral. Cette structure, telle qu'elle est employée à l'oral, s'éloigne d'un marqueur de réagencement syntaxique tel qu'il est présenté dans les grammaires et, en cela, s'éloigne également de la clivée. La pseudo-clivée entre alors en concurrence avec d'autres structures qui possèdent le même agencement syntaxique global en anglais oral.

³ Le pseudo-clivage est en effet fréquemment étudié au regard du clivage (voir Prince, 1978 ; Delin, 1990 ; Collins, 1991).

⁴ Nous pensons notamment aux travaux de Weinert et Miller (1996), Hopper (2004), Auer (2009) ainsi que Gaudy-Campbell (2016) en ce qui concerne l'agencement syntaxique de ces structures ainsi qu'aux travaux de Prince (1978) pour ce qui est de la dimension informationnelle.

⁵ Certains travaux proposent d'analyser ces constructions au niveau discursif (voir par exemple Prince, 1978 ; Weinert et Miller, 1996 ; Koop et Ross-Hagebaum, 2008), ou bien de les étudier dans une perspective prosodique (Herment et Leonarduzzi, 2015), ou encore interactionnelle (Auer, 2009).

1.1. De l'écrit à l'oral : quel(s) agencement(s) syntaxique(s) pour la pseudo-clivée ?

Selon les grammaires, la pseudo-clivée peut être identifiée par son schéma syntaxique. Khalifa (2004 : 235) note en effet que, sous sa forme canonique, elle présente le schéma suivant :

WH- + [Y] + BE + [X]

au sein duquel WH- + [Y] correspond à une relative nominale introduite par *what*, suivie de la copule *be*, qui permet d'introduire le focus de l'énoncé [X]. Le constituant [X] peut être de l'ordre du syntagme ou de l'ordre de la proposition, comme le notent Lapaire et Rotgé (1991 : 676). Celui-ci est analysé comme étant régi par la copule *be* et plus précisément comme étant l'attribut du sujet. Ce constituant sert alors de « recharge sémantique » (*ibid.*) pour le pronom en *wh-*. C'est en ce sens que la pseudo-clivée est généralement qualifiée d'énoncé spécificationnel, puisque le focus permet de spécifier ce à quoi renvoie le pronom en *wh-*.

Ce schéma syntaxique que suit la pseudo-clivée est présenté comme résultant d'un réagencement syntaxique au sein duquel un segment a été nominalisé sous la forme d'une proposition subordonnée relative nominale et thématisé⁶, en étant déplacé en position initiale, de manière à focaliser l'un des constituants de l'énoncé, à savoir [X].

A l'oral, la pseudo-clivée présente néanmoins des agencements syntaxiques plus hétérogènes et pour lesquels la fonction de réagencement associée à ces structures peut être questionnée. Les occurrences suivantes rendent compte de cette hétérogénéité :

1. **what we're measuring is** the magnetic field of the milky way galaxy which is wrapped around the outside of the solar bubble
BBC9 - 24

Cette première occurrence correspond à une pseudo-clivée prototypique. Celle-ci peut être décrite comme correspondant au réagencement de l'énoncé :

- 1'. We're measuring the magnetic field of the milky way

au sein duquel le segment « we're measuring » a été nominalisé sous la forme d'une proposition relative nominale et mis en position initiale, de manière à focaliser le syntagme nominal objet « the magnetic field of the milky way ». Il s'agit ainsi d'un énoncé dans lequel la relative nominale ainsi que le focus sont régis par la copule *be*.

⁶ Nous reviendrons plus en détail sur les termes thématisation et focalisation et leurs acceptions au chapitre 3.

La pseudo-clivée peut également présenter un focus instancié par une proposition complétive en *that*, ce qui est le cas dans l'extrait suivant :

2. now for me as a nuclear physicist **what fascinates me of course is** that the sun is basically a giant nuclear fusion reactor and that's how it generates its energy

Au sein de cet énoncé, la proposition complétive en *that* est toujours régie par la copule *be* et, en ce sens, correspond à une proposition subordonnée complétive en fonction d'attribut. Nous pourrions à nouveau postuler que la pseudo-clivée résulte d'un réagencement syntaxique de l'énoncé suivant :

- 2'. The fact that the sun is basically a giant nuclear fusion reactor fascinates me of course

Dans cet exemple, le passage d'un énoncé canonique à un énoncé pseudo-clivé fait intervenir d'autres modifications, notamment l'ajout du nom « the fact », qui rend la nominale davantage acceptable à l'oral.

En contexte oral, il arrive fréquemment de rencontrer des occurrences dans lesquelles le focus est d'une longueur et d'une complexité syntaxique plus importante qu'au sein des exemples 1 et 2, comme en atteste l'exemple suivant :

3. and that's exactly what we wanted to test so **what we did was** we measured the amount of nit-picking behaviour that was occurring between you know any two given individuals and we had a baseline estimate for how many lice we think each individual has and then we looked at how many grooming interactions they had and we built social networks so you know an individual might have a lot of different grooming partners or it might have few it might groom a lot or it might groom a little and we tested those two ideas are lice being transmitted more often during grooming or they're being removed
[BBC1 - 12](#)

Le constituant en position focus correspond à une série de propositions coordonnées et subordonnées et semble ici s'étendre jusqu'à la fin de cet extrait⁷. Cette complexité syntaxique ne permet pas ici de reconstruire aisément un énoncé non-clivé de départ. En ce sens, il nous semble difficile de considérer que cette pseudo-clivée est le résultat d'un réagencement syntaxique. Il s'agit ici d'une occurrence présentant un fonctionnement similaire aux occurrences relevées par Gaudy-Campbell et al. (2016) qui notent que la construction pseudo-clivée peut être utilisée pour introduire un paragraphe entier.

Le segment focalisé présente une relative indépendance syntaxique. D'une part, il n'y a pas de lien syntaxique explicite (conjonction *that*) entre le focus et le reste de l'énoncé, ce qui est un phénomène fréquent à l'oral. D'autre part, le focus contient à lui seul le contenu

⁷ Tout au long de ce travail, nous utiliserons un surlignage grisé au sein des transcriptions afin d'indiquer là où semble se terminer le pseudo-clivage.

propositionnel de l'énoncé. La proposition en *what* pourrait être éliminée sans grande modification de sens. Nous avons affaire à une pseudo-clivée qui présente une faible intégration syntaxique entre les différents constituants de l'énoncé. Ce phénomène a été relevé par Weinert et Miller (1996 : 178), qui défendent l'idée qu'il existe un continuum d'intégration syntaxique au sein des pseudo-clivées.

Ce sont ces différences de complexité et d'intégration syntaxique qui rendent possible l'existence d'occurrences au sein desquelles plusieurs pseudo-clivées sont imbriquées :

4. and **what our work has shown is** that **part of what's happening is** that climate change's actually changing the Jet stream and the way that causes these weather patterns to sort of get stuck in place and to increase in in amplitude and so you get these very large high pressure and low pressure systems that sit in one place for day after day giving you extreme heat waves and drought or giving you extreme, rainfall and flooding.

De manière similaire à l'exemple 3, les deux pseudo-clivées permettent d'introduire un passage complexe. En dépit de la présence de la conjonction *that*⁸, le constituant en position focus est relativement indépendant, car il contient quasiment l'intégralité du contenu propositionnel de l'énoncé. Les exemples 3 et 4 diffèrent ainsi considérablement des occurrences prototypiques de la pseudo-clivée telles que présentées dans l'exemple 1.

A ces considérations syntaxiques peuvent également s'ajouter des considérations pragmatiques. En effet, on retrouve, toujours chez Miller et Weinert (1998), l'idée que certaines pseudo-clivées remplissent des fonctions au niveau discursif. De même, Hopper et Thompson (2008) défendent l'idée que l'enjeu de la pseudo-clivée ne se situe pas tant au niveau de la focalisation qu'elle réalise, mais se situe davantage au niveau interactionnel. Cette multifonctionnalité de la pseudo-clivée se retrouve par ailleurs dans les diverses qualifications que la structure reçoit. Elle est ainsi qualifiée d'énoncé spécificationnel, de structure focalisante, ou, dans des approches plus récentes, de structure projective, voire de marqueurs du discours.

⁸ Une comparaison des exemples 3 et 4 en ce qui concerne la présence de la conjonction *that* tend à indiquer que sa présence ne permet pas à elle seule de justifier de l'intégration syntaxique du segment focalisé. D'autres exemples que nous exploiterons dans le cadre de cette thèse iront également dans ce sens. Nous ne nous attarderons pas cependant sur une étude de la conjonction *that* et de sa contribution à l'intégration syntaxique de ces énoncés. Ceci dépasserait le cadre de notre recherche.

1.2. Vers un paradigme de structures

L'étude de la pseudo-clivée en contexte oral permet non seulement de rendre compte de son hétérogénéité syntaxique, mais également de mettre en lumière d'autres structures qui présentent un agencement similaire. En cela, l'exemple suivant est révélateur :

5. But **what they did** they got a thousand pound grant, for putting on their deGREE show at the end of their term, at art school and, when it came to the exhibition the exhibition consisted of a series of holiday snaps of them on the Costa del Sol frolicking on the beach, and some holiday souvenirs, and the air tickets and, of course there was OUTrage and the papers got hold of it and it was FRONT PAGE NEWS, art students spend grant on holiday and call it ART and there was °you know° just °not justifiable outrage I thought it was very funny°, but then **the real COUP that these students pulled off, was**, that they'd faked it, that the money was still in the bank, the TAN had come from a salon, the beach they were on was Skegness, the souvenirs had come from the charity shop,, and the tickets were fake
[RL - GP2 - 3](#)

Au sein de ce passage, extrait d'une conférence, le locuteur a recours à une pseudo-clivée que les grammaires traditionnelles qualifieraient de non-standard en raison de l'élision de la copule⁹. Cette pseudo-clivée introduit un passage complexe contenant une série de propositions subordonnées et coordonnées. Par ailleurs, la fin de ce passage complexe est difficile à évaluer et l'on peut se demander s'il n'inclut que la première proposition du segment projeté ou davantage¹⁰.

Dans un second temps, le locuteur utilise une structure différente qui non seulement fait écho à cette première clivée, mais pourrait également être remplacée par une clivée. Celle-ci s'apparente en effet à ce que Collins (1991) qualifie de clivée en *th*-¹¹. La relative nominale à antécédent fusionné en *what* est ici remplacée par un syntagme nominal présentant un nom, « coup », qui est relativisé. La ressemblance apparente avec la clivée en *what* semble ainsi rendre évident le parallèle entre ces deux structures.

⁹ Nous reviendrons sur ces phénomènes d'élision au chapitre 5.

¹⁰ Nous reviendrons sur ce type d'occurrences en 1.2. du chapitre 6. Le segment focalisé réalise ici une transition thématique à thème constant dans un premier temps, à travers la reprise de « they » au sein du focus, puis une transition à thème dérivé dans un second temps, notamment à travers l'emploi de « the exhibition » qui reprend « their degree show » de l'énoncé précédent. Il est ainsi difficile d'évaluer concrètement où se trouve la fin du segment focalisé.

¹¹ Collins (1991) réserve toutefois cette appellation aux seules structures présentant un syntagme nominal dont le nom relativisé est *thing*, *one*, *place* ou encore *way*. Pour notre part, nous adoptons une vision plus large de cette appellation, qui inclut tous les noms généraux (Halliday et Hasan, 1976) et *shell nouns* (Schmid, 2000).

Cette structure, « the real coup that these students pulled off », présente un agencement syntaxique global similaire à la pseudo-clivée. En effet, l'une et l'autre permettent d'introduire une série de propositions coordonnées et présentent également toutes deux un faible degré d'intégration syntaxique avec le constituant en position focus, si bien qu'elles pourraient être élidées.

Nos observations nous mènent à aller plus loin dans le parallèle proposé. En plus des clivées en *th-*, d'autres structures contiennent une forme de la copule *be* et présentent un agencement syntaxique semblable à celui de la pseudo-clivée :

6. S1 : you know I'm imagining if I'm a: athletic, superhero, I must be concentrating like CRAzy for that pistol whereas when we're talki:ng, what happens? we're not we're not concentrating like that are we?

S2 : So well em perhaps we are I mean the thing is that, what we have to do in order for this system to work., as you're speaking I have got to be deciding, what it is tha:t you are on about, so, technically you're gonna make me an OFFER or make a REQUEST o:r, make a STatement or something, I've got to kind of categorize, what's coming in a:nd start to think about what kind of response I want to make

[BBC4 - 1](#)

De manière similaire à l'exemple 5, la pseudo-clivée introduite par *what* voit sa copule élidée. Elle permet également d'introduire une série de propositions subordonnées et coordonnées et présente ainsi une faible intégration syntaxique avec le constituant en position focus. De plus, cette pseudo-clivée est imbriquée au sein d'une autre structure à copule, à savoir la structure *the-N-is*. Celle-ci se matérialise ici sous la forme d'une de ses variantes les plus répandues, à savoir « the thing is ». Ces deux structures imbriquées l'une dans l'autre ne sont pas sans rappeler l'exemple 4. La structure *the-N-is* présente un agencement semblable à celui de la pseudo-clivée. En effet, celle-ci se présente en deux temps reliés par une forme de la copule *be*. En ce qui concerne la copule, celle-ci peut dans une certaine mesure être apparentée à sa valeur d'identification¹².

Ces structures qui présentent un agencement syntaxique similaire à la pseudo-clivée en anglais oral nous mènent à dresser un nouveau paradigme de formulations qui entrent en concurrence en anglais oral. En cela, nous adhérons aux propos de Hopper (2004 : 164), qui propose des pistes d'analyses similaires pour la pseudo-clivée à l'oral :

¹² Le sémantisme véhiculé par la copule *be*, en particulier en ce qui concerne les structures les plus figées telles que « the thing is », sera abordé à nouveau au chapitre 6. Nous montrerons notamment que l'identification n'est pas aussi marquée qu'au sein des formes les moins figées.

The pseudocleft is often paired in discourse-grammatical studies with the *it*-cleft, as in *it's a new suit that John needs*. The common use of the term “cleft” for both constructions, and their superficial similarity in redistributing the arrangement of focus in the sentence, seem to lend themselves to a contrastive investigation. Yet the discourse forms that the two constructions take in unmonitored, unplanned discourse are so diverse that it would seem more natural to look elsewhere for parallels to the pseudocleft. Such parallels are in fact to be found in the network of related constructions exemplified by *the point is*, *the idea is*, *the thing is*, *the thing of it is*, *one of the ways* (e.g. “*they do that*”) *is*, and a number of others [...].

Hopper (2004) invite ainsi à étudier la pseudo-clivée en parallèle de toute un « réseau » de structures dont le schéma lexico-grammatical va de la construction *the-N-is* à la clivée en *th-*. Ces structures présentent ainsi de nombreuses variations au niveau de leur schéma lexico-grammatical, tant sur le plan paradigmatique que syntagmatique. Comme le note Keizer (2013), les travaux qui portent sur la structure *the-N-is* se concentrent en général sur les variantes les plus répandues, à savoir *the thing is*, *the point is*, ou encore *the fact is*. Elle note néanmoins que le nom peut être pré-modifié et également post-modifié.

Suivant cette perspective, nous pourrions tout à fait considérer que la clivée en *th-* correspond à une variante de la construction *the-N-is* au sein de laquelle le nom, noyau de la structure, est post-modifié par une proposition subordonnée relative. Nous considérons ainsi que toutes ces structures correspondent à une famille de structures qui présentent un agencement syntaxique global similaire en deux temps : le premier temps correspond à un syntagme nominal plus ou moins complexe qui présente un nom noyau relativement abstrait, tandis que le second temps peut être un segment de nature varié qui est plus ou moins intégré syntaxiquement au sein du reste de l'énoncé. Ces deux temps sont reliés par une forme de la copule *be*, très souvent *is* qui prend sa valeur d'identification. Certains travaux (Massam, 1999 ; Coppock et al., 2006 ; Keizer, 2013) ainsi que nos propres observations nous ont permis de voir que la copule pouvait parfois être doublée ou bien élidée. De même l'article défini peut également être élide.

Nous obtenons ainsi une structure qui peut présenter des variations sur le plan paradigmatique :

	idea	
	thing	
	problem	
the	question	is
	...	

Chapitre 1 : Choix méthodologiques : quels marqueurs ? quel corpus ?

Elles peuvent également présenter des variations sur le plan syntagmatique :

détermination	pré-modification	nom	post-modification	copule
(the)	(funny)	thing	(about it)	is

Ou bien à la fois sur les plans paradigmatique et syntagmatique :

truth				is
One of the	first	things	about it	is
One	idea			would be
The	Attorney's	argument		was
The	real	coup	they pulled off	was

Ce qui nous permet de placer sur un même paradigme toutes ces variantes du schéma syntaxique *the-N-is* n'est pas uniquement la structuration interne du schéma lexico-grammatical mais plutôt l'agencement syntaxique global qu'elles présentent. C'est donc la combinaison de la structuration interne de ce schéma lexico-grammatical ainsi que de l'agencement avec le reste de l'énoncé qui permet d'identifier ce paradigme de formulations.

2. Quel corpus ?

L'objet de notre recherche ayant été établi, nous nous sommes posé la question des données sur lesquelles baser cette étude. Le corpus est aujourd'hui un outil incontournable en linguistique, si bien qu'il en existe une quantité considérable accessible en ligne. Cependant, comme le notent Cappeau et Gadet (2007 : 109), il serait illusoire de penser que « tout corpus serait bon pour tout ». Dès lors, il est nécessaire d'amorcer une réflexion autour de la sélection et de la constitution du corpus à partir duquel nous allons travailler.

Trois éléments entrent en compte dans nos choix méthodologiques et nous les exposerons au sein de cette partie. Premièrement, le corpus sélectionné doit permettre de mener à bien l'étude que nous souhaitons mener sur cette famille de structures. Il est ainsi nécessaire de définir en amont la problématique qui sous-tend notre recherche, de manière à obtenir un corpus qui puisse répondre à nos besoins. Deuxièmement, nos choix en matière de corpus sont également influencés par les travaux précédemment menés sur les structures étudiées, qui guident également nos choix méthodologiques. Enfin, le corpus n'est pas seulement une question de choix mais également de contraintes qui émanent à la fois de l'objet d'étude en lui-même et également des corpus existants à notre disposition actuellement.

2.1. Un corpus pensé en termes de finalité

Parmi les questions qui occupent une place centrale, notamment en linguistique de corpus, se trouve la question de la taille du corpus ainsi que celle de sa représentativité. Nous avons pour notre part choisi de suivre les propos de Viollain et Chatellier (2018) et de penser la validité de notre corpus « non pas en termes de taille, mais en termes de finalité ». Ils proposent ainsi de penser le corpus « comme moyen pour atteindre une fin spécifique et donc de constituer un outil adapté à ce qu'il [le chercheur] est censé chercher, et trouver ». Si les propos de Viollain et Chatellier s'inscrivent en particulier dans le cadre des corpus exploités en phonologie, leurs propos rejoignent également ceux de Carter-Thomas (2010 : 113) :

[U]n corpus n'est pas un ensemble de données langagières rassemblés en vrac mais le fruit d'un choix ; en outre, la construction d'un corpus ou la sélection d'un corpus à exploiter (dans le cas d'un déjà constitué) dépend des visées de l'étude que l'on va mener [...].

Il semble ainsi nécessaire dans un premier temps de réaffirmer l'ambition et l'enjeu de notre recherche.

Nous souhaitons étudier une famille de structures qui entrent en concurrence avec la construction pseudo-clivée en anglais oral. Nos observations préliminaires ainsi que nos lectures au sujet de ces structures ont permis de relever qu'en dépit du fait que ces diverses structures sont apparentées, elles présentent des effets de sens dont les paramètres déclencheurs restent à déterminer. Ce sont ces paramètres déclencheurs qui ont guidé nos choix de corpus et qui ont guidé notre raisonnement.

Nous souhaitons tout d'abord rendre compte de la variabilité lexico-grammaticale de la famille de structures étudiée. En raison de la multiplicité des variations, les combinaisons semblent être quasi-infinies et nous ne prétendons donc pas à l'exhaustivité. Nous n'envisageons pas ce corpus comme étant un moyen de rendre compte de la fréquence de ces variantes en anglais oral. Nous l'envisageons davantage comme étant un moyen de rendre compte de la variété des usages que présentent ces structures.

Nous souhaitons également étudier ces paramètres déclencheurs au sein des différents niveaux d'analyse linguistique traditionnellement étudiés, à savoir la syntaxe et la sémantique. Nous tenons également à intégrer la dimension prosodique de ces structures à nos analyses, car, comme l'affirme Wichmann (2007 : 74), cette dernière fait partie intégrante de l'analyse linguistique :

[C]orpus-based work on spoken language cannot ignore the information contained in the speech signal, whether it is analysed auditorily or acoustically, and whether it is analysed by the individual user or analysed in advance and made available as a phonetic/prosodic transcription.

La prise en compte de la dimension prosodique à notre analyse permet ainsi d'étudier la manière dont cette dimension s'articule avec la syntaxe et la sémantique pour faire sens en contexte.

Nous souhaitons également aller au-delà de ces dimensions purement linguistiques et incorporer à notre analyse une dimension plus pragmatique. Par « plus pragmatique », nous entendons la prise en compte du contexte d'apparition de ces structures et l'étude des effets de ce contexte sur les effets de sens véhiculés. Suivant les propos de Hopper et Thompson (2008), nous souhaitons étudier ces marqueurs au sein du discours et de manière plus générale, au sein de l'interaction.

Au vu de ces différentes considérations, nous avons dressé une première esquisse du corpus sur lequel nous voulions travailler. Tout d'abord, il est impératif qu'il s'agisse d'un corpus d'anglais oral, dans la mesure où les observations préliminaires qui ont permis de délimiter notre objet d'étude émanent d'une spécificité que présentent ces structures à l'oral. Le corpus doit également proposer un accès à l'audio, de manière à pouvoir être exploité dans le cadre d'une analyse prosodique. En ce qui concerne la taille du corpus, celle-ci est à considérer en fonction de la nature du phénomène étudié. Dans le cadre de notre recherche, le corpus doit être d'une taille permettant d'observer différentes variantes du schéma lexico-grammatical. De plus, afin de rendre compte du fonctionnement de ces structures au sein du discours et au sein de l'interaction, il faut que ce corpus fournisse des renseignements généraux sur le genre de l'oral représenté et propose également un accès à la transcription du discours en entier. Enfin, nous souhaitons travailler à partir d'un corpus d'anglais britannique authentique et, dans la mesure du possible, spontané. Ce choix de variété d'anglais, bien qu'arbitraire, émane d'une habitude de travail acquise au cours de nos travaux de recherche précédents.

2.2. Impact des lectures préliminaires sur nos choix méthodologiques

Nos choix en matière de corpus ont également été guidés par différents travaux de recherche portant sur des marqueurs appartenant au paradigme de structures que nous étudions. Outre le fait que ces travaux permettent de voir ce qui a déjà été fait au sujet de ces structures, ils renseignent également sur la méthodologie la plus adaptée pour rendre compte de leur fonctionnement linguistique et prosodique. De même, les choix en ce qui concerne le genre de l'oral représenté au sein des corpus exploités dans ces travaux sont également une source d'inspiration pour nos propres choix en matière de corpus.

La clivée en *what* a été étudiée à de nombreuses reprises, tant à l'écrit qu'à l'oral. La structure *the-N-is*, en particulier les variantes les plus fréquentes telles que *the thing is*, *the point is* ou encore *the fact is*, a, elle, été étudiée essentiellement à l'oral. Néanmoins, les travaux proposant d'intégrer la dimension prosodique à l'analyse linguistique ne sont pas nombreux¹³. Hormis les travaux de Herment et Leonarduzzi (2012, 2015) sur la clivée en *what*, il n'en existe pas d'autres, à notre connaissance, sur la clivée en *what* ou sur la structure *the-N-is*. Leurs choix

¹³ Certains travaux y font toutefois allusion en passant, ce qui est notamment le cas de Khalifa (2004) pour la clivée en *what* ainsi que Schmid (2000) et Tuggy (1996) pour la structure *the-N-is*.

de corpus nous ont donc offert une perspective pertinente pour nos propres travaux. L'enjeu de leurs travaux était d'étudier l'expression de la saillance au sein des clivées en combinant une analyse syntaxique et prosodique de ces marqueurs. Ces travaux ne se basent pas sur un unique corpus de référence mais se basent sur plusieurs petits et moyens corpus qui, pour certains, étaient accessibles en ligne et pour d'autres ont été constitués à partir d'enregistrements radiophoniques ou télévisés ainsi que d'interviews. Tous ces corpus ont la particularité de présenter de la parole naturelle et de proposer ainsi un accès à cette dimension sonore.

La nécessité de composer à partir de plusieurs corpus s'explique à deux niveaux. D'une part, l'utilisation de gros corpus tels que le *British National Corpus* (BNC) ou le *Corpus Of Contemporary American English* (COCA), qui présentent une à plusieurs centaines de millions de mots, s'exclut assez rapidement dans la mesure où ceux-ci ne proposent en général pas d'accès à la partie audio, ce qui rend par là même une analyse prosodique impossible. De même, de petits corpus, tels que le corpus Aix-Marsec (Auran et al., 2004), s'avèrent très utiles car ils présentent différents niveaux d'annotation et proposent un accès à l'audio. Néanmoins, ces petits corpus à eux seuls ne permettent pas d'extraire suffisamment d'occurrences lorsqu'il s'agit d'étudier une structure syntaxique qui présente des variations lexico-grammaticales. L'emploi de plusieurs petits corpus s'impose ainsi en raison de l'objet d'étude et de l'approche suivie, qui intègre une dimension prosodique.

Pour ce qui est de la structure *the-N-is*, une majorité des travaux porte essentiellement sur la variante la plus fréquente, à savoir *the thing is*. Hormis les travaux de Schmid (2000) qui rendent compte de la diversité des noms pouvant occuper la place de *thing* au sein de la structure, peu de travaux rendent compte de ses multiples variations lexico-grammaticales. Nous notons toutefois un pas dans ce sens dans l'article de Keizer (2013), qui propose un tableau des pré-modifications les plus fréquemment retrouvées au sein de la variante *the thing is*. La seule variation étudiée à plusieurs reprises en ce qui concerne la structure *the thing is* correspond aux occurrences dans lesquelles la copule est doublée (voir Tuggy, 1996 ; Massam, 1999 ; Copock et al., 2006). Une majorité des travaux consultés (Aijmer, 2007 ; Delahunty, 2012 ; Keizer, 2013, 2016) repose sur l'étude d'une ou plusieurs variantes arrêtées de ce schéma syntaxique au sein d'un corpus de référence de plusieurs centaines de millions de mots (BNC et COCA, notamment). Alors qu'en général ces corpus peuvent se prêter à la fois à une analyse qualitative et quantitative, les travaux consultés procèdent à une extraction automatique des occurrences, pour ensuite les exploiter dans une perspective essentiellement qualitative qui, de nouveau, ne prend pas en compte la dimension prosodique.

La structure *the-N-is* ainsi que la clivée en *what* ont été également étudiées au sein de différents genres de l'oral, terme que nous employons dans la lignée des travaux de Kerbrat-Orecchioni et Traverso (2004 : 42) qui le caractérisent comme renvoyant à « un ensemble discursif plus ou moins institutionnalisé dans une société donnée ». Ce choix méthodologique est motivé par le fait que, comme le note Levinson (1992 : 97), ces genres jouent un rôle central dans la manière dont nous utilisons le langage.

Dans le cadre de la construction pseudo-clivée, Deroey (2012) met en avant la nature focalisante de la pseudo-clivée et sa capacité à signaler l'importance d'un segment. Elle propose ainsi de l'étudier dans des genres au sein desquels cette fonction peut s'avérer utile, à savoir le discours académique et plus particulièrement les cours magistraux. Carter-Thomas (2010 : 177), quant à elle, remarque que ces structures « facilitent le traitement en temps réel d'une charge informative lourde », ce qui en fait un outil pertinent dans le cadre de la communication orale en colloque. Elle propose ainsi d'étudier la pseudo-clivée à travers l'étude comparée de deux genres différents, à savoir la communication orale en colloque et les articles scientifiques.

Contrairement à la clivée en *what*, la structure *the-N-is* est étudiée exclusivement à l'oral, parce qu'il s'agit d'une structure dont les variantes les plus fréquentes apparaissent essentiellement à l'oral. Coppock et al. (2006) notent à propos de « *the thing is* », qu'ils retrouvent cette construction à travers différents genres de l'oral, tant au sein d'environnements relativement formels que dans des conversations spontanées informelles.

Au vu de ces différentes considérations, nous observons que notre objet d'étude peut être étudié selon des perspectives méthodologiques différentes. L'ensemble de ces travaux montre néanmoins qu'il est nécessaire de faire un compromis entre l'utilisation d'un corpus permettant d'une part d'accéder à la partie audio des données et d'autre part d'obtenir un grand nombre d'occurrences qui seraient représentatives du phénomène étudié en anglais oral. De plus, ces travaux montrent également qu'une attention particulière doit être portée aux genres représentés au sein de ce corpus, qui peuvent avoir un impact sur la fréquence du phénomène observé.

2.3. Entre qualitatif et quantitatif

L'objet d'étude que nous avons sélectionné oriente, voire contraint, dans une certaine mesure, nos choix en matière de corpus et notre approche méthodologique. La famille de structures que nous étudions présente un schéma lexico-grammatical fluctuant avec des variations tant sur le plan paradigmatique que syntagmatique. Cette hétérogénéité a des répercussions sur la manière dont nous pourrions exploiter le corpus, notamment en ce qui concerne l'extraction des occurrences, et va ainsi impacter notre choix de corpus.

Le premier problème que nous relevons est que toutes les occurrences qui suivent un schéma syntaxique du type « the + Nom + is » ne correspondent pas nécessairement à la structure que nous étudions. Une recherche automatique sur le *Spoken British National Corpus* (2014) fait apparaître près de 5800 occurrences qui suivent cette suite syntaxique. Toutes ces occurrences n'appartiennent néanmoins pas à la famille de structures étudiée. Ces recherches automatiques font ainsi apparaître des expressions du type « the wine is », « the bag is », « the air is » qui cohabitent avec des structures qui appartiennent au paradigme étudié, telles que « the thing is », « the idea is ». Pour contrer cette difficulté, Schmid (2000) propose de chercher la suite syntaxique « the + Nom + is + that », qui permet de n'inclure que les structures étant suivies d'une complétive en *that*¹⁴. Cette solution ne semble néanmoins pas être la plus adaptée à notre étude. Certes, elle permet d'exclure toutes les structures qui ne font pas partie de ce paradigme, mais elle exclut également un nombre important d'occurrences.

A cela s'ajoutent d'autres difficultés liées aux diverses variations que présentent ces structures. Comme évoqué en 1.2., la structure présente à la fois des variations sur le plan syntagmatique et paradigmatique, notamment au niveau du nom noyau. De même, l'article défini *the*, fréquemment présent au sein de la structure, peut être éliminé ou bien peut être remplacé par un autre déterminant. La copule *be*, elle, peut être doublée ou être éliminée. Ainsi, la structure ne possède pas d'identité lexico-grammaticale qui faciliterait son identification, de manière similaire à la clivée en *what*, que l'on peut identifier grâce à la présence du relatif à antécédent fusionné *what*. Ces variations multiplient ainsi les difficultés liées à une extraction automatisée des occurrences au sein d'une grande base de données.

¹⁴ Nous soulignons que l'approche suivie par Schmid (2000) n'est pas la même que la nôtre. Il n'étudie pas tant la structure elle-même que les noms apparaissant au sein de ces structures.

La question sous-jacente à ces différentes préoccupations est de savoir de quelle manière traiter les données au regard des contraintes liées à notre objet d'étude. Il semble difficile d'envisager une extraction entièrement automatisée à l'aide de logiciel à partir d'un grand corpus et nous souhaitons ainsi favoriser une approche qualitative qui sera davantage à taille « humaine », pour reprendre les termes de Paveau (2014 : 3) :

[D]ans les approches qualitatives, l'analyse et l'interprétation se font « à l'œil » ou « à la main » ou même, pourrait-on dire, « à l'humain », alors que dans l'approche quantitative, l'analyse et l'interprétation se fait « à l'instrument » (Habert 2005b), « au logiciel », « à l'humain augmenté » ou même, j'y reviendrai, « au posthumain ».

Une approche qualitative permettrait de proposer une étude plus poussée intégrant différents niveaux d'analyse et notamment la dimension prosodique. Nous ne rejetons pas pour autant entièrement une approche quantitative. Nous sommes consciente qu'une étude quantitative nous permettrait d'étudier un plus grand nombre d'occurrences et surtout d'obtenir des données précises sur la répartition des marqueurs étudiés, permettant ainsi d'inférer des principes de fonctionnement des marqueurs et de généraliser. Nous sommes d'avis, tout comme Kuntjara (2006), que ces deux approches, bien qu'étant radicalement différentes, ne sont pas incompatibles mais plutôt complémentaires :

[T]he use of qualitative methods is not to replace quantitative methods. Each has its own positive and negative sides. One can complement the other to achieve better understanding of the real problem. Every researcher has a choice to use whatever methods he/she thinks to be more appropriate.

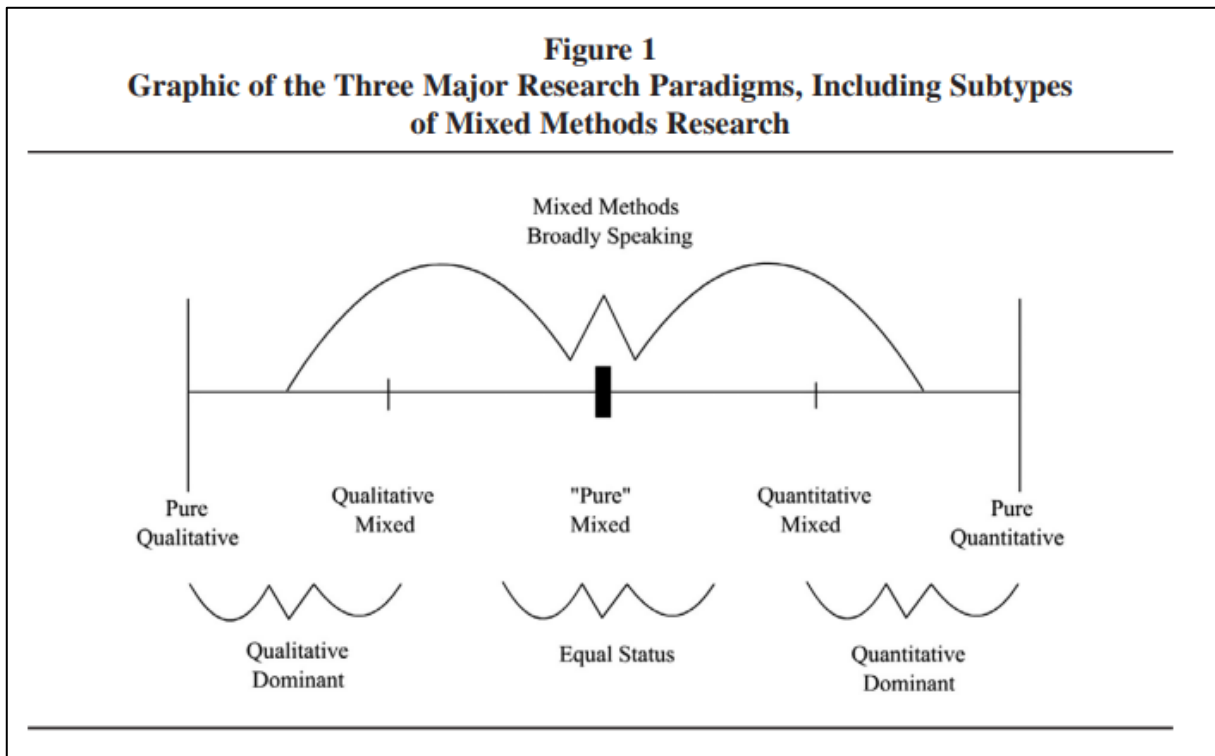
Dans les faits, comme le notent Schiffrin (1988 : 66) ou encore Riou (2015 : 12), une majorité d'analyses combinent à la fois des aspects qualitatifs et quantitatifs dans leur recherche, ce qui amène Schiffrin (*ibid.*) à qualifier cette dichotomie d'« artificielle ». Elle montre ainsi que les deux approches sont intimement liées et reposent l'une sur l'autre :

Quantitative analyses, for example, depend on a great deal of qualitative description prior to counting (in order to empirically ground one's category) as well as after counting (statistical tendencies have to be interpreted as to what they reveal about causal relations). And qualitative approaches often have an implicit belief in the notion that 'more is better', i.e. the more instance of a phenomenon one finds, the more one can trust one's interpretation of an underlying pattern (e.g. Tannen 1984:37).

Au vu des contraintes qui pèsent sur notre objet d'étude, nous suivrons une approche qui s'apparente à ce que Johnson et al. (2007 : 123) qualifient de « mixed methods research » :

Mixed methods research is the type of research in which a researcher or team of researchers combines elements of qualitative and quantitative research approaches (e.g., use of qualitative and quantitative viewpoints, data collection, analysis, inference techniques) for the broad purposes of breadth and depth of understanding and corroboration.

Pour eux, l'approche qualitative et l'approche quantitative correspondent à deux pôles d'un continuum qu'ils représentent ainsi :



Dans le cadre de cette recherche, nous envisageons une étude à dominante qualitative. Nous souhaitons néanmoins également y intégrer des considérations quantitatives. Etant donné les contraintes qui ont été soulevées, il nous semble cependant difficile de travailler sur un corpus d'anglais oral qui soit à la fois représentatif et qui propose un accès à l'audio. Ainsi, nos considérations quantitatives n'auront pas tant pour vocation de généraliser nos propos mais davantage de nous indiquer des tendances de répartition et de fréquence des marqueurs étudiés.

3. Présentation du corpus

C'est avec toutes ces considérations à l'esprit que nous avons décidé de constituer notre propre corpus, dans la mesure où nous ne disposions pas de corpus d'anglais britannique proposant un accès à la partie audio des données. Nous avons ainsi opté pour un corpus qui se décline en trois sections présentant des genres de l'oral différents que nous présenterons dans un premier temps. Nous proposerons ensuite d'exposer la manière dont nous avons procédé pour les transcriptions et le relevé des occurrences à partir de ces dernières. Nous présenterons enfin les données générales de nos corpus.

3.1. Un corpus en 3 sections

Notre corpus se présente en trois sections qui contiennent différents genres de l'oral que nous avons choisis pour leur pertinence au regard des structures étudiées. Dans la mesure où nous ne disposions pas de locuteurs natifs pouvant se prêter au jeu de l'enregistrement, nous avons choisi de recueillir notre corpus à partir d'enregistrements disponibles en ligne. Nous relevons trois grandes sources pour notre corpus que nous allons présenter plus amplement : des podcasts radiophoniques de la BBC, des communications scientifiques ainsi qu'un débat du parlement britannique. L'annexe 2 liste précisément les différents enregistrements qui ont été intégrés dans les différentes sections du corpus et fournissent des informations quant à leur source.

3.1.1. Podcasts radiophoniques

Dans le cadre de notre étude, nous cherchions tout d'abord à obtenir des données qui s'approcheraient davantage d'une conversation non-planifiée, dans laquelle les locuteurs échangeraient à bâtons rompus, tout en restant intelligible, de manière à rendre possible une exploitation prosodique. Dans la mesure où nous ne disposions pas d'une telle base de données, avoir recours à des podcasts de la BBC nous a semblé être un compromis qui nous permettrait d'analyser les marqueurs étudiés dans un environnement relativement spontané.

Les podcasts accessibles en ligne depuis le site¹⁵ de la chaîne *BBC Radio 4* sont variés et il nous a fallu faire un choix. Nous avons volontairement écarté les programmes qui s'apparentaient à des bulletins d'informations et avons favorisé des programmes dans lesquels nous retrouvons plusieurs locuteurs, dont au moins un était invité, afin de garantir un certain degré de spontanéité. Nous avons dans de cette section deux types d'interaction.

Nous avons tout d'abord des interactions qui s'apparentent à des interviews. Il s'agit d'un genre dialogal, qui, bien que présentant un certain degré de spontanéité, ne correspond pas pour autant à ce que nous pourrions qualifier de conversation spontanée. En effet, il s'agit de face-à-face dans lesquels les différents intervenants ont des rôles bien définis qui vont contraindre la manière dont vont se dérouler les échanges. Nous retrouvons ainsi généralement une personne qui occupe le rôle d'intervieweur et une personne qui occupe le rôle d'interviewé. L'intervieweur a en général une série de questions préparées en amont, et ses propos présenteront un certain degré de planification. Les propos de la personne interviewée, quant à eux, présentent un plus grand degré de spontanéité. La personne interviewée, étant donné son rôle, est amenée à produire de longs développements, qui peuvent parfois s'apparenter à un genre monologal. Au contraire, l'intervieweur, comme le note Sandré (2016 : 145), prend la parole essentiellement pour « sollicite[r] le discours de l'informateur et [...] mène[r] l'échange ». Ainsi, dans ce type d'interaction, nous n'observons que peu fréquemment des interruptions ou des chevauchements. Dans la mesure du possible, nous avons ainsi cherché à intégrer des programmes radiophoniques au sein desquels plusieurs personnes étaient invitées à échanger sur un même sujet, de manière à retrouver des phénomènes que l'on pourrait observer dans de la conversation spontanée. Nous avons ainsi inclus des programmes tels que *Woman's Hour*, *Inside Science*, *The Life Scientific*, *Start the Week* ou encore *Word of Mouth*.

Nous avons également recueilli à travers les podcasts de la BBC des interactions qui relèvent tout à fait de la conversation spontanée. L'émission *The Listening Project* est un programme radiophonique qui a pour ambition d'enregistrer des conversations entre amis, collègues, connaissances ou au contraire entre inconnus, de manière à préserver ces témoignages oraux au sein d'une archive à la *British Library*. Outre le fait qu'il s'agisse de conversations à bâtons rompus, ces enregistrements, qui durent entre 3 et 5 minutes, présentent différentes variétés régionales d'anglais britannique et ne se concentrent pas uniquement sur des variétés londoniennes d'anglais.

¹⁵ <https://www.bbc.co.uk/podcasts/radio4>

Nous avons ainsi rassemblé au total 31 podcasts qui durent entre 3 et 40 minutes, pour un total d'environ 7 heures 30 d'enregistrement et environ 84000 mots.

3.1.2. Communications scientifiques

Dans la mesure où les structures étudiées sont apparentées au pseudo-clivage et que cette construction est particulièrement employée au sein de communications orales du type cours magistral ou colloque, nous avons choisi de consacrer une section du corpus aux communications scientifiques. En effet, de nombreuses communications de conférences sont accessibles en ligne via différentes plateformes.

Les communications de conférences, par opposition aux podcasts radiophoniques cités précédemment, sont un genre monologal, même si nous notons toutefois que certaines conférences sont accompagnées d'échanges avec le public à la fin de la communication. Ces conférences ne relèvent pas du genre de la conversation spontanée. Elles ont en général été planifiées en amont et cela a des répercussions tant sur le contenu du discours produit que sur la manière dont il est produit.

En dépit du fait qu'il s'agisse d'un genre planifié, certaines communications présentent des phénomènes davantage attendus dans de la conversation spontanée, tels que l'emploi de marqueurs du discours généralement associées à des échanges relativement informels, ou encore des phénomènes d'hésitations. D'une conférence à une autre, nous observons ainsi que le locuteur produit son discours de manière plus ou moins naturelle ou au contraire de manière plus ou moins jouée.

Bien qu'il s'agisse d'un genre monologal, cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y a pas d'interaction. En effet, dans l'ensemble des conférences sélectionnées, un public est présent et on l'entend même parfois intervenir sous forme d'applaudissements ou d'éclats de rire. Nous observons d'ailleurs que le locuteur s'adresse parfois explicitement à son auditoire. Comme le note Sandré (2016 : 211), la présence de cet auditoire doit être prise en compte car « [m]ême s'il [le public] reste muet, il a une influence sur la production du discours (le locuteur peut modifier son discours selon les réactions qu'il détecte chez son auditoire) ».

Dans cette perspective, nous avons intégré différents types de conférences au corpus, à savoir des conférences d'un format relativement traditionnel d'une heure (*Reith Lectures* et une conférence enregistrée à l'université d'Oxford) et des conférences d'un format plus court d'environ 15 minutes (*TED Talk*¹⁶). Au total, nous avons recueilli 35 conférences qui forment la deuxième section du corpus et qui représentent un peu moins de 12 heures d'enregistrement pour 110000 mots.

3.1.3. Débat parlementaire

Nous avons vu précédemment que certains des marqueurs étudiés apparaissaient de manière préférentielle au sein de conversations spontanées et de communications de colloques. Afin d'élargir notre horizon, nous souhaitons incorporer dans notre corpus un troisième genre de l'oral, qui permettrait d'analyser les marqueurs étudiés dans un contexte différent. L'écoute attentive de plusieurs débats parlementaires nous a montré que de nombreuses variantes des structures étudiées se retrouvaient également dans une proportion intéressante au sein de ce genre de l'oral. Nous avons ainsi choisi d'intégrer une troisième section qui regroupe des données issues du genre du débat parlementaire.

En tant que genre de l'oral, le débat, et plus particulièrement le débat parlementaire, présente des propriétés qui le différencient des genres que nous avons considérés jusqu'à présent. De manière similaire aux communications de conférences, les locuteurs planifient généralement en amont leur intervention et sont ainsi parfois amenés à conserver la parole afin de développer leur point de vue. De ce fait, s'il s'agit avant tout d'un genre en apparence dialogal, dans la mesure où nous avons en général au minimum deux locuteurs qui échangent et défendent leur point de vue sur un même sujet, le débat peut parfois davantage ressembler à une séquence de plusieurs monologues. En ce qui concerne le degré de spontanéité de ces échanges, nous sommes dans une situation intermédiaire, dans la mesure où certains passages sont préparés en amont, tandis que d'autres sont plus spontanés.

¹⁶ La légitimité de travailler sur des conférences du type *TED Talk* peut être débattable. Il s'agit en effet de conférences qui, en raison de leur visée, peuvent apparaître comme étant moins naturelles, davantage jouées. Nous relevons néanmoins qu'il existe un corpus accessible en ligne (<https://yohasebe.com/tcse/>), qui recense près de 3200 conférences de ce type à des fins éducatives et scientifiques.

Le débat présente également une organisation interne qui lui est propre. En effet, comme le note Sandré (2013 : 179) le débat est une discussion « organisée et dirigée ». Les débats parlementaires britanniques sont dirigés par le président de la Chambre des Communes, qui va les orchestrer et donner la parole aux différents locuteurs. Ainsi l’alternance des tours de parole au sein des débats parlementaires est relativement régulée. Nous relevons cependant que cela n’empêche pas pour autant des interruptions du discours ainsi que des rappels à l’ordre de la part du président. De même, le genre du débat parlementaire implique également l’emploi de formulations routinisées, notamment en début et en fin de prise de parole.

Nous avons ainsi intégré au sein de notre corpus un débat parlementaire britannique, qui correspond au débat du 29 mars 2019 portant sur l’Accord de Retrait de l’Union Européenne. Ce débat présente l’avantage d’être accessible en ligne et de pouvoir être exploité aisément. Ce débat parlementaire représente environ 5 heures d’enregistrement pour environ 44200 mots.

3.2. Transcription et relevé d’occurrences

Les différents enregistrements que nous avons obtenus sont un outil précieux pour mener une analyse prosodique. Ils restent néanmoins un matériau brut dont l’analyse linguistique est difficilement réalisable s’ils ne sont pas accompagnés d’une transcription orthographique. Créer son propre corpus à partir d’enregistrements audios implique ainsi de transcrire ces données, de manière à faciliter leur visualisation et par la suite l’extraction des structures étudiées. Transcrire est toutefois une activité chronophage, comme le soulignent de nombreux chercheurs qui se sont attelés à la tâche (Svartvik, 2007 ; Wichmann, 2007 ; Herment, 2013). C’est pour cela que nous avons décidé de travailler en partie sur des enregistrements disponibles en ligne qui proposent une transcription de l’oral. Ceci est le cas pour les sections 2 et 3 du corpus, qui comportent des communications de conférence et le débat parlementaire. En ce qui concerne la section 1 du corpus, qui comporte des podcasts de la BBC, nous avons dû nous-même transcrire ces enregistrements. L’intégralité du corpus est disponible en version numérique et l’annexe 1 contient une notice afin de faciliter son utilisation.

Les transcriptions des sections 2 et 3 du corpus correspondent à ce que nous qualifierons de transcriptions pour le grand public. Il s'agit de transcriptions qui ont été réalisées pour suppléer ou accompagner l'audio. En ce sens, ce sont de transcriptions quelque peu idéalisées. Elles n'ont pas nécessairement pour visée un travail linguistique et sont ainsi réalisées de manière à être lisibles, et, nous ajouterions même, agréables à lire. Retranscrire intégralement ces deux sections du corpus n'était pas envisageable pour nous, étant donné le temps qui nous était imparti¹⁷. Nous avons ainsi choisi de cibler nos retranscriptions et de ne retranscrire que le co-texte étendu autour des occurrences que nous avons extraites.

Pour ce qui est de la section 1 du corpus, nous avons ce que nous qualifierons davantage de transcription linguistique. Il s'agit de transcriptions qui retranscrivent fidèlement le contenu du fichier audio, ce qui inclut les hésitations, les répétitions, les faux-départs, les marqueurs du discours, les chevauchements ainsi que tout autre phénomène perceptible auditivement. Les transcriptions en question ont été réalisées par nous-même ou nous ont gracieusement été données¹⁸.

A partir de ces données brutes, nous avons pu extraire manuellement les différentes occurrences présentant une variante de la structure étudiée. L'extraction s'est faite au fil de la transcription pour la section 1 du corpus. Pour ce qui est des sections 2 et 3, la transcription à elle seule ne pouvait pas nous permettre d'extraire les marqueurs étudiés. En effet, nous avons pu constater, en particulier pour la section 3, que les structures que nous étudions sont parfois élidées au sein des transcriptions. Nous avons ainsi dû procéder à une écoute attentive des différents enregistrements que nous avons comparés avec les transcriptions. Nous avons ainsi relevé au total 147 occurrences pour la section 1 du corpus, 326 pour la section 2 et 96 pour la section 3.

L'ensemble de ces occurrences peut être consulté dans l'annexe 3, qui présente chacune des occurrences dans son co-texte. Pour chacun de ces passages, nous avons extrait un fichier audio qui lui correspond et auquel est associée une transcription alignée sous Praat¹⁹. De manière à rendre compte de la dimension prosodique de ces extraits, nous avons transcrit ces passages en suivant les conventions de transcriptions suivantes que nous avons adaptées de Delomier et Morel (1986 : 158) :

¹⁷ Sur le long terme, nous envisageons de retranscrire ces deux sections, de manière à pouvoir les exploiter plus librement dans le cadre d'autres études linguistiques.

¹⁸ Nous remercions vivement les membres du groupe Oral Spontané Linguistique Anglaise (OSLiA) de nous avoir donné accès à la transcription de certains podcasts radiophoniques.

¹⁹ Praat est un logiciel de traitement du signal sonore disponible au lien suivant : <https://www.fon.hum.uva.nl/praat/>

Chapitre 1 : Choix méthodologiques : quels marqueurs ? quel corpus ?

- // les caractères notés entre deux / indique qu'une autre voix intervient de manière brève
- , indique une pause, même brève (, / ,, /,,, selon la durée de la pause)
- e OU erm indique un phénomène d'hésitation audible
- : indique un allongement d'un son
- MAJ indique une prononciation appuyée
- ° ° les caractères notés entre deux ° indiquent qu'ils ont été prononcés sur un ton plus bas que les paroles qui les encadrent
- [LAUGH] les crochets indiquent la présence d'un événement non-linguistique (rires, applaudissements...)
- [??] indique un événement qui n'a pas pu être transcrit

Dans ces transcriptions, les occurrences analysées seront soulignées en gras afin de faciliter la visualisation. Nous avons arbitrairement choisi de ne souligner que le segment initial, incluant la détermination (si présente), la pré-modification (si présente), le nom noyau, la post-modification (si présente) ainsi que la copule *be* (si présente). Nous utiliserons également des formes en gras *italicisé* pour attirer l'attention vers d'autres segments dans les extraits sélectionnés. Ces soulignements ne reflètent en aucun cas le fonctionnement prosodique de ces structures. Enfin, nous utiliserons également un surlignement grisé au sein des occurrences plus complexes, afin d'indiquer la portée de la structure, concept que nous expliciterons dans le chapitre 5.

Conclusion

Etant donné notre objet d'étude, les contraintes liées à cet objet d'étude et nos besoins, nous avons choisi de créer notre propre corpus pour mener à bien cette recherche. Le tableau 1 présente les informations chiffrées générales à propos du corpus que nous avons constitué. Nous sommes sensible au fait que ces trois sections n'occupent pas une part équitable au sein du corpus. Cela s'explique en partie par la facilité d'accéder à des conférences partiellement transcrites en plus grand nombre qu'à des podcasts radiophoniques. Nous devons néanmoins garder cela en mémoire lorsque nous proposerons des analyses quantitatives tout au long de ce travail.

	Section 1 : Podcasts BBC	Section 2 : Communications scientifiques	Section 3 : Débat parlementaire	Total
Durée	7h30	11h50	5h	24h20
Nombre de mots	83.600	111.000	44.200	238.800
Nombre d'occurrences	147	326	96	569

Tableau 1 : Informations générales à propos du corpus

Chapitre 2 : De la pseudo-clivée à la structure *the-N-is* : une fonction spécificationnelle

Traditionnellement, la pseudo-clivée, et par extension la clivée en *th-*, est associée à la classe des énoncés spécificationnels. Il s'agit d'un type d'énoncé à copule, qui présente le schéma syntaxique suivant, dans lequel la copule *be* prend une valeur d'identification, NP correspond à un syntagme nominal et YP est un segment de nature variable :

NP *be* YP

En ce qui concerne les structures dont le schéma syntaxique s'approche davantage du schéma *the-N-is*, cette appartenance catégorielle est controversée. Elle est défendue en particulier par Delahunty (2011, 2012) pour la structure *the thing is*, et partiellement²⁰ réfutée par Keizer (2013).

L'enjeu de ce chapitre sera donc de présenter une synthèse du fonctionnement des énoncés spécificationnels. Pour ce faire, nous reviendrons tout d'abord sur la place occupée par les énoncés spécificationnels au sein de la classe des énoncés à copule. Nous étudierons ensuite le fonctionnement syntaxique de ces énoncés, puis leur fonctionnement pragmatique. Nous aurons recours à des occurrences empruntées aux différents travaux consultés, qui sont essentiellement des exemples recueillis à l'écrit ou par introspection.

²⁰ Nous employons ici le terme « partiellement » car Keizer (2013) réfute assez catégoriquement cette appartenance catégorielle, puis revient de manière plus nuancée sur ses propos lors d'une communication de 2019 et note que certaines structures, employées dans des contextes spécifiques, peuvent appartenir à la classe des énoncés spécificationnels.

1. Les énoncés à copule : vers une typologie sémantique

Partant du principe que le fonctionnement de la construction pseudo-clivée découle de propriétés plus générales associées aux énoncés présentant une forme de la copule *be*, Akmajian (1970), puis Higgins (1973), proposent d'étudier la pseudo-clivée en parallèle à d'autres énoncés à copule. Le terme « énoncé spécificationnel » (*specificational copular sentence* si l'on suit la terminologie anglo-saxonne) par opposition au terme « énoncé prédicationnel » (*predicational copular sentence*) se trouve ainsi dans leurs travaux et permet de distinguer les différentes valeurs que peut prendre la copule. Cette catégorisation se trouve également étoffée chez Declerck (1988) ou encore Mikkelsen (2005, 2011). Nous reviendrons ainsi sur les propriétés permettant de distinguer différents types de fonctionnement. Pour ce faire, nous nous concentrerons dans un premier temps sur la distinction faite entre énoncés spécificationnels et énoncés prédicationnels, qui constituent deux catégories majeures des énoncés à copule. Nous proposerons ensuite une synthèse des différentes typologies sur les énoncés à copule, qui font état d'une à trois catégories supplémentaires.

1.1. Spécification vs. prédication

Initialement, les travaux sur les énoncés à copule avaient pour ambition de différencier les deux exemples suivants, que nous empruntons à Akmajian (1970 : 162) :

7. The first candidate for the trip to Mars is Spiro Agnew.

8. The first candidate for the trip to Mars is short and fat.

Nous avons affaire à deux énoncés non-authentiques qui partagent le schéma prototypique des énoncés à copule. Les deux énoncés présentent une forte ressemblance liée au fait que le segment initial (NP) est le même. En revanche, le constituant final (YP) varie. Dans l'exemple 7, il s'agit d'un syntagme nominal qui contient un nom propre, tandis que dans l'exemple 8, il s'agit d'un syntagme adjectival, qui comprend deux adjectifs coordonnés.

Dans ces deux exemples, Akmajian montre que la copule *be* prend deux sens, le sens spécificationnel étant illustré par l'exemple 7 et le sens prédicationnel par l'exemple 8. Les termes « prédicationnels » et « spécificationnels », employés par Akmajian (1970) puis largement repris dans les travaux de Higgins (1973), Declerck (1988), Den Dikken (2005) ou

encore Mikkelsen (2011), sont le reflet d'une distinction élémentaire dans le sémantisme véhiculé par la copule dans ces deux types d'énoncés.

Nous reviendrons tout d'abord sur l'exemple 8. L'enjeu de cet énoncé est de prédiquer des propriétés, à savoir « short and fat », au sujet grammatical « the first candidate for the trip to Mars ». Comme le note Declerck (1988 : 91), pour de nombreux linguistes et notamment Halliday (1970), un énoncé prédicationnel permet ainsi d'indiquer l'appartenance d'une entité à une classe. Ainsi, dans cet exemple, nous pouvons affirmer que « The first candidate for the trip to Mars » appartient à la classe des personnes « short and fat ».

Le sémantisme de la copule *be* dans les énoncés spécificationnels diffère. En effet, si l'on observe à nouveau l'exemple 7, l'enjeu n'est pas de prédiquer une qualité au sujet grammatical. Il en va de même pour les constructions pseudo-clivées. Nous empruntons l'exemple suivant à Akmajian (1970 : 18) :

9. What Herman bought was that tarantula.

Depuis les travaux d'Akmajian (1970), qui ont amorcé la recherche sur les énoncés à copule, la description qui persiste à travers les différents travaux pour exprimer le fonctionnement des énoncés spécificationnels de manière générale, et donc des pseudo-clivées, est la suivante (1970 : 163) :

The clause of the clefted sentence contains a semantic variable (represented by the Wh-word), and this variable is specified by the post-copular item.

Cette description des énoncés spécificationnels est valable pour la construction pseudo-clivée. Elle est également transposable aux énoncés à copule spécificationnels de manière générale. Suivant cette logique, dans l'exemple 7, nous pouvons considérer que la variable correspond à « the first candidate for the trip to Mars » et qu'elle est spécifiée par la valeur « Spiro Agnew ». Dans l'exemple 9, la variable, qui correspond à « What Herman bought », est spécifiée par la valeur « that tarantula ». L'enjeu global des énoncés spécificationnels est alors de rendre possible l'identification de la variable, ou de manière plus générale d'identifier ce à quoi renvoie la variable, son référent, en la spécifiant. Il est par ailleurs communément admis (voir Declerck, 1988 ; Akmajian, 1970) que la variable est un segment présupposé qui véhicule de l'information ancienne, tandis que la valeur correspond à un segment qui véhicule de l'information nouvelle.

Cette distinction entre énoncé prédicationnel et énoncé spécificationnel se retrouve également, dans une certaine mesure, dans la distinction que proposent Groussier et Rivière (1996) entre identification stricte et identification partielle dans leur définition de l'identification :

Opération de repérage à l'issue de laquelle le repéré est considéré comme totalement ou partiellement identique au repère.

1) Dans l'identification stricte, repéré et repère sont deux désignations d'une même entité. La seule différence est l'ordre dans lequel ils sont mentionnés [...]

2) On a identification partielle dans les cas où le résultat de l'opération d'identification n'est pas l'identité des deux termes, mais l'intégration de la définition notionnelle du deuxième terme à la définition notionnelle du premier.

Selon cette conception de l'identification, les énoncés prédicationnels et les énoncés spécificationnels relèvent tous deux d'une forme d'identification. Néanmoins, la spécification s'apparente à une identification stricte, tandis que la prédication s'apparente à une identification partielle. Dans certains cas, lorsque la copule exprime une identification partielle, le terme de relation d'appartenance²¹ est parfois employé (Khalifa, 2005).

Selon Higgins (1973), le fonctionnement des énoncés spécificationnels est tel que la variable s'apparente à l'entête d'une liste et en cela présente ce qu'il appelle « a list reading ». L'enjeu de l'énoncé spécificationnel est de permettre à l'énonciateur de sélectionner un élément de cette liste qui va correspondre à la variable représentée par cet entête. La valeur correspond à un élément unique qui va être assigné à la variable. Declerck (1988), fondant ses remarques sur les travaux de ses prédécesseurs, note alors que cette lecture sémantique de l'énoncé spécificationnel signifie que la valeur assignée à la variable l'est de manière exhaustive. En d'autres termes, cela implique qu'il n'existe qu'un seul et unique élément pouvant instancier la valeur.

Les énoncés spécificationnels possèdent ainsi tous un élément nominal en position initiale. Il peut s'agir d'un syntagme nominal (exemple 7) ou d'une relative nominale (exemple 9). Cet élément nominal s'apparente à une variable à laquelle va être assignée une valeur qui peut prendre différentes formes, sur lesquelles nous reviendrons en 2.1. Néanmoins, comme nous pouvons le voir à travers ces exemples et comme nous le verrons par la suite, les travaux sur les énoncés spécificationnels se concentrent essentiellement sur les cas où la valeur correspond à un syntagme nominal.

²¹ Cette relation d'appartenance n'est pas sans rappeler les propos de Declerck (1988) cités précédemment dans cette partie, reprenant Halliday (1970), pour qui la prédication est un moyen d'indiquer qu'un segment appartient à une classe.

Si la distinction entre énoncé spécificationnel et prédicationnel semble aller de soi au vu des exemples 7 à 9, certaines occurrences s'avèrent ambiguës. En dehors de tout contexte, elles peuvent relever à la fois d'une lecture prédicationnelle et spécificationnelle. C'est le cas de l'exemple suivant, que nous empruntons à Akmajian (1970) :

10. What he wants his next wife to be is fascinating.

Si l'on adopte une lecture prédicationnelle de cet énoncé, on comprend alors que le segment final (YP), « fascinating », est une qualité qui est prédiquée au sujet « what he wants his next wife to be ». En l'absence de tout contexte, il ne nous est pas possible d'indiquer concrètement ce à quoi renvoie la relative nominale. Nous pouvons néanmoins affirmer que, peu importe ce à quoi renvoie la relative nominale, l'énonciateur juge cela fascinant.

Si l'on adopte une lecture spécificationnelle de l'énoncé, on comprend que « fascinating » correspond à la valeur instanciée à la variable « what he wants his next wife to be ». Nous pourrions alors reformuler l'énoncé de la manière suivante :

10'. He wants his next wife to be fascinating.

Dans cet exemple, l'absence de contexte contribue à l'ambiguïté de l'énoncé. Comme le note Akmajian (1970 : 171), l'ajout de contexte peut faire pencher la balance vers une lecture prédicationnelle ou spécificationnelle. En l'occurrence, l'ajout contextuel qu'il propose contribue à une lecture prédicationnelle de l'énoncé :

10''. What he wants his next wife to be is fascinating – believe it or not, he wants her to be dull and boring.

Dans cet exemple, une lecture spécificationnelle serait en effet contradictoire avec la suite de l'énoncé. Ceci laisse ainsi supposer qu'au sein d'occurrences authentiques, le contexte pourrait permettre, en général, de lever l'ambiguïté.

1.2. De multiples typologies

La typologie proposée par Akmajian (1970) se limite à une distinction entre énoncé prédicationnel et énoncé spécificationnel. Des travaux plus récents proposent d'affiner cette typologie. Ils distinguent alors un à trois types d'énoncé à copule supplémentaires. D'un auteur à un autre, la tendance est à l'expansion de la typologie (Higgins, 1979 ; Declerck 1988 ; Den Dikken 2005 ; Mikkelsen 2005, 2011) ou au contraire à la réduction de la typologie (Heggie, 1988 ; Moro, 1988). La terminologie employée varie également et l'on retrouvera ainsi d'un chercheur à un autre des termes différents qui renvoient à un même type d'énoncé à copule. Nous proposerons ici un aperçu de cette expansion typologique. Nous montrerons ainsi que l'appellation « énoncé à copule » renvoie à une variété d'énoncés qui partagent des similitudes parce qu'ils présentent une forme de la copule *be*, mais qui sont employés avec des visées différentes.

Un premier type d'énoncé à copule relevé par Declerck (1988) ainsi que Den Dikken (2005, 2007) est l'énoncé à copule identificationnel. C'est ce que nous retrouvons au sein de l'exemple suivant, que nous empruntons à Declerck (1988) :

11. Who's that man? - That man is John's brother.

Ce type d'énoncé à copule se retrouve sous l'appellation *identificational copular sentence* chez Higgins (1973). Le segment initial (NP) de ce type d'énoncé à copule correspond soit à un pronom, soit à un syntagme nominal déterminé par un démonstratif.

Contrairement aux énoncés spécificationnels, cet énoncé ne se comprend pas comme assignant la valeur « John's brother » à la variable « that man ». Dans cet exemple, il y a une identification qui est opérée entre le segment NP et le segment YP. Cependant, contrairement aux exemples 8 et 9, l'identification ne se fait pas de manière exhaustive. Autrement dit, dans l'exemple 11, nous pourrions affirmer que cet homme est le frère de John, mais d'autres segments pourraient instancier la position de YP. De plus, la présence du déterminant démonstratif « that » au sein du segment NP tend à indiquer que son référent a déjà été en partie repéré en amont. L'enjeu de tels énoncés est donc d'identifier un segment dont le référent a déjà été identifié en amont en fournissant une description.

Nous relevons ainsi que les exemples tels que 11 sont proches des énoncés spécificationnels, étant donné l'identification que permet la copule *be*. Afin d'éviter toute confusion, Declerck (1988) renvoie à ces énoncés à travers le terme « *descriptively-*

identifying copular sentences » par opposition aux énoncés spécificationnels, qui eux sont davantage des « ‘specificationally’-identifying copular sentences ». Declerck (1988 : 96) juge également que l’identification est plus complète dans le cas des énoncés du type « *descriptively-identifying* », dans la mesure où le segment NP correspond à un syntagme nominal comprenant un déictique tandis que le segment YP correspond à un syntagme qui renvoie à la description. Nous avons donc une identification du fait que ce à quoi renvoie NP peut être identifié dans le contexte situationnel et peut également être décrit, voire être nommé. Ce type d’énoncé à copule survient alors lorsque l’identification situationnelle du référent du segment NP à travers l’emploi du déictique n’est pas suffisante pour identifier le référent. La copule *be* ainsi que le segment YP fournissent alors une description qui permettra une identification plus complète.

Un second type d’énoncé à copule relevé par Declerck (1988) correspond aux énoncés du type « *identity statement* », que l’on retrouve également sous l’appellation « *equative* » chez Mikkelsen (2011) :

12. Dr Jekyll is Mr Hyde.

Selon Declerck (1988), la particularité de ces énoncés réside dans le fait qu’ils peuvent être paraphrasés de la manière suivante : « NP is the same (person /object) as YP » :

12’. Dr Jekyll is the same person as Mr Hyde.

Alors que dans les énoncés du type *descriptively-identifying*, l’enjeu de l’énoncé à copule est d’identifier le référent du segment NP à travers une description, il s’agit ici d’indiquer une relation d’identité entre deux entités déjà repérées en amont. La classe des énoncés à copule du type *identity statement* ne fait cependant pas consensus. Comme le note Declerck (1988 : 110), pour certains, cette catégorie se confond avec les énoncés spécificationnels ou les énoncés du type *descriptively-identifying*, pour d’autres il s’agirait même d’un énoncé prédicatif.

Un dernier type d’énoncé à copule mis en avant par Declerck (1988) correspond aux énoncés du type « *definition* » :

13. A motor car is a vehicle that has four wheels and is propelled by an internal combustion engine.

Comme le suggère la terminologie employée et comme en atteste cet exemple, il s’agit d’un type d’énoncé dont l’enjeu est de définir. Contrairement aux énoncés spécificationnels ou aux énoncés du type *descriptively-identifying*, l’enjeu n’est pas d’identifier ce à quoi renvoie le segment NP, mais plutôt d’identifier ce que dénote le segment NP.

Les typologies reposent ainsi non seulement sur le sens global des énoncés à copule, mais également sur leur fonction en discours, qui, cependant, est appréhendée en l'absence de tout contexte. Les énoncés à copule varient ainsi dans leur fonctionnement. L'enjeu de ces énoncés peut être de prédiquer une qualité, de spécifier un référent, d'identifier en décrivant, d'indiquer une relation d'identité ou encore de fournir une définition²².

Dans la littérature, le bien-fondé de ces distinctions est parfois remis en question. En effet, certains travaux considèrent que seule la distinction entre énoncé prédicationnel et spécificationnel est pertinente. Pour d'autres, les énoncés du type *descriptively-identifying* » et *identity statement* sont regroupés sous le terme *equative* ou sont classés comme étant des énoncés spécificationnels. Ces divergences sont à mettre en lien avec le sens véhiculé par la copule *be*. D'une certaine manière, les énoncés à copule réalisent tous une forme d'identification. Cependant, comme le note Dufaye (2005 : 2), en dépit du fait que l'on envisage généralement l'identification comme une opération homogène, on reconnaît en linguistique différents degrés et/ou niveaux d'identification.

A travers ces différents énoncés à copule, nous observons que l'identification qu'opère *be* peut revêtir des nuances de sens. Il est ainsi nécessaire de comprendre quels sont les paramètres qui peuvent permettre de différencier ces catégories d'énoncé à copule. En cela, les propos de Den Dikken (2011 : 298) sont éclairants :

For both Higgins and Declerck, the typology of double-NP copular sentences is in large measure a function of the referentiality of the two noun phrases that constitute them, as well as the discourse function of the various copular sentences (usable as answers to questions, list readings, focus/presupposition), their syntactic properties (reversibility [...]) and their intonational properties.

Il est alors nécessaire d'intégrer d'autres niveaux d'analyse qui d'une part vont permettre d'expliquer l'existence de différents types d'énoncés à copule et vont d'autre part produire des critères afin de les différencier. Ainsi, de nombreuses études auxquelles nous renverrons au cours de notre synthèse s'intéressent à la fois à la dimension pragmatique de ces énoncés, en étudiant la question de la référentialité, et à la dimension syntaxique, en proposant des tests qui permettent de distinguer certains types d'énoncé à copule.

²² Un tableau de synthèse de ces différents types d'énoncés à copule sera présenté en 3.2. de ce chapitre.

2. Propriétés syntaxiques des énoncés à copule

Nous avons relevé précédemment que les énoncés à copule suivent un même schéma syntaxique du type « NP *be* YP ». Le schéma syntaxique global en soi ne constitue donc pas un élément discriminant suffisant pour différencier les énoncés spécificationnels des énoncés prédicationnels, ce que note Declerck (1988). C'est au niveau du segment final (YP) que se jouent des variations qui peuvent avoir un impact sur le sens global de l'énoncé et son fonctionnement.

2.1. Nature variable du segment YP

Une majorité des travaux que nous avons consultés pour réaliser cette synthèse proposent des exemples inventés de toutes pièces. L'enjeu de ces travaux n'est, par ailleurs, pas de traiter de la représentativité ou de la fréquence des différents types d'énoncé à copule, ni même de les étudier dans leur contexte d'apparition plus large. Il s'agit essentiellement de comprendre les mécanismes qui rendent possible l'existence de différents types d'énoncé à copule. Ainsi, les travaux n'ont pas visé à rendre compte de la nature variable du segment YP, mais permettent tout de même un premier aperçu.

Reprenons les exemples 7 et 8 de notre introduction :

7. The first candidate for the trip to Mars is Spiro Agnew.

8. The first candidate for the trip to Mars is short and fat.

Si l'on s'intéresse à la nature syntaxique des constituants des deux énoncés, nous observons qu'il n'y a aucune variation sur le constituant initial (NP), qui dans les deux cas correspond à un groupe nominal. En revanche, comme nous l'avons noté précédemment, dans l'exemple 7, le segment YP correspond à un groupe nominal, et même plus précisément un nom propre, tandis que dans l'exemple 8, il s'agit d'un groupe adjectival. Dans ces deux exemples, c'est la nature du segment YP qui va induire deux lectures différentes. Nous pouvons dès lors nous demander dans quelle mesure cette variabilité va influencer sur le fonctionnement global de ces énoncés.

Higgins (1973 : 203-204) note tout d'abord qu'on observe une variabilité en ce qui concerne la nature des constituants pouvant instancier la position YP au sein des énoncés prédicationnels et des énoncés spécificationnels :

The Predicational Predicate may consist of the copula with an adjective phrase or Predicational noun phrase as predicate complement, or most kinds of verb phrase. The Specificational Predicate may consist of the copula with various kinds of items which I will refer to as Specificational phrases, such as noun phrase, adjective phrases and verb phrases, or with a sentence, as predicate complement.

Les énoncés prédicationnels et spécificationnels ont des catégories définies de constituants pouvant instancier la position YP. La liste des constituants pouvant instancier la valeur dans un énoncé spécificationnel recouvre néanmoins partiellement celle des constituants pouvant instancier cette même position dans un énoncé prédicationnel. Ceci peut alors produire des occurrences ambiguës pour lesquelles plusieurs lectures sont imaginables, ce qui était le cas avec l'exemple 10. La nature du segment YP, bien que pouvant être déterminante et faire ainsi pencher la balance vers une lecture spécificationnelle ou prédicationnelle, peut malgré tout donner lieu à des ambiguïtés.

Nous observons également que les énoncés spécificationnels disposent d'une plus grande flexibilité syntaxique. Les propos de Higgins (1973) indiquent en effet que la liste de la nature des constituants pouvant instancier YP est plus restreinte pour les énoncés prédicationnels que pour les énoncés spécificationnels. A travers nos lectures, nous avons pu constater que la valeur peut être instanciée par des constituants de nature syntaxique variable, comme le montrent ces exemples relevés chez Declerck (1988) et Mikkelsen (2004, 2011) :

- Un groupe nominal :

14. What John loves most is Mary's hair.

- Un groupe adjectival :

15. What Mary is is concerned only about herself.

- Un groupe verbal :

16. What he did was write a letter.

- Une proposition infinitive :

17. What I like to do is to walk on my own.

- Une proposition complétive :

18. What students regret is that commuting takes so much time.

Den Dikken (2006 : 296) note néanmoins que le format général retenu pour les énoncés à copule n'est pas « NP *be* YP » mais plutôt « NP *be* NP », dans lequel à la fois les éléments avant et après la copule correspondent à des groupes nominaux. Cette surreprésentation des énoncés à copule du type « NP *be* NP » est également relevée par Mikkelsen (2011 : 1806).

L'étude de la nature variable du segment YP, bien que révélatrice des propriétés de certains types d'énoncé à copule, ne permet pas à elle seule de distinguer les énoncés prédicationnels des énoncés spécifiques.

2.2. Quels tests syntaxiques ?

2.2.1. Prédication et gradation

Le fonctionnement sémantique de l'énoncé prédicationnel se caractérise par le fait que le segment YP est un groupe adjectival. Il est ainsi gradable, comme l'explique Akmajian (1970 :164) :

Predication is a semantic relation which admits comparison and modification of degree, while specification is a semantic relation which in some sense implies uniqueness, and there can be no modification of degree.

Les modifications suivantes seront donc possibles lorsque l'on a affaire à un énoncé prédicationnel et feront partie des tests syntaxiques possibles pour montrer l'appartenance d'un énoncé à la classe des énoncés prédicationnels :

8'. The first candidate for the trip to Mars is very short and fat.

8''. The first candidate for the trip to Mars is shorter and fatter.

De telles modifications ne seront pas possibles avec les énoncés spécifiques, ni même les énoncés du type *identity statement*, *definition* ou *descriptively-identifying* :

7'. *The first candidate for the trip to Mars is very Spiro Agnew.

11'. *That man is very John's brother.

12'. * Dr Jekyll is very Mr Hyde.

13'. * A motor car is very a vehicle that has four wheels and is propelled by an internal combustion engine.

Cette particularité des énoncés prédicationnels émane d'une part de la nature du segment YP mais également de la relation qui unit le segment NP au segment YP. En effet, en raison de sa nature, l'adjectif gradable peut être modifié par un adverbe ou être mis sous sa forme comparative, ce qui n'est pas le cas pour un syntagme nominal²³. De plus, la relation de prédication est également compatible avec ces modifications. En revanche, la spécification, qui s'apparente à une forme d'identification, implique une relation d'identité stricte entre les segments NP et YP et ne permet donc pas de telles modifications, comme le note Akmajian (1970 :164) :

[O]ne can say that someone is very fat, or somewhat tall, or that someone is taller than someone else. However, one cannot say that Jones is somewhat the man who robbed the bank, or that he is more the man who robbed the bank than he is the man who lives on the corner. Jones either is or is not the man who robbed the bank, and there can be no sense of modification of degree.

L'ajout d'un adverbe ou de la forme comparative peut donc permettre de lever certaines ambiguïtés en contexte. En revanche, en dehors de tout contexte, l'exemple 3, qui pouvait relever d'une lecture prédicationnelle ou spécificationnelle, reste ambigu :

10'. What he wants his next wife to be is very fascinating.

2.2.2. Spécification et réversibilité

Dans une majorité des travaux sur les énoncés à copule, les énoncés spécificationnels sont illustrés à travers des exemples qui suivent majoritairement le schéma syntaxique « NP₁ be NP₂ ». De ce fait, il est communément admis que les constituants autour de la copule peuvent être inversés. Ainsi le schéma syntaxique « NP₂ be NP₁ » est tout aussi acceptable. En ce qui concerne le contenu propositionnel, il est vrai que les énoncés 7 et 7' sont quasi-identiques :

7. The first candidate for the trip to Mars is Spiro Agnew.

7'. Spiro Agnew is the first candidate for the trip to Mars.

Pour Akmajian (1970 : 169), le fait que les énoncés prédicationnels ne soient pas réversibles fait de cette caractéristique un prérequis pour le statut d'énoncé spécificationnel. On observe en effet que l'inversion rendrait l'énoncé peu acceptable :

8'. ? Fat and short is the first candidate for the trip to Mars.

²³ Dans le cas où un syntagme nominal est employé de manière qualitative dans un énoncé prédicationnel (ex : The first candidate for the trip to Mars is a coward), l'emploi possible de l'adverbe « such » démontre également la nature prédicationnelle de l'énoncé.

Declerck (1988) tient néanmoins des propos plus nuancés à ce sujet et propose une liste des cas dans lesquels l'inversion n'est pas possible, notamment à cause de contraintes pragmatiques. Nous reviendrons sur deux de ces exceptions, qui correspondent à des contraintes sémantico-pragmatiques et qui présenteront un intérêt dans le cadre de cette étude.

Pour les énoncés dans lesquels le segment YP est relativement court, ce qui est le cas lorsque l'on a affaire à un groupe nominal, l'inversion est généralement possible. En revanche, ce n'est pas le cas pour les énoncés dans lesquels YP est relativement long, qui sont nettement moins représentés dans les travaux sur les énoncés spécificationnels, comme le montre cet exemple que nous empruntons à Declerck (1988) :

19. Our strategy is to deny every charge that is made against us.

19'. ? To deny every charge that is made against us is our strategy.

Dans cet exemple, le segment YP correspond à une proposition infinitive relativement longue, comparée au segment NP. Ici, le principe de réversibilité censé être caractéristique des énoncés spécificationnels est discutable selon Declerck (1988). En effet, l'énoncé de départ est ici soumis au principe d'*end-weight*, selon lequel les éléments plus longs, considérés comme étant plus lourds, sont généralement placés en fin d'énoncé, tandis que la position sujet est généralement laissée à des constituants plus courts. Ceci est une des raisons pour lesquelles l'exemple 19' est difficilement acceptable, bien que grammatical.

Une autre contrainte pragmatique émerge du fait que dans la mesure du possible, un énoncé aura tendance à avoir comme *topic*²⁴ (ou thème) un élément qui a été mentionné précédemment. En ce sens, il véhicule généralement de l'information ancienne et contribue à la cohérence thématique de l'énoncé. Ceci est illustré par l'exemple de Declerck (1988) :

20. What's the problem? - The problem is that I have no influential friends.

20'. ? What's the problem? - That I have no influential friends is the problem.

Dans l'énoncé 20, le sujet grammatical de la réponse est une reprise directe d'un élément présent dans la question. Il y a une continuité topicale entre les deux énoncés. L'énoncé 20', en revanche, semble maladroit car il ne respecte pas ce principe de continuité topicale. Cette contrainte montre que, bien qu'en terme de contenu propositionnel les énoncés 20 et 20' soient équivalents, ils ne se valent pas pour autant et se rencontreront dans des contextes différents.

²⁴ Nous reviendrons plus précisément sur les différentes acceptions de ce terme au chapitre 2. Le terme *topic* est ici considéré sous l'angle syntaxique comme étant le premier constituant syntaxique de l'énoncé.

Nous pourrions nous attarder sur d'autres limites à la réversibilité, mais cela dépasserait le cadre de notre recherche. Ces différents exemples montrent néanmoins que le critère de réversibilité rencontre à la fois des contraintes d'ordre pragmatique. De plus, cette réversibilité peut dans une certaine mesure être acceptable pour les autres types mineurs d'énoncés à copule. Les énoncés du type *identity statement* sont tout aussi réversibles que les énoncés spécificationnels :

12''. Mr Hyde is Dr Jekyll.

En ce qui concerne les autres types mineurs, la réversibilité pourrait également être possible, par exemple pour les énoncés du type *definition*. En revanche, selon Declerck (1988 : 113), sous leur forme inversée, de tels énoncés ne seraient plus du type *definition* :

13'. A vehicle that has four wheels and is propelled by an internal combustion engine is a motor car.

Pour ce qui est des énoncés du type *descriptively-identifying*, ceux-ci ne seraient pas réversibles, comme le montre l'exemple cité par Declerck (1988) :

21. Bill ? Who's Bill ? - He's that man over there.

21'. *That man over there is he.

L'inversion ici n'est pas recevable, notamment parce que le segment NP est un pronom sujet. Pour que l'inversion soit grammaticalement correcte, le pronom sujet devrait également devenir pronom complément. En revanche, pour l'exemple 11, qui est également tiré de Declerck (1988) et qui est associé aux énoncés du type *descriptively-identifying*, l'inversion est possible :

11''. John's brother is that man.

La réversibilité, qui est posée comme une propriété des énoncés spécificationnels, a donc ses limites. En effet, le critère de réversibilité n'est pas nécessairement spécifique aux énoncés spécificationnels. Ce test syntaxique convient tout à fait aux énoncés prototypiques suivant un schéma syntaxique du type « NP *be* NP ». Dès lors que l'on s'éloigne de ces énoncés qui sont étudiés hors-contexte et qui relèvent de la micro-syntaxe, ce test n'est plus applicable. La réversibilité ne semble ainsi pas être un critère discriminant en ce qui concerne les énoncés spécificationnels. Dans les cas où celle-ci est possible, ce test nous permet tout au plus d'affirmer que nous n'avons pas affaire à un énoncé prédicatif.

3. Fonctionnement pragmatique des énoncés à copule

Dès les travaux de Akmajian (1970), la dimension pragmatique a été placée au cœur de la recherche sur les énoncés spécificationnels, à travers l'étude de la nature de la référence des segments NP et YP. Si les concepts de « référence » et « référentialité » sont incontournables dans l'étude des énoncés à copule, leur définition ne fait pas consensus. Nous reviendrons ainsi dans un premier temps sur ces concepts et leur définition. Dans un second temps, nous les étudierons dans le cadre des énoncés à copule. Enfin, nous reviendrons sur les travaux de Heller (2005) qui propose d'abandonner le concept de référentialité pour celui de « discriminabilité » pour ce qui est des énoncés spécificationnels.

3.1. Des acceptions diverses du terme « référentialité »

Nos lectures sur la référentialité nous ont menée vers des travaux qui s'éloignent de la linguistique à proprement parler²⁵. Ainsi, une partie des références majeures sur le sujet relève davantage de la philosophie. Proposer un état de l'art ou espérer résoudre les problèmes soulevés par cette notion dépasse amplement l'objet de notre recherche. Nous exposerons ici dans un premier temps certains fondements et certaines distinctions qui ont été relevées sur la référentialité et qui nous semblent être pertinents pour le cadre de notre étude. Dans un second temps, nous verrons dans quelle mesure la notion de référentialité s'applique aux énoncés à copule.

Le verbe « référer » renvoie à la capacité qu'ont certaines expressions linguistiques à renvoyer à quelque chose de spécifique soit dans le monde extralinguistique, soit dans un monde imaginaire. Une expression est référentielle lorsqu'elle permet à un interlocuteur d'identifier ce à quoi elle réfère. Ainsi, Huddleston & Pullum (2002 : 399) notent :

We will say that a linguistic expression has reference if, by using it on a given occasion, a speaker intends it to pick out some independently distinguishable entity, or set of entities, in the real world (or in some fictional world). By 'independently distinguishable', we mean distinguishable by properties other than those inherent in the meaning of the expression itself.

²⁵ Nous pouvons notamment citer les travaux de Russel (1905), Strawson (1950), Frege (1892) et Mill (1843), qui sont présentés comme les fondements des travaux sur la notion de référence. Pour notre part, nous nous sommes limitée aux ouvrages généraux les mentionnant dans un ancrage davantage linguistique.

Les travaux autour de la référence et de la référentialité cherchent ainsi à savoir ce qui permet à une expression de référer. Il ressort de ces travaux que la référence est un phénomène qui relève à la fois de la pragmatique et de la sémantique.

Dans la conception pragmatique de la référence, une expression référentielle est une expression qui, dans une situation particulière, va permettre l'identification du référent. Ainsi, Abbot (2010 : 2) note :

It is clear that people use linguistic expressions to identify entities they are talking about. When we speak of reference in this case, it is the three-place relation that holds when speaker *x* uses expression *y* to identify entity *z*. Since we are talking about the **use** of language here, we are talking about reference as a PRAGMATIC phenomenon.

Les tenants de cette conception uniquement pragmatique conçoivent alors que les expressions linguistiques ne sont pas intrinsèquement référentielles. La référentialité de ces expressions émerge de l'emploi que le locuteur fait de ces expressions dans un contexte précis. Le philosophe britannique P.F. Strawson note à ce sujet : « Referring is not something an expression does; it is something that someone can use an expression to do ». Bach (2008) parle alors ici de *speaker reference*. Chen (2009 : 1659) note également :

A pragmatically referential NP [...] is one which is used by the speaker to refer to an entity, or a set of entities, in the universe of discourse that is of specific reference to the speaker.

En général, les expressions qui sont référentielles ne le sont cependant pas uniquement à cause de l'emploi qu'en fait un locuteur dans un contexte unique. Les travaux que nous avons consultés (Abbot, 2010 ; Bach, 2008 ; Chen 2009) s'accordent sur le fait que la référence peut se faire par ou conjointement avec d'autres ressources, et notamment les ressources linguistiques et sémantiques. Abbot (2010 : 2-3) explique d'ailleurs :

The investigation of logic—a family of unspoken languages developed for the study of mathematics—makes it convenient and natural to abstract away from language users. As a result there arose a tradition of speaking of linguistic expressions by themselves as referring or having a reference. When we think of reference in this way we are thinking of it as a semantic phenomenon, relating linguistic expressions directly to things out in the world.

Suivant une acception purement sémantique, il est admis que certaines expressions linguistiques, en dehors de toute considération pour le contexte dans lesquelles elles sont énoncées, sont auto-suffisantes et permettent l'identification du référent. Nous pensons par exemple à des expressions comme « The capital of France » ou encore « The Queen of England », qui sont généralement qualifiés de « termes singuliers ». En raison du sémantisme des termes qui composent ces expressions, la liste des potentiels référents est réduite à une entité unique : Paris pour la première expression, la reine Elisabeth II pour la seconde. Est alors

référentielle toute expression dont la dénomination se suffit à elle-même pour permettre à un locuteur de l'identifier. Par opposition, une expression non-référentielle est alors une expression dont la dénomination n'est pas suffisante pour permettre au locuteur ou à l'interlocuteur de l'identifier.

Pour en revenir au traitement de la référentialité au sein des énoncés à copule, Den Dikken (2011 : 298) relève, à juste titre, que la définition de ce terme ne fait lui-même pas consensus dans les travaux portant sur les énoncés à copule. Il observe ainsi une différence entre les travaux de Higgins (1973, 1979) et Declerck (1988) :

Higgins and Declerck disagree on the proper definition of 'referential', however. Higgins follows Strawson (1950) and Geach (1970b) in taking 'referentiality' to be about 'what a proposition is about'. Declerck, on the other hand, avails himself of a subtler approach to referentiality, making distinctions not just between referring and non-referring NPs but also, within the set of referring NPs, between weakly and strongly referring NPs [...].

Deux points de vue majeurs sont soulevés en ce qui concerne la question de la référentialité des constituants dans les énoncés à copule. Les travaux de Higgins (1973) ainsi que ceux de Akmajian (1970) proposent une distinction binaire entre expressions référentielles et expressions non-référentielles. Declerck (1988) suit une approche plus affinée dans laquelle la notion de référentialité est appréhendée selon un continuum dans lequel référentialité et non-référentialité représentent les deux extrémités. Il considère qu'il n'existe pas de frontière nette entre les expressions référentielles et non-référentielles et propose ainsi un gradient allant de *weakly referring* à *strongly referring*.

Dans le cadre des énoncés à copule, il est alors généralement admis que ce qui permet de les distinguer les uns des autres, c'est la référentialité des constituants NP et YP qui varie. En fonction de la manière dont sont associés ces différents constituants dont la référentialité est variable, nous aurons alors affaire à l'un ou l'autre type d'énoncé à copule.

3.2. Référentialité au sein des énoncés à copule

Declerck (1988) propose d'étudier la question de la référentialité en relation avec la typologie qu'il dresse. Si l'on revient sur les exemples 7 et 8, il est admis qu'il existe des différences majeures en termes de référentialité :

7. The first candidate for the trip to Mars is Spiro Agnew.

8. The first candidate for the trip to Mars is short and fat.

Nous avons vu précédemment que l'exemple 7 est un énoncé spécificationnel dans lequel l'enjeu est d'identifier qui est « The first candidate for the trip to Mars » en spécifiant son identité. Suivant le raisonnement d'Akmajian, la variable, « The first candidate for the trip to Mars » ne renverrait donc pas dans cet énoncé à un référent identifié dans le monde extralinguistique et serait donc faiblement référentielle. En revanche, la valeur, « Spiro Agnew » renverrait à un animé humain et plus particulièrement à un homme politique américain. Elle possède donc un référent dans le monde extralinguistique. En cela, la valeur dans cet exemple est référentielle. Pour les énoncés spécificationnels, il est ainsi généralement admis que la variable est faiblement référentielle, tandis que la valeur est référentielle.

Pour ce qui est de l'exemple 2, nous avons vu précédemment qu'il s'agissait d'un énoncé prédicationnel dans lequel l'enjeu est de prédiquer des propriétés au sujet grammatical. Ici l'énoncé sous-entend que le locuteur sait qui est le référent de « The first candidate for the trip to Mars ». Le segment NP est donc dans ce cas référentiel. Au contraire, le segment YP ne renvoie pas à une personne précise, mais vient plutôt qualifier, ou prédiquer quelque chose du sujet grammatical. De ce fait, il ne permet pas de renvoyer à un référent présent dans le monde extralinguistique. En cela, Akmajian (1970), considère l'élément « short and fat » comme étant non-référentiel. Pour les énoncés prédicationnels, il est ainsi généralement admis que le segment NP est référentiel, tandis que le segment YP est non-référentiel.

Si dans ces exemples le fonctionnement des énoncés est tel qu'il est possible de distinguer la référentialité des segments NP et YP en dehors de tout contexte, le contexte peut, en général, aider à déterminer si le segment NP ou YP est référentiel ou non. Ainsi, en dehors de tout contexte, juger de la référentialité des constituants peut s'avérer parfois difficile. Cela est le cas dans l'exemple 10, déjà cité précédemment :

10. What he wants his next wife to be is fascinating

Nous avons soulevé à plusieurs reprises l'ambiguïté de cet énoncé qui peut s'analyser comme étant un énoncé prédicationnel ou spécificationnel. Si l'on considère cet énoncé comme étant un énoncé spécificationnel, la variable « what he wants his next wife to be » est faiblement référentielle. Lorsque le locuteur énonce la variable, l'interlocuteur n'a pas encore instancié ce à quoi renvoie la variable. Selon la synthèse proposée par Den Dikken (2005), en toute vraisemblance, la valeur est référentielle. Dans quelle mesure pouvons-nous alors considérer que l'adjectif « fascinating » de la lecture spécificationnelle est davantage référentiel que l'adjectif « fascinating » dans la lecture prédicationnelle ? Nous n'avons personnellement pas de réponse à cette question. Notre interrogation montre néanmoins que la question de la

référentialité devient plus difficile à aborder lorsque le constituant YP n'est pas un syntagme nominal renvoyant à un objet ou un animé. Abbot (2010 : 3) note ainsi quelques restrictions en ce qui concerne la référence pragmatique :

The pragmatic and semantic conceptions of “reference” differ also in which kinds of linguistic expressions can be involved in instances of referring. On the pragmatic conception it would only be NPs that could be involved (and a subset of NPs at that, as we will see in the next section), since these are the only kinds of linguistic expressions that we use to pick out particular entities which we wish to speak about. However on the semantic conception most kinds of linguistic expressions might be considered to have reference—not only NPs but verbs and verb phrases (VPs), adjectives and adverbs, etc.

La référence pragmatique ne concerne donc qu'une minorité d'expressions linguistiques, à savoir les syntagmes nominaux. Nous notons d'ailleurs que certains travaux décident ainsi de se concentrer uniquement sur les syntagmes nominaux (Abbot, 2010 ; Charolles, 2002). Il semble alors que s'il faut considérer « fascinating » comme étant référentiel dans la lecture spécificationnelle, nous n'avons pas affaire au même type de référence que dans les énoncés spécificationnels du type « NP *be* NP ».

L'exemple 10 pouvait également être analysé comme étant un énoncé prédicationnel. Declerck (1988) proposait ainsi un ajout contextuel afin de favoriser la lecture prédicationnelle de cet énoncé :

10'. What he wants his next wife to be is fascinating – believe it or not, he wants her to be dull and boring.

Dans cet exemple, il est admis que le segment YP est non-référentiel, puisqu'il est utilisé pour prédiquer une qualité du segment NP. Le segment NP est-il pour autant référentiel ? Dans ce contexte, nous observons en effet que ce à quoi renvoie le segment NP n'est énoncé qu'à la fin de l'énoncé « dull and boring ». Ainsi, il nous semble que, bien que l'énoncé soit ici prédicationnel, le segment NP est faiblement référentiel au moment où il est énoncé. Nous observons ainsi que pour les énoncés spécificationnels, la référentialité du segment YP peut être difficile à évaluer, tandis que pour les énoncés prédicationnels, il est possible que le segment NP soit faiblement référentiel.

Declerck (1988) propose ainsi d'étudier la référentialité des constituants NP et YP pour chacun des types d'énoncé à copule de sa typologie. Nous ne reviendrons pas en détail sur l'ensemble des énoncés à copule, mais reproduirons le tableau récapitulatif de Den Dikken (2005) basé sur les travaux de Declerck (1988) :

	Segment initial (NP)	Segment final (YP)
Prédicationnel	Référentiel	Non-référentiel
Specificational(ly identifying)	Faiblement référentiel	Fortement référentiel
Descriptively identifying	Fortement référentiel	Fortement référentiel
Identity statement	Référentiel	Référentiel
Definition	Non-référentiel	?

Nous insisterons essentiellement sur les énoncés spécificationnels qui sont au cœur de notre propos. Comme nous l'avons constaté précédemment, la référentialité du constituant YP peut être difficile à évaluer et de ce fait, il nous semble difficile de considérer cet élément comme un critère déterminant. Tout ce que nous pouvons affirmer est que dans un énoncé spécificationnel, le segment YP ne permet pas de prédiquer une qualité ou une propriété au segment NP. En ce qui concerne le segment NP, celui-ci est considéré comme étant non-référentiel ou faiblement référentiel, si l'on suit la terminologie de Declerck (1988). C'est d'ailleurs l'absence de référent qui motive l'identification / spécification qui a lieu au sein de l'énoncé à copule. Du fait de la non-référentialité ou faible référentialité du constituant NP, les énoncés spécificationnels se rapprochent des énoncés du type *definition* tel que l'exemple 13 que nous rappelons à nouveau :

13. A motor car is a vehicle that has four wheels and is propelled by an internal combustion engine.

La différence essentielle que nous notons néanmoins entre les énoncés du type *definition* et les énoncés spécificationnels est que le syntagme nominal qui instancie le constituant NP est générique dans le cas des énoncés du type *definition* tandis qu'il est spécifique dans le cas des énoncés spécificationnels. Dans le cas des énoncés du type *definition*, le syntagme nominal ne renvoie pas à une instance particulière de « motor car », mais renvoie à la classe entière. Dans un énoncé spécificationnel tel que l'exemple 7 :

7. The first candidate for the trip to Mars is Spiro Agnew.

Le syntagme nominal « the first candidate for the trip to Mars » n'a pas de référent identifié en amont mais est néanmoins spécifique. Le locuteur souhaite renvoyer à une personne précise, dont l'identité, qui n'est pas encore connue de l'interlocuteur, sera spécifiée par la suite.

3.3. Le concept de « discriminabilité »

Nous reviendrons ici davantage sur le cas des énoncés spécificationnels, qui représentent notre intérêt principal. Selon Heller (2005), c'est le fonctionnement pragmatique de ces énoncés qui est particulier et qui les différencie des autres énoncés à copule. Dans sa thèse, elle suggère que ce n'est pas le degré de référentialité à lui seul qui contribue au fonctionnement particulier des énoncés spécificationnels, mais plutôt la relation qu'entretiennent les expressions NP et YP.

Dans la lignée des travaux de ses prédécesseurs, elle indique que les énoncés spécificationnels indiquent une relation d'identité. En effet, d'un point de vue sémantique, la variable est égale à la valeur. Néanmoins, elle note que d'un point de vue pragmatique, ce n'est pas le cas. Pour reprendre ses termes, les énoncés spécificationnels présentent une symétrie d'un point de vue sémantique, mais une asymétrie d'un point de vue pragmatique.

Son analyse ne s'intéresse pas seulement à ce à quoi renvoient la variable et la valeur, elle s'intéresse à ce à quoi renvoie la variable en relation avec ce à quoi renvoie la valeur. Elle introduit alors la notion de *discriminability* qui ne reçoit pas de définition à proprement parler mais qui est définie par analogie avec d'autres concepts (2005 : 21-22) :

I introduce a pragmatic notion of 'discriminability' and propose that the two expressions around the copula differ in their discriminability. That is, they differ in the level of familiarity with the entity they reflect. In other words, they differ in how well they identify the entity they denote, which is translated into how well they can discriminate it from other entities.

Dans ces travaux, la particularité des énoncés spécificationnels réside dans le fait qu'ils possèdent une « discriminabilité » croissante. En d'autres termes, ils présentent un schéma « NP *be* YP » dans lequel YP est plus « discriminant » (*discriminate*) que NP.

Dans sa thèse, Heller mène une démonstration²⁶ afin de déterminer quels sont les éléments qui sont le plus discriminants. Elle établit alors une échelle de discriminabilité et propose le gradient suivant dans lequel le nom propre est l'expression la plus « discriminante » :

Nom Propre > Description avec un nom lexical > Description avec un nom sous-spécifié >
Relative libre

²⁶ Nous ne reviendrons pas ici sur cette démonstration car cela dépasse la portée de notre recherche et nous renverrons vers ses travaux et notamment sa thèse (Heller, 2005 : 114-120).

Ainsi, si nous considérons à nouveau l'exemple 7, nous notons que l'unité « The first candidate for the trip to Mars » correspond à ce que Heller (2005) appelle une description avec un nom lexical. Le groupe nominal « Spiro Agnew » correspond à un nom propre. Suivant ses propos, cet énoncé spécificationnel possède donc une « discriminabilité » croissante, due au fait que le deuxième segment « Spiro Agnew » permet une identification plus aboutie du référent que « The first candidate for the trip to Mars ».

Bien que son analyse ne prenne principalement en compte que les énoncés dans lesquels la valeur correspond à un groupe nominal, elle s'intéresse au caractère discriminant des expressions verbales et adjectivales dans les énoncés spécificationnels. Selon elle, les expressions verbales sont plus « discriminantes », pour reprendre le terme employé par Heller (2005), que les descriptions avec un nom sous-spécifié. Dans les cas où la valeur correspond à un groupe verbal, l'échelle de discriminabilité serait donc la suivante :

Expression verbale > Description avec un nom sous-spécifié > Relative libre

Présentées ainsi, ces échelles de discriminabilité laissent à croire que certaines expressions sont intrinsèquement plus « discriminantes » que d'autres. Or, comme noté dans l'extrait que nous avons cité, la discriminabilité est aussi une question de degré de familiarité. Un autre facteur est alors à prendre en compte : le contexte. En effet, selon Heller, le degré de discriminabilité peut également dépendre du contexte et plus particulièrement du degré de familiarité qu'ont les interlocuteurs avec les expressions employées.

Cette notion de « discriminabilité » est intéressante car elle élargit davantage le champ d'investigation des énoncés spécificationnels en prenant en compte les énoncés dans lequel YP correspond à un élément verbal. Nous notons néanmoins que les énoncés dans lesquels YP correspond à une proposition complétive ne sont pas intégrés dans ce modèle. L'avantage de cette approche réside ainsi essentiellement dans le fait qu'elle n'implique pas de statuer sur la référentialité ou la non-référentialité des segments NP et YP.

Conclusion

Nous proposons la synthèse suivante, qui prend en compte les considérations exposées au sein de ce chapitre :

Les différents travaux cités dans ce chapitre étudient les énoncés spécificationnels pour leurs caractéristiques syntaxiques, sémantiques et pragmatiques. Un énoncé spécificationnel prototypique se présentera ainsi sous le schéma syntaxique « NP *be* YP », voire « NP₁ *be* NP₂ » dans lequel NP₁ correspond à un syntagme nominal spécifique dont le référent n'a pas encore été identifié et NP₂ à un syntagme nominal référentiel ou tout du moins qui n'est pas non-référentiel. La copule *be* permettra l'identification du référent de NP₁ en le spécifiant à travers NP₂. Les énoncés spécificationnels présentent ainsi une relation d'identité sur le plan sémantique, mais pas sur le plan pragmatique. Enfin, d'un point de vue purement syntaxique, sous certaines conditions, il sera possible d'inverser les termes autour de la copule.

Si les différents travaux cités se concentrent essentiellement sur ces cas prototypiques de spécification, certains exemples considérés comme des énoncés spécificationnels ne remplissent pas toutes les conditions remplies par l'énoncé spécificationnel prototypique. Ainsi, dans certains cas, le segment YP ne correspond pas à un syntagme nominal et sa complexité ne permet pas toujours d'établir aisément son degré de référentialité. De même, la complexité du segment YP peut parfois empêcher l'inversion des termes autour de la copule. Lorsque nous étudierons les occurrences du corpus, nous devons alors nous demander quels sont les critères nécessaires et suffisants pour qu'un énoncé à copule soit un énoncé spécificationnel.

Chapitre 3 : De la pseudo-clivée à la structure *the-N-is* : une fonction focalisante

Dans les travaux relevant d'un ancrage fonctionnel, plusieurs variantes du paradigme de structures que nous étudions sont analysées sous l'angle de la focalisation. Traditionnellement, la clivée en *what* est analysée comme étant une structure focalisante (voir entre autres Prince, 1978 ; Weinert et Miller, 1996 ; Khalifa, 2004 ; Larreya et Rivière, 2010). En ce qui concerne les structures se rapprochant du schéma lexico-grammatical *the-N-is*, celles-ci sont également qualifiées de *focus markers* (voir Tuggy, 1996 ; Massam, 1999 ; Schmid, 2000 ; Keizer 2013). La nature focalisante de ces marqueurs est également étudiée conjointement à la thématisation qu'ils opèrent. Ces différentes approches mettent ainsi en avant l'agencement informationnel, fonctionnel et syntaxique que présentent ces énoncés. Nous proposerons ainsi dans ce chapitre de revenir sur le traitement que reçoivent ces structures dans le cadre de cette approche.

Nous proposerons tout d'abord une synthèse de la terminologie employée et notamment de la définition des termes « focalisation » et « thématisation ». Pour ce faire, nous reviendrons sur les entités fonctionnelles associées à ces concepts, à savoir thème et rhème et sur leurs différentes acceptions. Considérant ces apports théoriques, nous reviendrons ensuite sur la manière dont est traitée la pseudo-clivée, puis la structure *the-N-is* dans les travaux la qualifiant de structure focalisante.

1. Des entités fonctionnelles aux opérations énonciatives

Thématisation et focalisation sont deux opérations énonciatives qui participent à la construction du sens, comme le note Peeters (1999 : 45) :

[L]a thématisation et la focalisation correspondent à deux façons « marquées » de faire du sens et renvoient à la double capacité qu'à tout locuteur de construire sémantiquement la situation d'énonciation.

La définition précise de ces opérations est délicate et ce à plusieurs titres. D'une part, ces concepts entrent parfois en concurrence ou en synonymie partielle avec d'autres termes. C'est ce que note Creissels (2006 : 109) : « [O]n trouve parfois 'thématisation' pour 'topicalisation' et 'emphase' ou 'rhématisation' pour focalisation ». D'autre part, les entités fonctionnelles qui sont associées à ces opérations énonciatives, à savoir le thème et le rhème, posent également des problèmes définitoires. Ils peuvent en effet être appréhendés selon différents niveaux d'analyse linguistique qui peuvent varier d'une étude à une autre. Nous proposerons ainsi dans un premier temps de revenir sur ces entités fonctionnelles et leurs niveaux d'appréhension. A partir de cela, nous présenterons les diverses acceptions des opérations de focalisation et de thématisation.

1.1. Thème / Rhème : une conception tripartite

Etudier les concepts de thème / rhème est une tâche épineuse à plusieurs titres. Depuis que ces notions ont été introduites dans les années 1930 par le cercle linguistique de Prague, de nombreux chercheurs et courants linguistiques s'en sont emparés, les ont approfondies, modifiées ou encore révisées. De ce fait, la littérature à ce sujet est dense. D'un linguiste à un autre, ces termes sont retenus selon des acceptions différentes, si bien qu'il n'existe pas de consensus autour de leur définition. Il existe également une profusion d'appellations qui entrent en concurrence ou sont considérés comme synonymes de ces termes²⁷. Nous pouvons par exemple citer le terme *topic*, sur lequel nous reviendrons, ou le *focus* ou le *comment*. Ce sont toutes ces difficultés auquel le linguiste doit faire face qui mène Theissen (2001) à parler de « jungle topicale », métaphore qui témoigne de la complexité de la notion.

²⁷ Pour une liste complète des différents couples de mots qui entrent en concurrence ou en synonymie partielle avec thème et rhème, nous renverrons à Gómez González (2001 : 6-7)

Suivant le principe de la perspective fonctionnelle de la phrase, il est admis que les énoncés possèdent une structure thématique, c'est-à-dire une organisation fonctionnelle qui suit le schéma « thème – rhème ». Thème et rhème sont alors compris comme étant des catégories fonctionnelles dont, comme nous le verrons, la définition a évolué au fil des années. La définition que propose Mathésius (1939) du thème fait date et on la retrouve entre autres dans l'ouvrage de Gómez González (2001 : 9). Il est alors défini comme étant « the starting point of the utterance [...] that which is known or at least obvious in the given situation and from which the speaker proceeds ». Par opposition le rhème est généralement défini comme étant ce que l'on dit du thème, se situe en position finale et correspond à de l'information nouvelle.

Mathésius adopte ainsi une approche combinée, dans laquelle se mêlent à la fois une dimension syntaxique (« the starting point of the utterance »), une dimension informationnelle (« that which is known or at least obvious in the given situation ») et une dimension sémantico-pragmatique (« from which the speaker proceeds »). Halliday (1994), lui, prône au contraire une approche dans laquelle la conception informationnelle est séparée des deux autres. Nous partons donc de la définition que propose Mathésius (1939) pour étudier les différents niveaux d'appréhension de ces entités fonctionnelles.

1.1.1. Le niveau sémantico-pragmatique

La conception sémantique du couple thème / rhème repose sur la relation d'à-propos (*aboutness*) qui unit ces deux concepts fonctionnels. Les linguistes adhérant à cette conception considèrent le thème comme étant « ce dont on parle » et son pendant, le rhème comme correspondant à « ce que l'on dit du thème ». On observe dès lors que la définition du rhème et par conséquent, son identification, repose sur celle du thème. Cette identification peut par ailleurs être problématique car, comme le note Gómez González (2001 : 16), il n'existe pas de critères formels permettant d'identifier le thème, qui, de ce fait, est généralement identifié de manière assez intuitive :

[T]he basis for the identification of “aboutness” has rarely been made explicit, probably because of the inherent vagueness of the notion, and as a result, its specification and that of the categories involved has been highly problematic (Reinhart 1981; Brown & Yule 1983; Pufahl 1992).

Gómez González (2001) propose néanmoins différentes pistes permettant l'identification du thème selon cette conception sémantique.

La notion de thème en tant que « ce dont on parle » peut s'envisager à différentes échelles. Une première distinction est alors généralement faite entre thème de phrase et thème discursif. Par ailleurs, nous notons que dans articles traitant de cette distinction, le terme topique est parfois substitué à celui de thème²⁸. Thème / topique de phrase sous-entend que la relation d'à-propos est envisagée au niveau de la phrase, auquel cas il est question de *clausal aboutness*. Dans un contexte plus large, on parlera de thème / topique discursif lorsqu'un même thème / topique s'étend au niveau du discours, auquel cas il est question de *discourse aboutness*. Certains auteurs, notamment Downing & Locke (2006 : 225), distinguent un niveau intermédiaire entre le niveau phrastique et le niveau discursif. Le discours comprend ainsi selon eux un *local topic* au niveau de la phrase, un *episode topic* au niveau du paragraphe, et un *global topic* au niveau du discours, qui s'apparente à ce qui est parfois appelé topique discursif.

Qu'il s'agisse du thème / topique de phrase ou de discours, il est nécessaire de s'inscrire dans une perspective plus large et d'avoir recours à la fois au contexte linguistique et situationnel, comme le note Gómez González (2001 : 28) :

Aboutness denotes a co(n)text-dependent relationship of *relevance* or *saliency* which is not fixed beforehand but is continuously negotiated by speakers throughout discourse as a dynamic process.

En ce qui concerne le thème de phrase, Gómez González (2001) note également que celui-ci peut être identifié selon différentes perspectives. Dans une perspective relationnelle, thème et rhème sont identifiés en ne prenant en compte que l'énoncé considéré. Dans une perspective référentielle, thème et rhème peuvent être identifiés en prenant en compte le contexte linguistique et situationnel. Dans une perspective interactive, l'analyse repose sur le point de vue du locuteur sur ce dont il est question au moment de l'énonciation.

La définition du thème comme étant « ce dont on parle » ne va donc pas de soi et peut laisser place à différentes interprétations. Par extension, le rhème, qui est défini par association au thème, nous semble alors tout aussi variable.

²⁸ C'est notamment le cas dans l'ouvrage de Downing et Locke (2006 : 220), dans lequel ils adhèrent à une conception syntaxique du thème et à une conception sémantico-pragmatique du topique.

1.1.2. Le niveau informationnel

Gómez González (2001) relève que ces éléments qui correspondent à « ce dont on parle » ont tendance à renvoyer à un élément qui a déjà été mentionné dans le discours précédent et à occuper une position initiale dans l'énoncé. Cette tendance explique la raison pour laquelle certains linguistes considèrent que le statut informationnel de l'entité en question est l'un des prérequis pour qu'un segment soit analysé comme étant le thème de l'énoncé. C'est notamment le cas de Gutierrez Ordoñez (2006) pour qui la relation entre thème et rhème est d'ordre informationnel. Ainsi, dans cette conception, le rôle du rhème à l'intérieur du message va être prépondérant (2006 : 16-17) :

Le *rhème* est l'information présentée par le locuteur comme *nouvelle*, l'information qui, dans des conditions normales, se trouve à la fin de l'énoncé. [...]

Il est vrai que le rhème a une pertinence informative très considérable. En fin de compte, le rhème apporte la partie la plus importante de l'information.

L'identification de ce qui relève de l'information ancienne ou de l'information nouvelle nécessite alors de se placer dans une perspective inter-phrastique, comme le suggèrent les propos de Peeters (1999 : 59) :

Rechercher l'information ancienne dans un texte ou un discours, c'est chercher ce qui, d'un point de vue différentiel, ne change pas sémantiquement d'un énoncé à un autre et qui permet de mettre en relation ces mêmes énoncés. L'information nouvelle est alors ce qui, dans un énoncé n'est pas identique à ce qui est dit dans un énoncé précédent.

Dans cette perspective, le thème présente donc un ancrage dans le discours qui précède, tandis que le rhème est l'entité qui permet une progression dans le discours.

Associer thème à information ancienne et rhème à information nouvelle suggère une opposition binaire dans le statut informatif de chaque constituant. Or, comme l'explique Gómez González (2001 : 37), cette dichotomie peut se lire de cinq manières différentes. « Information ancienne » peut se comprendre comme renvoyant à un segment dont le référent :

- est récupérable ou non récupérable dans le discours précédent (*recoverability*)
- est prévisible ou non (*predictability*)
- fait partie des connaissances partagées ou non entre les différents locuteurs (*shared knowledge*)
- est identifiable ou non à partir des expressions choisies par le locuteur (*identifiability*)
- est plus ou moins familier (*assumed familiarity*)

D'un linguiste à un autre, cette distinction entre information nouvelle et information ancienne peut prendre des formes différentes et s'apparenter à un continuum plus qu'à une opposition binaire. Ce continuum proposé témoigne des limites d'une opposition binaire et des difficultés empiriques à déterminer le statut informationnel de certaines entités.

Gutierrez Ordoñez (2006), tout comme Mathésius (1939) dans sa définition originale, adopte une approche combinée, dans laquelle le thème correspond à « ce dont on parle » et renvoie à de l'information ancienne, tandis que le rhème correspond à « ce dont on dit du thème » et renvoie à de l'information nouvelle. Halliday (1994 : 93) défend un point de vue tout autre et insiste sur la nécessité de distinguer l'organisation fonctionnelle thème – rhème de l'organisation informationnelle Information ancienne/donnée – information nouvelle (*Given – New*) :

There is a close semantic relationship between the system of INFORMATION and the system of THEME — between information structure and thematic structure. [...]
But although they are related, Given + New and Theme + Rheme are not the same thing. The Theme is what I, the speaker, choose to take as my point of departure. The Given is what you, the listener, already know about or have accessible to you. Theme + Rheme is speaker-oriented, whereas Given + New is listener-oriented.

Que l'on suive l'approche de Mathésius (1939) ou celle de Halliday (1994), même s'il est nécessaire de distinguer les plans informationnel et fonctionnel, ces deux organisations ont tendance à se superposer. De ce fait, d'un point de vue linéaire, le thème se situe généralement avant le rhème et en cela se trouve généralement en position initiale dans l'énoncé.

1.1.3. Conception syntaxique

Une dernière conception du thème relève de critères essentiellement syntaxiques, comme le note Gómez González (2001 : 49) :

[T]he syntactic interpretation conceive Informational structure of the clause as a *bipartite construct*, consisting of: (a) a *point of departure*, or *syntactic Theme/Topic* (“topos” = “place” in Greek), and (b) the main issue, or *Rheme/Comment*. [...] the syntactic interpretation roughly equates Theme/Topic with the leftmost, or initial, constituent of the clause as a message, the so-called *prefield* (*Vorfeld*) position.

L'association du *thème* avec la position initiale résulte de recherches expérimentales qui démontrent la pertinence et le rôle particulier de cette position. Selon ces travaux, les éléments en position initiale possèdent une fonction sémantico-pragmatique, idée que l'on retrouve notamment dans Chafe (1976 : 53), cité dans Gómez González (2001 : 49) :

[S]entence Topics/Themes "limit the domain of applicability of the main predication to a certain restricted domain [...] set[ting] the spatial, temporal or individual framework within which the predication holds"

Dans la lignée de ces travaux, Halliday (1994) argumente en faveur de l'existence d'un thème multiple ou thème composite (terminologie française empruntée à Carter-Thomas, 2009). Différentes composantes thématiques sont alors identifiées : le thème textuel, le thème interpersonnel ainsi que le thème idéationnel. C'est une approche similaire qu'adoptent Downing et Locke (2006 : 220), avec une conception du thème plus large :

Other items which tend to be placed at the beginning of the clause may be considered to be part of the Theme. These include connective Adjuncts such as however, stance Adjuncts such as personally, vocatives (Doctor!) and discourse markers such as Well. In this way we can talk of 'multiple Theme' [...]. A subordinate clause in initial position may be considered as Theme of a clause complex.

Ces différents thèmes appartiennent à ce que Gómez González (2001) ou encore Fetzer (2008) appellent la zone thématique, zone qui inclut un thème textuel, un thème interpersonnel et un thème topical ou idéationnel. Le thème idéationnel correspond au premier constituant majeur de l'énoncé, qu'il soit circonstant ou argument et en cela s'approche davantage de la conception sémantico-pragmatique du thème. Le thème interpersonnel donne des informations sur « la relation entre le locuteur et le récepteur ou sur l'attitude du locuteur envers le contenu de sa proposition » (Carter-Thomas, 2009 : 54). Le thème textuel se distingue des autres thèmes à travers la fonction de connecteur qu'il occupe (Gómez González, 2001 : 111) avec le co-texte.

Cette zone thématique présente une organisation prototypique en anglais oral qui suit l'ordre suivant : [thème textuel] [thème interpersonnel] [thème topical] (Fetzer, 2008 : 9). Le thème topical est obligatoire, tandis que les deux autres thèmes sont optionnels. Certains thèmes peuvent également posséder à la fois des fonctions interpersonnelles et/ou textuelles et/ou idéationnelles.

Alors que Halliday (1994) a une conception large du thème incluant tous les éléments qui se situent avant le thème idéationnel, Gómez González (2001 : 53) note que d'autres linguistes excluent certains constituants du *thème* :

Brömser (1982: 103), Quirk et al. (1972, 1985) and Williams (1988) bar from this category some initial constituents such as: sentence connectors and attitudinal and circumstantial adjuncts, explaining that they do not fulfil a thematic/topical function

Cet argument se retrouve notamment dans les travaux adhérent à la conception sémantico-pragmatique du thème, comme étant « ce dont on parle ». En effet, dans un énoncé, si un circonstant peut être le point de départ syntaxique à partir duquel l'énoncé se poursuit, et en ce sens servir de cadre, le circonstant n'est pas à proprement parler ce dont il est question dans la suite de l'énoncé.

Par opposition au thème, le rhème se définit par sa position syntaxique finale. Dans les travaux de Weil (1844) sur l'ordre des mots, la position finale était déjà caractérisée comme ayant des propriétés spécifiques. Il note ainsi (1844 : 92) que la fin d'un énoncé reçoit une accentuation particulière. Des travaux plus récents montrent que l'association du rhème avec la position finale résulte de différents principes qui régissent l'ordre des mots dans un énoncé, et notamment le principe de *end-focus* et *end-weight*, qui sont tous deux décrits chez Gómez González (2001 : 32) de la manière suivante :

[End-focus] refers to the tendency for the Focus to come towards the end of the intonation unit [...].

[End-weight] on the other hand is the principle by which longer and more complex constituents of the clause (and of other constituents) tend to occur late in the clause (e.g. extraposition, dative-shift, right detachment, etc.) [...].

Ces principes qui peuvent influencer sur l'ordre des mots entretiennent un lien également avec l'organisation informationnelle des énoncés, comme le notent Quirk et al. (1985 : 1361-62) :

[I]t seem[s] natural to place the new information after providing a context of given information, so we can regard focus [...] as most neutrally and normally placed at the end of the information unit.

Since the new information often needs to be stated more fully than the given (that is, with a longer, 'heavier' structure), it is not unexpected that an organization principle which may be called END-WEIGHT comes into operation along with the principle of end-focus.

Au vu de ces premiers éléments de synthèse, nous apercevons quelques-unes des difficultés rencontrées dans l'appréhension des concepts de thème et de rhème. Les différentes conceptions, les différents niveaux d'analyse, ainsi que les approches diverses font du thème et du rhème des notions sur lesquelles il est difficile d'arriver à un consensus. Nous proposons tout de même un tableau synthétique rappelant ces trois niveaux de conception :

	Thème	Rhème
Conception sémantico-pragmatique	Ce dont on parle	Ce que l'on dit à propos de ce dont on parle
Conception informationnelle	Information ancienne on que l'on peut inférer	Information nouvelle ou information essentielle
Conception syntaxique	Position initiale	Position finale

Il convient ainsi d'être systématique dans l'emploi de ces termes. Il est nécessaire d'expliquer ce que l'on entend par thème ou rhème et d'indiquer explicitement à laquelle ou auxquelles de ces lectures nous adhérons afin de comprendre ce à quoi renvoient les opérations de focalisation et de thématisation.

1.2. Quelles acceptions pour ces opérations ?

L'instabilité définitionnelle que nous avons constatée pour les concepts de thème et rhème a des répercussions sur la manière dont on peut concevoir les différentes opérations énonciatives qui leur sont afférentes. Ces opérations énonciatives touchent alors à la fois à la sémantique, à la syntaxe, à la structure informationnelle mais aussi à la prosodie, comme nous le verrons par la suite. Malgré ces diverses acceptions, le recours aux notions de thématisation et focalisation dans le cadre d'analyses linguistiques est largement répandue. Nous souhaitons donc dans cette deuxième partie voir selon quelle(s) acception(s) sont retenus ces termes et comprendre ainsi ce que recouvrent les expressions « marqueurs de focalisation » et « marqueurs de thématisation ».

1.2.1. Focalisation

De manière récurrente, la focalisation est associée à une mise en relief, ce que notent notamment Cappeau et Hanote (2012 : 10) :

La notion de *focalisation* est généralement envisagée comme une opération qui permet de mettre en contraste ou en relief des éléments dans un énoncé ou un texte écrit ou oral, soit dans le cadre de l'opposition information donnée/information nouvelle, soit dans le cadre de l'emphase.

A travers la littérature, nous relevons deux grandes conceptions autour de cette opération. Les ouvrages de Cappeau et Hanote (2012) ainsi que de Włodarczyk et Włodarczyk (2006), qui recueillent différents articles autour de cette notion, les illustrent bien. La première consiste à considérer qu'il existe deux types de focalisation, ce que propose Nølke (1994, 2006). Dans ce cas, une distinction est alors faite entre focalisation neutre et focalisation spécialisée²⁹, que Nølke (1994 : 130) explique ainsi :

[P]ar suite de sa propriété paradigmatique, toute focalisation est fondamentalement une focalisation d'identification. Dans certains cas, l'identification est le seul but de la focalisation : c'est la focalisation simple ; dans d'autres cas, d'autres visées s'ajoutent à l'identification et on aura la focalisation spécialisée.

La seconde conception consiste à considérer que seule la focalisation spécialisée relève d'un cas de focalisation. Dans ce cas, la focalisation est ainsi associée à l'idée d'une mise en relief de ce choix paradigmatique. Nous proposerons ainsi dans un premier temps d'étudier les liens entre mise en relief et construction du sens au sein de la focalisation, pour ensuite nous concentrer sur la manière dont se manifeste la focalisation en discours.

²⁹ On retrouve chez Creissels (2006) une opposition similaire entre focalisation simple ou informationnelle et focalisation contrastive.

1.2.1.1. Mise en relief et construction du sens.

La mise en relief que permet la focalisation repose en premier lieu sur la nature paradigmatic du langage. Ainsi, Gutierrez Ordoñez, (2006 : 16) met en opposition le fonctionnement du couple thème / rhème avec celui de la focalisation :

Tandis que l'opposition informative *thème / rhème* répond à une organisation d'ordre syntagmatic, c'est-à-dire une organisation de deux fonctions combinatoires, la focalisation a une valeur paradigmatic. Au moyen de la focalisation, nous renforçons la valeur oppositive d'un terme de la phrase. A l'intérieur de la séquence, tous les éléments s'opposent à ceux qui pourraient occuper la même position.

Un locuteur, lorsqu'il parle, est amené à faire des choix lexicaux, ou, pour reprendre les mots de Peeters (1999 : 46), le locuteur « opère une sélection de morphèmes ». Cette sélection d'un morphème se fait donc au détriment des autres morphèmes qui, eux, n'ont pas été sélectionnés. A travers les écrits, la focalisation est alors présentée comme un moyen de jouer sur ce choix paradigmatic (Caron, 1998 ; Gutierrez Ordoñez, 2006 ; Morel et Danon-Boileau, 1999 ; Nølke, 1994, 2006 ; Peeters, 2000). Plus particulièrement, la focalisation va permettre de mettre en relief ce choix, comme l'explique Nølke (1994 : 131) :

[L]a focalisation sert à identifier un élément du paradigme pour lequel l'affirmation est vraie, sous-entendant ainsi qu'elle serait fausse pour ses autres éléments. Le sous-entendu surgit parce que le choix paradigmatic est mis en relief par la focalisation

En soi, chaque mot employé est le résultat d'un choix paradigmatic. La spécificité de la focalisation réside alors dans le fait qu'elle va permettre de faire ressortir « le caractère différentiel » (Peeters, 1999) du morphème sélectionné. La mise en relief opérée par la focalisation va permettre ainsi non pas tant de mettre en relief le morphème sélectionné, mais plutôt mettre en relief ce choix, ou cette identification, comme l'explique Nølke (1994 : 128-129) :

Focaliser veut dire 'mettre en focus', c'est-à-dire 'attirer l'attention sur...'. Or si l'on focalise un élément d'un énoncé, ce n'est pas seulement pour attirer l'attention sur cet élément, c'est pour attirer l'attention sur le rôle qu'il joue par rapport aux autres éléments de son contexte et notamment les segments de l'énoncé où il est intégré.

Nous ne sommes plus ici dans un simple cas d'identification, ce que Nølke (1994, 2006) associe à la focalisation simple. En plus d'identifier l'élément du paradigme pour lequel la proposition est vraie, il s'agit également d'indiquer que tous les autres éléments de ce paradigme sont exclus. A cette identification s'ajoute alors également une différenciation (Peeters, 1999 : 48) :

Ce procédé que nous nommerons, ou renommerons, *focalisation*, constitue une forme marquée de la construction taxinomique du sens, car elle rend pratiquement explicite ce qui est implicite dans tout sens, à savoir sa naturelle différentielle.

La focalisation explicite alors cette nature différentielle, qui peut alors s'apparenter à un contraste³⁰. Néanmoins, associer la focalisation à un contraste restreint le potentiel de la focalisation. En effet, Peeters (1999 : 48) explique :

La focalisation est [donc] un procédé sémantique qui, suivant des situations, peut prendre toutes sortes de valeurs comme l'insistance, la polémique, l'emphase, la précision, etc.

La focalisation, en faisant ressortir la nature différentielle du segment focalisé, va permettre d'ajouter des nuances de sens plus variées et parfois plus complexes que le contraste.

1.2.1.2. Ses manifestations

Comme nous l'avons vu précédemment, la focalisation relève d'une façon marquée de construire du sens. Nous pouvons alors nous demander de quelle façon est marquée ce procédé. Gutierrez Ordoñez (2006 : 16) note :

Quand nous rédigeons un texte, nous soulignons quelques mots, nous écrivons quelques autres en caractères gras, en lettres capitales ou majuscule. On fait ainsi pour attirer l'attention du lecteur. Ce sont différentes manières de pratiquer une mise en relief sur le texte. [...] De la même façon, dans le langage parlé, le locuteur ressent le besoin de souligner quelques éléments de son discours.

Le concept de mise en relief concerne donc différents médiums et peut se manifester à travers différents moyens. Cappeau et Hanote (2012 : 10) notent ainsi qu'il existe deux grands types de ressources qui vont permettre de souligner un élément dans le discours : les ressources prosodiques et les ressources syntaxiques.

³⁰ On retrouve d'ailleurs les termes « focalisation contrastive » ou « foyer / focus contrastif » chez Creissels (2006).

a. Ressources prosodiques

Si l'anglais dispose d'éléments lexicaux et syntaxiques pour marquer la focalisation, la prosodie joue également un rôle important. En effet, Peeters (1999) ainsi que Cappeau et Hanote (2012 : 10) signalent qu'en anglais « l'intonation est souvent le vecteur privilégié de la focalisation ». La focalisation, lorsqu'elle est marquée par la prosodie, est alors associée au concept de saillance ainsi qu'à celui d'emphase. On retrouve dans ces différents termes l'idée d'une « émergence » (Landragin, 2011), d'une « mise en relief » (Herment, 2006) qui se fait à travers des moyens prosodiques.

De manière générale, les ressources prosodiques dont dispose le locuteur s'organisent en quatre catégories de phénomènes acoustiques opérant au niveau suprasegmental, que sont la fréquence fondamentale, l'intensité, le rythme ainsi que la qualité de la voix, comme l'expliquent Wichmann (2000).

La mise en relief prosodique d'un segment fait alors intervenir plusieurs de ces paramètres, selon des modalités particulières, qui vont agir conjointement et permettre ainsi l'émergence du segment en question. Plusieurs études traitent des paramètres acoustiques qui contribuent à une mise en relief et leur corrélation. Les travaux de Herment (2001, 2006), Videau et Hanote (2012), Moore-Mauroux (2012), Hanote (2015) convergent vers quatre facteurs qui influent sur la perception d'une mise en relief :

- Variation de la fréquence fondamentale (F0)
- Variation de l'intensité
- Durée
- Pause

Si certains paramètres, et notamment la fréquence fondamentale, ont un rôle prépondérant, Herment (2006 : 318) explique que c'est la combinaison « complexe, subtile et surtout variable » de plusieurs de ces paramètres qui va permettre la mise en relief.

Dans une moindre mesure, d'autres paramètres sont parfois considérés comme ayant un rôle dans la focalisation prosodique. Ainsi, Videau et Hanote (2012 : 35) prennent en compte non seulement les pauses, mais également de manière plus générale « la présence d'une attaque syllabique », ce qui inclut ainsi la présence de pauses, de hiatus, ou d'un coup de glotte initial. De même, Herment (2006 : 309) note que Tannen (1984) intègre également la qualité de la voix dans les paramètres de l'emphase.

b. Ressources syntaxiques

L'intonation n'est pas le vecteur privilégié de la focalisation pour toutes les langues. Khalifa (2004 : 223) note par exemple que le français « dispose par comparaison à l'anglais de très peu de ressources accentuelles ». A travers les langues, certains mots ou certaines locutions, en raison de leur sémantisme et/ou de leur fonctionnement syntaxique, permettent la mise en relief d'un segment. Ainsi, pour ne donner que quelques exemples, Martí Solano (2012) considère la locution « in terms of » comme étant un marqueur de focalisation en anglais, Fløttum (1999) en fait de même pour la locution française « Quant à ». Nølke (1994) considère également l'adverbe français « même », dans le sens de « even » en anglais, comme étant un marqueur de focalisation. Le point commun de ces différents éléments lexicaux est qu'ils vont permettre de mettre en valeur le choix paradigmatique effectué par le locuteur.

La focalisation, encore plus à l'écrit qu'à l'oral, est associée à des structures syntaxiques ou des tournures particulières. Dans les ouvrages de Włodarczyk et Włodarczyk (2006) et de Cappeau et Hanote (2012), des marqueurs d'une grande diversité sont étudiés sous l'angle de la focalisation. Ainsi, en fonction des langues étudiées, sont considérés comme étant des marqueurs de focalisation des phénomènes aussi divers que la répétition, l'incise, les dislocations et les structures de réagencement. Creissels (2006) associe la focalisation syntaxique aux structures clivées et pseudo-clivées. Peeters (1999) considère également l'emploi du *do* emphatique comme étant une marque de focalisation. De manière plus générale, des phénomènes de focalisation se produisent au sein d'énoncés suivant un schéma syntaxique non canonique, où les constituants ne se trouvent pas dans l'ordre traditionnel « Sujet – Verbe – Objet » (SVO).

1.2.2. Thématisation

Tout comme la notion de thème, la thématization ne rencontre pas de définition consensuelle. Pour certains, il s'agit d'une opération jouant sur la structure informationnelle. Pour d'autres, il s'agit d'une opération jouant sur la structure syntaxique ou encore l'agencement sémantico-pragmatique. A travers les écrits, les termes thématization et topicalisation sont souvent associés, parce qu'ils sont considérés comme synonymes ou, au contraire, parce qu'il s'agit de deux opérations distinctes mais qui peuvent être concomitantes. L'enjeu sera dans un premier temps de voir l'impact de la triple conception du thème sur la définition de la thématization. Dans un second temps, nous élargirons notre champ d'étude en nous intéressant à la topicalisation et aux différences parfois soulevées entre ces deux concepts.

1.2.2.1. Thématisation : une triple conception ?

Dans la mesure où le thème est tantôt décrit comme étant le segment en position initiale dans un énoncé, tantôt comme celui à propos duquel on va dire quelque chose, et d'autres fois encore comme celui véhiculant de l'information ancienne, le concept de thématization présente une variabilité définitionnelle. D'une théorie à une autre, la thématization ne renvoie donc pas exactement à la même opération.

Dans leur ouvrage, Downing et Locke (2005) souscrivent à une approche strictement syntaxique du thème et de la thématization. La thématization est décrite comme étant une opération qui permet de déplacer un segment en position initiale, ce qui inclut des phénomènes comme l'alternance voix passive/active, le clivage, le pseudo-clivage, l'antéposition ou encore la dislocation. Ils considèrent par ailleurs le déplacement d'un circonstant en position initiale comme étant un cas de thématization. Ils admettent néanmoins que la mise en position initiale d'un circonstant est moins marquée car plus courante que celle d'un complément.

L'approche à laquelle souscrit Gutierrez Ordoñez (2006 : 14) est quelque peu différente, puisqu'il adhère à une approche combinée du thème :

On entend par thématization la procédure énonciative consistant à présenter un bloc du message comme information connue par le locuteur et par le destinataire. Du point de vue formel, dans des circonstances normales, la thématization implique de placer l'information connue au commencement du message.

Dans sa définition semble primer d'abord la conception informationnelle du thème. Du point de vue formel, de manière similaire à la définition proposée par Downing et Locke (2006), c'est à travers la mise en position initiale d'un segment que la thématisation opère. Contrairement à Downing et Locke (2006), la conception de Gutierrez Ordoñez (2006) insiste également sur ce qui motive cette mise en position initiale, à savoir le statut informationnel du segment concerné. Ainsi, la mise en position initiale du segment est présentée comme étant une conséquence du statut informatif du segment.

On retrouve enfin chez Peeters (1999 : 53) une conception de la thématisation qui insiste davantage à la fois sur la conception sémantique et sur la conception syntaxique :

Il s'agit [donc] d'une *opération portant sur la complexité interne de l'énoncé* et non sur ses limites, même si celles-ci conditionnent l'unité sémantique auto-suffisante qu'est la phrase. La thématisation consiste à marquer *à partir de quoi s'organise ou progresse l'énoncé ou une partie de l'énoncé*.

Dans l'approche que suit Peeters (1999) la conception syntaxique et la conception sémantico-pragmatique sont imbriquées l'une dans l'autre. Ainsi, la thématisation consiste à marquer le « centre organisateur de l'énoncé », qui organise l'énoncé à la fois syntaxiquement et sémantiquement. Peeters (1999) propose alors une série de marqueurs de thématisation qui recouvre les marqueurs que nous avons déjà cités précédemment.

Malgré leurs différences, ces conceptions présentent des zones de recouvrement, notamment en ce qui concerne la manière dont se manifeste formellement la thématisation. L'opération de thématisation est associée à une modification de l'ordre des constituants dans un énoncé, à savoir le schéma « Sujet – Verbe – Objet » ou SVO. Les différents marqueurs que Downing et Locke (2006), Gutierrez Ordoñez (2006), Peeters (1999) et Prevost (2003) recensent présentent tous la particularité d'être des marqueurs permettant à un segment d'être déplacé en position initiale. Pourtant, d'un auteur à un autre, certains de ces marqueurs sont inclus ou parfois exclus de la liste de marqueurs de thématisation. Nous nous apercevons alors qu'il n'est pas concevable de cantonner la thématisation à un simple phénomène de réagencement syntaxique.

1.2.2.2. Thématisation, topicalisation, ou thème focalisé ?

La thématisation ne correspond pas uniquement à la mise en position initiale du centre organisateur de l'énoncé. Il s'agit d'une façon « marquée » d'indiquer ce centre organisateur. Creissels (2006 : 110), qui adopte le terme topicalisation, dit de cette opération qu'elle « consiste à signaler explicitement un topique ». Col (2012 : 103), lui, propose un parallèle avec la focalisation et la considère comme étant une « opération de mise en relief du thème ».

Ces différents parallèles établis entre thématisation et focalisation se retrouvent également d'une certaine manière dans les propos de Peeters (1999 : 54) :

[S]i la thématisation montre la complexité interne de l'énoncé, alors ce n'est jamais vraiment un circonstant que l'on thématise mais la relation qu'entretient ce circonstant avec les autres circonstants à l'intérieur de la phrase.

Ces propos ne sont pas sans rappeler ceux de Nølke³¹ (1994) sur la focalisation. Selon cette conception, on retrouve alors dans la thématisation le même potentiel que dans la focalisation. Ce n'est pas tant le fait qu'un segment devienne le centre organisateur de l'énoncé qui constitue la thématisation, c'est également la mise en relief de ce segment et de son rôle en tant que centre organisateur par rapport au reste de l'énoncé.

Cet avis n'est cependant pas unanime. Pour certains, la mise en position initiale d'un segment constitue déjà en soi une façon marquée d'indiquer le thème, c'est notamment le cas de Downing et Locke (2006 : 220) :

Relating Theme to grammar, Theme is unmarked when it coincides with the expected element, such as Subject in a declarative clause. When some other element is brought to initial position it is a marked Theme, and carries some additional significance in the discourse. Objects, Complements and Adjuncts can be thematised or fronted. Whole clauses can be thematised in complex sentences.

Suivant cette conception, la mise en relief reste un phénomène rattaché à la focalisation. Les segments thématisés qui présentent également une mise en relief (syntaxique ou prosodique) sont alors parfois considérés comme des thèmes focalisés.

A l'issue de cette synthèse, force est de constater qu'il n'existe pas de consensus autour des notions de thématisation et focalisation, tout comme il n'existe pas de consensus autour des notions de thème et de rhème. Nous souhaitons ainsi préciser selon quelles acceptions nous emploierons ces termes dans le cadre de ce travail.

³¹ Cf. 1.1.2. de ce chapitre.

La focalisation est une opération énonciative qui permet la mise en relief d'un segment, peu importe la nature, la place ou la fonction qu'il occupe dans l'énoncé. Cette mise en relief, qu'elle soit syntaxique ou prosodique, a pour but de mettre en valeur le choix paradigmatique effectué par l'énonciateur. Ainsi, lorsqu'un segment est focalisé, ce n'est pas lui intrinsèquement qui est mis en relief, mais c'est le fait que l'énonciateur l'ait identifié comme étant l'élément du paradigme pour lequel la prédication est vraie.

La thématisation est une opération énonciative qui permet de jouer sur l'ordre des constituants dans un énoncé, afin d'indiquer de manière plus ou moins marquée et explicite, ce à partir de quoi s'organise le reste de l'énoncé. Ainsi la thématisation va permettre de modifier ou d'indiquer un centre organisateur autre que celui qui aurait été attendu si l'énoncé avait suivi le schéma canonique SVO.

2. Clivée en *wh-* et structure *the-N-is* : quel traitement ?

Clivée en *wh-* et structure *the-N-is* sont toutes les deux qualifiées de structures focalisantes. Nous relevons, tout comme le fait Schmid (2001), que la focalisation qui est à l'œuvre au sein de ces différentes structures est l'un des paramètres qui nous permet de faire un parallèle entre la clivée en *wh-* et la structure *the-N-is*. Nous proposerons ainsi de revenir sur le traitement réservé à ces deux structures dans les travaux qui les qualifient de structures focalisantes. Pour ce faire, nous reviendrons sur les opérations de focalisation et de thématisation et la manière dont elles opèrent à l'intérieur de ces structures. Nous étudierons également la manière dont est abordée la question de leur agencement informationnel. Nous terminerons sur la manière dont est traité leur agencement syntaxique.

2.1. Quelles opérations de construction du sens ?

L'appellation « structure focalisante » laisse penser que seule une opération de focalisation opère dans ces structures. Néanmoins, comme le notent Weinert et Miller (1996) pour la clivée en *wh-* et Schmid (2001) pour la structure *the-N-is*, focalisation et thématisation œuvrent non seulement en parallèle mais interagissent également. Il est ainsi généralement admis, particulièrement pour la clivée en *wh-*, que c'est la combinaison de ces deux opérations qui est responsable de l'agencement particulier de ces structures. Nous proposerons ainsi d'étudier la manière dont opèrent ces opérations au sein des structures étudiées.

2.1.1. Focalisation au sein de la clivée en *wh-* et la structure *the-N-is*

Les grammaires traditionnelles s'accordent pour dire que la clivée en *wh-* permet la mise en relief, la focalisation, d'un constituant de l'énoncé (voir Oriez, 2009 ainsi que Larreya et Rivière, 2010). La structure se présente alors en deux temps : le premier temps correspond à une proposition subordonnée nominale en *wh-* qui, comme le note Khalifa (2004 : 235), permet d'introduire l'élément focalisé, qui, lui, apparaît dans la deuxième partie de l'énoncé.

La lecture focalisante de la clivée en *wh-* n'est pas sans rappeler ce que Higgins (1973) qualifie de « list reading » dans les énoncés spécificationnels. En effet, avec cette appellation, Higgins met en avant le fait que ce type d'énoncé permet d'envisager la liste des entités pouvant instancier la deuxième partie de l'énoncé. L'enjeu de l'énoncé est alors d'identifier l'entité au sein de cette liste qui correspond à la valeur exprimée dans la première partie de l'énoncé. Cette liste des possibles trouve son écho dans la nature paradigmatique de la focalisation. En cela, la définition que propose Nølke (1994) de la focalisation³² illustre parfaitement les mécanismes à l'œuvre au sein de la clivée en *wh-* et trouve son écho tant dans les travaux la qualifiant de structure focalisante que d'énoncé spécificationnel. De tels énoncés permettent de mettre en valeur le choix paradigmatique effectué par l'énonciateur. Ainsi, ce n'est pas tant le segment arrivant en deuxième partie qui est mis en valeur en soi, mais bien la relation qu'il entretient avec le reste de l'énoncé. En raison du sens que prend la copule dans les clivées en *wh-* c'est l'identification, et plus précisément la spécification, qui se trouve ainsi mise en relief.

³² Cf. 1.2.1.1. de ce chapitre.

Qu'en est-il de la structure *the-N-is* ? La focalisation qui opère est-elle de même nature ? Les propos de Schmid (2000, 2001) semblent indiquer que la focalisation qui opère au sein de la structure *the-N-is* est similaire à celle qui opère au sein de la clivée en *wh-*. Un de ses arguments pour justifier la nature focalisante de cette structure est en effet qu'elle peut parfois être paraphrasée à l'aide d'une clivée en *wh-* contenant un prédicat évaluatif, comme le montre l'exemple suivant, que nous lui empruntons :

22. the thing is that he needs a lot of loving

22'. What is important is that he needs a lot of loving.

Cette paraphrase n'est cependant pas systématique, notamment lorsque le nom noyau au sein de la structure n'est pas *thing*. Au-delà de cette paraphrase possible, Schmid étaye son propos par d'autres arguments qui viennent appuyer la nature focalisante de la structure *the-N-is*. Il relève en effet la nature redondante de certaines de ces structures, particulièrement lorsqu'elles présentent un nom noyau dont la teneur sémantique est faible, tel que *thing* ou encore *point*, si bien que la structure pourrait être éliminée sans altérer le contenu propositionnel de l'énoncé :

22''. He needs a lot of loving

Schmid défend ainsi l'idée que ces structures, qui peuvent sembler redondantes, n'ont pas pour fonction de contribuer au contenu propositionnel de l'énoncé mais de focaliser le segment qui suit³³.

Il nous semble néanmoins que la focalisation, telle qu'elle est décrite pour la structure *the-N-is* diffère quelque peu de la focalisation telle qu'elle est décrite pour la clivée en *wh-*. Tuggy (1996 : 724) apparente la focalisation qui opère au sein de ces structures à l'interjection « Hey ! ». L'idée sous-jacente est que cette structure permet d'attirer l'attention sur le segment propositionnel qui suit. Ainsi, dans le cas de la structure *the-N-is*, la focalisation ne sert pas tant à mettre en valeur le choix paradigmatique effectué par l'énonciateur mais sert davantage à attirer l'attention sur le segment qui suit la structure.

³³ Nous notons que dans les travaux de Schmid (2000, 2001), le segment focalisé correspond uniquement à des propositions complétives en *that*.

2.1.2. La thématisation au sein de la clivée en *wh-* et la structure *the-N-is*

Au-delà de la focalisation qui opère au sein de ces structures, Schmid (2000, 2001), tout comme Weinert et Miller (1996), relève ainsi que la clivée en *wh-* ainsi que la structure *the-N-is* présentent également des marques de thématisation. Weinert et Miller (1996 : 174) notent ainsi que la fonction focalisante de la clivée en *wh-* est liée à la thématisation et à la présence de la deixis en *wh-*. De même, Schmid (2001 : 1537) note que la particularité de la structure *the-N-is* réside dans le fait que thématisation³⁴ et focalisation interagissent. Dans les deux cas, cette thématisation se manifeste à travers la présence d'un constituant inattendu en position initiale. Le thème de ces énoncés est alors considéré comme relevant de ce que Gómez González (2001 : 103) qualifie de thème marqué, qu'elle définit de la manière suivante :

Marked Themes are said to: (a) be explicitly foregrounded as a point of departure for the message; (b) add some sort of contrast; and (c) be frequently marked off in speech by being spoken on a separate tone group.

Dans le cas de la clivée en *wh-* et de la structure *the-N-is*, la nature marquée du thème relève essentiellement du fait que le segment en position initiale, à savoir la proposition en *wh-* ou le segment *the-N-is*, est placé en position initiale, de manière à être explicitement marqué comme étant le point de départ syntaxique du message. Nous observons ainsi que dans le cas de ces deux structures, la thématisation est davantage utilisée dans son acception syntaxique. La thématisation se matérialise en surface par la présence d'un segment inattendu en position initiale de l'énoncé. La littérature à ce sujet semble néanmoins suggérer que les mécanismes sous-jacents à cette mise en position initiale diffèrent d'une structure à une autre.

En plus d'être étudiée en tant que marqueur de focalisation, la clivée en *wh-* est également étudiée pour le réagencement syntaxique qu'elle permet. La proposition subordonnée nominale en *wh-* en position initiale est considérée comme relevant de la nominalisation d'une proposition, comme le notent Weinert et Miller (1996 : 181) :

³⁴ Nous utilisons le terme thématisation ici mais relevons toutefois que Schmid (2000) utilise le terme topicalisation.

WH clefts enable the thematization of complex entities through nominalization in the sentence-initial cleft clause and always have a deictic WH element as theme. The complex entities are propositions that are made nominal by being expressed as a cleft clause: thus, *I don't like the Director doing X without consulting with any of his colleagues* converts to *What I don't like the Director doing without consulting any of his colleagues is* and the clefted constituent assigns a value to X.

L'idée sous-jacente dans cette analyse est que la clivée en *wh-* est issue d'une transformation syntaxique qui permettrait de modifier un énoncé canonique suivant un schéma syntaxique du type « Sujet – Verbe – Objet » de manière à focaliser l'un des constituants de l'énoncé. Ce constituant de l'énoncé est alors placé à la fin de l'énoncé clivé, tandis que le reste de l'énoncé initial est nominalisé sous la forme d'une proposition en *wh-*. Selon cette conception, la thématisation s'effectue à travers le réagencement d'un énoncé canonique.

La thématisation dans la structure *the-N-is* n'opère pas de manière identique. Tout d'abord, nous notons que les travaux que nous avons consultés n'admettent pas que l'agencement de ce type d'énoncés résulte d'une opération de thématisation, même s'ils admettent volontiers que la suite « *the-N-is* » est un segment thématique. Ainsi, à notre connaissance, seul Schmid (2000, 2001) défend l'idée que la présence en position initiale de ce schéma syntaxique relève de la thématisation. En ce sens, il compare l'opération de thématisation présente dans ces structures à l'opération de thématisation qui opère dans les dislocations à gauche. Schmid (2001) propose ainsi que la thématisation au sein de la structure *the-N-is* est semblable à celle opérant au sein de l'exemple disloqué suivant³⁵ : *Our new linguistics professor, he's a strange guy.*

La comparaison entre la dislocation à gauche et la structure *the-N-is* peut se faire à deux niveaux. D'une part, dans ces deux structures, la position initiale de l'énoncé est occupée par un segment inattendu qui peut par ailleurs être éliminé sans entraver la cohérence sémantique et syntaxique de l'énoncé. D'autre part, ce segment peut être qualifié comme étant quelque peu redondant dans la mesure où il est repris par un pronom personnel sujet au sein de la dislocation à gauche et il renvoie à l'ensemble du contenu propositionnel qui suit au sein de la structure *the-N-is*.

³⁵ Nous ne rentrerons pas ici dans le détail des liens entre thématisation/ topicalisation et dislocation. Nous remarquons toutefois que certains travaux différencient la mise en position initiale de constituants qui occupent une fonction syntaxique au sein de la prédication principale (topicalisation) de la mise en position initiale de constituants qui n'occupent pas à proprement parler de fonction au sein de la prédication principale. Ceci est notamment le cas ici dans la mesure où le syntagme nominal antéposé « *our new linguistics professor* » est repris ensuite à travers le pronom personnel sujet « *he* ».

2.1.3. Focalisation et thématisation : prosodie et construction du sens

Les différents propos que nous avons cités au sein de ce chapitre suggèrent que la prosodie peut jouer un rôle primordial tant dans l'expression de la focalisation que dans le marquage du thème. Comme le note Khalifa (2004 : 223), « l'intonation est le vecteur privilégié de la focalisation ». De même, Gómez González (2001) relève qu'un thème marqué aura tendance à présenter son propre contour intonatif et sera ainsi séparé du reste de l'énoncé. Pour autant, nous ne retrouvons que très peu de travaux proposant une analyse prosodique de ces structures.

En ce qui concerne la structure *the-N-is*, nous relevons qu'il n'existe pas non plus de travaux explorant la prosodie de cette structure. Nous relevons néanmoins quelques considérations prosodiques à travers la littérature, qui ne sont néanmoins pas nécessairement mises en système avec d'autres niveaux d'analyse (voir Tuggy 1996, Miller et Weinert, 1998 ; Massam, 1999 ; Schmid, 2000 ; Aijmer, 2007 ; Delahunty, 2012).

De nombreux travaux révèlent tout d'abord que la structure présente fréquemment une pause après la copule *be*, séparant ainsi la structure du contenu propositionnel exprimé dans la complétive en *that* (voir Tuggy, 1996 ; Miller et Weinert, 1998 ; Massam, 1999 ; Aijmer, 2007). La structure est ainsi généralement prononcée au sein d'une unité intonative³⁶ distincte du reste de l'énoncé. Ce découpage prosodique renforce alors le statut thématique de la suite syntaxique *the-N-is*. Celle-ci présente ainsi les caractéristiques prosodiques listées par Gómez González (2001) du thème marqué.

Nous retrouvons également chez Schmid (2000, 2001) quelques considérations au sujet de la réalisation prosodique du segment thématique au sein de la structure *the-N-is*. Alors qu'en général c'est davantage la focalisation qui est associée à une mise en relief prosodique, Schmid considère que cette structure permet également une mise en relief du thème, particulièrement lorsque le schéma syntaxique présente une pré-modification. Schmid (2001 : 1537) note ainsi³⁷ :

The noun phrases introduced as topics in these constructions can and do have a certain degree of informational and intonational prominence and therefore carry a secondary focus.

³⁶ Nous reviendrons sur l'unité intonative et plus particulièrement sur les propriétés intonatives de ces unités dans le chapitre 5.

³⁷ En dépit de ces considérations prosodiques, nous ne relevons pas au sein de ces travaux une étude prosodique détaillée venant appuyer ces propos.

Selon Schmid, ces énoncés présentent alors une proéminence intonative à la fois sur la partie thématique (ou le topique, si l'on suit sa terminologie) ainsi que sur le rhème de l'énoncé.

Pour ce qui est de la clivée en *wh-*, certains ouvrages font allusion à la prosodie de ces structures (voir Weinert et Miller, 1996 ; Khalifa, 2004). Les travaux de Herment et Leonarduzzi (2015) proposent une étude détaillée de la prosodie de ces structures sous l'angle de la focalisation. Nous disposons ainsi de travaux plus approfondis sur la prosodie de ces structures qui s'intéressent à la fois au découpage en unités intonatives et à la présence ou non d'une saillance prosodique au sein de la structure. Dans les travaux de Herment (2011, 2019) ainsi que Herment et Leonarduzzi (2013, 2015), l'enjeu derrière l'étude de ces différents paramètres est d'étudier la manière dont interagit syntaxe et prosodie au sein des clivées.

En ce qui concerne le découpage en unités intonatives, Collins (1991 : 118) relève qu'une majorité des clivées en *wh-* (environ 90%) se réalise en au moins deux unités intonatives et que le thème de l'énoncé correspond à la première unité intonative. Ces données sont également corroborées par les travaux de Herment et Leonarduzzi (2013). Elles nuancent toutefois ces chiffres en montrant d'une part que la frontière entre la proposition en *wh-* et l'élément focalisé peut se faire avant ou après la copule *be* et que ces différentes unités intonatives peuvent présenter différents contours intonatifs (RISE, FALL ou FALL-RISE).

Dans le cadre du pseudo-clivage, Herment et Leonarduzzi (2015) montrent que la focalisation au sein des énoncés pseudo-clivés est un phénomène complexe qui peut se manifester à la fois à travers la syntaxe et la prosodie. Ainsi, la prosodie peut venir ou non renforcer la syntaxe. Elles relèvent alors trois cas de figure :

- La syntaxe est focalisante, mais la prosodie ne l'est pas.
- La syntaxe est focalisante et la prosodie vient appuyer cette focalisation.
- La proposition en *what* ainsi que l'élément clivé présentent une focalisation syntaxique et/ou prosodique.

Ainsi, de manière similaire à la structure *the-N-is*, la clivée en *wh-* peut présenter une certaine proéminence prosodique à la fois au niveau du thème et du segment focalisé de l'énoncé. Herment et Leonarduzzi (*ibid.*) notent également que la prosodie peut agir à d'autres niveaux, en conférant notamment au segment une dimension emphatique ou contrastive.

2.2. Quel agencement informationnel ?

Nous avons montré au chapitre 2 que les premiers travaux sur la clivée en *wh-* qui souscrivent uniquement à une lecture spécificationnelle considèrent que l'agencement informationnel est tel que la proposition en *wh-* est présupposée et renvoie à de l'information ancienne, tandis que le segment clivé renvoie à de l'information nouvelle. Les travaux que nous avons cités en 1.1.2 de ce chapitre montrent néanmoins que, lorsque l'on étudie la clivée en *wh-* et la structure *the-N-is* au sein de données authentiques, cette dichotomie nécessite d'être révisée et affinée. Nous présenterons donc ici les apports des travaux traitant de la nature focalisante de ces structures en ce qui concerne leur agencement informationnel.

2.2.1. Des liens entre présupposition et information ancienne

Traditionnellement, il est admis qu'un segment présupposé renvoie à de l'information ancienne, comme le notent Biglari et Bonhomme (2018 : 8), le présupposé « est ordinairement vu comme transmettant des informations partagées d'arrière-plan ». L'emploi du terme « présupposé » pour qualifier la proposition en *wh-* de la clivée reflète ce statut informationnel, comme le suggérait déjà Akmajian (1970 : 192) :

The use of the term presupposition reflects the intuitive feeling that non-focal material is generally indeed presupposed by the speaker to be known to the hearer, and thus is material which is non-informative.

De la même façon, la structure *the-N-is* est qualifiée de déclencheur de présupposition chez Schmid (2001 : 1532). Pour autant, le statut d'information ancienne associée au segment présupposé est discuté dans la littérature en ce qui concerne ces deux structures (voir entre autres Prince, 1978 ; Schmid, 2001 ; ou encore Khalifa, 2004).

Dans les cas les plus simples, le segment présupposé est récupérable dans le co-texte de gauche, comme le note Prince (1978). L'exemple suivant, que nous lui empruntons, illustre ce phénomène de reprise directe d'un segment dans le discours qui précède :

23. There is no question what they are after. **What the committee is after is** somebody at the White House. They would like to get Halde-man or Colson, Ehrlicham.

Dans cet extrait, la proposition en *wh-* de l'énoncé clivé reprend mot pour mot une autre proposition nominale en *wh-* présente dans l'énoncé précédent. Dans une telle occurrence, le statut informationnel du segment présupposé relève de l'information ancienne. Ceci constitue les cas prototypiques représentés dans l'approche spécificationnelle. Ces reprises mot à mot sont néanmoins rares, comme le signale Prince (1978 : 887). Cette reprise du co-texte de gauche peut parfois être plus implicite et relever d'inférences à partir du discours qui précède, ce qui est le cas dans l'exemple suivant que nous empruntons de nouveau à Prince (1978) :

24. Himself a religious Jew, Prof. Flusser says that Carter's piety is not the problem. "**What I'm worried about**", he declares, "is that the influence of Carter's advisers may eclipse the influence of the Divine Spirit."

Selon Prince (1978), il existe dans cet énoncé un lien logique entre le segment « Carter's piety is not the problem » et « What I'm worried about » qui relève d'un lien du type cause-conséquence : si quelqu'un est au courant d'un problème, alors cette personne est susceptible de s'inquiéter. Le discours qui précède permet ainsi à l'interlocuteur d'inférer la nature présupposée de la proposition en *wh-*. Ce lien entre le segment présupposé en *wh-* dans la clivée et le discours qui précède s'apparente à ce que Khalifa (2004) qualifie de *frayage lexical*, terme qu'il emprunte à Culioli (1985 : 65) et définit comme « du texte préalable qui fraie le chemin ».

Chez Prince (1978), le terme « présupposition » est alors compris non plus seulement comme renvoyant à des constituants qui contiennent de l'information ancienne mais de manière générale à des constituants véhiculant de l'information qui doit pouvoir être accessible pour le co-locuteur. Elle introduit alors la notion de « bridge » ou « bridging », qu'elle reprend de Haviland & Clark (1974) qui renvoie à la construction de ces inférences³⁸.

L'étude de certaines occurrences de clivées en *wh-* en contexte montre néanmoins que dans de nombreux cas, la proposition en *wh-* ne renvoie pas explicitement au discours qui précède. Ceci est particulièrement le cas pour les pseudo-clivées les plus fréquentes telles que *What I mean is*, *What I think is* ou encore *What happened was*. Dans de telles occurrences, Khalifa (2004 : 244) note que le statut présupposé de ces segments doit se comprendre au sens large comme relevant d'un « postulat de conversation » :

³⁸ Nous renvoyons vers l'article de Clark (1975) pour une liste plus complète des différentes relations d'inférence sémantique possibles.

[P]our le locuteur, il est parfaitement normal de postuler que, dans un échange informationnel normal, le dire du locuteur a un sens (*I mean*), que ledit locuteur livre le contenu de sa pensée (*I think*) ou que dans le cas d'un récit événementiel quelque chose forcément se passe (*happen*).

Parfois, l'inférence se fait davantage au niveau contextuel, ce qu'observent notamment Gaudy-Campbel et al. (2016 : 50-51). A partir d'une étude sur une communication scientifique en anglais oral, elles observent la récurrence de structures pseudo-clivées du type *What I want to start with* ou *What I want to end with* dans plusieurs temps du discours :

Cette déclinaison d'une même structure à trois temps distincts de la conférence (début, milieu, fin) confirme qu'il n'est pas nécessaire que le présupposé soit récupérable dans le contexte avant. [...].

[S]i présupposé il y a, il n'est pas à trouver au niveau des constituants, mais au niveau de l'intégralité de la structure dont la fonction est de ponctuer le discours et de répondre aux présupposés de la situation d'échange.

Ainsi, dans ces exemples, l'inférence ne se fait pas tant à partir d'éléments linguistiques mais plutôt à partir d'éléments contextuels. Les inférences reposent ici sur les connaissances que possède l'interlocuteur sur la manière dont s'organise une communication scientifique et notamment sur le fait qu'une communication a un début et une fin. Ces observations rejoignent celles de Kelkkula (2018 : 226) :

Généralement, la première partie d'un énoncé pseudo-clivé, marquée comme présupposée, inclut un lien, une sorte de « pont » qui rattache le contenu encadré soit au contexte langagier qui précède, soit à la situation énonciative. [...] Dans certains cas, le caractère présuppositionnel de certains contenus a son origine dans le genre institutionnel de la situation de parole.

Pour ce qui est de la structure *the-N-is*, la nature présupposée du segment initial fait également débat. Schmid (2001) considère que le segment « *the Nom is* » permet de poser l'existence de l'entité introduite au sein du syntagme nominal. En cela, il considère que la présupposition entraînée par la structure relève d'une présupposition d'existence ou présupposition existentielle. Keizer (2016) ne souscrit pas à cette approche et considère que le syntagme nominal ne permet pas de référer à une entité (qu'elle soit déjà identifiée ou non). En cela, elle n'analyse pas la structure comme relevant d'une présupposition.

2.2.2. Présupposition et information nouvelle

Derrière le terme « présupposition » se trouvent des constituants dont le statut informationnel est discutable. Ainsi l'association de présupposition avec information ancienne nécessite d'être nuancée. Les exemples que nous avons empruntés à divers auteurs montrent que ces constituants présentent des degrés d'accessibilité plus ou moins forts, et que les inférences peuvent également être plus ou moins évidentes. Biglari et Bonhomme (2018 : 9) rapportent que plusieurs théoriciens (Abbott, 2000 ou encore Burton-Roberts, 1989) considèrent que la présupposition peut véhiculer de l'information nouvelle.

Dans les travaux portant sur les énoncés spécificatifs, la possibilité que l'information contenue dans le constituant présupposé soit nouvelle était déjà évoquée. Nous retrouvons cela notamment chez Declerck (1988 : 9) :

[T]he use of any specificational sentence normally requires that the variable be in the hearer's consciousness. Still, there may be exceptions to this rule, in which case the specificational sentence conveys information that is entirely new.

Miller & Weinert (1996) vont également dans ce sens au sujet de l'exemple suivant :

25. My dear friends, **what we have always wanted to know, but what the government has never wanted to tell us, is** what exactly happens at secret conferences like the one you have been reading about in the papers this week. There is one man, however, who has been present at such conferences himself and who is willing to break the silence. His name is Robert Fox, and he is the man that we have invited as guest speaker for tonight.

Dans cette occurrence, la proposition en *what* ne présente pas une information déjà mentionnée ou récupérable dans le co-texte de gauche. En cela, ils considèrent alors que la proposition en *what* est tout aussi importante que l'élément clivé. Pour Miller & Weinert (1996 : 185), dans ce genre de contexte, c'est au co-locuteur de s'accommoder avec cette lacune informationnelle :

When the presupposed information is new, i.e. when there has not been a context created in the previous discourse for the presupposition contained in the cleft, hearers have to create one.

Lorsque l'information contenue dans le segment présupposé est nouvelle, nous entrons dans un cas d'accommodation présuppositionnelle, définit notamment chez Fintel (2008 : 137) :

Presupposition accommodation is the process by which the context is adjusted quietly and without fuss to accept the utterance of a sentence that imposes certain requirements on the context in which it is processed.

Ainsi, même s'il est vrai que présupposition et information ancienne tendent à coïncider, les liens sont en réalité plus complexes.

2.3. Quel agencement syntaxique ?

Nous avons relevé au chapitre précédent que l'approche spécificationnelle étudie essentiellement les énoncés pour lesquels la seconde partie est instanciée par un syntagme nominal. De plus, les occurrences étudiées sont majoritairement, voire exclusivement, des énoncés fabriqués de toute pièce. De ce fait, ce modèle peine à rendre compte d'énoncés issus de données authentiques. Les travaux souscrivant à une lecture focalisante de ces structures proposent quant à eux d'étudier celles-ci au sein de données authentiques, permettant ainsi de décrire plus fidèlement la complexité, notamment syntaxique, de ces structures.

Miller et Weinert (1996 : 178) montrent que la clivée en *wh-* présente différents agencements syntaxiques dans lesquels le segment présupposé et le segment focalisé sont plus ou moins intégrés syntaxiquement. Ces propos sont également corroborés par les travaux de Callies (2012) et Guz (2015). Ils constatent en effet qu'en anglais oral, de nombreuses clivées présentent une faible intégration syntaxique. Miller et Weinert (1996) postulent ainsi l'existence d'un continuum d'intégration syntaxique, qui est par la suite repris par Guz (2015).

A l'un des extrêmes de ce continuum se trouvent les énoncés pseudo-clivés qui présentent un segment focalisé qui se matérialise sous la forme d'un groupe verbal, tel que dans l'énoncé suivant que nous avons recueilli dans notre corpus :

26. when you're playing a concerto with an orchestra you've GOT to be audible an instrument that will help you to be audible, is obviously an Asset, em **what you tend NOT to be able to DO when playing with an orchestra is** play a real quality PIAno, quiet, sound
[BBC1 - 6](#)

Cet énoncé présente un fort degré d'intégration syntaxique. En raison de son agencement syntaxique, cette occurrence se rapproche des énoncés considérés au chapitre 2 qui suivent un schéma syntaxique dans lequel le segment focalisé correspond à un syntagme nominal. Les occurrences dans lesquelles l'intégration syntaxique est maximale correspondent aux exemples prototypiques décrits dans les grammaires.

A un stade intermédiaire d'intégration syntaxique, Miller et Weinert (1996) placent les énoncés dans lesquels le segment focalisé se présente sous la forme d'une proposition dont le verbe est à la forme finie, mais dont le contenu reprend en partie celui du segment présupposé. L'exemple suivant, que nous leur empruntons, illustre cet agencement syntaxique :

27. **what you're going to do is** you're going to continue your downward line for about another inch

Le contenu du segment focalisé est similaire à celui du segment présupposé. Il présente le même sujet syntaxique ainsi que la forme *be going to*. Pour Higgins (1973 : 92), qui intègre dans son analyse essentiellement des énoncés dont le segment focalisé se matérialise sous la forme d'un syntagme nominal, ce type d'énoncé est agrammatical. Seuren (1985 : 297) note cependant que ce type de construction est tout à fait commun en anglais oral, et qu'il ne s'agit pas d'une erreur de performance ou d'une variation due à un contexte social ou régional. Pour Declerck (1988), ce type d'énoncé correspond à l'amalgame de deux structures, à savoir la structure initiale de départ non-clivée : « You're going to continue your downward line for about another inch » et son association avec la proposition en *what* de son équivalent pseudo-clivé.

Dans tous les cas, ces énoncés syntaxiquement moins intégrés sont récurrents en anglais oral et ne semblent pas présenter de différences fonctionnelles. Nous adhérons alors aux propos de Hopper (2001 : 11-112) :

[T]he « system-deviant » fragments are just as capable of carrying out this function as are the more canonical pseudoclefts. Such functional equivalence suggests that we should hesitate to privilege “complete” constructions over “incomplete” or “fragmentary” ones and should reject such notions as deviance and other terms implying a deficiency.

A l'autre extrême de ce continuum d'intégration syntaxique, Miller et Weinert (1996) observent des occurrences au sein desquelles le segment focalisé présente une certaine indépendance syntaxique, ce qui est le cas dans l'exemple suivant que nous leur empruntons :

28. A1: And then across, but there's a swan pond. Do you have /
B1: No I don't
A2: That? Ok, well what you've got to do is moving across to the left, you should be about three inches from the bottom of the page
B2: Yeah
A3: Be- Draw a curve up the way about another inch higher

Dans cet extrait, Miller et Weinert (*ibid.*) constatent ainsi que le segment focalisé s'étend au-delà de la deuxième contribution du locuteur A et se poursuit jusqu'à la fin de la troisième contribution.

Pour ce qui est de l'agencement syntaxique de la structure *the-N-is*, nous avons vu que la structure est essentiellement étudiée lorsqu'elle est suivie d'une proposition complétive en *that* ou une proposition finie, ce qui influe fortement sur les observations syntaxiques effectuées. Delahunty (2012) relève tout de même que la structure *the thing is* peut être suivie de segments de diverses natures, comme en attestent les exemples suivants que nous lui empruntons :

29. The thing is also money.
30. The hardest thing is trying to get them to stop clicking “No”.

Dans l'ensemble des travaux que nous avons consultés, les occurrences étudiées montrent que le segment focalisé présente une faible intégration syntaxique avec la structure focalisante. Aijmer (2007) compare alors la structure *the fact is* à certains marqueurs, tels que *I think*³⁹, qui ne sont que faiblement intégrés au reste de l'énoncé. La structure *the-N-is* présente alors un agencement syntaxique similaire à la clivée en *wh-*, essentiellement lorsqu'elle présente un faible degré d'intégration syntaxique.

³⁹ Aijmer (2007 : 38) note cependant qu'à la différence de *I think*, qui peut se placer à différents endroits de l'énoncé, la structure *the fact is*, et les autres variantes de ce schéma syntaxique, se situe exclusivement en position initiale de l'énoncé.

Conclusion

La structure *the-N-is* ainsi que la clivée en *wh-*, et par extension la clivée en *th-*, présentent des similarités dans leur agencement syntaxique, informationnel et fonctionnel. En ce sens, ces deux structures peuvent être qualifiées de structures focalisantes. Toutefois, après examen de la littérature à ce sujet, il existe certaines subtilités et nuances dans la manière dont se réalise la focalisation.

Pour ce qui est de la clivée en *wh-*, il est généralement admis que ce n'est pas tant le rhème de l'énoncé qui est focalisé, mais bien la relation qu'il entretient avec le thème. Le segment focalisé relève alors ou bien d'un focus argumental, lorsqu'un des arguments de l'énoncé est focalisé, ou bien d'un focus prédicatif, lorsqu'un prédicat est focalisé, ou encore d'un focus propositionnel lorsqu'une proposition entière est focalisée. Pour ce qui est de la structure *the-N-is*, la focalisation est généralement considérée comme une manière d'attirer l'attention sur le segment qui suit, sans nécessairement attirer l'attention sur la relation qu'il entretient avec le thème. En ce sens, il s'agit davantage d'un focus propositionnel.

La focalisation au sein de ces structures est liée à la thématisation qui opère conjointement. La littérature à ce sujet tend à indiquer que la thématisation opère différemment également au sein de ces deux structures. Pour la clivée en *wh-*, celle-ci est associée à la nominalisation d'un segment au sein de l'équivalent non-clivé de l'énoncé, tandis que pour la structure *the-N-is*, celle-ci est comparée à une dislocation, c'est-à-dire au déplacement en position initiale d'un segment qui est par la suite réitéré au sein du reste de l'énoncé.

Chapitre 4 : De la pseudo-clivée à la structure *the-N-is* : une fonction projective

Les travaux relevant de l'analyse conversationnelle, et plus particulièrement les travaux à ancrage interactionniste, proposent de traiter des structures telles que la clivée en *wh-* ou en *th-* ainsi que la structure *the-N-is* sous l'angle de la projection qu'elles permettent de réaliser. L'idée générale derrière cette appellation est que les locuteurs mobilisent ces structures afin de projeter une suite à venir. A ce titre, bon nombre de routines en deux temps peuvent être considérées comme étant des structures projectives, dans la mesure où le premier segment laisse présager une suite. Il en va de même pour les structures que nous étudions, qui, en raison de leur apparence, se rapprochent d'un énoncé bi-propositionnel⁴⁰. L'enjeu de ce chapitre sera alors de cerner les spécificités de cette approche.

Nous reviendrons dans un premier temps sur la notion de projection et l'étudierons conjointement à d'autres concepts qui lui sont apparentés, tel que celui de *preface*, que l'on retrouve en analyse conversationnelle notamment chez Schegloff (1980) et Streeck (1995), ainsi que celui d'attente, développé dans les travaux du groupe de Fribourg (2012). Dans un second temps, à partir de différents travaux portant sur la projection, nous nous concentrerons sur l'organisation interne de la projection, tant sur le plan syntaxique que séquentiel. Nous appréhenderons enfin ce concept au-delà de sa dimension syntaxique et proposerons une conception plus pragmatique de la projection. Nous proposerons alors une lecture dialogique de la projection afin de rendre compte des mécanismes interactionnels qui sous-tendent ce phénomène.

⁴⁰ Nous notons toutefois que Hopper & Thompson (2008) défendent l'idée que ces structures ne sont en réalité pas des structures bi-propositionnelles dans le sens où la seconde « proposition » correspond davantage à un morceau de discours de taille indéterminée qu'à une proposition à proprement parler.

1. La projection : concept au carrefour de différents niveaux d'analyse

Le concept de « projection » tel que nous l'abordons relève de travaux à ancrage interactionniste, qui étudient « la langue dans l'interaction, sur la base d'enregistrements d'interactions en situation naturelle » (Mondada, 2008). Nous proposerons ainsi dans un premier temps quelques éléments de définition qui nous permettront de cerner ce à quoi renvoie ce concept, ses caractéristiques formelles et ses enjeux au sein de l'interaction. Dans un second temps, nous reviendrons sur la nature multidimensionnelle de ce concept et expliciterons ces différents niveaux d'appréhension.

1.1. Éléments de définition

Nous reviendrons tout d'abord sur différentes définitions proposées des concepts de « *preface* », « projection » et « attente ». Le terme « *preface* » est apparu en analyse conversationnelle avant celui de « projection ». On retrouve ainsi le terme dans les travaux de Schegloff (1980) ou encore chez Streeck (1995 : 87), qui le définit de la manière suivante : « *prefatory components to bigger things to come* ». La définition de ce terme entre en résonnance avec le concept de projection, défini par Auer (2002 : 1) : « *the fact that an individual action or part of it foreshadows another* ». Quant au concept d'attente, celui-ci est défini de la manière suivante par le groupe de Fribourg (2012 : 134) :

Si une action A1 est accomplie, et qu'elle est (en général, per se) un préalable nécessaire à l'exécution d'une autre action A2, alors on peut en conclure que A2 va probablement avoir lieu. Il y a en effet de fortes chances pour que A2 soit visée à travers A1. Chaque fois qu'un tel raisonnement est faisable, nous dirons que A1 ouvre l'attente de A2.

Ces trois définitions se recouvrent partiellement et comportent toutes une certaine indétermination en ce qui concerne la teneur de l'objet d'étude. Pour Streeck (1995), il s'agit d'un « composant », tandis que pour Auer et le groupe de Fribourg, il s'agit d'une « action ». Loin d'être un manque dans les définitions, cette indétermination est le reflet de la nature multidimensionnelle de la projection. En effet, les projections ne font pas partie d'une catégorie linguistique homogène et établie. Qu'il s'agisse de la structure projective ou de ce qui est projeté, comme l'explique Streeck (1995 : 106) : « *'Things to come' includes varied appearances ranging from posture shifts to nouns* ».

De nombreux phénomènes sont étudiés sous l'angle de la projection ou de l'attente et peuvent être qualifiés de *preface*. Ainsi, les projections sont de natures diverses et l'introduction de Streeck (1995 : 87) témoigne de cette hétérogénéité :

The topic of this chapter is a varied class of phenomena, most of them small if not tiny, some elaborate and large which occur in all kinds of visible and audible shapes in all kinds of contexts in human talk and interaction. [...] Prefaces range from rather minimal units such as *uh, well*, or micro-moments of silence, to fully developed pre-sequential utterances such as *can I ask you a question?* (Schegloff, 1980). Gestures are also quite often performed in prefatory slots.

Le concept de projection permet ainsi de lier en un paradigme une variété de phénomènes qui entretiennent un lien avec la communication et l'interaction mais qui pour certains relèvent du verbal tandis que pour d'autres relèvent du non-verbal. Ce large panel de composants pouvant être des projections s'explique par le fait que la projection est un concept qui ne relève pas uniquement de l'étude du langage. Il s'agit d'une propriété du comportement humain, pour reprendre les mots de Hayashi (2004 : 1337). Ainsi, comme l'explique Auer (2009 : 180), la projection est un principe général qui régit non seulement la grammaire, mais également différents domaines qui sont en lien avec l'interaction :

[P]rojection is a pervasive and fundamental feature of behavior and the basis of coordinated human action. In particular, it was shown that projection is one of the main organizational features of verbal interaction (also cf. Hayashi, 2004; Mondada, 2006; Streeck, 1995; Tanaka, 2000), but equally a basic feature of the grammars (particularly syntaxes) of human languages.

A travers ces propos, nous voyons d'ores et déjà apparaître différents niveaux d'analyse pour la projection. Celle-ci peut ainsi être étudiée au niveau de l'interaction ou au niveau grammatical et plus particulièrement syntaxique. Ceci se retrouve ainsi dans les écrits de Auer (2004) et de Pekarek-Doehler et Stoenica (2012) à travers la distinction entre projection « actionnelle » et projection « grammaticale/linguistique ».

En dépit de cette variabilité morphologique, il est néanmoins possible de relever des caractéristiques partagées par l'ensemble des structures projectives. Herman (2016 : 99) note ainsi des propriétés sur le plan formel :

Le phénomène de *projection* ou d'*attente*, dans le cadre linguistique qui est le nôtre, implique une mise en relation entre deux éléments, qui, mis ensemble, créent une unité faisant sens.

Deux éléments retiennent notre attention dans ces propos : la nature bipartite du phénomène ainsi que l'existence d'une relation entre ces deux parties. La nature duelle du phénomène de projection justifie le fait de placer sur un même paradigme diverses catégories syntaxiques (pseudo-clivage, *The-N-is*, proposition en *if*) et des phénomènes qui relèvent davantage de l'interaction (paires adjacentes). Ce que partagent ces différents phénomènes,

c'est qu'ils se réalisent en deux temps. La nature de la relation entre ces deux temps nécessite également d'être abordée. Alors que les structures mentionnées sont étudiées sous l'angle de leur projection syntaxique, pour Corminboeuf et Horlacher (2016 : 19), il s'agit avant tout essentiellement d'une relation d'ordre pragmatique :

L'hypothèse que l'on peut formuler est que les phénomènes projectifs lient des énonciations lorsqu'il n'y a pas de dépendance grammaticale (plan syntaxique) et lorsque les relations de discours sont implicites (plan sémantico-pragmatique, cf. Corminboeuf 2014). Instruction est donnée que deux énonciations « vont ensemble » ; à charge ensuite de l'interlocuteur de reconstruire la relation de discours. La relation de projection est ainsi apte à lier deux énonciations dans une relation de dépendance pragmatique, fonctionnant comme un principe organisationnel.

Cette relation pragmatique émerge du fait que la première partie de la structure présente une forme d'incomplétude, qui peut être syntaxique, sémantique, pragmatique ou prosodique. La structure projective permet alors à l'interlocuteur d'anticiper la suite du propos, et son caractère inachevé permet au locuteur de créer des attentes auprès de son interlocuteur.

En plus de traiter des attentes créées par ces structures, les travaux sur le sujet proposent également d'étudier la manière dont sont comblées ces attentes. Auer (2002 : 2) explique ainsi que le segment projeté évolue de manière dynamique en fonction de l'interaction et qu'il peut ainsi prendre des formes variées :

Projection contrasts with determination. A projection may fail to be realised, and the emerging structure fail to come to orderly completion by being either broken off, or changed mid-way. In interaction, participants are essentially co-involved in deciding over the fate of a projected 'next'. As Streeck puts it, projections "prefigure the next moment, allowing the participants to negotiate joint courses of action until, finally, a communication problem is solved collaboratively" (1995: 87).

La réalisation de la projection n'est donc pas prédéterminée. Un segment projectif peut voir sa projection ne pas se réaliser, ou changer de cap en cours de route. La projection est ainsi présentée comme étant modulable, car elle peut se réaliser selon un mode monologal ou selon un mode dialogal, mais également car son contenu évolue en temps réel. Comme le notent Béguelin et Corminboeuf (2016 : 6), « les structures linguistiques sont appréhendées comme des solutions adaptatives, configurées en temps réel ». En ce sens, les structures projectives ne peuvent être étudiées sans que ne soit prise en compte la dimension temporelle du langage.

Cette configuration en temps réel, qui est le propre de toute interaction spontanée, se retrouve aussi dans les projections. Ainsi, comme le note Auer (2009 : 181) la projection permet de lier l'instant présent et l'instant suivant :

While speaking, we constantly foreshadow what is going to come next. We thus enable our recipients to project these upcoming items and thereby anticipate next steps; get prepared for dealing with them; and, in general, process them more easily.

La prise en compte de cette dimension temporelle est essentielle pour comprendre les enjeux de la projection. Lors d'une interaction, et particulièrement au cours d'une interaction spontanée, le locuteur déploie ses propos en temps réel. Cette dimension temporelle, qui est au cœur de l'interaction, a des répercussions à la fois sur le locuteur, qui produit le propos, et l'interlocuteur, qui l'interprète. Comme le notent Biber et al. (2007 : 1067), « speakers (and hearers) suffer from limited planning time ». Dès lors, la projection apparaît comme une stratégie permettant de jouer de la temporalité du langage. Elle facilite le processus de compréhension chez l'interlocuteur en ce qu'elle lui permet d'anticiper la suite du propos, mais elle est également au service du locuteur, qui peut gagner du temps afin de planifier la suite de son propos.

Un deuxième point qui ressort des propos d'Auer est l'importance de la relation entre le locuteur et l'interlocuteur. En effet, la projection est présentée comme étant une stratégie mise en place par le locuteur et pour l'interlocuteur. Comme le soulignent Corminboeuf et Horlacher (2016 : 32) « [L]a linguistique interactionnelle insiste sur le fait que ce ne sont pas *les formes* qui projettent, mais *les locuteurs*, au moyen des formes utilisées ». La présence de segments permettant à l'interlocuteur d'anticiper la suite du propos révèle ainsi une volonté du locuteur de prendre en compte les besoins de son interlocuteur. La projection, telle qu'elle est conçue en linguistique interactionnelle, semble ainsi être la trace d'une prise en compte de l'interlocuteur et en cela montre que le locuteur oriente son propos vers celui de son interlocuteur. La terminologie choisie par le modèle macro-syntaxique fribourgeois, qui préfère le terme d'« attente » à celui de « projection », est en cela révélatrice, puisqu'elle insiste non plus sur l'action réalisée par le locuteur, mais davantage sur les effets sur l'interlocuteur.

1.2. Différents niveaux d'appréhension

Le concept de « projection » permet d'étudier divers phénomènes (verbaux ou non-verbaux) et notamment des phénomènes grammaticaux pour leur rôle dans l'organisation du discours et de l'interaction. Deux types de projection sont ainsi reconnus dans la littérature, qui reflètent deux niveaux d'analyse distincts mais complémentaires : la projection actionnelle et la projection grammaticale, également appelée projection linguistique. En dépit de cette distinction élémentaire, Auer (2002) note cependant que les mécanismes projectifs qui sont à l'œuvre restent les mêmes.

1.2.1. Projection actionnelle

Le terme « action projection » traduit par « projection actionnelle » chez Pekarek-Doehler et Stoenica (2012) est utilisé par Auer (2004) pour décrire le fait qu'un locuteur à l'intérieur de son tour de parole peut projeter et permettre à son interlocuteur d'anticiper le format du tour du discours suivant. Dans le modèle fribourgeois, ce type d'attente se retrouve sous l'appellation « attentes inter-périodiques », lorsque l'attente et sa résolution sont réalisées au sein d'un même tour de parole, ou « attente interactionnelle » lorsque l'attente et sa résolution sont réalisées au sein de différents tours de parole. Il s'agit alors d'une projection à une échelle plus large que la projection grammaticale sur laquelle nous reviendrons ensuite.

L'étude des projections actionnelles trouve un intérêt particulier dans les travaux portant sur l'organisation des tours de parole dans le discours spontané. L'étude des paires adjacentes en analyse conversationnelle est un exemple typique de projection actionnelle. En effet, comme le notent Schegloff et Sack (1973 : 74), celles-ci se composent de deux unités qui se suivent. Il s'agit d'unités de conversation du type « question / réponse » ou encore « injonction / réponse », qui fonctionnent par deux, dépassant ainsi l'échelle phrastique, et qui peuvent impliquer plusieurs locuteurs⁴¹. Pour illustrer ce phénomène, nous emprunterons cet exemple d'Auer (2005) qui travaille à partir d'un corpus d'allemand, traduit en anglais au sein de l'extrait :

31. 1 B : GIBT es: noch ANDere verWANDte und FREUNDe die sie haben;
are there any other relatives or friends who you have;
2 äh die diesen fall ähm=öh mit ihnen beSPREChen können; (--)
uh who could uhm uh talk about this case with you; (--)
3 Oder?
or?
4 sind sie ganz mit der mutter alLEIN hier (-) im konflikt;
are you entirely alone with your mother here (-) in conflict;
5 (0.8)
6 A : wissen sie mei GSCHWISter, .h
you know my brothers and sisters, .h
7 die halten ALle zu mei MUDDa;
they all stand by my mother;
8 B : mm
9 A : (-) und aso:-
(-) and well;
10 ich hab eigentlich sonst NIEmand;
I don't really have anyone else ;
11 B : <<p>ja>
yes

⁴¹ Parmi les exemples qu'il donne, Auer (2009) soulève le cas d'un locuteur qui, en posant une question, projette le format du tour de parole suivant qui correspondra alors à une réponse qui devrait être produite par l'interlocuteur.

Comme l'explique Auer (2002 : 5), les lignes 1 à 4 correspondent à une question, posée par le locuteur B, tandis que les lignes 6 à 10 correspondent à la réponse énoncée par le locuteur A. Au niveau de la projection actionnelle, le format du tour de parole du locuteur A crée des attentes interactionnelles. En effet, la présence d'une question implique généralement une réponse à suivre. Ainsi, le tour de parole du locuteur B fournit des informations sur le format que devrait prendre le tour de parole du locuteur A. Nous avons ainsi une projection actionnelle qui se joue en deux temps.

Si une majorité des travaux insiste sur la nature en deux temps de la projection, Auer (2005) note cependant que ce type de projection actionnelle peut impliquer plus de deux tours de parole, notamment dans certains contextes institutionnels. Il donne notamment l'exemple d'une situation en salle de classe : l'enseignant qui pose une question attend une réponse de la part des élèves, qui eux-mêmes ensuite attendent un commentaire de l'enseignant. Ainsi, au niveau interactionnel, la projection peut se réaliser en plus de deux temps. En cela, sa conception de la projection est plus large que celle d'Herman (2016), cité plus haut.

La projection actionnelle fait généralement intervenir deux locuteurs ou plus, mais elle peut également ne faire intervenir qu'un unique locuteur. Nous retrouvons notamment un exemple de ce type dans Schegloff (1980). Dans son article il s'intéresse aux énoncés du type « Can I ask you something ? » ou « I'd like to ask you something ». De tels énoncés projettent au niveau actionnel une question à venir par le même locuteur qui a prononcé ces mots.

Les trois cas de figure que nous venons de présenter réalisent des projections actionnelles, dans le sens où la première unité préfigure une ou plusieurs « actions linguistiques », pour reprendre les termes de Streeck (1995 : 104). Cette force projective que possèdent les éléments que nous appelons « projection » n'existe que parce que nous avons une connaissance partagée de la manière dont s'organisent les échanges, comme le remarque Auer (2005 : 9) :

[P]rojection in interaction (such as in the case of prefatory activities, or adjacency pairs) is based on interactional knowledge. It works because we recognise, in its context, the type of a particular utterance, and because we know how such a type of activity is handled in sequential terms. It is not based on explicitly naming the upcoming activity (although this is sometimes the case: such as when the telling of a joke or a newsworthy event is announced); nor is it based on grammatical knowledge.

La projection actionnelle repose donc sur la connaissance qu'ont les locuteurs de la manière dont s'enchaînent certaines séquences discursives en contexte.

1.2.2. Projection grammaticale

Alors qu'avec la projection actionnelle, nous nous intéressons à des tours de parole (une question, une réponse), avec la projection grammaticale, nous nous situons au niveau de constituants grammaticaux. Ces constituants grammaticaux peuvent aller d'un phonème à un groupe de mots, voire une structure grammaticale ou une proposition. Dans tous les cas, nous nous situons à un niveau inférieur à la projection actionnelle. De manière analogique, la projection grammaticale possède les mêmes caractéristiques que la projection actionnelle, si ce n'est qu'elle agit à une échelle différente, comme l'explique Pekarek-Doehler (2008 : 791) :

Quant aux projections grammaticales (morphosyntaxiques et prosodiques), celles-ci renvoient au fait qu'au fil du déroulement séquentiel, un constituant grammatical crée une attente pour un autre : p.ex. la production d'un déterminant suppose la production d'un nom à la suite, la production d'un segment hypothétique de type 'si X', laisse attendre celle du segment de type 'alors Y'.

En termes d'échelle d'analyse, la projection grammaticale se situe donc à l'intérieur d'un tour de parole. Tout comme pour la projection actionnelle, cette force projective émane des connaissances que nous avons sur la manière dont s'organise et se construit un énoncé, comme le notent Corminboeuf & Horlacher (2016 : 29) :

[L]es interlocuteurs sont aptes à reconnaître – dans l'émergence de certaines trajectoires – des schémas constructionnels plus ou moins routinisés, acquis de leur expérience communicative (cf. Hopper, 1998 : 156 ; mais aussi Mondada, 1999 : 31-32 ; Pekarek Doehler, 2008 : 791 ; Horlacher, 2015 : 254). Le rôle que joue la syntaxe est bien sûr primordial dans la prévisibilité des constituants. [...] [D]'autres ressources peuvent entrer en ligne de compte (et notamment le contenu lexicosémantique), si bien que la notion de *projection*, telle qu'elle est entendue dans cette section, ne doit pas non plus être réduite à la projection syntaxique.

La projection syntaxique occupe une place importante au sein de la projection linguistique. Néanmoins, comme le notent Corminboeuf & Horlacher (2016), Auer (2005), Haselow (2016), Pekarek Doehler (2008), il existe d'autres types de projections grammaticales, qui peuvent être d'ordre prosodique, sémantique ou encore pragmatique.

Le concept de projection grammaticale (qu'elle soit syntaxique, sémantico-pragmatique ou prosodique) trouve toute sa pertinence lorsque l'on s'intéresse à des situations dans lesquelles un seul et unique énoncé est co-construit par plusieurs locuteurs, ce que l'on retrouve d'ailleurs sous l'appellation d'énoncé collaboratif, pour reprendre la traduction proposée par Corminboeuf & Horlacher (2016) du terme « utterance co-construction » de Lerner (1991). Prenons cet exemple que nous empruntons à Lerner (1996 : 265) :

32. David: So if one person said he couldn't invest (.)
Kerry: then I'd have to wait [till
David: [he'd have ta wait till January
Kerry: Ri:ght

Il s'agit d'un énoncé du type « If X, then Y » dans lequel la première partie de l'énoncé, une proposition subordonnée en *if*, pose une condition hypothétique et la deuxième énonce la conséquence. En raison de son format et son incomplétude syntaxique, la proposition en *if* projette une suite à venir. Nous observons que la complétion de cet énoncé se réalise à travers l'intervention de deux locuteurs : le locuteur David commence l'énoncé, tandis que le locuteur Kerry, anticipe la suite possible de l'énoncé. Cette anticipation est par ailleurs confirmée par David.

Dans cet exemple, l'anticipation de Kerry est rendue possible par la projection grammaticale réalisée par l'unité « So if one person said he couldn't invest ». De plus, nous remarquons également que Kerry, en plus d'être capable d'anticiper de manière cohérente la nature grammaticale du segment suivant, est également capable d'anticiper son contenu propositionnel. Ceci montre alors que le second locuteur, loin de rester passif, interprète en temps réel la manière dont se construit le discours : la force projective de certaines structures va lui permettre d'anticiper la ou les suites possibles tant sur le plan syntaxique que sur le plan sémantique. Ces propos vont ainsi dans le même sens que ceux de Corminboeuf et Horlacher (2016 : 29), qui considèrent qu'il faut aller au-delà d'une simple conception grammaticale de la projection :

[L]'acception du terme de *projection* est plus que grammaticale. [...] [L]'interprétation que les interlocuteurs font des projections du locuteur en cours s'appuie aussi (et même essentiellement) sur le contenu sémantique de la discussion précédente.

Corminboeuf et Horlacher (2017) insistent ainsi sur la nature multidimensionnelle du concept de projection. Il est alors possible de distinguer les projections actionnelles des projections linguistiques (ou grammaticales) à l'intérieur desquelles l'on pourra également distinguer la dimension syntaxique, sémantico-pragmatique et prosodique. Comme nous le verrons dans la partie 2. de ce chapitre, une grande attention a été portée sur la projection syntaxique et sur le rôle des projections dans l'organisation syntaxique du discours. Pour ce qui est de la projection prosodique, celle-ci est associée à une intonation montante continuative (Corminboeuf et Horlacher, 2016). En ce qui concerne la projection sémantique, celle-ci est généralement mentionnée conjointement à la projection syntaxique, puisque l'interlocuteur a recours à la fois à ses connaissances syntaxiques et au contenu sémantique du propos qui précède pour anticiper sa suite.

La projection peut donc varier selon plusieurs paradigmes, que ce soit en termes de taille (actionnelle ou grammaticale) ou de genre (prosodique, gestuelle, syntaxique etc). Auer (2002) note que certaines projections sont plus contraignantes que d'autres et en déduit que les projections peuvent également varier dans leur force projective. Il existe donc différents niveaux d'appréhension pour la projection parmi lesquels on retrouve la distinction que fait Auer (2002) entre projection (inter)actionnelle et projection grammaticale/linguistique. Le concept de « projection » renvoie ainsi à un phénomène multidimensionnel qui entre en jeu dans l'organisation du discours, et ce à différents niveaux. Les segments considérés comme étant des structures projectives sont étudiés pour la capacité qu'ils ont à créer des attentes auprès de l'interlocuteur et leur permettent d'anticiper la suite du propos. Les projections peuvent ainsi être utilisées pour organiser le propos, que ce soit dans le cadre d'un tour de parole ou dans celui du discours en entier.

2. Projection : quel agencement syntaxique et séquentiel ?

De nombreuses structures syntaxiques ont été étudiées sous l'angle de la projection qu'elles réalisent. Nous relevons ainsi des travaux sur le pseudo-clivage (Hopper et Thompson, 2008 ; Auer, 2009), la structure *The-N-is* (Günthner, 2008 ; Auer, 2009), propositions hypothétiques en *if* (Auer, 2009) dans des langues comme l'anglais et l'allemand notamment. Ce que partagent ces structures, c'est qu'elles s'organisent en deux parties (What X be / Y – The X be/ Y – If X / then Y) et que la première partie est syntaxiquement incomplète et crée des attentes. De ce fait, lorsque l'on envisage la projection dans sa dimension syntaxique, cette attente est déclenchée par le fait que l'interlocuteur a une connaissance de la grammaire et de la syntaxe. Il sait alors comment s'organise un énoncé et peut par là même anticiper la nature du constituant qui doit suivre. Ainsi, des énoncés tels que « I give » ou « I like the », en raison de leur incomplétude syntaxique, créent, eux aussi, des attentes. Dans la littérature, qu'il s'agisse du concept d'attente développé par le groupe de Fribourg (Berrendonner et al., 2009) ou du concept de projection développé en linguistique interactionnelle (Auer, 2009 ; Mondada, 2011), une distinction est proposée entre projection/attente micro-syntaxique et projection/attente macro-syntaxique. Par conséquent, nous proposerons dans un premier temps d'étudier l'agencement syntaxique que présentent les structures projectives avec le contenu qu'elles projettent. Dans un second temps, afin de réconcilier les différents niveaux d'analyses, nous reviendrons sur les schémas projectifs généraux proposés dans la littérature.

2.1. Une projection entre micro- et macro-syntaxe

La micro-syntaxe, parfois qualifiée de syntaxe « traditionnelle », est une syntaxe située au niveau phrastique et fondée sur l'existence de catégories grammaticales (Blanche-Benveniste, 1990) régies par des phénomènes de rection verbale, nominale et adjectivale. Par opposition, le concept de macro-syntaxe apparaît entre autres dans les travaux de Blanche-Benveniste (1990) sur le français parlé pour pallier les limites de la syntaxe « traditionnelle », qui repose essentiellement sur une analyse de l'écrit et ne permet donc pas une description adéquate de l'oral. La macro-syntaxe est ainsi décrite par Blanche-Benveniste (1990 :113) comme étant un système permettant de décrire « [l]es relations qu'on ne peut pas décrire à partir des rections de catégories grammaticales ». Avanzi (2007) propose une synthèse de différents modèles macro-syntaxiques et note qu'ils s'accordent sur l'insuffisance de la « phrase » en tant qu'unité de discours dans l'étude de l'oral. La macro-syntaxe permet alors de décrire des unités qui sont structurellement « non-intégrées » à l'énoncé, comme le note Haselow (2016).

La distinction entre projection micro- et macro-syntaxique prend sens lorsque l'on s'intéresse à la manière dont se matérialise la réalisation de la projection. Corminboeuf et Horlacher (2016 : 18) notent ainsi que ces deux modes d'agencement syntaxique se retrouvent également lorsque l'on a affaire à des structures projectives. Les attentes syntaxiques peuvent ainsi être comblées de deux manières différentes :

Les attentes macro-syntaxiques diffèrent des attentes micro-syntaxiques : les termes des relations de dépendance ne sont pas les mêmes. Dans la combinatoire micro-syntaxique, les termes sont des signes dont l'agencement est gouverné par des contraintes d'ordre distributionnel. Dans la combinatoire macro syntaxique, les termes sont des énonciations (*i.e.* des actions verbales qui entretiennent des relations d'ordre praxéologique) dont la succession est gouvernée par des conditions de pertinence.

Dans le cadre des structures que nous étudions, cette distinction est particulièrement pertinente, comme le note Auer (2009). En effet, les pseudo-clivées, tout comme les structures *the-N-is*, projettent une suite à venir, inhérente à leur incomplétude syntaxique. La copule, dont la fonction est de mettre en relation deux unités, projette micro-syntaxiquement une suite à venir. Cependant, Auer (2009) soulève qu'au sein de situations authentiques, la projection peut se réaliser au niveau macro-syntaxique. La particularité de la projection dans ces structures est que celle-ci est située entre micro- et macro-syntaxe⁴².

⁴² La distinction entre projection micro- et macro-syntaxique sera étudiée en détail à travers une analyse des occurrences du corpus dans le chapitre 5.

En contexte, lorsque la projection se réalise au niveau micro-syntaxique, les occurrences présentent un schéma syntaxique semblable aux énoncés spécificationnels étudiés au chapitre 2. Cette analyse repose sur une étude des énoncés suivant un schéma syntaxique canonique du type « XP *be* YP » dans lequel les deux constituants XP et YP sont régis par la copule *be*. Le segment « XP *be* » correspond ainsi au segment projectif et le segment YP correspond au segment projeté. Nous relevons ainsi deux analyses micro-syntaxiques possibles.

Dans un cas, nous avons affaire à des énoncés dans lesquels le constituant YP correspond à un groupe verbal, nominal ou adjectival, ce qui est le cas dans l'exemple de clivée en *wh*-suivant, que nous tirons de notre corpus :

33. well we do send back data twenty-four hours a day, seven days a week, and we listen to the spacecraft about four to eight hours a day, each one, **what we're measuring, is** the magnetic field of the milky way GALaxy, which is wrapped around the outside of the solar BUBble
[BBC9 - 24](#)

Dans cet extrait, l'occurrence « what we're measuring is the magnetic field of the milky way » est un énoncé à copule qui suit le schéma syntaxique « NP1 *be* NP2 ». Le segment surligné en gras « what we're measuring is » est une relative nominale accompagnée de la copule *be* qui projette micro-syntaxiquement du fait de son incomplétude syntaxique. La projection se réalise au niveau micro-syntaxique, sous la forme d'un syntagme nominal, à savoir « the magnetic field of the milky way ». Les deux segments « what we're measuring » et « the magnetic field of the milky way » sont régis par la copule *be*. Dans ce cas, le statut de sujet est assigné à la proposition en *what* et la fonction d'attribut est assignée au syntagme nominal.

Dans le second cas, qui représente un type d'occurrence minoritairement représenté au sein des travaux sur les énoncés spécificationnels, nous avons affaire à des énoncés dans lesquels le constituant YP correspond à une proposition complétive en *that*. Ce type d'exemples est plus fréquent au sein de notre corpus :

34. The CRITICAL thing to realize is that, if you don't SLEEP, you don't FLY, essentially you never get there, and **what's extraordinary about much of our society these days, is** that we are, DESperately, sleep-deprived so let's now look at sleep, deprivation
[TED14 - 26](#)

Dans cet extrait, l'occurrence « what's extraordinary about much of our society these days is that we are desperately sleep-deprived », suit un schéma micro-syntaxique différent de celui de l'exemple 33. En effet, la nature propositionnelle du segment projeté implique que cette fois-ci, la fonction de proposition principale est assignée à l'ensemble de la structure projective, tandis que le segment projeté correspond à une proposition subordonnée complétive en fonction

attribut. Ainsi, nous observons dans ce cas que le segment projeté dépend micro-syntaxiquement de la structure projective puisqu'il est régi par celle-ci. De telles observations ne sont pas sans rappeler les propos de Miller et Weinert (1996) cités au chapitre 3, en ce qui concerne les clivées en *wh-* qui présentent une forte intégration syntaxique.

En parole spontanée, Auer (2009) constate cependant que la projection, notamment en ce qui concerne le pseudo-clivage et la structure *the-N-is*, peut se réaliser à un niveau macro-syntaxique. C'est ce qui se passe dans les exemples suivants :

35. S1 : so grooming behaviour's almost like a double-edged sword I I remove the lice that you've got annoying you in your hair, but I may transmit a lot more.

S2 : mm and that's exactly what we wanted to TEST so, **what we did was** we, measured the: amount of nit-picking behaviour that was occurring between, °you know° any two given individuals, and we had a baseline estimate for how many lice WE think each individual HAS, and then we looked at, how many GROOMing interactions they HAD, and we built social networks so: you know an individual might have a lot of different grooming partners or it might have FEW, it might groom a LOT or it might groom a little and, we tested those two ideas, are lice being TRANSMitted more often during grooming or they're being reMOVED

[BBC1 - 12](#)

36. if you keep searching, they're ENDless, there's millions and millions of these videos, in increasingly baroque combinations of BRANDS and materials, and there's more and more of them being uploaded, every single day,, like this this is a strange world, right? but **the thing is**, it's not adults who are watching these videos it's kids, small small children,, these videos are like crack for little kids, there's something about like the repetition, the constant little dopamine hit of the reveal, that completely hooks them in

[TED28 - 2](#)

Le segment projectif se réalise sous la forme d'une clivée en *what* dans un cas et d'une structure du type *the thing is* dans l'autre. Si l'on s'intéresse à la mise en relation entre le segment projectif et le segment projeté, nous n'observons pas de lien micro-syntaxique explicite. Le segment projeté se réalise sous la forme d'une proposition finie en Ø, voire une série de propositions finies et l'on observe ainsi une certaine indépendance syntaxique entre les deux parties de la projection. Cette indépendance est telle que le segment projeté pourrait subsister sans la présence du segment projectif. Cette autonomie syntaxique du segment projeté est une des raisons qui poussent Hopper et Thompson (2008) à questionner la bi-propositionnalité de telles structures. Dans ces deux exemples, la structure projective est ainsi peu intégrée au segment projectif sur le plan syntaxique.

La distinction entre projection micro-syntaxique et projection macro-syntaxique fait écho au continuum d'intégration syntaxique proposé par Miller et Weinert (1996). Cette possibilité de projeter micro-ou macro-syntaxiquement est ainsi une des caractéristiques que partage l'ensemble des structures que nous étudions.

2.2. Vers un schéma projectif séquentiel ?

Comme en atteste l'article de Auer (2005), on retrouve des similitudes dans les mécanismes qui régissent la projection actionnelle et la projection grammaticale. En plus de ces mécanismes communs, Herman (2016) et Schegloff (1980) relèvent également des similitudes dans la manière dont s'agencent les différents temps de la projection.

A travers l'étude de projections actionnelles du type « Can I ask you a question? », Schegloff (1980) relève deux schémas récurrents que nous allons illustrer. Dans cet exemple que nous lui empruntons⁴³, nous retrouvons le segment « Can I ask you a question », qui projette une question dans la suite de la conversation :

37. [#22, Sugihara, 1977, 32 – 36]

- 1 J : I was readin' the word one time an'
2 this guy sittin' next tuh me I y'know
3 → () an' he said "Hey Can I ask
4 → you something? Are you a Christian?"
5 "Oh yeah," "Why don't we uh
6 M : HE was readin'
7 the work next to ya ?=
8 J : =No I was readin' the word and 'asked
9 Me if I wuz a Christian y'know
10 M : Uh huh=
11 J : = I said "oh yeah" an' we started sha:ring and...

L'énoncé « Can I ask you something » aux lignes 3-4 projette le format de la séquence suivante, qui se trouve être la question « Are you a Christian? ». Nous avons donc une séquence où la structure projective (actionnelle) est immédiatement suivie de l'action projetée. Cette réalisation de la projection en deux temps n'est cependant pas systématique. Schegloff (1980) relève ainsi de nombreux exemples de ce type :

38. [#12, BC, Beige, 18-191]

- 1 A: Good evening, W.N.B.C.:,
2 B: Hi :: Brad, 'ow're you.
3 A: I':m fine thanks=
4 B: = Tell thet lady she sh'd drive 'n
5 not to be afraid.
6 ((pause))
7 A: Well, that's easy tuh say. But
8 not always easy tuh do.
9 B: Y 're , yer right deh.
10 A: Meh!
11 B: → I like tuh ask you something.
12 A: Shoot.

⁴³ Nous reproduisons ici la présentation et le codage de Schegloff (1980).

13 B: Y'know I 'ad my license suspended
14 fuh six-munts ,
15 A: Uh huh
16 B: Y'know for a reason which, I
17 rathuh not, mention tuh you, in
18 othuh words, --a serious reason,
19 → en I like tuh know if I w'd
20 talk tuh my senator, or--
21 → somebuddy, could -they help me
22 get it back,

Dans cet extrait, Schegloff constate que le segment suivant du locuteur B après « I like tuh ask you something » à la ligne 11 n'est pas une question à proprement parler. Il s'agit plutôt d'un passage qui vient donner du contexte à la question, qui, elle, est relayée plus loin dans la conversation, aux lignes 19-22. Schegloff note que ce phénomène est récurrent (1980 : 113) :

In all these instances, the utterances that immediately follow the action projection can be characterized as "preliminary" or "prefatory." They are produced, and are treated by recipients, as preliminaries or prefaces to the projected action-things (needing) to be done before, or "leading up to," the projected action.

Dans ce cas que, bien que la structure projective annonce une projection qui devrait se réaliser en deux temps, la projection se réalise en trois temps. Nous retrouvons les deux temps que nous observions pour l'exemple 37, à l'intérieur duquel vient se greffer un temps intermédiaire. Celui-ci fonctionne comme un temps « préliminaire », pour reprendre le terme employé par Schegloff (1980), qui va préparer le terrain pour la résolution de la projection. La présence de ce temps intermédiaire est considérée par Schegloff (1980) comme relevant du phénomène de « recipient design », c'est-à-dire « the design of an utterance by a speaker by reference to oriented-to features of the recipient, in this case what the recipient is supposed by the speaker to know or be familiar with » (Sacks et Schegloff, 1979) Nous retrouvons ainsi ici l'idée que la réalisation de la projection est modulable et que cette modulation résulte d'une prise en compte des connaissances de l'interlocuteur.

De manière similaire, dans des cas de projection grammaticale et notamment projection syntaxique, la projection peut également se réaliser en deux ou trois temps. C'est le cas avec ces deux extraits issus d'un même fichier audio qui contiennent une clivée en *what* :

39. S1 : I think that it's a great idea and I think this idea that we can preSENT children as young as FIVE with this quite deep ideas, I mean I'm almost surprised that it hasn't been done before
S2 : well I think I think what you find is people skip over natural selection they always give a very very SHORT explanation of it
[BBC10 - 41](#)

40. S1 : and you don't dodge the as it were the subtlety tough aspect to of natural selection which is those who don't, have the right shaped trunks, DIE
S2 : they do they they **what what you see is** we make the causal connection between the fact that if you don't have food you grow unhealthy if you go unhealthy, you don't have energy to have babies, and if you don't you know and eventually if you're unhealthy enough you do actually die, and you just the you see the the the pilosis who've got the wider trunks and wider strength, becoming either reproducing less, or over time just looking increasingly poorly, and the and so it's it's not you know in your face, but they're definitely dying off
[BBC10 - 32](#)

Ces deux exemples présentent une clivée en *what* dont le segment initial « what you find is » et « what you see is » projette une suite à venir du fait de son incomplétude syntaxique. Dans le premier cas, les attentes sont comblées par le segment qui suit le segment projectif, à savoir « people skip over natural selection ». Dans l'exemple 40, le segment qui suit la structure projective ne comble pas immédiatement les attentes créées. Le segment qui vient combler ces attentes est rejeté plus loin dans l'extrait « you see the the the pilosis [...] increasingly poorly »⁴⁴. Le passage qui se situe entre la structure projective (soulignée en gras dans l'extrait) et le segment qui comble les attentes créées (souligné dans l'extrait) correspond à un passage préliminaire qui prépare le terrain pour la saturation de la projection.

Il existe ainsi des similitudes dans l'agencement de la projection, qu'il s'agisse de la projection actionnelle ou la projection grammaticale. Ces deux modes d'agencement, en deux ou trois temps, ne sont pas incompatibles. Herman (2016 : 104), propose ainsi un schéma organisationnel qui fait écho également aux observations de Schegloff (1980) et aux nôtres :

Il nous semble nécessaire de distinguer trois composantes : le cadre projectif (CP), qui se définit comme le segment textuel porteur d'une marque de projection (*a priori* ou *a posteriori*), la projection entamée (PE), composante facultative qui signale que l'on se situe au sein d'un mouvement projectif non terminé, et la Résolution (R) qui sature l'attente créée.

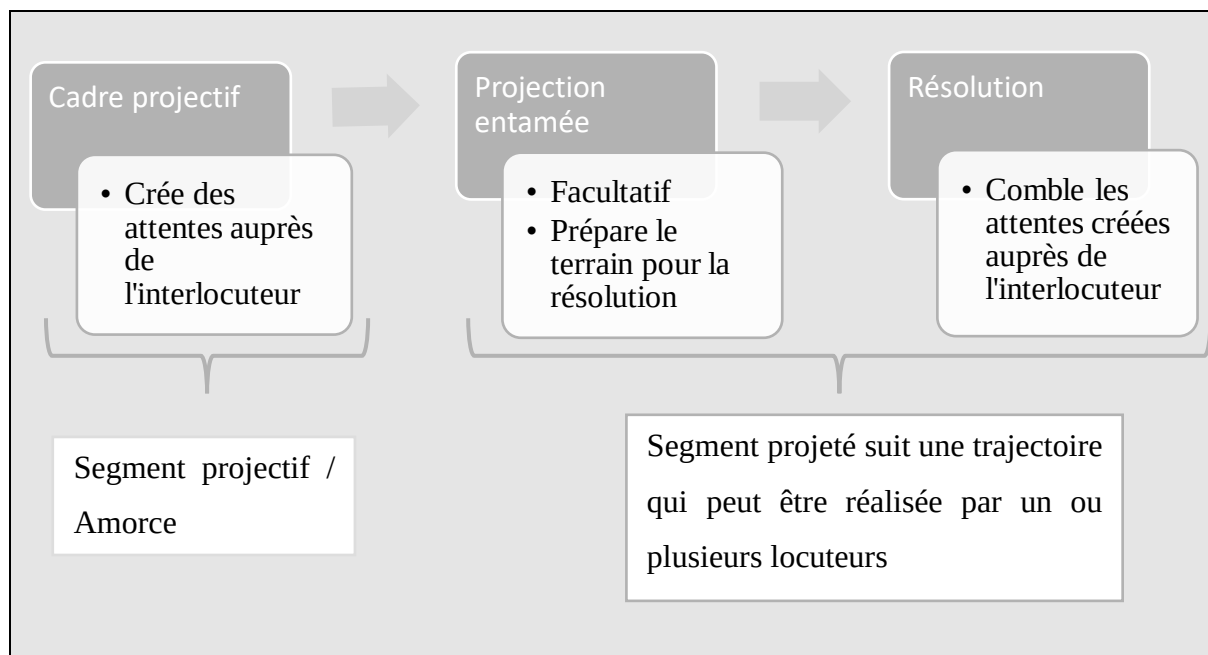
Nous retrouvons ainsi un schéma en trois temps, dont l'un est facultatif :

1. Le cadre projectif, qui correspond à ce que nous avons appelé segment projectif ou structure projective et qui vient amorcer la projection
2. La projection entamée, qui est facultative et qui s'apparente à un ou plusieurs segments qui mènent au segment qui va réaliser la projection.
3. La résolution, qui correspond au segment qui marque la fin du segment projeté, qui va saturer ou combler les attentes.

Les segment 2 et 3 suivent une même trajectoire.

⁴⁴ Nous notons par ailleurs que c'est l'existence de ce type d'agencement syntaxique au sein des clivées en *wh*- qui pousse Hopper (2001) à postuler que la fonction de la clivée ici n'est pas de focaliser le segment qui suit.

Nous proposons le schéma suivant qui nous permet de synthétiser la manière dont se séquent les différents temps d'une projection et de synthétiser les grandes caractéristiques de ces différents temps :



3. Projection : au-delà de la dimension syntaxique

Dans une acception large de la notion de « projection », certains mots sont intrinsèquement projectifs. Ainsi, la projection syntaxique est un phénomène que partagent de nombreuses catégories grammaticales, en dehors de toute considération pour la famille de structures que nous étudions. Bien que les travaux d'Auer (2009) et Günthner (2008) mentionnent la nature cataphorique des structures *the-N-is* et du pseudo-clivage, ils insistent essentiellement sur la dimension syntaxique de la projection. Or, étudier la projection uniquement sous l'angle de la syntaxe ne permet plus la distinction élémentaire proposée au chapitre 2 entre énoncé prédicationnel et énoncé spécificationnel. Nous proposerons donc dans un premier temps d'étudier quelques exemples marginaux de notre corpus pour démontrer que la force projective des structures étudiées repose davantage sur l'absence de référent identifiable pour le segment projectif, qui est déclencheur de projection sur le plan pragmatique. Dans un second temps, nous irons plus loin dans notre réflexion et montrerons que la projection pragmatique qui est opérée confère à ces structures un fonctionnement dialogique, qui permet alors à l'énonciateur d'instaurer un dialogue interne avec son co-énonciateur.

3.1. Absence de référent identifiable : moteur de la projection ?

Nous proposons d'étudier des occurrences que l'on pourrait qualifier de « marginales » dans la mesure où elles ne suivent pas le schéma du type « segment projectif *be* segment projeté ». Pour cette raison, nous avons hésité à les inclure dans les occurrences sélectionnées, puis avons jugé qu'elles s'avéraient en réalité révélatrices du fonctionnement de la projection.

Nous proposerons dans un premier temps d'étudier un extrait dans lequel intervient Alex Mahon, PDG de la chaîne *Channel 4*. Sa réponse fait suite à une remarque de l'intervieweur qui mentionne une étude montrant que moins de 9 % des employés de *Channel 4* sont issus de la classe ouvrière. La locutrice indique alors les trois raisons qui contribuent à ce fait :

41. So three sets of reasons, **ONE is** to get into your industry, m: you have long periods, when you're starting off where you're free-lance where you're in-between things, so you have to have rich enough parents, to be able to fall back on someone else, **the SECond thing is**, that you probably have to come to London, again, you have to have enough money to be able to do that or be from a family where that is considered aspiRational or possible, BOTH of those things we hope to really tackle by moving more people outside of London, **the THIRD thing I think is** much more worrying and not as obvious and it's the most fascinating thing to come out of the study, *that there exist in our industry, °probably in other industries°, e: a set of social codes which are quite knowing and quite ways of behaving, which if you're not part of them or you didn't grow up with them, for the people that did they seem like they were in a club already, even if they don't know each other, and for the people that haven't got the social ways of DRESSing or of SPEAking or of knowing about things, they seem like such a leap of self harm to do them that you think, I can't leave them do that*
[BBC16 - 17/18/19](#)

Nous relevons trois segments projectifs dans cet extrait. Les deux premiers « one is » et « the second thing is » présentent les caractéristiques des structures projectives que nous étudions. Elles présentent un schéma du type « segment projectif *be* segment projeté », dans lequel le segment projectif crée des attentes, qui sont comblées par le segment projectif. Nous souhaitons davantage nous concentrer sur le troisième segment, que nous isolons :

- 41'. **the third thing I think is** much more worrying and not as obvious and it's the most fascinating thing to come out of the study

L'extrait isolé, à première vue, nous éloigne des structures étudiées. En effet, il s'agit d'un énoncé prédicationnel, dont l'enjeu est de prédiquer une qualité, « much more worrying and not as obvious » au sujet de l'énoncé « the third thing (I think) is ». L'énoncé suit le schéma « segment projectif *be* segment projeté », mais la relation entre les deux segments n'est pas la même que dans les deux cas précédents. Le segment réalise une projection micro-syntaxique prédicationnelle. Ceci devrait donc être un argument pour l'exclure de nos considérations.

Une étude étendue du co-texte est cependant révélatrice. L'énoncé est en réalité plus complexe qu'il n'y paraît. En effet, le référent de « *the third thing* » n'est pas encore instancié au moment où il est énoncé. Nous notons néanmoins qu'il reprend partiellement « *three sets of reasons* », que l'on retrouve au début de l'extrait. Cette instanciation se fait dans un second temps à travers l'emploi d'une proposition complétive en *that* en gras *italicisé* dans l'extrait. En d'autres termes, le segment projectif réalise une double projection. La première projection est motivée par la structure syntaxique incomplète et va permettre de prédiquer une qualité au sujet grammatical. La deuxième projection est motivée pragmatiquement car le référent de « *the third thing I think* » n'a pas encore été instancié. Cette deuxième projection se réalise alors au niveau macro-syntaxique.

Dans cet exemple, la syntaxe n'est pas le moteur de la deuxième projection, puisque la structure syntaxique de l'énoncé est complète. Il nous semble que ce qui motive la projection se situe davantage à un niveau pragmatique. La force projective du segment, bien qu'il possède un fonctionnement prédicationnel à première vue, réside dans l'absence de référent identifiable, quel qu'il soit, par l'interlocuteur au moment de l'énonciation.

Ces phénomènes de double projection se retrouvent en particulier au sein de la section du corpus qui comporte des communications scientifiques. Le passage suivant est extrait d'une communication qui dans son ensemble s'organise en trois temps, autour de trois questions. Le passage qui suit présente sa deuxième question :

42. so ***the question I think we need to ask is*** my second question, ***which is how should we collectively respond?*** For all of us, who CARE about creating LIBeral, OPen, TOLerant societies, we urgently need a NEW vision, a vision of a more tolerant, inCLUusive globalization, one that brings people with us rather than LEAving them behind
[TED2 - 5](#)

Cet exemple présente à nouveau un phénomène de double projection. La différence cette fois-ci est que la première projection ne confère pas à l'énoncé un fonctionnement prédicationnel. La première projection, qui se réalise au niveau micro-syntaxique, permet d'identifier, de manière peu précise, le référent de « *the question I think we need to ask* ». Cependant, cette première identification ne suffit pas à identifier le contenu de la question. Nous pourrions d'ailleurs faire l'hypothèse que les deux syntagmes nominaux autour de la copule réalisent une projection, dans la mesure où ils n'ont pas de véritable référent identifiable. C'est la deuxième projection réalisée, en gras *italicisé* dans le texte, qui va permettre d'identifier la question dont il s'agit. La seconde projection est de nouveau motivée par l'absence de contenu propositionnel explicite pour la question à ce stade de l'intervention.

Nous relevons des régularités d'apparition pour ces phénomènes de double projection. En effet, ces structures comportent à chaque fois un adjectif ordinal : « third » dans le premier exemple et « second » dans le deuxième. Également, ces structures reprennent partiellement des segments qui ont déjà été mentionnés dans le discours qui précède.

Même si ces phénomènes de double projection se réalisent dans des conditions particulières, ils sont révélateurs des mécanismes à l'œuvre dans les structures projectives étudiées. La projection ici n'est pas uniquement motivée par la syntaxe, et ne l'est peut-être pas du tout. Les structures projectives que nous étudions présentent des noms qualifiés de noms généraux (Halliday et Hasan, 1976), de noms sous-spécifiés (Legallois, 2008) ou encore de *shell nouns* (Schmid, 2001). Ils permettent de renvoyer à des entités abstraites (*thing, idea, point* etc...) ou à des hyperonymes (*place, person* etc...). Lorsqu'ils sont employés dans les structures que nous étudions, ils ne renvoient pas à une entité ou à un segment qui possède déjà un référent, que ce soit dans le monde extra-linguistique ou dans le co-texte antérieur. Ils renvoient donc à des entités dont la référence n'est pas encore établie. Ils peuvent donc être considérés comme étant faiblement référentiels. Cette impossibilité d'identifier le référent de l'expression en question est, selon nous, le moteur de la projection dans ces structures. Béguelin et Corminboeuf (2016 : 7) relèvent ainsi un phénomène similaire pour le français :

Les énonciations réalisées sous cette forme ont pour effet d'intégrer, dans le savoir partagé par les interlocuteurs ou mémoire discursive (désormais M), un objet désigné par un lexème vague, tel que chose ou truc, éventuellement accompagné comme ici d'une relative ou d'une expansion adjectivale. Toutefois, l'identité de cet objet n'est pas accessible de prime abord sur la base de l'information délivrée : l'objet demeure donc en attente de spécification et le partenaire de l'interaction verbale est en droit de prévoir l'apport ultérieur d'une information identificatrice.

Du fait de leur nature sous-spécifiée, ces syntagmes sont en attente d'une spécification ultérieure, ce qui explique les affinités entre les structures que nous étudions et le traitement proposé dans les travaux sur les énoncés spécificationnels. Ce qui contribue à la force projective de ces structures, c'est l'absence de référent et de contenu sémantique pour le segment projectif⁴⁵.

⁴⁵ Ce même mécanisme projectif se constate par ailleurs dans un certain nombre de structures qui font intervenir ces noms sous-spécifiés. Nous en retrouvons dans notre corpus dans la section qui comprend des communications scientifiques. Nous citerons à titre d'exemple l'extrait suivant, qui présente deux structures qui pourraient être qualifiées de structures projectives :

*So what was wrong with that myth, and with all pre-scientific thinking, and what, then, made that momentous difference? I think **there is one thing you have to care about**. And that implies testability, the scientific method, the Enlightenment, and everything. And **here is the crucial thing**. There is such a thing as a defect in a story*
Ces différentes structures projectives apparaissent en parallèle avec les structures projectives que nous étudions et il pourrait être pertinent d'étudier la manière dont interagissent ces différentes projections au sein de l'interaction.

3.2. Au-delà de la projection : une dimension dialogique ?

Le concept de projection ou d'attente ne prend sens que si l'on contextualise ces phénomènes dans le cadre de l'interaction. En effet, la projection se fait afin de permettre à l'interlocuteur d'anticiper le propos qui va suivre, de même que l'attente est l'effet de cette anticipation sur l'interlocuteur. L'interlocuteur occupe ainsi une place centrale dans ce mécanisme projectif puisque c'est sa présence qui va influencer le locuteur dans la manière dont il va agencer son propos. Les structures projectives peuvent être considérées comme étant une trace de cette orientation dialogique du discours. Bres et al (2019 : 11-12) définissent le dialogisme de la manière suivante :

Le dialogisme consiste donc en l'orientation de tout discours (quel que soit son format : tour de parole, article de presse, discours politique, article scientifique, texte littéraire, etc.) vers d'autres discours, sous forme de dialogue interne avec ceux-ci [...].

Nous souhaitons ainsi dans un premier temps étudier les points de convergence entre la projection et le concept de « dialogisme », tel que développé par Bres et al (2019). Dans un second temps, nous montrerons ainsi que l'absence de référent identifiable au sein de ces structures contribue à la création d'un dialogue interne implicite entre énonciateur et co-énonciateur.

3.2.1. Dialogisme et projection : quelles passerelles théoriques ?

La notion de dialogisme telle qu'on la retrouve notamment dans les travaux de Bres et al. (2019), Günthner (1999, 2014), Linell (1998, 2004, 2006, 2011), ou encore Nowakowska (2004, 2011) repose sur les travaux de Bakhtine. Afin de comprendre ce à quoi renvoie ce concept, Bres et al. (2019) reviennent sur la notion de « dialogue » et distinguent la dimension dialogale de la dimension dialogique. La dimension dialogale d'un discours correspond à un dialogue externe qui se met en place entre différents locuteurs et qui se manifeste à travers l'alternance des tours de parole. En ce sens, la dimension dialogale s'oppose à la dimension monologale. La dimension dialogique correspond, elle, à un dialogue interne. A partir de cette distinction, Bres et al. (2019) proposent une typologie des phénomènes dialogiques qu'ils classent en trois catégories : le dialogisme interdiscursif, le dialogisme interlocutif et le dialogisme intralocutif.

Le dialogisme interdiscursif correspond aux cas où le locuteur oriente son discours vers « des discours réalisés antérieurement par des tiers, le plus souvent sur le même objet » selon Bres et al. (2019 : 12). Il recouvre ainsi des phénomènes qui traitent des liens entre différents discours et notamment l'intertextualité et l'inter-discours.

Le dialogisme interlocutif correspond aux cas où le locuteur oriente son discours « vers le tour de parole antérieur de l'interlocuteur dans les genres dialogaux et, tant dans le dialogal que dans le monologal », selon Bres et al. (2019 : 12). Cela recouvre ainsi une grande variété de phénomènes et notamment celui de *recipient design*, qui renvoie au fait qu'un locuteur conçoit son discours pour un interlocuteur spécifique, qu'il prend en compte.

Bres et al. (2019 : 14) distinguent également le dialogisme interlocutif anticipatif, qui est une sous-catégorie de dialogisme interlocutif. Cela renvoie au fait que le locuteur interagit « non seulement avec le discours antérieur de l'interlocuteur mais également avec les réponses potentielles qu'il lui prête au fur et à mesure du déroulement de son propre discours, et sur lesquelles il ne cesse d'anticiper »⁴⁶.

Enfin, le dialogisme intralocutif renvoie au fait que le locuteur interagit avec son propre discours : ce qu'il a déjà dit, ce qu'il dit et ce qu'il a l'intention de dire. Le dialogisme intralocutif renvoie ainsi à la relation entre le locuteur et son discours.

Cette brève synthèse permet déjà d'apercevoir certaines jonctions entre le concept de projection et celui de dialogisme, notamment en ce qui concerne la question de l'anticipation. L'anticipation est au cœur des phénomènes projectifs. Comme nous l'avons noté précédemment, la structure projective est présentée comme étant une anticipation de la suite du discours. Cette anticipation, par ailleurs, crée des attentes qui sont ensuite comblées. Quant au dialogisme, l'anticipation se trouve au cœur du dialogisme interlocutif anticipatif. Est considéré comme relevant du dialogisme interlocutif anticipatif tout segment qui permet au locuteur d'anticiper les propos de l'interlocuteur, et donc la suite du discours. Ce lien entre projection et dialogisme est par ailleurs relevé par Bres et al. (2016 : 83) qui notent que leur conception de l'anticipation est proche de celle développée en analyse conversationnelle. Ils expliquent néanmoins que là où les travaux en analyse conversationnelle se sont penchés sur la manière

⁴⁶ Sont alors traités comme relevant d'une forme de dialogisme interlocutif anticipatif des segments qui peuvent être compris comme exprimant les pensées de l'interlocuteur. Bres et al. (2019) donnent l'exemple de questions rhétoriques telles que « Est-ce de l'exagération ? » qui peuvent surgir au sein du discours et qui sont employées afin d'anticiper les réactions de la part de l'interlocuteur.

dont la projection permet aux locuteurs d'organiser leur tour de parole ou l'alternance de leur tour de parole en anticipant les propos qui vont suivre, les travaux sur le dialogisme interlocutif anticipatif se préoccupent davantage du fait que le locuteur essaye d'anticiper les réactions de l'interlocuteur et d'y répondre.

Les travaux de Bres et al. (2016) montrent que, de manière similaire à la projection, les énoncés relevant d'une forme de dialogisme interlocutif anticipatif présentent une organisation séquentielle et se réalisent ainsi en différents temps. Ainsi, à travers l'étude de plus de 800 occurrences de dialogisme interlocutif anticipatif, ils proposent un schéma canonique s'organisant en trois temps :

- [X] : le locuteur énonce son propos.
- [Y] : le locuteur énonce les propos qu'il prête à son interlocuteur en réponse à [X]
- [Z] : le locuteur répond à [Y]

En d'autres termes, le dialogisme interlocutif anticipatif se produit lorsqu'un locuteur énonce un propos [X] dont il sait qu'il pourrait déclencher des réactions de la part de l'interlocuteur, qu'il anticipe ensuite [Y] pour y répondre [Z].

3.2.2. Vers une lecture dialogique de la projection

L'hypothèse que nous défendons dans cette partie est qu'il est possible d'établir certains parallèles entre la séquentialité du dialogisme interlocutif anticipatif et la séquentialité de la projection. Le segment projectif dans l'approche interactionnelle peut s'apparenter au segment [X] du dialogisme interlocutif anticipatif. En effet, ce segment déclenche une réaction auprès de l'interlocuteur, et plus particulièrement une réaction d'attente. Le segment projeté quant à lui peut s'apparenter au segment [Z] puisqu'il répond aux attentes de l'interlocuteur. Le segment [Y], quant à lui, n'est pas mentionné, et ce pour deux raisons. D'une part, son contenu serait redondant avec le segment [X] (le segment projectif) et d'autre part la structure syntaxique du segment [X] est telle qu'il n'est syntaxiquement pas possible d'y greffer un segment [Y]. Nous défendons ainsi l'idée que l'absence de référent pour le segment projectif, en plus de déclencher une projection, déclenche également un dialogue interne avec l'interlocuteur.

Afin d'appuyer notre hypothèse, nous proposerons d'étudier quelques extraits qui nous éloignent des structures étudiées, mais qui sont révélateurs du fonctionnement dialogique des structures étudiées. Nous constatons de manière générale que l'emploi d'un syntagme sous-spécifié, dont la référence n'est pas encore établie, peut déclencher un questionnement de la part de l'interlocuteur, qui cherche alors à accéder à la référence de ce syntagme. Ceci est notamment le cas dans cet extrait de roman :

43. What are you thinking about?'

'I am thinking about **two things**.'

'**What are they?** Sit down and tell me.'

'This is the first one,' said Mary, seating herself on the big stool. 'Once in India I saw a boy who was a rajah. He had rubies and emeralds and diamonds stuck all over him. He spoke to his people just as you spoke to Martha. Everybody had to do everything he told them – in a minute. I think they would have been killed if they hadn't.'

'I shall make you tell me about rajahs presently,' he said, 'but ***first tell me what the second thing was.***'

'I was thinking,' said Mary, 'how different you are from Dickon.'

The Secret Garden, F.H. Burnett

Dans cet extrait, l'énoncé « I am thinking about two things » peut s'analyser comme étant un énoncé projectif. En effet, si la syntaxe est complète, nous observons que l'absence de référent identifiable pour le syntagme « two things » laisse présager d'une suite à venir. La force projective repose donc ici sur l'incomplétude pragmatique de l'énoncé. En contexte, il est intéressant de remarquer que l'incomplétude pragmatique de cet énoncé déclenche également un questionnement et une requête de la part du second locuteur. Nous relevons ainsi deux segments, en gras italicisé dans cet extrait, qui font écho au syntagme nominal sous-spécifié, à savoir le segment « what are they? » ainsi que le segment « tell me what the second thing was ». L'emploi de ce syntagme nominal sous-spécifié déclenche alors un dialogue à la fois externe, à travers l'alternance des tours de parole entre les deux locuteurs, et interne, à travers les liens qui se tissent entre les différents segments que nous avons relevés.

Dans le cadre des structures étudiées, la structure syntaxique du segment projeté étant incomplète, il est rare que l'interlocuteur énonce ses attentes entre le segment projectif et le segment projeté. L'enchaînement des différentes séquences est tel que l'interlocuteur n'a pas le temps de formuler ses attentes. Pour que l'interlocuteur puisse avoir le temps de les formuler, il faudrait que le locuteur marque un temps d'arrêt suffisant. Si ce phénomène est peu fréquent au sein des structures étudiées, nous avons néanmoins relevé un extrait au sein de notre corpus qui présente une clivée en *all* qui illustre notre propos :

44. and e:, after the friends had left, she said to me: well that man in the photo, he is your DAD isn't he, and I was like,, no no that's not my dad, you know, anyway, e and then she said e:m well I'm SURE, it is cause you said his name is John I said oh yeah his name is John but, there's no connection, and e: she then said e well **ALL I know** and then she stopped and she said I really shouldn't be telling you this,, [laugh] I said well you can't just stop / no/ half way and not say anything else, er:m and she said well **all I know, is** it's the person who who built around your dad's house

[BBC20 - 1](#)

Cet extrait possède une dimension méta-communicative qui nous semble tout à fait pertinente pour illustrer notre propos. Nous relevons, à deux reprises, la présence du segment « all I know », qui est parfois traité comme une forme de pseudo-clivage et qui en ce sens présente un agencement global semblable aux structures étudiées. Au cours de ce dialogue rapporté, l'énonciatrice énonçant la structure projective s'interrompt, laissant la projection en suspens. Les attentes ne sont pas comblées et cela entraîne une réaction auprès de l'interlocutrice qui lui signale qu'elle ne peut pas s'arrêter maintenant. A la suite de cela, la première locutrice réitère la structure projective et réalise la projection, comblant ainsi les attentes. Nous sommes ainsi dans un cas particulier où l'on voit que le segment projectif engendre des réactions de la part de l'interlocuteur. De manière générale, ces réactions ne sont pas énoncées. Néanmoins, en cas d'interruption de la projection, celles-ci peuvent se manifester sous la forme d'un dialogue externe.

Nous sommes ainsi d'avis que, dans le cadre des structures projectives que nous étudions, le segment projectif entraîne également un dialogisme interlocutif anticipatif forcé. Il permet de poser un segment qui va faire naître des attentes auprès de l'interlocuteur qui seront ensuite comblées par le locuteur initial. Le locuteur est ainsi capable d'anticiper les attentes de son interlocuteur en énonçant le segment projectif parce qu'il a lui-même volontairement créé ces attentes.

Conclusion

Le paradigme de structures que nous étudions, si l'on considère son agencement en deux temps, peut être analysé comme étant une forme de projection, qui permet alors à l'interlocuteur d'anticiper la suite du propos. Ces anticipations sont considérées comme étant créatrices d'attentes auprès de l'interlocuteur. Nous avons montré que ces attentes sont avant tout pragmatiques, ce qui s'inscrit dans la continuité des propos de Corminboeuf et Horlacher (2016) pour qui la projection est avant tout une relation d'ordre pragmatique. Placer la dimension pragmatique au sens de la projection nous permet de comprendre également la dynamique qui s'installe entre le locuteur et son interlocuteur au sein des structures projectives étudiées. Le propre de ces structures est qu'elles contiennent un syntagme nominal relativement vague dont la référence n'a pas encore été établie. De tels syntagmes en discours déclenchent un dialogue interne, qui se manifeste à travers des attentes, et parfois même un dialogue externe, qui se manifeste à travers l'explicitation de ces attentes. Dans le cadre de notre objet d'étude, le dialogue reste essentiellement à un niveau interne. La dimension pragmatique de la projection nous permet ainsi de mettre en avant le fonctionnement dialogique de la projection au sein des structures étudiées. Ce fonctionnement dialogique permet alors d'appréhender les structures projectives au regard de la relation entre les différents locuteurs au cours de l'interaction.

Conclusion partie I

Les approches abordées au sein de la partie 1 permettent de rendre de compte de différentes facettes de la clivée en *wh-* et de la structure *the-N-is*. En raison de la présence de la copule *be*, de leur agencement informationnel et fonctionnel, de leur agencement syntaxique et de leur fonctionnement pragmatique, ces deux structures ont parfois été qualifiées d'énoncé spécificationnel, de structure focalisante ou de structure projective. Une synthèse de ces différentes approches montre toutefois que ces termes recouvrent des réalités différentes et qu'ils présentent des spécificités qui ne sont pas systématiquement présentes au sein des occurrences du corpus.

Le chapitre 2, qui traite des énoncés spécificationnels, rend compte du fonctionnement de ces structures en fonction du sens véhiculé par la copule *be* ainsi que de la référentialité des entités régies par la copule. Le frein majeur à cette approche réside dans les données qui sont étudiées. En effet, l'étude des énoncés spécificationnels repose sur des énoncés non-authentiques qui suivent un schéma du type « NP *be* NP », même s'il est admis que le second NP puisse correspondre à une proposition. Par ailleurs, dans le corpus, il s'agit d'un schéma syntaxique minoritaire. Si cette approche est communément acceptée en ce qui concerne la clivée en *wh-*, celle-ci ne fait néanmoins pas l'unanimité en ce qui concerne la structure *the-N-is*.

Le chapitre 3, qui traite des structures focalisantes, rend compte du fonctionnement de ces structures sous l'angle de la structure informationnelle de l'énoncé. Ces structures présentent en position initiale un segment thématisé, qui permet alors de focaliser le segment qui suit la copule *be*. Dans la littérature, nous observons toutefois que cette focalisation n'est pas caractérisée de la même manière en fonction de la structure que l'on étudie. En effet, alors que la focalisation est présentée comme étant une mise en relief d'un choix paradigmatique de l'énonciateur dans le cadre de la clivée en *wh-*, celle-ci est présentée comme une forme de mise en relief permettant simplement d'attirer l'attention sur ce qui suit dans le cadre de la structure *the-N-is*. A ce stade de l'analyse, la focalisation ne semble ainsi pas opérer de la même manière au sein des différentes structures étudiées.

Le chapitre 4, qui traite des structures projectives, rend compte du fonctionnement de ces structures au sein de l'interaction. Du fait de sa faible référentialité, le segment initial, qualifié de segment projectif, crée des attentes qui sont comblées par le second temps de l'énoncé, qualifié de segment projeté. Ces énoncés sont ainsi caractérisés par leur agencement en deux temps. Le premier temps est incomplet, tant sur le plan syntaxique que pragmatique, et le second temps vient le compléter. Ces projections se dotent d'un fonctionnement dialogique, puisqu'elles permettent à l'énonciateur d'instaurer un dialogue interne avec son co-énonciateur.

Prenant en considération ces analyses, nous sommes d'avis que ces trois approches rendent compte de différents aspects du fonctionnement des structures étudiées. Toutefois, les énoncés spécificationnels renvoient à des énoncés dont la copule prend un sens spécificationnel en contexte et dont l'identification qu'ils permettent est centrale au fonctionnement de l'énoncé. De même, la focalisation, bien qu'elle soit associée à la fois à la clivée en *wh-* ainsi qu'à la structure *the-N-is*, n'opère pas de manière similaire. Ainsi, des distinctions sont à faire en ce qui concerne la nature focalisante de ces structures. Le concept de projection, tel qu'il a été présenté au chapitre 4, nous semble mieux adapté pour rendre compte de l'ensemble des structures étudiées, car sa caractérisation est plus générale et permet ainsi d'inclure dans notre analyse l'ensemble des variantes des structures étudiées. Nous ne rejetons pas pour autant la focalisation et la spécification qui peuvent être à l'œuvre au sein des structures étudiées. Ces deux approches sont toutefois plus spécifiques et il convient ainsi de comprendre comment elles s'articulent avec la dimension projective de ces structures.

Partie II :
Spécification, focalisation
et projection :
vers une approche intégrée

Introduction

En raison de leur agencement syntaxique en deux temps articulés autour de la copule *be* et de la faible référentialité du premier temps, les structures que nous étudions peuvent être apparentées à la pseudo-clivée. La synthèse que nous avons proposée dans la partie 1 montre que la pseudo-clivée a des appartenances catégorielles multiples. Il en va de même pour les variantes les plus fréquentes de la structure *the-N-is*. Dans la mesure où les structures que nous étudions présentent des variations dans leur schéma lexico-grammatical, qui oscille entre celui de la clivée en *th-* et des variantes du schéma *the-N-is*, nous souhaitons questionner leur appartenance catégorielle. Ce faisant, nous confronterons les différentes appartenances catégorielles à travers une étude des occurrences du corpus.

Le concept de projection ayant une portée plus large que celui de spécification et de focalisation, nous le prendrons comme point de départ. Le chapitre 5 traite de la projection à l'œuvre dans les structures étudiées. La projection étant un concept multidimensionnel, nous proposerons une analyse au niveau syntaxique, sémantique et prosodique. Nous dresserons alors un état des lieux des variations que présentent ces structures dans leur agencement syntaxique, dans les attentes sémantiques qu'elles créent ainsi que dans la présence ou non d'une prosodie qui contribue à la projection.

Le chapitre 6 étudie la spécification à l'œuvre au sein des occurrences du corpus au regard des paramètres projectifs relevés au sein du chapitre 5. À partir d'une analyse qualitative préliminaire, nous montrerons que la spécification n'est pas systématiquement l'enjeu des occurrences du corpus. Nous étudierons alors les paramètres déclencheurs d'une lecture spécificationnelle. Notre démarche se fera alors en trois temps. En nous basant sur les propriétés des énoncés spécificationnels relevés au chapitre 2, nous sélectionnerons des occurrences qui présentent un agencement syntaxique, sémantique et contextuel qui tend à signaler explicitement que la spécification est l'enjeu de l'énoncé ou au contraire qu'elle ne l'est plus. Nous proposerons ensuite une analyse prosodique de ces occurrences, qui nous permettra de montrer qu'il existe des schémas intonatifs récurrents qui dépendent de la nature spécificationnelle de l'énoncé. Une analyse des occurrences du corpus en fonction de ces différents schémas intonatifs permettra alors de montrer que les énoncés spécificationnels présentent des agencements syntaxiques et sémantiques plus variés que ceux observés au sein du chapitre 2.

Le chapitre 7 propose d'étudier la focalisation et le réagencement à l'œuvre au sein des occurrences du corpus au regard des paramètres projectifs établis au chapitre 5. Nous montrerons tout d'abord que toutes les occurrences ne sont pas équivalentes en ce qui concerne l'agencement informationnel et le réagencement syntaxique. En effet, nous observerons que, de manière similaire aux exemples prototypiques de la clivée en *wh-*, certaines structures véhiculent de l'information ancienne et sont ainsi motivées par le co-texte de gauche. D'autres au contraire véhiculent de l'information présupposée, ou parfois nouvelle, et présentent ainsi un lien plus lâche avec le discours qui précède. A partir de ces observations, nous chercherons à évaluer dans quelle mesure la prosodie contribue à la nature focalisante de ces structures. Nous montrerons alors que le segment focalisé (également segment projeté) peut présenter ou non une mise en relief prosodique. Cette mise en relief tend néanmoins à être renforcée lorsque ce segment présente une dimension contrastive. L'analyse prosodique nous permettra toutefois de relever des régularités en ce qui concerne le segment projectif, qui présente fréquemment une mise en relief sur le plan prosodique.

Chapitre 5 : Paramètres projectifs : quelle mise en système ?

Nous avons montré précédemment que la projection à l'œuvre dans les structures étudiées se réalise selon différentes modalités et à différents niveaux. L'enjeu de ce chapitre est donc d'étudier les potentialités de cette famille de structures projectives au sein du corpus, tant sur le plan syntaxique et sémantique que prosodique, afin de mettre en lumière des régularités dans la manière dont se mettent en système ces différents niveaux d'analyse.

Nous étudierons, dans une première partie, la projection syntaxique à l'œuvre au sein structures. Nous réinvestirons la distinction entre projection micro-syntaxique et projection macro-syntaxique et montrerons alors que cette distinction n'est pas toujours aisée. Nous nous intéresserons ensuite aux attentes sémantiques créées par ces structures. Nous partirons de constats déjà dressés pour certaines structures projectives pour dresser une typologie de la projection sémantique à l'œuvre dans ces structures. Nous reviendrons en particulier sur la typologie proposée par Schmid (2000) pour les *shell nouns*. Nous nous intéresserons enfin au rôle de la prosodie dans le marquage de la projection. Nous proposerons une analyse prosodique des occurrences du corpus en nous concentrant sur le découpage en unités intonatives, que nous mettrons en système avec l'agencement séquentiel projectif, ainsi que sur la présence ou non d'une intonation continuative au sein de la projection.

1. Projection syntaxique : au-delà de la micro-syntaxe ?

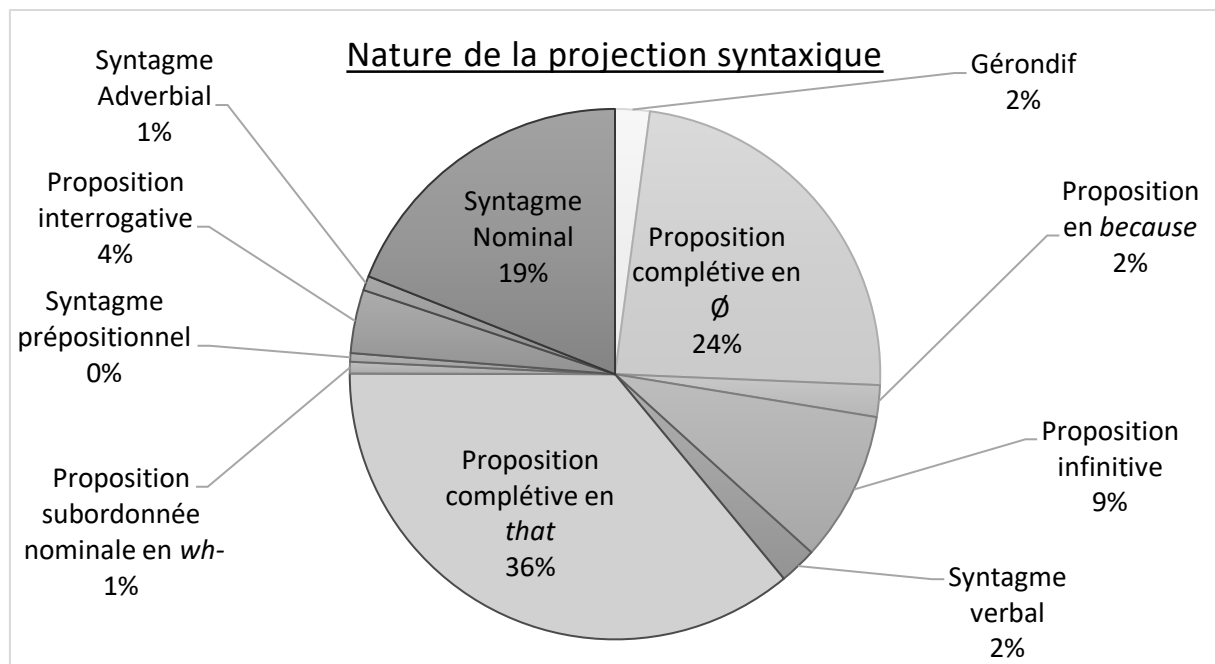
Alors que les travaux sur les énoncés spécificationnels insistent sur la nature nominale du second temps de la structure, les travaux portant sur les structures focalisantes et projectives insistent davantage sur sa nature propositionnelle. L'enjeu de cette partie est d'étudier les occurrences du corpus sous l'angle de la projection syntaxique et de proposer une analyse à la fois quantitative et qualitative de la projection syntaxique à l'œuvre au sein des structures étudiées. Nous proposerons dans un premier temps une vue d'ensemble des agencements syntaxiques relevés dans le corpus, puis nous les étudierons au regard de la distinction entre projection micro- et macro-syntaxique.

1.1. Nature de la projection

L'étude de la projection dans le corpus montre que les structures projectives étudiées ont la capacité de projeter syntaxiquement des segments de nature diverses. Nous relevons ainsi des projections de l'ordre du syntagme ainsi que des projections de l'ordre de la proposition, mais également des projections qui semblent davantage relever du paragraphe. Nous traiterons ainsi de ces trois paliers de projection syntaxique. Nous proposerons dans un premier temps de considérer quelques données quantitatives générales afin de rendre compte de la manière dont se répartissent les 569 occurrences du corpus. Le graphe 1 présente la fréquence d'apparition de ces différents types de projection syntaxique.

L'examen de ces données⁴⁷ permet de voir que quatre « formats » de projection syntaxique regroupent une majorité des occurrences (88%), à savoir la proposition complétive en *that*, la proposition complétive en $\emptyset$, le syntagme nominal et la proposition infinitive. Les six autres types de projection syntaxique ne représentent que 12% des cas. Nous nous interrogerons alors sur la spécificité de ces occurrences.

⁴⁷ Ces données quantitatives ont été recueillies par nos soins à partir de nos analyses de chacune des occurrences du corpus. Celles-ci n'ont pas pour enjeu de généraliser une quelconque tendance en anglais oral mais permettent de dégager des tendances propres au corpus constitué dans le cadre de cette recherche. L'ensemble des données quantitatives recueillies sont par ailleurs rassemblées en annexe 5.



Graph 1: Répartition des occurrences en fonction de la nature du segment projeté

1.1.1. Des projections de l'ordre du syntagme

Au sein des projections de l'ordre du syntagme sont incluses les projections se réalisant sous la forme d'un syntagme nominal, d'un gérondif, d'un syntagme verbal, d'un syntagme prépositionnel et d'un syntagme adverbial. Celles-ci représentent un peu moins d'un quart des occurrences du corpus et correspondent majoritairement à des projections se réalisant sous la forme d'un syntagme nominal.

Les projections syntaxiques de l'ordre du syntagme nominal ont été largement étudiées dans les travaux portant sur les énoncés spécificationnels. En dépit du fait que les données utilisées dans ces travaux sont discutables, de telles occurrences peuvent se retrouver dans le discours oral, comme en atteste l'exemple suivant :

45. but we, but we have to be very careful to distinguish between the facts that we KNOW that western Antarctica is already thinning for sure, and **the main reason for that is** climate or ocean warming, and I think if we DO find that these significant extend of active volcanism around all of these volcanoes,, it's more likely to be a bit of a secondary effects than the primary reason for west Antarctica slowly thinning and contributing to sea level rise
[BBC9 - 3](#)

Cette occurrence présente des propriétés syntaxiques similaires aux énoncés spécificationnels, à savoir un schéma syntaxique du type « NP1 *be* NP2 » et une inversion possible des syntagmes nominaux autour de la copule.

Les projections syntaxiques se réalisant sous la forme d'un syntagme verbal sont peu fréquentes dans le corpus. Sur les 12 occurrences relevées, une majorité suit un schéma semblable à l'exemple suivant :

46. well, my goodness gracious, erm well thank you very much indeed for not falling aSLEEP, [laugh] because that's what your brain is craving, one of the things that the brain does, is, indulge in MIcro-sleeps, this involuntary falling aSLEEP, and you have essentially no control over it
[TED14 - 6](#)

Un échantillon de 12 occurrences nous permet difficilement de tirer des conclusions sur les contextes qui déclenchent une projection sous la forme d'un syntagme verbal. Nous relevons néanmoins qu'à l'exception de deux occurrences, celles-ci correspondent à des énoncés dans lesquels le segment projectif, en position initiale, contient une relative présentant la proforme *do*, ce qui est le cas de l'exemple 46.

Le gérondif, étant donné son fonctionnement, est à mi-chemin entre le nominal et le verbal. Du fait de leurs contextes d'apparition variés, les projections syntaxiques se réalisant sous la forme d'un gérondif semblent davantage se rapprocher des projections syntaxiques se réalisant sous la forme d'un syntagme nominal. Elles apparaissent en effet avec une variété de structures projectives, qui peuvent présenter une forme de la proforme *do* ou non :

47. and so they came up with this idea of, of DIving in between the rings, and the top of the atmosphere to GO to a place that no other spacecraft, e has been before and to to GET measurements that are just simply not possible, e any other WAY e and the classic one I guess is, is finding out how old the RINGS are I mean you know the there's quite a bit of dispute about, how the rings formed how old they are, e:m you know their evolution through time
[BBC8 - 3](#)
48. a:nd, as you go across the animal kingdom, er you find in these goldfish we've got, the oRIginal function, would appear to be, hormones and they are these HERE,, in the lamprey, er which is causing such problems in the Great Lakes, in north aMErica, it turns out that THEIR sex pheromone, comes from compounds that are related to BILE, and one of the things that's being looked at at the MOment, is Using, synthetic sex PHEromone, to trap the lampreys, cause they cause enormous problems for the fisheries, there
[WYA - 44](#)

Malgré la faible quantité d'occurrences de ce type, nous relevons que les projections se réalisant sous la forme d'un gérondif apparaissent avec des structures suivant un schéma lexicogrammatical varié. Une projection syntaxique se réalisant sous la forme d'un gérondif est tout autant compatible avec des variantes du schéma *the-N-is* (exemple 47) que des clivées en *th-* (exemple 48).

Les projections se réalisant sous la forme d'un syntagme propositionnel sont peu fréquentes et concernent 3 occurrences, dont une correspond à un syntagme propositionnel introduit par *through* et deux correspondent à un syntagme prépositionnel introduit par *by*, tel que dans l'exemple suivant :

49. yeah and then **the LAST way that we can manipulate things** is by the choice of the shape of the tune °is it rising or falling° and there's, arguably a sort of inventory of of tunes and tones that particular dialects and languages, habitually use, now beyond that we ALSO use those to group utterances together in discourse
[BBC6 - 5](#)

De manière similaire aux syntagmes verbaux, la faible fréquence de telles occurrences ne nous permet pas d'étudier en détail leur contexte d'apparition. Nous relevons néanmoins que ces 3 occurrences comportent toutes un segment projectif dont le nom noyau est *way*⁴⁸.

Nous observons enfin des projections qui se réalisent sous la forme d'un syntagme adverbial, ce qui est le cas dans l'exemple suivant :

50. so erm [laugh] do mammals use pheromones? and **the answer is** disappointingly NO, erm the naked mole rats which are the closest things that mammals get to:, social insects, they ought perhaps to use pheromones smells if they were like ant, but in fact they don't seem to,, and nor do they use pheromones for their,, e queen e worker control, sadly
[WYA - 45](#)

Ces cas de figures ne représentent que 4 occurrences au sein desquelles la structure projective contient le nom noyau *answer* et le segment projeté correspond aux adverbes « yes », « no » ou « absolutely not ». De manière similaire à l'exemple 49, ces observations tendent à montrer qu'il existe un lien entre le nom noyau présent au sein de la structure projective et le format du segment projeté.

⁴⁸ Une incursion sur le *Spoken British National Corpus* (2014) permet par ailleurs de voir que la suite « is by » ou « is through » lorsqu'elle se trouve au sein d'une structure projective est majoritairement précédée d'une structure projective dont le nom noyau est « way ». Nous n'avons relevé qu'une seule exception dans le corpus de référence, mais dont le sémantisme est proche du nom « way » :

*I think **a better mechanism of trying to find our more information is** by writing stuff (.) publishing it online like a blog or whatever erm and encouraging people to get involved and to comment on it*

1.1.2. Des projections de l'ordre de la proposition

Sont incluses dans les projections de l'ordre de la proposition les projections se réalisant sous la forme d'une proposition infinitive, d'une proposition subordonnée complétive en *that*, d'une proposition complétive en $\emptyset$, d'une proposition subordonnée en *because*, ainsi que d'une proposition interrogative. Ces cas représentent un peu plus de 75% des occurrences du corpus.

Les projections se réalisant sous la forme d'une proposition infinitive concernent 9% des occurrences. Les contextes d'apparition de ce type de projection sont variés et elles se retrouvent ainsi autant avec des variantes de la structure *the-N-is* qu'avec des structures proches de la clivée en *th-* :

51. I'm gonna speak to you about the global, refugee CRIsis and **my AIM,, is** to show you that this crisis, is MAnageable not unsolvable,, but ALSO, show you that this is as much about US, and who we are, as it is a trial, of the refugees on the front line
[TED9 - 1](#)

De manière similaire, les projections se réalisant sous la forme d'une proposition subordonnée complétive en *that* apparaissent dans des contextes variés et peuvent ainsi être associées à de nombreuses structures projectives, comme en attestent ces exemples :

52. at mssl, I started looking at,, WHY coronal mass injections happen, back in that time,, coronal mass injections HAD been known about fo:r just over twenty years, so you might think well, surely we'd understand, how they form but we didn't, so very early on I got interested in WHAT is it that, enables them to become eruptive because **another thing to keep in mind is** that these coronal mass injections, have the mass of a mountain, so how do you eJECT that material
[BBC5 - 10](#)
53. that begins to make sense as a, [laugh] as a hypothesis underLYing this result,/mm/ now **one of the things about social interactions and higher cognitive functions is** that they're, GENnerally moderated by, specific areas of the brain that should be the COrtex and e and Sapiens us have very LA:rge cortexes so, this is not something you factored in your study so how is it
[BBC3 - 12](#)

Les cas de projection syntaxique se réalisant sous la forme d'une proposition complétive en *that* sont les plus fréquentes au sein du corpus. Ils représentent 36 % de nos occurrences.

Nous relevons enfin 12 occurrences dans lesquelles la projection se réalise sous la forme d'une proposition introduite par la conjonction « because »⁴⁹ :

54. and let us be absolutely clear no matter how it is dressed up by the Government, this is a vote, e on the Prime Minister's withdrawal agreement, and I think it is a bad deal, a very very bad deal and I think **part of the reason, we've arrived at this POINT, in which the House cannot support the deal,, is** because, the negotiating team, saw Brexit as a problem to be SOLVED rather than an opportunity to be, seized UPON, and furthermore, they never convinced the EU that we were prepared to walk away
[PAR - 69](#)

Nous observons des régularités contextuelles dans l'apparition de ce type de projection syntaxique. En effet, dans l'ensemble des occurrences du corpus, le segment projectif présente le nom noyau « reason ». La présence de ces segments projetés exprimant un sens causal est donc ici à mettre en lien avec le sémantisme véhiculé par le segment projectif.

Au sein des structures projectives étudiées, la projection se réalise fréquemment sous la forme d'une proposition complétive introduite par $\emptyset$ et non par *that* :

55. e and, I'm interested in in the idea of the necessary lie, / yes/ so **one of the crucial lies is** WE are a HAPpy family /absolutely/ we are a NOrmal DEcent HAPpy FA mily, a:nd e you know your family was NOT a happy family in in in, LOTS of crucial ways, and YET there are lots of families who have to maintain that fiction we are happy, / yes/ because they can't go on otherwise
[BBC11 - 5](#)

Ce type de projection syntaxique se retrouve dans des contextes d'apparition variées, de manière similaire aux complétives en *that*⁵⁰. Il représente ainsi 24 % de nos occurrences, soit 134 occurrences.

Le dernier type de projection syntaxique de l'ordre de la proposition concerne les projections se réalisant sous la forme d'une proposition interrogative :

56. there is, a LARGE number of people, who feel, I'm not expressing my own opinion I am simply, pointing out that there are MAny people who feel, that, a changing the law so as to allow assisted suicide, would, render large numbers of people, vulnerable to unseen pressures, from relatives and so on, there are others who feel, that the intervention of somebody in the life of another so as to end it is morally obJECtionable, now **the question that one has to ask, is,** how do we resolve a disagreement like that?, it seems to ME, that whe:re there is a difference of opinion, within a democratic community, we need A political,, process, in order to resolve it
[RL - JS1 - 16](#)

⁴⁹ Les propositions introduites par la conjonction « because » permettent généralement d'introduire une proposition subordonnée adverbiale de cause. Celles-ci se comportent de manière similaire à un circonstant et sont donc facultatives. Or dans cet exemple, elle ne peut être éliminée. Cette proposition occupe une fonction nominale et s'apparente ainsi davantage à des complétives introduites par « because » qui occupent la fonction d'attribut du sujet.

⁵⁰ Une étude plus approfondie de l'absence ou de la présence de *that* au sein des structures projectives et des paramètres qui déclenchent l'emploi de *that* pourrait être faite à partir de notre corpus à l'avenir. Ceci n'est toutefois pas l'enjeu de notre recherche pour le moment.

Ce type de projection représente 4% des occurrences du corpus, soit 22 occurrences, et se retrouve majoritairement avec des structures projectives diverses dont le nom noyau est « question ». Une incursion sur un corpus de référence (*Spoken British National Corpus 2014*) montre néanmoins que d'autres noms noyaux sont également possibles, tel que « problem » ou « thing ».

1.1.3. Au-delà du syntagme et de la proposition

Une étude approfondie des occurrences du corpus montre que la projection syntaxique à l'œuvre au sein des structures projectives étudiées va au-delà des catégories syntaxiques traditionnelles de l'écrit présentées en 1.1.1. et 1.1.2. En contexte, nous observons en effet plusieurs paramètres à la fois syntaxiques, lexicaux et prosodiques qui tendent à indiquer que le segment projectif a une incidence non pas seulement sur la proposition adjacente mais sur une série de propositions adjacentes. Ceci est le cas de l'exemple suivant⁵¹ :

57. now you might say well that's an exTREMely unusual exAMple and I wouldn't want to be guilty of the same kind of cherry-picking and selective REferencing, that I'm accusing other people of, but it turns out that this phenomenon of publication bias has actually been very very well STUdied, so here is one example of how you approach it, **the classic model is**, you get a bunch of studies where you know that they've been conDUCTed and comPLEted and then you go and SEE, if they've been published anywhere, in the academic literature, so, this took all of the trials that had ever been conducted on antidepressants
[TED18 - 5](#)

Plusieurs indicateurs tendent à indiquer que la projection entraînée par la structure « the classic model is » inclut une série de propositions s'étendant jusqu'à « anywhere in the academic literature », comprenant ainsi l'ensemble du passage surligné dans la transcription. Tout d'abord dans le segment projeté, nous observons des phénomènes de cohésion lexicale, qui permettent de faire de l'ensemble du segment une unité. Nous relevons en effet la répétition du pronom personnel « you », à valeur générique ici, qui apparaît uniquement dans le segment projeté et qui occupe à deux reprises la fonction sujet au sein de la projection. De plus, nous nous trouvons également dans un discours scientifique au sein duquel nous relevons à plusieurs reprises la présence du marqueur du discours « so » qui vient ponctuer le passage et qui signale la progression du discours. Sa deuxième occurrence coïncide ici avec la fin de la projection, indiquant ainsi une transition qui marque la fin de la projection. Au-delà de la dimension macro-

⁵¹ Afin de faciliter la visualisation du phénomène décrit, nous proposons de surligner en gris le segment projeté dans la transcription tout au long de ce travail.

syntactique, il nous semble pertinent ici de noter la relative autonomie syntaxique que présente le segment projeté. En effet, dans ce contexte, celui-ci pourrait subsister sans la présence de la structure projective.

Dans certaines occurrences, la prosodie va également contribuer à la cohésion du segment projeté, en plus du lexique et de la syntaxe :

58. no in nineteen eighty,, some researchers did a study on a drug called LORcainide, and this wa:s an anti-arrhythmic drug, a drug that suppresses abnormal heart rhythms, and the IDEA was, after people have had a heart attack they're quite likely to have abnormal heart rhythms so if we GIVE them, a drug that supPREsses abnormal heart rhythms, this will increase the chances of them surViving,, early on in its development they did a very small trial, just under a hundred patients fifty patients got lorcaïnide and of those patients TEN died, another fifty patients got a DUMmy placebo sugar pill with no active ingredient, and only ONE of them died

[TED18 - 3](#)

Dans cet extrait, la projection semble s'étendre jusqu'au segment « the chances of them surviving ». Le segment projeté consiste en une série de propositions subordonnées et coordonnées à l'intérieur desquelles nous observons un phénomène de cohésion lexicale entre les termes « people », « they » et « them ». Le pronom personnel sujet « they » se retrouve également dans le segment suivant la projection, mais l'on remarque néanmoins qu'il ne renvoie plus ici à « people » mais aux chercheurs mentionnés au début de l'extrait.

La prosodie signale également que le segment projeté correspond à un passage plus complexe qu'une proposition. En effet, à l'écoute, nous percevons tout d'abord que le rythme de la parole est plus soutenu au sein de la projection. Le traitement sous Praat (Figure 1) montre que d'autres paramètres prosodiques contribuent à la cohésion de ce passage.

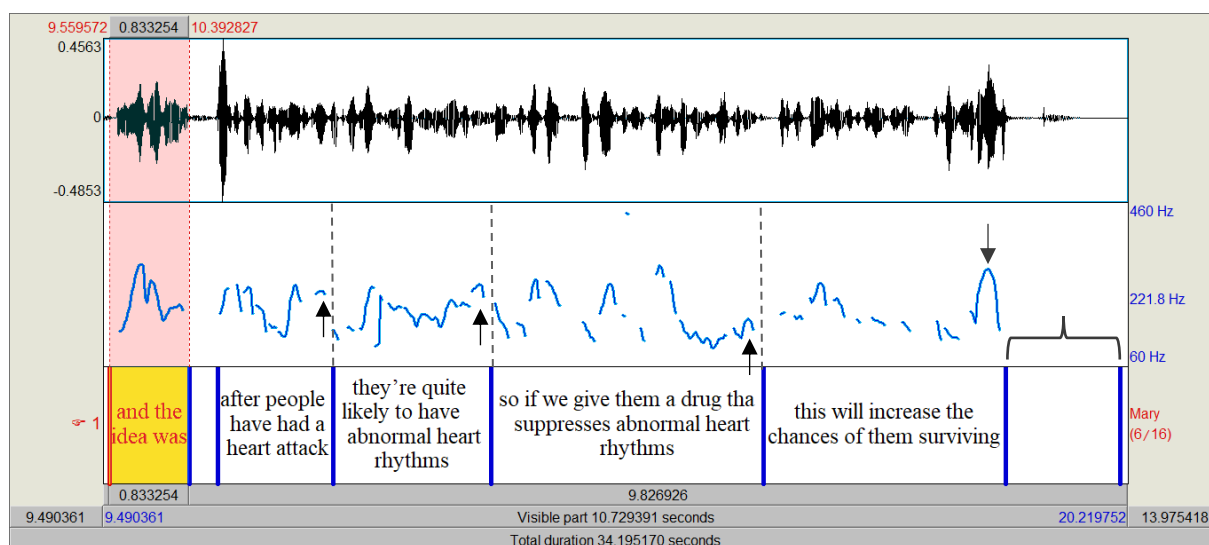


Figure 1 : Traitement sous Praat de l'exemple TED18 - 3

Tout d’abord, nous constatons la présence d’une pause d’une longueur conséquente (1,35 sec), indiquée par l’accolade, qui marque une frontière importante. Nous observons également que les variations de la fréquence fondamentale contribuent à la cohésion du segment projeté. D’une part, la projection peut ici être découpée en quatre unités intonatives. Les trois premières suivent un schéma intonatif montant en fin d’unité, tandis que la quatrième unité intonative suit un schéma intonatif descendant. L’augmentation de la fréquence fondamentale (F0) en fin d’unité tend à indiquer qu’une suite est à venir, comme nous le verrons en 3.2.2. de ce chapitre. La baisse de la F0 sur la quatrième unité indique au contraire une certaine finalité. De même, nous observons un phénomène de parallélisme intonatif, qui se traduit par la répétition d’un même schéma intonatif sur plusieurs unités intonatives qui se suivent. Wichmann (2000 : 87) reprenant les propos de Bolinger (1989) note que cette duplication contribue à la cohésion en discours.

Ainsi, la projection syntaxique semble aller au-delà des catégories usuellement utilisées pour décrire la langue à l’écrit⁵². Dans de tels cas, nous nous situons à un niveau d’appréhension macro-syntaxique. En effet, la structure projective a une incidence non pas sur une unique proposition ou un syntagme, mais davantage sur une série de propositions qui peuvent s’apparenter à un paragraphe oral. La dimension macro-syntaxique de ces énoncés nous invite à considérer qu’il ne s’agit non pas de propositions subordonnées complétives au sein desquelles la conjonction *that* est élidée, comme le suggère Delahunty (2011, 2012) au sujet de la structure *the thing is*, mais qu’il s’agit plutôt d’une série de propositions finies, qui pourraient par ailleurs fonctionner de manière autonome d’un point de vue sémantique.

⁵² En ce sens, les occurrences de notre corpus présentent un fonctionnement semblable aux clivées en *what* telles qu’elles sont décrites chez Gaudy-Campbell et al. (2016 : 49), qui permettent d’amorcer un paragraphe.

1.2. Entre micro- et macro-syntaxe

Pour Auer (2009), la particularité des structures étudiées réside dans le fait qu'elles ont vocation à projeter micro-syntaxiquement du fait de leur incomplétude syntaxique, mais que leur projection se réalise parfois au niveau macro-syntaxique. L'état des lieux dressé en 1.1. montre que des segments de natures différentes peuvent combler les attentes créées par le segment projectif. Cet état des lieux pourrait laisser croire que certains segments, en raison de leur nature, relèvent intrinsèquement d'une projection micro- ou macro-syntaxique. En contexte, nous observons cependant que la frontière entre projection micro-syntaxique et projection macro-syntaxique n'est pas tranchée et laisse place à de nombreuses occurrences qui, en raison de leur agencement, se situent à un stade intermédiaire entre ces deux opposés. Nous relevons ainsi deux cas de figures au sein de notre corpus. Dans un premier cas, c'est la copule, à cause de sa forme ou de son absence, qui tend à indiquer que l'intégration syntaxique des différents constituants de l'énoncé n'est pas maximale. Dans un second cas, c'est le segment projeté, qui, par son format, sa taille ou sa complexité, remet en cause cette dépendance syntaxique.

1.2.1. Format de la copule *be* : quel impact sur la projection syntaxique ?

Certains types de projections syntaxiques, telles que les projections se réalisant sous la forme d'un syntagme nominal, relèvent *a priori* du niveau micro-syntaxique. En effet, un syntagme nominal est généralement intégré syntaxiquement à un ensemble plus grand et est régi par un verbe. Il semble alors naturel de penser que lorsque le segment projeté se réalise sous la forme d'un syntagme nominal, celui-ci est fortement intégré à la structure projective. Nous observons néanmoins dans le corpus que la nature syntaxique du segment projeté à elle-seule ne contribue pas à une lecture micro- ou macro-syntaxique de l'énoncé.

Nous proposerons d'étudier cette première occurrence :

59. And if you think about it all the things that were once seen as subVERsive and DANgerous like tatTOOS and PIERrcings and DRUGS and interracial SEX, FETishism all these things,, they sort of crop up on X Factor now on a saturday night on family viewing, [LAUGHTER] **the one thing you won't see though,,** underarm hair,, [LAUGHTER] the last truly dangerous thing
[RL - GP3 - 5](#)

La particularité de cette occurrence réside dans le fait que la copule, qui est censée régir le segment projectif et le segment projeté, est omise. Au sein du corpus, nous ne relevons que 7 occurrences de ce genre, soit à peine plus de 1% des occurrences totales⁵³. Puisqu'il y a absence de copule, les deux parties de la projection présentent une intégration syntaxique qui est moindre. Pour autant, il existe une certaine dépendance entre les deux segments. Dans un tel énoncé, il existe une compatibilité sémantique entre « the one thing you won't see » et « underarm hair » qui nous permet d'inférer la relation entre les deux parties de la projection grâce à des paramètres sémantiques et pragmatiques. La relation de dépendance entre les deux parties de la projection est d'ordre sémantico-pragmatique, dépassant ainsi le cadre micro-syntaxique.

Nous relevons également des occurrences dans lesquelles la copule est présente, mais la forme qu'elle prend tend à remettre en cause la dépendance micro-syntaxique des différents constituants :

60. a.nd, peace direct spotted quite early on., that LOcal people in areas of VErY hot conflict, KNOW what to do they know best what to do so e peace direct gets bEHIND them to DO that, and the kind of thing they're doing is demobilizing militias, rebuilding economies, resettling refugees, e: even liberating child soldiers, and they have to risk their lives almost every DAY, to do this
[TED22 - 2](#)

Il existe dans cette occurrence un décalage entre le segment projectif et le segment projeté. En effet, le segment projectif se construit autour d'un syntagme nominal au singulier suivi de la copule à la troisième personne du singulier. Cette forme au singulier laisserait attendre un segment projeté qui renvoie également à du singulier. Or, le segment projeté semble ici se construire non pas autour d'un unique syntagme nominal renvoyant à du singulier mais autour de la juxtaposition de plusieurs syntagmes nominaux, qui impliquent ainsi une pluralité. Ce décalage entre la forme singulière de la structure projective et la forme plurielle du segment projeté, tend à indiquer que les différents constituants de l'énoncé présentent une intégration syntaxique moindre. Il s'agit ainsi d'une occurrence à mi-chemin entre micro- et macro-syntaxe.

⁵³ Ce phénomène, par ailleurs, a déjà été documenté pour les clivées en *what* chez Callies (2012) et se trouve essentiellement à l'oral.

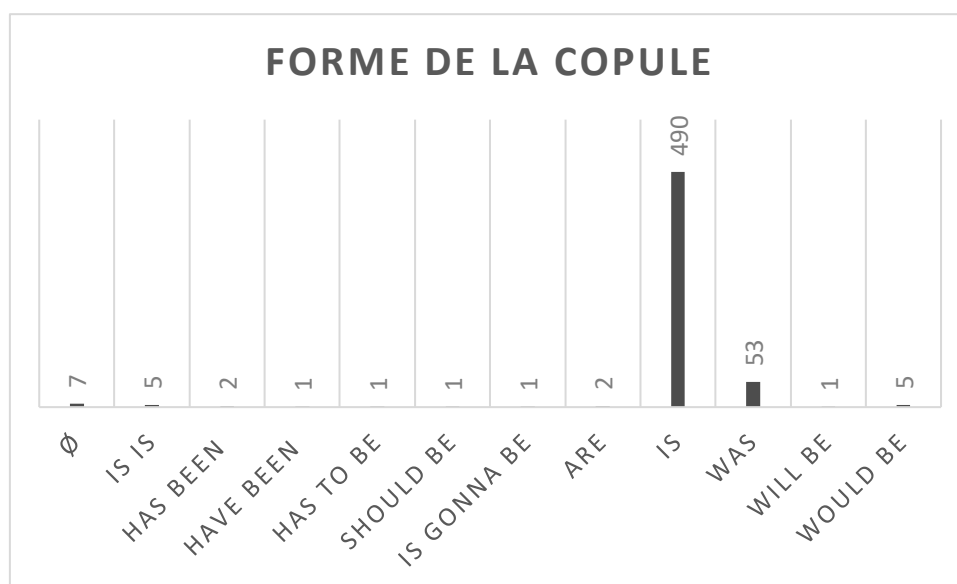
Le fait que la structure projective soit au singulier et plus particulièrement que la copule soit à la troisième personne du singulier « is », alors que le segment projeté laisserait attendre un accord à la troisième du pluriel n'est en soi pas si surprenant que cela en anglais oral. Ce phénomène a déjà été documenté pour la clivée en *what*, chez Lee (2016 : 803) qui note que l'accord à la troisième personne du singulier est le mode par défaut lorsque le syntagme nominal après la copule est au pluriel. Ces structures tendent ainsi en général vers une forme au singulier. Il observe également que l'accord pluriel se trouve essentiellement dans les genres les plus formels. Au sein du corpus, seules 3 occurrences présentent un accord au pluriel, tandis que 10 occurrences présentent un décalage en nombre dans l'accord.

Dans la même veine, nous relevons des occurrences qui présentent un décalage temporel. Celui-ci tend à indiquer une intégration syntaxique moindre entre les différents constituants de l'énoncé. Il peut ainsi se décliner selon différentes modalités, comme le montrent les exemples suivants :

61. and by the middle of the nineteenth century, their leader °john nelson darby°, broke away from them, because he didn't think they were hard line enough and **his argument was**, the RApture's coming really soo:n, we're gonna be LIfted off the planet e this little group, and unless we keep ourselves comPLEtely separate from the world and all the all of it, WICKedness e- we won't be, able to go before it
[BBC11 - 9](#)
62. because **the real problem beTWEEN you is** that he didn't want a candid biography at all
[BBC11 - 1](#)

Dans une majorité de nos occurrences, la structure projective et plus particulièrement le syntagme nominal qui la compose ne présente pas de verbe conjugué, ce qui est le cas dans les exemples 61 et 62. Ainsi, dans ces exemples, le décalage temporel se trouve entre la copule et le segment projeté. Dans l'exemple 61, la copule est sous sa forme au passé « was », ce qui est en adéquation avec le marqueur temporel présent au début de l'extrait « by the middle of the nineteenth centuy » que l'on retrouve dans le co-texte de gauche. Nous observons néanmoins qu'au sein du segment projeté, l'ensemble des verbes sont au présent. Dans l'exemple 62, au contraire, c'est la copule qui est au présent et le segment projeté qui est au passé.

Nous relevons ainsi dans le corpus 25 occurrences présentant un décalage temporel⁵⁴. Nous sommes ainsi d’avis que ces occurrences sont à considérer comme étant à mi-chemin entre micro- et macro-syntaxe. La présence quasi-majoritaire d’occurrences dans lesquelles la copule est conjuguée à la troisième personne du singulier au présent soulève des questions autour du figement⁵⁵ relatif des structures étudiées. En effet, dans le corpus, la copule se réalise majoritairement sous sa forme à la troisième personne du singulier au présent, représentant ainsi un peu plus de 85% des occurrences, comme le montre le graphe 2. Lorsque la copule se trouve sous sa forme au prétérit, nous relevons fréquemment dans le co-texte de gauche des marqueurs temporels du passé, ce qui est le cas au sein de l’exemple 61.



Graphe 2 : Répartition des occurrences en fonction de la forme de la copule (fréquence brute)

⁵⁴ De tels « décalages » temporels se retrouvent de manière similaire au sein des clivées en *what*, comme le note Guz (2015), qui interprète cela comme étant une preuve d’une intégration syntaxique moindre entre les différents constituants de la structure

⁵⁵ Les données recueillies au sein de notre corpus ne nous permettent pas d’étudier le figement de certaines des structures étudiées et cela dépasserait le cadre de notre étude. Cette convergence globale et ce figement relatif permettraient néanmoins d’expliquer l’apparition de structures plus ou moins intégrées syntaxiquement et par conséquent de structures dont la projection se réalise au niveau macro-syntaxique.

1.2.2. Format du segment projeté : quel impact sur la projection syntaxique ?

Dans une majorité des occurrences du corpus, ce n'est pas tant la copule qui empêche une lecture micro-syntaxique de l'énoncé, mais plutôt le segment projeté, qui, à cause de sa complexité, déclenche une lecture macro-syntaxique. Ces ambiguïtés concernent autant les projections de l'ordre du syntagme que les projections de l'ordre de la proposition. Au total, nous relevons ainsi 150 occurrences présentant un fonctionnement syntaxique ambigu, soit près de 27 % des occurrences du corpus.

Nous incluons tout d'abord dans ces cas ambigus les phénomènes de double projection⁵⁶ :

63. it IS, and for that reason aLONE it deserves to be defeated now, **my last point I want to make is** this, this Bill is displacement activity on the part of the government because the government should be turning its effort and attention,, to the real issue, which is our future relationship
[PAR - 46](#)

Dans cet exemple, les attentes syntaxiques créées par la structure projective « my last point I want to make is » sont comblées au niveau micro-syntaxique à travers l'emploi du pronom démonstratif « this », formant ainsi un énoncé parfaitement intégré au sein duquel la copule régit les deux syntagmes qui l'entourent. Le pronom démonstratif ne comble cependant pas toutes les attentes. En effet, il se dote ici d'un fonctionnement cataphorique et permet ainsi de pointer vers le co-texte de droite. Si les attentes syntaxiques sont comblées par ce pronom, les attentes pragmatiques, elles, ne le sont pas. Nous observons ainsi qu'une autre projection, surlignée au sein de la transcription, intervient dans un second temps. Cette seconde projection relève de la macro-syntaxe et s'inscrit dans une relation de dépendance pragmatique avec la structure projective.

Le corpus montre également que certaines projections de l'ordre du syntagme peuvent parfois en réalité introduire un passage plus long et plus complexe. L'exemple suivant illustre ce phénomène :

64. there's a couple of things I think that really seem to be, DRIVIng this most fully on youtube, and **the first of those is** advertising, right, which is the monetization of atTENTion,, e without any REAL e OTHER variables at work, any CARE for the people who are actually, developing this content, right, the centralization of the power the separation of those things,,
[TED28 - 7](#)

⁵⁶ Cf. 3.1. du chapitre 4.

Dans cette occurrence, la projection se réalise sous la forme d'un syntagme nominal. Si l'on s'intéresse davantage à la forme de ce syntagme et à sa complexité interne, nous observons que le nom noyau est post-modifié par une proposition subordonnée relative en *which*, qui introduit un passage contenant plusieurs enchâssements syntaxiques, surligné au sein de la transcription. Ainsi, l'expansion permise par la relative, modifie considérablement le noyau nominal, qui est alors quasiment de l'ordre du paragraphe. Un tel fonctionnement syntaxique se retrouve également au sein des clivées en *what*, comme le note Gaudy-Campbell et al. (2016 : 48). Nous adhérons ainsi à leur analyse qui propose que de telles occurrences nous éloignent d'une appréhension micro-syntaxique.

Ces ambiguïtés entre projection micro- et projection macro-syntaxique se retrouvent encore davantage dans les occurrences dont la projection se réalise sous la forme d'une proposition complétive en *that*. En tant que conjonction, *that* vient indiquer la nature du lien syntaxique entre la proposition qui précède et celle qui suit. En cela, il semble être un indicateur d'une lecture micro-syntaxique des énoncés. La structure projective occuperait la fonction de proposition principale, et la proposition en *that* celle de proposition subordonnée complétive. En contexte, nous observons cependant que ces propositions complétives se dotent d'une dimension macro-syntaxique. L'occurrence suivante est révélatrice :

65. And so, over the last well several years in fact, people have been coming together to think about WHAT do we need to have, and in the UK in particular, there was a lot of work o:n, what we call the Carrington mission, °after the Carrington event°, and **the idea is** that we would build a spacecraft, LAUNCh it not into earth orbit but to a point in the solar system called the fifth Lagrange point, and THAT is if you imagine a line between:n , us here on earth and the sun, and you take an ANGLE away from that line of SIXTY degrees, trailing the earth and its orbit that's where we would put spacecraft, and from THE:RE you could look at the Sun., and as it rotates you could SEE: the structures that form coronal mass ejections FORMing earlier cause you're sort of looking aROUND the sun, so you're seeing things before they become earth facing and also from that point you can look directly along the sun earth line so you can do what you're interested in you can SEE: these things coming more clearly, a:nd we've been working with the European Space Agency through the UK space agency, to have the funding in place to enable us to DO this, and we just finished to a project where we were, looking at what what instrument should be on board this spacecraft, and NOW we're moving into the pha:se where we will start to do some SErious work ON it, which is hugely exciting after years of preparations and thinking lobbying, and **the idea IS** that we would HOPEfully realize this spacecraft and have it launched in say twenty twenty-three something like that
[BBC5 - 20/21](#)

Nous avons ici la même structure projective à deux reprises, « the idea is » qui voit sa projection se réaliser sous la forme d'une complétive en *that*. La taille et la complexité de la première complétive est frappante. Il s'agit d'un passage d'une longueur conséquente qui comprend une série de propositions qui, pour certaines, sont coordonnées, juxtaposées ou encore subordonnées. Le segment projeté a pour visée de décrire une mission scientifique entreprise par la locutrice et comporte ainsi une série d'actions et de commentaires de la locutrice. La projection présente donc un lien micro-syntaxique entre les deux segments, mais la portée de la structure projective dépasse le cadre phrastique et relève davantage du paragraphe et donc d'une projection macro-syntaxique.

D'autres occurrences ont attiré notre attention pour leur fonctionnement similaire :

66. I've been in a situation where turn taking didn't take place I was invited to speak e: up in the mountains in British CoLUMbia with some first nation people, and there was a completely different rule system operating which seemed to BE:, that, if a main person was talking and because I was the invitee I was the person who was going to talk about, reading and the importance of reading and so on, that, **the DEAL was** that nobody SPOke, and nobody interrupted, nobody volunTEERed to speak even unless they were asked to speak, **so** there was an immediate sort of inbuilt hierarchy and respect system that prevented any of the kind of normal thing
[BBC4 - 7](#)

La structure « the deal was » réalise une projection qui se matérialise sous la forme d'une proposition complétive en *that*, ce qui signifie *a priori* que la projection est micro-syntaxique. Tout comme dans l'exemple 65, le segment projeté est toutefois plus complexe et contient une série de propositions coordonnées. La fin de la complétive en *that* est ici marquée par *so*, qui vient conclure la projection ouverte. Dans ce contexte, l'étude prosodique de ce passage est révélatrice car elle renforce la dimension macro-syntaxique des structures projectives, comme le montrent les captures d'écran sous Praat :

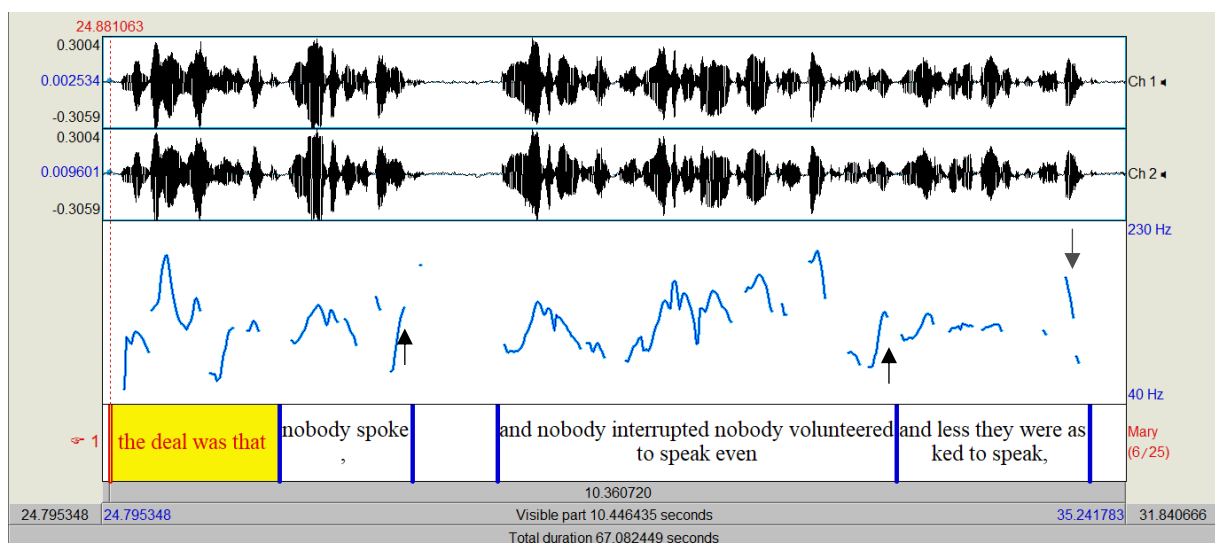


Figure 2 : Traitement sous Praat de l'occurrence BBC4 - 7

Les variations de la courbe de la fréquence fondamentale (F0) sont ici particulièrement révélatrices. Nous observons une remontée de la F0 à plusieurs endroits stratégiques, qui indiquent que le locuteur n'a pas fini son propos. Ce n'est qu'à la fin du dernier segment « unless they were asked to speak_ » que la fréquence fondamentale descend à nouveau, indiquant ainsi la fin du segment projeté. La répétition de ce schéma intonatif au sein du segment projeté montre également un phénomène de parallélisme intonatif qui contribue à la cohésion du segment projeté. De même, des phénomènes de cohésion lexicale, à travers la répétition du syntagme nominal « nobody » en position sujet, contribuent à la cohésion du segment projeté.

Bien que les signes linguistiques indiquent un lien micro-syntaxique entre segment projectif et segment projeté, la prosodie ainsi que les phénomènes de cohésion lexicale contribuent à la dimension macro-syntaxique du segment projeté et permettent par ailleurs de le délimiter. Nous avons donc affaire à des projections qui sont à nouveau entre micro- et macro-syntaxe.

Nous observons ainsi dans le corpus que les projections se réalisant sous la forme d'une proposition complétive en *that* relèvent parfois davantage d'une projection macro-syntaxique que d'une projection micro-syntaxique. Leur longueur et leur complexité sont telles qu'elles s'apparentent parfois à un paragraphe, de manière semblable aux occurrences présentées en 1.1.3. de ce chapitre. Ceci peut ainsi inviter à repenser le statut de subordonnée de certaines complétives en *that* au sein des structures projectives étudiées⁵⁷. L'étude de ces quelques occurrences permet de rendre compte de la possible complexité syntaxique des propositions complétives en *that*, qui entraîne une lecture macro-syntaxique de ces structures projectives. Ainsi, la présence de la conjonction *that* n'est pas garante d'une lecture micro-syntaxique de l'énoncé.

⁵⁷ Des observations similaires se retrouvent dans les travaux de Thompson (2002b) et Diessel & Tomasello (2001) sur les complétives en anglais oral. Ils montrent ainsi que dans de nombreuses constructions présentant un schéma du type « complement-taking verb clause / complement clause », telles que « I think » ou « I believe », la proposition supposée principale fonctionne comme un marqueur du discours / marqueur pragmatique et la proposition supposée subordonnée fonctionne alors comme une proposition principale.

Pour conclure sur la projection syntaxique, nous observons qu'une grande variété de segments peut combler les attentes syntaxiques créées par la structure projective. De manière similaire aux observations de Auer (2009), nous notons que la projection peut se réaliser au niveau micro-syntaxique ou au niveau macro-syntaxique. En revanche, en contexte, la frontière entre projection micro-syntaxique et projection macro-syntaxique n'est pas toujours aisément identifiable. Deux paramètres semblent alors entrer en jeu. D'une part, la copule et la manière dont elle s'accorde avec le contexte peut nous fournir des indications sur l'intégration syntaxique entre les différents arguments de l'énoncé. Les occurrences du corpus montrent d'autre part qu'il peut être parfois plus pertinent d'étudier la portée de la structure projective. En effet, ce point d'impact à partir duquel la projection arrive à son terme est également révélateur de la dimension macro-syntaxique de la projection. Au total, 48,5% des occurrences du corpus réalisent une projection micro-syntaxique. En ce qui concerne la projection macro-syntaxique, une distinction est faite entre les occurrences relevant de la macro-syntaxe sans aucune ambiguïté (25,5%) et celles qui présentent un lien micro-syntaxique mais un format macro-syntaxique (24%)⁵⁸.

2. Projection sémantique : vers une typologie sémantique ?

Le concept de projection sémantique en tant que tel est trop récent pour le voir apparaître dans des travaux sur les différentes structures projectives étudiées. Néanmoins, nous retrouvons des allusions à la teneur sémantique de ces structures dans des travaux sur le pseudo-clivage (Herment et Leonarduzzi, 2015 ; Hopper et Thompson, 2008 ; Koops et Hilpert, 2009) ainsi que dans des travaux sur la structure the-N-is (Schmid, 2001 ; Aijmer, 2007 ; Günthner, 2008 ; Keizer, 2013). Nous nous servons de ces considérations comme point de départ afin d'étudier les différents paradigmes selon lesquels varie la projection sémantique des structures étudiées dans le but de dresser une première ébauche typologique. Dans un second temps, nous reviendrons sur les variations lexico-grammaticales que peuvent présenter les structures projectives et les étudierons pour leur impact sur la projection sémantique de manière à affiner notre typologie.

⁵⁸ L'ensemble de ces données quantitatives sont synthétisées en annexe 5.

2.1. Quelle classification sémantique ?

Les travaux que nous avons consultés contiennent des considérations sur le sémantisme véhiculé par les structures pseudo-clivées et les structures en *the-N-is*. Herment et Leonarduzzi (2015) évoquent ainsi la teneur sémantique fluctuante de la proposition en *what* dans les pseudo-clivées, tout comme Aijmer (2007) et Günthner (2008) ou encore Keizer (2013) évoquent le sémantisme relativement faible des noms que l'on retrouve au sein de la structure *the-N-is*. Ces différents travaux nous invitent à considérer la teneur sémantique de ces structures, et par extension la projection sémantique qu'elles réalisent, selon un continuum allant d'une projection sémantique neutre à une projection sémantique non-neutre. Les considérations sémantiques proposées par Hopper et Thompson (2008) pour la pseudo-clivée et par Schmid (2000) pour la structure *the-N-is* diffèrent quelque peu. Plutôt que d'envisager la teneur sémantique de ces structures selon un continuum, ils l'envisagent davantage comme une typologie et proposent de distinguer différentes catégories d'attentes sémantiques. Nous explorerons ainsi ces deux pistes à travers l'étude des occurrences du corpus.

2.1.1. Une projection sémantique à force variable

Les travaux sur les pseudo-clivées et sur la structure *the-N-is* s'accordent sur le fait que certaines de ces structures présentent une forme de figement qui va de pair avec un appauvrissement sémantique de la structure projective. Callies (2012) note ainsi que les clivées en *wh-* à l'oral se construisent majoritairement autour de verbes tels que *do* ou *happen*, que Herment et Leonarduzzi (2015) qualifient de sémantiquement neutre. De manière similaire, la structure *the-N-is* se construit majoritairement autour de noms relativement vagues et abstraits qualifiés de « shell nouns » (Schmid, 2000) tels que *thing*, *point*, ou *fact* par exemple. Ces premières observations générales nous amènent à appréhender les attentes sémantiques créées par ces structures projectives selon un continuum allant d'une projection sémantique neutre, auquel cas la structure se construit autour d'un verbe neutre, ou d'un nom relativement abstrait, à une projection sémantique non-neutre, auquel cas la structure se construit autour d'un verbe ou d'un nom sémantiquement plus riche. Prenant en compte ces observations, l'étude du corpus montre en effet que les attentes sémantiques créées par ces structures projectives peuvent être plus ou moins neutres, comme en atteste la comparaison de ces deux exemples :

67. S1 : I'm hoping actually when you go back to WORK that things will be a little bit easier because I think you'll feel more like YOU, **the thing is**, you've not lost what makes you YOU you've just not been able to USE it for the last while

S2: For a while I thought I had lost, I really did think I had lost what makes me

S1 : Really ?

S2 : Oh my god yeah

[BBC13 - 1](#)

68. so I fundamentally feel we HAVE to kee:p, pulling up that elastic band and we can get there there's no reason why we can't, other countries have, **one of the countries that I'm most associated with is** Ethiopia °I was born and brought up there°, they're now got to fifty fifty CABinet you know it's a QUEStion of goodwill it's a question of prioritisation we can get there hopefully in the next ten years

[BBC18 - 5](#)

Nous étudions ici selon un même paradigme la structure « the thing is » de l'exemple 67 et la structure « one of the countries that I'm associated with is » de l'exemple 68. Nous avons en effet dans les deux cas une structure qui se réalise en deux temps, au sein de laquelle le premier temps correspond à un syntagme nominal spécifique dont la référence n'a pas été établie dans le co-texte de gauche. Nous observons néanmoins des différences au sein de ces deux structures tant sur le plan syntagmatique que paradigmatique. Sur le plan syntagmatique, nous observons que la structure projective au sein de l'exemple 67 correspond à l'une des variantes les plus répandues de la structure *the-N-is*, tandis que celle de l'exemple 68 suit un schéma qui la rapproche davantage d'une clivée en *th-*.

Au-delà des variations syntagmatiques au sein du segment projectif, ce sont les variations paradigmatiques sur le nom noyau qui sont pertinentes dans l'étude de la projection sémantique. En effet, la présence du nom noyau « country » au sein de la structure projective de l'exemple 68 réduit considérablement les suites possibles au sein du segment projeté. Le nom « thing », quant à lui, ne donne que peu d'informations sur le contenu propositionnel du segment projeté. En effet, celui-ci peut être utilisé pour désigner tout nom renvoyant à des choses concrètes ou abstraites et peut même être utilisé pour renvoyer à des segments plus complexes tels que des propositions, voire des portions de discours plus importantes. Les attentes sémantiques créées par le nom « thing » sont ainsi infinies. Au contraire, le nom « country » crée des attentes sémantiques beaucoup plus restreintes. La projection entraîne ainsi un nombre fini d'entités qui pourront combler les attentes sémantiques et qui, vraisemblablement, se présenteront sous la forme d'un syntagme nominal qui contiendra lui-même un nom propre.

Une comparaison des attentes sémantiques soulevées par ces deux segments projectifs amène ainsi à appréhender la projection sémantique selon un critère de généralité. Ceci rejoint les propos de Halliday (2004 : 327), qui utilise ce critère pour classer les noms :

Many classes of things are organized in the form of taxonomies: a wild strawberry is a kind of strawberry, a strawberry is a kind of berry, a berry is a kind of fruit. One could take this further and say that fruit is a kind of food. But at the most general level, a strawberry is a kind of thing; and this is construed in the grammar, such as when, being given a dessert decorated by a tough and tasteless specimen, the customer says hopefully to her husband *Would you like that strawberry? I've no use for the thing.*

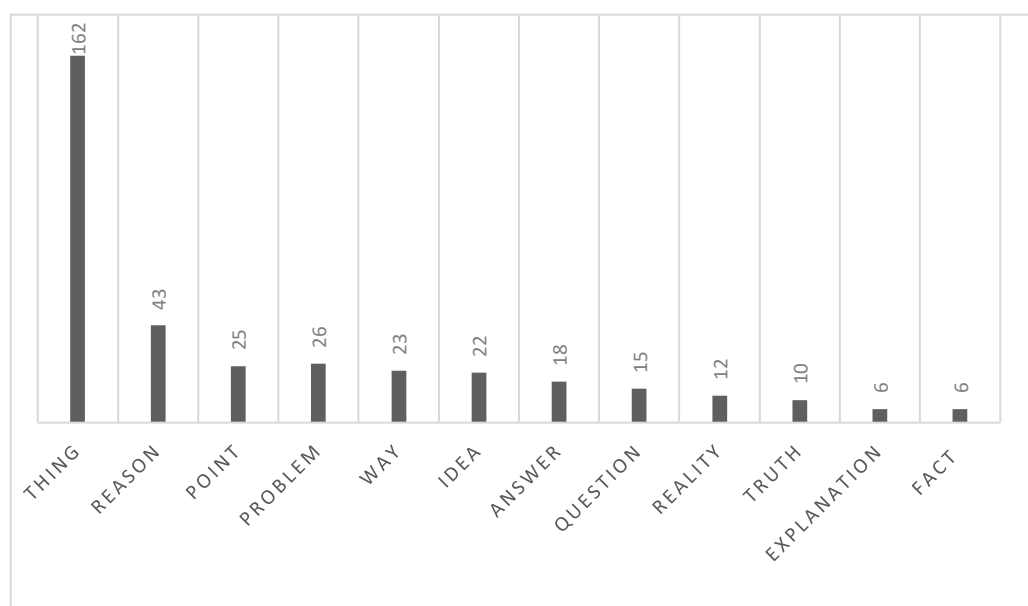
Si l'on transpose ces propos aux structures projectives étudiées, une typologie sémantique selon un critère de généralité revient à postuler que certaines structures projectives, en raison de leur sémantisme, ont un contenu propositionnel neutre. En conséquence, elles créent des attentes sémantiques moins précises. Des segments de longueur et de nature différentes pourront ainsi combler les attentes créées. Au contraire, d'autres structures projectives présentent un sémantisme plus prononcé et entraîneront alors des attentes sémantiques plus précises. Les segments qui pourront combler les attentes créées seront moins nombreux.

Dans une majorité des occurrences de notre corpus, le critère de généralité ne se suffit néanmoins pas à lui seul. Une comparaison de la projection sémantique à l'œuvre selon ce critère est peu révélatrice dans les deux exemples suivants :

69. so **the conclusion is**, that pheromones are the commonest communication in species all across the animal kingdom, erm, it pre-adapts for their evolution as SIGNALS, there's this amazing convergence in insects and vertebrates, and smell is important, but not yet identified
[WYA - 76](#)
70. Thank you my name is James Eyres, there's a quote which was bandied about some, time ago, e that Picasso said, all children are artists, **the problem is** keeping them artists, and I always, took this to mean that the, idea of creativity, in what produces the work of art, is key, and I'd like to know your feelings on this
[RL - GP2 - 16](#)

Les deux occurrences sélectionnées suivent un schéma lexico-grammatical similaire du type *the-N-is*. Elles présentent néanmoins des variations paradigmatiques sur le nom noyau, qui dans un cas est le nom « conclusion » et dans l'autre est le nom « problem ». Face à de telles occurrences, étudier la projection sémantique selon le critère de généralité semble peu pertinent, dans la mesure où les noms nous renseignent peu sur le contenu du segment projeté. Dans le corpus, une majorité des noms employés dans les structures projectives sont relativement vagues⁵⁹, comme le montre le graphe 3.

⁵⁹ La fréquence élevée du nom « thing » au sein des structures projectives (162 occurrences) est néanmoins à relativiser. Il est vrai que la structure « the thing is » est fréquente en anglais oral spontané. Toutefois la fréquence élevée au sein de notre corpus s'explique par le nombre important de structures du type clivées en *th-* qui se construisent autour du nom « thing ». Certaines de ces clivées en *th-* conserveront une projection sémantique relativement neutre, tandis que la post-modification modifiera considérablement la projection sémantique dans d'autres occurrences. Nous reviendrons plus en détail sur l'impact de la pré- ou post-modification sur la projection sémantique en 2.2. de ce chapitre.



Graph 3 : Répartition des occurrences en fonction du nom noyau (fréquence brute)

Ces noms appartiennent à une catégorie de noms désignés sous l'appellation « noms généraux » (Halliday et Hasan, 1977), « shell nouns » (Schmid, 2000), noms sous-spécifiés (Legallois et Grea, 2006), « signalling nouns » (Flowerdew et Forest, 2015), ou encore « metadiscursive nouns » (Jiang et Hyland, 2016). Ces noms sont réputés pour leur caractère abstrait et leur pauvre contenu sémantique. Par opposition à ces noms abstraits, les noms sémantiquement plus riches tels que « country » au sein de l'exemple 68 apparaissent tout au mieux une fois dans notre corpus. Ainsi, sur les 142 noms⁶⁰ noyaux relevés, 86 correspondent à des noms qui n'apparaissent qu'à une seule occasion. Nous relevons alors des noms tels que « measurement », « statistics », « exhibits », « sign », « price », « niche » ou encore « time ».

Raisonnement en termes de généralité ou de neutralité ne nous semble pas probant pour l'étude de la projection sémantique des exemples 69 et 70. Au sein de l'exemple 69, ce qui semble importer est la dimension métalinguistique et textuelle de la structure projective, qui nous renseigne sur la nature linguistique du segment projeté et nous informe également que l'on arrive à un temps conclusif du discours. De même, dans l'exemple 70, c'est la dimension évaluative que présente le nom « problem » qui semble pertinente. Une typologie selon un critère de généralité ne nous permet donc pas, à elle seule, de rendre compte des variations en ce qui concerne la projection sémantique dans les structures projectives.

⁶⁰ La liste complète de ces noms peut être consultée en annexe 5, partie 1.

2.1.2. Typologique sémantico-pragmatique des *shell nouns* : une application aux structures projectives

Les travaux de Hopper et Thompspon (2008) ainsi que les travaux de Schmid (2000) et Flowerdew et Forest (2015) offrent une piste différente quant à la typologie sémantique des attentes créées par ces structures projectives. Ils invitent à étudier la projection sémantique, non plus selon un gradient allant de projection sémantique neutre à projection sémantique non-neutre, mais en définissant différentes catégories d'attentes sémantiques.

Les travaux de Hopper et Thompson (2008), bien que n'ayant pas vocation à traiter de la projection sémantique réalisée par la pseudo-clivée, montrent que cette structure crée des attentes sémantiques de différents genres. Dans leur corpus, ces attentes se regroupent en trois catégories qui permettent à l'interlocuteur d'anticiper si la suite du propos consistera en une paraphrase, une action ou un événement :

[T]he verb of the *wh*-clause works to *classify* a segment of the up-coming discourse as an Action (*do*); or as an Event (*happen*) characterized as a complex of actions, occurrences, and situations; or as a Paraphrase (*say, mean*).

Les travaux de Schmid (2000) et Flowerdew et Forest (2015), quant à eux, traitent des noms apparaissant au sein de la structure *the-N-is* et proposent une classification prenant en compte les traits sémantiques de ces noms. Au-delà de la dimension sémantique qui transparait au sein de cette classification, Schmid (2000 : 87) note qu'il ne s'agit pas d'étudier la signification intrinsèque de ces noms mais davantage de les regrouper en fonction de la manière dont ils sont utilisés en contexte. Il s'agit ainsi d'une classification qui se base sur des critères sémantico-pragmatiques. Il relève ainsi cinq catégories d'emplois (*factual, linguistic mental, eventive, modal*) qui, comme nous allons le montrer, peuvent s'appliquer aux structures projectives étudiées et recouvrent également certaines des catégories élaborées par Hopper et Thompson (2008). Le tableau 2, que nous reprenons de Schmid (2000 : 88), synthétise les traits sémantiques partagés par ces différents emplois :

Semantic feature	Type of experience being described
[FACTUAL]	facts, states of affairs
[MENTAL]	ideas, cognitive states and processes
[LINGUISTIC]	utterances, linguistic acts and products thereof
[MODAL]	possibilities, abilities, permission, obligations, etc.
[EVENTIVE]	activities, processes, states

Tableau 2 : Classification sémantique proposée par Schmid (2000)

La première catégorie sémantique relevée par Schmid (2000) s'applique aux noms, et par extension dans notre cas aux structures projectives, dont le sémantisme est factuel. Au sein de notre corpus, ce type d'emploi est largement attesté. Nous relevons en effet 37,25% des occurrences présentant un fonctionnement de ce type (212 occurrences). Les noms relevant d'un tel emploi sont utilisés pour décrire des situations ou des faits. Ainsi, ils ne nous renseignent en soi que très peu sur le contenu propositionnel du segment projeté à venir. Ceci est le cas dans l'exemple suivant :

71. now mike it's really nice to talk to about science not politics but the fact of the matter is that, when it comes to climate change these two are intrinsically linked so just FInally, you this paper, do you think it's the type of thing that might, sway the committee?
[BBC3 - 9](#)

Le contenu propositionnel de la structure « the fact of the matter is » est neutre. Les attentes sémantiques créées par la structure projective sont ainsi quasi-infinies et ne nous permettent pas à elles-seules de prédire le contenu du segment projeté. On retrouve à l'intérieur de cette catégorie d'emploi différentes nuances de sens. Schmid (2000) note ainsi que certains noms tels que « reason » se dotent d'une dimension causale. Au sein de cette catégorie des emplois factuels, Schmid relève également que certains noms se dotent d'une dimension évaluative, ce qu'illustre l'exemple suivant :

72. A short answer to your question, is that I think that it would be a very bad idea,, to vet the politics of judges, the oddity is that the the rule we currently have is there's nothing wrong with judges having an opinion,, but there is something wrong when they're expressing it or allowing it to become known
[RL - JS1 - 22/23/24](#)

De nombreux noms tels que « trouble », « problem » ou encore « irony » sont fréquemment employés de manière similaire au sein de ces structures projectives.

Une autre catégorie largement représentée au sein de notre corpus correspond aux emplois métalinguistiques ou « linguistic uses » dans la terminologie de Schmid (2000). Cet emploi représente 16,5% des occurrences (94 occurrences). Comme nous l'avons relevé en 2.1.1., ces structures projectives permettent d'indiquer en avance la nature linguistique du segment à venir. Ceci était notamment le cas pour l'exemple 68 et est également le cas pour l'exemple suivant :

73. world over, teams of researchers, are, DEcoding its biological principles to understand its computational rules, and applying that learning to the fields of eLEctronics programming and robotics,, so, **the QUEStion is**, how does this thing work?, It doesn't have a central nervous system, it doesn't have a BRAIN, yet it can perFORM, behaviours that we associate with brain function, it can LEARN it can remember it can solve problems it can make decisions,, so, where does that intelligence lie?

[TED10 - 4](#)

La structure projective ici, bien que ne renseignant peu sur le contenu propositionnel du segment projeté, fournit des informations sur la nature linguistique du segment projeté. Elle permet de caractériser linguistiquement le segment à venir, en nous informant qu'il s'agit d'une question, et se dote ainsi d'une valeur métacommunicative, comme le note Schmid (2000 : 131). Par ailleurs, la proposition interrogative est également révélatrice ici de la faible intégration syntaxique de cet énoncé. En effet, là où une proposition interrogative indirecte occupe une fonction nominale et ne présente plus d'inversion entre l'auxiliaire et le sujet, nous observons que la proposition interrogative conserve ici les propriétés syntaxiques d'une interrogation directe.

Les noms relevant d'un emploi métalinguistique incluent ainsi tout nom qui peut être employé pour désigner une forme d'expression verbale ou activité linguistique. Parmi les noms employés de cette manière, nous retrouvons au sein de notre corpus les noms « answer », « comment », « explanation » ou encore « story ». Le nom « thing », lorsqu'il est post-modifié peut également se doter d'une lecture métalinguistique, comme le montre l'exemple suivant :

74. mister speaker, I know that numerous mps particularly on the conservative side of the house, are finding this a very difficult vote, and a very difficult decision to MAKE,, so perhaps I could briefly explain, how I have gone about trying to reach, my difficult conclusion, on what I must do,, **the FIrst thing I asked myself is** what do my voters in wokingham want me to do?, because WHERE they have, a VERY strong majority for a certain conCLUsion, I would need an extremely good reason, to disagree with them

[PAR - 88](#)

Au sein de l'exemple 74, la relative venant qualifier le nom noyau de la structure projective renvoie à une activité linguistique et contribue ainsi à la dimension métalinguistique de la structure projective.

En plus de renvoyer à des activités linguistiques, certains noms peuvent renvoyer à des activités mentales. L'exemple suivant illustre ce phénomène :

75. S1 : Helen what's the thinking behind the: ask her to stand event?

S2 : Good morning Jenny, e:m **the thinking is** that we are grasping the symbolically important YEAR the symbolically important DAY, you know there's been a whole set of initiatives but, this day is important it's the date when women could finally, STAND in parliament and we're bringing together a lot of women who are thinking of standing, e: to understand to SEE to LEARN from the process but also asking the MPs who are the ones who actually inviting these women from their own constituencies to really put effort on the day e in welcoming these women in understanding that our democracy is only, as rich and as powerful, as when you have that interplay between, the politicians and the citizens so it's this one moment when they can LEARN more and hopefully be inspired to stand

[BBC18 - 2](#)

La structure projective ici ne nous donne que peu d'information sur le contenu propositionnel du segment projeté mais nous informe néanmoins du processus mental à l'origine du segment projeté. Le nom « thinking » relève ici d'un emploi mental des *shell nouns*, au même titre que le nom « idea », « thought ». Parmi les emplois mentaux, nous retrouvons également des noms comportant une dimension évaluative, tels que « danger » ou « fear ».

De manière similaire aux emplois métalinguistiques, le nom « thing » lorsqu'il est post-modifié peut également relever d'un emploi mental :

76. at mssl, I started looking at,, WHY coronal mass injections happen, back in that time,, coronal mass injections HAD been known about fo:r just over twenty years, so you might think well, surely we'd understand,, how they form but we didn't, so very early on I got interested in WHAT is it that, enables them to become eruptive because **another thing to keep in mind is** that these coronal mass injections, have the mass of a mountain, so how do you eJECT that material

[BBC5 - 10](#)

Les structures projectives dont le sémantisme relève d'un emploi mental représentent ainsi 20% des occurrences de notre corpus (114 occurrences).

La classification proposée par Schmid (2000) rejoint celle de Hopper et Thompson (2008) pour ce qui est de la catégorie des emplois dits événementiels ou « eventive » dans la terminologie anglaise. En effet, cette catégorie regroupe des noms qui sont employés pour décrire des activités physiques, actions ou événements observables qui durent dans le temps. Cette catégorie recouvre ainsi les clivées en *th-* se construisant autour du verbe « happen » ou de la pro-forme « do ». Nous relevons 10% des occurrences relevant d'un emploi du type « eventive » (57 occurrences). Bien qu'une majorité de ces occurrences corresponde à des clivées en *th-* se construisant autour du nom « thing » et d'une relative contenant un verbe tel que « happen » ou « do », nous relevons également des occurrences se construisant autour d'autres noms noyaux, comme le montre l'exemple suivant :

77. so what about humans?,, well er armpits er male armpits smell mo:re than female armpits we just, are SMELLier,,, it's developed only in adults, and **one of the big changes in PUberty, of course is** all the HAIR that develops in your armpits, and also the GLANDS that change so you now start to secrete the things that will be smelly,, a:nd this is the big question er, °is it used primarily or exclusively in mating° and this is the real problem because working on humans: is REALLY hard

[WYA - 68](#)

De manière similaire aux noms relevant d'un emploi factuel, certains noms relevant d'un emploi événementiel peuvent également se doter d'une dimension évaluative. Ceci est notamment le cas pour les noms tels que « coup » dans l'exemple suivant :

78. But what they did they got a thousand pound grant, for putting on their deGREE show at the end of their term at art school a:nd, when it came to the exhibition the exhibition consisted of a series of holiday snaps of them on the Costa del Sol frolicking on the beach, and some holiday souvenirs, and the air tickets and, of course there was OUTrage and the papers got hold of it and it was front page news art students spend grant on holiday and call it ART and there was you know just not justifiable outrage I thought it was very funny but then **the real COUP that these students pulled off, was,** that they'd faked it that the money was still in the bank the tan had come from a salon the beach they were on was skegness the souvenirs had come from the charity shop, and the tickets were fake, I think they brilliantly double footed everybody's idea that you know art is this stupid mucking about you know that you can do and just call it art

[RL - GP2 - 3](#)

Nous notons également que certaines occurrences relevant d'un emploi événementiel se dotent également d'une dimension modale. Ainsi, de nombreuses structures projectives se construisant autour de noms exprimant une activité ou un événement se combinent à une modalité radicale, comme le montre l'exemple suivant :

79. So imagine that you're the participant, in one of our experiments you come into the lab,, you see this computerized ta:sk,, in this task you see a set of shelves, now there are objects, on these shelves on some of them, and you'll notice there's a GUY standing behind the set of shelves, and there are SOME objects that he CAN'T see they're occluded from his point of view with a kind of GREY: piece of wood, this is the same set of shelves from HIS point of view notice that there are only some objects, that he can see, whereas there are many more objects that you can see, now **your TASK is** to move objects around the DIREctor, standing behind the set of shelves is going to direct you to move objects around, but remember he's not going to ask you to move objects that HE can't see

[TED15 - 5](#)

La structure projective de l'exemple 79 pourrait aisément être glosée en faisant apparaître un équivalent modal tel que « what you have to do ». En effet, le nom « task » renvoie ici à une activité que l'on a obligation de faire, combinant ainsi une dimension événementielle et une dimension modale radicale exprimant l'obligation.

Cette dimension modale que l'on retrouve au sein de ces structures projectives s'étend au-delà du domaine de la modalité radicale. Nous observons ainsi également des noms dont le sémantisme relève davantage d'une modalité épistémique. Ceci est notamment le cas du nom « truth » au sein de l'exemple suivant :

80. remember, anyone who asks you are they properly vetted?, that's a REAlly, SENsible and good question to ask,, **the truth is**,, refugees arriving for resettlement, are more vetted than ANY other population arriving in our COUNtries, so while it's reasonable to ask the question it's not reasonable to SAY, that refugee is another, word for Terrorist
[TED9 - 3](#)

Dans certaines occurrences, ce n'est pas tant le nom noyau qui véhicule un positionnement modal, mais la post-modification. Nous observons ainsi fréquemment dans le corpus des structures projectives dans lesquelles la post-modification du nom noyau présente un auxiliaire de modalité, ajoutant ainsi une dimension modale à la projection sémantique :

81. ultimately, one of three things is going to happen,, either they will go ON for the next FORTy years Fifty years SIXty years yeah well we don't talk about that let's talk about something interesting, that would be very sad, **the second thing that could happen, is** that some, young genius will arrive, and say I've FOUND it, it was NOT the savanna it was not the water it was THIS,, no sign of that happening either, I don't think there's a third option
[TED3 - 9](#)

L'emploi modal des structures projectives peut se combiner à un emploi événementiel. De ce fait, nous ne considérerons pas les emplois modaux comme une catégorie à part entière, mais davantage comme une dimension modale⁶¹ qui peut s'ajouter à la projection sémantique.

En plus des cinq catégories énoncées, Schmid (2000) relève enfin une dernière catégorie qui correspond aux emplois dits circonstanciels. Cette catégorie regroupe des noms renvoyant à un lieu, un moment ou encore une manière. Nous relevons dans notre corpus 5% d'occurrences de ce type (28 occurrences), qui se construisent majoritairement autour du nom noyau « way ». D'autres noms tels que « time » ou encore « place » sont présents également mais n'apparaissent qu'une seule fois⁶² dans notre corpus :

82. now why is this important apart from being simply very interesting?, It's because, women VARY in the number of areolar glands that they HAVE, and there is a correlation between the ease with which babies start to SUCKLE, and the number of areolar glands she HAS, it appears that the more secretions she's GOT, the more likely the baby is to suckle QUICKly, if you're a MAMmal, **the most DANgerous time in LIFE, is** the first few hours after birth, you have to get that first, drink of milk a:nd if you don't get it, you won't survive, you'll be dead
[TED23 - 7](#)

⁶¹ Cette dimension modale qui s'ajoute à la projection sémantique sera davantage étudiée à travers une analyse des occurrences du corpus en 2.2.3. de ce chapitre et dans une perspective dialogique au chapitre 10.

⁶² L'exemple 82 montre par ailleurs que le segment projectif peut contenir un superlatif.

Les noms relevant d'un emploi circonstanciel, en raison de leur sémantisme, sont plus riches et contraignent davantage le contenu propositionnel du segment projeté que les autres types de *shell nouns*, particulièrement lorsqu'il s'agit de noms renvoyant à des lieux ou des moments. En cela, Schmid (2000 : 275) considère que ces noms n'appartiennent que marginalement à la catégorie des *shell nouns*.

La classification proposée par Schmid (2000) pour les *shell nouns*, qui est également suivie dans une certaine mesure par Flowerdew et Forest (2015), permet ainsi de cerner une grande partie des variations sémantiques que nous retrouvons au sein des structures projectives de notre corpus. L'étude du sémantisme véhiculé par ces noms en contexte nous permet de voir qu'ils ne fournissent en réalité que très peu d'informations sur le contenu sémantique du segment projeté à venir.

Cette classification a toutefois des limites qu'il nous faut prendre en compte. Certains noms peuvent avoir une double appartenance catégorielle, comme nous avons pu le relever pour les noms « thing » ou « point », et comme le remarque également Schmid (2000). De plus, la catégorie des emplois modaux peut se cumuler notamment à un emploi événementiel. De manière similaire, nous observons dans notre corpus qu'une dimension appréciative, qui peut s'apparenter à une forme de modalité, peut également s'additionner à certaines occurrences relevant d'un emploi événementiel ou factuel. Ceci nous invite à considérer ces différents emplois comme relevant non pas d'une catégorie à part entière, mais davantage comme étant une dimension modale supplémentaire qui peut s'ajouter aux autres emplois. Nos propos rejoignent alors ceux de Adler et Legallois (2018) qui mettent en avant la nécessité d'aller au-delà de la classification sémantique et proposent également une classification modale de ces noms. Enfin, de manière plus spécifique à notre étude, nous observons que cette classification ne laisse pas de place aux structures projectives se construisant autour de noms sémantiquement plus riches tels que « country ». Il nous semble ainsi nécessaire d'apporter des modifications à cette classification sémantique de manière à ce qu'elle puisse rendre compte des toutes les variations sémantiques que présentent ces structures projectives.

2.2. Variations lexico-grammaticales : quel impact sur la projection sémantique ?

Les attentes sémantiques ne dépendent pas uniquement du nom noyau autour duquel se construit la structure projective. En effet, les pré- et post-modifications impactent le sémantisme véhiculé par la structure projective, et, en conséquence, ont une incidence sur la projection sémantique. L'enjeu de cette partie sera d'étudier les variations lexico-grammaticales que présentent les structures projectives et leur impact sur la projection sémantique. Nous nous servirons des régularités observées ainsi que de nos conclusions précédentes afin d'affiner la classification sémantique proposée par Schmid (2000).

Nous observerons dans un premier temps que ces variations peuvent engendrer un changement radical sur le sémantisme véhiculé par le nom noyau de la structure projective, entraînant ainsi une recatégorisation de la projection sémantique. Nous montrerons ensuite que d'autres variations n'entraînent pas tant une recatégorisation de la projection sémantique mais permettent de la préciser, restreignant ainsi la portée de la projection sémantique. Nous montrerons enfin que certaines modifications n'impactent que peu, voire pas, la projection sémantique, ce qui nous amène à penser que l'impact se situe à un autre niveau.

2.2.1. Recatégorisation de la projection sémantique

Au sein du corpus, les structures projectives se construisant autour du nom « thing » occupent une place singulière. Outre le fait qu'il s'agit du nom le plus courant au sein des structures projectives, celui-ci est fréquemment pré-modifié ou post-modifié, si bien que le nom noyau à lui-seul ne permet pas de définir la projection sémantique réalisée par la structure projective. Ainsi, si en dehors de tout contexte le nom « thing » appartient à la catégorie des projections sémantiques du type factuel, l'ajout d'une modification nominale pourra engendrer une recatégorisation de la projection sémantique. L'étude de l'impact des post-modifications au sein des structures projectives est donc nécessaire. En effet, comme le note de Haan (1989 : 54), les post-modifications du nom peuvent avoir une fonction classifiante, permettant ainsi de « creat[ing] subclasses within reference classes, thus creating new reference classes ». Au sein du corpus, de nombreuses occurrences qui s'apparentent à des clivées en *th-* présentent le nom « thing », post-modifié par une proposition relative, qui modifie alors considérablement le sens véhiculé par le nom noyau, comme le montrent les exemples 83 à 86 :

83. I I have a really nice anecdote from a friend of mine who said that,, **the thing he noticed MOST about his teenage daughters, before and after puberty was** their L^Evel of embarrassment in front of HIM so he said, before puberty, if my two daughters were messing around in a shops I'd say HEY stop messing around and I'll sing your favourite song and INstantly they'd stop messing around and he'd sing their favourite SONG, after puberty that became the THREAT
[TED15 - 6](#)
84. now incidentally,, what they were laughing AT, was a SONG, which people used to SING, which was based aROUND, signs in toilets on TRAINS, telling you what you COULD, and could not DO, in toilets, on trains, and **the thing you have to remember about the English is** of course we do have an IMMENNsely sophisticated sense of humour [Laughter]
[TED16 - 1](#)
85. we're put off by BIG and BRASH giant posters and capital L^Etters and explanation marks telling us what to do and vying for our attention, so **some of the things I DO with people around the world who take PART, is** make small bits of provocative street ART which are hung off eye level, very small and they're provocative messages
[TED5 - 7](#)
86. so, like what if you wanted to try this yourself at home? WELL, there's a few councils that have guidance on their website which can help you, so, **the first thing that they tell you is** that you need to have a certificate of BUrial before you can go ahead, you're not allowed to just murder people and put them under the patio
[TED29 - 6](#)

Ces exemples illustrent l'amplitude des modifications sémantiques que peuvent entraîner les variations lexico-grammaticales au sein des structures projectives se construisant autour du noyau « thing ». Du fait de son sémantisme neutre, le nom « thing », lorsqu'il est post-modifié, peut voir son sémantisme changer considérablement et engendrer ainsi une projection sémantique du type non-neutre (83), du type mental (84), du type événementiel (85), ou encore du type métalinguistique (86).

Certaines variations lexico-grammaticales ont ainsi un impact considérable sur la projection sémantique, puisqu'elles vont entraîner une modification du type de projection sémantique. Ces variations sémantiques se produisent néanmoins sous des conditions particulières. Nous relevons tout d'abord que seules les structures projectives se construisant autour du nom noyau « thing » sont concernées. De plus, les variations lexicogrammaticales entraînant ce type de modification sémantique se manifestent exclusivement sous la forme de post-modification et plus particulièrement de propositions subordonnées relatives finies ou infinitives.

2.2.2. Restriction de la projection sémantique

Certaines variations lexico-grammaticales observées, bien qu'ayant un impact sur la projection sémantique réalisée, n'entraînent pas pour autant une recatégorisation de la projection sémantique. Certaines structures projectives se construisent autour de noms dont le sémantisme, qui est plus riche, ne peut être modifié de manière aussi radicale que le nom « thing ». Les variations entraînent alors un ajout d'informations qui va permettre de préciser, spécifier et par conséquent restreindre la projection sémantique. Ces restrictions de la projection sémantique peuvent opérer de différentes manières.

Nous retrouvons tout d'abord des variations lexico-grammaticales qui ont pour effet de créer une sous-catégorie du nom noyau présent au sein de la structure projective. Dans la mesure où les noms employés au sein des structures projectives ont un sémantisme relativement général, les variations vont alors, dans ce cas, particulariser la projection sémantique. Les exemples suivants illustrent ainsi ce phénomène :

87. S1 : so,, here's the early one,, which character, also called double O SEven
S2 : James Bond
S3 : James Bond
S1 : yeah, features in the famous movies I was gonna add [laugh]
S2 : Unnecessary
S1 : unnecessary e and then **the LONG version is** which character who features in the famous MOvies, is also called double O seven
S2 : Sean Connery
[laugh]
[BBC4 - 4](#)

Dans cet exemple, le locuteur énonce une même devinette de deux manières différentes afin de tester l'effet de ces deux versions sur ses interlocuteurs. Nous remarquons par ailleurs que les devinettes sont précédées par deux types de structures projectives, à savoir « here's the early one » et « the long version is », qui permettent de projeter une suite à venir. Le nom « version » autour duquel se construit la structure projective étudiée, relève d'une projection sémantique du type métalinguistique. En contexte, nous observons que la présence de l'adjectif « long », qui modifie le nom noyau, permet de préciser la projection sémantique. Parmi les différentes versions qui existent de cette même devinette, le contenu sémantique de la structure projective laisse présager qu'il s'agira de la version la plus longue. Les variations lexico-grammaticales permettent alors de créer une sous-catégorie à l'intérieur de la classe des « version » et viennent ainsi spécifier davantage la projection sémantique.

Cette dimension contrastive n'est pas nécessairement présente explicitement en contexte, comme le montre l'exemple suivant :

88. yeah I think there's a lot going for that I think that's TRUE, I mean it's interesting though, to actually study a little bit about what people really talk about, we don't know that enough about this / sure / **but e: one of the place that I've been working is** in with mine indians in mexico, and instead of talking about the WEATHER they talk about their,, AILments e [laugh]
[BBC4 - 6](#)

Le nom noyau « place » au sein de la structure projective permet d'anticiper en partie le contenu du segment projeté, qui correspondra ici à un lieu. Il s'agit ainsi d'une projection sémantique du type circonstancielle. En contexte, nous observons que la post-modification, une proposition relative, permet ici de spécifier la projection sémantique en donnant davantage d'informations sur le lieu qui est projeté. Il ne s'agit ainsi pas de n'importe quel endroit, il s'agit d'un lieu dans lequel le locuteur a travaillé.

La restriction de la projection sémantique peut également se réaliser à travers la limitation de la projection à un domaine ou une thématique particulière. Ceci se produit essentiellement lorsque la structure projective présente une post-modification sous la forme d'un groupe prépositionnel, comme le montre l'exemple suivant :

89. Well for me, they generally do I've had an opportunity to play a variety of old instruments, and **the THING about these old instruments is** that, they are well played in generally °I mean obviously I am not counting museum instruments here° but if you take ANY,, soloist who is regularly playing their instrument that instrument is gonna be sounding its MAXimum
[BBC1 - 8](#)

Dans cet exemple, les variations lexico-grammaticales ne modifient pas le type de projection sémantique auquel nous avons à faire. L'exemple 89, avec ou sans la post-modification, conserve une projection sémantique du type factuel. La post-modification permet en revanche d'ancrer la projection à l'intérieur d'une thématique. La glose suivante met en valeur l'apport sémantique permis par les variations morphosyntaxiques :

89'. When dealing with these old instruments, the thing is that they are well played in generally
Ces variations permettent de fournir un cadre thématique à l'intérieur duquel la projection s'inscrit, limitant ainsi la projection sémantique à un domaine.

Certaines variations ont un impact moindre sur la projection sémantique réalisée. Il s'agit de variations lexico-grammaticales faisant apparaître des adjectifs cardinaux tels que « first », « second », « third » ainsi que d'autres adjectifs tels que « last », « next » ou encore « other ». Dans la classe des adjectifs, ceux-ci occupent une place singulière.

90. Oh that's almost impossible to tell, I think, so these are my comments, well initially **my first comment is**, waou thank you what a treat [laugh] don't usually get this on inside science, so that's lovely **the second thing is**, the FIRST violin I think ha:d a richer lower register, a:nd THAT is what makes ME think that that was the older the Guadagnini,, but I don't know [laugh] I'm just squabbling around in the dark here I've got no idea really
[BBC1 - 1/2](#)

Dans cet extrait, nous remarquons la présence de deux structures projectives en un court laps de temps : « my first comment is » ainsi que « the second thing is », contenant toutes les deux un adjectif ordinal. Comme le notent Biber et al. (2007 : 281), la particularité de ces adjectifs est qu'ils permettent de spécifier le nom noyau auquel ils se rapportent en termes d'ordre⁶³ et n'ont ainsi qu'un impact mineur sur le sémantisme véhiculé par le segment projectif.

Enfin, la spécification de la projection sémantique peut également se manifester à travers des variations au niveau de la détermination. L'occurrence suivante, déjà étudiée sous l'angle de sa projection syntaxique, présente des variations lexico-grammaticales au niveau de la détermination. L'adjectif possessif « his » occupe la place habituellement occupée par l'article défini « the » :

- 61 and by the middle of the nineteenth century, their leader °john nelson darby°, broke away from them, because he didn't think they were hard line enough and **his argument was**, the RApture's coming really soo:n, we're gonna be LIfted off the planet e this little group, and unless we keep ourselves comPLEtely separate from the world and all the all of it, WICKEdness e we won't be, able to go before it
[BBC11 - 9](#)

L'emploi de l'adjectif possessif « his », plutôt que l'article défini « the » ou un déterminant composé autour de « the », ne modifie pas le type de projection sémantique. Nous avons ici affaire à une projection du type métalinguistique qui indique la nature linguistique et en particulier argumentative du segment projeté. L'adjectif possessif vient en revanche spécifier la personne ayant énoncé cet argument et semble en cela être un outil propice à introduire un discours rapporté. La variation sur la détermination permet de spécifier la projection sémantique non pas en réduisant la portée sémantique du nom noyau mais en spécifiant la personne à l'origine du contenu du segment projeté⁶⁴.

⁶³ En raison de leur agencement macro-syntaxique, ces deux structures prévalent sur une série de propositions coordonnées. L'étude de la macrostructure de ce passage est ici révélatrice et nous reviendrons sur cela au chapitre 9.

⁶⁴ La capacité qu'ont certaines structures projectives à introduire du discours rapporté en font un marqueur idéal pour indiquer la dimension hétérodialogique du segment projeté. Nous reviendrons sur cela au chapitre 10.

Dans la mesure où notre réflexion porte à ce stade sur la projection sémantique, nous n'approfondirons pas dans cette partie les effets de ces variations lexico-grammaticales en contexte. Nous notons néanmoins que ces observations nous invitent à considérer les structures projectives pour leur capacité à introduire le discours d'autrui au sein de son propre discours, nous invitant ainsi de manière plus générale à prendre en compte la dimension dialogique des structures projectives.

2.2.3. Ajout d'une dimension modale

Dans sa classification, Schmid (2000) note que certains *shell nouns* relèvent d'un emploi modal. Il relève également que certains noms relevant d'un emploi événementiel se parent d'une dimension modale. Une étude des structures projectives étudiées montre que les variations lexico-grammaticales permettent l'ajout d'un commentaire modal⁶⁵ :

91. and when you eventually come home for little holidays or whatever then it's just like erm returning to heaven you know but e:, the weird thing is when I did eventually move back home, the amount of people, who said to me what on earth are you doing moving back here a:nd and, I was like FLAbbergasted / I know/ I said it's just marvellous / I know/ YOU know what they'd been saying you know really e dumbfounded / yeah /
[BBC19 - 1](#)

Dans cet exemple, une modalité appréciative apparaît à travers l'emploi de l'adjectif « weird ». Les occurrences du corpus montrent que cette modalité appréciative apparaît tant à travers l'emploi d'adjectifs épithètes dans la pré-modification, qu'à travers l'emploi de prédicats évaluatifs, dans la post-modification, comme le montre l'exemple 92 :

92. but I don't think that I think what I'm trying to show is that everybody does this, this is this is/that's a relief/ something that we all do and I I I, as a linguist I think the thing that's interesting about intonation, is that, like all language, it's the structure underneath it which means that, we're able to underSTAND each other,, regardless of the NOISE of actual performance of how things come out on the day
[BBC6 - 19](#)

Dans le corpus, ce phénomène se produit autant avec des énoncés relevant d'une projection macro-syntaxique (exemple 92), qu'avec des énoncés relevant d'une projection micro-syntaxique, comme le montre l'énoncé suivant :

⁶⁵ Nous adoptons ici une vision large de la modalité, suivant Le Querler (1996) qui recouvre à la fois la modalité épistémique, la modalité déontique ainsi que la modalité appréciative. Nous aborderons cela à nouveau au chapitre 10.

93. and sometimes I think that you know the things that define something as art is that they're quite boring that they lack entertainment value that they lack pleasure I mean a lot of **one of the most inSULting words you can call an artwork is** DECorative
[RL - GP2 - 7/8](#)

Nous relevons néanmoins qu'une grande majorité de nos occurrences présentant cette dimension évaluative voit sa projection se réaliser sous la forme d'un segment de l'ordre de la proposition ou d'une série de propositions.

Dans les faits, la présence d'adjectifs évaluatifs au sein de ces structures n'est pas si surprenante, si l'on situe les structures étudiées au sein d'un paradigme plus grand incluant les clivées en *wh-*. En effet, comme le montrent les travaux de Koops et Hilper (2009), ces prédicats évaluatifs sont également caractéristiques des clivées en *wh-*. Les adjectifs évaluatifs que l'on peut trouver au sein des structures projectives de notre corpus sont variés et peuvent ainsi exprimer de nombreuses nuances de modalité, comme le montre le tableau 3.

<i>amazing</i>	<i>cynical</i>	<i>important</i>	<i>rational</i>
<i>annoying</i>	<i>dangerous</i>	<i>insulting</i>	<i>real</i>
<i>appropriate</i>	<i>delicious</i>	<i>interesting</i>	<i>remarkable</i>
<i>astounding</i>	<i>exciting</i>	<i>intriguing</i>	<i>spectacular</i>
<i>bad</i>	<i>familiar</i>	<i>ironic</i>	<i>staggering</i>
<i>big</i>	<i>fascinating</i>	<i>key</i>	<i>strange</i>
<i>clever</i>	<i>fundamental</i>	<i>main</i>	<i>surprising</i>
<i>cool</i>	<i>grim</i>	<i>major</i>	<i>ultimate</i>
<i>critical</i>	<i>good</i>	<i>nice</i>	<i>weird</i>
<i>crucial</i>	<i>great</i>	<i>peculiar</i>	<i>wonderful</i>

Tableau 3 : Adjectifs évaluatifs présents au sein des structures projectives

Au total, nous relevons ainsi 122 occurrences, soit près de 22 % des occurrences de notre corpus qui présentent une modalité appréciative qui se manifeste principalement sous la forme d'un adjectif⁶⁶ épithète. Par ailleurs, comme nous avons pu l'observer dans l'exemple 82, ces adjectifs peuvent être sous la forme d'un superlatif ou d'un comparatif. Ces variations lexico-grammaticales ne concernent pas uniquement la modalité évaluative. En effet, comme nous avons pu le relever en 2.1.2. de ce chapitre, la post-modification peut également conférer à la structure une dimension modale épistémique ou radicale. Ceci était le cas au sein de l'exemple 81.

⁶⁶ Nous notons toutefois que certains adjectifs en contexte peuvent prendre des sens différents, qui peuvent parfois relever de l'évaluation ou de la description. Dans le cadre de notre étude, nous nous sommes aidée du contexte afin de déterminer si les adjectifs relevaient d'un emploi évaluatif ou non.

L'étude des occurrences du corpus montre que les structures projectives ne nous renseignent en réalité que très peu sur le contenu propositionnel du segment projeté à venir. Il existe néanmoins des régularités sémantiques qui coïncident en partie avec la classification sémantico-pragmatique proposée par Schmid (2000) pour les *shell nouns*. Nous avons ainsi pris cette classification comme point de départ et l'avons adaptée à nos besoins, de manière à ce qu'elle puisse nous renseigner au mieux sur le contenu propositionnel des segments projectifs et par extension, nous renseigner sur la projection sémantique.

Le tableau 4 synthétise ainsi les différentes dimensions sémantiques observées dans les structures projectives étudiées. La première colonne de ce tableau correspond partiellement aux différentes catégories établies par Schmid (2000) auxquelles nous avons ajouté la catégorie des projections « non-neutres » pour inclure l'ensemble des noms sémantiquement plus riches que les *shell nouns*. La catégorie des noms relevant d'un emploi modal a été enlevée dans la mesure où cette dimension modale peut se combiner aux différentes catégories sémantiques. Cette première colonne correspond à la dimension sémantique que l'on retrouve obligatoirement au sein des énoncés projectifs. Au sein du corpus, les emplois factuels, métalinguistiques et mentaux sont majoritaires et représentent respectivement 37,25%, 16,5% et 20% des occurrences du corpus⁶⁷.

A cette dimension sémantique de base peuvent s'ajouter différentes dimensions facultatives qui peuvent se cumuler. La dimension modale recouvre les cas de figures où l'on retrouve une structure projective exprimant une modalité radicale ou épistémique. La dimension modale appréciative a été volontairement mise à part, dans la mesure où celle-ci peut se cumuler à une dimension modale épistémique et radicale.

Factuel	+	Dimension modale présente	+	Dimension évaluative présente
Métalinguistique				
Mental				
Événementiel		Dimension modale absente		Dimension évaluative absente
Circonstanciel				
Non-neutre				

Tableau 4 : Synthèse de la projection sémantique à l'œuvre au sein des structures projectives

⁶⁷ L'ensemble des données en ce qui concerne la projection sémantique peut être consulté au sein de l'annexe 4.

3. Projection prosodique

Les propos de Corminboeuf et Horlacher (2016) cités au chapitre 4 invitent à considérer le phénomène projectif au-delà de sa dimension syntaxique. Nous souhaitons ainsi nous concentrer sur sa dimension prosodique. A partir d'analyses sous Praat, nous proposerons dans un premier temps d'étudier le découpage prosodique en unités intonatives, que nous comparerons à l'agencement séquentiel projectif des structures étudiées. Nous nous intéresserons en particulier aux nombres d'unités intonatives présentes. Dans un second temps, nous étudierons les mouvements mélodiques que présentent ces différentes unités intonatives. Nous nous intéresserons en particulier aux unités intonatives présentant un contour mélodique montant et à leur lieu d'apparition au sein des structures projectives.

3.1. Agencement séquentiel projectif et prosodique

La projection est un phénomène séquentiel qui sous-tend l'organisation du propos, et ce à différents niveaux. Le chapitre 4 a permis en effet de dégager un schéma d'organisation séquentielle de la projection en au moins deux temps. Tout comme le propos est séquencé en différentes unités syntaxiques, la chaîne parlée présente une structuration qui lui est propre. A ce titre, l'unité intonative occupe une place importante puisqu'il s'agit de l' « unité prosodique signifiante prototypique », comme le note Di Cristo (2013 : 256). En effet, comme le relève Herment (2013 : 138) reprenant les propos de Chafe (1993 : 39) « [l']unité intonative regroupe selon lui [Chafe] l'information qui occupe l'attention de la conscience du locuteur à un moment donné ». Le séquençage du propos en différentes unités intonatives révèle ainsi l'importance des différentes unités au moment où l'on parle. Cette partie étudiera ainsi le découpage en unités intonatives au sein des structures étudiées, au regard du phénomène projectif qui sous-tend l'organisation séquentielle de ces structures.

3.1.1. L'unité intonative en anglais oral

Herment (2013 : 79) définit l'unité intonative comme étant « un segment de parole qui est prononcé avec un contour intonatif cohérent en termes de rythme et de mélodie ». On retrouve à travers la littérature différentes définitions de l'unité intonative (voir Couper-Kuhlen, 1986 ; Cruttenden, 1997 ; Wells, 2006 ; Wichmann 200) qui se recouvrent en partie. Ces mêmes travaux proposent une liste de critères permettant d'identifier les frontières entre ces différentes unités intonatives.

Un premier critère utilisé comme indicateur des frontières intonatives est la syntaxe. Il s'agit donc d'un critère non-prosodique. Comme le souligne Cruttenden (1997 : 76), les unités intonatives peuvent s'aligner avec la structuration syntaxique. Il note ainsi que l'unité intonative correspond fréquemment à une proposition, qui peut correspondre à un énoncé simple ou faire partie d'un ensemble plus large au sein d'un énoncé complexe. La syntaxe, conjointement à la prosodie, est ainsi parfois utilisée pour délimiter les frontières des unités intonatives (voir Degand et Simon 2009 pour le français parlé). Ce phénomène de parallélisme syntaxique et prosodique n'est cependant pas systématique, comme le notent Cruttenden (1997) et Ferré (2003). Dans le cadre de notre étude, et dans la mesure où nous souhaitons étudier les liens entre le découpage prosodique et le séquençage projectif qui lui-même repose sur le découpage syntaxique, nous ne pouvions utiliser la syntaxe comme critère d'identification. Notre analyse repose ainsi exclusivement sur des critères prosodiques.

Cruttenden (1997) relève des critères prosodiques à la fois internes et externes à l'unité intonative sur lesquels notre analyse se base afin de définir le découpage en unités intonatives au sein des structures étudiées. En ce qui concerne le critère interne, une unité intonative est constituée d'un nucleus⁶⁸, qui correspond à une syllabe accentuée présentant un mouvement mélodique majeur, critère que l'on retrouve également chez Couper-Kuhlen (1986) ainsi que Crystal (1969). Si la présence d'un nucleus à l'intérieur d'une unité intonative est un prérequis, cela ne nous permet pas de délimiter les frontières de l'unité intonative. Ce sont ainsi davantage les critères externes à l'unité intonative qui vont nous permettre de délimiter ces frontières.

⁶⁸ A ce stade de notre réflexion, nous ne prenons pas tant en compte le placement de ce nucleus au sein de l'unité intonative mais utilisons sa présence comme critère d'identification pour déterminer les frontières intonatives.

Crystal (1969) ainsi que Cruttenden (1997) relèvent quatre critères majeurs :

- La présence d'une pause, qui peut être pleine ou silencieuse. Au sein de notre étude, nous avons choisi de suivre le seuil minimal de 200 ms⁶⁹.
- La présence d'une anacrusse, terme qui renvoie au fait que les syllabes inaccentuées en début d'unité intonative sont généralement prononcées à un tempo plus rapide que les syllabes inaccentuées à l'intérieur de l'unité intonative.
- La présence d'un allongement sur la dernière syllabe de l'unité intonative.
- La présence d'un changement de direction mélodique sur les syllabes inaccentuées

Couper-Kuhlen (1986 : 75), ainsi que Herment (2013 : 73) observent également que l'on retrouve fréquemment un changement de hauteur mélodique en début d'unité intonative. Ce changement dépend du mouvement mélodique précédent. Il peut donc s'agir d'un rehaussement intonatif ou d'un abaissement intonatif.

En dépit de ces différents indicateurs, l'identification des unités intonatives n'est pas toujours aisée. Comme le notent Wichmann (2000 : 12) ainsi que Couper Kuhlen (1986 : 75), cette identification est plus compliquée lorsque l'on étudie de l'oral spontané. Si la pause est un des critères majeur, Ferré (2004 : 35) note qu'il ne s'agit pas d'un prérequis pour autant. Celle-ci peut en effet être la trace de phénomènes d'hésitations ou bien peut également être déplacée. Il en va de même pour les autres critères listés dans la littérature, comme le note Cruttenden (1997), il s'agit de phénomènes prosodiques qui se produisent généralement mais qui ne sont, pour autant, pas systématiques.

3.1.2. Séquençage en unités intonatives

Nous avons utilisé les différents paramètres listés en 3.1.1. afin d'étudier le découpage en unités intonatives dans les structures étudiées. Notre corpus montre qu'il existe différents degrés de marquage des unités intonatives. Dans certains, plusieurs critères prosodiques convergent et indiquent assez clairement les frontières des différentes unités intonatives. Ceci est notamment le cas dans la section de notre corpus qui regroupe des communications scientifiques, qui est un genre de l'oral moins spontané. A l'opposé, dans les sections de notre

⁶⁹ Le choix du seuil de 200 ms s'inspire des travaux de Candéa (2000 : 22) qui note que « ce seuil de 20 cs correspond au seuil minimum de cadences facilement perceptibles et dénombrables par les êtres humains »

corpus regroupant les extraits audios les plus spontanés, il n'y a parfois qu'un seul critère parmi ceux listés précédemment qui permettent d'indiquer une frontière intonative. Nous relevons deux schémas de séquençage intonatif. Le premier schéma correspond aux cas où le séquençage prosodique suit, en grande partie, l'agencement séquentiel projectif. Il présente ainsi au moins deux unités intonatives pour lesquelles la frontière se trouve autour de la copule *be*. Le deuxième cas que nous avons relevé ne présente pas de frontière intonative autour de la copule *be*, mais peut parfois présenter plusieurs unités intonatives au sein du segment projeté.

a. Présence d'une frontière intonative autour de la copule *be*

Une grande majorité des occurrences de notre corpus se réalise sous la forme d'au moins deux unités intonatives dont la frontière se situe avant ou après la copule *be*. Nous relevons 472 occurrences, soit environ 83 % des occurrences de notre corpus. A travers les différents genres de l'oral étudié, le débat parlementaire est le genre de l'oral qui présente le plus d'occurrences de ce genre (près de 90% des occurrences), suivi des communications scientifiques (près de 86% des occurrences de ce genre) et enfin des podcasts radiophoniques (près de 67 % des occurrences de ce genre). Nous observons ainsi qu'à l'intérieur des différentes sous-sections de notre corpus, il s'agit du schéma majoritaire. En termes d'analyse prosodique, nous relevons deux variantes de ce schéma en deux unités intonatives.

Une première variante correspond aux cas où la frontière se situe avant la copule *be*. La première unité intonative contient alors uniquement le syntagme nominal non-référentiel, tandis que la seconde contient la copule *be* ainsi que le segment projeté, qui peut être de natures diverses. Ce cas un peu plus de 42 % des occurrences de notre corpus. En ce qui concerne la répartition de ce schéma à travers les différentes sous-sections de notre corpus, on le retrouve dans 57% des occurrences tirées du débat parlementaire, 50% des occurrences tirées de communications scientifiques orales et 15% des occurrences tirées de podcasts radiophoniques. L'exemple 94, extrait de la partie question-réponse à la fin d'une communication orale scientifique, ainsi que la figure 3, illustrent ce premier schéma :

94. I:'m a barrister member of the house of lords, m lord sumption I think that you're rather nostalgic about the past, and that you see it through rather rose-tinted glasses, m **one of the things that has HAPPened is** the people have actually, turned to the courts, m to deal with e abuses of POWer, and that has been a very imPORTant development and so the exPANsion of law, has actually been a GOOD thing m because many people are able, to take their e: e claims to the Courts

[RL - JS1 - 18](#)

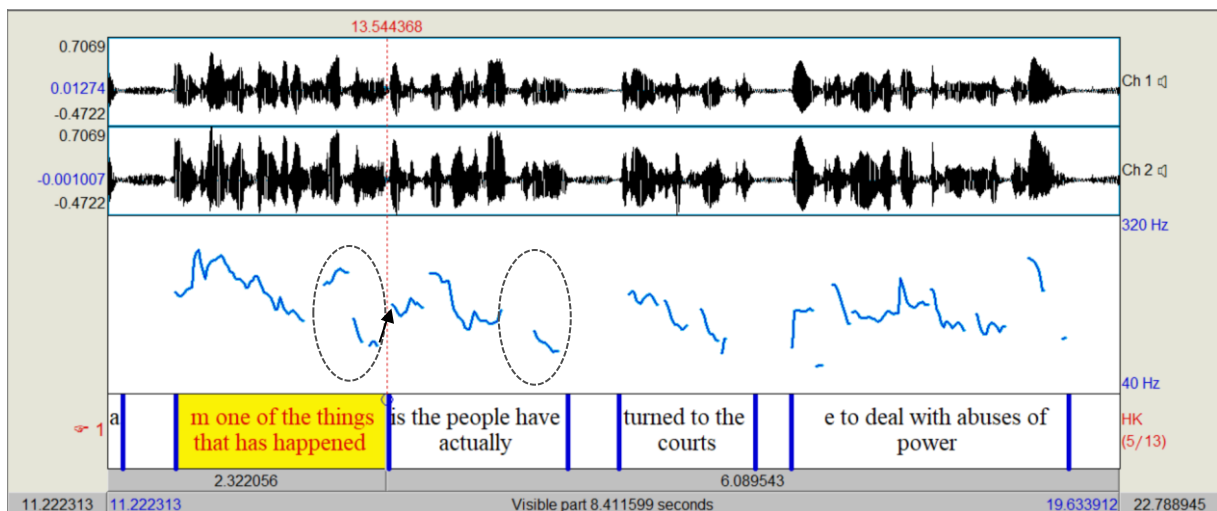


Figure 3 : Traitement sous Praat de l'occurrence RL - JS1 - 18

L'analyse prosodique sous Praat nous montre d'une part que l'énoncé se réalise en plusieurs unités intonatives. La première unité intonative correspond au segment projectif « one of the things that has happened ». Les trois autres unités intonatives correspondent à l'ensemble du segment projeté. Nous nous concentrons ici essentiellement sur les deux premières unités intonatives.

Plusieurs éléments tendent à indiquer que nous avons bien affaire à deux unités intonatives différentes. Nous observons tout d'abord la présence de deux nuclei qui correspondent dans un cas au participé passé « happened » et dans l'autre cas à l'adverbe « actually », représentés par les cercles verts pointillés. Ces deux nuclei sont porteurs d'un mouvement mélodique majeur descendant ici. Au-delà de la présence de ces deux nuclei, nous relevons également un changement de hauteur mélodique au début de l'unité, symbolisé par une flèche montante sur la figure. En effet, la fréquence fondamentale en fin de première unité intonative se situe à 117Hz, tandis que la syllabe, ici inaccentuée, au début de la seconde unité intonative se situe à 180Hz. Ces différents indicateurs prosodiques tendent ici à indiquer une frontière avant la copule *be*.

Ce schéma prosodique en deux unités est tout à fait compatible et en accord avec l'agencement séquentiel projectif que présentent ces structures. La première unité intonative, qui consiste en un syntagme nominal dont le référent n'a pas encore été instancié, est créatrice d'attente sur le plan pragmatique. Il nous semble ainsi que lorsque la frontière intonative est placée avant *be*, c'est davantage l'absence de référent identifiable pour ce syntagme nominal qui va primer et être au centre du phénomène projectif.

La seconde variante de ce schéma correspond aux cas où la frontière se situe après la copule *be*. La première unité intonative contient alors un énoncé incomplet comprenant le syntagme nominal projectif ainsi que la copule *be*, tandis que la seconde partie contient le segment projeté. Ce cas représente près de 40 % des occurrences de notre corpus. En ce qui concerne la répartition de ce schéma à travers les différentes sous-sections de notre corpus, on le retrouve dans près de 48 % des occurrences tirées de podcast radiophoniques, 33 % des occurrences tirées du débat parlementaire et 35 % des occurrences tirées de communications scientifiques orales. L'exemple 95, extrait d'un podcast radiophonique, ainsi que la figure 4 illustrent ce second schéma :

95. I'm interrupting so I didn't take turn but can I just, **one fascinating thing here is** that you're talking about, a BRAIN that is doing two things at the same time, which is really worrying so not only am I preParing my question I'm also listening to your answer, SIMultaneously, and human beings can do this
[BBC4 - 2](#)

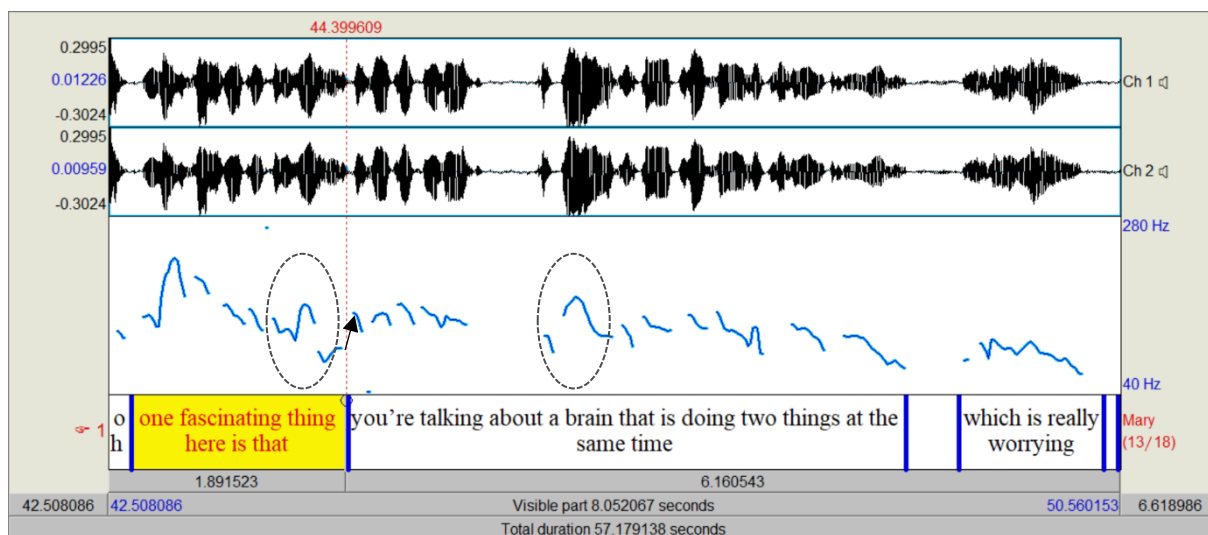


Figure 4 : Traitement sous Praat de l'occurrence BBC4 - 2

L'analyse prosodique sous Praat nous montre que l'énoncé se réalise en plusieurs unités intonatives. La présence de deux nuclei, représentés par les cercles en pointillés, ainsi qu'un rehaussement intonatif, indiqué par la flèche montante, tendent à indiquer que nous avons à nouveau affaire à deux unités intonatives. La frontière intonative se situe cette fois-ci après *be*.

La première unité intonative correspond ainsi au syntagme nominal « one fascinating thing here » accompagné de la copule *be* au présent et de la conjonction *that*. La seconde unité intonative correspond au segment projeté, à savoir une proposition finie. Ce schéma prosodique est tout à fait compatible avec l'agencement séquentiel projectif que présentent ces structures. Celle-ci repose ici également sur l'incomplétude syntaxique que présente la structure, diminuant ainsi le poids de la projection pragmatique.

Les occurrences du corpus montrent qu'une majorité d'occurrences présente un séquençage prosodique qui va dans le même sens que l'agencement séquentiel projectif et qui se présente en deux temps, correspondant aux deux unités intonatives. Etudier la prosodie de ces structures permet ainsi de rendre compte de la temporalité du phénomène projectif. Ainsi, le schéma projectif en deux temps ne rend pas compte d'un découpage syntaxique arbitraire mais d'une organisation du propos qui se reflète dans le découpage en unité intonative.

A ce stade de notre réflexion, il nous semble pertinent de commenter certaines de nos données quantitatives. Si notre corpus, en raison de sa composition, ne nous permet pas d'obtenir des résultats qui seraient représentatifs de l'anglais oral de manière générale, il nous permet néanmoins de déceler certaines tendances. Ainsi, les occurrences dans lesquelles la dimension pragmatique de la projection est mise en avant par la prosodie se retrouvent davantage dans des genres préparés, voire semi-scriptés. En mettant en avant la dimension pragmatique de la projection, l'accent est ainsi porté sur le référent du syntagme nominal, qui n'est pas encore instancié. Au contraire, les occurrences au sein desquelles les dimensions syntaxique et pragmatique de la projection cohabitent se retrouvent davantage dans des échanges plus spontanés. La dimension faiblement référentielle du segment projectif est toujours présente, mais la projection repose également sur l'incomplétude syntaxique.

b. Absence de frontière intonative autour de la copule *be*

97 occurrences, soit 17% de notre corpus, ne présentent pas de frontière intonative autour de la copule *be*. Celles-ci se retrouvent majoritairement au sein des podcasts radiophoniques, où l'on retrouve 34 % des occurrences de cette section du corpus. Les deux autres sections du corpus présentent une proportion moindre de ce schéma, qui correspond à 14% des occurrences relevées au sein de communications scientifiques orales et 9% des occurrences relevées au sein du débat parlementaire. Notre corpus présente deux variantes de ce schéma intonatif.

Nous illustrerons dans un premier temps le premier cas, qui correspond aux énoncés dans lesquels le segment projectif ainsi que le segment projeté se réalisent en une seule unité intonative. Le nucleus se trouve alors généralement au sein du segment projeté. Ceci est notamment le cas dans l'exemple 68, déjà étudié sous l'angle de sa projection sémantique, comme l'illustre la figure 5 :

68 so I fundamentally feel we HAVE to kee:p, pulling up that elastic band and we can get there there's no reason why we can't, other countries have, **one of the countries that I'm most associated with is** Ethiopia °I was born and brought up there, they're now got to fifty fifty CABinet you know it's a QUEStion of goodwill it's a question of prioritisation we can get there hopefully in the next ten years

[BBC18 - 5](#)

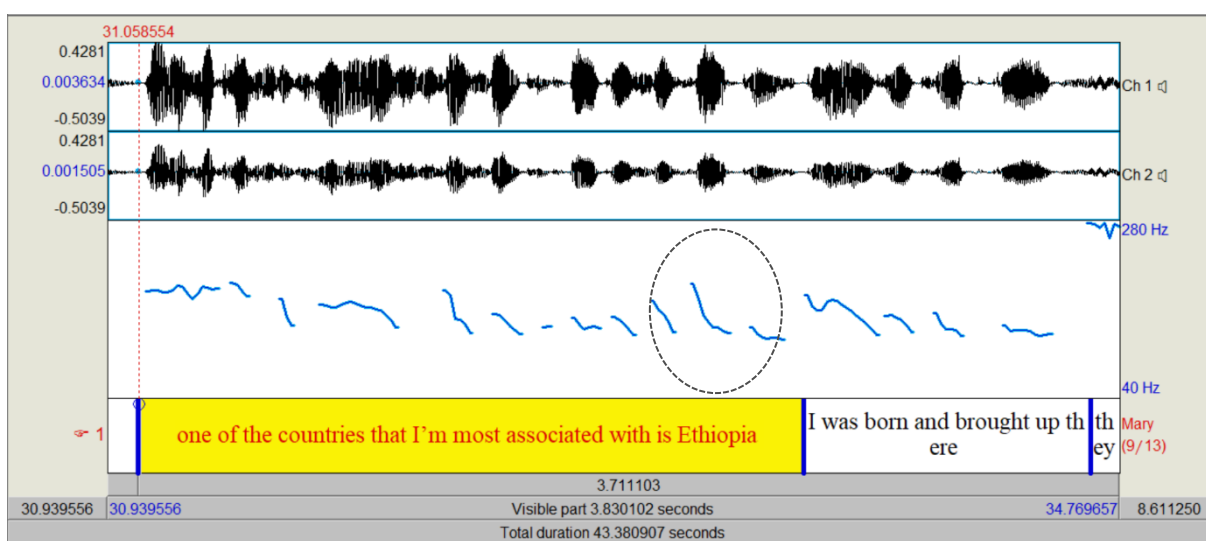


Figure 5 : Traitement sous Praat de l'occurrence BBC18 - 5

Nous n'observons ici la présence que d'un seul nucléus, en fin d'unité intonative, sur le segment projeté, à savoir le syntagme nominal « Ethiopia ». Par conséquent, nous n'avons ici qu'une seule unité intonative. Ce schéma prosodique se produit en particulier lorsque le segment projeté est court, ce qui se trouve être le cas ici.

Dans de telles occurrences, le découpage prosodique en unités intonatives ne suit pas l'agencement séquentiel projectif. Pour autant, les paramètres syntaxiques et pragmatiques sont réunis et le syntagme « one of the countries that I'm most associated with » est un syntagme spécifique dont le référent n'a pas encore été instancié et, en cela, il est créateur d'attente. Il nous semble néanmoins ici que le locuteur en prononçant l'énoncé en une seule unité intonative fait passer en arrière-plan la dimension projective de l'énoncé. Semble alors compter davantage l'identification présente à travers la copule *be*.

Ce schéma prosodique recouvre également des occurrences au sein desquelles le segment projeté se réalise en plusieurs unités intonatives, bien qu'il n'y ait pas de frontière intonative autour de la copule *be*. Ceci représente 37 occurrences parmi les 76, soit environ 38,5% des occurrences ne présentant pas de frontières intonatives autour de la copule. L'exemple suivant illustre ce phénomène :

- 64 There's a couple of things I think that really seem to be, DRIVING this most fully on YouTube, and **the first of those is** advertising, right, which is the monetization of atTENTION,, e without any real e OTHER variables at work, any CARE for the people who are actually, developing this content, right? the centralization of the power the separation of those things,, [TED28 - 7](#)

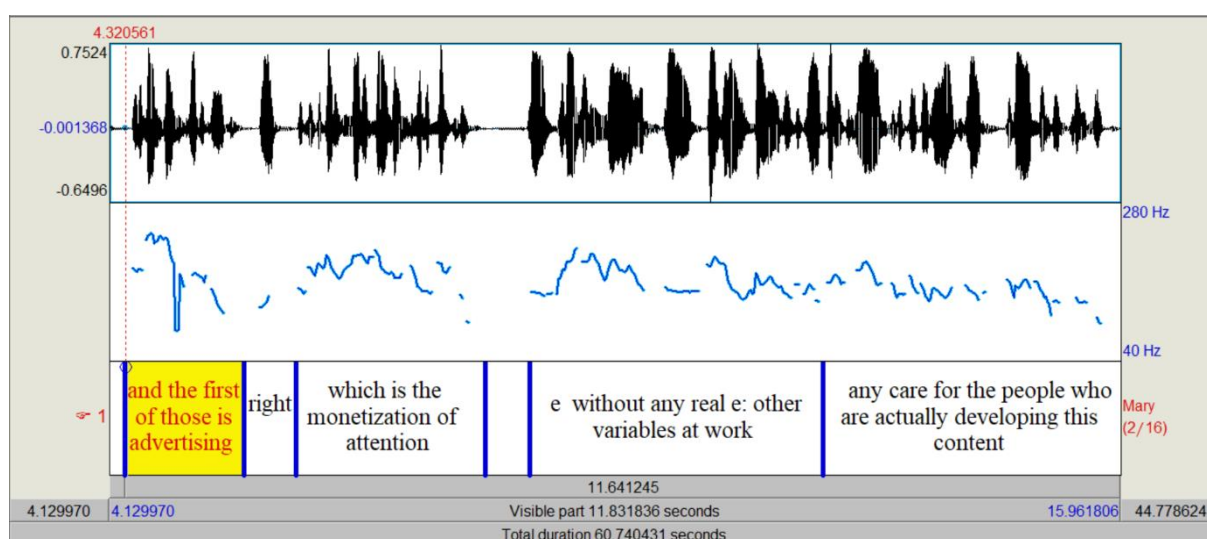


Figure 6 : Traitement sous Praat de l'exemple TED28 - 7

Nous avons affaire à une structure dont la projection se réalise sous la forme d'un syntagme nominal « advertising ». Le segment projeté, bien que simple en apparence, permet d'introduire un segment plus complexe, comme nous avons pu le relever en 1.2. de ce chapitre. Sur le plan intonatif, celui-ci se réalise en plusieurs unités intonatives. La représentation sous Praat montre que la première unité englobe la structure projective ainsi qu'une partie du segment projeté, ce qui tend à indiquer que le locuteur fait passer la dimension projective de la structure au second plan. Néanmoins, la suite de l'occurrence montre que le locuteur a recours aux propriétés projectives de la structure pour développer la suite de son propos.

Le propre de la projection est qu'il s'agit d'une trajectoire possible, qui n'est pas déterminée, mais qui évolue dans le temps en fonction des besoins de l'interaction. Les unités intonatives qui suivent montrent que le locuteur déploie son propos en temps réel et ajoute successivement des segments syntaxiques qui correspondent à une unité intonative et qui vont permettre de mieux cerner le sens du segment projeté initial.

Nous observons ainsi que toutes les occurrences ne présentent pas un découpage prosodique mettant en valeur l'agencement séquentiel projectif en deux temps que l'on retrouve au sein des structures étudiées. Pour autant ces structures possèdent les propriétés pragmatiques et syntaxiques des structures projectives. Néanmoins, la manière dont elles sont énoncées par les locuteurs tend à signaler que cette dimension projective n'est pas mise en avant par la prosodie.

L'étude de la prosodie des structures projectives permet ainsi d'observer les liens entre le découpage prosodique et la manière dont se séquence le phénomène projectif. Le découpage prosodique en deux unités intonatives permet de mettre en avant la fonction projective des structures étudiées. Ainsi, il favorise soit la dimension pragmatique de la projection, auquel cas l'absence de référent et le besoin d'identifier un référent est mis en avant, soit la dimension syntaxique de la projection, auquel cas la projection repose à la fois sur l'absence de référent et la syntaxe incomplète de l'énoncé. Nous observons enfin que le séquençage du propos en fonction du mécanisme projectif sous-jacent n'est pas systématique, ce qui tend à mettre en arrière-plan la fonction projective de ces structures. Toutefois, certaines occurrences présentent un segment projeté qui se réalise en plusieurs unités intonatives, ce qui tend à montrer que la projection se déploie progressivement par couches successives.

3.2. Fréquence fondamentale et projection

Une majorité des travaux étudiant la projection prosodique s'y intéresse dans le cadre de l'organisation et l'alternance des tours de parole (voir Selting 1996, 2000, 2005). Leur analyse se situe ainsi davantage à un niveau projectif actionnel que grammatical⁷⁰. En ce qui nous concerne, nous souhaitons étudier le rôle de l'intonation dans l'annonce d'une suite à venir au sein des structures projectives. Pour ce faire, nous reviendrons d'abord sur les marqueurs prosodiques de projection, à savoir le contour intonatif montant. Dans un second temps nous nous intéresserons au marquage prosodique de la projection au sein du corpus.

⁷⁰ Nous relevons toutefois des travaux sur le français et qui traitent de l'articulation du niveau syntaxique, sémantico-pragmatique et prosodique au sein de diverses configurations syntaxiques (voir Jullien, 2007 ; Apothéloz et al. 2007)

3.2.1. Intonation continuative et projection prosodique

De manière générale, la projection prosodique est associée à un schéma intonatif montant et donc d'une augmentation de la fréquence fondamentale. Comme l'explique Cruttenden (1986 : 102), ce schéma est fréquent au sein des unités intonatives non-finales. Un schéma intonatif montant signale généralement le caractère dépendant et non-final de l'unité en question. Ce schéma intonatif montant laisse ainsi présager d'une suite à venir, d'où l'appellation « intonation continuative » fréquemment utilisée pour désigner ce schéma intonatif. Morel et Danon-Boileau (1998 : 16) notent que ces remontées intonatives permettent de « forcer l'attention de l'autre en lui manifestant que l'on n'a pas fini de s'exprimer ». Dans la tradition britannique, ces remontées intonatives continuatives sont associées à deux tons : le ton RISE (montant) et le ton FALL-RISE⁷¹ (descendant puis montant). Puisqu'ils permettent d'annoncer une suite à venir, les locuteurs mobilisent ces schémas intonatifs à des moments stratégiques au sein de l'interaction, de manière à conserver leur tour de parole.

Au contraire de la syntaxe, qui, comme nous l'avons vu précédemment, peut projeter micro-syntaxiquement ou macro-syntaxiquement, la projection prosodique a une portée plus locale, comme le note Auer (1996 : 69) :

However, compared to syntax, prosodic structures are not typically suitable for projecting very far into the future. Selting (1995) states that in contrast to syntax [...], intonation is basically confined to small-scale predictions, often not beyond the range of a single accent unit [...].

Ainsi, alors que la projection pragmatique et la projection syntaxique laissent attendre des segments d'une longueur et d'une complexité variée, la projection prosodique indique, tout au mieux, que le propos n'est pas fini et nous permet d'anticiper une autre unité intonative à sa suite.

⁷¹ Au-delà de leur dimension continuative, ces tons peuvent en contexte se teinter de significations supplémentaires que nous laissons provisoirement de côté afin de nous concentrer sur l'aspect projectif. Nous aborderons cela ultérieurement au chapitre 7.

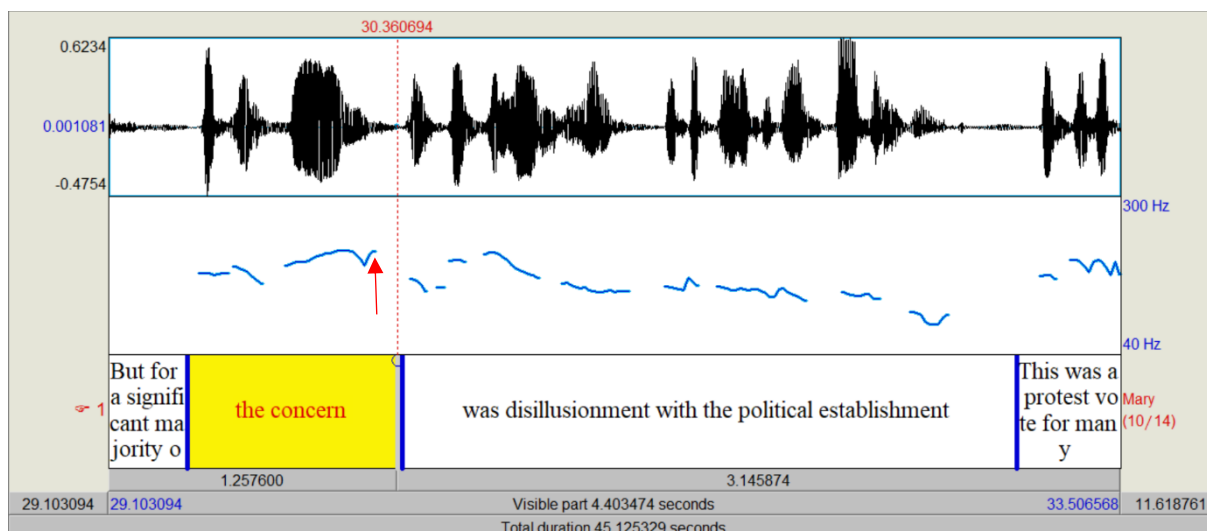
3.2.2. L'intonation continuative au sein des structures projectives

Nous relevons dans les occurrences du corpus que le contour intonatif montant peut se trouver à plusieurs endroits stratégiques de ces énoncés. Comme nous pouvions nous y attendre, une partie des occurrences se réalisent en deux unités intonatives dont la première, qui correspond au segment projectif, présente un contour intonatif montant. Nous relevons également des occurrences dans lesquelles le segment projeté se réalise en plusieurs unités intonatives qui présentent un mouvement mélodique continuatif.

a. Intonation continuative dans le segment projectif

Dans le corpus, 183 occurrences, soit 32 % des occurrences présentent une frontière intonative autour de *be*⁷² et un mouvement mélodique continuatif. Nous relevons tout d'abord des occurrences se structurant en deux unités intonatives dont la première présente un ton montant. L'exemple 96 ainsi que la figure 7 illustrent ce type d'occurrence :

96. BUT for a significant majority of the leave voters, **the concern was** disillusionment with the political establishment, this was a protest vote for many, a sense that nobody represented THEM, that they couldn't find a political party, that spoke for them, and so they rejected, THAT political establishment
[TED2 - 4](#)



⁷² La place de la pause, avant ou après la copule *be*, sera traitée plus précisément au chapitre 6 au regard de la spécification et en particulier de la structure informationnelle de ces énoncés.

La figure 7 montre un énoncé qui se scinde en deux unités intonatives, la frontière intonative se trouvant avant *be*. Cette frontière est marquée par une légère pause (moins de 150 ms) ainsi qu'un changement de mouvement intonatif. La première unité intonative présente un mouvement mélodique montant (RISE), projetant une suite à venir, tandis que la seconde présente un mouvement descendant.

Dans corpus, le mouvement mélodique montant sur la première unité intonative est systématiquement associé à une frontière intonative avant *be*, qui peut être précédé d'une pause. Ce schéma est minoritaire, puisque nous ne relevons que 20 occurrences, soit un peu moins de 4% des occurrences de notre corpus. De plus, sur les 20 occurrences, 15 occurrences proviennent de la section du corpus consacré aux communications scientifiques orales.

Le second type de schéma prosodique que nous observons dans le corpus correspond aux énoncés se structurant en deux unités intonatives dont la première présente un mouvement intonatif descendant puis montant (FALL-RISE). Ce schéma occupe une place importante puisqu'il représente 163 occurrences, soit près de 29 % des occurrences du corpus. L'exemple suivant ainsi que la figure 8 illustrent ce schéma :

97. but there is a reason why they're not attracted, and **the REAson is,** each of the moth species, has a number of different smells making up, its pheromones, which is also the reason why THEY are not confused, and why a hundred and sixty species of moths, can share the same PHEromones
[WYA - 10](#)

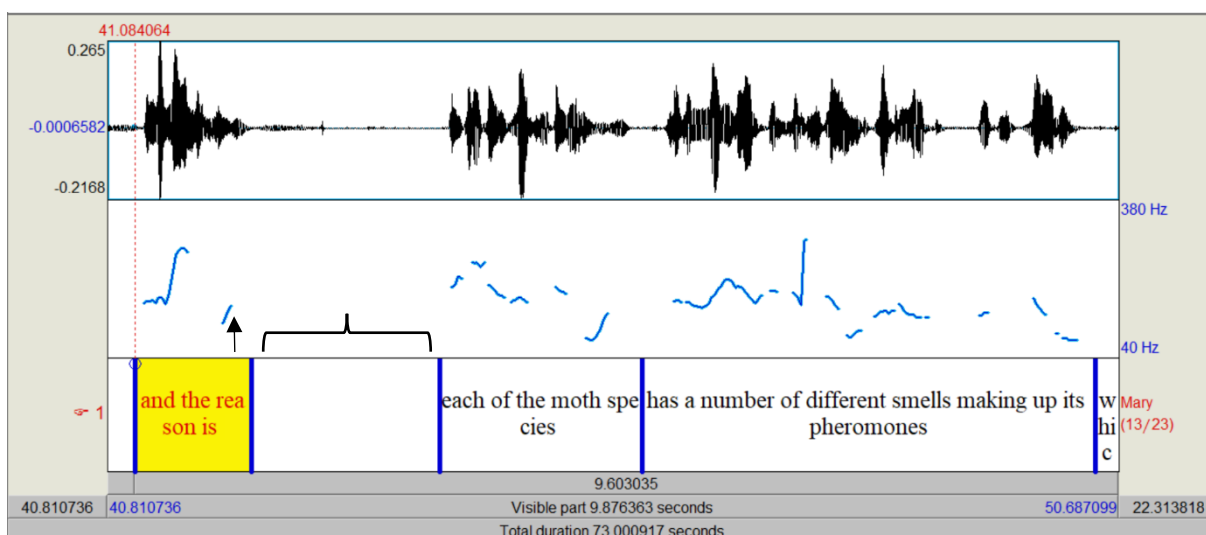


Figure 8 : Traitement sous Praat de l'occurrence WYA - 10

La figure 8 montre un énoncé qui se présente en deux unités intonatives. La première unité contient la structure projective « the reason is ». Bien que la courbe sous Praat ne soit pas entièrement visible, l'écoute nous permet de percevoir un ton FALL-RISE sur ce segment. La légère remontée de la fréquence fondamentale se fait sur la copule *be*, indiquée par la flèche montante. Nous observons également la présence d'une pause d'une longueur relativement importante (1900 ms), qui sépare le segment projectif du segment projeté.

Le mouvement mélodique FALL-RISE au sein de la première unité intonative se retrouve autant dans les cas où la frontière intonative se situe après *be*, comme au sein de l'exemple 97, que dans les cas où la frontière intonative se situe avant *be*. Il est fréquent de trouver une pause après la première unité, ce que nous retrouvons dans près de 65% des occurrences présentant ce mouvement mélodique, avec des pauses qui ont une durée moyenne de 0,5 seconde.

L'existence de telles occurrences montre que la prosodie peut contribuer au marquage de la projection et venir s'ajouter aux autres dimensions projectives. Pour autant, il ne s'agit pas d'un phénomène systématique. Nous soulignerons ainsi que près de 60 % des occurrences ne présentent pas de marquage prosodique de la projection au sein de la première unité intonative. Ces occurrences correspondent alors pour 51% à des structures dont la première unité intonative présente un mouvement descendant (FALL), et pour 19% à des structures ne présentant qu'une seule unité intonative. De plus, si les mouvements mélodiques RISE et FALL-RISE ont une valeur continuative, ils possèdent également d'autres significations en contexte. Herment et Leonarduzzi (2015) notent ainsi dans le cadre d'une étude sur la pseudo-clivée en anglais que le schéma intonatif FALL-RISE permet également, entre autres, d'attirer l'attention sur ce qui suit et est donc également à mettre en lien avec la fonction focalisante associée à ces structures.

b. Intonation continuative dans le segment projeté

Nous relevons 135 occurrences, soit 24% des occurrences du corpus, qui présentent un mouvement mélodique continuatif au sein du segment projeté. Sur ces 135 occurrences, 46 présentent également un mouvement mélodique continuatif au sein du segment projectif. En ce qui concerne la répartition de ces occurrences à travers les différentes sections du corpus, ce mouvement continuatif au sein du segment projeté est quelque peu moins fréquent dans le contexte des communications scientifiques orales (21%) et est relativement plus fréquent dans le cadre des podcast radiophoniques (25%) et du débat parlementaire (29%). L'exemple suivant, déjà étudié pour sa projection sémantique, ainsi que les figures 9 et 10 illustrent ce phénomène :

90 Oh that's almost impossible to tell, I think, so these are my comments, well initially **my first comment is**, waou thank you what a treat [laugh] don't usually get this on inside science, so that's lovely **the second thing is**, the FIRST violin I think ha:d a richer lower register, a:nd THAT is what makes me think that that was the older the guadagnini,, but I don't know [laugh] I'm just squabbling around in the dark here I've got no idea really
[BBC1 - 1/2](#)

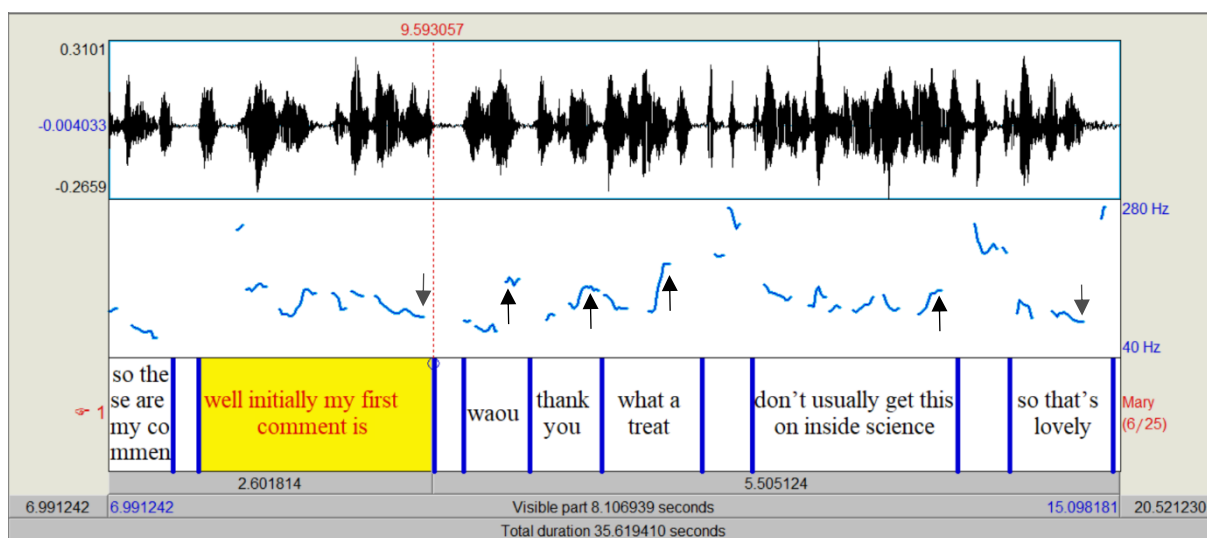


Figure 9 : Traitement sous Praat de l'occurrence BBC1 - 1

La figure 9 montre que la première occurrence se réalise en plusieurs unités intonatives. La première unité intonative, qui comprend le syntagme nominal projectif ainsi que la copule *be*, présente un schéma descendant. Le segment projeté se présente sous la forme de cinq unités intonatives. Les quatre premières présentent un schéma intonatif continuatif, indiquant une suite à venir, tandis que la dernière unité présente un schéma intonatif descendant conclusif, qui indique ici la fin de la projection.

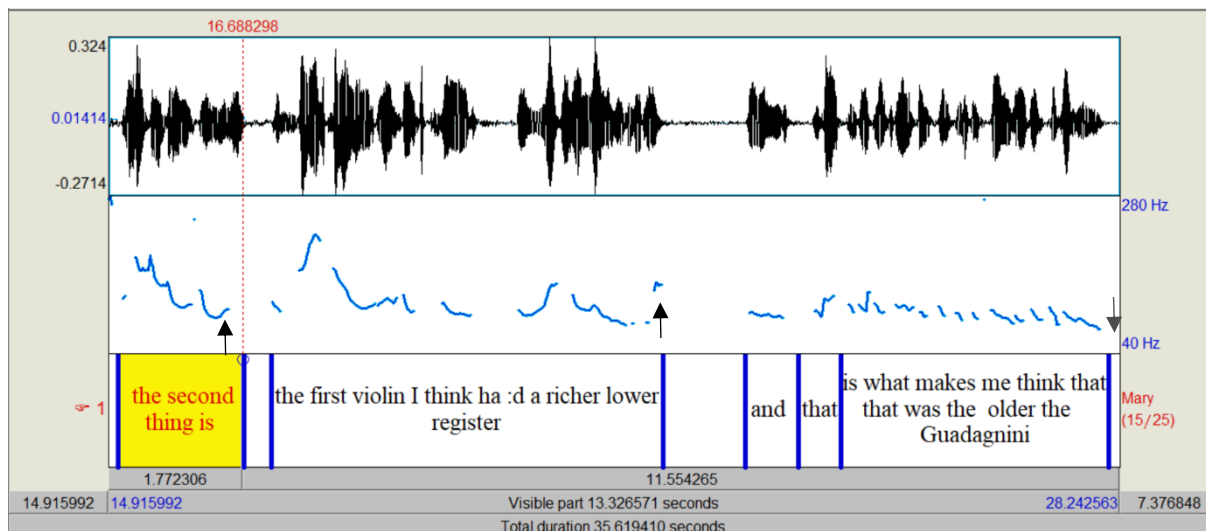


Figure 10 : Traitement sous Praat de l'occurrence BBC1 - 2

La figure 10 montre que la deuxième occurrence se réalise également en plusieurs unités intonatives. Contrairement à l'occurrence précédente, la première unité intonative présente un schéma intonatif du type FALL-RISE. La fréquence fondamentale remonte légèrement sur la copule *be*. Le segment projeté se présente en deux unités intonatives dont la première suit un mouvement continuatif, indiquant ainsi que la projection n'est pas terminée. La dernière unité intonative présente à nouveau un schéma intonatif descendant.

La présence d'un schéma intonatif continuatif au sein du segment projeté permet au locuteur de signaler que la projection est en cours et qu'elle n'est pas arrivée à son terme. Dans ces deux exemples, les différentes unités intonatives correspondant au segment projeté pourraient fonctionner de manière autonome sur le plan syntaxique. L'intonation continuative permet ainsi d'indiquer une suite à venir, là où la syntaxe ne le fait pas. La prosodie contribue ainsi à la dimension macro-syntaxique de l'énoncé.

La prosodie peut jouer un rôle au sein de la projection, et ce à différents niveaux. A travers le découpage en unités intonatives, elle permet d'ancrer la projection dans sa dimension temporelle. Lorsque les structures étudiées apparaissent sous la forme d'un schéma en deux unités intonatives présentant une frontière autour de la copule *be*, le schéma permet de renforcer le mécanisme projectif en deux temps. La fréquence fondamentale, à travers la présence d'un schéma intonatif continuatif, peut contribuer à l'annonce d'une suite à venir. Lorsque ce schéma intonatif est présent dans le segment projeté, il signale que la projection est en cours et qu'elle n'est pas terminée. Ces différents schémas intonatifs, qui renforcent la nature projective de ces structures, ne sont néanmoins pas systématiques.

Conclusion

A travers l'étude des différents paramètres syntaxiques, sémantiques et prosodiques des structures étudiées, nous pouvons observer l'ampleur des variations d'une occurrence à une autre.

Sur le plan syntaxique, il existe des variations en termes d'intégration syntaxique des différents constituants de l'énoncé. Un ensemble de paramètres, et notamment la nature du segment projeté et la forme que prend la copule, contribue à une lecture macro-syntaxique de ces énoncés. Nous observons ainsi des occurrences qui s'analysent au niveau micro-syntaxique, tandis que d'autres s'analysent davantage au niveau macro-syntaxique. Au-delà de cette dichotomie, l'étude des occurrences du corpus montrent que la distinction entre projection micro-syntaxique et projection macro-syntaxique relève davantage d'un continuum.

Sur le plan sémantique, ces structures ne permettent que très peu d'anticiper le contenu du segment projeté. Reprenant des travaux portant sur le sémantisme des noms utilisés au sein de ces structures, nous pouvons classer le sémantisme de ces occurrences en cinq catégories d'emploi : factuel, métalinguistique, mental, événementiel, circonstanciel. A ces cinq catégories, nous ajoutons les emplois non-neutres, qui recouvrent les noms sémantiquement plus riches. A cela peut s'ajouter une dimension modale qui peut être radicale, épistémique ou évaluative.

Sur le plan prosodique, nous avons relevé quatre schémas intonatifs. Deux schémas présentent un mouvement continuatif au sein du premier segment : RISE (4 % des occurrences) ou FALL-RISE (29 %). Nous relevons également une autre catégorie d'occurrences présentant un schéma en deux temps, se séquençant de manière similaire à l'agencement séquentiel projectif, mais ne présentant pas de mouvement continuatif au sein de la première unité (50%). Enfin, nous relevons des occurrences (17%) pour lesquelles nous n'observons pas de frontière intonative autour de la copule *be*, mais qui peuvent présenter plusieurs unités intonatives au sein du segment projeté.

Nous avons fait le choix dans un premier temps de traiter ces paramètres de manière individuelle. En contexte, il nous semble néanmoins que c'est la mise en système de ces différents paramètres qui contribue à la richesse et à la multifonctionnalité de ces structures. Il est ainsi nécessaire d'étudier la manière dont se combinent ces paramètres et leur lien avec la spécification et la focalisation qu'opèrent ces structures.

Chapitre 6 : Spécification et paramètres projectifs : vers une classification par la prosodie ?

L'enjeu de ce chapitre sera d'étudier les occurrences de notre corpus sous l'angle de la spécification qu'elles opèrent. Nous nous intéresserons en particulier aux paramètres projectifs qui contribuent à une lecture spécificationnelle de ces occurrences. Nous entendons ainsi voir dans quelle mesure la mise en système de certains paramètres syntaxiques, sémantiques et prosodiques contribue ou non à la nature spécificationnelle des structures étudiées.

Pour ce faire, à travers une étude des occurrences du corpus, nous constaterons que les occurrences ne relèvent pas toutes de la spécification. Nous partirons alors des travaux sur les énoncés spécificationnels et de nos observations pour établir un profil syntaxique et sémantique⁷³ prototypique des énoncés dont la spécification reste l'enjeu et des énoncés dont la spécification n'est clairement plus l'enjeu. L'insuffisance de la systématisme de ces paramètres nous mènera dans un second temps à établir un profil prosodique prototypique de ces deux modes de fonctionnement. Nous étudierons alors ces régularités prosodiques au sein de l'ensemble des occurrences de notre corpus et évaluerons dans quelle mesure la prosodie peut nous aider à classer les occurrences de notre corpus.

⁷³ Nous n'incluons pas à ce stade la dimension prosodique car celle-ci n'est pas présente au sein des travaux portant sur les énoncés spécificationnels.

1. Etude des occurrences du corpus en fonction de la spécification

L'appartenance de la pseudo-clivée à la catégorie des énoncés spécificationnels est généralement considérée comme étant acquise. En effet, la pseudo-clivée est bien souvent présentée comme étant un énoncé spécificationnel prototypique (Khalifa, 2005) et elle est ainsi souvent associée aux énoncés spécificationnels dans de nombreux travaux (Akmajian, 1970 ; Higgins, 1973, Declerck, 1988 ; Den Dikken, 2005 ; Mikkelsen, 2011). Pourtant, comme nous le verrons par la suite, la nature spécificationnelle de la clivée en *what* ou de la clivée en *th* peut être questionnée lorsque l'on a affaire à des occurrences issues de situations orales authentiques.

En ce qui concerne la structure *the-N-is*, rien n'est moins sûr. Delahunty (2012, 2015), qui se concentre essentiellement sur la variante *the thing is*, propose de considérer cette structure comme étant un énoncé spécificationnel. De son côté, Keizer (2013) réfute dans un premier temps cette possibilité et opte pour le terme de structure focalisante (*focus construction*), puis, dans un second temps, admet que dans certains contextes d'apparition, la structure *the-N-is* et certaines de ses variantes peuvent s'apparenter à un énoncé spécificationnel dans des contextes spécifiques (Keizer, 2019).

L'étude approfondie de notre corpus montre néanmoins que la spécification au sein des occurrences sélectionnées revêt certaines nuances. Nous relevons ainsi que certaines occurrences appartiennent à n'en pas douter à des énoncés spécificationnels, tant par leur forme que par la spécification qu'elles permettent en contexte. Nous relevons également d'autres occurrences dans lesquelles la forme de l'énoncé, et plus particulièrement du segment projeté, est telle que la spécification n'aboutit pas. Pour autant, l'énoncé ne semble pas agrammatical.

1.1. Une spécification motivée par le co(n)texte

Dans la mesure où certaines des structures appartenant au paradigme étudié ont parfois été qualifiées d'énoncés spécificationnels, il n'est pas surprenant de trouver dans notre corpus des occurrences qui peuvent s'analyser suivant le modèle spécificationnel. Dans de tels énoncés, la relation d'identification/spécification est primordiale car il s'agit de l'enjeu principal, voire parfois l'unique enjeu de la structure en contexte. Nous proposons une analyse qualitative de ces occurrences.

La première occurrence est tirée d'une conférence TED Talk du physicien britannique Brian Cox dans laquelle il défend la nécessité de financer la recherche guidée par la curiosité et la recherche exploratoire. L'extrait sélectionné se situe au début de la conférence. Il s'agit d'un passage introductif qui permet à l'énonciateur de présenter son sujet et sa pertinence :

98. We live in, difficult and challenging economic times of course and, **one of the, FIRST m victims of difficult economic times I think is** well public spending of any kind, but CERtainly in the firing line at the moment is public spending for science and parTicularly, curiosity-led science, and, exploration, so I want to try and convince you in about, fifteen minutes that that's a, a riDiculous and, LUdicrous thing to DO
[TED25 - 1](#)

Nous étudierons les propriétés de cette occurrence en dehors de son contexte d'apparition. Cet énoncé présente les caractéristiques prototypiques d'un énoncé spécificationnel. Il s'agit d'un énoncé qui se présente sous la forme « NP1 be NP2 ». Le segment souligné correspond au segment projectif (NP1) associé à la copule. Lorsqu'il est énoncé, le référent de ce segment n'est pas encore identifié. Nous remarquons néanmoins que le locuteur souhaite référer à une entité précise. Nous avons ainsi un syntagme nominal faiblement référentiel spécifique. En raison de sa forme globale, cet énoncé est réversible :

- 98'. Public spending is one of the first victims of difficult economic times.

Nous observons également que la copule prend sa valeur d'identification et va permettre ainsi d'identifier le référent (ou la valeur) de la variable « one of the first victims of difficult economic times » en la spécifiant.

Nous replacerons maintenant l'occurrence dans son contexte et nous concentrerons sur la manière dont s'articule l'énoncé projectif avec le co-texte de gauche et le co-texte de droite. Pour ce faire, nous choisissons d'étudier la progression thématique que présente cet extrait. Dans un premier temps, l'énonciateur dresse un constat général de l'état économique du

Royaume-Uni, à savoir « We live in difficult and challenging economic times ». A partir de cela, l'énoncé suivant, qui contient la structure étudiée, présente une progression à thème dérivé. C'est-à-dire que le constat général que l'énonciateur dresse dans un premier temps lui sert ensuite à aborder un autre aspect de ces difficultés économiques, à savoir les victimes de ces difficultés économiques, que l'on retrouve à travers l'expression « one of the first victims of difficult economic times ». L'enjeu de cet énoncé est d'identifier quelles sont ces victimes, à savoir ici « public spending ». L'énonciateur poursuit ensuite sa progression à thème dérivé et passe de « public spending » à « public spending for science », qui lui permet ainsi de rejoindre la thématique de sa conférence.

A travers cette micro-analyse de la progression thématique, nous observons que l'identification qu'opère la copule *be* dans l'énoncé étudié correspond à un maillon de la chaîne thématique que développe l'énonciateur. L'aboutissement de cette identification est donc essentiel pour la suite du propos, puisqu'elle permet d'une part de faire un lien avec ce qui précède, mais également de faire progresser le raisonnement. L'identification qu'opère la copule s'inscrit donc dans une stratégie communicative plus large que l'énonciateur met en place. Dans ce contexte, l'énonciateur utilise cette structure pour l'identification qu'elle opère. L'agencement particulier qui résulte de cette identification lui permet ainsi de faire le lien entre son constat de départ et la thématique qu'il souhaite aborder dans sa conférence.

Il en va de même pour l'occurrence suivante, qui est extraite de l'émission radiophonique de la chaîne BBC Radio 4 *Word of Mouth*. L'émission porte sur le phénomène linguistique connu sous le nom de « turn-taking ». A ce stade de leur discussion, les intervenants abordent le sujet des personnes qui arrivent aisément à conserver leur tour de parole sans se faire interrompre :

99. So you just have to look at how people manage to sort of hog the floor, e **one of the ways to do it for example, i:s** to just tell lots of funny jokes and we ALL know people who're REALLY good at this,, they can just keep us laughing
[BBC4 - 10](#)

L'énoncé possède un fonctionnement similaire à l'occurrence précédente. Le segment projectif est constitué d'un syntagme nominal complexe qui est faiblement référentiel. Si l'on se concentre uniquement sur la syntaxe, l'occurrence diffère de l'occurrence précédente car le segment qui se situe après la copule correspond ici à une proposition infinitive. L'inversion des deux entités autour de la copule qui est associée à la valeur d'identification de la copule *be*, est tout de même possible, bien que peu attestée en anglais oral :

- 99'. To tell lots of funny jokes is one of the ways to do it for example.

Nous proposerons encore une fois une analyse de la progression thématique dans ce passage. Dans un premier temps, l'énonciateur s'intéresse aux stratégies que mettent en place certains locuteurs pour conserver leur tour de parole. Il introduit ce sujet à travers les propos suivants « you just have to look at how people manage to sort of hog the floor ». Par la suite, nous retrouvons à nouveau une progression à thème dérivé, puisque le thème de l'énoncé suivant est dérivé de l'énoncé précédent. La forme pronominale « it » indique d'ailleurs cette reprise partielle. L'enjeu de cet énoncé est alors d'identifier quelles sont ces stratégies mises en place par ces locuteurs afin de conserver leur tour de parole. Dans l'énoncé suivant, l'énonciateur fait ensuite référence à cette stratégie à travers l'emploi du pronom « that ». Nous observons alors à nouveau que l'identification qu'entraîne la structure étudiée est centrale à la progression du propos.

Dans ces deux occurrences, au-delà des considérations syntaxiques sur la forme des énoncés et leur réversibilité, ce qui importe ici c'est l'identification / spécification qu'opère *be* et sa nécessité en contexte. Lorsque l'on s'intéresse à la progression du propos à travers l'étude des transitions thématiques, on observe que la structure et l'identification qu'elle opère permettent d'assurer une progression cohérente. L'identification qu'opère *be* en contexte est essentielle pour assurer la progression du propos.

1.2. Une spécification inaboutie

Les occurrences que nous avons étudiées jusqu'à présent présentaient un agencement syntaxique relativement simple qui relevait d'une analyse micro-syntaxique. Ainsi, le segment projectif et le segment projeté étaient tous deux facilement identifiables dans leur contexte d'apparition. Nous observons cependant dans le corpus que la taille et la complexité du segment projeté varient fortement d'une occurrence à une autre. Au-delà de la distinction entre énoncé relevant d'une analyse micro-/macro-syntaxique, nous notons que dans certains cas, le segment projeté est tel qu'il est difficile d'évaluer où se situe sa fin. En d'autres termes, nous sommes dans des cas où l'identification opérée par *be* est mise à mal parce que le segment projeté, qui est censé permettre d'identifier le segment projectif, n'est lui-même pas délimitable. C'est notamment ce qui se passe dans le passage suivant :

100. S2 : yes m but I do **the reason I've sort of reclaimed this period is** that in SOME ways I experienced a similar thing to Nick in that, I experienced a lot of LOSS actually during this this time which °I was in my twenties it was a very formative time° and, err there was a terrible house fire just days before my, album launch gig and, myself and my partner Donna we LOST, al almost all of our stuff, we salvaged a few, precious THINGS e: but it was it was a terrible YEAR just coming up to the millenium when, °you know° the world was supposed to end and in some ways mine mine DID because my mum also died from cancer that year, and music was very associated with, quite a painful time in my life and actually, for me music sort of started to feel flat

S1 : but you had a house fire when you were about to have an album launched /yeah/ and does this mean all your kind of blingy costumes cause to be a popstar I'm afraid it's partly visual, isn't it?

[BBC17 - 1](#)

Afin de mieux comprendre ce passage, nous proposerons dans un premier temps de replacer cet extrait dans son contexte. L'invitée de l'émission est une artiste britannique, Rosie Wilby, qui présente un spectacle s'intitulant « How (not) to make it in Britpop ». Cet interview lui permet donc de promouvoir son spectacle. Lors de sa première prise de parole, elle explique qu'elle s'est replongée dans une ancienne période de sa vie afin de se la réapproprier. Sa deuxième intervention, qui correspond à l'extrait que nous avons sélectionné, fait suite à la remarque de l'intervieweur « I know that you had a big album launch coming and your house caught fire ».

L'énoncé sur lequel nous souhaitons nous concentrer se trouve au début de la deuxième prise de parole de la locutrice. Le segment projectif accompagné de la copule *be*, qui est un syntagme nominal faiblement référentiel spécifique, signale que celle-ci souhaite ici, *a priori*, identifier les raisons qui l'ont poussée à se réapproprier cette période de sa vie. Ainsi, à première vue, elle souhaite continuer à développer la thématique de sa prise de parole précédente plutôt que la thématique que l'intervieweur souhaite qu'elle développe. Ceci pousse par ailleurs l'intervieweur à l'interrompre à la fin du passage et ajouter « but you had a house fire when you were about to have an album launched ». Le segment projeté est particulièrement long et complexe. Le sens ne nous permet pas de délimiter avec certitude l'endroit où se termine le segment projeté. Ainsi, celui-ci semble inclure l'ensemble de la prise de parole.

A travers cet énoncé, nous observons une volonté de la part de l'énonciatrice d'identifier les raisons qui l'ont poussée à se réapproprier cette période. Néanmoins, en nous intéressant au segment projeté, en tant qu'auditeur, il est difficile d'identifier clairement ces raisons. Nous constatons au sein de ce segment un glissement progressif d'une thématique à une autre jusqu'au moment où l'identification de ces raisons ne semble plus être pertinente ou nécessaire, à tel point que l'intervieweur interrompt la locutrice pour recentrer son propos. A la fin de la prise de parole, nous ne pouvons affirmer avec certitude que l'identification ait été accomplie,

d'autant plus que l'intervieweur interrompt la locutrice avant la fin de son propos. Cela ne pose cependant pas de problème de compréhension, et nous ne décelons pas d'incohérence ou d'incomplétude dans le propos.

Cette occurrence présente ainsi des traits communs avec les énoncés spécificatifs, notamment parce que le segment projectif est un syntagme nominal faiblement référentiel employé de manière spécifique, et parce que la copule *be* est présente. Le segment projeté correspond à une série de propositions et de ce fait, l'occurrence n'est pas réversible. La copule *be* n'indique pas une relation d'appartenance ou d'identification partielle ici. Pour autant, en contexte, l'identification ne semble pas être aboutie. Ainsi, si identification il y a, celle-ci n'est pas l'enjeu principal de l'énoncé.

Nous avons relevé d'autres occurrences dans notre corpus dans lesquelles l'énoncé ne permet pas une identification claire. L'occurrence suivante est extraite de l'émission de radio *The Life Scientific* dans laquelle intervenait Lucy Green, une scientifique effectuant des recherches sur le Soleil. Dans ce passage, elle explique quelle est sa mission :

101. and so over the last well several years in fact, people have been coming together to think about WHAT do we need to have, and in the UK in particular, there was a lot of work on, what we call the Carington mission, after the Carington event, and **the idea is** that we would build a spacecraft, LAUNCH it not into earth orbit but to a point in the solar system called the fifth Lagrange point, and THAT is if you imagine a line between, us here on earth and the Sun, and you take an ANGLE away from that line of SIXTY degrees, trailing the earth and its orbit that's where we would put spacecraft, and from THERE you could look at the Sun,, and as it rotates you could SEE:, the structures that form coronal mass ejections FORMing earlier cause you're sort of looking aROUND the sun, so you're seeing things beFORE they become earth facing and also from that point you can look, directly along the sun earth line so you can do what you're interested in you can SEE: these things coming more clearly, and we've been working with the European Space Agency through the UK Space Agency, to have the funding in place to enable us to DO this, and we just finished to a project where we were, looking at what what instrument should be on board this spacecraft, and NOW we're moving into the phase where we will start to do some SERious work ON it, which is hugely exciting after years of preparations and thinking lobbying and **the idea IS** that we would HOPEfully realize this spacecraft and have it launched in say twenty twenty-three something like that
[BBC5 - 20/21](#)

Ce passage d'une longueur assez conséquente présente le même segment projectif suivi de la copule *be* « the idea is », énoncé par une même locutrice. A deux reprises, le segment projeté est instancié par une proposition complétive en *that*. Nous relevons néanmoins que dans la première occurrence, la complétive est d'une longueur conséquente et s'étend sur plus d'une dizaine de lignes, tandis que la seconde est d'une taille plus standard.

Dans cet extrait, la locutrice cherche à résumer la mission sur laquelle elle travaille depuis plusieurs années. Le premier segment projectif, à savoir le premier « *the idea is* », est identifié à un passage complexe dont la fin est difficile à identifier. A première vue, nous pourrions avancer que l'enjeu de la structure est d'identifier l'idée derrière la mission de recherche qu'effectue la locutrice. Cependant, l'identification de cette idée n'est pas précise. En effet, la locutrice identifie dans un premier temps les différents temps de sa recherche « *build a spacecraft* », « *launch it* », puis se perd par la suite dans des explications sur ce qu'est le point de Lagrange, et ensuite sur ce que permettrait de faire le vaisseau spatial une fois dans l'espace, puis parle de son travail avec l'agence spatiale européenne. Si l'on peut penser que l'identification est aboutie à ce moment-là, la réitération du même segment projectif suivi de la copule *be*, qui prend également une valeur qui s'apparente à une identification, indique toutefois le contraire. Lors de la deuxième itération, le segment projectif s'inscrit dans une relation d'identification avec une proposition complétive en *that* plus concise. L'énonciatrice est plus directe et va droit au but. La répétition de « *the idea is* » mène à penser que le premier énoncé ne permet pas d'aboutir à la spécification attendue.

Nous pouvons ainsi conclure que si l'on s'en tient aux critères tangibles que nous avons établis au sein de ce chapitre, les occurrences que nous avons sélectionnées se rapprochent des énoncés spécificationnels en raison de leur agencement global (énoncé en deux parties reliées par la copule *be*) et du segment projectif (syntagme nominal spécifique dont la référence n'a pas encore été établie). Une étude plus approfondie montre d'ailleurs que certaines occurrences de notre corpus appartiennent à n'en pas douter à la catégorie des énoncés spécificationnels. Néanmoins, dans une majorité de cas, il semble que la spécification qui est centrale au fonctionnement des énoncés spécificationnels est relayée en arrière-plan au profit d'autres fonctions, comme nous le montrerons tout au long de notre recherche. Si l'on cherche à catégoriser nos occurrences en fonction de la spécification opérée, nous observons un continuum allant d'une spécification forte à une spécification qui est relayée au second plan parce qu'elle n'aboutit pas. Le problème auquel nous faisons néanmoins face est que les critères généralement soulevés dans la littérature ne nous permettent pas de mettre au jour des critères permettant d'identifier clairement ces nuances que nous observons au sein des occurrences du corpus.

2. Projection syntaxique, sémantique et spécification

Prenant en compte les considérations de la partie 1. du chapitre 5, nous pouvons émettre l'hypothèse qu'il existe un lien entre le sémantisme de la structure projective et la nature syntaxique de la projection réalisée. Cette hypothèse va également dans le sens des observations de Blanche-Benveniste (2010) qui traite de ces structures en français. Elle note en effet (*ibid.* : 207) que la présence d'un nom à faible charge lexicale au sein du premier temps de l'énoncé fait attendre un développement plus conséquent dans le deuxième temps.

Ces propos laissent à penser que certains paramètres projectifs tendent à être corrélés. Les propos de Pekarek-Doehler (2008 : 791), quant à eux, viennent nuancer cette corrélation. En effet, elle note que « [l]a projection ne détermine pas la suite, mais annonce un éventail de trajectoire(s) possible(s) pour la suite ». Nous pouvons alors nous demander dans quelle mesure ces corrélations sur le plan syntaxique et sémantique déclenchent différentes nuances dans la spécification réalisée par ces structures.

Nous montrerons tout d'abord que syntaxe et sémantisme ont tendance à se mettre en système de manière prototypique au sein d'énoncés présentant une forte spécification ou une faible spécification. Nous nuancerons dans un second temps nos propos et montrerons que les occurrences de notre corpus présentent néanmoins une mise en système des paramètres projectifs syntaxiques et sémantiques beaucoup plus variés.

2.1. Quel agencement syntaxique et sémantique prototypique ?

Les attentes créées par la structure projective peuvent être comblées de différentes manières et la projection peut alors suivre différentes trajectoires. Parmi les trajectoires possibles, certaines peuvent apparaître comme étant plus attendues que d'autres. C'est en cela que nous qualifions ces trajectoires de prototypiques. Dans le corpus, nous observons deux types de fonctionnement majeurs pour lesquels la projection sémantique et la projection syntaxique s'articulent de manière prototypique. Cela concerne d'une part les énoncés qui présentent un fonctionnement qui coïncide parfaitement avec les énoncés spécificationnels tels qu'ils sont décrits au chapitre 2 et d'autre part les énoncés qui présentent un fonctionnement qui montre sans équivoque que la spécification n'est plus l'enjeu de l'énoncé.

2.1.1. Structures projectives spécificationnelles

Les travaux sur les énoncés spécificationnels reposent en grande partie sur des énoncés non-attestés et construits de toute pièce. En cela, la confrontation des propriétés des énoncés spécificationnels à des occurrences issues de données authentiques peut être problématique, ce que nous avons montré en 1. de ce chapitre. Ces données standardisées nous permettent néanmoins de dégager les propriétés syntaxiques et sémantiques d'un énoncé spécificationnel idéal. Nous souhaitons ainsi considérer les exemples analysés au sein du chapitre 2 sous l'angle de la projection syntaxique et sémantique qu'ils réalisent. Nous proposerons ensuite de confronter la mise en système de ces paramètres syntaxiques et sémantiques aux occurrences de notre corpus.

Alors que les approches fonctionnelles et interactionnelles mettent en avant les variations d'intégration syntaxique, qui se traduisent en une projection qui varie entre micro- et macro-syntaxe, les travaux traitant des énoncés spécificationnels se concentrent uniquement sur des énoncés qui relèvent d'une projection micro-syntaxique. En ce sens, les occurrences de notre corpus qui sont les meilleures candidates pour être considérées comme des énoncés spécificationnels présentent un agencement qui relève de la micro-syntaxe. Le segment projeté, qui dans une majorité des cas est un syntagme nominal et dans une moindre mesure un groupe verbal ou une proposition, est syntaxiquement intégré à la structure projective et est régi par la copule *be*.

Le sémantisme véhiculé par le segment projectif, qui correspond à la variable si l'on suit l'approche spécificationnelle, n'a pas été étudié. En observant les exemples cités au sein des travaux qui défendent cette approche, nous relevons néanmoins des récurrences. En effet, dans les travaux d'Akmajian (1970) tout comme Declerck (1988) ou encore Mikkelsen (2005) le premier exemple proposé présente des similarités au niveau de la projection sémantique :

102. **The first candidate for the trip to Mars is** Spiro Agnew.

103. **The bank robber is** John Thomas.

104. **The lead actress in that movie is** Ingrid Bergman.

Au sein de ces trois exemples que nous empruntons aux trois auteurs cités plus haut, nous observons que le segment projectif renvoie à un animé humain. En cela, elles s'éloignent d'une majorité des occurrences de notre corpus, qui présentent des noms dont le sémantisme est relativement plus abstrait. Ces occurrences réalisent ainsi une projection sémantique qui relève

de ce que nous considérons une projection non-neutre. Les énoncés spécificationnels idéaux présentent un syntagme nominal dont le sémantisme est plus riche que les *shell nouns*. Il s'agit de noms généraux que nous qualifierons d'avantage d'hyperonymes.

La présence d'hyperonymes plutôt que de noms plus abstraits est certainement à mettre en lien avec le fait que les travaux sur les énoncés spécificationnels traitent essentiellement des énoncés suivant un schéma syntaxique du type « NP *be* NP ». Si l'on considère des exemples plus variés, nous observons que, dans les travaux sur les énoncés spécificationnels, les structures projectives les plus abstraites sur le plan sémantisme sont celles qui relèvent d'un emploi événementiel. Ceci est notamment le cas dans l'exemple suivant, que nous avons déjà cité au chapitre 2 :

105. What he did was write a letter.

Les paramètres projectifs prototypiques que l'on retrouve dans les énoncés spécificationnels sont une projection syntaxique qui relève de la micro-syntaxe et dont le sémantisme est relativement moins neutre qu'une majorité des *shell nouns*, qui va restreindre les suites possibles sur le plan sémantique. Cela concerne ainsi essentiellement les noms relevant d'une projection sémantique non-neutre, voire circonstancielle, et dans une moindre mesure ceux relevant d'une projection sémantique événementielle.

Dans le corpus, les occurrences qui présentent cette mise en système des paramètres syntaxiques et sémantiques sont celles qui s'apparentent davantage aux énoncés spécificationnels. Cela concerne autant les structures dont la projection se réalise sous la forme d'un syntagme nominal que celles se réalisant sous la forme d'une proposition complétive en *that*, comme en attestent ces exemples :

106. because because death is a subject that many of us find quite uncomfortable to talk about, the exhibition was designed to be quite PLAYful, so that people would LIterally engage with it, so one of our exhibits was an interactive map of london which showed just how much of the, real estate in the city is given over to DEATH, and as you wave your hand across the map the name of the piece of real estate the, building or the cemetery is revealed
[TED29 - 2](#)

107. you know the role that it used to have as a communicator of the big iDEAs I think in some ways it's been eclipsed by all the other media, a:nd but it STILL has a NICHE left, for me the niche is that you go and you see the real thing, that is the niche that it still has, because the minute you move away from that it's something ELSE
[RL - GP2 - 21](#)

Dans ces deux extraits, une analyse du co-texte élargi vient corroborer l'enjeu spécificationnel de ces énoncés. Les entités « one of our exhibits » et « the niche » découlent du discours qui précède. Il existe un lien sémantique entre l'existence d'une exposition au sein

de laquelle certaines pièces sont exposés pour l'exemple 106. En ce qui concerne l'exemple 107, il s'agit d'une reprise directe du co-texte de gauche. Le segment qui permet la spécification de ces entités, le segment projeté, s'intègre également dans le discours qui suit. En effet, pour l'exemple 106, le segment projeté est par la suite partiellement repris à travers la répétition du mot « map ». De même, pour l'exemple 107, le segment projeté est repris dans le co-texte de droite à travers le pronom démonstratif « that ». Par ailleurs, le segment « that is the niche » réitère l'identification permise par la structure projective. L'identification s'impose alors en discours, tant en raison du co-texte de gauche, qui introduit un besoin spécificationnel, que du co-texte de droit, qui repose sur la spécification.

La mise en système d'une projection micro-syntaxique et d'une projection sémantique non-neutre coïncide ainsi fortement avec les énoncés qui présentent un fonctionnement spécificationnel. Une étude de ces occurrences en contexte montre que la spécification opérée se justifie au sein du co-texte, qui vient appuyer la dimension spécificationnelle de ces énoncés.

Nous remarquons également que la présence d'une négation au niveau de la copule entraîne également une lecture spécificationnelle de la structure projective, peu importe la nature de la projection sémantique réalisée :

108. A good example, is provided by some recent animal welfare legislation, take fur farming, England and Scotland, in common with some other European countries have over the last few years banned fur farming,, **the reason, is** not that the farming and humane slaughter of furry animals for human use is itSELF objectionable, most people accept that rearing and killing animals for food for example is morally acCEPTable, but we don't eat beavers or minks, **the sole reason for farming them, is** their FUR
[RL - JS1 - 7/8](#)

Les deux structures projectives analysées présentent une projection syntaxique qui relève de la micro-syntaxe. En ce qui concerne la projection sémantique, celle-ci relève d'un emploi factuel et même plus précisément d'un emploi causal. En cela, ces énoncés s'éloignent de la mise en système prototypique des paramètres projectifs que nous relevons au sein des énoncés spécificationnels. La présence de la négation renforce toutefois la nature spécificationnelle de ces structures projectives. En effet, la négation porte sur la copule *be*, qui sert ici de prédicat dans cet énoncé. La présence de la négation indique ainsi un travail sur la relation prédicative, et plus particulièrement un travail sur l'identification permise par *be*. En contexte, nous observons ainsi que la structure projective négativée, qui nie la spécification, est suivie d'une structure projective qui, elle, va rendre possible la spécification. La présence d'une négation qui porte sur la copule *be* est ainsi également un indicateur relativement fiable de la nature spécificationnelle de la structure projective.

2.1.2. Structures projectives non-spécificationnelles

Les occurrences qui font les plus mauvaises candidates à la classe des énoncés spécificationnels sont celles qui présentent une mise en système des paramètres projectifs syntaxiques et sémantiques à l'opposé des énoncés spécificationnels. Les structures réalisant une projection sémantique factuelle font ainsi de bonnes candidates. De même, les énoncés dont le segment projeté est de l'ordre du paragraphe, voire dont le segment projeté est difficile à délimiter, font également de bons candidats.

La mise en système de ces paramètres syntaxiques et sémantiques est ainsi un indicateur pertinent quant à la nature non-spécificationnelle des structures projectives étudiées. Les deux exemples suivants illustrent cela :

109. S2 : we can't feed that many people, meat and dairy / we / and especially / the/ not the happy HAPPY free range meat that you're talking about / the thing / it's not gonna work

S1 : **the thing is** / there's not enough space/ one do you know one of the biggest things that we haven't discussed and for some reasons it is not not our top of our agenda today / yeah/ but at the top of the world's agenda is food waste, because that is the single / oh massively/ biggest issue / it's huge/ the institute mechanical engineer did a report back in two thousand and thirteen I think it was, and said that up to, thirty percent of all the food produced in the world NEVER reaches anyone's plate, / mm mm/ why on earth are we not starting there?

[BBC31 - 1/2](#)

110. my honourable friend is ABSolutely right, there is something else of course I think people in the house now have to, ask themselves, whether or not they have faith in our democracy, and also in the ability to govern ourselves, a:nd **the fact of the matter is** we all should be, and rightly doing everything possible, to actually keep that referendum mandate and keep us basically, sticking to the fundamental commitments that brought EVery single member of parliament to this place, here today, and the very clear commitment, because members of parliament who are committed to keeping our promises to the people, are now being forced to make choices, HARD and difficult choices, between the RISK of this motion, TAlking a risk with this motion, or the risk of GIVING, others supporters in the house who simply DON'T want to deliver brexit, or deliver those commitments that we stood on, to get us here in the first place

[PAR - 91](#)

Ces deux occurrences présentent un segment projectif abstrait. Dans l'exemple 109, la structure *the thing is* est certainement la structure projective la plus évasive de notre corpus, si l'on considère le sémantisme vague du nom *thing*. L'absence de pré- ou de post-modification contribue à la projection sémantique du type factuel. En ce qui concerne l'exemple 110, le nom *fact* fait également partie des noms les plus abstraits que l'on retrouve au sein des structures étudiées. Celui-ci peut être catégorisé comme relevant d'une projection sémantique factuelle associée à une dimension modale. Le groupe prépositionnel « of the matter » n'altère que peu la projection sémantique réalisée par la structure.

Ces deux occurrences présentent également un agencement syntaxique relativement similaire. La projection se matérialise dans les deux cas sous la forme d'une série de propositions. Nous relevons par ailleurs que la structure *the thing is* de l'exemple 109 contient au sein du segment projeté une seconde structure projective qui est imbriquée. La particularité de ces deux occurrences est que le sémantisme de la structure projective combiné à cet agencement syntaxique nous permet difficilement de délimiter la fin de la projection. En effet, à la fin de ces extraits, il est difficile d'affirmer avec certitude que l'identification marquée par la copule *be* est arrivée à saturation.

Contrairement à ce que nous observions pour les exemples 106 et 107, dans les exemples 109 et 110, le segment projectif n'entretient pas de lien étroit avec le co-texte de gauche. En effet, ces structures ne sont pas motivées par le co-texte de gauche. Il n'y a rien dans le discours qui précède qui engendre un besoin de spécification de l'entité « thing » ou « fact », mise à part la structure projective elle-même. En d'autres termes, l'identification portée par la copule *be* au sein de la structure projective n'est pas nécessaire à la cohérence du passage sur le plan sémantique⁷⁴.

Ce fonctionnement sur le plan syntaxique ainsi que sur le plan sémantique est une des raisons qui pousse Keizer (2013) à avancer que la structure *the thing is* n'est pas un énoncé spécificationnel. Nous aurons, pour notre part, une position moins radicale. La structure *the thing is*, tout comme *the fact of the matter is*, n'a pas un fonctionnement spécificationnel, notamment parce que l'identification n'aboutit pas et n'est pas non plus nécessaire en contexte. Toutefois, il nous semble qu'il existe un lien de filiation entre les structures projectives spécificationnelles et ces structures projectives non-spécificationnelles.

Ce fonctionnement non-spécificationnel se retrouve au sein de structures projectives qui relèvent de différents types de projection sémantique. Cela se retrouve ainsi fréquemment avec des structures projectives présentant la proforme *do*, ce qui est le cas dans l'extrait suivant :

111. S2 : I'm supposed to know this [laugh] terrible I know,, but **one of the things that, that Ruth and Julian have been doing is** they have been working with our scientific glassblower, and they've just been putting so little indentations on them, and then when you actually put these in, light and you shine the light through them in a particular way you can actually see those indentations,/mm/ and it's like the m yeah it's the magnification of these tiny little mutations, so that you can see them shape and that's a bit like our DNA some of the mutations have happened you don't really see anything OTher ones you can see quite big changes
[BBC1 - 25](#)

⁷⁴ Nous verrons néanmoins au chapitre 8 que le segment projectif contribue à la cohérence du passage au niveau discursif.

Dans cet extrait, la locutrice décrit le travail réalisé par deux des artistes intervenant dans le cadre du podcast radiophonique qui proposent de lier art et science. La structure projective, en raison de son sémantisme, indique qu'elle s'apprête à spécifier les travaux réalisés par ces artistes. De manière similaire aux exemples précédents, le segment projeté se présente sous la forme d'une série de propositions finies en Ø. Nous remarquons néanmoins que la fin du segment projeté n'est pas aisément identifiable.

Le segment projeté dévie progressivement de ce que font ces artistes, à ce que l'on peut voir au sein des œuvres créées, puis à l'interprétation scientifique de ces œuvres d'art, puis enfin à un parallèle entre l'œuvre d'art et l'ADN. La présence d'une déviation progressive pourrait en soi indiquer que la projection est comblée après le segment « they've just been putting so little indentations on them ». La présence abondante de la conjonction de coordination « and » qui vient amorcer chaque strate de la projection nous semble néanmoins indiquer qu'elle se poursuit au-delà de ce segment. La prosodie va d'ailleurs également dans ce sens⁷⁵. L'ensemble du passage qui suit la structure projective présente une baisse progressive de la fréquence fondamentale, qui contribue à la cohésion du passage et tend à indiquer que l'ensemble du segment projeté correspond à un paragraphe oral. Il est ainsi difficile d'identifier précisément le moment où la spécification est achevée.

En ce qui concerne le segment projectif en lui-même, nous remarquons également que celui-ci pourrait être éliminé sans grande modification du sens de l'énoncé. La présence ou l'absence du segment projectif n'a pas d'impact majeur sur la cohérence sémantique du passage. Ainsi, l'identification opérée par *be* ne semble pas être primordiale dans ce passage.

Les occurrences 109 à 111 ont en commun le fait que la projection syntaxique se réalise au niveau macro-syntaxique. En plus d'une projection macro-syntaxique, ce qui importe également est que le segment projeté est d'une longueur conséquente et qu'il est difficile d'identifier précisément la fin de la projection, tant sur le plan sémantique que syntaxique. La projection se déploie et dévie progressivement sur le plan sémantique, si bien que nous n'observons pas de moment de rupture qui indiquerait la fin de la projection.

⁷⁵ Nous ne proposons pas ici de capture d'écran du logiciel Praat à cause de la complexité du passage, qui nécessiterait une série de capture d'écran et qui nous ferait perdre en lisibilité. Nous renverrons le lecteur vers la version électronique de ces occurrences et la transcription sous Praat qui lui est associée.

Si l'on envisage la spécification comme suivant un continuum allant de forte spécification à faible spécification, les exemples 105 à 108 et les exemples 109 à 111 représentent alors les deux extrémités de ce continuum. L'étude des occurrences du corpus permet ainsi de déceler deux mises en système des paramètres syntaxiques et sémantiques prototypiques pour les structures projectives. Dans un cas, nous avons une projection sémantique non-neutre accompagnée d'une projection micro-syntaxique. Cela correspond à l'agencement prototypique des structures projectives spécificationnelles. Dans un autre cas, nous avons un segment projeté qui relève d'une projection macro-syntaxique et dont les contours sont difficiles à évaluer. Cela correspond à l'agencement prototypique des structures projectives non-spécificationnelles.

2.2. Des agencements syntaxiques et sémantiques non-prototypiques variés

A côté des mises en système prototypiques que nous avons relevées en 1.1. de ce chapitre, nous retrouvons une variété de mises en systèmes différentes. Ainsi, de nombreuses combinaisons d'agencements syntaxiques et sémantiques sont attestées, si bien qu'il peut être difficile de s'en tenir à la syntaxique ou à la sémantique pour déterminer la nature spécificationnelle ou non-spécificationnelle de ces structures projectives. Dans un premier temps, nous reviendrons sur quelques autres agencements spécificationnels ou non-spécificationnels non-prototypiques que nous trouvons au sein de notre corpus. Dans un second temps, nous montrerons qu'une même structure projective peut s'interpréter de différentes manières et nous irons même jusqu'à montrer qu'un même agencement syntaxique et sémantique peut relever ou non de la spécification.

2.2.1. De multiples agencements spécificationnels et non-spécificationnels

Alors que les énoncés spécificationnels prototypiques se présentent sous la forme d'une projection syntaxique de l'ordre de la micro-syntaxe et une projection sémantique principalement non-neutre, nous relevons dans le corpus des occurrences qui présentent une mise en système des paramètres syntaxiques et sémantiques différentes et qui semblent relever de la spécification. Nous proposerons tout d'abord d'étudier une occurrence qui nous semble correspondre à un énoncé spécificationnel, en dépit d'une mise en système des paramètres projectifs sémantiques quelque peu différente :

112. **the second idea, I want to discuss, is** economic ZONES,, unfortunately not every host country in the world, TAKES the approach uganda has taken, most host countries, don't open up their economies to refugees in the same way, but there are STILL, praGMATIC, ALternative options, that we can use

[TED1 - 5](#)

Contrairement aux énoncés spécificationnels prototypiques observés en 1.1. de ce chapitre, cette structure présente une projection sémantique de type mental. En ce sens, celle-ci est plus neutre que celle généralement observée au sein des énoncés spécificationnels. Nous notons toutefois la présence de modifications nominales, et notamment l'adjectif cardinal « second » ainsi que la relative « I want to discuss »⁷⁶, qui permettent de préciser la projection sémantique. En ce qui concerne l'agencement syntaxique de cette occurrence, la structure relève d'une projection micro-syntaxique. En raison de cet agencement micro-syntaxique, l'énoncé présente les caractéristiques syntaxiques généralement associées aux énoncés spécificationnels, notamment en ce qui concerne la réversibilité des constituants autour de la copule.

L'enjeu spécificationnel de cet énoncé se justifie également par son contexte. L'occurrence est extraite d'une communication scientifique dans laquelle le locuteur explique « I want to suggest four ways we can transform the paradigm of how we think about refugees ». La structure projective s'inscrit alors dans la continuité du co-texte qui précède, puisqu'il s'agit d'une reprise partielle d'un segment déjà énoncé. De même, le segment projectif permet d'introduire un concept qui est développé dans la suite du discours. Nous avons ainsi une entité qui s'impose à travers le co-texte et dont la spécification est nécessaire en contexte. Un tel agencement syntaxique peut ainsi tout à fait être considéré comme étant spécificationnel⁷⁷.

D'autres occurrences relèvent également de la spécification, bien qu'elles présentent une mise en système des paramètres syntaxiques et sémantiques encore moins prototypiques :

113. absolutely and you know it was a FUN childhood I mean you know my earliest memory, my dad's hysterical very quirky, VERY funny, lots of energy, and there wasn't much talk of it very little talk of it in the family and, **my earliest memory of four is** my dad saying oh well we bought you in a sto:re, toy department top shelf, and me saying how much for dad, oh very cheap on account you were broken, [laugh] well why didn't you TRY and fix me we tried your mother went out and bought sticky tape and glue, and it was like that it was on-going you know and of course for seven years I thought I'd been bought from Woolworth's [laugh] and that's the energy of it and so there was very little talk of it

[BBC14 - 1](#)

⁷⁶ La post-modification se dote également ici d'une valeur méta-discursive et permet de marquer la présence de l'énonciateur. Nous reviendrons sur ce type d'occurrences au chapitre 10.

⁷⁷ S'arrêter à l'agencement syntaxique et sémantique de cet énoncé et à sa nature spécificationnelle ne permet pas de rendre compte de la richesse de cette occurrence, notamment au niveau discursif. Nous reviendrons sur cela au chapitre 9. Notre étude de la spécification en contexte montre en effet que la structure permet également ici d'introduire un nouveau thème dans le discours, thème qui est ensuite développé dans la suite du propos.

La structure se différencie des énoncés spécificationnels prototypiques à deux titres. D'une part, de manière similaire à l'exemple 112, elle présente une projection sémantique mentale. Les variations lexico-grammaticales permettent de préciser cette projection sémantique. Nous pouvons ainsi inférer que le passage qui suit la structure projective correspondra à un souvenir particulier de la locutrice qui date de l'époque où elle avait quatre ans. La projection syntaxique diffère également du schéma traditionnellement observé au sein des énoncés spécificationnels. En effet, nous avons ici un segment ambigu qui dépend syntaxiquement de la structure projective, puisqu'il s'agit d'un syntagme nominal, et qui présente en même temps une post-modification qui complexifie considérablement le segment projeté. Sur le plan syntaxique, la structure se différencie des énoncés spécificationnels notamment parce qu'elle ne présente pas la propriété de réversibilité.

De manière similaire aux occurrences précédentes, l'entité dont la spécification va être apportée découle du discours qui précède. En effet, dans ce passage, l'énonciatrice évoque son passé et cherche à montrer qu'elle a eu une enfance heureuse. Nous pouvons voir dans le segment projectif un écho au segment « a fun childhood » au début de l'extrait. Le témoignage de ce souvenir est donc motivé par le co-texte de gauche.

Nous relevons également dans le corpus des structures projectives qui présentent un fonctionnement non-spécificationnel et dont les paramètres projectifs ne se mettent pas en système de manière prototypique. L'exemple suivant illustre cela :

114. so playing with toys is GREAT, understanding how to keep our life-support systems going is great, but fundamentally **the thing that we need to CHANGE, in the way that we talk about physics, is** that we need to understand that physics isn't out there with WEIRD people, and STRANGE hieroglyphics for somebody else in a POSH lab, physics is right here, it's for us and we can all play with it
[TED11 - 15](#)

Cette occurrence présente une mise en système des paramètres syntaxique et sémantique à mi-chemin entre la mise en système prototypiquement observée pour les énoncés spécificationnels et les énoncés non-spécificationnels. La projection sémantique est de type non-neutre. En effet, la structure suit le schéma lexico-grammatical d'une clivée en *th-* et présente ainsi une plus grande variabilité sur le plan sémantique que les structures du type *the-N-is*. En ce qui concerne la projection syntaxique, celle-ci est ambiguë, notamment en raison de la présence de la conjonction *that* ainsi que de la longueur du segment projeté, qui dépasse la proposition. En effet, celui-ci correspond à une série de propositions qui ne sont que faiblement intégrées au segment projectif.

Dans un contexte plus large, l'enjeu de la communication dont est tiré ce passage est de changer notre perception de la physique. Dans un co-texte plus élargi, l'énonciatrice dit en effet au début de sa communication « Our perception of what physics is needs a bit of a shift ». Le segment projectif s'impose ainsi par la visée et l'enjeu de la communication, qui est de spécifier ces manières de changer notre perception. Néanmoins, nous observons que la structure projective pourrait être éliminée sans pour autant nuire à la cohérence de cet extrait. Dans une telle occurrence, les paramètres syntaxiques et sémantiques ne nous aident pas à évaluer si nous avons affaire à un énoncé spécificationnel ou non.

Les paramètres projectifs sémantiques et syntaxiques se combinent ainsi d'une multitude de manières et font apparaître différentes nuances dans la spécification. Le contexte peut parfois aider à inférer le besoin de spécification, ce qui tend à montrer que la dimension syntaxique et sémantique à elles-seules ne permettent pas de distinguer de manière objective la nature spécificationnelle ou non de la structure projective. Ainsi, le fonctionnement micro-syntaxique de la projection syntaxique ou la nature non-neutre de la projection sémantique ne coïncident pas nécessairement avec un énoncé spécificationnel. De même, une projection macro-syntaxique ou une projection sémantique neutre ne coïncident pas nécessairement avec une structure projective non-spécificationnelle.

2.2.2. De multiples interprétations pour un même segment projectif

Les structures projectives permettant d'annoncer un éventail de trajectoires possibles, celles-ci ne contraignent pas de manière systématique le segment projeté. Ainsi, une même structure projective peut voir sa projection se réaliser tant au niveau micro-syntaxique que macro-syntaxique. Nous en prendrons pour exemple le cas de la structure projective *the problem is* et quelques variantes autour de ce schéma syntaxique.

Le nom *problem*, peut relever d'une projection sémantique factuelle ou événementielle. Selon Schmid (2000), les deux emplois sont sémantiquement proches et présentent tous deux une dimension évaluative. La différence se trouve dans le fait que lorsque le nom *problem* relève d'une projection factuelle, celui-ci renvoie à des faits qui sont présentés comme étant un obstacle à l'accomplissement d'un but, tandis qu'il renvoie davantage à une activité dont l'accomplissement est nécessaire lorsqu'il relève d'un emploi événementiel.

Dans le corpus, nous relevons majoritairement le nom *problem* dans son emploi factuel. Dans chacun des extraits suivants, une étude de la structure dans son co-texte élargi montre que celle-ci renvoie à des faits qui sont présentés comme étant des obstacles et non comme étant une prédication dont la validation est nécessaire en contexte :

115. like most of you I susPECT, I don't really believe that people can see into the future I don't beLIE:VE in precognition and every now and then you HEAR that somebody has been able to predict something that happened in the future, and that's probably becau:se it was a FLUKE and we only HEAR about the FLUKES, and about the FREAKS, we don't HEAR about all the times that people got stuff, WRONG now we expect that to happen with silly stories about precognition, but **the PROblem is**, we have exactly the same problem in academia and in medicine, and in THIS environment, it costs LIVES

[TED18 - 1](#)

116. the point is this is the image of physics right? It's WEIRD and difficult, it's done by slightly strange people, dressed in a slightly strange way it's inACCESSible it's somewhere else, and fundamentally why should I care? and **the problem with that, is** that, I'm a physicist and I study THIS, this, this is my job, right, I study the interface between the atmosphere, and the ocean, the atmosphere is massive the ocean is massive the thin layer that joins them together, is REALLY important because that's where things go, from ONE huge reservoir to the other, you can see that the sea surface, e I was that was me who took this video °the average height of those waves by the way was ten meters° so this is definitely it's definitely PHYsics happening here, there's lots of things this is definitely physics, and yet it's not included in our cultural, perCEption of physics and that bothers me

[TED11 - 2](#)

117. the alTERNative, is to proTECT the economy, stay CLOSE to europe, but **the problem with THAT, is** having to apply eu rules but no longer having any say, over what the rules ARE, THAT is the brexit CHOIC, move away from the eu take the economic hit, or stay CLOSE and reduce the economic hit but have no say, over the rules

[PAR - 83 / 84](#)

En ce qui concerne la projection syntaxique, nous observons que celle-ci se réalise de différentes manières. Dans l'exemple 117, la projection se matérialise sous la forme d'un gérondif. En raison de son fonctionnement syntaxique, le gérondif ne peut fonctionner de manière autonome. Celui-ci est alors syntaxiquement intégré à la structure projective. Il s'agit alors d'une projection micro-syntaxique. La projection dans l'exemple 115 se réalise sous la forme d'une série de deux propositions finies en Ø qui ne sont que faiblement intégrées à la structure projective. Enfin, pour ce qui est de l'exemple 116, la projection se réalise sous la forme d'une proposition complétive en *that*. Ceci tend à indiquer que nous avons une projection micro-syntaxique. Néanmoins, en contexte, nous observons que ce qui est problématique en soi n'est pas le segment « I'm a physicist and I study this », mais l'intégralité du passage qui suit la structure projective et particulièrement le segment « this is definitely physics and yet it's not included in our cultural perception of physics ». Il s'agit ainsi d'une projection syntaxique ambiguë.

Nous souhaitons également étudier ces occurrences sous l'angle de la spécification. L'exemple 117 peut être qualifié de structure projective spécificationnelle. En effet, l'énoncé répond aux propriétés syntaxiques des énoncés spécificationnels et notamment au critère de réversibilité. Au-delà de cette propriété syntaxique, la spécification fait également sens en contexte. Dans cet extrait de débat parlementaire, le locuteur s'exprime au sujet du Brexit et explique quels étaient les choix proposés aux britanniques à travers le référendum et les inconvénients de ces choix. A ce stade du discours, le locuteur a déjà énoncé les inconvénients du premier choix et discute ici le deuxième choix qui s'offre aux britanniques. La spécification de ce à quoi renvoie « the problem » est donc attendue en raison du co-texte de gauche.

La spécification dans les occurrences 115 et 116 ne semble pas être aussi essentielle en contexte. En effet, la faible intégration syntaxique confère une plus grande autonomie tant syntaxique que sémantique au segment projeté. Dans ces deux exemples, le segment projectif pourrait être éliminé sans nuire à la grammaticalité de ces énoncés. Nous doutons toutefois de l'acceptabilité sur le plan pragmatique de cette élimination au sein de l'exemple 121. En effet, en l'absence de la structure projective, le segment « I'm a physicist and I study this » semble perdre de sa pertinence à cet endroit du discours⁷⁸.

Nous observons ainsi qu'une même projection sémantique, voire une même structure projective, peut voir son segment projeté se réaliser de différentes manières. Également, une même structure projective peut être analysée comme étant spécificationnelle ou non. L'étude du segment projeté est alors révélatrice pour déterminer si la structure projective est spécificationnelle ou non. Nous notons toutefois que deux énoncés projectifs présentant une mise en système des paramètres projectifs syntaxiques et sémantiques similaires peuvent tout à fait fonctionner de manières différentes en contexte. Nous proposons pour illustrer cela de nous intéresser à plusieurs occurrences du *Spoken British National Corpus* 2014 qui présentent la structure projective « the problem is » :

118. S0192: it 's her big toe that she thinks she 's broken
S0197: mm I don't know
S0192: **problem is** she can't stay off of it can she ?
S0197: no
S0192: you ca n't just like rest up your leg for a few weeks
S0197: but no matter it 's it 's still going to take her probably six weeks

⁷⁸ A ce stade de notre travail, nous ne détaillerons pas davantage la pertinence de ce segment et sa raison d'être à cet endroit précis de la projection. Il semble néanmoins que ce segment se présente comme un travail intermédiaire avant la réalisation de la projection qui permet au locuteur de préparer son interlocuteur à la réalisation de la projection. Nous explorerons davantage cette idée au chapitre 11.

La structure projective « problem is » projette ici une suite à venir qui se manifeste sous la forme d'une proposition finie suivie d'un question tag qui prend une valeur interrogative ici. Plusieurs éléments tendent à indiquer que la spécification est relayée au second plan dans cet énoncé. D'une part, le question tag ne reprend non pas la spécification portée par la copule *be* mais reprend la prédication présente au sein du segment projeté portée par le modal *can*. Ceci tend déjà à montrer que la spécification est sur un plan différent. Une étude du co-texte étendu est également révélatrice. En effet, dans ce dialogue, nous observons que l'interlocuteur S0197 répond ici à la question posée au sein du segment projeté. En d'autres termes, aux yeux de l'interlocuteur, ce qui importe n'est pas tant la spécification opérée mais davantage le segment projeté en lui-même.

Une incursion dans ce même corpus de référence montre qu'un agencement projectif similaire sur le plan syntaxique et sur le plan sémantique peut tout à fait être interprété différemment. Ceci est notamment le cas au sein de l'extrait suivant :

119. S0454: people need to move and it 's only developed
S0466: >>yeah
S0454: >>countries that can afford
S0466: yeah
S0454: >>to keep people there
S0466: >>if you 've got the money
S0454: >>whereas like say Sudan or something
S0466: they 'd never live there
S0454: they need to move those people need to go somewhere
S0466: --UNCLEARWORD
S0454: >>but **the problem is** where do they go ?
S0466: yeah
S0454: but it will happen naturally like migration

Pour ce qui est de la projection syntaxique et sémantique, l'exemple 119 est très proche de l'exemple précédent. En effet, la structure projective étant quasiment identique, la projection sémantique réalisée par celle-ci est la même, il s'agit ici d'une projection factuelle qui présente également une dimension évaluative. En ce qui concerne la projection syntaxique, le segment projeté se réalise également sous la forme d'une proposition interrogative directe. Nous avons donc ici à nouveau une projection macro-syntaxique. Nous observons néanmoins que la spécification opérée par la copule semble être davantage perçue par l'interlocuteur. En effet, ici, la réponse du locuteur S0466 n'est pas celle que l'on pourrait attendre à la question « Where do they go ». La contribution de ce locuteur semble davantage indiquer un commentaire sur la spécification qu'il semble ici approuver.

Projection syntaxique et projection sémantique peuvent ainsi s'articuler de différentes manières. La mise en système de certains paramètres tend à contribuer à une lecture spécificationnelle de l'énoncé. Ainsi, une projection qui est de l'ordre de la micro-syntaxe a de fortes chances de correspondre à une structure projective spécificationnelle. De même, une projection macro-syntaxique a de fortes chances de correspondre à une structure projective non-spécificationnelle. Toutefois, des occurrences présentant une même mise en système des paramètres projectifs syntaxiques et sémantiques peuvent, dans des contextes différents, être spécificationnelles ou non. En d'autres termes, si l'on observe certaines tendances syntaxiques et sémantiques au sein des structures projectives spécificationnelles et des structures projectives non-spécificationnelles, ces paramètres à eux-seuls ne permettent pas de déclencher une lecture ou l'autre. L'approche que nous suivons par ailleurs va également dans ce sens. En effet, dans nos analyses, c'est en nous appuyant sur le co(n)texte que nous mettons au jour la nature spécificationnelle ou non des structures projectives.

3. Spécification et non-spécification : quelles régularités prosodiques ?

Parmi les structures que nous incluons dans notre étude, seule la clivée en *what* a fait l'objet d'analyses prosodiques approfondies⁷⁹. La prosodie des énoncés spécificationnels n'ayant pas fait l'objet d'études précédentes, nous ne disposons que de peu de données que nous pourrions comparer aux structures projectives étudiées, notamment en ce qui concerne les énoncés spécificationnels. La syntaxe et le sémantisme ne suffisant pas à l'identification des structures projectives spécificationnelles et non-spécificationnelles, nous souhaitons évaluer dans quelle mesure la prosodie est discriminante. Pour répondre à cette question, nous partirons des occurrences de notre corpus qui présentent une mise en système des paramètres projectifs syntaxiques et sémantiques spécificationnelle d'une part et non-spécificationnelle d'autre part. A partir des occurrences sélectionnées, nous étudierons les différents schémas intonatifs à l'aide du logiciel Praat.

⁷⁹ Nous pensons aux travaux Herment et Leonarduzzi (2012, 2015), que nous avons déjà cités précédemment et qui portent sur la pseudo-clivée. Bien qu'elles étudient cette structure sous l'angle de la focalisation, nous verrons que certaines de leurs observations se retrouvent également au sein des structures projectives étudiées et qu'elles peuvent être appréhendées sous l'angle de la spécification ou absence de spécification.

3.1. Quel(s) schéma(s) intonatif(s) pour les structures projectives spécificationnelles ?

Dans le corpus, nous identifions 46 occurrences qui présentent une mise en système prototypique des paramètres projectifs sémantiques et syntaxiques des énoncés spécificationnels et dont l'étude en contexte indique également le besoin de spécification. L'ensemble de ces occurrences présente ainsi un segment projectif qui découle du co-texte de gauche et dont la projection sémantique est principalement non-neutre, et dans certains cas circonstancielle ou événementielle. En ce qui concerne la projection syntaxique, l'ensemble des occurrences réalisent une projection micro-syntaxique. Dans une majorité d'occurrences, le segment projectif se matérialise sous la forme d'un syntagme nominal et, dans une moindre mesure, d'une proposition infinitive ou complétive en *that*. Le segment projeté suit divers schémas lexico-grammaticaux : nous relevons une majorité de clivées en *th-* mais également un certain nombre de variantes autour du schéma *the-N-is*. En dépit de cette hétérogénéité, l'étude prosodique de l'ensemble de ces occurrences fait apparaître des régularités intonatives. Nous présenterons deux schémas intonatifs récurrents au sein des énoncés spécificationnels.

3.1.1. Réalisation en 1 unité intonative

Le premier schéma intonatif que nous relevons correspond aux cas où le segment projectif et le segment projeté se réalisent en une seule unité intonative. Sur les 46 occurrences sélectionnées, 19 présentent un tel schéma intonatif. L'exemple 120 illustre cette réalisation :

120. yeah I think there's a lot going for that I think that's TRUE, I mean it's interesting though, that actually study a little bit about what people really talk about, we don't know that enough about this / sure / but e: **one of the places that I've been working is** in with mine indians in mexico, and instead of talking about the WEATHER they talk about their,, AILments e [laugh]
[BBC4 - 6](#)

Dans cet extrait, le locuteur, un chercheur britannique, s'intéresse aux sujets de conversations récurrents à travers le monde. A ce stade de son intervention, il cherche à introduire une étude particulière qu'il a mené au Mexique et son contenu. L'identification permise par la structure projective spécificationnelle permet ainsi de comprendre le lien entre le Mexique et le locuteur. L'analyse sous Praat montre que cette structure projective se réalise en une seule unité intonative, comme le montre la figure 11 :

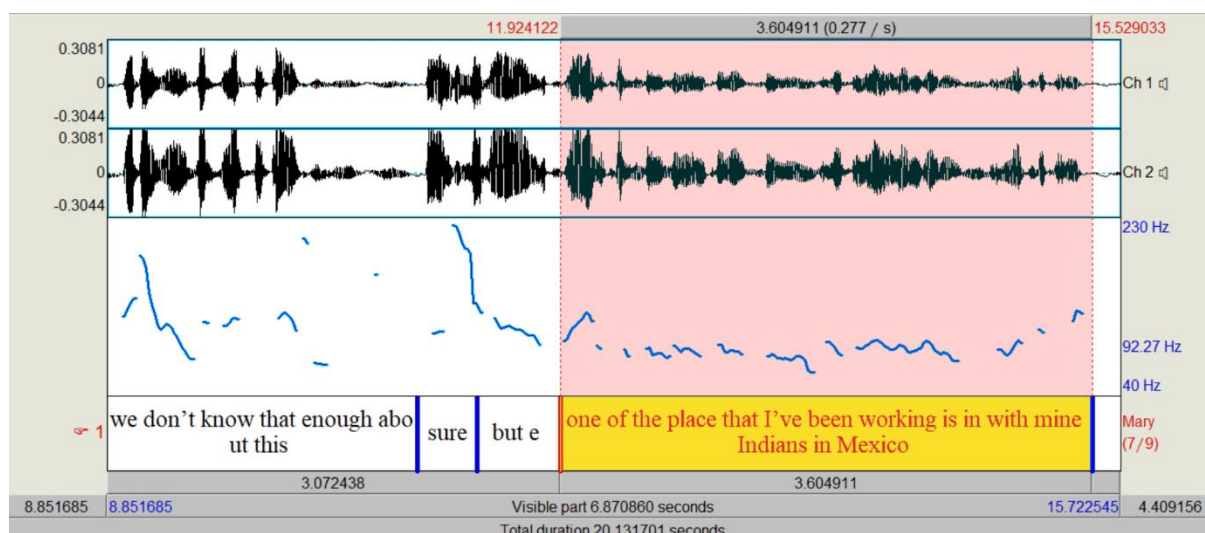


Figure 11 : Traitement sous Praat de l'exemple BBC4 - 6

Ce schéma intonatif se retrouve dans des contextes variés. Il se répartit de manière relativement équivalente à travers les différents genres de l'oral représentés dans le corpus. De même, il se retrouve autant avec des structures du type *the-N-is*, qu'une de ses variantes ou que d'une clivée en *th-*.

Dans la mesure où les occurrences sélectionnées réalisent une projection micro-syntaxique, le segment projeté correspond fréquemment à un syntagme nominal (13 occurrences), et dans une moindre mesure à un syntagme verbal (2 occurrences), une proposition infinitive (3 occurrences) ou une proposition complétive en *that* (1 occurrence). Ces fréquences, en soi, ne sont pas nécessairement révélatrices étant donné d'une part la taille de l'échantillon de données et d'autre part la sélection des occurrences que nous avons opérée, dont le fonctionnement s'apparente à celui prototypique des énoncés spécificatifs. Ce qui est néanmoins révélateur est le fait que l'occurrence présentant le segment projeté le plus long, la complétive en *that*, présente un segment projectif suivant le schéma *the-N-is*, qui se trouve être le schéma lexico-grammatical le plus court. Nous pouvons alors faire l'hypothèse que ce schéma intonatif est possible, entre autres, en raison la faible longueur des projections sélectionnées.

A titre de comparaison, Herment et Leonarduzzi (2015) relèvent l'existence d'un schéma intonatif similaire pour les clivées en *what*. Bien qu'elles n'étudient pas ce schéma sous l'angle de la spécification, elles notent toutefois que cette réalisation s'explique par le fait que le segment projectif (dénommé segment présupposé dans leur article) présente à la fois un faible poids informationnel et syntaxique. Elles observent par ailleurs que ceux-ci présentent en moyenne 3 ou 4 mots. Au sein des occurrences de notre corpus, le segment projectif est

généralement supérieur à 4 mots. Le segment projectif au sein de l'exemple 120 le montre notamment, puisqu'il fait 10 mots. Toutefois, ce segment est inféré à partir du co-texte de gauche. En effet, nous comprenons dans cet extrait que le locuteur est un scientifique et qu'il est amené à faire des études de terrain. Le segment « one of the places that I've been working with » ne présente pas un apport informationnel majeur. Par ailleurs, au sein des occurrences sélectionnées, il n'est pas rare que le segment projectif corresponde à une reprise partielle ou total d'un passage dans le co-texte de gauche.

Dans de tels contextes, nous pouvons faire l'hypothèse que ce schéma prosodique en une seule unité intonative s'explique par le fait que l'apport permis par le segment projectif n'est pas suffisant pour nécessiter une unité intonative à part entière. L'information essentielle se trouve alors davantage dans la suite de l'énoncé, qui contient la spécification.

3.1.2. Réalisation en 2 unités intonatives avec frontière intonative avant *be*.

Le second schéma intonatif que nous relevons pour les structures projectives spécificationnelles correspond aux cas où le segment projectif et le segment projeté se réalisent en deux unités intonatives et la frontière intonative se situe avant la copule *be*. Sur les 46 occurrences sélectionnées, 27 suivent ce schéma intonatif. Sur les 27 occurrences présentant un découpage en deux unités intonatives, 26 présentent une pause avant *be*⁸⁰. L'occurrence suivante illustre cette réalisation :

121. S1 : our population is forecast to be seventy-seven million in two thousand and thirty or two thousand and fifty
S2 : so then it's it is essential that we move towards a plant-based DIET then
S1 : it's not gonna work sixty-five percent of our farmland is in grass, which we
S2 : we can't feed that many people, meat and dairy / we / and especially / the/ not the happy
HAPPY free range meat that you're talking about / the thing / it's not gonna work
S1 : the thing is / there's not enough space/ one do you know **one of the biggest things that we haven't discussed and for some reasons it is not not our top of our agenda today / yeah/ but at the top of the world's agenda, is** food waste, because that is the single / oh massively/ biggest issue / it's huge/ the institute mechanical engineer did a report back in two thousand and thirteen I think it was ,and said that up to, thirty percent of all the food produced in the world NEVER reaches anyone's plate, / mm mm/ why on earth are we not starting there?
[BBC31 - 1/2](#)

⁸⁰ Nous ne relevons qu'une seule occurrence présentant une pause après *be*. Etant donné la présence majoritaire voire presque exclusive d'occurrences présentant une pause avant *be*, il nous semble que cette occurrence occupe une place marginale au sein des structures spécificationnelles. Nous reviendrons sur cela en 3. de ce chapitre.

Dans cet extrait, les deux interlocuteurs échangent au sujet des liens entre différents modes de consommation alimentaire et l'environnement. Alors que S2 argumente en faveur de repas végétariens pour nourrir la population mondiale, S1 cherche à identifier d'autres solutions possibles qui n'ont pas encore été évoquées au cours de leur discussion. Cette identification se fait à travers l'emploi d'une structure projective spécificationnelle dont le segment projectif suit un schéma semblable à la clivée en *th-* et le segment projeté se matérialise sous la forme d'un syntagme nominal. En contexte, nous observons que la spécification permise par cette structure est réitérée dans la suite de l'extrait à travers le segment « that is the single biggest issue ».

L'analyse sous Praat montre que cette structure se réalise en deux unités intonatives. Dans ce cas particulier, la frontière entre les deux unités intonatives, en plus d'être marquée par un rehaussement de la fréquence fondamentale, est également marquée par la présence d'une pause de 230 ms, comme le montre la figure 12 :

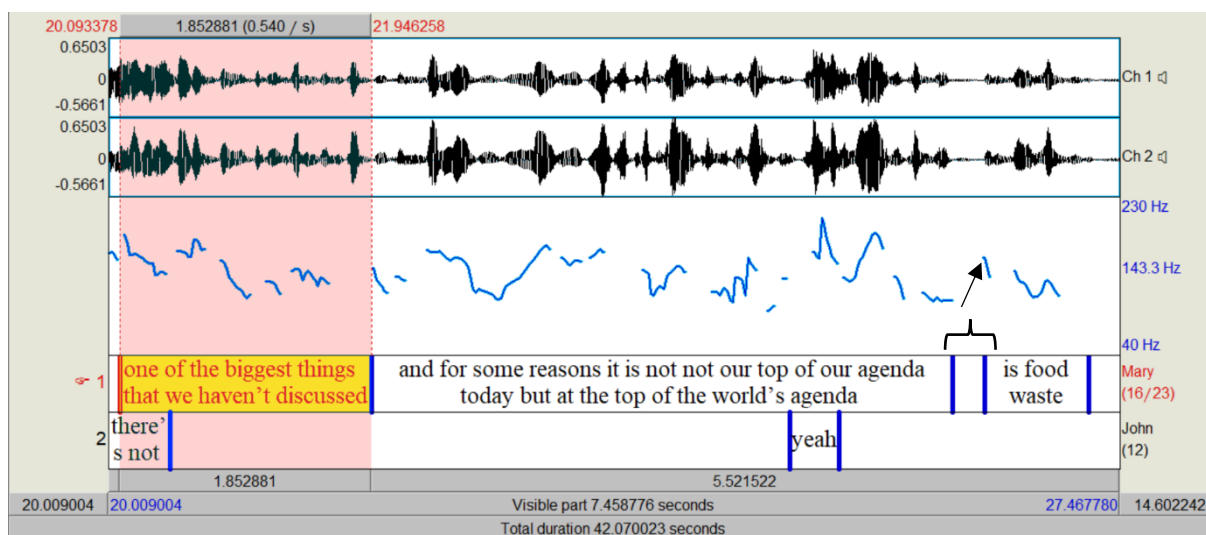


Figure 12 : Traitement sous Praat de l'exemple BBC31 - 2

La présence d'une structure projective se réalisant en deux unités intonatives peut se justifier par la lourdeur syntaxique du segment projeté. En effet, la structure projective se présente sous la forme d'une clivée en *th-* qui est également pré-modifiée. De plus, un segment parenthétique⁸¹ est inséré avant la copule, ce qui contribue à la complexité syntaxique du segment projeté. Cela peut expliquer la présence de deux unités intonatives. Nous relevons toutefois des occurrences dont le schéma syntaxique est moins complexe et qui se réalisent pourtant également en deux unités intonatives. Ceci est notamment le cas de l'exemple suivant :

⁸¹ La place de ce segment parenthétique au sein de la structure nous interpelle également. En effet, dans notre corpus, nous relevons que ce segment parenthétique peut se trouver avant ou après la copule *be*. L'occurrence BBC31 - 3, énoncée par le même locuteur que l'exemple 154 présente un segment parenthétique après la copule *be*. Ceci peut laisser à penser que le locuteur choisit un emplacement plutôt qu'un autre.

122. but when the case reached the House of Lords the judges pointed out that there was a price to be paid for protecting this young man from his own FOLLY,, **the price, was** the loss of liberty, which would be suffered, by the great majority of people, who enjoyed visiting the lake and were sensible enough to do it SAFELY

[RL - JS1 - 11](#)

L'occurrence ci-dessus présente le schéma prototypique des énoncés spécificationnels, puisque l'on retrouve le schéma « NP *be* NP ». Dans cet extrait, le segment projectif découle du co-texte de gauche, puisqu'il s'agit d'une reprise directe d'un segment précédent. Le besoin de spécification émane ainsi du discours qui précède. L'analyse prosodique de cet exemple montre qu'elle suit un séquençage prosodique similaire à l'occurrence précédente, comme le montre la figure 13 :

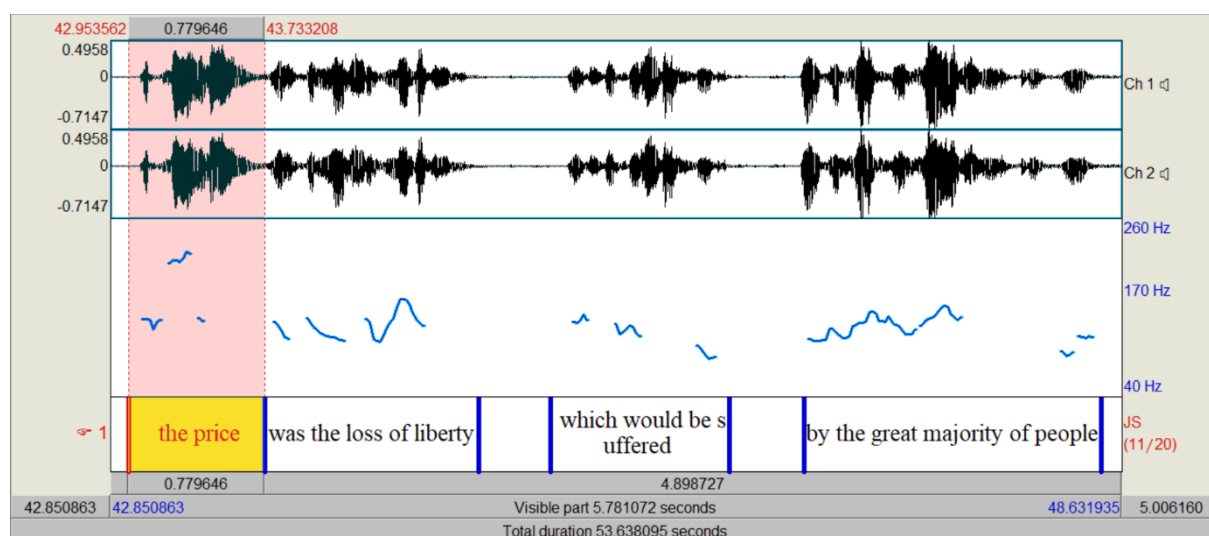


Figure 13 : Traitement sous Praat de l'exemple RL - JS1 - 11

La simplicité syntaxique de cet énoncé tend à indiquer que le séquençage d'une structure projective en deux unités intonatives n'est pas uniquement dû à des contraintes syntaxiques de lourdeur ou du poids informationnel porté par ce segment, ce que note par ailleurs Herment (2019 : 142). Ce séquençage en deux unités intonatives avec une pause avant la copule peut être utilisé de manière stratégique pour donner de l'importance au segment projectif.

Nous retrouvons une analyse similaire chez Herment et Leonarduzzi (2015) au sujet des clivées en *what*. Elles notent en effet que ce schéma intonatif permet de « redonner de l'importance » au segment projectif. Elles observent également que le contenu de ce segment est « plus varié et moins neutre sémantiquement parlant ». Dans notre corpus, ce schéma se produit fréquemment avec des segments projectifs dont le contenu sémantique est non-neutre, ce que l'on retrouve fréquemment au sein des énoncés spécificationnels. Nous relevons néanmoins des occurrences au sein desquelles le sémantisme est abstrait. Ce schéma intonatif a alors pour effet de donner de l'importance à ce segment.

Le fait de redonner de l'importance sémantique au segment projectif s'explique aussi par la manière dont se réalise la projection. En effet, nous avons vu au chapitre 5 qu'une coupure avant la copule tend à indiquer que la projection repose davantage sur l'absence de référent identifié pour le segment projectif. Ceci permet alors de redonner de l'importance au sémantisme véhiculé par la structure projective.

La présence de la copule *be* dans le second temps de la projection n'est pas anodin non plus. En effet, comme le note Halliday (1967 : 21), le découpage en unités intonatives est à mettre en relation avec la distribution des unités informationnelles. Nous avons vu que le segment projectif est généralement considéré comme étant une unité thématique. En ce sens, il s'agit du point de départ de l'énoncé, qui dans le cas des énoncés spécificationnels, renvoie fréquemment à une entité que l'on peut inférer du co-texte de gauche, voire à une reprise mot pour mot d'un segment du discours qui précède. Le segment projeté correspond, quant à lui, à une unité rhématique, qui correspond à l'information essentielle. L'articulation de la copule *be* auprès du segment projeté place ainsi ici l'identification comme faisant partie de l'information essentielle, voire nouvelle, de l'énoncé projectif.

3.2. Quel(s) schéma(s) intonatif(s) pour les structures projectives non-spécificationnelles ?

Nous relevons 28 occurrences dans notre corpus qui se caractérisent par une mise en système des paramètres projectifs qui ne permet pas à la spécification d'aboutir. Elles se caractérisent par une projection sémantique neutre (factuelle, mentale et dans une moindre mesure événementielle) et un segment projeté dont les contours sont difficiles à discerner. Le segment projeté se matérialise ainsi généralement sous la forme d'une série de propositions en $\emptyset$ et dans quelques cas sous la forme d'une complétive en *that* dont la portée est ambiguë. Le segment projeté suit divers schémas lexico-grammaticaux : nous relevons une majorité de structures *the-N-is* ainsi que des variantes autour de ce schéma mais également des clivées en *th-*. De manière similaire aux structures projectives spécificationnelles, nous observons des régularités sur le plan prosodique.

Sur les 28 occurrences sélectionnées, 27 présentent une même réalisation prosodique⁸². La structure projective et le segment projeté se réalisent en deux unités intonatives. Néanmoins, contrairement à ce que nous avons observé pour les structures projectives spécificationnelles, cette fois-ci, la frontière intonative se trouve après la copule *be*. L'exemple 123 illustre cette réalisation :

123. S2 : banksy is saying exactly that at the moment isn't he? He he's actually saying the way to be a successful artist, is simply not to pursue success just dedicate your life to your art
S1 : Yeah and so, I think the trouble is sometimes with some of the more, tender aspects of culture, it's like you have to look at them out the corner of your eye, like when I'm talking you know I've got a list of banned words for instance which are COO:L proFOU:ND eclectic
S2 : passionate?
S1 : passionate you know I would never ever talk about myself as being any of those, of course I AM [LAUGHTER],, but, I would never use them directly because, they evaporate under the spotlight of examination so easily so, to say oh you've got to do this when I hear that brochure speak pouring out of civic leaders, you know like we've got you know we are passionate about creativity in this city and blah-blah-blah I sort of want to sometimes go, yeah just let it happen just let it happen give them the money and let it happen
[RL - GP3 - 16](#)

Le passage en question est un échange qui se situe à la fin d'une communication scientifique. Le schéma lexico-grammatical de la structure peut interpeller ici. A première vue, la structure suit le schéma *the-N-is*, présente le nom noyau *trouble* et s'arrête après la copule. Il nous semble néanmoins que le segment qui suit, à savoir l'adverbe « sometimes » puis le groupe prépositionnel « with some of the more tender aspects of culture » doivent être compris comme appartenant à la structure projective également. Nous observons ici un rejet du groupe prépositionnel post-modifiant en périphérie de la structure *the-N-is*⁸³. Au sein du *Spoken British National Corpus* 2014, nous observons un phénomène similaire avec des structures telles que *the problem is* ou *the thing is*. Il est alors possible de retrouver une forme de la copule *be* après le groupe prépositionnel, comme le montre cet exemple « the thing is with driving is I've got my freedom ». L'existence de telles occurrences nous invite à considérer le groupe prépositionnel rejeté après la structure *the-N-is* comme faisant partie du segment projectif.

⁸² Sur les 28 occurrence sélectionnées, 1 seule occurrence présente une réalisation prosodique au sein de laquelle le segment projectif et une partie du segment projeté sont énoncés en une seule unité intonative. Dans la mesure où il s'agit d'un schéma prosodique minoritaire, il nous semble que cette occurrence doit être traitée comme un schéma prosodique marginal des structures projectives non-spécificationnelles.

⁸³ L'existence de telles occurrences semble aller dans le sens d'un figement de certaines variantes telles que *the thing is* ou *the problem is*. Il s'agit d'une thématique que nous n'avons pas choisi d'aborder davantage car les données sur lesquelles nous travaillons ne sont pas diachroniques et ne nous permettent donc pas d'étudier de tels phénomènes.

L'identification du segment projeté est, quant à elle, problématique. En effet, celui-ci se construit par une succession de propositions en Ø qui semblent ne plus s'arrêter. En contexte, il est difficile d'indiquer concrètement ce qui permet de spécifier le référent de *trouble*. La prosodie par ailleurs ne nous aide pas à déterminer la fin de la projection. Nous avons ainsi vraisemblablement une structure projective dont la visée n'est pas spécificationnelle.

L'ensemble des structures que nous avons relevées comme ayant un fonctionnement projectif non-spécificationnel présente le schéma intonatif illustré par la figure :

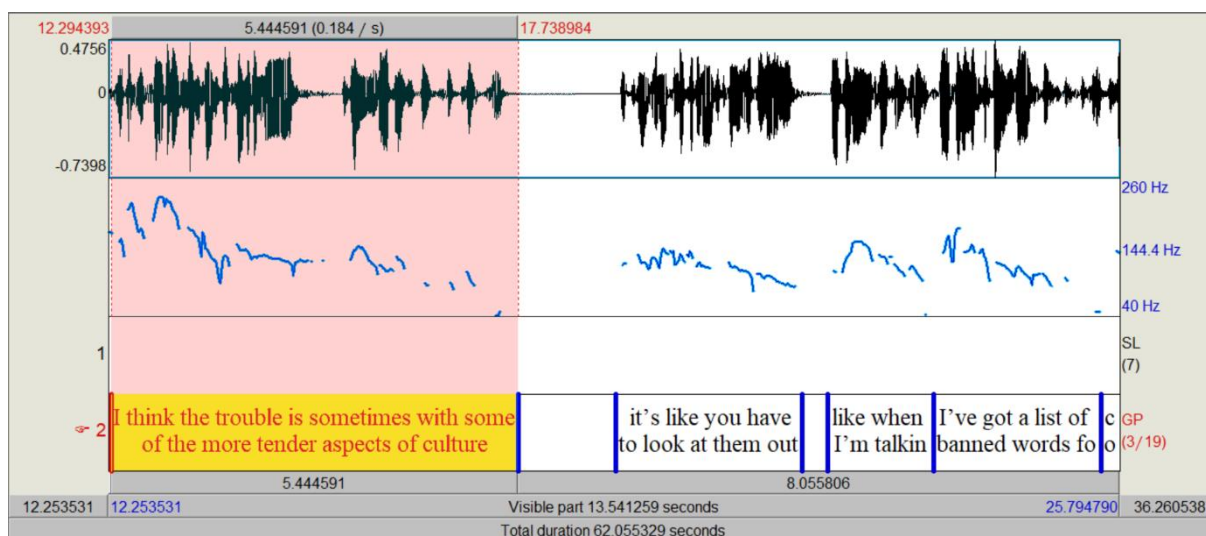


Figure 14 : Traitement sous Praat de l'occurrence RL - GP3 - 16

Pour plus de lisibilité, nous avons préféré ne pas faire apparaître l'ensemble du segment projeté au sein de la figure 14. La partie du segment projeté que nous pouvons observer présente un phénomène de parallèle intonatif, à travers lequel un même schéma intonatif se répète sur plusieurs unités intonatives. Ceci confère à ces différentes unités un fonctionnement similaire et signale qu'elles font partie d'un même ensemble. En ce qui concerne le segment projectif, nous observons que la structure *the-N-is*, suivie de son groupe prépositionnel rejeté, sont énoncés en une seule unité intonative. La frontière intonative se trouve alors après la copule.

La présence de *be* au sein de la première unité intonative est significative à deux niveaux. Au niveau syntaxique, l'absence de *be* au sein de la deuxième unité intonative a tendance à lui conférer une plus grande autonomie syntaxique. En effet, la présence de *be* en début d'unité intonative tend à signaler que le segment projeté est régi par la copule, et que la copule elle-même dépend d'un segment précédent. La présence de *be* au sein de la seconde unité intonative a ainsi tendance à renforcer une lecture micro-syntaxique de l'énoncé, tandis que la présence de *be* au sein de la première unité intonative a tendance à renforcer une lecture macro-

syntaxique. Au niveau informationnel, la présence de *be* au sein du segment thématique plutôt qu'au sein du segment rhématique tend à atténuer la spécification. L'identification opérée par *be* est posée comme acquise et n'est plus présentée comme étant l'apport informationnel de l'énoncé.

L'analyse prosodique des occurrences présentant un fonctionnement prototypique spécificationnel ou au contraire non-spécificationnel s'avère pertinente. En effet, nous relevons que ces deux modes de fonctionnement présentent une réalisation prosodique particulière. Pour les structures projectives spécificationnelles, celles-ci peuvent se réaliser en une ou deux unités intonatives. Si elles se réalisent en deux unités intonatives, la frontière entre les deux unités se trouve avant la copule *be*. Pour ce qui est des structures projectives non-spécificationnelles, elles se réalisent en deux unités intonatives dont la frontière se trouve, cette fois-ci, après *be*. Ainsi, si la projection syntaxique et sémantique à elles-seules ne nous permettent pas d'évaluer la nature spécificationnelle de ces occurrences, la prosodie peut être un indicateur et favoriser une lecture spécificationnelle ou non. Pour finir, nous tenons à nuancer nos propos. Nous avons observé dans les énoncés spécificationnels tout comme dans les énoncés non-spécificationnels l'existence de cas marginaux, qui ne suivent pas la réalisation prosodique prédominante. Ainsi, s'il existe des liens forts entre un mode de fonctionnement et une réalisation prosodique, il ne s'agit pas d'une mise en système automatique.

4. Etude des 3 schémas prosodiques à l'aune du corpus

L'étude des occurrences prototypiquement spécificationnelles ou non-spécificationnelles tend à montrer qu'elles présentent une réalisation prosodique qui leur est propre. En ce sens, la prosodie peut alors être un indicateur de la nature spécificationnelle des structures étudiées. Nous souhaitons alors étendre notre étude de ces régularités intonatives à l'ensemble du corpus afin de voir dans quelle mesure cette tendance se confirme. Nous proposerons dans un premier temps une étude quantitative dans laquelle nous étudierons les régularités syntaxiques et sémantiques que présentent les différents schémas intonatifs. A partir de ces données, nous étudierons dans un second temps des occurrences présentant des paramètres syntaxiques ou sémantiques inattendus. L'enjeu sera alors de voir dans quelle mesure nous pouvons faire sens de ces occurrences en termes de spécification.

4.1. Quelles régularités ?

Au chapitre 5, nous avons relevé 3 schémas intonatifs en ce qui concerne le séquençage des énoncés projectifs en unités intonatives qui se répartissent de la manière suivante :

Schéma intonatif	1 UI	2 UI frontière avant <i>be</i>	2 UI frontière après <i>be</i>	2 UI sans <i>be</i> ⁸⁴
Fréquence (%)	17	42,5	39	1,5

Tableau 5 : Fréquence (%) des occurrences en fonction du découpage en UI

Une étude d'un échantillon d'occurrences présentant un fonctionnement explicitement spécificationnel ou non-spécificationnel montre que ces fonctionnements coïncident avec certaines réalisations prosodiques. Dans la mesure où spécification et non-spécification tendent également à se rencontrer avec des paramètres syntaxiques ou sémantiques spécifiques, nous souhaitons évaluer dans quelle mesure ces tendances se confirment. Nous traiterons ainsi dans un premier temps des régularités syntaxiques identifiées puis des régularités sémantiques.

⁸⁴ Les données recueillies en ce qui concerne ces occurrences étant peu nombreuses, celles-ci ne nous permettent pas de réaliser un travail quantitatif. Nous n'incluons donc pas ces occurrences au sein de notre aperçu quantitatif.

4.1.1. Régularités syntaxiques

Dans le cadre de cette étude, nous avons pris en compte la nature de la projection syntaxique ainsi que le schéma lexico-grammatical suivi par le segment projectif. Ces paramètres syntaxiques sont pertinents à deux niveaux. D'une part, la projection syntaxique est révélatrice, notamment parce que les structures projectives spécificationnelles relèvent en général de la micro-syntaxe tandis que les structures projectives non-spécificationnelles relèvent davantage de la macro-syntaxe. Ce paramètre pourrait ainsi contribuer au fonctionnement global de la structure. Pour ce qui est du schéma lexico-grammatical, celui-ci peut varier en complexité et, par conséquent, en longueur et lourdeur, ce qui peut également influencer sur séquençage en unités intonatives.

Nous proposerons tout d'abord d'étudier la répartition des occurrences de notre corpus en fonction du type de projection syntaxique qu'elles réalisent. Le tableau 6 fournit les données quantitatives en ce qui concerne la répartition des différents schémas intonatifs au sein des occurrences réalisant une projection micro-syntaxique, macro-syntaxique ou ambiguë. Pour ce tableau ainsi que pour les suivants, nous présenterons un certain nombre de données chiffrées que nous allons expliquer. Pour chaque type de projection syntaxique, deux fréquences sont indiquées : les cases grises (lecture verticale) correspondent à la fréquence du schéma intonatif au sein des occurrences réalisant ce type de projection syntaxique ; les cases blanches (lecture horizontale) correspondent à la fréquence du type de projection syntaxique au sein du schéma intonatif considéré. Les cellules dont le chiffre est en gras correspondent aux données les plus élevées. Celles-ci sont ainsi les plus révélatrices et nous les commenterons.

	micro		macro		ambigu ⁸⁵	
1 UI	27	76	8	11,5	9%	12,5
2 UI pause avant <i>be</i>	60	69,5	20	12	33%	18,5
2 UI pause après <i>be</i>	13	16	72	48	58%	36

Tableau 6 : Fréquence (%) du schéma intonatif en fonction du type de projection syntaxique et fréquence du type de projection syntaxique en fonction du schéma intonatif

⁸⁵ Pour rappel : les occurrences qui présentent une projection syntaxique ambiguë sont des occurrences pour lesquelles le segment projeté présente un lien micro-syntaxique mais une longueur qui relève davantage de la macro-syntaxe.

Ce tableau nous montre tout d'abord que les structures projectives réalisant une projection micro-syntaxique sont plus fréquentes au sein des occurrences se réalisant en 1 unité intonative ou en 2 unités intonatives avec une pause avant *be*, qui correspondent aux schémas intonatifs associés aux énoncés spécificationnels. De même, qu'il s'agisse des énoncés en 1 unité intonative ou de ceux en 2 unités intonatives avec une pause avant *be*, nous remarquons que ceux-ci ont tendance à réaliser plus fréquemment une projection de l'ordre la micro-syntaxe.

En ce qui concerne les occurrences se réalisant en 2 unités intonatives avec une pause après *be*, c'est une tendance contraire que nous observons. En effet, cette réalisation prosodique tend à se trouver majoritairement au sein des structures projectives relevant de la macro-syntaxe et d'autant plus si l'on considère que les occurrences ambiguës relèvent de la macro-syntaxe. De même, si l'on prend en compte l'ensemble des occurrences relevant d'une projection macro-syntaxique, nous observons que celles-ci se réalisent majoritairement en 2 unités intonatives avec une pause après *be*.

Ainsi, si l'on considère que la projection micro-syntaxique est l'un des paramètres qui tend à indiquer que nous avons un énoncé spécificationnel et que la projection macro-syntaxique est l'un des paramètres qui tend à indiquer que nous avons une absence de spécification, ces chiffres nous confortent dans l'idée que ces schémas tendent à refléter différents modes de fonctionnement pour ces structures. Nous notons toutefois qu'il s'agit de tendances. Nos chiffres montrent en effet que, vraisemblablement, certaines occurrences se réalisant en 1 unité intonative ou 2 unités intonatives avec pause avant *be* peuvent relever de la macro-syntaxe. De même, certaines occurrences se réalisant en 2 unités intonatives avec pause après *be* peuvent relever de la micro-syntaxe.

Nous proposerons ensuite de nous intéresser à la répartition des occurrences en fonction du schéma lexico-grammatical que présente le segment projectif. Le tableau 7 présente les données quantitatives. Pour chaque schéma lexico-grammatical, deux fréquences sont indiquées : les cases grises (lecture verticale) correspondent à la fréquence du schéma intonatif au sein des occurrences suivant ce schéma lexico-grammatical ; les cases blanches (lecture horizontale) correspondent à la fréquence du schéma lexico-grammatical au sein du schéma intonatif considéré. Les cellules dont le chiffre est en gras correspondent aux données qui nous semblent les plus révélatrices, que nous commenterons.

	The weird thing is		The thing is		The problem with it is		The amazing thing about this is		The thing I want to say is		The real coup they pulled off was	
1 UI	19,5	20	21,5	34	14	10	13	7,5	13,5	13	17,5	10
2 UI pause avant <i>be</i>	39	16	20,5	13	48	14	58	13	63	25	56	13
2 UI pause après <i>be</i>	41,5	18	58	41,5	38	12	29	7	24,5	11	26,5	7

Tableau 7 : Fréquence (%) du schéma intonatif en fonction du schéma lexico-grammatical et fréquence du schéma lexico-grammatical en fonction du schéma intonatif

Nous nous intéresserons tout d'abord aux structures se réalisant en deux unités intonatives avec une pause après *be*. Si l'on considère que ces occurrences correspondent aux structures dont le fonctionnement tend vers une non-spécification, il n'est pas surprenant de voir que celles-ci voient leur segment projectif suivre majoritairement un schéma lexico-grammatical du type *the-N-is* ainsi que *the-adj-N-is*. En effet, ces schémas sont souvent considérés comme étant relativement figés, en particulier pour les structures du type *the thing is*, *the point is*, ou encore *the fact is*, dont le sémantisme est très vague. Il est aussi pertinent de remarquer que les structures suivant un schéma du type *the-N-is* se réalisent plus fréquemment en 2 unités intonatives avec une pause après *be* qu'en 2 UI avec une pause avant *be*.

La fréquence importante d'occurrences se réalisant en 1 unité intonative et présentant un schéma lexico-grammatical du type *the-N-is* ou du type *the-adj-N-is* peut également interpeller. En effet, ces données, *a priori*, semblent aller à l'encontre des tendances que nous observons ailleurs. Une incursion dans cet échantillon de données montre néanmoins que les occurrences suivant ces deux schémas lexico-grammaticaux et se réalisant en 1 unité intonative se différencient de celles se réalisant en 2 unités. En effet, nous relevons un nombre important d'occurrences qui présentent une forme pronominale plutôt qu'un nom à proprement parler. Ceci est notamment le cas dans l'exemple 124 :

124. in the disEAsE example we had to,, bear in mind **TWO things, one of which was** the possibility that the test got it right or NOT, and **the Other one was** the chance a priori that the person had the disease or not
[TED21 - 9/10](#)

Pour la première structure projective, il serait presque plus judicieux de parler de structure « déterminant-N-be », mais nous resterons sur le schéma générique *the-N-is* pour plus de lisibilité. La forme pro-nominale que nous retrouvons au sein des structures *the-N-is* et *the-adj-N-is* qui se réalisent en 1 unité intonative contribue également à la dimension spécificationnelle de ces occurrences. En effet, ces formes pronominales correspondent à une reprise d'un segment présent au début de l'extrait à savoir « we had to bear in mind **two things** ». Ainsi, de manière similaire aux énoncés spécificationnels, nous retrouvons en amont de ces occurrences un besoin de spécification. Les formes pro-nominales signalent ainsi que ces structures sont motivées par le co-texte de gauche.

En ce qui concerne les structures se réalisant en 2 unités intonatives avec une pause avant *be*, nous constatons que le schéma lexico-grammatical que l'on retrouve le plus fréquemment est celui de la clivée en *th-*. Si les autres schémas semblent apparaître dans des proportions équivalentes, nous relevons toutefois que certains schémas lexico-grammaticaux se réalisent plus fréquemment en 2 unités intonatives avec une pause avant *be*. Ceci est notamment le cas pour les clivées en *th-* pré-modifiées par un adjectif ainsi que les structures suivant un schéma du type « *the-adj-N-gpe prépositionnel-be* ». Il est pertinent de souligner qu'il s'agit des schémas lexico-grammaticaux les plus complexes que nous avons relevés au sein du corpus. Ces segments projectifs, à cause de leur longueur, ont plus de chance de présenter un sémantisme moins neutre, ce qui est fréquent au sein des énoncés spécificationnels. La longueur de ces segments, tout comme leur richesse sur le plan sémantique, peut ainsi également expliquer la nécessité d'une pause avant la copule.

4.1.2. Régularités sémantiques

Dans la mesure où les énoncés spécificationnels prototypiques présentent un segment projectif dont le sémantisme est plus riche, par opposition aux énoncés non-spécificationnels, qui eux présentent un sémantisme relativement plus neutre, il semble nécessaire d'étudier les régularités sémantiques au regard des différents schémas intonatifs. Nous étudierons tout d'abord la répartition des occurrences du corpus en fonction de la projection sémantique réalisée, en nous basant sur notre adaptation de la classification de Schmid (2000)⁸⁶. Le tableau 8 présente les données quantitatives. Pour chaque type de projection sémantique, deux

⁸⁶ Cf. chapitre 5, et en particulier la conclusion de la partie 2.

fréquences sont indiquées : les cases grises correspondent à la fréquence du schéma intonatif au sein des occurrences relevant ce type de projection sémantique (lecture verticale du tableau) ; les cases blanches correspondent à la fréquence du type de projection sémantique au sein du schéma intonatif considéré (lecture horizontale du tableau). Les cellules dont le chiffre est en gras correspondent aux données qui nous semblent les plus révélatrices, que nous commenterons.

	factuelle		mentale		métalinguistique	
1 UI	11	24	18	22	19,5	18,5
2 UI pause avant <i>be</i>	40,5	35	52	24	24,5	9
2UI pause après <i>be</i>	48,5	46	30	15	56	23,5

	événementielle		circonstancielle		non-neutre	
1 UI	21,5	12	23,5	6	27	17,5
2 UI pause avant <i>be</i>	48,5	11	56,5	6,5	57	14,5
2UI pause après <i>be</i>	30	7,5	20	3	16	5

Tableau 8 : Fréquence (%) du schéma intonatif en fonction du type de projection sémantique et fréquence du type de projection sémantique en fonction du schéma intonatif

De manière générale, nous remarquons que les différents types de projection sémantique se rencontrent au sein des 3 schémas intonatifs relevés. Dans les occurrences se réalisant en 1 unité intonative, nous observons une répartition relativement équilibrée entre structures véhiculant un sémantisme factuel, mental, métalinguistique ou non-neutre. En ce qui concerne les occurrences se réalisant en 2 unités intonatives avec pause avant *be*, les structures véhiculant un sémantisme factuel, mental ou non-neutre sont plus fréquentes. Enfin, pour ce qui est des structures se réalisant en 2 unités intonatives avec une pause après *be*, celles-ci réalisent majoritairement une projection factuelle, métalinguistique ou mentale.

De manière attendue, les projections sémantiques relevant d'un emploi non-neutre et d'un emploi circonstanciel se retrouvent majoritairement au sein des schémas intonatifs associés au fonctionnement spécificationnel, à savoir celui en 2 unités intonatives avec pause avant *be* et dans une moindre mesure celui en 1 unité intonative. Nous remarquons également qu'il arrive fréquemment qu'une projection sémantique événementielle ou mentale soit associée à un schéma intonatif du type 2 unités intonatives avec pause avant *be*.

De manière attendue, les projections sémantiques factuelles se retrouvent plus fréquemment dans les occurrences présentant un schéma intonatif associé au fonctionnement non-spécificationnel, à savoir celui en 2 unités intonatives avec pause après *be*. Ce qui peut néanmoins paraître surprenant, c'est la fréquence élevée de structures présentant une projection sémantique factuelle au sein des occurrences se réalisant en 2 unités intonatives avec pause avant *be*. Nous sommes d'avis que cette forte fréquence est liée à la classification sémantique de Schmid (2000) elle-même, qui inclut des *shell nouns* tels que *example*, *sign*, ou encore *features* au sein des noms factuels. Si ces noms ont en effet une dimension factuelle, il nous semble néanmoins que leur sémantisme est plus riche que des noms tels que *thing*, *point* ou encore *problem*, tous trois factuels également.

Ces données quantitatives, tant sur le plan syntaxique que sémantique, tendent ainsi à nous conforter dans l'idée qu'il existe, dans une certaine mesure, une corrélation entre le schéma intonatif et le fonctionnement de la structure. Pour les schémas que nous avons associés au fonctionnement spécificationnel, à savoir le schéma en 2 unités intonatives avec pause avant *be* et le schéma en 1 unité intonative, certains paramètres projectifs syntaxiques et sémantiques protoypique des énoncés spécificationnels s'y retrouvent. De même, les structures dont le sémantisme est le moins neutre suivent majoritairement ces deux schémas intonatifs. Il en va de même pour le schéma intonatif associé au fonctionnement non-spécificationnel, à savoir le schéma en 2 unités intonatives avec pause après *be*. En effet, une majorité des structures projectives réalisant une projection macro-syntaxique présente ce schéma intonatif. Également, les structures projectives réalisant une projection sémantique factuelle représentent 40% des occurrences suivant ce schéma intonatif. Ces données quantitatives semblent ainsi confirmer que les structures présentant un agencement syntaxique et sémantique spécificationnel tendent à se réaliser en 2 unités intonatives avec pause avant *be* ou en 1 unité intonative tandis que les structures présentant un agencement projectif pur tendent à se réaliser en 2 unités intonatives avec pause après *be*. Nous notons toutefois un certain nombre d'occurrences qui présentent un agencement des paramètres projectifs syntaxiques et sémantiques inattendus pour le schéma intonatif concerné.

4.2. Des mises en systèmes inattendues

L'étude des occurrences où l'on observe un décalage entre la manière dont se mettent en système syntaxe et sémantique d'une part et prosodie d'autre part nous permet d'évaluer dans quelle mesure la prosodie est révélatrice du fonctionnement spécifique ou non-spécifique des structures étudiées. Pour chacun des schémas intonatifs, nous proposerons d'étudier certaines de ces occurrences afin d'établir dans quelle mesure ils confirment ou infirment le lien entre prosodie et fonctionnement spécifique.

4.2.1. Schéma prosodique en 1 unité intonative

Nous nous intéresserons aux occurrences se réalisant en 1 unité intonative et présentant une projection sémantique factuelle et/ou une projection macro-syntaxique ou ambiguë. Ces trois paramètres sont ceux qui, tant conceptuellement que statistiquement, s'éloignent du fonctionnement habituel des énoncés spécifiques. Nous montrerons tout d'abord que la réalisation en 1 unité intonative tend à remettre en cause la nature macro-syntaxique de la projection au sein de certaines occurrences. Nous montrerons enfin que certaines occurrences dont la projection syntaxique est ambiguë semblent, dans un premier temps, être spécifiques puis voient leur projection s'étendre.

4.2.1.1. Spécification et remise en cause de la dimension macro-syntaxique

Alors que la projection macro-syntaxique tend à indiquer une faible intégration syntaxique entre segment projectif et segment projeté et ainsi une plus grande autonomie du segment projeté, la réalisation de l'énoncé projectif en une seule unité intonative tend au contraire à indiquer une certaine intégration entre les deux segments. Nous relevons ainsi dans le corpus des occurrences pour lesquelles la réalisation prosodique en 1 unité intonative tend à remettre en cause la dimension macro-syntaxique du segment projeté. Ceci est notamment le cas dans l'exemple suivant :

125. SL : What do YOU think the role the role of the artist should be?

DH : I suppose **the issue is** there is no single role for the artist anymore in terms of, SHOCK factor

GP : I think I think it was dangerous when art became synonymous with shock which it DID for a while in the sort of nineteen nineties

[RL - GP3 - 12](#)

L'occurrence présente une structure du type *the-N-is* qui relève d'une projection sémantique factuelle évaluative et qui réalise ici une projection macro-syntaxique. Il n'y a, en effet, pas de lien micro-syntaxique entre segment projectif et segment projeté. Toutefois, le segment projeté correspond à une unique proposition en Ø. Ceci semble ainsi limiter la portée macro-syntaxique du segment projeté. Cette occurrence, tant par sa projection sémantique que par sa projection syntaxique, présente une mise en système de ces paramètres qui relève davantage d'une structure projective non-spécificationnelle. De manière similaire aux structures projectives non-spécificationnelles, la structure projective pourrait être élidée, sans modification majeure du contenu propositionnel de l'énoncé.

Une étude étendue du co-texte tend néanmoins à renforcer la valeur spécificationnelle de cet énoncé. Cette occurrence se trouve au sein d'une conférence de l'artiste britannique Grayson Perry qui porte sur le rôle de l'art dans la société. Parmi les thématiques abordées se trouve l'idée que l'art a été pendant un temps associé à l'idée de choc. L'extrait en question se situe en fin de conférence, au moment des questions-réponses entre le conférencier et le public. La locutrice DH pose alors la question suivante « in this era of the internet when we are unshockable, what then is the role of the artist ». La notion d' « issue » que l'on retrouve au sein de la structure projective semble ainsi émaner du paradoxe soulevé par la locutrice DH et sa spécification est l'enjeu de la question posée. Ces paramètres contextuels semblent ainsi inciter une lecture spécificationnelle de la structure.

En ce qui concerne l'analyse prosodique, la structure se réalise en une seule unité intonative, comme le montre la figure 15. Le segment projeté ici, tant par sa taille que par sa réalisation prosodique, se rapproche d'une complétive en *that* à un fonctionnement micro-syntaxique.

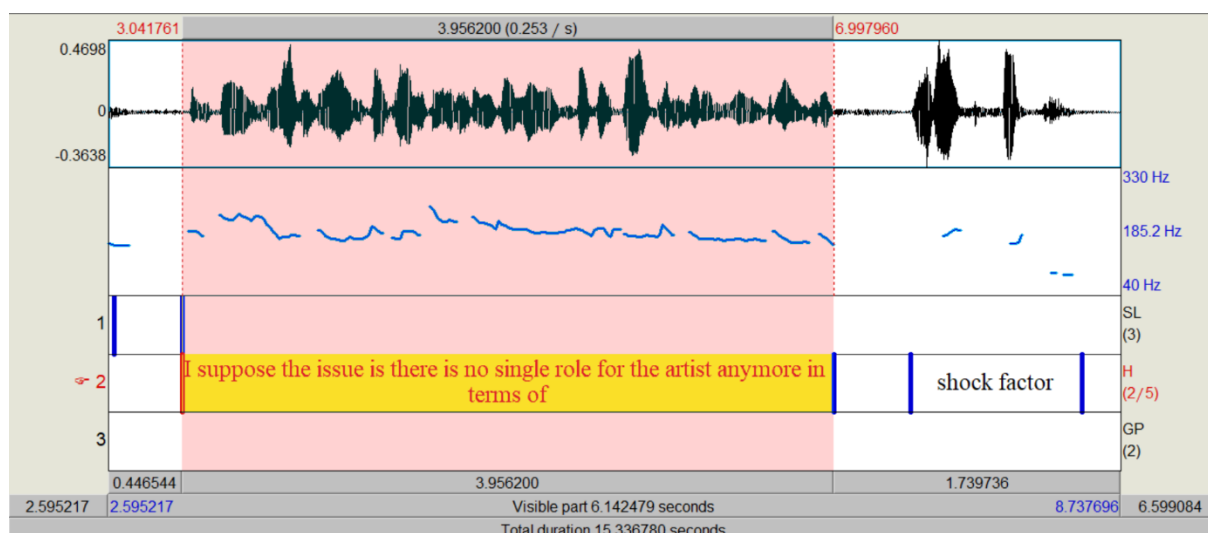


Figure 15 : Traitement sous Praat de l'occurrence RL - GP3 - 12

L'omission de la conjonction *that* est un phénomène fréquent à l'oral et dont l'étude dépasse le cadre de notre recherche. Il semble néanmoins possible de postuler que, tout comme certaines propositions introduites par *that* semblent relever de la macro-syntaxe à cause de leur longueur et de leur complexité, certaines propositions en Ø, bien qu'elles ne soient pas introduites par *that*, semblent relever davantage de la micro-syntaxe.

La prosodie de ces énoncés semble ainsi jouer à deux niveaux. L'intégration prosodique du segment projeté au segment projectif tend à remettre en cause l'indépendance du segment projeté, bien qu'il relève d'une projection macro-syntaxique. Cette dépendance prosodique, à son tour, contribue alors à une mise en valeur de la lecture spécificationnelle de ces énoncés.

4.2.1.2. Entre spécification et expansion de la projection

Certaines occurrences présentant un schéma prosodique en 1 unité intonative semblent tenir à la fois de la spécification et de la projection. Nous relevons tout d'abord des occurrences pour lesquelles la réalisation prosodique en 1 unité intonative peut sembler surprenante, notamment à cause de la dimension macro-syntaxique du segment projeté. Une étude approfondie montre qu'elles présentent des caractéristiques à la fois des structures projectives spécificationnelles et des structures projectives non-spécificationnelles. Nous observons notamment cela au sein de l'extrait suivant :

126. S1: Helen what's the thinking behind the: ask her to stand event?

S2 : Good morning Jenny, e:m **the thinking is that** we are grasping the symbolically important YEAR the symbolically important DAY, you know there's been a whole set of initiatives but, this day is important it's the date when women could finally, STAND in parliament and we're bringing together a lot of women who are thinking of standing, e: to understand to SEE to LEARN from the process but also asking the MPs who are the ones who actually inviting these women from their own constituencies to really put effort on the day e in welcoming these women in understanding that our democracy is only, as rich and as powerful, as when you have that interplay between, the politicians and the citizens so it's this one moment when they can LEARN more and hopefully be inspired to stand

[BBC18 - 2](#)

La projection syntaxique réalisée par la structure projective est ambiguë. En effet, la présence de la conjonction *that* tend à indiquer un lien micro-syntaxique, tandis que la longueur et la lourdeur du segment tend à indiquer que la projection relève davantage de la macro-syntaxe. En ce qui concerne la projection sémantique, celle-ci correspond à un emploi mental. Nous observons ici que la contribution au contenu propositionnel de l'énoncé est relativement faible, si bien que la structure pourrait presque être omise. Ces différents éléments tendent ainsi à conférer à une lecture non-spécificatiionnelle de cette occurrence.

Nous notons également que la structure projective « the thinking is » est une reprise directe du discours qui précède, à savoir la question posée par la locutrice S1. *In fine*, avec ou sans structure projective, l'enjeu de la prise de parole de la locutrice S2 est de spécifier la réponse à la question posée par S1. Ainsi, le besoin spécifique découle du co-texte de gauche et particulier de la question posée par S1. La structure « the thinking is » préface ainsi un passage complexe dans lequel la locutrice S2 cherche à expliquer et spécifier les motivations derrière l'événement qu'elle organise, jusqu'à arriver à la spécification la plus concise et précise. Il nous semble alors que dans cette occurrence, la première proposition au sein du segment projeté permet de spécifier ce à quoi renvoie la structure projective. Les propositions qui suivent correspondent à une expansion du segment projeté.

En ce qui concerne la prosodie, l'analyse sous Praat montre que le segment projectif ainsi qu'une partie du segment projeté se réalisent au sein d'une même unité intonative, comme le montre la figure 16 :

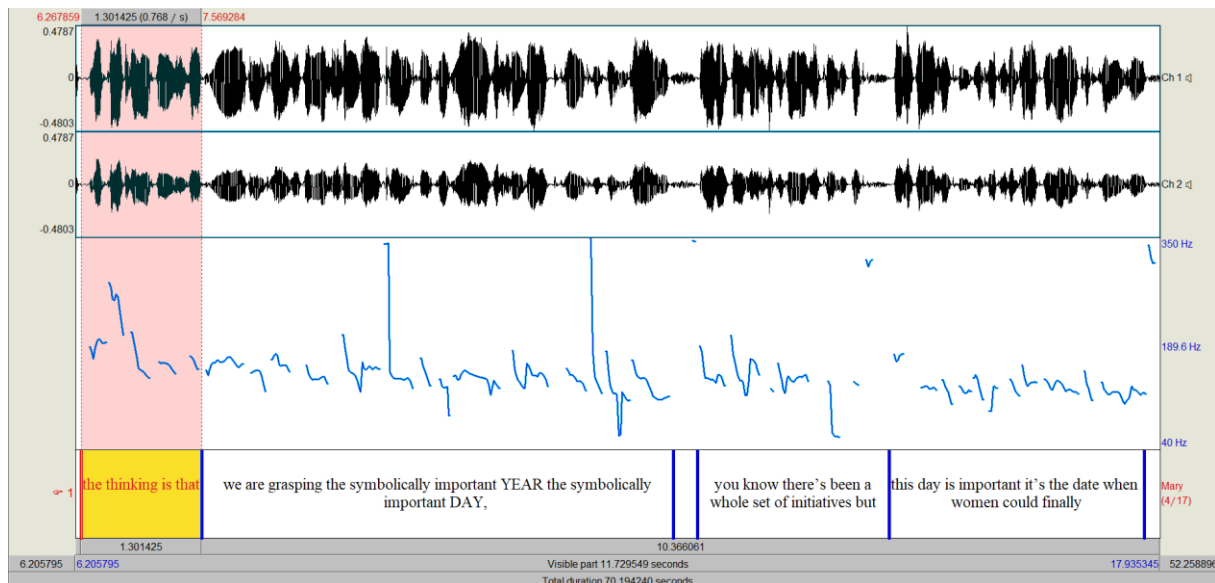


Figure 16 : Traitement sous Praat de l'occurrence BBC18 - 2

L'articulation du segment projectif et d'une partie du segment projeté au sein d'une même unité intonative peut s'expliquer ici par le faible apport informationnel du segment projectif. En effet, comme nous l'avons relevé, dans ce contexte de question-réponse, l'apport est si minime que l'on pourrait pragmatiquement se passer de la structure et inférer le lien entre la question de la locutrice S1 et la réponse de la locutrice S2.

Nous remarquons également que le segment projeté se réalise en plusieurs unités intonatives. Bien que l'on observe une pause après la première proposition au sein du segment projeté, la courbe de la fréquence fondamentale suit un phénomène de supradéclinaison au sein de l'ensemble du segment affiché sur la figure 16, qui contribue ainsi à la cohésion du segment projeté.

Certains paramètres tendent à rapprocher cette occurrence de la non-spécification, notamment en raison du sémantisme relativement neutre du segment projectif et de l'expansion du segment projeté au-delà de la dimension micro-syntaxique. D'autres paramètres davantage contextuels tendent au contraire à la rapprocher de la spécification. L'idée que nous défendons ici est que ce type d'occurrences occupe une place intermédiaire au sein du continuum entre spécification et non-spécification.

Cette occurrence démontre la nécessité de s'affranchir d'une approche purement micro-syntaxique, même lorsque nous avons affaire à une structure projective spécificationnelle qui se réalise en 1 unité intonative. En effet, une approche locale des réalisations prosodiques, centrée sur le segment projectif et le segment projeté, est insuffisante. Celle-ci tend à mettre uniquement en avant la nature spécificationnelle de ces structures projectives. Il est donc nécessaire d'adopter une vision plus élargie de la réalisation prosodique de ces structures. Alors qu'une étude locale des réalisations prosodiques met en avant la nature spécificationnelle, une étude plus globale met en avant la nature projective non-spécificationnelle.

4.2.2. Schéma prosodique en 2 unités intonatives pause avant *be*

Dans les occurrences se réalisant en 2 unités intonatives avec une pause avant *be*, plusieurs paramètres projectifs inattendus retiennent notre attention : la présence d'un schéma lexico-grammatical du type *the-N-is*, d'une projection macro-syntaxique ou encore d'une projection sémantique du type factuelle. Ces trois paramètres s'éloignent conceptuellement du fonctionnement habituel des énoncés spécificationnels et leur fréquence parfois élevée au sein de ce schéma intonatif peut interpeller. Nous montrerons dans un premier temps que ces paramètres sont tout à fait compatibles avec des contextes spécificationnels. Dans un second temps, nous montrerons que certaines occurrences présentant ce schéma intonatif peuvent se trouver dans un contexte plus large non-spécificationnel. La prosodie renforce alors la lecture spécificationnelle de ces énoncés.

4.2.2.1. Contexte spécificationnel

Si l'on considère que le schéma intonatif en 2 unités intonatives avec une pause avant *be* est un schéma associé aux structures spécificationnelles, la présence de structures suivant un schéma lexico-grammatical du type *the-N-is* peut surprendre. En effet, ce schéma lexico-grammatical est généralement associé à une projection sémantique relativement neutre et sa longueur ne nécessite pas nécessairement qu'il soit prononcé en 1 unité intonative séparée. Les occurrences présentant un schéma intonatif en 2 unités intonatives avec pause avant *be* ainsi qu'un schéma lexico-grammatical du type *the-N-is* se différencient néanmoins des structures *the-N-is* prototypiques, comme le montre l'exemple suivant :

127. but when the case reached the House of Lords the judges pointed out that there was a price to be paid for protecting this young man from his own FOLLY,, **the price, was** the loss of liberty, which would be suffered, by the great majority of people, who enjoyed visiting the lake and were sensible enough to do it SAFELY

[RL - JS1 - 11](#)

Nous remarquons en effet que la structure *the-N-is* correspond ici à ce que certains pourraient qualifier de construction *ad hoc*. Il ne s'agit en effet pas d'une forme répandue de la structure. En cela, celle-ci s'éloigne des exemples des structures *the-N-is* généralement étudiés. Le nom noyau présent au sein de la structure projective relève ici d'une projection non-neutre. Par ailleurs, le segment projectif correspond à une reprise mot pour mot d'un segment énoncé dans le co-texte de gauche. Un besoin de spécification émerge du discours qui précède à travers l'énoncé suivant « there was a price to be paid ». Il semble ainsi nécessaire de considérer la structure *the-N-is* comme un schéma lexico-grammatical productif dont le sémantisme, bien que souvent neutre, peut également s'avérer non-neutre. Ce schéma lexico-grammatical, bien que fréquemment associé aux structures projectives non-spécificationnelles, peut également être associé aux énoncés spécificationnels, dès lors que le segment projectif répond à un besoin de spécification dans le co-texte de gauche.

L'existence d'occurrences qui réalisent une projection macro-syntaxique en plus de présenter un schéma intonatif en 2 unités intonatives avec pause avant *be* peut également sembler surprenant, si l'on considère qu'il s'agit du schéma intonatif associé aux énoncés spécificationnels. Une étude en contexte de ces occurrences tend néanmoins à montrer qu'une projection macro-syntaxique peut se trouver en contexte spécificationnel, comme le montre l'occurrence suivante :

128. and today I just want to talk about three ways that I think activism needs introverts I think there's lot of other ways but I'm just going to talk about three and **the first one, is** activism is often very, quick, and it's about doing, so extroverts often their imMEdiate response to injustice is we've got to do stuff NOW, we've got to react really quickly, and yes we DO need to react, but we need to be straTEgic in our campaigning, and if we just act on anger, often we do the wrong things

[TED5 - 3/4](#)

La projection au sein de l'exemple 128 se réalise au niveau macro-syntaxique à deux titres. D'une part, il n'y a pas de lien micro-syntaxique explicite entre le segment projeté et le segment projectif. D'autre part, le segment projeté correspond à une série de propositions en Ø qui, d'un point de vue syntaxique et sémantique, pourraient fonctionner de manière quasi-indépendante. Si cela est un argument en faveur d'une lecture non-spécificationnelle, nous remarquons toutefois que le segment projectif présente des caractéristiques d'une lecture spécificationnelle. En effet, la structure présente une forme pro-nominale, ici « one » qui

reprend « I'm going to talk about three (ways) ». Ainsi, le co-texte de gauche présente, voire annonce, un besoin de spécification, que la forme pro-nominale reprend. L'enjeu de la structure peut ainsi tout à fait être interprété comme étant la spécification du segment projectif.

Nous observons ainsi que différentes combinaisons de paramètres projectifs peuvent relever d'une spécification en contexte. Ce qui semble important n'est pas tant le sémantisme véhiculé par la structure projective, ni la nature de la projection syntaxique, mais plutôt la présence d'un besoin spécificationnel en amont de la structure. En effet, nous retrouvons de manière systématique un lien plus ou moins fort entre le segment projectif et le co-texte de gauche. Le discours qui précède introduit ainsi en général un segment qui fait naître un besoin spécificationnel.

4.2.2.2. Contribution à une lecture spécificationnelle

Nous relevons quelques occurrences pour lesquelles la manière dont se mettent en système les paramètres projectifs tend à indiquer que nous avons une structure projective non-spécificationnelle. De même, le contexte n'indique nullement un besoin de spécification. Ceci est notamment le cas au sein de l'exemple suivant :

129. and in snakes e too, we have the main olfactory area, and then this little, VNO, and so, **one of the inTRIguing things, is** that if you, find somebody you know, look at their NOSE, in about twenty percent of people, it varies a little bit, erm you may see a little DIMple, erm on the septum er a centimetre or so in, and that was THOUGHT to be, the vomeronasal organ for humans
[WYA - 63](#)

La projection syntaxique est ici ambiguë, dans la mesure où nous avons une conjonction *that* qui tend à indiquer un lien micro-syntaxique, tandis que la longueur et la complexité du segment projeté relève davantage de la macro-syntaxe. La nature de la projection sémantique, ici factuelle avec une dimension évaluative, contribue à la nature non-spécificationnelle de la structure. En effet, en contexte, nous n'observons pas de besoin spécificationnel émergeant du co-texte de gauche. Comment alors faire sens de ce type d'occurrence ?

Ces phénomènes de décalage entre le fonctionnement spécificationnel de la structure et la prosodie semble pour nous être la preuve que la spécification ou la non-spécification est bien un phénomène que l'on doit envisager comme un continuum plutôt que deux catégories distinctes. En effet, dans l'occurrence étudiée, une lecture spécificationnelle tout comme une lecture non-spécificationnelle peut être envisagée. Néanmoins, la présence d'une pause avant

be tend à redonner de l'importance au segment projectif. Ce faisant, l'entité à laquelle renvoie ce segment projectif et l'instanciation de son référent sont ainsi mises en avant. Le schéma en 2 unités intonatives avec une pause avant *be* semble ainsi contribuer à une lecture spécificationnelle de l'occurrence, en dépit des paramètres contextuels relativement neutres à cet égard. En contexte, nous observons que ce décalage entre prosodie et paramètre projectif est particulièrement fréquent au sein des communications scientifiques.

4.2.3. Schéma prosodique en 2 unités intonatives avec pause après *be*

Dans les occurrences se réalisant en 2 unités intonatives avec une pause après *be*, plusieurs présentent des paramètres projectifs qui semblent ne pas être en accord avec la nature non-spécificationnelle que nous associons à ce schéma intonatif. En effet, il semblerait que ce schéma ne souligne pas tant la nature non-spécificationnelle de ces occurrences mais davantage leur nature « autre-que-spécificationnelle ». Ainsi, si la spécification est présente, celle-ci est mise en arrière-plan pour privilégier d'autres fonctions. Les fonctions occupées par ces structures sont diverses, mais elles partagent avec la spécification le fait qu'elles entraînent également une forme de projection. Nous prendrons pour exemple l'extrait suivant :

130. he took over in fifty nine a:nd e then began to institute all these new, rules, REAlly hundreds of them, e so they were being introduced every: every few weeks new rules about, you know no contact with the outside world no EAting with the with non-brethren e so if you had a non-brethren member of your family in your house, they had to leave so, teenagers and elderly parents and so on, e and if, you e **the PUnishment for non compliance was** that, ultimately you'd be thrown out TOO and if that HAppened then, you wouldn't know anybody on the outside world
[BBC11 - 10](#)

La structure projective soulignée s'éloigne des structures que nous avons observé en 2.2. de ce chapitre. En effet, le segment projectif, en raison de son sémantisme, relève d'une projection non-neutre et la projection syntaxique relève de la micro-syntaxe. Ces deux paramètres sont en général une indication d'un fonctionnement spécificationnel. En contexte, nous pourrions considérer que l'énoncé présente un fonctionnement spécificationnel et que la spécification du référent est en jeu.

Il nous semble néanmoins que la prosodie tend à mettre en arrière-plan ce fonctionnement spécificationnel et le contexte va également dans ce sens. Nous observons en effet que l'énoncé projectif étudié est à la fois précédé et suivi d'un énoncé complexe associant subordonnée hypothétique en *if* et proposition principale. Les subordonnées en *if*, parce qu'elles sont

associées à une proposition principale, projettent une suite à venir. Plusieurs éléments tendent à indiquer que la structure projective étudiée s'inscrit sur le même plan projectif que ces deux structures hypothétiques. D'une part, nous remarquons que la structure projective est précédée d'un faux départ « if you », qui tend à indiquer que la locutrice s'apprêtait à poursuivre son propos d'une manière similaire. D'autre part, le lien entre le segment projectif et le segment projeté s'apparente à un lien cause-conséquence, similaire aux subordonnées en *if*. Nous pourrions ainsi aisément reformuler la structure projective de la manière suivante :

130'. If you didn't comply, ultimately you'd be thrown out too

Il nous semble ainsi que, bien qu'il y ait une certaine spécification dans cet énoncé, la prosodie tend à mettre en valeur cette seconde lecture, au sein de laquelle la spécification est amoindrie.

Ce phénomène se décline de différentes manières qui n'ont pas nécessairement un sémantisme du type cause-conséquence. Dans l'extrait suivant, la structure projective présente un fonctionnement qui peut s'apparenter à celui d'un verbe de parole :

131. and this is exactly what happened, with antipsychotic medication for schizophrenia,, twenty years ago, a new generation of antipsychotic drugs were brought in, and **the PROMISE was**, that they would have fewer side effects, so people set about doing trials of the new drugs, against the old drugs, but they gave the old drugs in riDICulously high doses twenty milligrams a day of haloperidol, and it's a foregone conclusion if you give a a drug at that high a DOSE, that it will have more side effects and your new drug will look better
[TED19 - 2](#)

De manière similaire à l'exemple 130, la structure projective réalise sa projection au niveau micro-syntaxique, sous la forme d'une proposition complétive en *that*. La projection sémantique est de nature métalinguistique. La lecture spécificationnelle au sein de cet énoncé est envisageable. Néanmoins, le schéma intonatif tend à mettre au second plan la spécification réalisée. Ce qui semble importer ici est davantage le fait d'indiquer que le segment projeté s'apparente à une forme de discours rapporté, que nous pourrions reformuler ainsi :

131'. The researchers promised that they would have fewer side effects.

Ce fonctionnement est ainsi particulièrement compatible avec les structures relevant d'un emploi métalinguistique ainsi que celles relevant d'un emploi mental.

Un autre cas de figure que nous rencontrons fréquemment dans notre corpus concerne les occurrences qui présentent un adjectif ordinal. En contexte, bon nombre de ces structures peuvent être élidées au profit d'adverbes dont la fonction est essentiellement structurante. Ceci est notamment le cas au sein de l'exemple suivant :

132. so what does work?, over time, I've collected about a half-dozen methods that DO work °of course there are many more°, that do work and that are effective, and **the FIRST is**, that the CHANge that has to take place, has to take, place, here, inside me, it's MY response my attitude to oppression,, that I've got control over and that I can do something about

[TED22 - 4](#)

La structure projective présente une projection syntaxique ambiguë. En effet, la complexité interne de la complétive en *that* lui confère son statut ambigu. La structure présente également des propriétés qui la rapprochent des énoncés spécificationnels. Le nom noyau correspond à une forme pronominale qui correspond à une reprise partielle d'un segment précédent, à savoir « a half-dozen methods ». Ceci tend ainsi à indiquer qu'un besoin de spécification émerge du co-texte de gauche. La prosodie tend néanmoins à indiquer que cette spécification n'est pas mise en avant et une analyse contextuelle va également dans ce sens.

Dans cet extrait, la structure projective pourrait aisément être remplacée par un adverbe au sémantisme similaire :

132'. Firstly, the change that has to take place has to take place here inside me [...]

Dans ce cas, ce n'est pas tant la spécification de la première méthode en question qui importe, mais la présentation de ces méthodes dans un ordre spécifique.

Le schéma intonatif ne permet pas tant de mettre en valeur la dimension non-spécificationnelle de ces occurrences mais davantage de mettre en valeur la dimension autre que spécificationnelle. Celles-ci présentent dans une certaine mesure cette dimension spécificationnelle, en raison de la présence de la copule *be*. En contexte, cette spécification n'est néanmoins pas nécessaire et que d'autres marqueurs pourront véhiculer un sens similaire.

L'étude des régularités prosodiques observées en 2. à l'échelle de l'intégralité du corpus est ainsi révélatrice. Elle permet de constater que les structures projectives spécificationnelles présentent divers paramètres projectifs, tant sur le plan syntaxique que sémantique. La prosodie est un indicateur révélateur qui agit de manière conjointe avec la syntaxe et la sémantique pour mettre en valeur la dimension spécificationnelle de l'énoncé, en redonnant de l'importance au segment projectif ou bien en remettant en cause la dimension macro-syntaxique du segment projeté. En ce qui concerne le schéma prosodique des occurrences que nous avons précédemment qualifiées de non-spécificationnelles, celui-ci se retrouve au sein d'énoncés qui présentent d'autres particularités de fonctionnement en plus de la spécification. La prosodie peut alors favoriser ou non une lecture non-spécificationnelle de ces occurrences.

Conclusion

Notre corpus tend à montrer qu'une multiplicité de paramètres contribuent à une lecture spécificationnelle ou autre-que-spécificationnelle des structures étudiées. Bien que nous observions certaines tendances sur le plan sémantique et syntaxique, le sémantisme véhiculé par ces structures, de même que leur agencement syntaxique, ne permettent pas à eux seuls de déterminer si la spécification est l'enjeu de l'énoncé ou non. C'est davantage le co(n)texte, et notamment le co-texte de gauche qui va déclencher ou non un besoin de spécification qui sera opéré par la structure projective.

L'étude d'occurrences présentant un fonctionnement typiquement spécificationnel ou autre-que-spécificationnel permet de déceler 3 schémas intonatifs distincts. Deux d'entre eux coïncident avec un fonctionnement spécificationnel : le schéma prosodique en 1 unité intonative et celui en 2 unités intonatives avec une pause avant *be*. Le dernier coïncide avec un fonctionnement autre-que-spécificationnel : le schéma prosodique en 2 unités intonatives avec une pause après *be*.

L'étude des 3 schémas intonatifs tend à montrer que la prosodie peut favoriser une lecture plutôt qu'une autre. Les occurrences du corpus présentent une forme de la copule *be*. Ainsi, toutes réalisent une forme d'identification. Néanmoins, dans certains cas, le locuteur choisit de mettre en avant cette identification, ou bien au contraire de ne pas la mettre en avant car il ne s'agit pas de l'enjeu majeur de l'énoncé. Dans ce cas, les structures étudiées entrent en concurrence avec d'autres marqueurs qui possèdent cette même capacité à projeter une suite à venir. Enfin, certaines occurrences nous invitent à considérer ces structures projectives au-delà de leur dimension spécificationnelle dans un co-texte et contexte plus large.

Chapitre 7 : Focalisation et (ré)agencement : quel rôle pour les paramètres projectifs et la prosodie ?

Nous avons montré au chapitre 3 que les structures étudiées peuvent être qualifiées de structures focalisantes. Nous relevons toutefois des différences dans leur fonctionnement, tant en ce qui concerne la focalisation que la thématisation qu'elles opèrent. L'enjeu de ce chapitre est double : il s'agit d'une part d'étudier la manière dont se mettent en systèmes les paramètres projectifs dans le cadre de la focalisation et également d'étudier le rôle de la prosodie dans l'expression de la focalisation.

Pour ce faire, nous proposerons dans un premier temps de revenir sur l'agencement syntaxique et informationnel que présentent les structures du paradigme étudié. Nous nous intéresserons en particulier à la nature du segment focalisé ainsi qu'au statut informationnel du segment projectif. Nous montrerons alors que ces structures présentent un fonctionnement qui varie entre réagencement micro-syntaxique et agencement macro-syntaxique. Nous nous intéresserons enfin au rôle de la prosodie dans l'expression de la focalisation. Dans ce cadre, nous reviendrons d'une part sur le contour intonatif montant, qui peut être analysé comme une forme de projection et de focalisation, et d'autre part sur les mises en relief prosodiques qui peuvent affecter le segment projeté.

1. D'un réagencement micro-syntaxique à un agencement macro-syntaxique

Nous examinerons tout d'abord l'agencement syntaxique et informationnel des occurrences du corpus. Nous montrerons alors que si certaines distinctions doivent être faites, celles-ci ne reposent pas sur le schéma lexico-grammatical que suit le segment projectif. Nous défendrons alors l'idée qu'une distinction doit être faite entre les structures relevant d'un agencement macro-syntaxique et celles relevant d'un réagencement micro-syntaxique.

1.1. D'un focus argumental à un focus prédicatif ou propositionnel

Les différentes structures issues du paradigme que nous étudions présentent des variations qui concernent la projection syntaxique et par conséquent des variations d'intégration syntaxique. Pour ce qui est de la structure *the-N-is*, les travaux que nous avons consultés se concentrent essentiellement sur les cas où le segment focalisé se réalise sous la forme d'une proposition à forme finie introduite par la conjonction *that* ou non, laissant entendre qu'il s'agit de l'unique réalisation syntaxique possible. Après examen du corpus, nous observons néanmoins que la structure *the-N-is*, de manière similaire à la clivée en *wh-* et en *th-* ainsi que les différentes structures que nous étudions, présente un agencement syntaxique variable.

Nous commencerons par examiner des occurrences qui montrent que les différents degrés d'intégration syntaxique se trouvent également au sein de la clivée en *th-* :

133. so what I want to star with, e is what a pheromone IS,, a:nd it's a relatively new word, e it was coined by two germans in nineteen fifty-nine, e in a paper that's, been something of a landmark, e in nature a:nd it's been quoted hundreds of times since then **and one of the things I'm hoping to do next year is** write a piece celebrating the fiftieth anniversary

[WYA - 7](#)

134. S1 : it was so hard because there was not really money when when I started it and **the thing that really annoys me the most is** some people go oh you remind me of [NAME] it's like legit cause I'm fat I don't tell any jokes that are similar to her

S2 : you're not like [NAME]

S1 : I don't have short hair

S2 : you don't even have that kind of sarcastic, DRA:Wling kind of I hate everything

S1 : I was never psychiatric nurse

S2 : no :

S1 : I'm not english I never had punk hair, literally

S2 : you're nothing like her

S1 : it's cause we're fat we're just fat

[BBC29 - 3](#)

Nous observons ici deux clivées en *th-* qui se construisent autour du nom noyau *thing*, lui-même relativisé et déterminé par différentes variantes de l'article défini *the*. Ces occurrences présentent différents degrés d'intégration syntaxique. L'occurrence 133 correspond à un énoncé dont l'intégration syntaxique est maximale. Le segment projeté et focalisé est de nature prédicative. Le segment projeté de l'occurrence 134, correspond à un cas où l'intégration syntaxique est plus lâche et relève ainsi d'une projection macro-syntaxique. Le segment focalisé est de nature propositionnelle et s'étend sur plusieurs contributions du locuteur S1. Dans tous les cas, ces clivées en *th-* peuvent aisément être reformulées par une clivée en *wh-*. La variabilité d'intégration syntaxique que nous observons n'est pas surprenante, si l'on considère la parenté établie entre ces deux variantes structurelles.

L'observation de cette variabilité d'intégration syntaxique est probablement plus surprenante au sein de la structure *the-N-is*. En effet, mis-à-part Delahunty (2011), qui cite un ou deux exemples de manière quasi-anecdotique, la majorité des travaux consultés s'intéresse aux variantes les plus répandues de cette structure ou bien n'inclut que les variantes dans lesquelles la structure est suivie d'une proposition en *that*. L'étude d'une grande variété d'occurrences suivant ce schéma syntaxique montre que celui-ci peut présenter une forte intégration syntaxique, comme le montrent ces deux exemples :

135. when the case reached the House of Lords the judges pointed out that there was a price to be paid for protecting this young man from his own Folly,, **the price, was** the loss of liberty, which would be suffered, by the great majority of people, who enjoyed visiting the lake and were sensible enough to do it SAFElY
[RL - JS1 - 11](#)

136. there's a quote which was bandied about some, time ago, e that picasso said, all children are artists, **the problem is,** keeping them artists and I always, took this to mean that the:, idea of creaTlivity, in what produces the work of art, is key, and I'd like to know your feelings on this
[RL - GP2 -16](#)

Ces deux occurrences présentent une variante de la structure *the-N-is*. Alors que l'occurrence 135, en raison de l'emploi du nom « price », peut sembler peu commune, la variante « the problem is » au sein de l'exemple 136 est davantage attestée au sein des corpus de référence tel que le *Spoken British National Corpus* 2014⁸⁷. Dans les deux cas, le segment projeté focalisé est de nature argumentale et il présente une forte intégration syntaxique auprès du segment projectif. Dans l'exemple 135, cette forte intégration syntaxique va de pair avec un

⁸⁷ Alors que la variante *the price is* ou *the price was* n'est pas attestée au sein du SBNC 2014, nous y retrouvons près de 300 occurrences de la variante *the problem is*.

Chapitre 7 : Focalisation et (ré)agencement : quel rôle pour les paramètres projectifs et la prosodie ?

nom noyau « price », sémantiquement plus riche que les *shell nouns*, et une forme de la copule au prétérit. L'exemple 136 peut, lui, paraître plus surprenant car la variante « the problem is » est généralement attestée au sein d'énoncés présentant une faible intégration syntaxique. Nous observons toutefois la même variabilité syntaxique que celle observée pour la clivée en *th-*.

De manière similaire, les variantes les plus attestées de cette structure, tout comme les variantes les moins attestées, peuvent présenter une faible intégration syntaxique. Ceci est notamment le cas au sein des deux occurrences suivantes :

137. so I've got a little video here, so **the game is**, one of these eggs is e RAW and one of them has been BOILED and I want you to tell me which one is which
[TED11 - 6](#)

138. S1 : **the problem is,** °and I have to be really careful what I'd say in farming circles° but food is a basic need you know it's about survival
S2 : it's true yeah
S1 : and and when you put a profit motive in and you think why shouldn't I get more money for over THERE, I often thought, perhaps food should be state controlled maybe maybe it should be actually state in farms you know it's there to feed the nation / yeah/ and
S2 : I really hope that times ARE shifting and changing / mm/ in the aspects, cause I think you're right befo:re, everyone's always been driven by what's the cheapest thing to do you know what's the you know the most profitable / yeah yeah / for ME certainly and a LOT of people I know there sort of my age group and you know older and younger as well
[BBC31 - 3](#)

Une incursion au sein du *Spoken British National Corpus* (2014) montre que la variante « the game is » n'est pas attestée, par opposition à la variante « the problem is ». Pour autant, ces deux occurrences présentent une faible intégration syntaxique, si bien que le segment projectif pourrait être éliminé sans grande modification du sens. Dans les deux cas, la structure permet d'attirer l'attention sur une série de propositions finies en Ø, qui ne sont que faiblement intégrées à la structure projective focalisante.

Une étude des occurrences du corpus montre ainsi que cette variabilité en termes d'intégration syntaxique et de nature du focus est valable pour l'ensemble des structures étudiées, qu'elles soient attestées et présentent une forme de figement ou non. Les deux exemples suivants, qui présentent tous deux une variante de la structure post-modifiée par un groupe prépositionnel en « of », présentent une variabilité syntaxique similaire :

139. STRESS, tired people are massively stressed, e:rm and **one of the things of stress of course is** loss of MEMory which is e what what I sort of just then had a little LAPse of
[TED14 - 7](#)

140. yeah it's quite a bugbear the creative economy as a word, and I °you know° I think that, w w I think **one of the delicious ironies of the whole situation is**, OFTEN, the creative people, who make the most money, are the ones that never really worried about it in the first place, you know because if you FOCUS on making money I mean there ARE some artists I won't necessarily name them here who have focused on making money, and that's part of their SHTICK

[RL - GP3 - 14](#)

Ceci nous invite ainsi à penser que toutes ces structures peuvent présenter un focus de l'ordre de l'argument, du prédicat ou de la proposition. Ces variations se produisent, peu importe le schéma lexico-grammatical que suit la structure focalisante. Nous pouvons alors nous demander quel impact ces variations ont sur le fonctionnement focalisant de ces structures.

1.2. Entre information ancienne et information présupposée

Il est généralement admis pour les clivées en *wh-* que le segment présupposé n'est pas nécessairement récupérable dans le co-texte de gauche (Prince, 1978). Il peut être inféré à partir du co-texte de gauche, ou bien reposer sur le contexte situationnel. Dans d'autres cas, le segment en question est entièrement présupposé. Pour ce qui est de la structure *the-N-is*, Schmid (2000, 2001) avance que le segment en position initiale est considéré comme étant entièrement présupposé. Les occurrences du corpus tendent à montrer que la structure *the-N-is* ainsi que les diverses variantes autour de ce schéma lexico-grammatical entretiennent un lien plus ou moins étroit avec le co-texte de gauche, de manière similaire à la clivée en *wh-*.

Nous relevons des occurrences de la structure *the-N-is* dont le segment présupposé est une reprise directe du co-texte de gauche, comme en atteste l'exemple suivant :

141. you know the role that it used to have as a communicator of the big iDEAs I think in some ways it's been eclipsed by all the other media, a:nd but it STILL has a NICHE left, for me **the niche is** that you go and you see the real thing that is the niche that it still has, because the minute you move away from that it's something ELSE

[RL - GP2 - 21](#)

Dans cet extrait, le segment « the niche is » est clairement déjà présent à l'esprit de l'interlocuteur puisqu'il s'agit d'une reprise directe du segment « a niche » dans le co-texte de gauche. La structure *the-N-is* véhicule ainsi ici de l'information ancienne. En cela, l'énoncé présente un agencement informationnel semblable à celui de la clivée en *wh-*, tel qu'il est traditionnellement décrit.

Chapitre 7 : Focalisation et (ré)agencement : quel rôle pour les paramètres projectifs et la prosodie ?

Certaines occurrences issues du corpus reprennent plus ou moins partiellement un segment présent dans le co-texte de gauche. Cela concerne autant la clivée en *th-* que différentes variantes lexico-grammaticales autour de la structure *the-N-is* :

142. so that was Robert Paston late of this parish I think, m: now he's got various features **one that I always notice is** sometimes he spends a LO::NG time on one syllable, m and then suddenly accelerates and decelerates so I get a bit of, m rather unconventional stresses and speeds
[BBC6 - 10](#)

Dans l'exemple 142, qui présente une clivée en *th-*, le nom noyau correspond à une forme pronominale qui reprend en partie le segment « various features » dans le co-texte de gauche. Dans un tel cas de figure, le segment véhicule une information déjà connue.

Nous relevons également des occurrences pour lesquelles le segment projectif est présupposé par le contexte situationnel :

143. so **the conCLUsion is**, that pheromones are the commonest communication in species all across the animal kingdom, erm, it pre-adapts for their evolution as SIGnals, there's this aMAzing convergence in insects and vertebrates, and smell is important, but not yet identified
[WYA - 76](#)

144. and then you arrive and you see this victorian mansion, and i went inside, and **the first thing you see is** wood panelling, then you see the skylight rocket, then you see the test facilities, and then you speak to the scientists who inFUSE about their WORK
[BBC5 - 7'](#)

L'occurrence 143 est extraite d'une communication scientifique⁸⁸ et l'emploi de la structure « the conclusion is » est à mettre en lien avec le genre de l'oral auquel nous avons affaire. Une communication scientifique, du fait de son organisation, suppose une introduction, un développement ainsi qu'une conclusion, comme le soulignent également Gaudy-Campbell et al. (2016). Le présupposé n'est alors pas à trouver dans le co-texte de gauche, mais davantage dans le type de communication en jeu ici.

Dans l'exemple 144, le présupposé est à trouver dans la situation décrite au sein de l'extrait. En effet, la locutrice décrit son arrivée dans son laboratoire de recherche qui se trouve dans une bâtisse victorienne au beau milieu de la campagne anglaise. La présupposition que l'on trouve au sein du segment « the first thing you see » est alors à trouver dans la situation décrite par la locutrice, qui implique que lorsque l'on arrive dans un lieu nouveau, nos observations nous mènent à voir certains éléments en premier.

⁸⁸ La communication scientifique en question a également été analysée au sein de Gaudy-Campbell et al. (2016). A travers une étude des clivées en *wh-*, elles montrent que ces structures ponctuent l'ensemble de la communication et qu'elles sont « à mettre en relation avec les conditions de production du discours didactisé ».

Nous relevons enfin dans le corpus une majorité de structures focalisantes qui, quel que soit le schéma lexico-grammatical qu'elles suivent, ne s'inscrivent pas nécessairement dans une relation de continuité avec le co-texte de gauche. Le segment présupposé relève alors d'une présupposition existentielle, définie notamment chez Saussure (2018 : 36), comme renvoyant au fait qu'elle permet de poser « l'existence d'individus dont on parle (au sens large : personnes, objets, événements...) quoi qu'on en prédique ». Dans certains cas, le segment projectif peut alors contenir de l'information nouvelle. Ceci est notamment le cas au sein des deux extraits suivants :

145. yeah they are bonus you're right because that's the that's the bonus of working in a victorian mansion so, so we have fun in the countryside as well and and **the really nice thing is** that, because I'm surrounded by engiNEERs, we can FIX everything we have on SITE, so when the swimming pool pump BREAKS we can fix it [laugh]
[BBC5 - 9](#)

146. but I don't think that I think what I'm trying to show is that everybody does this, this is this is/that's a relief/ something that we all do and I I I, as a linguist I think **the thing that's interesting about intonation, is** that, like all language, it's the structure underneath it which means that, we're able to underSTAND each other,, regardless of the NOISE of actual performance of how things come out on the day
[BBC6 - 19](#)

L'occurrence 145 s'apparente davantage à une structure du type *the-N-is*, tandis que l'occurrence 146 s'apparente davantage à un clivée en *th-*. En dépit des variations lexico-grammaticales du segment présupposé, nous observons des similarités dans l'agencement informationnel que ces structures présentent. En effet, ces deux segments présupposés ne renvoient pas à une entité déjà mentionnée et ne peuvent pas être inférés à partir du discours qui précède. Nous avons ainsi deux structures focalisantes dans lesquelles le segment présupposé permet de poser sa propre existence. Par ailleurs, dans ces deux exemples, le segment présupposé contient également un prédicat évaluatif qui correspond à un apport d'informations. C'est une observation similaire que fait Hopper (2001 : 110) au sujet de la clivée en *wh-* et qui l'amène à repenser la fonction focalisante de ces structures :

Such treatments motivate pseudoclefts by reference to the ambient and preceding context, rather than by reference to upcoming segments. [...] I will here argue that in spoken discourse pseudoclefts are *anticipatory*, and serve among other things to alert listeners to an imminent significant segment or to permit speakers a brief period of down time to prepare the formulation of an utterance.

Nous observons ainsi que les structures du corpus, indépendamment du schéma lexico-grammatical qu'elles suivent, peuvent renvoyer à un segment déjà explicitement mentionné dans le co-texte de gauche, ou bien au contraire être entièrement présupposé.

1.3. Entre réagencement et agencement

La clivée en *wh-* est traditionnellement analysée comme étant un marqueur de réagencement syntaxique et il en va de même pour la clivée en *th-*. Ce réagencement se fait à travers la nominalisation d'une partie de l'énoncé. Comme nous l'avons observé au chapitre 3, la structure *the-N-is* fonctionne quelque peu différemment. En effet, le réagencement qui opère ne se fait pas à travers la nominalisation d'une partie de l'énoncé mais uniquement par la mise en position initiale d'un segment. Il nous semble néanmoins que cette différence de fonctionnement ne dépend pas tant de la structure en elle-même mais de la manière dont elle s'agence avec le reste de l'énoncé.

Pour appuyer nos propos, nous souhaitons dans un premier temps étudier une occurrence qui présente deux structures projectives imbriquées l'une dans l'autre :

147. S1 : our population is forecast to be seventy-seven million in two thousand and thirty or two thousand and fifty
S2 : so then it's it is essential that we move towards a plant-based DIET then
S1 : it's not gonna work sixty-five percent of our farmland is in grass, which we
S2 : we can't feed that many people, meat and dairy / we / and especially / the/ not the happy
HAPPY free range meat that you're talking about / the thing / it's not gonna work
S1 : **the thing is** / there's not enough space/ one do you know **one of the biggest things that we haven't discussed and for some reasons it is not not our top of our agenda today / yeah/ but at the top of the world's agenda, is** food waste, because that is the single / oh massively/ biggest issue / it's huge/ the institute mechanical engineer did a report back in two thousand and thirteen I think it was ,and said that up to, thirty percent of all the food produced in the world NEVER reaches anyone's plate, / mm mm/ why on earth are we not starting there?
[BBC31 - 1/2](#)

Cet extrait de conversation spontanée présente la structure « the thing is », dont la projection se réalise au niveau macro-syntaxique et correspond à une série de propositions finies. Dans le segment projeté, nous retrouvons une autre structure projective dont le segment projectif est complexe et pour laquelle la projection se réalise au niveau micro-syntaxique sous la forme d'un syntagme nominal. Par ailleurs, le schéma prosodique de la deuxième structure projective correspond à celui observé au sein des énoncés spécificationnels prototypiques. Il n'est ainsi pas surprenant de voir que cette deuxième structure projective peut aisément s'analyser comme étant le réagencement d'un énoncé canonique du type « we haven't discussed foodwaste »⁸⁹.

⁸⁹ Cet énoncé canonique ne permet néanmoins pas de faire apparaître le jugement subjectif qui apparaît à travers l'emploi du superlatif « biggest », qui ne renvoie pas littéralement à la taille ici mais prend un sens proche de l'adjectif « major ». Nous montrerons au chapitre 10 que le positionnement modal que permet ces structures projectives est également une de ses raisons d'être.

Chapitre 7 : Focalisation et (ré)agencement : quel rôle pour les paramètres projectifs et la prosodie ?

Une telle analyse n'est pas possible pour la structure « the thing is ». En effet, l'apparition de ce segment en position initiale ne découle pas d'un réagencement d'une structure canonique. La structure « the thing is » et sa mise en position initiale relève davantage d'un agencement macro-syntaxique. Nous observons ainsi que cette structure qui relève d'un agencement macro-syntaxique peut contenir au sein de sa projection un réagencement micro-syntaxique.

Ce phénomène peut se produire avec d'autres variantes des structures étudiées et notamment des variantes s'approchant davantage de la clivée en *th-*, comme le montre l'exemple suivant :

148. jonathan thank you very much indeed we're gonna o open this up for questions in just a moment from our audience here at middle temple but, one thought that I had when I was, hearing you speak, the expansion of law surely isn't that just a natural consequence of a more complex, society? You know, we have more lawyers but, we also have more acCOUNTtants, we have more ACTuaries, more of US doesn't this just show that we live, in a more, complicated service economy?

[RL - JS1 - 13](#)

En raison de son schéma lexico-grammatical et de son contenu sémantique, la structure projective se rapproche d'une pseudo-clivée et nous pourrions aisément la reformuler de la manière suivante « what I was thinking when I was hearing you speak ». La structure s'éloigne cependant des pseudo-clivées prototypiques, notamment à cause de l'absence de la copule *be* et de son agencement. En effet, nous observons que la projection se réalise ici au niveau macro-syntaxique et sa portée s'étend jusqu'à la fin de l'extrait.

Par ailleurs, le segment projeté présente lui aussi sa propre complexité interne. Outre le fait qu'il s'agisse d'une série de propositions, nous remarquons la présence d'un autre marqueur de réagencement, à savoir une dislocation, au sein du segment « the expansion of law surely isn't that just a nature consequence of a more complex society ? ». Il nous semble ainsi difficile de concevoir la structure projective comme étant un marqueur de réagencement, d'autant plus qu'elle contient elle-même un réagencement syntaxique dans le segment projeté.

Certaines structures, peu importe le schéma lexico-grammatical qu'elles suivent, relèvent davantage d'un agencement macro-syntaxique que d'un réagencement micro-syntaxique. En effet, la structure « the thing is », tout comme la structure « one thought I had when I was hearing you » dans ce contexte, appartiennent à la périphérie gauche de l'énoncé et n'auraient pas lieu d'être positionné ailleurs. Leur mise en position à l'initiale ne correspond ainsi pas tant au réagencement d'un énoncé d'origine suivant une structure canonique du type S-V-O mais davantage à un agencement.

Chapitre 7 : Focalisation et (ré)agencement : quel rôle pour les paramètres projectifs et la prosodie ?

Ces différentes observations, tant sur le plan syntaxique qu'informationnel, nous permettent de voir que les structures étudiées ne présentent pas toutes le même type de focus, ni le même type d'agencement informationnel. Certaines structures relèvent d'un réagencement micro-syntaxique. Les meilleures candidates à cette fonction de réagencement syntaxique sont les structures présentant un segment projectif qui relève d'un focus argumental ou prédicatif et dont le segment projeté véhicule de l'information déjà évoquée dans le co-texte de gauche. Dans ce cas, la mise en position initiale du segment projectif a pour effet de rétablir une structure informationnelle canonique, faisant apparaître une information connue en premier lieu. Ce faisant, ce réagencement permet d'accroître la cohésion discursive du passage. D'autres structures, au contraire, relèvent davantage d'un agencement macro-syntaxique. Les meilleures candidates à cette fonction sont les structures dont le segment projeté relève d'un focus propositionnel et dont le segment projectif véhicule de l'information entièrement présupposée ou nouvelle. Dans ce cas, le co-texte de gauche ne motive pas le segment projectif. Par ailleurs, il s'agit en général d'énoncés pour lesquels il est pragmatiquement difficile de retrouver un énoncé d'origine qui serait non-réagencé.

2. Expression prosodique de la focalisation

La prosodie est l'un des vecteurs privilégiés de la focalisation en anglais, comme le notent Capeau et Hanote (2012 : 10). Dans la mesure où toutes les occurrences réalisent une forme de focalisation, qu'elle soit argumentale, prédicative ou propositionnelle, nous pouvons alors nous interroger sur les liens entre focalisation syntaxique et focalisation prosodique. Nous nous intéresserons en particulier à deux phénomènes prosodiques. Nous reviendrons d'abord sur les phénomènes de projection prosodique évoqués au chapitre 5, qui peuvent être étudiés sous l'angle de la focalisation, à savoir la présence d'un mouvement intonatif du type FALL-RISE au niveau du segment projectif. Enfin, nous nous intéresserons à la question de la saillance prosodique et plus particulièrement aux segments qui présentent une mise en relief prosodique dans l'énoncé projectif. Nous chercherons dans les deux cas à déceler des régularités contextuelles.

2.1. Projection prosodique et focalisation : quels paramètres déclencheurs ?

28% des occurrences du corpus se réalisent en 2 unités intonatives dont la première suit un mouvement mélodique FALL-RISE. Ce mouvement mélodique a été précédemment étudié sous l'angle de la projection, mais peut également être étudié sous l'angle de la focalisation⁹⁰. En effet, comme le notent Herment et Leonarduzzi (2015), reprenant les propos de Brazil et al. (1985), ce mouvement mélodique indique « que l'on estime que l'interlocuteur sait de quoi on parle » et, ce faisant, permet d'attirer l'attention sur la suite du propos.

Dans la mesure où cette focalisation prosodique n'est pas systématique, nous pouvons nous demander s'il existe des récurrences contextuelles qui favorisent son apparition. Pour étudier cela, nous procéderons dans un premier temps à une analyse quantitative, qui nous permettra d'étudier la récurrence de certains paramètres linguistiques et contextuels. Dans un second temps nous proposerons une analyse qualitative de certaines occurrences du corpus qui tendent à montrer que la focalisation prosodique est davantage liée à des paramètres inhérents à la situation plutôt qu'à des paramètres linguistiques.

2.1.1. Projection prosodique et paramètres contextuels déclencheurs : analyse quantitative

Nous souhaitons dans un premier temps évaluer dans quelle mesure certains paramètres linguistiques ou contextuels sont récurrents dans les occurrences de notre corpus présentant un schéma intonatif FALL-RISE au niveau du segment projectif. L'enjeu est alors de voir si certains paramètres favorisent l'apparition de ce schéma intonatif. Pour ce faire, nous avons choisi de nous concentrer sur quatre paramètres que nous avons quantifiés pour chacune des occurrences du corpus : la nature de la projection syntaxique, la nature de la projection sémantique, le schéma lexico-grammatical de la structure ainsi que le genre de l'oral. Nous proposerons de passer en revue ces différents paramètres sur le plan quantitatif afin d'étudier la fréquence du schéma intonatif pour chacun des paramètres, ce qui nous permettra d'évaluer dans quelle mesure ces différents paramètres vont de pair avec le schéma intonatif FALL-RISE

⁹⁰ Il s'agit de ce que proposent Herment et Leonarduzzi (2015) dans le cadre de leur étude prosodique sur la pseudo-clivée.

Chapitre 7 : Focalisation et (ré)agencement : quel rôle pour les paramètres projectifs et la prosodie ?

Nous commencerons tout d'abord par souligner que, dans la mesure où le corpus peut ne pas être suffisamment représentatif, l'enjeu de ces données quantitatives n'est pas de nous permettre des généralisations mais davantage de faire naître des hypothèses ou bien de nous guider dans nos pistes d'analyse. De même, nous attirerons l'attention sur le fait que certaines données recueillies en nombre trop faible sont moins fiables que d'autres recueillies en plus grand nombre et nous proposerons de les écarter de notre analyse.

Nous nous intéresserons aux liens entre la nature de la projection syntaxique et le schéma intonatif au sein du segment projectif. Sur le plan syntaxique, nous observons que le mouvement mélodique FALL-RISE apparaît autant avec des projections micro-syntaxiques que des projections macro-syntaxiques ou ambiguës, comme le montrent les données du tableau 9.

Type de projection syntaxique	Projection micro-syntaxique	Projection macro-syntaxique	Projection syntaxique ambiguë
Fréquence (%)	32,5	23,5	26

Tableau 9 : Fréquence du schéma FALL-RISE au sein des différents types de projection syntaxique (en %)

Les données de notre corpus tendent à indiquer que le schéma FALL-RISE est un peu plus fréquent au sein des occurrences présentant une projection micro-syntaxique que des occurrences présentant une projection macro-syntaxique ou ambiguë.

Sur le plan sémantique, les données ne nous permettent pas de distinguer une catégorie qui présenterait davantage ce schéma intonatif. Celles-ci montrent que le mouvement mélodique FALL-RISE se trouve avec des structures projectives dont le sémantisme est varié, comme en attestent les données du tableau 10⁹¹.

Projection sémantique	non-neutre	factuelle	méta-linguistique	mentale	circonstancielle	événementielle
Fréquence (%)	31,25	23,5	34	33	21	21

Tableau 10 : Fréquence (%) du schéma FALL-RISE en fonction du type de projection sémantique

⁹¹ Nous avons volontairement séparé notre tableau en deux parties : l'une étant grisée et l'autre non. Statistiquement, nous observons au sein du corpus un nombre plus élevé d'occurrences réalisant une projection sémantique du type non-neutre, factuelle, métalinguistique et mentale, par opposition aux projections circonstancielle et événementielle. De ce fait, les données relatives aux projections sémantiques les moins fréquentes sont moins fiables car pas nécessairement représentatives des structures projectives réalisant ce type de projection sémantique.

Chapitre 7 : Focalisation et (ré)agencement : quel rôle pour les paramètres projectifs et la prosodie ?

Laissant de côté les données grisées, nous observons que la fréquence du mouvement mélodique FALL-RISE oscille entre 23,5 et 34%. Dans l'ensemble, nous notons que la fréquence des projections factuelles est plus faible que les autres types de projection, nous ne pouvons pas pour autant dégager des paramètres projectifs sémantiques qui seraient propres à ce schéma intonatif.

Le schéma lexico-grammatical que présente la structure projective ne semble pas non plus entretenir de lien privilégié avec ce type de focalisation prosodique. De manière similaire au tableau précédent, nous avons grisé les données qui sont les moins représentatives. Nous observons alors qu'entre 22,5 et 30% des différents schémas lexico-grammaticaux présentent un mouvement intonatif du type FALL-RISE, comme le montre le tableau 11.

Schéma lexico-grammatical	The weird thing is	The thing is	The problem with it is	The amazing thing about this is	The thing I want to say is	The real coup they pulled off was	The thing to do
Fréquence (%)	30	28,5	22,5	36,5	31,5	28	43

Tableau 11 : Fréquence (%) du schéma FALL-RISE en fonction du schéma lexico-grammatical

Nous observons enfin que le genre de l'oral semble être un paramètre contextuel davantage révélateur au sein des données recueillies. Notre corpus se répartit en trois genres de l'oral qui sont la communication scientifique, le débat parlementaire et le podcast radiophonique. Les données quantitatives tendent à montrer que les occurrences pour lesquelles la focalisation est marquée par un schéma intonatif du type FALL-RISE au niveau du segment projectif sont entre 2 à 2,5 fois moins fréquentes au sein des podcasts radiophoniques qu'au sein des communications scientifiques, comme le montre le tableau 12.

Genre de l'oral	Podcast radiophonique	Débat parlementaire	Communication scientifique
Fréquence (%)	13,5	28	34,5

Tableau 12 : Fréquence du schéma FALL-RISE en fonction du genre de l'oral

Dans la mesure où le schéma intonatif FALL-RISE est un schéma continuatif, celui-ci peut être interprété comme étant une stratégie de la part du locuteur afin de conserver son tour de parole. La forte proportion d'occurrences présentant ce schéma intonatif dans des communications scientifiques est ainsi révélatrice. En effet, le contexte de production de ce genre de l'oral implique un locuteur unique qui ne sera pas interrompu. Il semble alors que ce schéma n'est pas tant un moyen de conserver la parole ici, mais davantage une stratégie qui permet d'attirer l'attention vers le segment projeté.

Les données quantitatives tendent ainsi à montrer que le schéma intonatif du type FALL-RISE au niveau du segment projectif est relativement indépendant des paramètres linguistiques que sont la nature de la projection syntaxique, de la projection sémantique ou du schéma lexico-grammatical. En revanche, des paramètres contextuels, tel que le genre de l'oral, semblent davantage entretenir un lien avec ce schéma intonatif.

2.1.2. Projection prosodique et contexte : analyse qualitative

Les données quantitatives recueillies montrent que ce n'est pas la structure en elle-même, en raison de ses propriétés lexico-grammaticales, syntaxiques ou sémantiques, qui conditionne la présence d'un schéma intonatif FALL-RISE. En revanche, le contexte situationnel dans laquelle cette structure est employée semble davantage avoir un impact. Une analyse qualitative de certaines occurrences du corpus va également dans ce sens et tend à montrer que ce type de focalisation prosodique n'est pas systématique et relève d'un choix de l'énonciateur qui pourra être motivé par des paramètres contextuels et situationnels.

Nous proposerons tout d'abord d'analyser un passage extrait d'une communication scientifique. La particularité de l'occurrence est que le segment projectif est énoncé à deux reprises, comme le montre la transcription :

149. people will do lots and lots and LOTS of different studies and the ocCAions when it WORKS, they will publish and the ones where it doesn't work they won't, and **their FIRST recommendation of how to FIX this problem,** because it is a problem,, because it sends us all down blind alleys, **their first recommendation of how to fix this problem, is** to make it easier to publish negative reSULTS in science, and to CHANGE the incentives, so that scientists are enCOUraged to post, more of their negative results, in public
[TED18 - 2](#)

Les deux segments soulignés correspondent à une répétition mot pour mot d'un même segment projectif. Le segment se trouvant entre les deux segments projectifs, quant à lui, ne correspond pas au segment projeté, puisqu'il ne comble ni les attentes syntaxiques, ni les attentes sémantico-pragmatiques. Les deux segments projectifs possèdent ainsi la même capacité projective et renvoient à une seule et unique projection qui se trouve être réitérée.

L'analyse prosodique de ces deux segments projectifs est également révélatrice car ils ne présentent pas un même mouvement mélodique, comme le montre la figure 17. Ce genre de configuration particulière tend à montrer que le schéma intonatif FALL-RISE n'est pas inhérent à la nature focalisante de ces structures, ni à leur sémantisme ou leur agencement syntaxique.

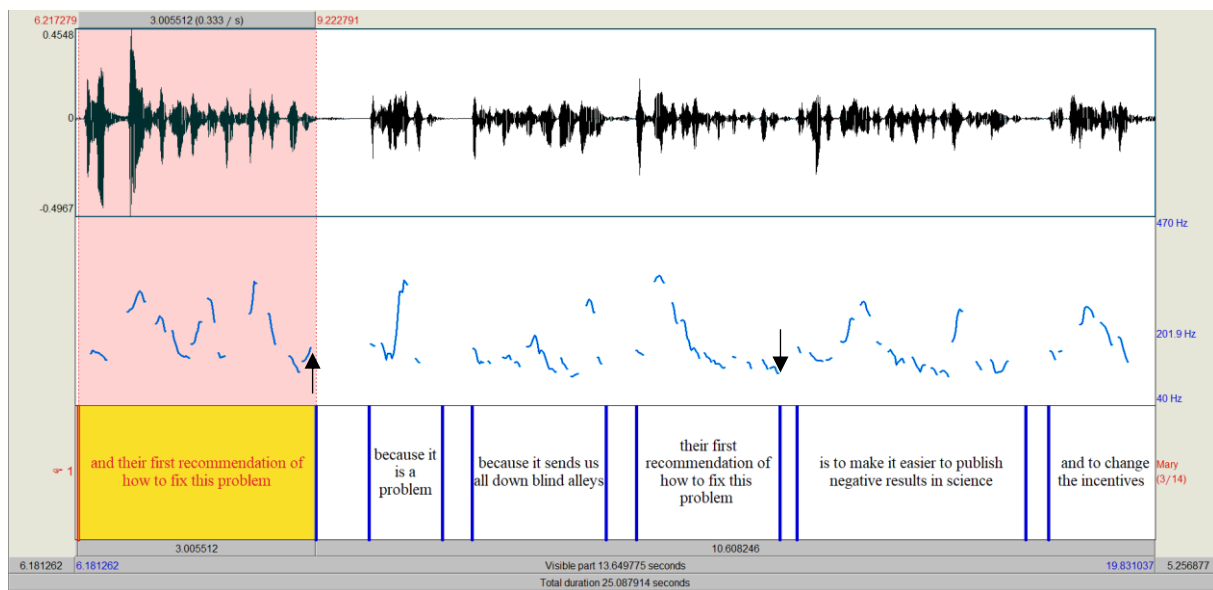


Figure 17 : Traitement sous Praat de l'exemple TED18 - 2

Nous observons que la frontière intonative entre le segment projectif et le segment projeté se trouve avant la copule *be* pour chacune des répétitions. La différence notable entre les deux segments projectifs se trouve davantage dans le mouvement mélodique qu'ils suivent. En effet, le premier segment présente une légère remontée intonative en fin d'unité, indiquée par une flèche montante sur la figure, tandis que le second segment projectif présente un schéma intonatif clairement descendant. Nous remarquons par ailleurs que la pause qui suit le segment projectif est sensiblement plus longue (690 millisecondes) après la structure présentant un schéma intonatif FALL-RISE qu'après la structure présentant un schéma intonatif FALL (220 millisecondes). Nous pouvons alors nous demander ce qui motive ces différences sur le plan intonatif.

Chapitre 7 : Focalisation et (ré)agencement : quel rôle pour les paramètres projectifs et la prosodie ?

Dans cette configuration particulière, la répétition de ce même segment projectif ne correspond pas à une erreur de performance ou à un faux-départ, d'autant plus que nous sommes ici dans un discours planifié. Il s'agit d'un choix rhétorique de la part de l'énonciateur et il en va de même pour le mouvement mélodique FALL-RISE au niveau du premier segment projectif. En contexte, le premier segment projectif, tout comme le second, annonce une même suite à venir. Néanmoins, la suite attendue n'apparaît pas à la suite du premier segment projectif, mais à la suite du second. Il nous semble ainsi que le choix du mouvement mélodique FALL-RISE pour le premier segment projectif n'est pas anodin. Il s'agit ici d'une stratégie qui permet à l'énonciateur d'attirer l'attention, non pas vers le segment adjacent mais vers la suite du discours de manière plus large. La focalisation dépasse ici le cadre phrastique et permet de maintenir l'attention du co-énonciateur en particulier dans la mesure où les attentes soulevées par la projection ne sont pas comblées immédiatement.

D'autres configurations contextuelles semblent également aller dans le sens de notre analyse en ce qui concerne la focalisation permise par le schéma intonatif FALL-RISE. Le passage suivant est extrait d'une communication de conférence dans laquelle l'énonciatrice présente trois expériences scientifiques conduites. L'exemple suivant correspond à la présentation de la troisième expérience qui a été menée :

150. a third experiment,, the slime mold was inVIted, to: explore a territory covered in, oats, it fans out, in a branching pattern, as it GOES, each food node it finds it forms a network a a connection to, and keeps, foraging, after twenty-six hours it established quite a firm network, between the different oats, now, there's nothing remarkable in this until you learn that the centre oat that it started from represents the city of TOkyo, and the surrounding oats, a:re suburban railway stations, the slime mold had replicated the tokyo transport network,,, [Laughter] a complex system developed over time by, community DWellings civil engineering urban planning what had taken us, well over one hundred years took the slime mold just, over a day,, **the conclusion from their experiment, was** that the slime mold can form efficient networks, and solve, the traveling salesman problem
[TED10 - 3](#)

Dans un contexte plus large, chacune des expériences expliquées par l'énonciatrice présente un temps conclusif qui est introduit par la même structure projective « the conclusion from their experiment (was) ». En dépit de cette même structure projective et de leur agencement syntaxique similaire, ces trois énoncés projectifs ne présentent pas le même schéma intonatif. Alors que le schéma intonatif de la deuxième structure projective se réalise en deux unités intonatives avec une pause avant *be* et un schéma descendant sur le segment projectif, l'occurrence analysée présente, elle, un schéma du type FALL-RISE, comme le montre la flèche montante sur figure suivante :

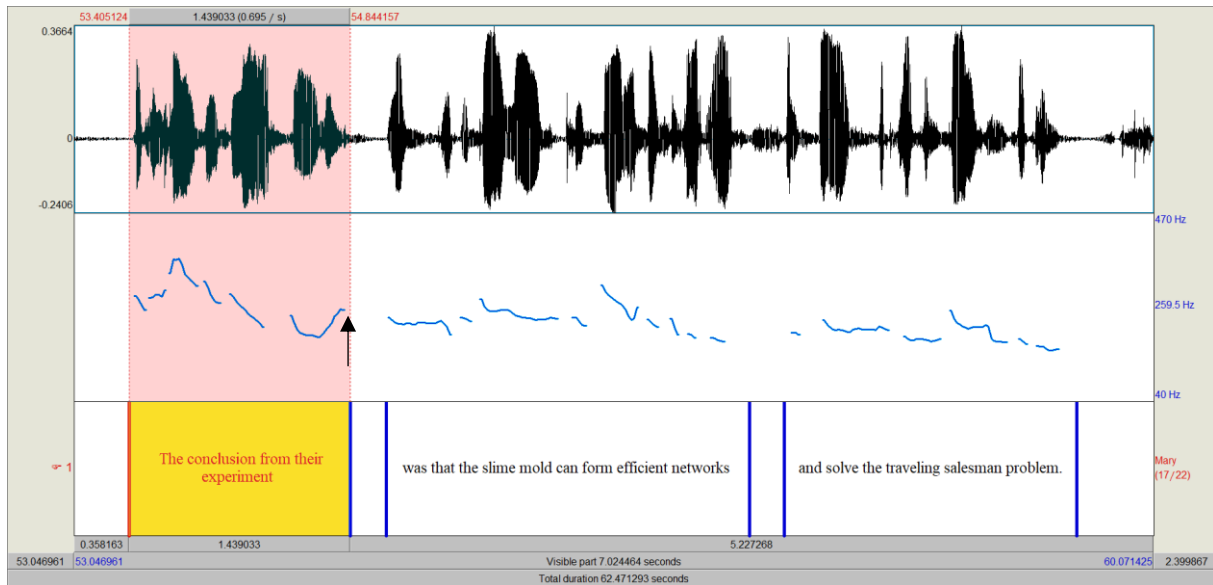


Figure 18 : Traitement sous Praat de l'exemple TED 10 - 3

De manière similaire à l'occurrence précédente, le choix de l'énonciatrice d'avoir recours à ce schéma intonatif à ce moment précis de son exposé est à mettre en lien avec le contexte plus large. Dans la mesure où le passage en question correspond à la troisième explication, l'interlocuteur a déjà eu à deux reprises une description de l'expérience menée puis une conclusion. Le schéma FALL-RISE au sein de la troisième structure projective permet alors de redynamiser le discours et surtout de maintenir l'attention du public.

De manière plus large, le maintien de l'attention du public que permet ce type de focalisation prosodique peut expliquer en partie nos données quantitatives. La fréquence plus importante de ce schéma intonatif au sein des communications scientifiques va également dans ce sens. En effet, ce type de discours implique un locuteur unique qui dirige l'ensemble du discours et est ainsi le seul à pouvoir dynamiser les échanges. La prosodie est alors l'un des moyens dont il dispose pour maintenir l'attention de son public.

Nos analyses tant quantitatives que qualitatives tendent à montrer qu'un schéma intonatif du type FALL-RISE au sein du segment projectif peut permettre d'attirer l'attention sur le segment qui suit et, en cela, correspondre à une forme de focalisation. Cette focalisation ne permet néanmoins pas tant de mettre en valeur des choix paradigmatiques mais davantage d'attirer l'attention vers ce qui suit. Ce choix de renforcer la focalisation syntaxique par une focalisation prosodique ne semble néanmoins pas nécessairement se faire par redondance. Outre le fait que la structure projective permet une mise en valeur du segment qui suit, nous observons que le schéma intonatif FALL-RISE tend à se produire dans des contextes où l'énonciateur cherche à maintenir l'attention de son co-énonciateur.

2.2. Focalisation syntaxique et mise en relief prosodique : quelle systématique ?

Lorsque la focalisation est rendue par la prosodie, celle-ci se manifeste à travers une variation importante de la fréquence fondamentale, qui peut s'accompagner d'un allongement, d'une pause ou encore d'une variation de l'intensité. Puisque le segment projeté est analysé comme étant un segment focalisé, nous souhaitons étudier dans quelle mesure cette focalisation syntaxique s'accompagne d'une mise en relief prosodique. Nous montrerons dans un premier temps que, quel que soit le découpage en unités intonatives, le segment projeté, qui est focalisé par la syntaxe, peut présenter une mise en relief prosodique. Cette mise en relief n'est cependant pas systématique. Nous montrerons ensuite que certaines mises en relief au sein du segment projeté ne sont parfois pas tant à mettre en lien direct avec la nature focalisante des structures étudiées mais davantage à lier à la nature contrastive ou emphatique des segments concernés.

2.2.1. Non-systématique de la mise en relief prosodique

Dans le corpus, toutes les structures projectives étudiées peuvent présenter une focalisation prosodique en plus de la focalisation syntaxique. Afin de structurer notre propos, nous proposerons de traiter dans un premier temps des occurrences se réalisant en 1 unité intonative puis dans un second temps des occurrences se réalisant en 2 unités intonatives. Nous montrerons néanmoins que cela s'applique à l'ensemble des occurrences du corpus.

2.2.1.1. Schéma en 1 unité intonative

Dans les occurrences se réalisant en 1 unité intonative, lorsqu'une mise en relief prosodique se produit, celle-ci tombe généralement en fin d'unité, sur le nucleus. En contexte neutre, il correspond au dernier constituant lexical de l'unité et présente un mouvement mélodique majeur. Cela s'applique aussi bien aux structures dont le focus est argumental (exemple 151), prédicatif (exemple 152) qu'aux structures dont le focus est propositionnel (exemple 153). Les différentes représentations sous Praat (Figures 19, 20 et 21) montrent en effet une variation importante de la fréquence fondamentale en fin d'unité intonative. ces

exemples⁹² présentent une mise en relief prosodique en plus de la focalisation syntaxique.

151. and **the other thing you might look for is** a QUEUE, cause people nowadays they love QUEUing for art
[RL - GP2 - 11](#)

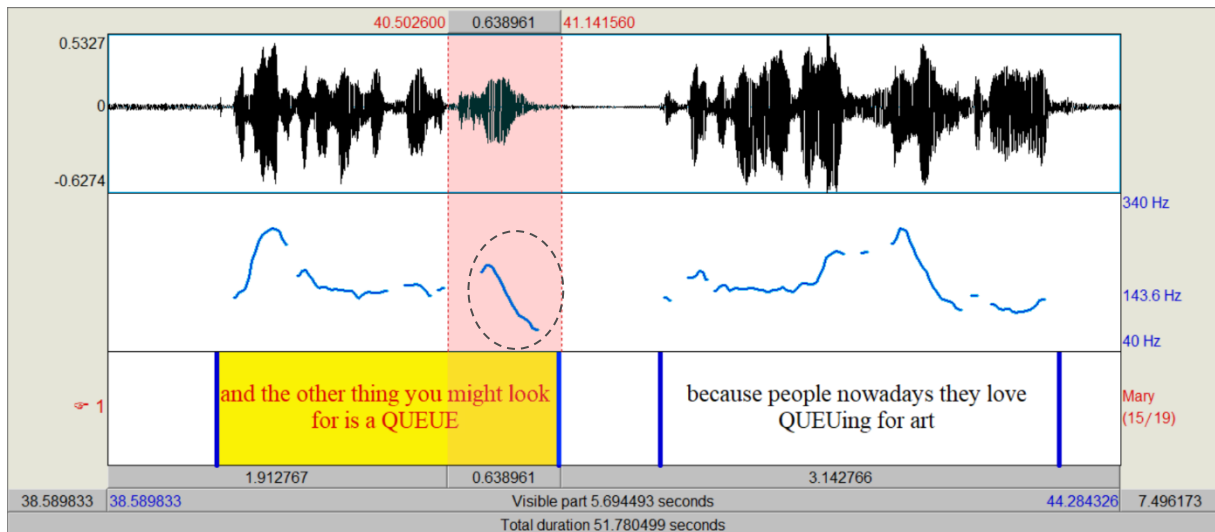


Figure 19 : Traitement sous Praat de l'exemple RL - GP2 - 11

L'exemple ci-dessus correspond à une clivée en *th-* dont la projection se réalise au niveau micro-syntaxique sous la forme d'un syntagme nominal. Ce focus argumental présente une forte variation de la fréquence fondamentale qui présente un mouvement mélodique descendant. Par ailleurs, dans l'unité intonative suivante, le segment mis en relief par la prosodie, à savoir « queueing », fait écho, tant sur le plan lexical que prosodique, au segment projeté qui précède.

152. Well I get up in the morning **the first thing I do is** read the CLIPS about channel four
[BBC16 - 1](#)

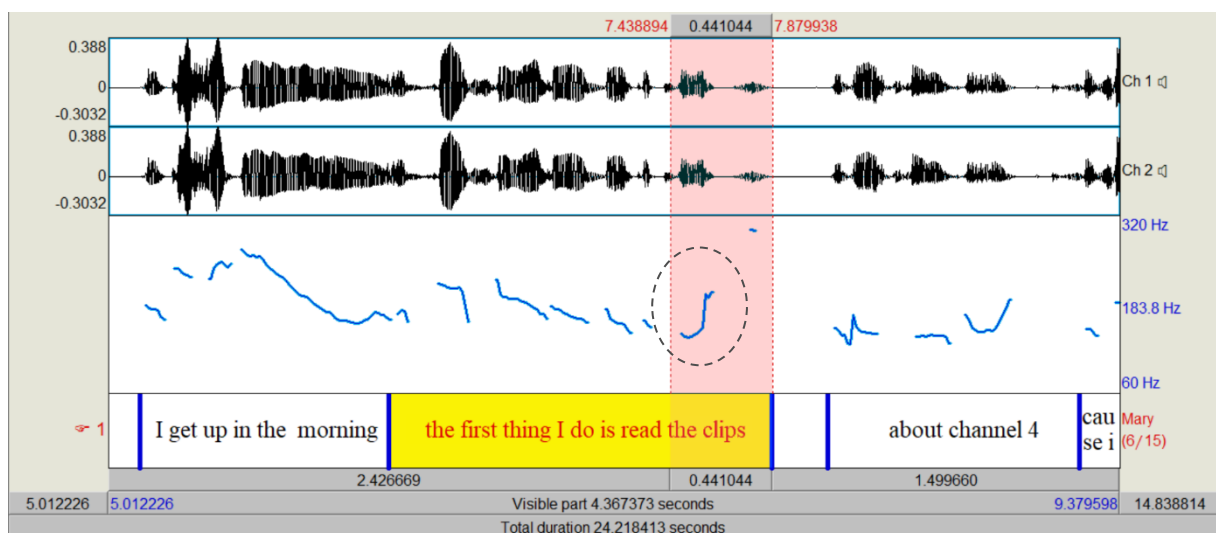


Figure 20 : Traitement sous Praat de l'exemple BBC16 - 1

⁹² Dans la mesure où nous ne nous préoccupons pas du co-texte à ce stade de notre réflexion, les occurrences sont présentées ici au sein d'un co-texte restreint. Le co-texte élargi de ces occurrences est consultable en annexe 3.

L'exemple ci-dessus correspond à nouveau à une forme de clivée en *th-* dont la projection se réalise au niveau micro-syntaxique sous la forme d'un syntagme verbal. Le focus prédicatif présente ici une mise en relief prosodique au niveau de l'objet du verbe, à savoir « clips ». De manière similaire à l'exemple précédent, l'unité intonative qui suit et qui correspond à la suite du segment projeté présente également une variation de la fréquence fondamentale en fin d'unité avec un mouvement mélodique similaire.

153. it's a common tune we use in ENGLISH but I guess **the point was** that he was giving it his own particular SPIN, he was clearly stretching out the last syllable of the WORD
[BBC6 - 9](#)

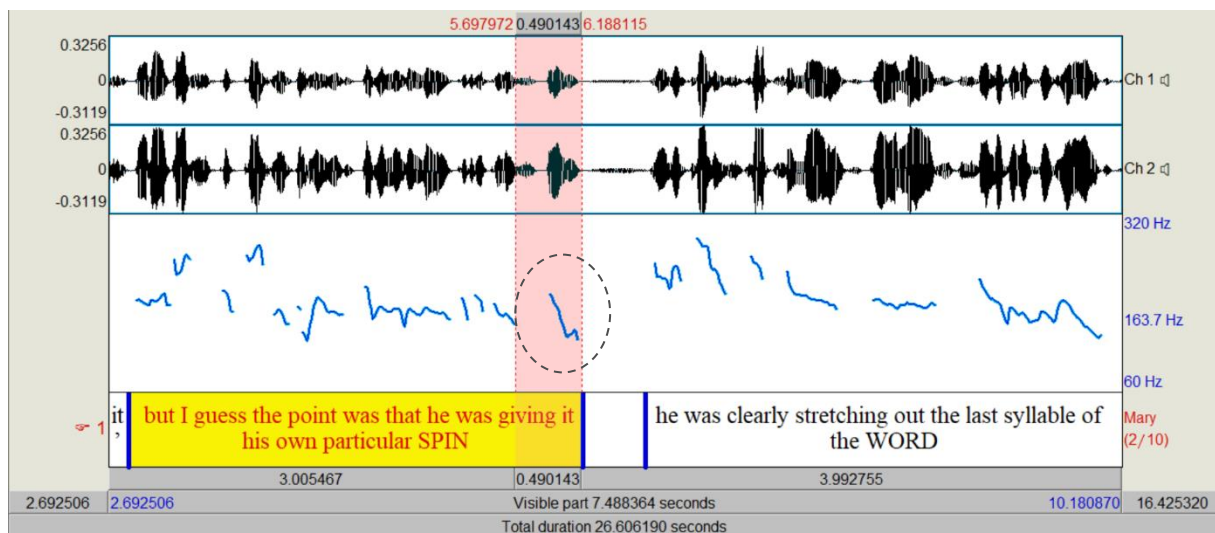


Figure 21 : Traitement sous Praat de l'exemple BBC6 - 9

L'exemple ci-dessus présente cette fois-ci une structure du type *the-N-is* dans laquelle nous retrouvons un focus propositionnel. A nouveau, c'est le dernier constituant de l'unité intonative, à savoir le nom « spin » qui présente une variation de la fréquence fondamentale plus importante que le reste du segment.

Nous observons ainsi fréquemment dans le corpus des structures se réalisant en 1 unité intonative pour lesquelles une partie du focus, généralement le dernier mot lexical, présente une variation de la fréquence fondamentale plus importante. Cette variation tend à mettre en relief par la prosodie certains constituants du segment projeté. Cette mise en relief prosodique n'est néanmoins pas systématique. En effet, nous retrouvons des structures projectives qui possèdent un focus argumental (exemple 154), prédicatif (exemple 155) ou encore propositionnel (exemple 156) mais qui ne présentent aucune mise en relief particulière sur le plan prosodique.

154. we are CERtainly seeing dogs coming in and **one of the major complaints is** sleep apnoea, and in humans we KNOW this is associated with lots of other morbidity

[BBC2 - 13](#)

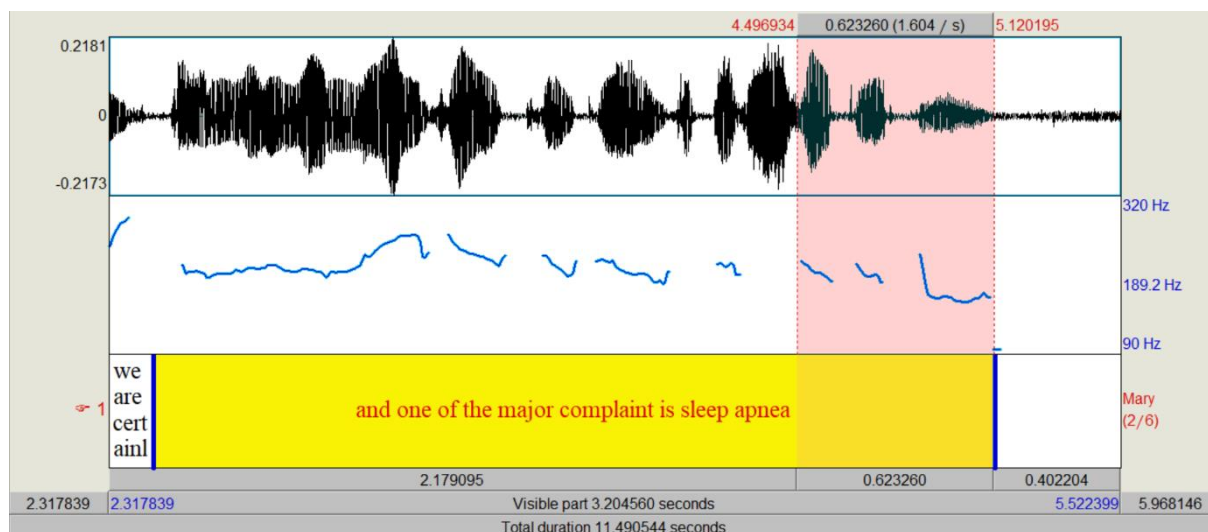


Figure 22 : Traitement sous Praat de l'exemple BBC2 - 13

L'exemple ci-dessus correspond à une variante autour du schéma *the-N-is* dont le segment projeté se réalise sous la forme d'un syntagme nominal. Ce focus argumental ne présente pas de forte variation de la fréquence fondamentale. La prosodie ici ne se superpose pas à la syntaxe pour mettre en relief le segment projeté.

155. so for example you remember, in the uk not that long ago and even still now there is a big debate on the: calling of badgers, and **the main impetus for that is** to reduce bovine tuberculosis

[BBC1 - 17](#)

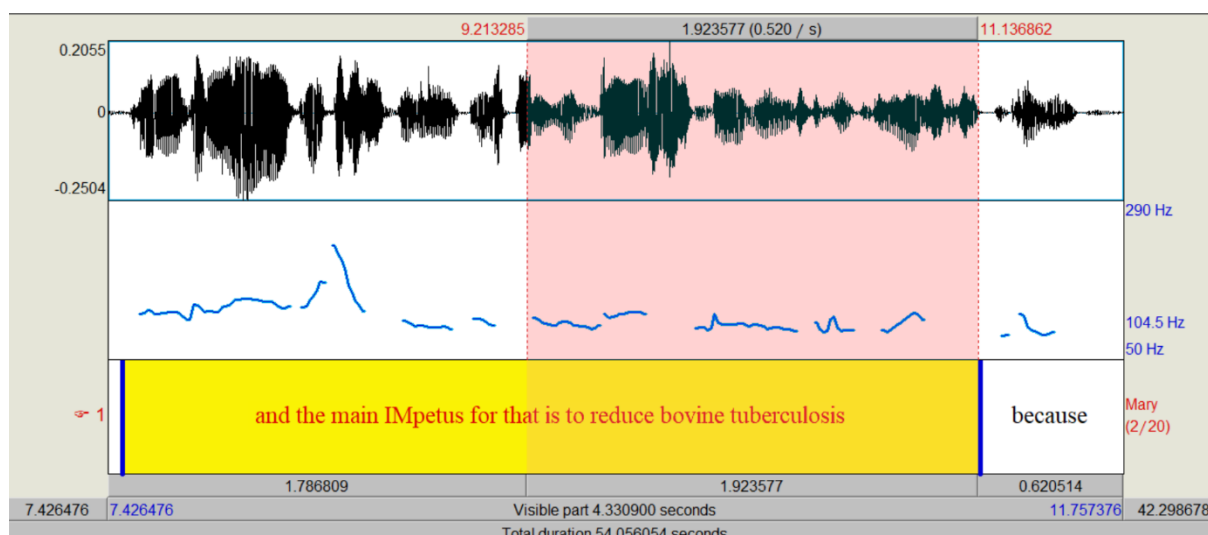


Figure 23 : Traitement sous Praat de l'exemple BBC1 - 17

L'exemple ci-dessus présente cette fois-ci une structure projective dont le segment projeté se matérialise sous la forme d'une proposition infinitive. De manière similaire à l'exemple précédent, nous n'observons pas de variation importante de la fréquence fondamentale au niveau du focus prédicatif. Si mise en relief prosodique il y a, celle-ci semble davantage se trouver au niveau du segment projectif⁹³.

156. S1 : Dove is the biggest educator of self-esteem e in the WORLD e we have a partnership with girl guides we teach young girls to DEcode the beauty industry I've been on so many sessions it's fantastic they sort of pull of a magazine cover and say, get in that position and then all girls try and get in the position and they can't they say yeah absolutely cause they cut her hand off, and moved it over there to frame the picture differently

S2: okay so I guess **the point is** that some of these compaignies are genuinely committed to the social causes

[BBC16 - 15](#)

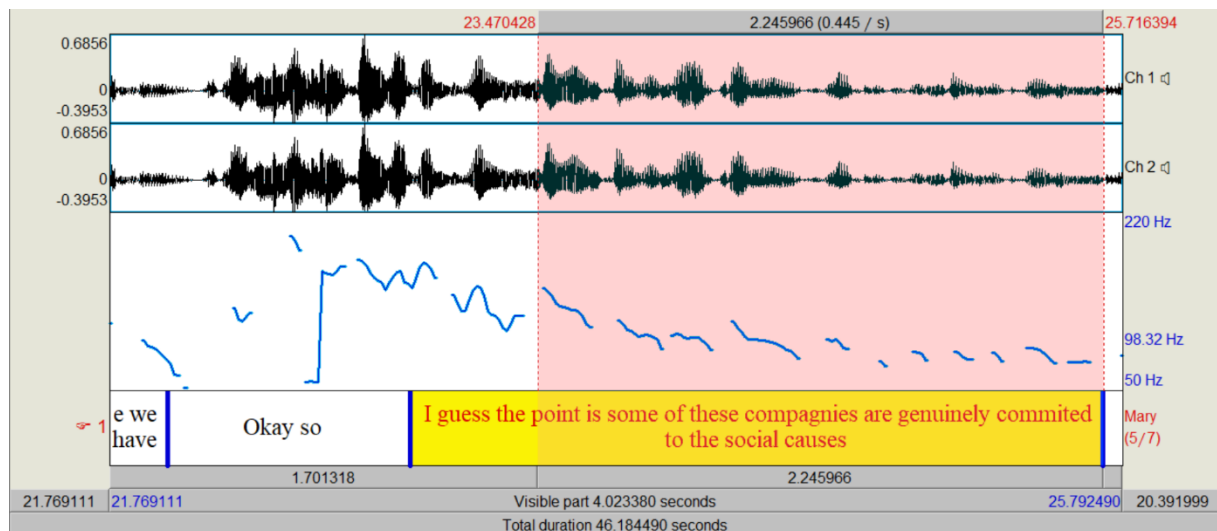


Figure 24 : Traitement sous Praat de l'exemple BBC6 - 15

Ce dernier exemple nous montre enfin que les structures du type *the-N-is* dont le focus est propositionnel ne présentent pas nécessairement de mise en relief prosodique au niveau du segment projeté. En effet, la figure 24 montre que l'ensemble du segment projeté suit un mouvement mélodique descendant, sans pour autant présenter une mise en relief prosodique.

Les occurrences du corpus se réalisant en 1 unité intonative montrent que le segment projeté, généralement qualifié de focus, peut présenter une mise en relief prosodique. Ceci se produit autant avec des structures dont le focus est argumental qu'avec des structures dont le focus est prédicatif ou propositionnel. Cette mise en système de la prosodie et de la syntaxe n'est cependant pas systématique.

⁹³ Nous traiterons de ce phénomène dans le détail en 2.2.2. de ce chapitre.

2.2.1.2. Schéma en 2 unités intonatives

Les structures dont la projection se réalise en 2 unités intonatives se comportent de manière similaire aux structures se réalisant en 1 unité intonative. Le segment projeté, qui présente une focalisation syntaxique, peut être affecté par une mise en relief prosodique. Cela s'applique tant aux structures présentant un focus argumental (exemple 157) qu'aux structures présentant un focus prédicatif (exemple 158) ou propositionnel (exemple 159).

157. and sometimes I think that you know the things that define something as art is that they're quite boring that they lack entertainment value that they lack pleasure I mean a lot of **one of the most inSULting words you can call an artwork, is** DEcorative
[RL - GP2 - 7/8](#)

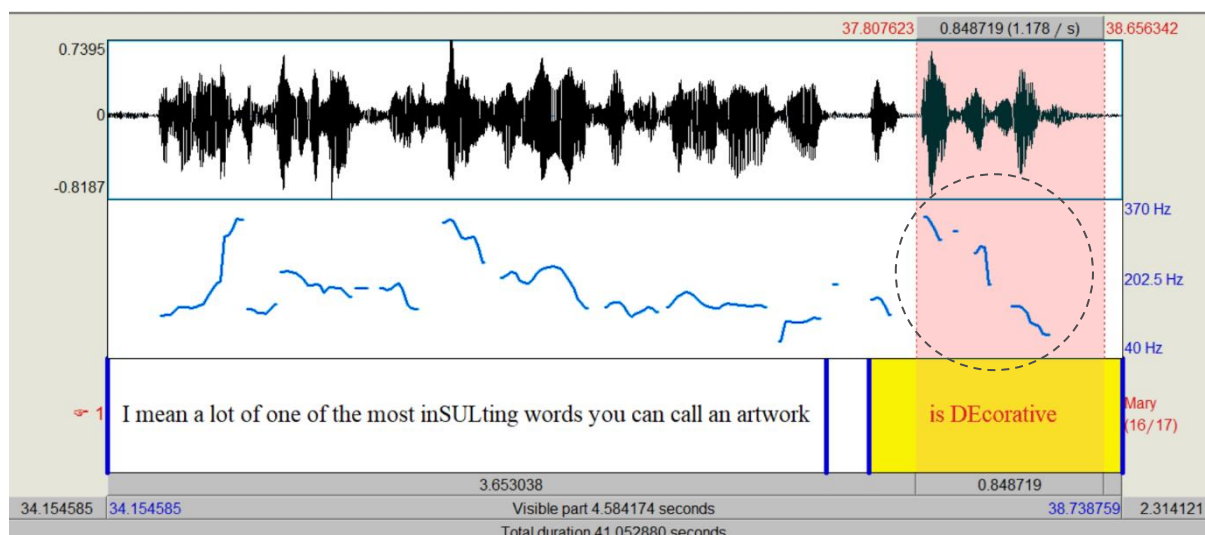


Figure 25 : Traitement sous Praat de l'exemple RL - GP2 - 8

L'exemple ci-dessus présente une structure projective dont la projection se réalise au niveau micro-syntaxique. La structure se présente en deux unités intonatives dont la frontière se situe avant *be*. L'étude des variations de la fréquence fondamentale montre que le focus suit un mouvement descendant de forte amplitude. Ceci tend à indiquer qu'une mise en relief se fait également par la prosodie dans cette occurrence. Nous observons par ailleurs que le segment projectif présente lui aussi une mise en relief prosodique au niveau de l'adjectif « insulting ».

158. there are lots and lots of different v:ariables, the operating temperature, the maTE:rials all the different DI:ensions the shape,, you can't solve that kind of problem, all in one GO, it's too hard do what do you do?, WELL, **one thing you can do, is** try to solve it step-by-STEP, so you have some kind of PRO:otype, a:nd you tweak, it you test, it you improve, it you tweak, it you test it, you improve it
[TED6 - 2](#)

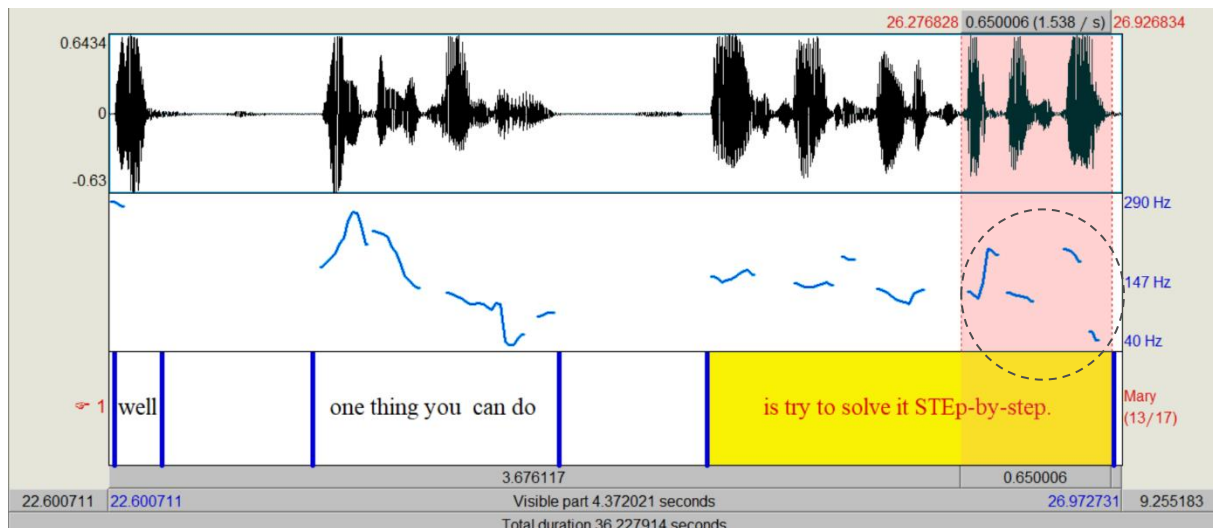


Figure 26 : Traitement sous Praat de l'exemple TED6 - 2

L'exemple 158 présente une structure projective suivant un schéma proche de la clivée en *th-* dont la projection se matérialise sous la forme d'un groupe verbal. De manière similaire à l'exemple précédent, celle-ci se réalise en 2 unités intonatives dont la frontière se situe avant la copule. Le segment projeté présente à nouveau une variation de la fréquence fondamentale en fin d'unité. Le placement en fin d'unité intonative du segment le plus saillant sur le plan prosodique n'est en soi pas inattendu, puisque le nucleus correspond généralement au dernier mot lexical de l'unité intonative. En revanche, c'est davantage la forte amplitude du mouvement mélodique qui nous intéresse ici et qui permet une mise en relief par la prosodie.

159. so the history of astronomy teaches you not to put yourself at a special PLACE in the universe and, neither should you put yourself at a special TIME, in the universe we just happen to be around when saturn has RINGS,, so, **one possibility is**, we're just looking at the latest version of Saturn's rings that the rings come and GO, but then you need an influx of these objects
[BBC8 - 11](#)

L'exemple 159 présente un schéma lexico-grammatical qui le rapproche de la structure *the-N-is*. De manière similaire à une majorité des structures *the-N-is*, la projection se matérialise sous la forme d'une proposition, au niveau macro-syntaxique. Contrairement aux deux exemples précédents, cette occurrence se réalise en 2 unités intonatives dont la frontière se trouve cette fois-ci après la copule *be*. De manière similaire, le segment focalisé présente une mise en relief prosodique, notamment au niveau du nom « version ». L'analyse sous Praat montre en effet une variation importante de la fréquence fondamentale, comme le montre la figure 27. Nous observons également à nouveau que le segment projectif présente aussi une certaine mise en relief au niveau du quantifieur « one ».

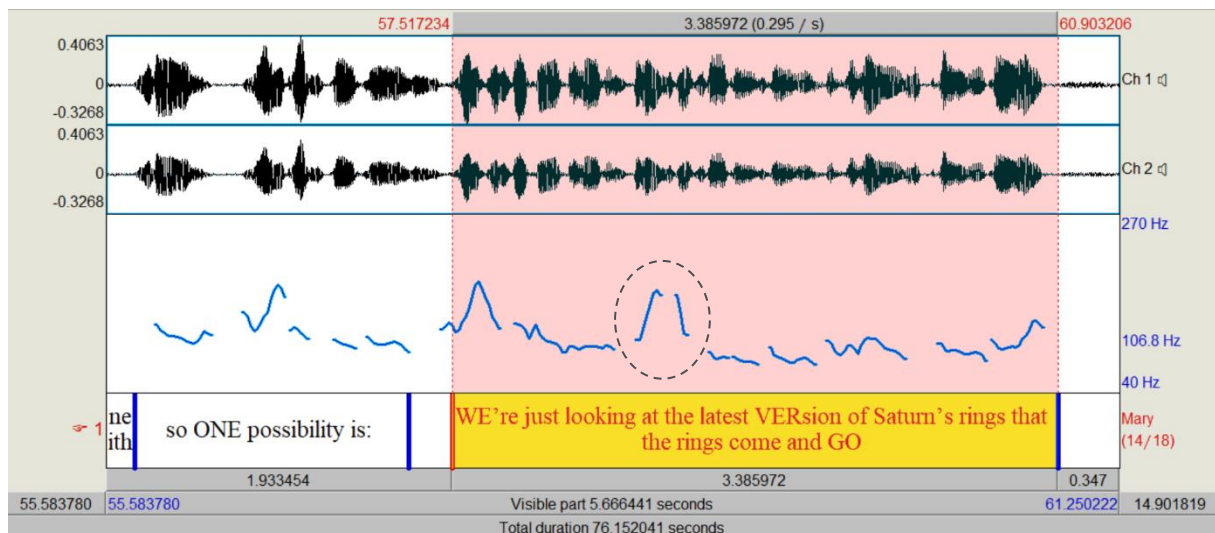


Figure 27 : Traitement sous Praat de l'exemple BBC8 - 11

Les occurrences du corpus montrent néanmoins que la présence d'une mise en relief prosodique au niveau du segment focalisé n'est pas systématique, tout comme c'était le cas pour les énoncés se réalisant en 1 unité intonative. Qu'il s'agisse d'une structure ayant un focus argumental (exemple 160), prédicatif (exemple 161), ou propositionnel (exemple 162), toutes ne présentent pas nécessairement une mise en relief prosodique.

160. we use it now cause algorithms it's a great TOOL, and maths has always been a fantastic TOOL, but what I'm trying to say in my book, is that **one great role of mathematics for, a a millennia, has been** intellectual diversion a:nd amusement, and we shouldn't forGET that in this world where maths is kind of seen as TOUGH and scary, actually maths is FUN and everyone really understand that just, you know the popularity of sudoku for example the fact that m: the today program is not having a daily puzzle the puzzles I do in the guardian every two weeks, there's a huge amount of interest for it
[BBC10 - 9](#)

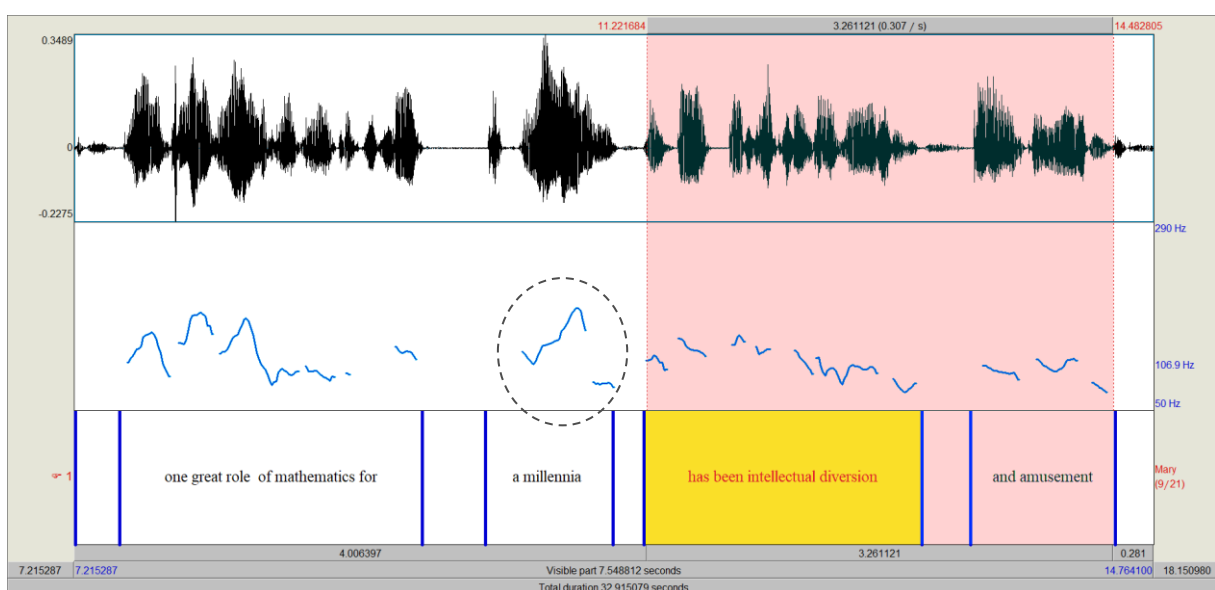


Figure 28 : Traitement sous Praat de l'exemple BBC10 - 9

La structure projective ci-dessus présente une projection micro-syntaxique se matérialisant sous la forme d'un syntagme nominal. Le focus, qui est argumental ici, ne présente pas de mise en relief prosodique particulière. En revanche, nous observons que la courbe de la fréquence fondamentale présente une variation d'une amplitude relativement importante au niveau du segment projectif, sur le syntagme « a millennia ».

161. well, my goodness gracious, erm well thank you very much indeed for not falling aSLEEP, [laugh] because that's what your brain is craving, one of the things that the brain does, i:s, indulge in micro-sleeps, this involuntary falling aSLEEP, and you have essentially no control over it

[TED14 - 6](#)

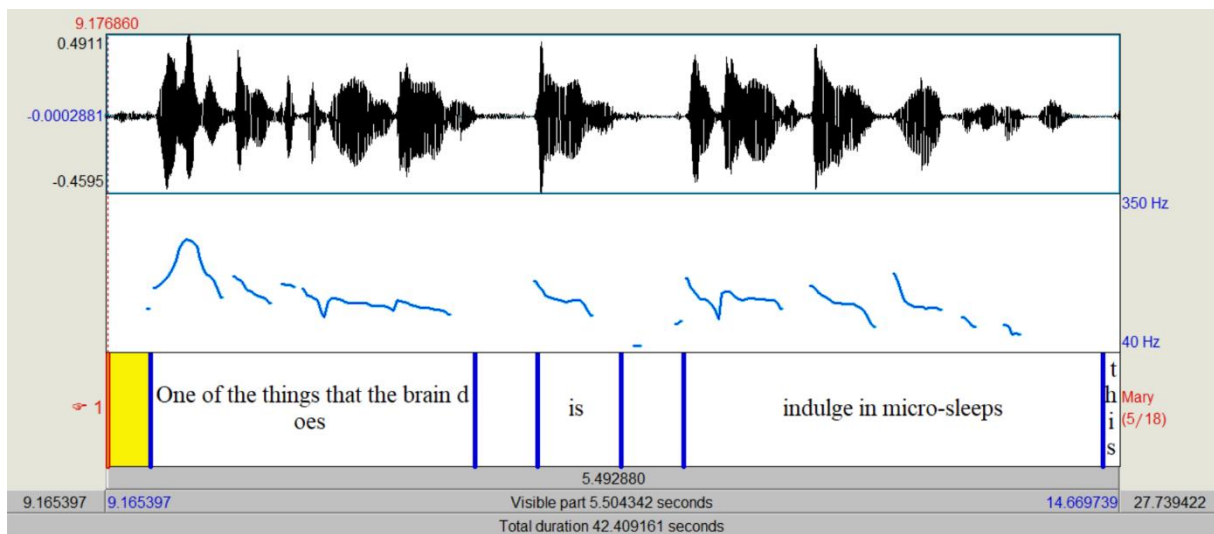


Figure 29 : Traitement sous Praat de l'exemple TED14 - 6

L'exemple ci-dessus correspond à une structure projective qui s'apparente à une clivée en *th-*. Celle-ci se réalise en deux unités intonatives dont la frontière se trouve à la fois avant et après la copule *be*. Le focus, prédicatif ici, ne présente pas de mise en relief prosodique particulière, comme le montre la figure 29.

162. put that another way, of all of them who test positive, less than one in a hundred, actually have the disease,, so even though we think the test is accurate, the imPOrtant part of the story i:s, there's another bit of information we need

[TED21 - 5](#)

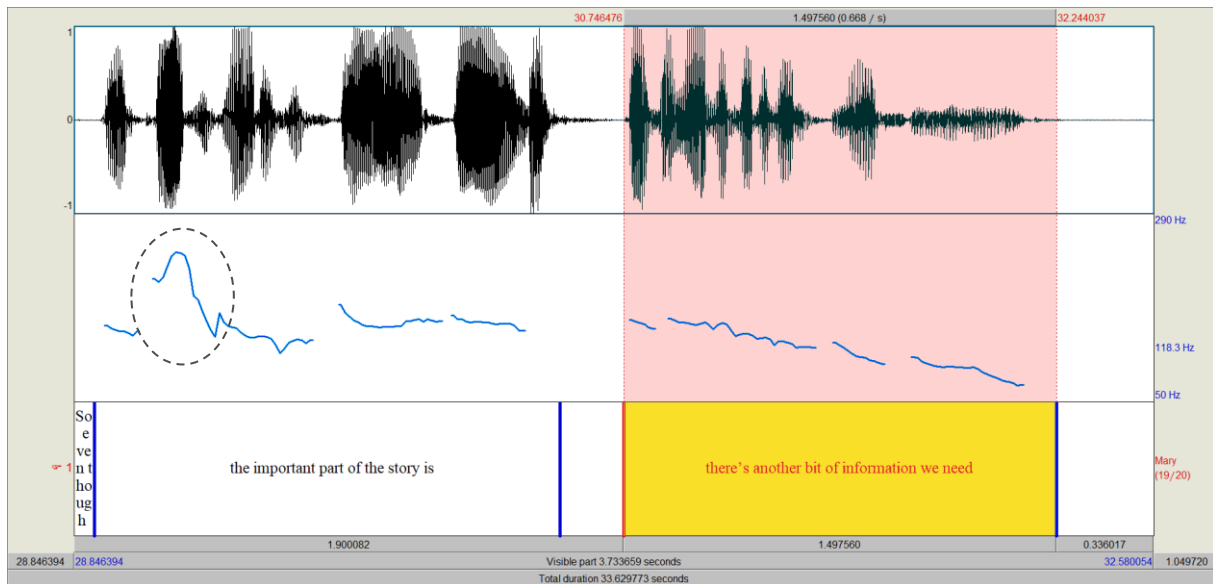


Figure 30 : Traitement sous Praat de l'exemple TED21 - 5

De manière similaire aux deux exemples précédents, nous n'observons pas de forte variation de la fréquence fondamentale au niveau du segment focalisé, comme le montre la figure 30. Le focus, qui est ici propositionnel, suit un mouvement mélodique descendant. En revanche, nous observons une mise en relief prosodique au sein du segment projectif, au niveau de l'adjectif « important ».

Les énoncés se réalisant en 2 unités intonatives présentent ainsi des similarités avec les énoncés se réalisant en 1 unité intonative, notamment en ce qui concerne la présence d'une mise en relief prosodique au sein du segment focalisé. Nous constatons en effet que, peu importe la nature argumentale, prédicative ou propositionnelle du segment focalisé, la focalisation syntaxique présente dans ces structures n'est pas systématiquement accompagnée d'une mise en relief prosodique. De même, la variété des structures convoquées montre qu'il n'y a pas de lien privilégié entre le schéma lexico-grammatical que suit le segment projectif et la présence d'une mise en relief prosodique au niveau du segment projeté. Nous arrivons ainsi à des conclusions similaires à celles proposées par Herment (2008) en ce qui concerne les clivées en *wh-*. Elle note en effet qu'il est « difficile de dégager des constantes » en ce qui concerne les liens entre la focalisation syntaxique et la mise en relief prosodique. Nous constatons la même chose à l'échelle du paradigme de structures que nous étudions. Nos données ne nous permettent pas de dégager un agencement systématique de paramètres qui induiraient une focalisation à la fois syntaxique et prosodique.

2.2.2. Mise en relief prosodique et dimension contrastive

L'absence de systématique observée en 2.2.1. de ce chapitre tend à remettre en cause un lien direct entre la focalisation syntaxique permise par les structures étudiées et la mise en relief prosodique que présentent certaines occurrences. Une étude en contexte montre toutefois que d'autres facteurs peuvent motiver cette mise en relief prosodique. Nous observons en effet que la mise en relief prosodique au niveau du segment projeté peut être due à la dimension contrastive du segment affecté. Cette dimension contrastive peut s'incarner de différentes manières. Nous relevons tout d'abord qu'elle peut affecter autant des structures dont le focus est argumental que des structures dont le focus est prédicatif ou propositionnel. Les exemples 163 et 164 illustrent notamment cela.

163. and he's going to beat one of us and e [laughs] and so I choose in my memory, the person who's ALways beaten is my adoptive brother because of course it had to be HIM [laughs] so I sent my, my eldest brother whom I'd not spoken to for TEN years, the manuscript and of course i think he's going to SUE me he MUST want to sue me, cause I've got it all wrong and all i get is a facebook message saying,, I think you've got it wrong about the lino, the person [laugh] the person who burnt it, was ME
[BBC11 - 8](#)

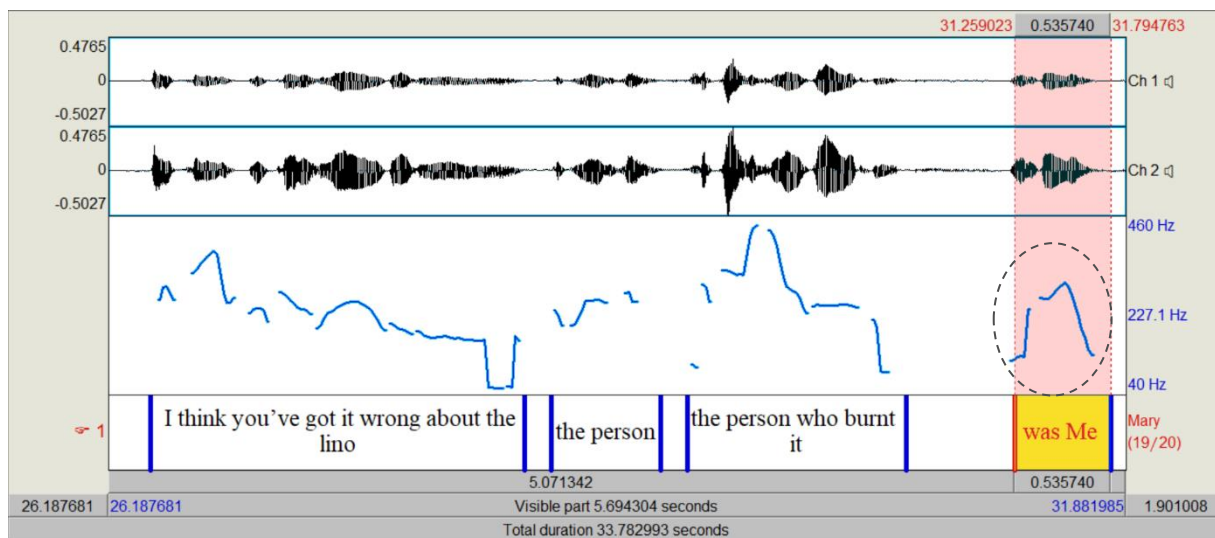


Figure 31 : Traitement sous Praat de l'exemple BBC11 - 8

Dans cet extrait, la locutrice relate des souvenirs de son enfance qu'elle a inclus dans ses mémoires. Au cours de son intervention, elle mentionne un événement qui s'est produit et dont elle pensait que la personne responsable était son frère adoptif. La structure projective « the person who burnt it was me » se trouve dans un second temps et vient rectifier l'assertion première de la locutrice à savoir « it had to be him [the adoptive brother] ». Ici c'est la mise en relation entre le segment projectif et le segment projeté qui rectifie l'assertion précédente.

Chapitre 7 : Focalisation et (ré)agencement : quel rôle pour les paramètres projectifs et la prosodie ?

Sur le plan prosodique, la frontière entre les 2 unités intonatives se fait ici avant *be*, ce qui tend à indiquer que la fonction spécificationnelle de la structure est mise en avant. Ainsi, l'enjeu de cette occurrence est vraiment d'identifier la valeur assignée à la variable « the person who burnt it ». La figure 31 montre également que le segment projeté, ici le pronom personnel complément « me », présente une forte variation de la fréquence fondamentale ainsi qu'un allongement, qui contribuent à sa mise en relief sur le plan prosodique. S'il est vrai que nous avons ici une structure focalisante, il nous semble néanmoins que cette mise en relief prosodique est davantage à mettre en lien avec la dimension contrastive présente au sein du segment projeté. Ainsi, le découpage en unités intonatives ainsi que les variations de la fréquence fondamentale contribuent à la dimension contrastive du segment projeté. L'enjeu de la structure est ici de corriger l'assertion première de la locutrice.

Ce phénomène de contraste entre le segment projeté et le discours qui précède peut se retrouver également au sein des structures présentant un focus propositionnel, comme le montre l'exemple suivant :

164. so it's quite a TA:SK that I've sort of set myself today, in what what many people regard as kind of, the post-historical art world the post post-modern the the END of art we're in a state now where ANYthing goes,,, but **the thing is** I think there ARE boundaries still about what can and cannot be art, m but the limits a:re softer they're FUZZier, and I think they're not FORMAL anyTHING can be art I I'm quite happy to engage with that intellectual idea, but I think the boundaries are sociological, tribal philosophical, and maybe even financial
[RL - GP2 - 1](#)

Ce passage correspond au début d'une conférence de l'artiste britannique Grayson Perry. L'enjeu de sa communication est d'expliquer ce qu'est l'art selon lui. Dans cet extrait, il prend position par rapport au fait communément admis que tout peut être de l'art. La structure projective « the thing is » focalise sur un segment de l'ordre de la proposition qui contraste avec la croyance communément admise. Ici ce n'est donc pas tant la mise en relation entre le segment projectif et le segment projeté qui apporte une dimension contrastive mais le segment projeté à lui seul qui présente une dimension contrastive.

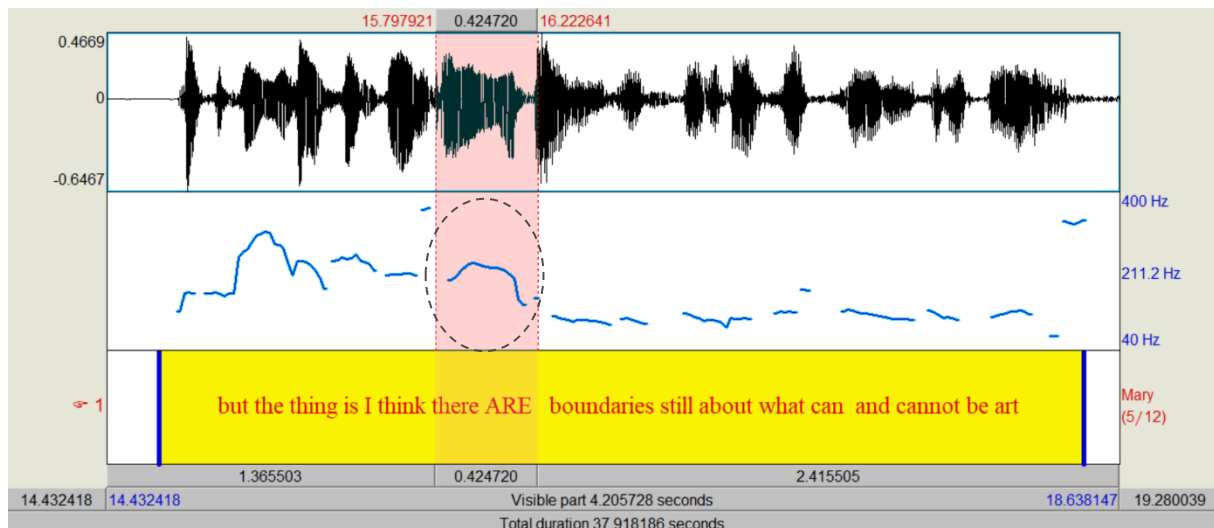


Figure 32 : Traitement sous Praat de l'exemple RL - GP2 - 1

Sur le plan prosodique, la figure 32 montre que *be* présente une certaine mise en relief qui se traduit par une variation de la fréquence fondamentale de plus grande amplitude que dans le reste de l'unité ainsi que d'un allongement syllabique. La mise en relief du verbe n'est pas anodique puisque cela traduit un travail sur l'ensemble de la relation prédicative. La mise en relief prosodique se pare ici d'une dimension contrastive qui met en valeur l'opposition entre « anything goes » et « there are boundaries ». Nous observons par ailleurs que la structure projective « the thing is » présente une certaine prééminence prosodique.

Nous relevons également que cette dimension contrastive ne se fait pas nécessairement avec un segment qui précède la structure projective. Celle-ci peut se trouver intégralement au sein du segment projeté, comme le montre l'exemple suivant :

165. and fundamentally, this is the bit, that really matters to me on an everyday BAis and this is the bit that we don't talk about there's plenty of physics research going on here, but because it isn't doesn't involve, pointing at stars people somehow, for some reason think it's not there, NOW the cool thing about this, is that there's SO many things, in this middle pit this middle bit ALL following the SAME physical LAWS, that we can see those laws, at work, almost all the time around us I've got a little video here,, so the game is, one of these eggs is e RAW and one of them has been BOILED and I want you to tell me which one is which
[TED11- 5/6](#)

Ce passage est extrait d'une conférence dans laquelle la locutrice montre à son public une vidéo qui présente une expérience qui doit permettre aux personnes de distinguer un œuf cru d'un œuf dur. Le segment projeté et focalisé correspond à une série de propositions dans lesquelles certains termes, en raison de leur sémantisme, s'opposent lexicalement, à savoir « raw » et « boiled ». Les deux segments contrastifs sont donc tous deux ici au sein du segment projeté.

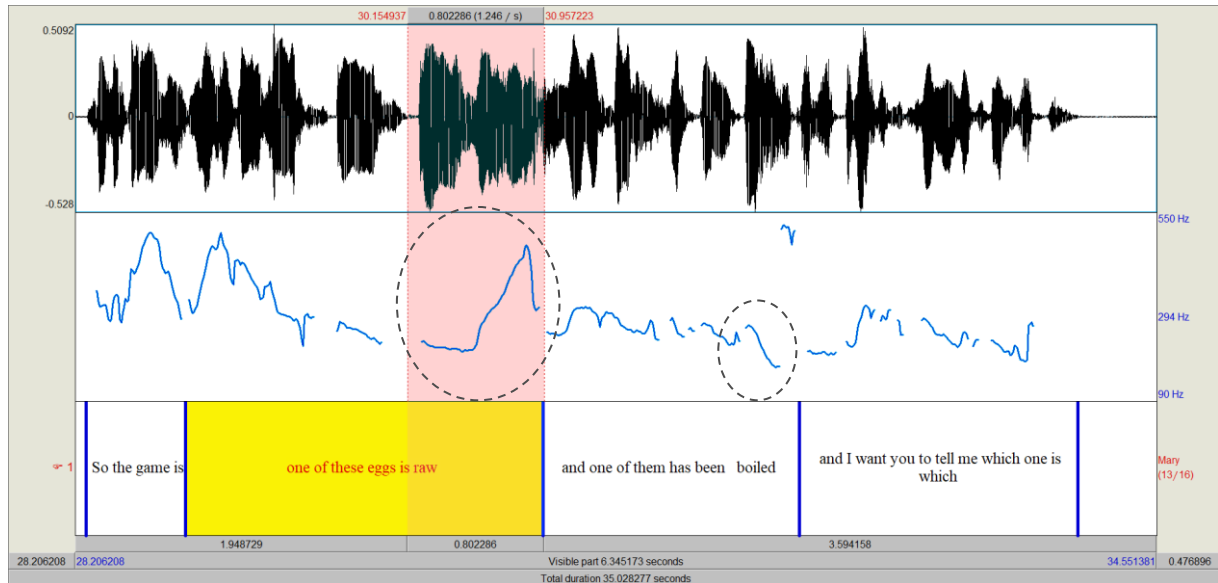


Figure 33 : Traitement sous Praat de l'exemple TED11 - 6

Sur le plan prosodique, le segment projeté présente une mise en relief qui se manifeste à la fois à travers une variation de grande amplitude de la fréquence fondamentale et un allongement syllabique. Cela se produit en particulier sur l'adjectif « raw » et dans une moindre mesure sur l'adjectif « boiled ». La mise en relief prosodique que présente le segment projeté nous semble ainsi ne pas être nécessairement liée à la nature focalisante de la structure mais davantage liée à la dimension contrastive du segment. Nous relevons par ailleurs, à nouveau, que le segment projectif présente dans une certaine mesure une mise en relief prosodique, qui se manifeste notamment à travers une forte variation de la fréquence fondamentale sur le nom « game ».

Une étude en contexte des occurrences du corpus montre que les mises en relief prosodiques que nous observons, en plus de ne pas être systématiques, ne sont pas nécessairement liées à la nature focalisante des structures étudiées. Les mises en relief prosodiques peuvent en effet être la marque d'un contraste que la prosodie vient souligner. Le contraste peut autant se faire entre le segment projeté et le discours qui précède qu'au sein du segment projeté.

Conclusion

Une distinction se fondant sur le schéma lexico-grammatical que suit le segment projectif n'a pas lieu d'être pour ce qui est de leur nature focalisante. En effet, l'ensemble des structures du paradigme étudié présente la même variabilité, tant en ce qui concerne leur agencement syntaxique que leur agencement informationnel. Le segment projectif peut renvoyer à de l'information ancienne, déjà mentionnée dans le co-texte de gauche, à de l'information qui peut être inférée à partir du co-texte ou de la situation, à de l'information dont l'existence est présupposée ou enfin à de l'information nouvelle. De même l'agencement syntaxique que présentent ces structures mène à penser que certaines signalent davantage un agencement macro-syntaxique qu'un réagencement micro-syntaxique.

L'étude prosodique de ces structures sous l'angle de la focalisation s'avère également pertinente. Le schéma intonatif continuatif, que nous associons à la projection prosodique au chapitre 5, peut également être analysé comme étant une forme de focalisation, dans la mesure où il permet d'attirer l'attention sur le segment qui suit. En ce qui concerne son contexte d'apparition, celui-ci ne semble pas dépendre de paramètres syntaxiques ou sémantiques mais semble cependant être favorisé par certains genres de l'oral et notamment les genres les plus planifiés. Il permet alors d'attirer l'attention de l'interlocuteur sur le discours qui suit, sans pour autant mettre en relief le choix paradigmatique de l'énonciateur.

La focalisation peut également agir à un niveau plus local et permettre la mise en relief d'un ou plusieurs mots. Au niveau du segment projeté, généralement qualifié de segment focalisé, nous n'observons pas de systématisme en ce qui concerne cette mise en relief prosodique. Une étude contextuelle montre par ailleurs que ces mises en relief ponctuelles tendent à apparaître lorsque le segment présente une dimension contrastive à laquelle la prosodie va contribuer. Enfin, nous relevons que les différents constituants du segment projectif peuvent également être affectés par une mise en relief. Nous pourrions alors nous interroger sur la signification de ces mises en relief et sur leur incidence.

Conclusion partie II

Une étude des occurrences du corpus en fonction de leur nature projective, spécificationnelle et focalisante est révélatrice. En effet, bien que les structures étudiées puissent être qualifiées de projectives en raison de leur agencement en deux temps dont le premier en laisse attendre un second, celles-ci présentent des variations dans leur fonctionnement spécificationnel et focalisant. En ce qui concerne la spécification, nous observons que celle-ci est plus ou moins centrale au fonctionnement de la projection. Bien qu'elle ne disparaisse jamais entièrement, nous notons toutefois qu'elle peut être reléguée en arrière-plan, auquel cas la structure semble alors avoir des fonctions autres que la spécification. En ce qui concerne la focalisation et la structure informationnelle de ces énoncés, nous observons, là encore, des nuances dans le fonctionnement. Alors que certaines structures permettent la mise en valeur d'un choix paradigmatique de l'énonciateur, d'autres servent davantage à attirer l'attention sur ce qui suit, sans pour autant mettre en valeur ce choix paradigmatique. Il est ainsi nécessaire d'adopter une approche intégrée afin de rendre compte du fonctionnement de ces structures.

Cette intégration que nous prônons se retrouve à différents niveaux. Il s'agit d'une part de prendre en compte la dimension projective, spécificationnelle et focalisante de ces structures, et d'autre part d'intégrer différents niveaux d'analyse linguistique, à savoir les niveaux syntaxique, sémantique et également prosodique. Alors qu'une classification syntaxique et/ou sémantique ne nous permet pas à elle seule de déceler différentes nuances dans le fonctionnement projectif, spécificationnel et focalisant, la prosodie joue un rôle important. En effet, le locuteur peut avoir recours à la prosodie afin de mettre en avant la dimension spécificationnelle de l'énoncé ou afin de forcer l'attention sur le segment focalisé. Ainsi, seule une approche intégrant ces différents niveaux d'analyses permet de rendre compte du fonctionnement projectif, spécificationnel et focalisant de ces structures.

Cette mise en système des différents paramètres soulève toutefois des interrogations. Nous avons en effet relevé des régularités que cette 2^{ème} partie ne nous a pas permis d'adresser pleinement. Tout d'abord, l'étude de la projection syntaxique dans les occurrences du corpus tend à montrer que le segment projeté peut être d'une longueur et d'une complexité conséquente, qui dépasse le cadre de la distinction entre micro- et macro-syntaxe. Ceci nous invite à étudier les occurrences dans un contexte plus large et également à s'intéresser davantage à la manière dont se construit le segment projeté. De plus, un certain nombre de récurrences au sein des variations lexico-grammaticales ne s'expliquent pas en termes de projection sémantique, puisqu'elles n'ont qu'un faible impact sur celle-ci. Nous pensons notamment à la présence abondante d'adjectifs ou de noms noyaux présentant une dimension évaluative ou encore d'adjectifs ordinaux. Enfin, nous relevons des régularités prosodiques au niveau du segment projectif qui ne trouvent pas d'explication en termes de projection, de spécification ou de focalisation. Ces différentes observations nous poussent ainsi à aborder ces structures sous des perspectives nouvelles.

Partie III :
vers une lecture discursive

Introduction

Dans la littérature, le concept de « discours » reçoit des définitions variées. En dépit de cette instabilité notionnelle, les linguistes s'accordent tout de même sur le fait que cela renvoie à des unités dont la taille dépasse le cadre phrastique, (Widdowson, 2004). En ce sens, ce concept est parfois conçu comme étant analogue à celui de texte, comme le note Fetzer (2018 : 15), « Discourse has been used synonymously with text, a linguistic surface phenomenon, denoting longer stretches of written and spoken language ». Dans le cadre de ce travail, par « lecture discursive », nous entendons ainsi rendre compte du fonctionnement de ces structures au sein du texte/discours dans son entièreté, incluant une prise en compte du co-texte immédiat et élargi. Nous nous intéresserons ainsi à la manière dont ces structures s'articulent avec le discours qui précède et celui qui suit.

L'étude de la structure informationnelle des marqueurs étudiés impose déjà une perspective inter-phrastique⁹⁴. Nous sommes toutefois d'avis qu'une perspective discursive sur les structures étudiées doit se faire à d'autres égards. Le chapitre 8 proposera ainsi d'aller au-delà du niveau informationnel et permettra de démontrer que les structures projectives peuvent être des signaux d'une relation de discours. Une étude du co-texte immédiat de gauche et de droite du segment projectif permettra de montrer que celui-ci varie dans sa méta-fonction thématique, qui pourra aussi bien être idéationnelle qu'interpersonnelle ou textuelle. Une étude des phénomènes de cohésion au niveau du lexique permettra de montrer que le segment projectif ne contribue pas nécessairement à la cohésion du discours sur le plan lexical. Lorsqu'il y contribue, cette cohésion peut se faire en indiquant une continuité topicale avec le discours qui précède, et donc une relation informationnelle, ou bien signaler un lien cohésif plus large à l'échelle du discours. Ces différentes observations nous amèneront tout d'abord à considérer les différentes relations discursives qui peuvent être signalées par ces structures projectives, puis dans un second temps à reconsidérer la projection et la focalisation au regard de ce fonctionnement discursif.

⁹⁴ Cf. 1.1. du chapitre 3.

L'enjeu du chapitre 9 sera d'étudier la prosodie des structures projectives dans une perspective discursive. Nous étudierons en particulier les régularités intonatives observées au sein du chapitre 7 au niveau du segment projectif. Nous montrerons alors que les phénomènes de saillance observés au niveau du segment projectif ne relèvent pas tous d'une forme de focalisation prosodique. Différents paramètres co-textuels tendent à montrer que ces structures projectives peuvent être mobilisées afin de structurer le discours. En effet, de nombreuses variantes lexico-grammaticales font apparaître des adjectifs ordinaux, permettant de séquencer et d'ordonner le propos. De même, certaines structures projectives apparaissent en série ou en co-occurrence avec d'autres marqueurs structurants. Toutes ces structures présentent une forme de saillance au niveau du segment projectif, qui marque alors le début d'un paragraphe oral. A travers une étude qualitative des occurrences du corpus présentant cette saillance prosodique, nous identifions trois modes de structuration du discours.

Chapitre 8 : D'une relation informationnelle à une relation discursive

Nos observations au chapitre 7 montrent que les structures projectives présentent des liens de nature différente avec le co-texte de gauche. En effet, certaines renvoient à de l'information ancienne et en cela présentent une relation d'ordre informationnel avec le discours qui précède, tandis que d'autres renvoient à un segment dont l'existence est présupposée. Ce chapitre se concentra davantage sur la relation qu'entretient la structure projective avec le discours qui précède. A travers une analyse qui intègre des considérations syntaxiques et sémantiques étudiées cette fois-ci dans une perspective plus large, à l'échelle du discours, nous montrerons que les structures projectives peuvent signaler une relation d'ordre informationnel et/ou une relation d'ordre discursif.

Afin d'appuyer ces propos, nous reviendrons dans un premier temps sur la nature thématique des structures projectives. Le concept de thème multiple⁹⁵, développé notamment chez Halliday (1994), et celui de zone thématique⁹⁶, que l'on retrouve notamment chez Fetzer (2008), seront réinvestis dans le cadre des marqueurs étudiés et permettront de montrer que la nature thématique des structures projectives varie en contexte. Ces observations seront ensuite réinvesties dans le cadre de l'étude des liens cohésifs entre la structure projective et le discours qui précède, afin de montrer que ceux-ci reflètent le fonctionnement thématique des structures projectives. Nous avancerons enfin que les structures projectives peuvent signaler une relation de discours. Ceci permettra alors d'offrir un nouvel éclairage sur la spécification et la focalisation à l'œuvre au sein des structures projectives étudiées.

⁹⁵ Cf. chapitre 3, partie 1.1.

⁹⁶ Cf. chapitre 3, partie 1.1.

1. Quelles variations sur le plan thématique ?

En raison de leur position initiale au sein de l'énoncé, les structures que nous étudions appartiennent à la zone thématique de l'énoncé. En effet, sur le plan syntaxique, le segment projectif correspond au point de départ de l'énoncé à partir duquel il se construit. Nous avons déjà observé au chapitre 7 que ce segment thématique présente des variations sur le plan informationnel. Partant du concept de thème multiple⁹⁷ développé notamment par Halliday (1994), nous montrerons que les variations sur le plan thématique se retrouvent également au niveau de la composante thématique à laquelle le segment projectif appartient. Nous montrerons ainsi dans un premier temps que certaines structures projectives semblent occuper une position syntaxique qui se situe davantage en périphérie gauche de la zone thématique sur le plan syntaxique. Sur le plan sémantico-pragmatique, nous montrerons dans un second temps que certaines structures présentent des fonctions davantage interpersonnelles et textuelles qu'idéationnelles. Nous prendrons enfin pour exemple certains cas de structures projectives imbriquées qui explicitent ces variations thématiques et leur impact sur l'organisation de la zone thématique.

1.1. Un mouvement vers la périphérie gauche de l'énoncé

Dans le corpus, les occurrences étudiées présentent des différences en termes de hiérarchie syntaxique. La conséquence de ces différences syntaxiques est que certaines structures, en raison de leur fonctionnement global, occupent une place qui se situe davantage vers la périphérie gauche de l'énoncé, tandis que d'autres occupent une position moins périphérique. Nous relevons ainsi des structures projectives qui, sur le plan syntaxique, occupent un rang hiérarchique inférieur. Ceci est notamment le cas au sein de l'occurrence suivante :

166. it could also be used at the NAational level, **where one of the great CHallenges we face, is** to persuade local communities, to accept refugees, and at the MOment, in my country for instance, we often send engiNEERS to rural areas, and FARmers to the cities which makes no sense at all
[TED1 - 8](#)

⁹⁷ Cf. chapitre 3, partie 1.1.3.

La projection se matérialise ici sous la forme d'une proposition infinitive en *to*, conférant à la structure un fonctionnement micro-syntaxique. Au-delà de ce fonctionnement syntaxique interne, nous souhaitons également nous intéresser à l'agencement global de ce passage et à la place de cette structure projective au sein de l'énoncé. Ici, cette structure se trouve au sein d'une subordonnée adjectivale introduite par le pronom relatif adverbial *where*. Ainsi, l'agencement global de ce passage montre que la structure projective se trouve au sein d'une proposition syntaxique de rang inférieur.

Les données du corpus montrent que les structures projectives peuvent se trouver au sein de différentes configurations syntaxiques subordonnées :

167. banksy is saying exactly that at the moment isn't he? he *he's actually saying, the way to be a successful artist, is* simply not to pursue success just dedicate your life to your art
[RL - GP3 - 15](#)

L'exemple ci-dessus montre à nouveau une structure projective dont la projection se réalise au niveau micro-syntaxique sous la forme d'une proposition infinitive en *to*. La projection entière correspond à une proposition complétive qui vient à la suite du verbe introducteur de parole « say ». La structure projective s'éloigne ainsi de la périphérie gauche de l'énoncé et occupe également un rang syntaxique inférieur.

A l'opposé de ces réalisations syntaxiques, nous observons des structures projectives pour lesquelles, si subordination il y a, celle-ci ne permet pas tant de situer l'ensemble de la projection à un rang syntaxique inférieur, mais uniquement une partie du segment projeté. L'exemple suivant illustre notamment ce phénomène :

168. ultimately, one of three things is going to happen,, either they will go ON for the next FORTy years FIFTy years SIXxty years yeah well we don't talk about that let's talk about something interesting, that would be very sad, *the second thing that could happen, is* that some, young genius will arrive, and *say* I've FOUND it, it was NOT the savanna it was not the water it was THIS,, no sign of that happening either, I don't think there's a third option
[TED3 - 9](#)

La structure projective étudiée présente une projection syntaxique relativement ambiguë. Alors que la présence de la conjonction *that* sous-tend un lien micro-syntaxique, la complexité syntaxique et la longueur du segment projeté suggèrent davantage un lien macro-syntaxique. Par ailleurs, la présence du verbe de parole « say » au sein du segment projeté, le complexifie en ajoutant différents niveaux de subordination syntaxique. En ce qui concerne le co-texte de gauche, le segment projectif n'est pas subordonné à une proposition principale. La structure projective ne fait ainsi pas partie d'un ensemble plus grand sur le plan micro-syntaxique. En cela, le segment projectif se trouve davantage en périphérie gauche de l'énoncé.

Ces différences d'agencement syntaxique se retrouvent également au sein d'autres configurations syntaxiques. Nous observons ainsi également que les énoncés projectifs peuvent contenir des propositions subordonnées adverbiales dont la position et la portée sont révélatrices, comme le montrent les exemples suivants :

169. e very often **when politicians are presented with a sort of intractable problem or a crisis, their immediate reaction i:s** to, default to what we call e a judge-led inQUIry, e the problem is too difficult it's too toxic e too controversial for politicians to sort out and so we grasp for a judge knowing slightly, that that wi:ll, mean that there's quite a long TIME before the issue comes back and they may very well have moved ON
[RL - JS1 - 28](#)

L'énoncé projectif voit sa projection se réaliser au niveau micro-syntaxique, à travers une proposition complétive en *to*. En ce qui concerne l'amont de ce segment projectif, le co-texte de gauche montre que celui-ci est précédé d'une proposition subordonnée adverbiale de temps en *when*, qui fournit un cadre temporel pour l'ensemble de la projection. Le segment projeté ainsi que la subordonnée adverbiale sont subordonnés au segment projectif, qui présente alors des subordonnées tant au sein du co-texte de gauche que du co-texte de droite.

Une étude des occurrences du corpus montre que la configuration syntaxique présentée au sein de l'exemple 169 n'est pas systématique. Nous rencontrons en effet des occurrences dans lesquelles les subordonnées adverbiales ne sont pas tant subordonnées au segment projectif mais sont subordonnées au segment projeté :

170. something like HOMEownership, is much more difficult to SEE and so we revert to our own, heuristics our own Biases about how many people we think, own their own HOMES, now, **the truth is, when we published this quiz,** the census data that it's based on was already a few years old, we've had, ONline applications that allow you to put in a post code and get statistics back for YEARS, so in some senses this was all a little bit, old and not necessarily new
[TED20 - 2](#)

Alors que dans l'exemple précédent, la proposition en *when* était subordonnée à l'ensemble de la structure projective, le segment projectif est ici relégué à la périphérie de gauche de l'énoncé. Le segment projeté, quant à lui, présente une certaine complexité interne, puisqu'il comprend une subordonnée temporelle qui n'est pas tant subordonnée au segment projectif, mais uniquement au segment projeté. En d'autres termes, la subordonnée en *when* ici ne vient pas tant fournir un cadre temporel à l'ensemble de la projection mais uniquement au segment projeté.

D'autres agencements syntaxiques montrent également que certaines structures projectives se trouvent davantage en périphérie gauche de l'énoncé que d'autres. Ceci est notamment le cas au sein de l'exemple suivant :

171. e I am a Brummie myself, though I don't have a very strong brummie accent but I certainly couldn't e claim to be from the black country, but, I I hear what's NORMAL about what's NON distinctive about that e ***I think the stereotype is*** that west midlands intonation is very Different and very SINGsong, but actually, structurally it's almost identical to, to our intonation that we're using here in terms of the way you can hear and this transfers over into the the musical rendition of it that you can hear how the intonation is used to break the bits of speech up into chunks and ***I guess the things that is distinctive is*** that he's got a particular that sort of birmingham rise fall rise

[BBC6 - 3/4](#)

Cet extrait présente deux structures projectives dont la projection se réalise au niveau micro-syntaxique sous la forme d'une proposition complétive en *that*. Ces deux structures sont également précédées des verbes introducteurs de parole « think » et « guess ». Les segments « I think » et « I guess » ont un statut particulier, surtout lorsqu'ils sont employés en anglais oral. En effet, si on peut les analyser comme étant des propositions principales et ainsi considérer que la proposition qui suit est subordonnée, ces segments peuvent également être considérés comme étant des marqueurs de discours. En ce sens, l'ensemble de la structure projective est ainsi précédé d'un marqueur du discours et n'est pas subordonné.

Nous remarquons que ces mêmes marqueurs peuvent aussi très bien se trouver en amont du segment projeté, comme le montre l'occurrence suivante :

172. so it's quite a TA:SK that I've sort of set myself today, in what what many people regard as kind of, the post-historical art world the post post-modern the the END of art we're in a state now where ANYthing goes,, but ***the thing is I think*** there ARE boundaries still about what can and cannot be art, m but the limits a:re softer they're FUZZier, and I think they're not FORMal anyTHING can be art I I'm quite happy to engage with that intellectual idea, but I think the boundaries are sociological, tribal philosophical, and maybe even financial

[RL - GP2 - 1](#)

Qu'il s'agisse d'un verbe introducteur de parole ou d'un marqueur discursif, la position du segment « I think », ici en position initiale du segment projeté, est révélatrice. En effet, la structure projective « the thing is » occupe une position qui se trouve davantage en périphérie gauche de l'énoncé que la structure projective « the stereotype is ».

Les segments projectifs étudiés varient ainsi dans leur position au sein de l'énoncé et dans le rôle syntaxique qu'ils occupent. Les occurrences 170 et 172 tendent à montrer que certaines structures appartiennent à la périphérie gauche de l'énoncé et présentent un statut syntaxique indéterminé. Alors que le segment projectif est supposé correspondre à la proposition principale, à laquelle d'autres propositions peuvent être subordonnées, celui-ci a un statut qui

le rapproche des constituants dits *theticals* (Kaltenböck, 2011). Ces structures présentent, en effet, certaines des propriétés mentionnées par Kaltenböck (*ibid.* : 853), notamment une faible intégration syntaxique avec le reste de l'énoncé. En revanche, les structures étudiées appartiennent uniquement à la périphérie de gauche. Si l'on observe des mouvements possibles au sein de la zone thématique, ces structures ne se rencontrent toutefois pas en périphérie droite de l'énoncé.

Ces différences d'agencement syntaxique sont certainement à mettre en lien avec le figement relatif de certaines structures projectives et notamment de la structure *the thing is* ou *the point is*. Néanmoins, ces variations dans l'agencement syntaxique global concernent également d'autres structures telles que « the second thing that could happen is », qui n'est pas une forme figée. Dans la mesure où les segments les plus à gauche de l'énoncé forment la zone thématique, nous pourrions nous demander ce qui différencie ces structures projectives au niveau de leur fonctionnement thématique.

1.2. D'un fonctionnement idéationnel à un fonctionnement textuel et/ou interpersonnel

En contexte, les variations dans l'agencement syntaxique global s'accompagnent de variations qui concernent la nature thématique des structures projectives et en particulier leur fonctionnement méta-fonctionnel (idéationnel, interpersonnel ou textuel). Une étude des occurrences analysées en 1.1. sous un angle davantage sémantico-pragmatique est, en ce sens, révélatrice.

Les occurrences analysées en 1.1. présentent différents types de projection sémantique. Nous observons ainsi que les structures projectives se situant davantage en périphérie gauche relèvent principalement de projections sémantiques factuelles (*thing* ou *point*) ou événementielles (*happen*). Les structures se situant en fin de périphérie gauche de l'énoncé relèvent davantage de projections sémantiques circonstancielles (*way*), métalinguistiques (*reaction*) ou modales (*challenge*).

Outre les différences de projection sémantique, il est également important de mettre en avant la faible teneur sémantique des structures qui se situent davantage en périphérie gauche de l'énoncé. En effet, *the thing is*, tout comme *the point is* sont des formes quasi-figées, parfois qualifiées de « semantically bleached » (Aijmer, 2008). Cet appauvrissement sémantique est tel

que l'on peut se demander quel est le rôle syntaxique des structures projectives. En effet, comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, ces structures ne semblent pas constituer un argument obligatoire de l'énoncé, ni même servir de circonstant. Ceci était notamment le cas dans les exemples 170 et 172 dans lesquels « the thing is » ainsi que « the point here is » peuvent être élidés. En ce sens, ces structures, bien qu'elles appartiennent à la zone thématique de l'énoncé, ne présentent pas un fonctionnement typique du thème topical, puisque celui-ci correspond généralement au premier constituant obligatoire de l'énoncé, qu'il soit argument ou circonstant.

Comme nous l'avons noté au chapitre 3, de manière prototypique, la zone thématique suit l'organisation suivante : [thème textuel] [thème interpersonnel] [thème topical/idéationnel]. Une étude de la zone thématique étendue (Gómez González, 2000) est en cela révélatrice. Dans les exemples 170 et 169, si l'on considère que la zone thématique suit ce schéma organisationnel, alors le segment projectif présente une méta-fonction différente :

170 Now **the truth is**, **when we published this quiz**, the census data that it's based on was already a few years old

Dans cet exemple, le premier segment qui présente une méta-fonction idéationnelle, et qui en cela constitue un thème topical, correspond à la proposition subordonnée temporelle en *when*. La structure projective se trouve ainsi ici avant ce thème topical. Par ailleurs, la teneur modale épistémique du nom noyau « truth » confère à la structure projective une fonction interpersonnelle⁹⁸.

169 e very often **when politicians are presented with a sort of intractable problem or a crisis**, **their immediate reaction i:s** to, default to what we call e a judge-led inQUIry,

Dans l'exemple ci-dessus, nous observons une organisation thématique différente. De manière similaire, le premier constituant qui peut être considéré comme étant un thème topical correspond à la proposition subordonnée temporelle en *when* qui fonctionne comme un circonstant. En revanche, cette fois-ci la structure projective se trouve après ce thème topical.

L'idée que nous défendons est que cet agencement non-canonique de la zone thématique permet de signaler que certaines structures projectives n'occupent pas des fonctions idéationnelles, mais davantage des fonctions textuelles ou interpersonnelles. Par conséquent, suivant l'organisation canonique de la zone thématique, celles-ci sont situées davantage en périphérie gauche de la zone thématique.

⁹⁸ Les structures projectives réalisant une fonction interpersonnelle seront abordées davantage au chapitre 10.

L'analyse de la zone thématique dans les deux autres occurrences étudiées en 1.1. va également dans le sens de cette idée :

171 and ***I guess the things that is distinctive is*** that he's got a particular that sort of Birmingham
rise fall rise

L'exemple ci-dessus présente une zone thématique étendue qui comprend les trois composantes thématiques. Tout d'abord le coordonnant « and » remplit des fonctions connectives et, en cela, peut être considéré comme étant un thème textuel. Le segment « I guess », parfois analysé comme étant un marqueur du discours remplit des fonctions modales épistémiques, notamment en modulant la suite du propos. En cela, ce marqueur remplit des fonctions interpersonnelles. Enfin, le segment projectif « the thing that is distinctive » correspond au premier constituant occupant une fonction argumentale et en cela correspond au thème topical. Cet énoncé suit ainsi en tout point la configuration thématique standard en anglais oral.

L'énoncé suivant, quant-à-lui, présente une organisation thématique différente :

172 but ***the thing is I think*** there ARE boundaries still about what can and cannot be art, m but the
limits a:re softer they're FUZZier

De manière similaire à l'occurrence précédente, la zone thématique comprend différentes composantes thématiques. La conjonction « but », de manière similaire à « and » occupe une fonction connective et en cela présente une dimension textuelle. Le segment « I think », de manière similaire à « I guess » peut être analysé comme un marqueur du discours qui présente un fonctionnement interpersonnel. Etant donné la faible teneur sémantique du segment « the thing is », il semble difficile de le concevoir comme étant un thème topical. Son fonctionnement syntaxique, et notamment son caractère facultatif ainsi que sa position au sein de la zone thématique, nous invite à penser qu'il réalise également des fonctions textuelles et/ou interpersonnelles.

Ces variations dans la nature thématique de la structure projective ne concernent pas uniquement les structures les plus figées telles que la structure *the thing is* ou *the point is* :

173. so three sets of reasons, ***ONE is*** to get into your industry, m: you have long periods, when you're starting off where you're free-lance where you're in-between things, so you have to have rich enough parents, to be able to fall back on someone else, ***the SECond thing is,*** tha:t you probably have to come to london, again, you have to have enough money to be able to do that or be from a family where that is considered aspiRAtional or possible
[BBC16 - 17/18](#)

Nous nous concentrerons essentiellement sur la première structure projective, à savoir « one is », mais nos propos pourraient très bien être transposés à la seconde structure projective. La première structure projective correspond à une reprise partielle du segment précédent « three sets of reasons ». Pour ce qui est de son agencement syntaxique, la structure projective pourrait être supprimée sans grande modification du contenu propositionnel de l'énoncé, ce qui tend à indiquer que la structure n'occupe pas de fonction idéationnelle ici. Le premier segment occupant ces fonctions est la proposition subordonnée de but « to get in our industry ». La position de la structure en amont de ce thème topical peut s'expliquer par la fonction textuelle qu'elle occupe. En effet, la présence de deux structures projectives tend à indiquer que ces structures réalisent des fonctions textuelles, notamment parce qu'elles permettent de connecter, structurer et ordonner le discours.

Certaines structures relèvent d'un fonctionnement interpersonnel plutôt qu'un fonctionnement idéationnel. A ce titre, les structures présentant une dimension modale⁹⁹ font fréquemment de bonnes candidates pour ce type de fonctionnement thématique :

174. if we don't get those CHOICES RIGHT, it will mean DEALing with issues such as housing, the future of our public services will be even HARder if not impossible to achieve,, and **the grim truth, is** that **if this withdrawal agreement is get through,** today, we will be taking, a HUGE leap into the unknown, worse still,, none of the fundamental questions and choices will be MADE by members on this side of the house they will be made by the winner of the next tory leadership election
[PAR - 67](#)

La structure projective présente ici le nom « truth » qui relève d'une projection factuelle à dimension modale, et exprime plus particulièrement une modalité épistémique. La structure projective est précédée de la conjonction « and » qui occupe une fonction connective. Au sein de la zone thématique étendue, le coordonnant occupe ainsi une fonction textuelle. Le premier constituant qui occupe une fonction idéationnelle est la proposition subordonnée hypothétique en *if*, qui occupe ici un rôle adverbial. En raison de son sémantisme et de sa position intermédiaire, la structure projective occupe davantage une fonction interpersonnelle qu'une fonction idéationnelle.

Certaines structures projectives peuvent remplir plusieurs méta-fonctions en même temps et correspondre ainsi à la fois à un thème topical, interpersonnel et/ou textuel.

⁹⁹ Le positionnement modal réalisé par la structure projective est ici envisagée sous l'angle de la nature méta-fonctionnelle du segment projectif. Le chapitre 10 étudiera plus en détail la nature et le fonctionnement de ces positionnements modaux.

175. now soon to come, in today's program the women's ATlas a reference book which shows the status of women around the world, and **one of the most STAGgering statistics, is** that five hundred and twenty million women will not be able to read the book because they are, illiterate
[BBC18 - 6](#)

Le nom noyau « statistics » réalise une projection sémantique non-neutre. Il s'agit ici du premier argument qui occupe une fonction idéationnelle. En cela, il s'agit d'un thème topical. Nous constatons également que le nom est pré-modifié par l'adjectif évaluatif « staggering », qui, en raison de son fonctionnement évaluatif, s'apparente à une dimension interpersonnelle. Il s'agit alors d'une structure projective qui combine plusieurs méta-fonctions.

Les structures étudiées varient ainsi dans leur fonctionnement thématique et cela est à mettre en lien avec la manière dont le segment projectif s'agence avec le reste de l'énoncé. En effet, certaines structures se trouvent davantage en périphérie gauche de l'énoncé. Celles-ci n'occupent pas des fonctions idéationnelles et peuvent par ailleurs généralement être supprimées sans grande modification du contenu propositionnel de l'énoncé. Ces structures se trouvent en amont du thème topical et remplissent ainsi des fonctions textuelles ou bien interpersonnelles. Les variations lexico-grammaticales peuvent dans ce cas donner des indications quant à la nature thématique du segment projectif. Dans certains cas, notamment pour les structures les plus figées et aussi les plus fréquentes, c'est davantage le co-texte qui va aider et, comme nous le verrons par la suite¹⁰⁰, la prosodie.

1.3. Quelle(s) méta-fonction(s) thématique(s) pour les structures projectives imbriquées ?

Les structures projectives étudiées n'occupent pas toutes les mêmes fonctions thématiques. Alors que certaines occupent des fonctions idéationnelles, d'autres occupent des fonctions interpersonnelles ou textuelles. Ces différences expliquent l'existence d'imbrications en série de structures projectives. L'étude de ces occurrences et l'ordre dans lequel elles sont imbriquées est révélateur de leur fonctionnement thématique. En effet, ces différents niveaux d'imbrication suivent l'organisation canonique de la zone thématique, comme le montre l'occurrence suivante :

¹⁰⁰ Cf. Chapitre 9.

176. yeah it's quite a bugbear the creative economy as a word, and I °you know° I think that, w w I think **one of the delicious ironies of the whole situation is, OFTEN, the creative people, who make the most money, are** the ones that never really worried about it in the first place, you know because if you FOCUS on making money I mean there ARE some artists I won't necessarily name them here who have focused on making money, and that's part of their SHTICK
[RL - GP3 - 14/14'](#)

La première structure projective, « one of the delicious ironies of the whole situation is », réalise une projection macro-syntaxique. La portée de cette structure projective est telle qu'elle englobe la seconde structure projective « the creative people who make the most money are », qui, elle, réalise une projection micro-syntaxique. Au-delà de ces différences de projection syntaxique, il existe également des différences dans la projection sémantique réalisée. En effet, le contenu propositionnel de la première structure projective indique une projection sémantique factuelle couplée à une dimension modale évaluative. La seconde structure projective, elle, réalise une projection sémantique non-neutre.

Ces différences, tant sur le plan syntaxique que sémantique, expliquent en partie le fonctionnement thématique et, par conséquent, l'ordre dans lequel ces structures sont imbriquées. En effet, du fait de la présence d'un jugement modal à travers l'emploi du nom « ironies », la première structure remplit des fonctions interpersonnelles, de manière similaire au marqueur du discours « I think » qui la précède. Sur le plan syntaxique, cette structure pourrait par ailleurs être supprimée, ce qui tend à minimiser la fonction argumentale jouée par cette structure. La seconde structure, en revanche, est nécessaire à la cohérence de l'énoncé. En raison de son sémantisme, celle-ci s'apparente davantage à un thème idéationnel. Ainsi, l'ordre dans lequel apparaissent ces différentes structures projectives est révélateur de leur fonctionnement thématique.

Ces observations laissent penser que ce genre d'imbrications de structures projectives se produit en particulier lorsque l'on a affaire à deux structures projectives, dont l'une présente une projection micro-syntaxique associée à une projection sémantique non-neutre. La structure imbriquée présenterait ainsi davantage des caractéristiques prototypiques des énoncés spécificationnels tandis que la structure imbriquante présenterait un fonctionnement qui s'éloignerait de celui des énoncés spécificationnels. Les occurrences du corpus montrent néanmoins que la structure imbriquée peut présenter différents agencements syntaxiques et types de projection sémantique :

177. a short answer to your question, is that I think that it would be a very BAD idea, to vet the politics of judges, **the oddity is that** the **the rule we currently have is** there's nothing wrong with judges having an opinion, but there IS something wrong when they're expRESSing it or allowing it to become KNOWN, now that might be thought not a particularly logical state of afFAIRS, but pragmatically it works in a sensible way, it means that judges do not, make public statements which diminish the confidence that litigants and others will have, e in their deCIisions
[RL - JS1 - 23/23'](#)

La première structure projective présente une projection syntaxique ambiguë. En effet, la présence de la conjonction *that* tend à indiquer un lien micro-syntaxique, tandis que la longueur et la complexité du segment projeté tendent à indiquer une projection macro-syntaxique. La seconde structure projective, elle, réalise clairement une projection macro-syntaxique, puisque nous n'avons pas de lien explicite entre le segment projectif et le segment projeté.

En ce qui concerne la projection sémantique, la première structure projective relève d'une projection sémantique factuelle à dimension modale, permettant ici un jugement évaluatif, tandis que la seconde structure projective relève d'une projection mentale. Nous observons dans ce cas que ce n'est pas uniquement le fonctionnement syntaxique qui motive l'ordre dans lequel ces structures apparaissent, mais bien leur fonctionnement sémantique et thématique.

La structure projective imbriquée est essentielle au contenu propositionnel de l'énoncé. Sa suppression changerait le sens global de l'énoncé, puisque cela donnerait l'impression que l'énonciateur prend en charge¹⁰¹ le contenu du segment projeté. La seconde structure projective correspond ainsi au premier constituant remplissant une fonction idéationnelle. La structure projective imbriquante, elle, n'est pas essentielle au contenu propositionnel de l'énoncé. En raison du jugement évaluatif qu'elle comporte, celle-ci remplit davantage une fonction interpersonnelle.

Ces phénomènes d'imbrication concernent également des structures projectives dont le fonctionnement thématique se rapproche davantage d'une fonction textuelle :

178. and today I just want to talk about THREE ways, that I think activism needs INtroverts, I think there's lot of other ways but I'm just gonna to talk about three,,, and **the first one, is** activism is often very, QUICK, and it's about Doing, so extroverts often **their IMmediate response to injustice is** we've got to do stuff NOW, we've got to react really quickly and yes we do need to react but we need to be straTEgic in our campaigning, and if we just act on ANger, often we do the wrong things
[TED5 - 3/4](#)

¹⁰¹ Cette prise en charge ou non prise en charge du segment projeté sera abordée à nouveau au chapitre 10.

La structure projective imbriquante, « the first one is » réalise une projection macro-syntaxique. Le segment projeté ne présente pas de lien micro-syntaxique et correspond à une série de propositions coordonnées et subordonnées. La structure projective imbriquée ne se situe pas au début du segment projeté de l'imbriquante, mais en position intermédiaire. Par ailleurs, celle-ci réalise également une projection macro-syntaxique.

Nous observons ici des différences en ce qui concerne la projection sémantique réalisée par ces structures projectives. La structure projective imbriquante présente une forme pronominale « one » qui renvoie au nom « ways » dans le co-texte de gauche. Il s'agit ainsi d'une projection circonstancielle. La seconde structure projective réalise une projection sémantique métalinguistique.

Au-delà des différences de projection sémantique, la structure projective imbriquante présente un adjectif ordinal qui confère à la structure un fonctionnement textuel. En effet, la structure agit de manière semblable à un adverbe tel que « firstly » qui permet de donner des indications sur la manière dont se structure le discours. Ceci nous invite à penser que la structure imbriquante présente ici un fonctionnement davantage textuel¹⁰². La structure projective imbriquée, quant à elle, présente davantage un fonctionnement idéationnel. En effet, en dépit de la projection macro-syntaxique, nous observons que sa suppression entraînerait des incohérences sur le plan sémantico-pragmatique.

Ainsi, de manière similaire aux occurrences précédentes, les structures projectives qui présentent un fonctionnement idéationnel sont généralement imbriquées plutôt qu'imbriquantes. Nous remarquons toutefois que les structures projectives qui présentent un fonctionnement interpersonnel peuvent également être imbriquées, mais ceci à condition que l'imbriquante présente un fonctionnement textuel :

179. but you know what would make it, a BEtter way?., dash of mess., you add randomness, early on in the process you make CRAzy moves you try STUpid things, that shouldn't work, and that will tend to make the problem-solving work BEtter and **the REAson for that is, the trouble with the step-by-step PROcess the marginal gains, is** they can walk you, gradually, down a dead end., and if you start with the RANdomness, that becomes less likely, and your problem-solving, becomes more robust
[TED6 - 3/4](#)

¹⁰² Nous notons toutefois que, à l'opposé de ce que nous avons constaté jusqu'à présent, la structure imbriquante présente un fonctionnement ici qui tend vers le spécificationnel : le segment projectif répond à un besoin de spécification qui émane du co-texte de gauche et la prosodie est typique des énoncés spécificationnels.

La structure projective imbriquante, « the reason for that is » réalise une projection macro-syntaxique. En effet, l'énoncé ne présente pas de lien micro-syntaxique entre le segment projeté et le segment projectif. Par ailleurs, le segment projeté inclut à la fois la structure projective imbriquée et la suite du discours jusqu'à la fin de l'extrait. La structure projective imbriquée semble également réaliser une projection macro-syntaxique. Néanmoins, le segment projeté correspond ici à une unique proposition qui n'est pas introduite par la conjonction *that*.

En ce qui concerne la projection sémantique, nous observons des différences majeures entre ces deux structures projectives. La structure imbriquante réalise une projection sémantique factuelle. En plus de relever d'un emploi factuel, le nom « reason » présente également une dimension causale. De ce fait, celui-ci présente ici un sémantisme proche de la conjonction de subordination « because ». La structure imbriquée réalise également une projection sémantique du type factuelle. Celle-ci se couple néanmoins à une dimension modale évaluative notamment grâce à l'emploi du nom « trouble ».

Ces différentes observations nous mènent à penser que la structure projective imbriquante occupe une fonction thématique textuelle. En effet, elle n'occupe pas de fonction idéationnelle et nous pourrions par ailleurs la supprimer sans perdre le contenu propositionnel de l'énoncé. Celle-ci permet néanmoins de nous informer du lien textuel entre le segment projeté et le discours qui précède. La structure projective imbriquée ne semble pas remplir une fonction idéationnelle, dans la mesure où elle pourrait à nouveau être éliminée sans altérer le contenu propositionnel de l'énoncé. Nous notons tout de même que la présence de la structure projective permet d'explicitier ce à quoi renvoie le pronom « they » au sein du segment projeté. Le segment projectif remplit essentiellement une fonction interpersonnelle, puisqu'il indique l'attitude du locuteur envers le contenu de sa proposition. En particulier, le locuteur l'utilise pour porter un jugement évaluatif sur le segment projeté.

Ainsi, l'ordre dans lequel apparaissent les structures projectives lorsqu'elles sont imbriquées tend à refléter l'organisation prototypique de la zone thématique en anglais. La manière dont s'agence une structure avec le reste du discours et plus particulièrement d'autres structures projectives peut donc nous informer sur son fonctionnement sur le plan thématique.

Une étude des paramètres syntaxiques et sémantico-pragmatiques des structures projectives eu égard à leur fonctionnement thématique est révélatrice. En effet, nous observons des variations dans ce fonctionnement thématique. Sur le plan syntaxique, certaines structures ont tendance à se trouver davantage en périphérie gauche de l'énoncé. Ce mouvement syntaxique va de pair avec des variations sur le plan thématique. En effet, certaines structures présentent un fonctionnement idéationnel, tandis que d'autres présentent un fonctionnement interpersonnel ou textuel, ou d'autres encore combinent plusieurs de ces fonctionnements. Ceci invite alors à considérer ces segments thématiques au-delà de leur fonctionnement informationnel.

2. Cohésion : du lexique au discours

Nous avons observé au cours du chapitre 6 que certaines structures projectives sont motivées par le co-texte de gauche¹⁰³. Le segment projectif véhicule alors de l'information déjà mentionnée et, en cela, signale un lien cohésif avec le discours qui précède. Ceci n'est néanmoins pas le cas pour toutes les structures projectives étudiées. Cette observation doit nous inciter à aller au-delà d'une approche informationnelle. Nous souhaitons ainsi étudier la manière dont se réalisent les liens cohésifs au sein des structures projectives.

Ces liens cohésifs (ou *cohesive ties*) sont étudiés, dans un contexte plus général, chez Halliday et Hasan (1976), qui notent que la cohésion se manifeste de différentes manières dans le discours, notamment à travers la grammaire ou le lexique (*ibid.* : 6). Ces différentes manifestations permettant d'exprimer à différents temps du discours les « points de contact » avec le discours qui précède (*ibid.* : 299). Nous proposerons ainsi dans un premier temps d'étudier la manière dont se manifeste la cohésion entre les structures projectives et le discours qui précède sur le plan lexical. Dans un second temps, nous chercherons à mettre en lumière les liens cohésifs qui opèrent à un niveau plus large au sein des structures étudiées.

¹⁰³ Notre étude de la cohésion dans ce contexte diffère de ce qui est traditionnellement proposé en ce qui concerne ces structures projectives. En effet, la question de la cohésion est habituellement étudiée au regard du lien cohésif entre le segment projectif, et plus particulièrement le nom noyau qui est qualifié de *shell noun*, et le segment projeté, qui est qualifié de *shell content*.

2.1. Incidence de la cohésion lexicale

Une des formes prototypiques de cohésion lexicale en discours identifiée par Halliday et Hasan (1976 : 278) est la réitération, décrite de la manière suivante :

Reiteration is a form of lexical cohesion which involves the repetition of a lexical item, at one end of the scale; the use of a general word to refer back to a lexical item, at the other end of the scale; and a number of things in between – the use of a synonym, near-synonym, or superordinate.

L'enjeu ici ne sera pas tant d'étudier ces réitérations à elles seules mais davantage d'étudier leur lieu d'incidence. Nous montrerons que pour certaines structures projectives, cette forme de cohésion lexicale se manifeste au niveau du segment projectif, tandis que pour d'autres la cohésion lexicale se manifeste davantage au niveau du segment projeté.

2.1.1. Cohésion lexicale au sein du segment projectif : une relation informationnelle ?

Nous avons précédemment relevé que certaines structures projectives sont motivées par le co-texte de gauche. Dans ce cas, le discours qui précède prépare en amont l'arrivée de la structure projective et il est ainsi fréquent que le segment projectif ait déjà été énoncé une première fois. Ceci est notamment le cas au sein de l'exemple suivant :

180. S1 : what was **your pitch** for the job ?

S2 : WELL, I got appointed in June and came and joined at the end of october and **my pitch** **was**, more of what we've come to love from channel four, so more of that combination o,f the remit so programs that speak to, diverse audiences to DIfference to innoVAtion to the kind of pure distilled form of creativity, e whilst at the same tim,e making sure that we're popular enough to beat commercial
[BBC16 - 4](#)

La structure projective « my pitch was » s'apparente à une variante de la structure *the-N-is*. La structure énoncée par la locutrice S2 correspond à une réitération quasiment mot pour mot du syntagme nominal « your pitch » de la locutrice S1, si ce n'est que le déterminant possessif est transposé. Ces deux segments renvoient à une même entité. Cette répétition permet ainsi d'accroître le lien cohésif entre les propos des locutrices S2 et S1. Cette structure *the-N-is*, quelque peu atypique en raison de son nom noyau, naît ainsi du besoin de projeter une suite

à venir et de s'assurer de la cohésion sur le plan lexical avec le discours qui précède¹⁰⁴.

Ces formes de réitération que nous trouvons dans les structures projectives peuvent également être partielles, comme le montre l'exemple suivant :

181. and according to: how many of the odours you can SMELL, L e: it will give you an indication of whether or not you're, losing your smell, there ARE however **lots of problems** because you can lose your sense of smell for all sorts of Other reasons including a COLD,, so, one of the problems that we want to aVOID, e: is self-diagnosis where you rush out, discover you can't smell anything, e: and then think that you have, alzheimer's cause it may not be that, at all
[WYA - 74](#)

La structure projective « one of the problems that we want to avoid is » s'apparente à une clivée en *th-*. Contrairement à l'exemple précédent, cette réitération se fait au sein du discours d'un seul et unique locuteur. L'étude du contenu propositionnel du segment projectif montre qu'il s'agit d'une reprise partielle du discours qui précède et en particulier du syntagme nominal « lots of problems », indiqué en gras italicisé dans la transcription. Le lien sémantico-pragmatique entre ces deux segments montre que la structure projective correspond à une partie de l'ensemble énoncé dans le co-texte de gauche. Cette réitération concerne le nom noyau du segment projectif mais ne concerne pas la post-modification, qui est ici un ajout.

Ces phénomènes de réitérations peuvent également concerner des propositions entières, comme le montre l'occurrence suivante :

182. absolutely you know **you need four things** for habitability for, life to potentially form you need a liquid WATER, you need a heat source, we saw that there was this hot spot at the south pole, lying right over, one of the cracks, one of the tiger stripes, and so there is essentially internal heat, you need organic material and then the fourth thing you need is for those, first THREE things to be stable over time, we've got three of the four at Enceladus
[BBC8 - 14](#)

La structure projective s'apparente à nouveau à une clivée en *th-*. Contrairement à l'exemple précédent, ici c'est bien l'ensemble de la structure, à savoir le nom noyau et la post-modification qui s'inscrit dans une relation de cohésion lexicale avec le discours qui précède.

Les réitérations que nous relevons au sein du segment projectif ne sont pas nécessairement des reprises mot à mot. Nous observons ainsi des cas où le segment projectif, sans pour autant être une reprise mot-pour-mot, s'apparente à un syntagme déjà mentionné :

¹⁰⁴ Nous relevons dans notre corpus un certain nombre de structures projectives suivant le schéma lexico-grammatical *the-N-is* que l'on pourrait qualifier de constructions *ad hoc*. Ces constructions présentent des noms noyaux peu commun, tels que « thinking », « niche » ou encore « price ». Celles-ci montrent alors que *the-N-is* peut être considéré comme un schéma lexico-grammatical productif qui peut être adapté aux besoins du co-texte.

183. I've been in a situation where turn taking didn't take place I was invited to speak, e: up in the mountains in british columbia with some first nation people, and there was **a completely different rule system operating** which seemed to be:, that, if a main person was talking and because I was the inviTEE I was the person who was going to talk about, reading and the importance of reading and so on, that, **the deal was** that nobody SPOKE, and nobody interrupted nobody volunteered to speak even unless they were asked to SPEAK, so there was an immediate sort of inbuilt hierarchy and respect system that preVENTed any of the kind of normal thing that you, I've used the word NOrmal how awful

[BBC4 - 7](#)

La structure « the deal was » s'apparente ici au schéma lexico-grammatical *the-N-is*. Le nom noyau peut être considéré comme étant quasi-synonyme du syntagme nominal « a completely different rule system ».

Dans l'ensemble des exemples 180 à 183, le segment projectif entretient un lien cohésif lexical important avec le discours qui précède. Nous relevons par ailleurs que le segment avec lequel la structure projective entre en relation ne se trouve pas nécessairement accolé à celui-ci. Pour chacune de ces structures projectives, le discours qui précède prépare l'arrivée de la structure et motive ainsi son emploi. Nous sommes dans un cas de figure où la structure projective renvoie à de l'information qui a déjà été évoquée, et en cela véhicule de l'information ancienne.

Les exemples étudiés jusqu'à présent montrent que lorsque le segment projectif signale un lien cohésif lexical, celui-ci se manifeste essentiellement au niveau du nom noyau ou de l'ensemble du segment projectif. Nous observons également que la cohésion lexicale au niveau du segment projectif peut ne concerner que la post-modification :

184. well for me, they generally do I've had an opportunity to play a variety of **old instruments**, and **the thing about these old instruments is** that, they are well played in generally °I mean obviously I am not counting museum instruments here° but if you take ANY., soloist who is regularly playing their instrument that instrument is gonna be sounding its MAXimum

[BBC1 - 8](#)

La structure projective présente un nom noyau post-modifié par un groupe prépositionnel. Le nom noyau « thing », en raison de son sémantisme, peut être considéré comme un hyperonyme que l'on peut employer pour désigner toute chose. Dans cet extrait, le nom « thing » n'est cependant pas employé pour renvoyer à une entité déjà mentionnée au sein du co-texte de gauche. Celui-ci ne présente pas de lien cohésif lexical avec le discours qui précède. En revanche, la post-modification « about these old instruments » fait écho au discours qui précède et plus particulièrement, il s'agit d'une réitération mot à mot d'un syntagme nominal déjà énoncé.

De manière générale, cette cohésion lexicale qui se manifeste uniquement au sein de la post-modification se produit lorsque la post-modification correspond à un groupe prépositionnel, quelle que soit la préposition qui l'introduit, comme le montre l'exemple suivant :

185. so one solution potentially to this has been discussed is *outbreeding*, the only slight problem with *outbreeding* is you want to be VERY very careful about, which dogs you're actually breeding with, so we've seen some pug crosses, with Jack Russel TERries, we've seen some pug crosses with chihuahuas well chihuahuas they look just as bad if not worse so it's not easy working out which are the best breeds to uses
[BBC2 - 11/11'](#)

De manière similaire à l'occurrence précédente, la structure projective présente un nom noyau à portée relativement générale « problem » qui ne renvoie pas à un segment précis au sein du co-texte de gauche. En revanche, la post-modification « with outbreeding » correspond à une réitération d'un syntagme nominal déjà mentionné. Dans ce cas de figure, la structure projective présente un lien cohésif lexical avec le discours qui précède, de manière similaire aux occurrences précédentes. En revanche, ce lien cohésif ne se manifeste pas au niveau du nom noyau, mais uniquement au niveau de la post-modification qui, elle, se réalise sous la forme d'un groupe prépositionnel.

Contrairement à ce que nous avons observé tout à l'heure, cette forme de réitération ne confère pas pour autant à ce segment un statut d'information ancienne. Il indique que le segment projectif s'inscrit sur une continuité thématique, puisque le locuteur poursuit son propos autour d'une même thématique. Cependant, ce à quoi renvoie le segment projectif n'est pas de l'information ancienne pour autant. Ici il s'agit davantage d'un segment dont l'existence est présumée.

2.1.2. Cohésion lexicale au sein du segment projeté : au-delà d'une relation informationnelle ?

Pour un certain nombre d'occurrences du corpus, le segment projectif ne présente pas de lien cohésif lexical avec le discours qui précède. Ceci est particulièrement le cas pour les segments projectifs véhiculant de l'information présumée voire de l'information nouvelle. Cela concerne ainsi notamment les structures les plus fréquentes, telles que « the thing is » ou « the point is ». Dans ce cas, la cohésion lexicale avec le discours qui précède se trouve davantage au niveau du segment projeté, comme le montre l'exemple suivant :

186. **carlos alomar** great rock guitarist, working with eno on **david bowie's, Lodger album**, and at one point he turns to brian and says,, brian this exPERiment is STUpid,, but **the thing is it** ,was a pretty good album, but Also, **carlos alomar**, thirty-five years LATER, now uses the oblique strategies, and he tells his STUdents to use the oblique strategies because he's realized something,, just because you DON't like it, doesn't mean it isn't HELping you

[TED6 - 6](#)

La structure projective « the thing is » ne présente pas de lien cohésif avec le co-texte de gauche sur le plan lexical. Le nom « thing », bien qu'il s'agisse d'un des noms les plus généraux en anglais, n'assure pas la cohésion avec le discours qui précède. La cohésion lexicale est ici assurée au sein du segment projeté. Nous observons en effet la répétition du nom « album » sur le plan lexical, et sur le plan grammatical, nous observons que le pronom « it » renvoie ici au même album, mentionné dans le co-texte de gauche. De même nous observons la répétition du syntagme nominal « Carlos Alomar ». Ainsi, dans cette occurrence, ce n'est pas tant le segment projectif qui assure la cohésion sur le plan lexical, mais davantage le contenu du segment projeté.

Cela se retrouve également avec d'autres structures projectives qui présentent un schéma lexico-grammatical du type *the-N-is* :

187. so in nineteen eighty, some reSEARchers did a study on a drug called lorcaïnide, and THIS wa:s an anti-arrhythmic drug, a drug that suppresses **abnormal heart rhythms**, and **the Idea was**, after people have had a heart attack, they're quite likely to have **abnormal heart rhythms** so if we give THEM, a drug that supPRESSES **abnormal heart rhythms**, this will increase the chances, of them surViving,, early on its development they did a very small trial, just under a hundred patients, Fifty patients got lorcaïnide, and of those patients, TEN died another fifty patients got a dummy placebo sugar pill with no active ingredient, and only ONE of them died

[TED18 - 3](#)

De manière similaire à « thing », le nom « idea » ne présente pas de lien cohésif lexical avec le discours qui précède. C'est davantage au niveau du segment projeté que l'on observe des signes de cohésion lexicale, notamment avec la répétition du syntagme nominal « abnormal heart rhythms », que l'on retrouve plusieurs fois au sein de la projection. En cela, la structure projective ne semble pas présenter de liens cohésifs sur le plan lexical. Néanmoins, nous observons que la structure joue un rôle essentiel ici puisqu'elle nous indique quel est le lien logique, la relation, entre le segment projeté et le discours qui précède. En effet, bien que le segment projectif ne contribue pas au contenu propositionnel de l'énoncé, et en ce sens pourrait aisément être éliminé, sa suppression nuirait à la cohérence globale de ce passage.

La cohésion lexicale ne se réalise pas de manière homogène au sein des structures étudiées. Les structures qui véhiculent de l'information ancienne, déjà évoquée dans le co-texte de gauche, voient leur segment projectif et en particulier le nom noyau de ce segment projectif porter des traces de cette cohésion lexicale. Dans certains cas, lorsque la structure s'apparente à une clivée en *th-*, l'ensemble du segment projeté peut s'inscrire dans une relation cohésive avec le discours qui précède. Dans certains cas, cette relation lexicale peut être plus implicite et faire l'objet d'inférences. En ce qui concerne les structures projectives qui relèvent d'une présupposition d'existence, deux cas de figure se présentent. Certains segments projectifs présentent une post-modification sous la forme d'un groupe prépositionnel qui va permettre d'indiquer une continuité avec le discours qui précède sur le plan thématique. D'autres segments projectifs ne présentent aucun lien cohésif lexical au niveau de la structure projective. C'est alors au niveau du segment projeté que cette cohésion lexicale est assurée.

2.2. Lexique et cohésion discursive

L'absence de lien cohésif lexical au niveau du segment projeté ne signifie pas pour autant que la structure projective n'assure pas de lien cohésif. En effet, lorsqu'un locuteur énonce une structure du type « *the thing is* », intuitivement, l'interlocuteur sait qu'il s'apprête à dire quelque chose qui est en lien avec le propos actuel. Ceci nous invite ainsi à considérer le lien cohésif que présentent ces structures projectives au-delà de la cohésion lexicale. Nous proposerons d'étudier deux paramètres qui vont dans ce sens. Premièrement nous reviendrons sur certaines propriétés que présentent les noms qui apparaissent au sein des structures projectives. Une observation de certaines occurrences du corpus montrera que certains noms signalent explicitement leur lien avec le discours qui précède. Dans un second temps, nous proposerons d'étudier le co-texte immédiat de ces structures et montrerons que celles-ci tendent à apparaître aux côtés de divers connecteurs ou marqueurs discursifs, qui, ensemble, vont signaler le lien entre la structure projective et le discours qui précède.

2.2.1. De cohésion lexicale à cohésion discursive

Les travaux de Schmid (2000) sur les *shell nouns* étudient le lien cohésif qu'entretiennent ces noms, qualifiés de coquilles conceptuelles, avec leur contenu, qui correspond au segment projeté. En cela, ces travaux portent sur le lien cohésif entre le segment projectif et le segment projeté. Les travaux de Flowerdew et Forest (2015) proposent de qualifier ces mêmes noms de *signalling nouns*. Ce faisant, ils mettent en avant le lien que ces noms entretiennent avec le discours qui précède. Se basant sur les travaux de Winter (1977), ils notent (*ibid.* : 34) :

In Winter's view, type 3 vocabulary items are lexical signals of coherence relations in discourse. They function as signposts in text, making explicit how particular clauses are meant to be interpreted in relation to other clauses (referred to by Winter as clause relations). They also make explicit how longer stretches of text are meant to be interpreted in relation to each other (Winter's basic text structures).

Certains noms, en raison de leur sémantisme, explicitent ainsi le lien logique entre la structure projective et le discours qui précède. En cela, ils contribuent à la cohérence globale du discours et sont ainsi qualifiés de signaux de relation de cohérence au niveau discursif (*ibid.* : 35). Nous proposerons ainsi d'analyser différentes occurrences afin d'étudier de quelle manière ces structures assurent un lien cohésif.

Nous nous intéresserons tout d'abord à une occurrence extraite d'une communication scientifique. Le passage en question se trouve en fin de conférence :

188. so **the conCLUsion is**, that pheromones are the commonest communication in species all across the animal kingdom, erm, it pre-adapts for their evolution as SIGnals, there's this aMAzing convergence in insects and vertebrates, and smell is important, but not yet identified
[WYA - 76](#)

Le lien cohésif logique entre la structure projective et le discours qui précède semble ici aller de soi. La structure, grâce au nom noyau « conclusion », réalise une projection sémantique métalinguistique. La place de cette structure au sein de l'ensemble du discours est ici pertinente. En effet, sa position en fin de discours, associée au sémantisme du nom noyau, nous permet de comprendre que la projection correspond à une synthèse de l'ensemble de la communication.

D'autres noms qui relèvent d'un emploi métalinguistique présentent ce même pouvoir cohésif. Ceci est notamment le cas des structures se construisant autour du nom « answer » :

189. but let's keep using this framework, is this problem neglected?., and I think **the answer is** yes,, and that's because problems that affect future generations, are often HUGely neglected,, why? because, future people don't participate in markets today, THEY don't have a VOTE
[TED27 - 5](#)

De la même manière qu'une question posée laisse entendre une réponse à venir, une réponse implique la présence en amont d'un questionnement, comme le laisse entendre la définition du Longman Dictionary of Contemporary English : « something you say when you reply to a question that someone has asked you ». En contexte, nous observons que les 18 structures projectives du corpus présentant le nom noyau « answer » se trouvent à la suite d'une question. Le lien cohésif avec le discours qui précède émane ainsi du sémantisme du nom « answer », et du lien logique qui se tisse entre la réponse énoncée et la question qui précède.

Dans les exemples 188 et 189, pour lesquels les structures projectives relèvent d'un emploi métalinguistique, la cohésion repose non seulement sur le sémantisme de la structure, mais également sur notre connaissance de la manière dont s'organise le propos. Une communication scientifique présente généralement un temps introductif et un temps conclusif. Le temps conclusif correspond à une synthèse de ce qui a été dit précédemment. En ce sens, la structure projective, en annonçant qu'il s'agit de la conclusion, assure un lien cohésif et nous indique le lien logique entre le discours qui précède et le segment projeté. De même, le lien cohésif que nous inférons entre une question et une réponse émane de notre connaissance de la manière dont s'organise cette paire adjacente.

Les noms relevant d'un emploi métalinguistique ne sont pas les seuls à pouvoir signaler une relation discursive, comme en atteste l'occurrence suivante :

190. so we're good at slow activism, and we're really good at intimate activism, and if this year has told us anything, it's told us, that we need to when we're engaging power holders, we need to engage them by Listening to people we disagree with, by building bridges not walls walls or wars,, and by being critical friends, not aggressive enemies, and **one example, that I do a LOT with INtroverts but with lots of people, is** make GIFTS, for people in power, so not be outside screaming at them, but to give them something like a bespoke handkerchiefs, saying don't blow it, use your power for good, we know you've got a difficult job, in your position of power how can we help you?

[TED5 - 5](#)

L'extrait en question est une conférence s'intitulant « activism needs introverts ». Dans cet extrait, la locutrice développe les concepts de « slow activism » et « intimate activism ». L'enjeu de la structure projective est ici d'illustrer ces concepts. Le nom « example », qui dans la classification de Schmid (2001) relève d'un emploi factuel, implique, lui aussi, un lien avec un avant, comme le suggère la définition du Longman Dictionary of Contemporary English : « a specific fact, idea, person, or thing that is used to explain or support a general idea ». En contexte, la structure projective nous indique que le segment projeté correspondra à une exemplification des concepts introduits au début de l'extrait.

Parmi les autres noms factuels qui indiquent intrinsèquement une relation avec le discours qui précède, l'étude d'occurrences présentant le nom « reason » est également révélatrice :

191. so the REgular handout would be formatted in something straightFORward, such as helVETica or Times new roman,, but, half these classes were getting handouts that were formatted in something, sort of inTENSE, like HAEettenschweiler, or something with a ZESty bounce, like comic sans italicized, [LAUGH] now these are really ugly fonts, and they're they're difficult fonts to READ, BUT, at the end of the semester, students were given, eXAMS, and the students who'd been asked to read the more difficult fonts, had actually done BETTER, on their exams, in a variety of subjects, and **the REAson is**, the difficult font, had slowed them down, forced them to work a BIT harder, to THINK a bit more, about what they were reading, to interpret it,, and so they learned more

[TED6 - 1](#)

Le segment projectif explicite le lien logique entre le segment projeté et le discours qui précède. En effet, le segment projeté justifie les faits exposés dans le co-texte de gauche. Comme nous l'avons expliqué en 1.3. de ce chapitre, les structures projectives se construisant autour du nom « reason » fonctionnent de manière similaire à la conjonction de subordination « because », qui indique elle aussi un lien causal et qui est également un lien cohésif. Ainsi, ici ne compte pas tant la projection sémantique factuelle réalisée par cette structure projective que le lien cohésif causal qu'elle signale.

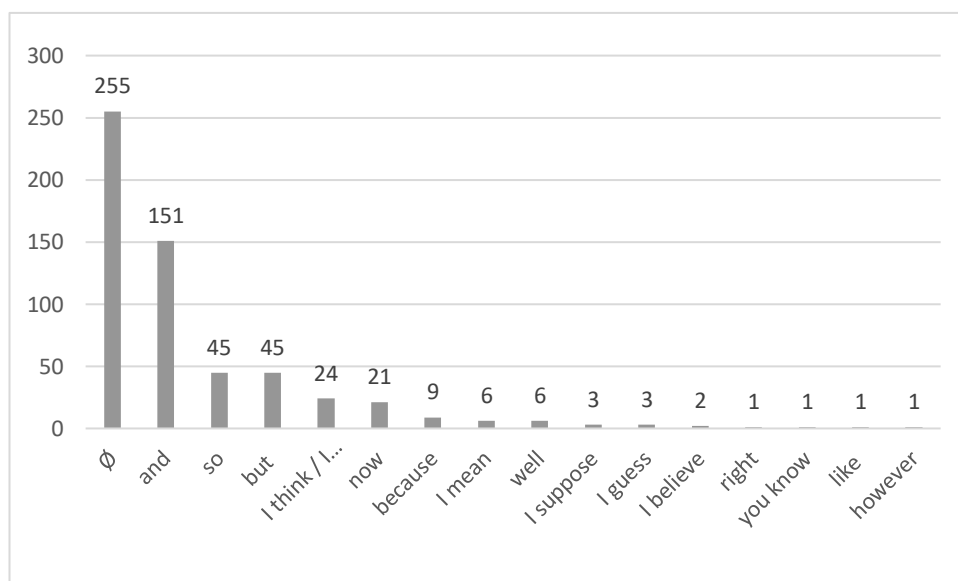
2.2.2. Co-texte et cohésion

Dans les exemples présentés en 2.2.1., le sémantisme de la structure projective permet d'expliciter la relation qu'entretient le segment projeté avec le discours qui précède. En d'autres termes, la relation était signalée ouvertement. Nous relevons toutefois des noms tels que « thing » ou « point », qui font partie des noms les plus vagues, pour lesquels la nature de la relation est beaucoup plus implicite, comme le notent Flowerdew et Forest (2015 : 43) :

Some SNs [Signalling Nouns] are closely associated with a particular relation and signal that relation consistently [...], while other SNs may signal different relations depending on their role in the discourse [...].

Ces noms peuvent alors signaler différents types de relation. Cela a ainsi des répercussions sur le fonctionnement de la structure. En effet, comme le note Keizer (2016 : 62) au sujet des variantes les plus fréquentes de la structure *the-N-is*, celles-ci peuvent signaler une justification, une explication ou encore une opposition. Nous nous intéresserons ainsi au rôle du co-texte dans les occurrences présentant une structure projective dont le nom noyau n'explicité pas la nature de la relation discursive.

Au niveau du co-texte de gauche immédiat, plus de la moitié des occurrences sont précédées par un connecteur logique ou un marqueur du discours. Comme le notent Fetzer et Speyer (2012 : 412), ces connecteurs discursifs font partie des marqueurs qui signalent une relation discursive. L'étude de leur fonctionnement en lien avec le segment projeté est ainsi révélatrice. Nous proposerons ainsi dans un premier temps un aperçu quantitatif global des occurrences du corpus. Le graphe 4 détaille les connecteurs et marqueurs relevés et leur fréquence brute dans le cadre de cette étude.



Graphe 4 : Répartition des occurrences en fonction des connecteurs et marqueurs discursifs en amont (fréquence brute)

Afin d'illustrer le rôle du co-texte dans le marquage de ces relations, nous prendrons tout d'abord pour exemple une structure projective dont le sémantisme reste relativement plus développé que les structures projectives présentant le nom noyau « thing ».

192. I say this to some of my honourable friends, who themSELVEss, may have changed their minds, in respect o:f e whether or not they would approve this withdrawal agreement, I will simply say this, that I have heard all of them, good friends of mine, repeatedly obJECTting, to the fact that this backstop is there, we have had the distinguished attorney general and the distinguished, Solicitor General, opining on this subject, and we have had some very interesting outcomes, **BUT, the reality IS,** that the: e northern ireland backstop, is a MASSive impediment, in fact it is an inSUperable impediment to agreeing this withdrawal agreement
[PAR - 24](#)

Ce premier exemple, issu d'un débat parlementaire, présente la structure projective « the reality is ». Si le sémantisme du nom « reality » ne nous permet pas d'inférer une relation discursive de manière explicite, nous notons cependant que ce nom laisse entendre une correction, un contraste entre une situation exposée qui est considérée comme étant erronée et

une situation qui présente les faits réels. En contexte, ce contraste est également marqué par différents marqueurs tant au sein du co-texte immédiat qu'au sein du co-texte étendu.

Au niveau du co-texte immédiat, nous relevons que la structure projective est précédée de la conjonction « but », également parfois qualifiée de marqueur du discours, qui explicite la relation contrastive entre le segment projeté et le discours qui précède. Le contenu du segment projeté contraste également avec le discours qui précède. En effet nous notons une opposition entre « good friends of mine objecting to the fact that the backstop is there », qui sous-entend que certains membres du Parlement britannique nient l'existence de la frontière Irlandaise, et le segment projeté « the Northern Ireland backstop is a massive impediment », qui vient affirmer à nouveau l'existence de cette frontière.

Dans les occurrences présentant un nom noyau tel que « thing », le co-texte joue également un rôle important et permet d'inférer la nature de la relation de discours. Nous pouvons à ce titre revenir sur l'exemple 186 :

186 carlos alomar great rock guitarist, working with eno on david bowie's, LOdger album, a:nd at one point he turns to brian and says,, brian this exPERiment is STUpid,, but **the thing is** it ,was a pretty good album, but Also, carlos alomar, thirty-five years LAter, now uses the oblique strategies, and he tells his STUdents to use the oblique strategies because he's realized something,, just because you DON't like it, doesn't mean it isn't HELping you
[TED6 - 6](#)

Le nom « thing » par opposition au nom « reality » ne laisse pas nécessairement présupposer une relation contrastive avec le discours qui précède. Nous relevons tout d'abord la conjonction « but », que l'on retrouve également au sein de l'exemple précédent. Nous observons également une opposition lexicale entre « stupid » et « good ». A cela s'ajoute également un décalage temporel entre la proposition qui précède, au présent, et le segment projeté, au prétérit. Le co-texte permet ainsi de signaler ce contraste et va donner à la structure « the thing is » son sémantisme d'opposition, notamment mentionnée chez Keizer (2016 : 63).

Dans le corpus, certaines structures projectives présentent un nom noyau qui, à lui seul, permet d'identifier la nature du lien cohésif. Ceci n'est cependant pas systématique. Les structures projectives les plus fréquentes telles que « the thing is » ou « the fact is », dont le sémantisme est plus neutre, ne permettent pas à elles seules de signaler explicitement la nature de la relation discursive. Le co-texte va alors jouer un rôle essentiel. Dans le co-texte immédiat, la présence de connecteurs discursifs ou de marqueurs du discours va entrer en jeu. Dans le co-texte étendu, le contenu du segment projeté et sa mise en relation avec le discours qui précède permet également d'inférer la nature du lien cohésif.

3. Au-delà d'une relation informationnelle

Les observations en 1. et 2. de ce chapitre nous invitent à considérer ces structures projectives au-delà de leur dimension informationnelle. En effet, certaines présentent un fonctionnement davantage textuel et, en ce sens, fonctionnent de manière semblable à certains connecteurs logiques sur le plan thématique. Une étude des liens cohésif au niveau de la structure projective va également dans ce sens, puisque le fonctionnement discursif de certaines structures découle de leur fonction connective. Dans un premier temps, nous mettrons en avant l'idée que la fonction de certaines structures projectives est de signaler une relation de discours. Pour ce faire, nous reviendrons sur le concept tel qu'il est décrit notamment chez Mann et Thompson (1988). A partir des travaux de Fetzer et Speyer (2012) et Fetzer (2018), qui proposent d'étudier les paramètres contextuels de diverses relations de discours, nous évaluerons dans quelle mesure ces paramètres se retrouvent au sein des structures projectives. Enfin, à partir de cet éclairage nouveau au sujet des structures projectives, nous proposerons de réinterpréter la fonction spécificationnelle et focalisante de ces structures à la lumière de leur fonctionnement discursif.

3.1. Vers l'expression d'une relation de discours ?

Le concept de relation de discours ou *discourse relation* émane de différents travaux qui s'intéressent à la structure du discours (voir Mann et Thompson, 1988¹⁰⁵ ; Asher et Lascarides, 2003). Différentes approches proposent d'étudier ces relations de discours, notamment la *Rhetorical Structure Theory* développée par Mann et Thompson (*ibid.*) ou encore la *Segmented Discourse Representation Theory* développée par Asher et Lascarides (*ibid.*). Ces travaux partagent un intérêt pour l'étude du discours et des relations entre les différentes séquences discursive ainsi que la manière dont ces relations sont signalées, comme le notent Mann et Thompson (1988 : 244) :

[...] RST [Rhetorical Structure Theory] provides a general way to describe the relations among clauses in a text, whether or not they are grammatically or lexically signalled. Thus, RST is a useful framework for relating the meanings of conjunctions, the grammar of clause combining, and non-signalled parataxis [...].

¹⁰⁵ Nous notons toutefois que Mann et Thompson (1988) préfèrent utiliser le terme *Relational Propositions*.

Ces relations de discours sont de natures variées, et, comme le note Fetzer (2018 : 31), elles sont signalées au sein du discours, notamment par des choix lexicaux ou encore aspectuo-temporels. Nous étudierons ainsi des occurrences du corpus en prêtant une attention particulière au co-texte et aux paramètres linguistiques qui signalent ces différentes relations discursives¹⁰⁶. Nous nous intéresserons en particulier aux relations de discours suivantes : le contraste, la continuation, l'élaboration, l'explication et le commentaire.

3.1.1. Le contraste

Certaines structures projectives présentent une dimension contrastive grâce au sémantisme du nom noyau qui la compose.¹⁰⁷ Ceci est notamment le cas des structures se construisant autour de noms tels que « reality » ou « truth ». Ces noms sont fréquemment précédés du connecteur contrastif « but » ou dans une moindre mesure « however ». D'autres noms qui présentent une dimension évaluative négative peuvent également signaler une relation de discours contrastive :

193. Like most of you I susPECT, I don't really believe that people can see into the future I don't believe, in precognition and every now and then you HEAR that somebody has been able to predict something that happened in the future, and that's probably because it was a fluke, and we only HEAR about the FLUKES and about the FREAKS, we don't HEAR about all the times that people got stuff, WRONG now we expect that to happen with silly stories about precognition but **the PROblem is**, we have exactly the same problem, in acaDEmia and in MEDicine, and in THIS environment it costs lives
[TED18 - 1](#)

Outre la présence de la conjonction « but », qui tend à indiquer une relation contrastive, nous observons également une opposition sur le plan sémantique entre le segment projeté et le discours qui précède. En effet, « academia » et « medicine » s'opposent ici à « silly stories ». De même, sur le plan aspectuo-temporel, la proposition qui précède est introduite par le segment « we expect » qui vient la modaliser et indiquer ainsi ce qui est attendu. Au sein du segment projeté, nous n'observons pas de telle modalisation.

¹⁰⁶ L'enjeu sera pour nous d'illustrer le fonctionnement des structures projectives en tant que signal d'une relation de discours et de montrer la nécessité de traiter ces structures au niveau discursif. Cette partie pourrait, bien entendu, faire l'objet d'une étude plus poussée et systématique des relations de discours et de la manière dont elles sont signalées au sein des structures projectives. Cela dépasserait néanmoins le cadre que nous nous sommes fixée dans le cadre de cette recherche.

¹⁰⁷ Cf. 2.2. de ce chapitre.

Ces mêmes paramètres contextuels se retrouvent également avec des structures projectives dont le sémantisme du nom noyau est encore plus abstrait. Ceci est notamment le cas dans l'extrait suivant, que nous avons déjà étudié au chapitre 7 et au 1. de ce chapitre :

172 so it's quite a TA:SK that I've sort of set myself today, in what what many people regard as kind of, the post-historical art world the post post-modern the the END of art we're in a state now where ANYthing goes,,, but **the thing is** I think there ARE boundaries still about what can and cannot be art, m but the limits a:re softer they're FUZZier, and I think they're not FORMAL anyTHING can be art I I'm quite happy to engage with that intellectual idea, but I think the boundaries are sociological, tribal philosophical, and maybe even financial

[RL - GP2 - 1](#)

Nous retrouvons ici des paramètres contextuels similaires à l'exemple précédent, qui signalent que la structure « the thing is », de manière similaire à « the problem is » ou encore « the reality is », exprime un contraste. En effet, la structure est précédée du connecteur « but », qui explicite la nature contrastive du segment projeté. De même, au sein du segment projeté, nous avons relevé précédemment¹⁰⁸ que celui-ci porte des traces de focalisation prosodique au niveau du verbe « are », qui souligne la dimension contrastive du segment. De même, il existe une opposition entre « what many people regard as » d'une part et « I think » d'autre part, qui indiquent un changement de point de vue. Nous observons ainsi que le co-texte joue un rôle essentiel car il contribue au sémantisme de la structure projective et en contexte, contribue à son fonctionnement discursif de marqueur d'opposition.

3.1.2. La continuation

La structure « the thing is » peut se trouver également dans d'autres contextes au sein desquels la dimension contrastive ne sera pas présente, comme le montre l'exemple suivant

194. S1 : Yeah well I mean it's not even just her it's like she her and like a whole movement of *people* who just, like will take a THING, that like is from a culture and then like wear it and then it's like so acceptable on them but it's not acceptable o:n the people who actually CREATED it, it's like, no one say you can't put your hair in cornrows, put a bandeau on your head if you want to but be respectful of where it comes from,, and like understand that like, if someone from that CUlture, let's you know how they feel about it like that there's not happy with you wearing it it's because it's like,, coming from their culture, /and/ and they have every right to feel a bit uncomfortable with it

S2 : and **the thing is** like *people* have such a problem with things not being FOR them

S1 : like when you *people* have dreads and i'm just like / why / I don't have I don't have the energy to explain to you why this isn't okay

[BBC7 - 1](#)

¹⁰⁸ Cf. 2.2.2. du chapitre 7.

La structure projective est précédée du coordonnant « and », qui, par défaut, indique une relation continuative¹⁰⁹. Comme le graphe 4 l'a montré précédemment, plus d'un quart des structures sont précédées par ce coordonnant et l'on peut ainsi penser qu'une relation de discours continuative est fréquente au sein des structures projectives. Dans cet extrait, d'autres paramètres contextuels vont également signaler cette relation continuative. Comme le note Fetzer (2018 : 33), la continuation est signalée à travers une continuité topicale. Ici, nous observons en effet qu'au sein de cet échange, le nom « people » apparaît à chaque fois en début de prise de parole, tant auprès du locuteur S1 que du locuteur S2. Un autre signe de cette continuité se trouve également au sein des choix aspectuo-temporels. En effet, qu'il s'agisse de la proposition précédant la structure projective ou du segment projeté, les verbes suivent la même construction temporelle, à savoir l'emploi du verbe de possession « have » au présent simple, sans marque aspectuelle.

3.1.3. L'élaboration

Les occurrences du corpus montrent que les structures projectives peuvent être employées pour signaler une élaboration. Ce type de relation de discours se retrouve lorsque la seconde proposition, c'est-à-dire le segment projeté, est incluse au sein de la proposition qui précède. En cela, il s'agit alors d'une expansion du discours qui précède. De manière prototypique, dans le corpus, les structures projectives se construisant autour du nom « idea » induisent ce type de relation de discours, comme le montre l'exemple suivant, que nous avons déjà abordé en 2.1.2. de ce chapitre :

187 so in nineteen eighty, some reSEARchers did a study on a drug called lorainide, and THIS wa:s an anti-arrhythmic drug, a drug that suppresses **abnormal heart rhythms**, and the Idea was, after people have had a heart attack, they're quite likely to have abnormal heart rhythms so if we give THEM, a drug that supPRESSES abnormal heart rhythms, this will increase the chances, of them surViving,, early on its development they did a very small trial, just under a hundred patients, Fifty patients got lorainide, and of those patients, TEN died another fifty patients got a dummy placebo sugar pill with no active ingredient, and only ONE of them died
[TED18 - 3](#)

La structure « the idea was » ne correspond pas à une reprise lexicale d'un segment qui précède. Néanmoins, en contexte, nous pouvons inférer le lien avec le discours qui précède. Dans cet extrait, le locuteur signifie qu'il s'apprête à délivrer davantage d'informations sur

¹⁰⁹ Cela étant dit, la conjonction « and » se retrouve également dans d'autres types de relations de discours.

l'étude scientifique qu'il mentionne dans le discours qui précède. Le contenu du segment projeté et notamment la relation de cohérence lexicale à travers la répétition de « abnormal heart rhythm » signale également cette élaboration. Ici, nous pourrions presque reformuler la structure projective de la manière suivante : « the idea behind this study was [...] ». La présence de la post-modification rendrait alors plus explicite la relation de discours.

Au sein du corpus, nous observons que la post-modification n'a pas toujours d'impact sur le sémantisme véhiculé par la structure projective. Néanmoins sa présence permet d'explicitier la relation de discours entre le segment projeté et le discours qui précède. L'exemple suivant, que nous avons déjà partiellement analysé en 2.1.1. de ce chapitre, illustre notamment cela :

184 Well for me, they generally do I've had an opportunity to play a variety of *old instruments*, and **the thing about these old instruments is** that, they are well played in generally °I mean obviously I am not counting museum instruments here° but if you take ANY,, soloist who is regularly playing their instrument that instrument is gonna be sounding its MAXimum
[BBC1 - 8](#)

La post-modification sélectionne une partie de la proposition précédente, à savoir le syntagme nominal « old instruments » et nous indique de manière explicite que le segment projeté correspond à une élaboration de cette thématique. Par ailleurs, dans le segment projeté, nous observons que ce syntagme devient thème et est repris à travers le pronom personnel « they ». Enfin, nous notons que la structure est précédée de la conjonction « and », que l'on retrouve ainsi également dans des relations discursives du type élaboration.

3.1.4. L'explication

De manière prototypique, les structures projectives signalant une relation de discours explicative se construisent autour du nom « reason », déjà évoqué en 2.2.1. En effet, ce nom intègre dans son sémantisme une dimension causale, ce qui en fait un outil idéal pour exprimer ce type de relation de discours. En contexte, la structure « the thing is » peut également signaler ce type de relation de discours, comme le montre l'exemple suivant :

195. S1 : you know I'm imagining if I'm a: athletic, superhero, I must be concentrating like CRAzy for that pistol whereas when we're talki:ng, what happens? we're not we're not concentrating like that are we?

S2 : So well erm perhaps we are I mean **the thing is** that, **what we have to do in order for this system to work..** as you're speaking I have got to be deciding, what it is that you are on about, so, technically you're gonna make me an OFFER or make a REQUEST o:r, make a STatement or something, I've got to kind of categorize, what's coming in a:nd start to think about what kind of response I want to make

S3 : just oh there we are

S1 : and this we both came in at the same moment

S3 : I'm interrupting so I didn't take turn can I just, **one fascinating thing here is** that you're talking about, a BRAIN that is doing two things at the same ti:me,, which is really worrying so not only am I preparing my question I'm also listening to your answer, SIMultaneously and human beings can do this

[BBC4 - 1/2](#)

La structure projective n'exprime pas une relation de discours contrastive ou continuative. La structure n'est pas précédée d'un connecteur contrastif et le contenu du segment projeté ne permet pas non plus d'inférer un contraste entre le discours qui précède et le segment projeté. Dans cet extrait, le locuteur S1 pose une question au locuteur S2, qui y répond dans un premier temps à travers le segment « So well erm perhaps we are ». Le reste du tour de parole du locuteur S2 permet d'élaborer cette réponse initiale, de la clarifier, voire justifier cette position. En contexte, nous observons que la structure projective est précédée du marqueur discursif « I mean ». Sa présence ici n'est pas anodine. En effet, comme le note Brinton (2007 : 41), les fonctions de ce marqueur sont diverses : « *I mean* may provide elaboration, clarification, expansion, explanation, or reformulation of the preceding utterance ». La présence de ce marqueur discursif contribue ainsi au sémantisme et à la fonction connective de la structure projective.

3.1.5. Le commentaire

Nous relevons enfin un certain nombre de structures projectives qui relèvent d'un commentaire sur le discours qui précède. Comme le note Fetzer (2018 : 39), la particularité de ce type de relation de discours est que ce commentaire repose sur l'ensemble de la proposition (voire des propositions) précédente(s). La seconde structure projective de l'exemple précédent, « one fascinating thing here is » est en cela révélatrice.

En contexte, nous observons tout d'abord que cette structure projective se trouve au sein d'un échange entre 3 locuteurs différents. Le locuteur S3, qui énonce la structure projective, interrompt quasiment les autres locuteurs pour prendre la parole, comme le montre le segment « Can I just », qui lui permet de prendre la parole. Ici la mention de cette interruption est pertinente car le locuteur interrompt les propos de ses interlocuteurs parce qu'il souhaite rebondir sur les propos du locuteur S2 et les commenter. Ce commentaire sur le discours qui précède s'accompagne par ailleurs de commentaires évaluatifs, notamment à travers l'emploi de l'adjectif « fascinating » au niveau du segment projectif, mais également à travers l'emploi de l'adjectif « worrying » au sein du segment projeté.

La post-modification peut également à nouveau permettre d'explicitier la relation de discours dans le cadre d'un commentaire, en signalant notamment que le contenu du segment projeté repose sur l'ensemble du segment qui précède :

196. I am trying to suggest, that for, forty odd years, THIS aquatic idea has been MIScategorized, as lunatic fringe and it is NOT, lunatic fringe, and **the ironic thing about it is**, that, they are not STAving off the aquatic theory to protect a theory of their OWN, which they've all agreed on, and they love, there is NOthing there, they are staving off the aquatic theory to protect, a VAcuum
[TED3 - 6](#)

La structure projective présente ici une post-modification qui se matérialise sous la forme d'un groupe prépositionnel. Ce groupe prépositionnel ici présente le pronom « it », qui, en contexte, renvoie à l'ensemble de la proposition « this aquatic idea has been miscategorized as lunatic fringe ». Ici c'est l'ensemble de cette proposition qui fait l'objet d'un commentaire.

Les occurrences du corpus montrent d'une part que certaines structures projectives doivent être analysées comme signalant une relation discursive et d'autre part que ces relations discursives sont variées¹¹⁰. Nos observations nous permettent tout de même de voir que certains noms semblent se cantonner à des relations discours spécifiques, notamment en raison de leur sémantisme plus contraignant. En revanche, les noms les plus vagues tels que « thing » peuvent signaler différents types de relation. Le co-texte, immédiat et étendu, va alors nous guider dans l'interprétation de la relation de discours. Ce fonctionnement au niveau discursif en tant que signal de relation discursive explique ainsi en partie pourquoi certaines structures présentent un fonctionnement thématique qui tend vers une méta-fonction textuelle plutôt qu'idéationnelle, dans la mesure où elles présentent alors une fonction connective.

¹¹⁰ Nous n'avons proposé ici d'un aperçu de ces relations et leurs réalisations en contexte mais sommes consciente que cela pourrait faire l'un objet d'un travail de recherche à part entière.

3.2. Réinterprétation de la spécification et de la focalisation à l'échelle discursive

Nos observations, tant en ce qui concerne le fonctionnement thématique des structures projectives qu'en ce qui concerne la manière dont elles réalisent un lien cohésif avec le discours qui précède, nous mènent à considérer ces structures à une échelle plus large et à aller au-delà de la question de la spécification et de la focalisation. Nous souhaitons néanmoins revenir sur ces concepts et les revisiter dans une perspective plus large, à l'échelle du discours.

3.2.1. La spécification à l'échelle du discours

Les structures projectives qui présentent un fonctionnement prototypique spécificationnel possèdent des propriétés singulières tant sur le plan syntaxique (projection micro-syntaxique) que sur le plan sémantique (projection sémantique non-neutre ou circonstancielle voire événementielle)¹¹¹. Nous souhaitons aller au-delà de ces propriétés syntaxiques et sémantiques et adopter une perspective plus large en nous basant sur le fonctionnement thématique, cohésif et plus globalement discursif des énoncés spécificationnels.

Les structures projectives qui relèvent de la spécification sont motivées par le co-texte de gauche. En effet, comme nous avons pu le voir au chapitre 6, il découle du co-texte de gauche une entité dont la spécification est nécessaire pour mener à bien la suite du propos. Nous reprendrons ici deux exemples sur lesquels nous avons déjà travaillé afin d'illustrer nos propos, qui correspondent à des variantes du schéma lexico-grammatical *the-N-is*, que nous qualifions d'*ad hoc* :

197. because death is a subject that many of us find quite uncomfortable to talk about, the exhibition was designed to be quite PLAYful, so that people would LIterally engage with it, so **one of our exhibits was** an interactive map of london which showed just how much of the:, real estate in the city is given over to DEATH, and as you wave your hand across the map the name of the piece of real estate the, building or the cemetery is revealed

[TED29 - 2](#)

198. you know the role that it used to have as a communicator of the big iDEAs I think in some ways it's been eclipsed by all the other media, a:nd but it STILL has a NICHE left, for me **the niche is** that you go and you see the real thing, that is the niche that it still has, because the minute you move away from that it's something ELSE

[RL - GP2 - 21](#)

¹¹¹ Cf. 2.1.1. du chapitre 6.

Puisque les structures projectives sont motivées par le co-texte de gauche, le segment projectif présente des traces de cohésion lexicale, notamment au niveau du nom noyau. Dans le cas de l'exemple 197, nous relevons un lien métonymique entre « exhibition » et « exhibit ». Dans le cas de l'exemple 198, le segment projectif correspond à une reprise d'un segment dans le co-texte de gauche. La projection se profile ainsi à partir du co-texte de gauche et est ainsi préparée en amont. La spécification est ainsi un prolongement qui dans certains cas est presque attendu. Les structures projectives pour lesquelles la dimension spécificationnelle est prédominante signalent ainsi leur cohésion avec le discours qui précède au niveau lexical. Ce lien cohésif est signalé essentiellement au niveau du nom noyau du segment projectif.

Parce qu'il reprend une entité qui a déjà été introduite dans le discours qui précède, le segment projectif au sein des structures projectives spécificationnelles tend à remplir des fonctions idéationnelles sur le plan thématique. Il s'agit souvent d'un argument obligatoire de l'énoncé et correspond ainsi fréquemment au constituant le plus à droite de la zone thématique. Par conséquent, les structures projectives dont le fonctionnement est spécificationnel peuvent être précédées d'autres segments de nature thématique et peuvent ainsi occuper un rang inférieur sur le plan syntaxique.

Nous en prendrons pour exemple les occurrences 166 et 167, étudiées en 1.1. de ce chapitre, que nous rappelons ici :

166 it could also be used at the NAtional level, where **one of the great CHallenges we face, is** to persuade local communities, to accept refugees, and at the MOment, in my country for instance, we often send engiNEERS to rural areas, and FARmers to the cities which makes no sense at all
[TED1 - 8](#)

167banksy is saying exactly that at the moment isn't he? he he's actually saying, **the way to be a successful artist, is** simply not to pursue success just dedicate your life to your art
[RL - GP3 - 15](#)

Sur le plan syntaxique, nous notons tout d'abord que ces structures réalisent leur projection au niveau micro-syntaxique et qu'elles sont elles-mêmes imbriquées au sein d'une proposition subordonnée. Sur le plan prosodique, l'étude de ces deux occurrences est révélatrice. En effet, comme le montrent les transcriptions codées, nous sommes dans un cas de figure où la structure projective se réalise en 2 unités intonatives avec une pause avant la copule *be*, qui se trouve être le schéma intonatif majoritairement réservé aux énoncés spécificationnels. Ainsi, le fonctionnement projectif syntaxique, sémantique et prosodique tend à aller de pair avec un segment projectif qui présente un fonctionnement thématique idéationnel.

Ces différentes observations nous invitent ainsi à penser que l'enjeu des structures projectives spécificationnelles ne se situe pas au niveau discursif et qu'elles signalent généralement une relation d'ordre informationnel entre le segment projectif et le segment projeté, par opposition aux structures dont le fonctionnement spécificationnel est réduit, qui, elles, signalent davantage une relation de discours.

Certaines structures peuvent toutefois, dans des contextes particuliers, signaler à la fois une relation d'ordre informationnel et une relation de discours, comme le montre l'exemple suivant :

199. so why don't moth and elephants get conFUsed,,,, [laugh] now **the reason that male elephants are not attracted to moth FEmales,, and that would be disastrous,,** [laugh] **is** that luckily,, female MOTHS release TIny quantities, of the pheromone, and as I SAID female elephants, release GAllons, of pheromone so, he just doesn't notice the moths, but what about the male MOTH, the female elephant probably wouldn't notice,,, [laugh] but there is ***a reason*** why they're not attracted, and **the REAson is,,** each of the moth species, has a number of different smells making up, its pheromones, which is also the reason why THEY are not confused, and why a hundred and sixty species of moths, can share the same PHEromones, because actually that's only one or five or SIX, different compounds in a very precise ratio, and the males will only fly up, to a female if she's got the blend, just right
[WYA - 9/10](#)

Nous avons ici deux structures projectives se construisant autour du nom noyau « reason ». Nous avons relevé précédemment que celui-ci présentait une dimension causale dans son sémantisme et fonctionnait de manière similaire à la conjonction « because ». En ce sens, ces structures signalent une relation de discours explicative et viennent justifier le discours qui précède. Dans ce contexte, nous remarquons néanmoins que ces structures assurent également un lien cohésif au niveau lexical. En effet, la première structure fait écho au pronom interrogatif « why » dans la proposition précédente. De même, le second segment projectif correspond à une reprise du syntagme nominal « a reason » dans la proposition précédente. Nous observons ainsi qu'il est possible que relation informationnelle et relation de discours cohabitent.

3.2.2. Vers une focalisation discursive ?

La focalisation est comprise comme étant une forme de mise en relief d'un segment¹¹². Cette mise en relief peut opérer de deux manières différentes pour ce qui est des structures projectives étudiées. Dans un cas, la mise en relief correspond à une mise en relief d'un choix paradigmatique. L'identification du segment projeté et sa mise en relation avec le segment projectif sont alors mises en valeur¹¹³. Dans d'autres cas, le segment projectif a une importance moindre et son identification est secondaire. La focalisation permet alors d'attirer l'attention sur le segment qui suit, sans pour autant mettre en avant la mise en relation entre le segment projectif et le segment projeté.

Nos observations à partir du corpus ne nous permettent pas de dégager des récurrences pour ces deux types de focalisation, comme l'a montré le chapitre 7. Si récurrence il y a, celle-ci ne se trouve pas au niveau du format du segment projeté ou au niveau des segments mis en relief par la prosodie. Les structures projectives dont l'enjeu est de signaler une relation de discours nous invitent néanmoins à repenser la focalisation, de manière à réconcilier ces deux points de vue. L'idée que nous défendons est que la focalisation correspond toujours à une mise en relief d'un choix paradigmatique, peu importe le schéma lexico-grammatical que suit la structure ou la manière dont celle-ci est employée en contexte. Ce qui va changer néanmoins, c'est le niveau auquel cette focalisation opère. Afin d'explicitier notre propos, nous nous réapproprions des concepts généraux de linguistique que nous appliquerons ensuite plus spécifiquement à notre étude.

Il est communément admis qu'un énoncé s'organise sur le plan syntagmatique et paradigmatique. Sur le plan syntagmatique, comme le notent Larreya et Watleb (1994 : 18), « chaque unité linguistique (phonème ou morphème) entretient des relations avec celles qui la précèdent ou celles qui la suivent dans la chaîne parlée ». Sur le plan paradigmatique, ils notent également que « chaque unité (morphème ou phonème) résulte d'un choix du locuteur », choix qui se fait parmi tous les éléments susceptibles de pouvoir s'insérer à cet endroit.

¹¹² Cf. chapitre 3.

¹¹³ Il s'agit par ailleurs du fonctionnement focalisant que l'on retrouve dans les descriptions de la pseudo-clivée au sein des grammaires traditionnelles.

Dans les cas traditionnellement décrits dans les grammaires, la focalisation va opérer au niveau d'un énoncé et c'est le choix paradigmatique de l'énonciateur, choisissant un morphème plutôt qu'un autre, qui est mis en valeur. Afin d'illustrer nos propos, nous reprendrons l'exemple cité précédemment :

- 198 you know the role that it used to have as a communicator of the big iDEAs I think in some ways it's been eclipsed by all the other media, a:nd but it STILL has a NICHE left, for me **the niche** **is** that you go and you see the real thing, that is the niche that it still has, because the minute you move away from that it's something ELSE
[RL - GP2 - 21](#)

Dans cet énoncé, la dimension spécificationnelle de l'énoncé est prédominante. L'enjeu de l'énoncé est d'identifier ce à quoi renvoie « niche ». L'identification du segment qui correspond à la valeur exprimée par « the niche » est ici centrale. La focalisation permet alors de mettre en valeur le segment projeté, à savoir la proposition complétive en *that* « that you go and you see the real thing ». Ce faisant, le choix paradigmatique est mis en valeur et la relation entre le segment projeté et le segment projectif se retrouve ainsi également mise en valeur. Ce fonctionnement focalisant est donc celui que l'on retrouve généralement pour les énoncés spécificationnels.

Dans les cas où la dimension spécificationnelle est moins présente, nous sommes d'avis que ces structures projectives réalisent ce que nous qualifions de focalisation discursive, concept que nous proposons et que nous allons développer. Nous constatons dans ce chapitre que certaines structures projectives présentent un segment projectif dont l'enjeu n'est pas tant d'être spécifié, mais davantage de signaler une relation de discours. La structure projective apparaît alors comme un jalon du discours qui permet d'une part de connecter le segment projeté au discours qui précède et d'autre part d'indiquer la manière dont se fait ce lien. Dans ce cas, le choix paradigmatique se fait à une autre échelle et nous proposerons alors d'envisager la notion de paradigme à l'échelle du discours.

De manière similaire à un énoncé, le discours s'organise de façon linéaire selon un axe « syntagmatique », qui ne correspond plus tant à une suite de syntagmes, mais davantage à une suite d'unités discursives. Ces unités discursives peuvent se composer d'une proposition ou d'une série de propositions qui forment un ensemble cohérent tant sur le plan sémantique que pragmatique. En tout point du discours, l'énonciateur a ainsi des choix à faire, que l'on pourrait qualifier de « paradigmatiques » à un niveau discursif.

L'idée que nous défendons est que, lorsque la structure projective signale une relation de discours, la focalisation qu'elle opère ne permet pas uniquement d'attirer l'attention sur le segment qui suit. Elle permet également de mettre en relief le choix « paradigmatique » à un niveau discursif. Ce faisant, ce qui est mis en relief n'est pas tant la relation entre le segment projeté et le segment projectif, mais d'avantage la relation entre le segment projeté et le discours qui précède. Nous illustrerons cela avec un exemple étudié précédemment :

193 like most of you I susPECT, I don't really believe that people can see into the future I don't believe, in precognition and every now and then you HEAR that somebody has been able to predict something that happened in the future, and that's probably because it was a fluke, and we only HEAR about the FLUKES and about the FREAKS, we don't HEAR about all the times that people got stuff, WRONG now we expect that to happen with silly stories about precognition but **the PROblem is**, we have exactly the same problem, in acaDEmia and in MEDicine, and in THIS environment it costs lives
[TED18 - 1](#)

Nous avons étudié précédemment cette occurrence pour son fonctionnement discursif et notamment pour la relation de discours contrastive que signale le segment projectif. Dans cet extrait, il semble peu pertinent de considérer que la focalisation permet de mettre en relief le choix paradigmatique de l'énonciateur au sein de la projection. En effet, la spécification, et par extension l'identification opérée par la copule *be*, est reléguée au second plan, si bien que le segment projectif pourrait être éliminé sans grande modification du contenu propositionnel de l'énoncé. En revanche, la focalisation et la mise en relief du choix paradigmatique doivent être envisagées à une échelle plus large. La structure projective fonctionne ici comme un lien entre le discours qui précède et en particulier l'énoncé « now we expect that to happen with silly stories about precognition » et le segment projeté « we have exactly the same problem in academia and in medicine and in this environment it costs lives ». Il nous semble que la nature focalisante de la structure permet de mettre en relief, non pas la relation entre le segment projeté et le segment projectif, mais la relation entre le segment projeté et le segment précédent, auquel se rapporte la structure projective.

Conclusion

Le co-texte joue un rôle essentiel dans les structures projectives que nous étudions. En effet, son étude permet de mettre au jour différents fonctionnements discursifs et d'expliquer leur origine. Ainsi, certaines structures projectives signalent davantage une relation discursive qu'une relation d'ordre informationnel.

Au niveau de la zone thématique, la structure projective peut occuper une fonction idéationnelle, interpersonnelle ou textuelle. Nous observons par ailleurs des structures qui assurent plusieurs méta-fonctions simultanément. Cette méta-fonction a une incidence sur le fonctionnement global de la structure puisque nous observons que les énoncés dans lesquels la spécification reste l'enjeu tendent à occuper une fonction idéationnelle. Au contraire, les énoncés dans lesquels la spécification n'est plus centrale tendent à occuper des fonctions interpersonnelles et/ou textuelles.

Une étude des liens entre le segment projectif et le discours qui précède permet également de noter des différences de fonctionnement au niveau discursif. Les structures projectives réalisant une méta-fonction idéationnelle ont tendance à présenter un lien cohésif au niveau lexical, en particulier au niveau du nom noyau ou bien de l'ensemble du segment projectif. La structure correspond ainsi fréquemment à une entité déjà introduite dans le discours, qui est reprise verbatim ou dont la relation peut être inférée. Dans ce cas, le segment projectif véhicule alors de l'information ancienne. Les structures projectives occupant une méta-fonction textuelle ou interpersonnelle sont liées au discours qui précède d'une manière différente. La cohésion lexicale se réalise davantage au niveau du segment projeté. La relation avec le discours qui précède se trouve alors au niveau discursif. On observe alors que les variations lexico-grammaticales ainsi que les connecteurs logiques qui précèdent la structure peuvent indiquer la manière dont le segment projeté s'articule avec le discours qui précède.

Ceci nous mène ainsi à considérer les structures pour la relation discursive qu'elles signalent, qui peut être de nature variée. Nous avons relevé des relations signalant un contraste, une continuation, une élaboration, une explication ou encore un commentaire. Ce fonctionnement discursif nous invite alors à reconsidérer la spécification et la focalisation à l'aune de ces observations et à les définir en fonction de leurs paramètres discursifs. Nous proposons alors le concept de focalisation discursive, pour décrire une mise en relief des choix paradigmatiques au niveau discursif et non au niveau phrastique.

Chapitre 9 : De l'expression de la focalisation à la structuration du discours

Nous avons au chapitre 7 exploré la prosodie des structures projectives en fonction de leur nature focalisante. Notre analyse se concentrait alors sur les variations prosodiques au niveau du segment projeté, qui est focalisé sur le plan syntaxique, mais ne l'est pas systématiquement sur le plan prosodique. Nous avons observé cependant que le segment projectif peut, lui aussi, présenter une forme de saillance prosodique, qui se manifeste par une variation de la fréquence fondamentale de forte amplitude. L'enjeu de ce chapitre sera ainsi de présenter les différentes régularités prosodiques observées au niveau du segment projectif. Nous nous demanderons alors à quel(s) niveau(x) ces variations intonatives doivent être interprétées.

Nous reviendrons dans un premier temps sur l'analyse prosodique du segment projectif et montrerons que l'on observe deux types de régularités en ce qui concerne les variations de la fréquence fondamentale. Alors que certaines variations peuvent relever d'une forme de focalisation au niveau du segment projectif, l'hypothèse de la focalisation pourrait sembler paradoxale pour d'autres. Nous nous concentrerons dans un second temps sur les variations intonatives qui ne relèvent pas d'une forme de focalisation pour montrer qu'il s'agit de variations prosodiques dues à la fonction macrostructurante des structures projectives. Nous montrerons alors qu'il existe deux modes de structuration du discours qui peuvent être réalisés à travers l'emploi d'une structure projective.

1. Des variations prosodiques diverses sur le segment projectif

La prosodie du segment projectif n'a été étudiée pour le moment qu'au regard du mouvement mélodique que présente la première unité intonative¹¹⁴. Nous souhaitons ici nous intéresser de manière générale aux variations de la fréquence fondamentale au niveau du segment projectif, qu'il soit énoncé au sein d'une même unité intonative que le segment projeté ou non. Dans le corpus, deux types de variations intonatives sont relevées. Dans certains cas, une syllabe ou un mot présente une variation de forte amplitude de la fréquence fondamentale. Une étude en contexte permettra de montrer qu'il s'agit d'une forme de focalisation prosodique. Dans d'autres cas, c'est un mot ou un groupe de mots, généralement en position initiale au sein du segment projectif, qui présente un mouvement mélodique de forte amplitude. Une étude en contexte permettra cette fois-ci de montrer qu'une forme de focalisation serait peu pertinente.

1.1. Focalisation prosodique au niveau du segment projectif

Bien qu'il soit généralement admis que le segment projeté est celui qui est focalisé syntaxiquement, le segment projectif peut, lui aussi, présenter une mise en relief sur le plan prosodique¹¹⁵. Cette focalisation prosodique n'affecte qu'une partie du segment projectif, qu'il s'agisse du nom noyau, de la pré-modification ou de la post-modification et permet de mettre en avant les propriétés différentielles d'une partie de la structure projective. L'exemple suivant, que nous avons déjà analysé sous l'angle de sa projection sémantique au chapitre 5, illustre notamment nos propos :

200. S1 : so here's the early one which character also called double o SEven
S2 : james bond
S3 : james bond
S1 : yeah features in the famous movies I was gonna add [laugh]
S2 : Unnecessary
S1 : e and then **the LONG version is** which character who features in the famous movies is also called double o seven
S2 : sean connery
[BBC4 - 4](#)

¹¹⁴ Cf. chapitre 5, partie 3., dans laquelle nous étudions la présence ou non d'un mouvement intonatif continuatif au niveau du segment projectif.

¹¹⁵ Ce même constat est également fait par Herment et Leonarduzzi (2015) au sujet de la pseudo-clivée, ce qui tend à renforcer le parallèle que nous dressons entre la famille de structures étudiées et la pseudo-clivée.

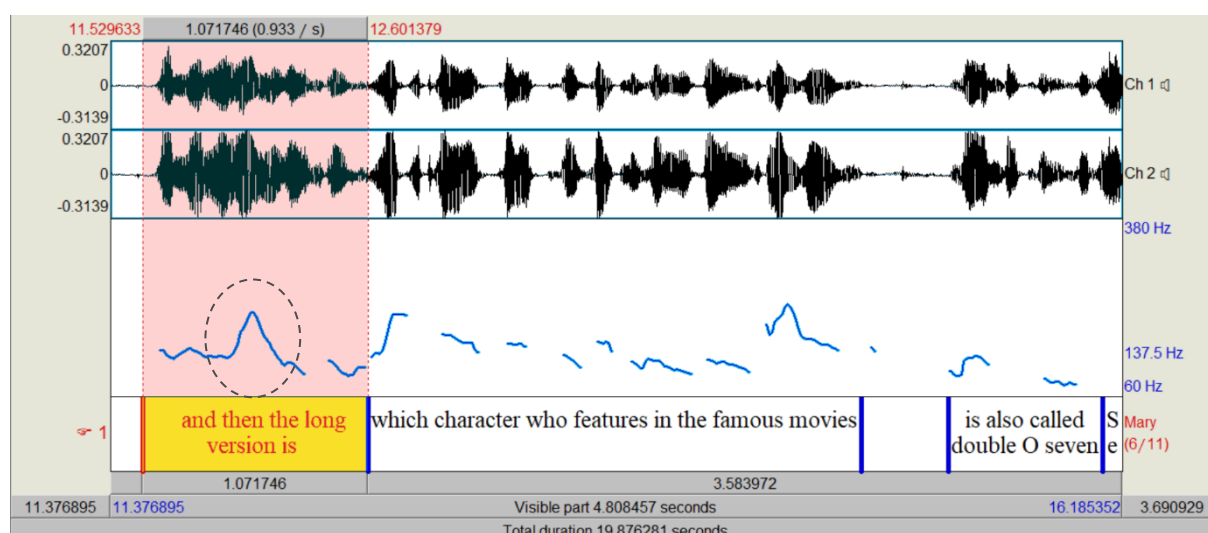


Figure 34 : Traitement sous Praat de l'occurrence BBC4 - 4

Au chapitre 5, nous avons noté que la pré-modification, à savoir l'adjectif « long », permet de restreindre la projection sémantique. En effet, en contexte, l'énonciateur oppose la version initiale de la devinette, énoncée en début d'extrait, à la version la plus longue. La pré-modification permet alors de préciser et restreindre la projection sémantique.

Sur le plan prosodique, nous observons une mise en relief au niveau de la pré-modification, comme le montre la figure 34. Celle-ci se manifeste à travers une variation de la fréquence fondamentale de forte amplitude au niveau de cet adjectif. Nous sommes d'avis qu'il s'agit ici d'une forme de focalisation prosodique, qui permet à l'énonciateur de souligner les propriétés différentielles du segment projectif et en particulier, de la version de la devinette énoncée. Cette mise en relief a alors pour effet ainsi de renforcer l'opposition entre la version courte de la devinette et la version longue.

Cette focalisation prosodique se retrouve dans une moindre mesure au niveau du nom noyau du segment projectif. En effet, une majorité des occurrences se construit autour de *shell nouns* dont le sémantisme est relativement abstrait et vague. Sur le plan sémantique, une mise en valeur des propriétés différentielles de ces noms semblerait ainsi paradoxale. Toutefois, certains des noms sémantiquement plus riches peuvent présenter une focalisation prosodique, comme le montre l'exemple suivant :

201. But what they did they got a thousand pound grant, for putting on their deGREE show at the end of their term, at art school a:nd, when it came to the exhibition the exhibition consisted of a series of holiday snaps of them on the Costa del Sol frolicking on the beach, and some holiday souveNIR, and the air tickets and, of course there was OUTrage and the papers got hold of it and it was FRONT PAGE NEWS, art students spend grant on holiday and call it ART and there was you know just °not justifiable° outrage °I thought it was very funny°, but then **the REAL, COUP that these students pulled off, was,** that they'd faked it, that the money was still in the bank, the TAN had come from a salon, the beach they were on was skegness, the souvenirs had come from the charity shop,, and the tickets were fake, I think they brilliantly double footed everybody's idea that you know art is this stupid mucking about you know that you can do and just call it art
[RL - GP2 - 3](#)

Dans cet extrait de conférence, le locuteur raconte un fait divers qui implique des étudiants d'une école d'art qui ont reçu une bourse afin de mettre en place une exposition. Le locuteur relate dans un premier temps ce qui s'est produit aux yeux du monde. Nous relevons par ailleurs que l'ensemble de ce passage est introduit par une clivée en *wh-*. Dans un second temps, il relate ce qui s'est réellement produit dans les coulisses de l'exposition. Ce passage est introduit par une structure projective du type clivée en *th-*.

Sur le plan prosodique, plusieurs mots du segment projectif présentent une forme de focalisation prosodique, comme le montre la figure 35. Tout d'abord, la pré-modification, à savoir l'adjectif « real », présente une variation de la fréquence fondamentale de forte amplitude. Cette mise en valeur de « real » peut s'expliquer par la dimension contrastive inhérente à l'adjectif, qui implique une opposition à un fait non-réel. La focalisation prosodique présente au niveau du nom noyau, quant à elle, est marquée à la fois par les variations de la courbe de la fréquence fondamentale et par la présence d'une pause à valeur focalisatrice, juste avant celui-ci.

Une prise en compte du contexte tend à montrer que cette mise en relief prosodique du nom « coup » au sein du segment projectif s'apparente à nouveau à une forme de focalisation. En effet, l'énonciateur cherche à mettre ici en relief son choix paradigmatique. Il ne s'agit pas juste d'un devoir ou d'une exposition qu'ils ont mené à bien, mais bien d'un beau coup. Cette mise en relief prosodique permet de mettre en avant les propriétés différentielles de ce choix lexical.

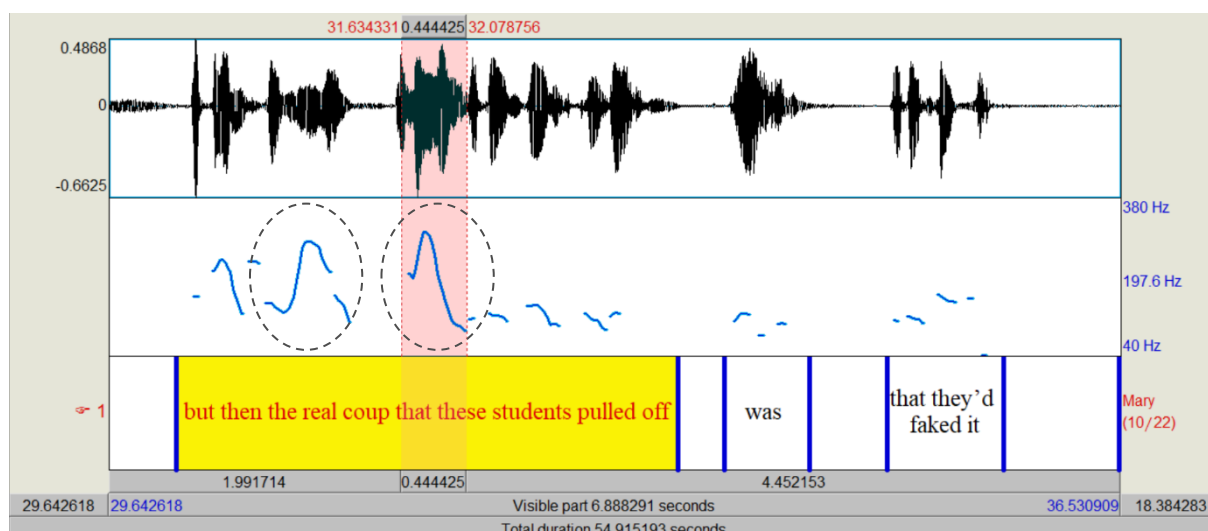


Figure 35 : Traitement sous Praat de l'occurrence RL - GP2 - 4

Ces formes de focalisations prosodiques peuvent également se retrouver au niveau de la post-modification, en particulier lorsqu'il s'agit d'une subordonnée relative. En effet, les structures projectives dont la post-modification correspond à une relative présentent fréquemment le nom noyau « thing ». La post-modification sert alors de recharge sémantique pour ce nom vague et correspond à l'élément majeur porteur de sens dans le segment projectif. Les occurrences suivantes exemplifient cela :

202. S1 : For me as well I really loved the fact it's a really refreshing, way of looking at the work that I do so, we've been looking at things like mutations through time and how we tell people apart and so **some of the things that e, Ruth and Julian have been WORKing with have been** this little co
 S2 : You brought some in force
 S1 : yeah so these are like little conical flasks °well not really conical° so these are like the little, what do you call that?
 S1 : beakers you're the scientist [laugh]
 S2 : I'm supposed to know this [laugh] terrible I know,, but **one of the things that, that Ruth and Julian have been DOing is** they have been working with our scientific glassblower, and they've just been putting so little indentations on them, and then when you actually put these i:n, light and you shine the light through them in a particular way you can actually see those indentations,/mm/ it's like the m yeah it's the magnification of these tiny little mutations, so that you can see them shape and that's a bit like our DNA some of the mutations have happened you don't really see anything OTher ones you can see quite big changes
[BBC1 - 24/25](#)

Cet extrait présente deux clivées en *th-*. Dans les deux cas, nous avons affaire au *shell noun* « thing », déterminé par une variante de l'article défini et post-modifié par une proposition relative. Sur le plan sémantique, la relative occupe une place importante car elle permet de modifier le sens de la structure projective. Le nom « thing » relevant d'un emploi factuel, la post-modification permet dans un cas de contribuer à la projection sémantique non-neutre et dans l'autre à la projection sémantique événementielle.

Sur le plan prosodique, dans les deux cas, la post-modification, et plus particulièrement le verbe de la relative, présente une mise en relief prosodique. Les figures 36 et 37 montrent que le début de la structure est prononcé en plage haute avec une descente mélodique qui affecte le début du segment projectif, jusqu'au pronom relatif « that ». Au niveau de la post-modification, le verbe « work » est affecté par une forte variation de la fréquence fondamentale, comme le montre la figure 36, tandis que dans la figure 38, c'est la proforme « do » qui, dans une moindre mesure, présente une forme de focalisation prosodique.

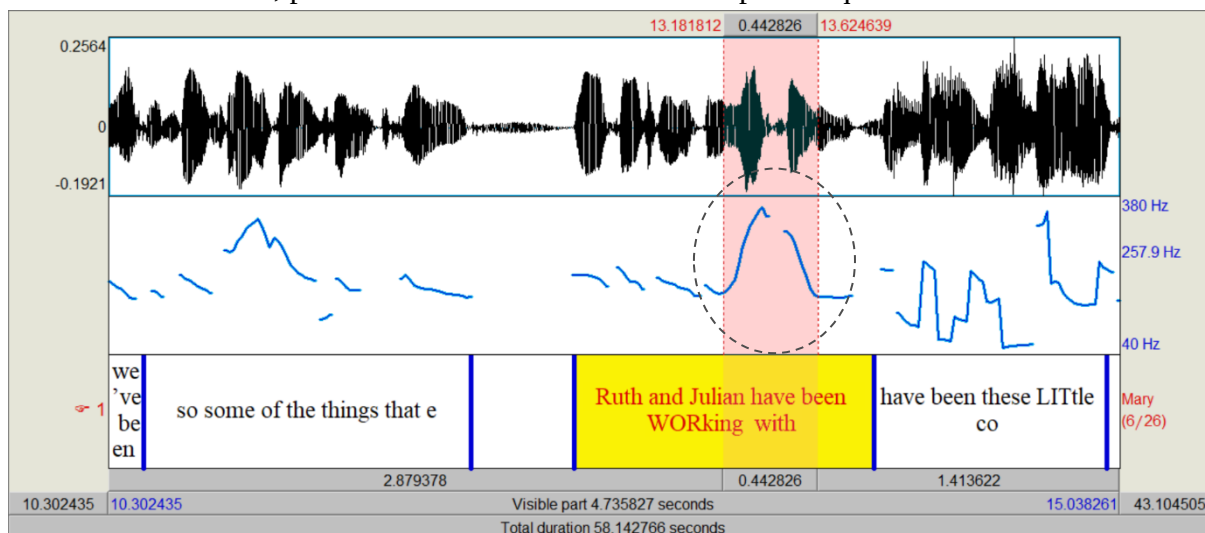


Figure 37 : Traitement sous Praat de l'occurrence BBC1 - 24

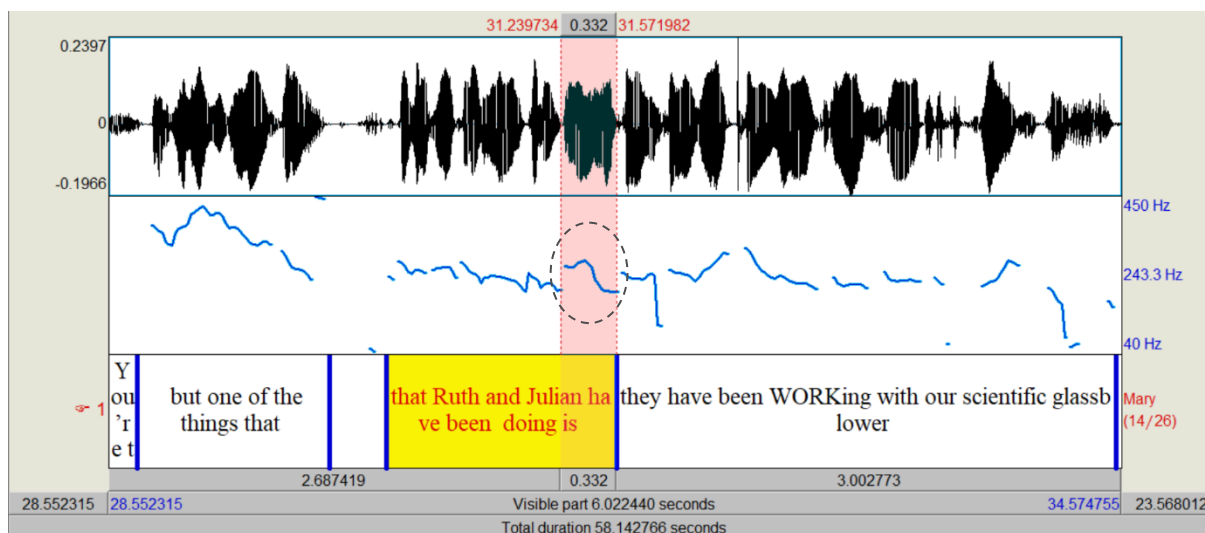


Figure 36 : Traitement sous Praat de l'occurrence BBC1 - 25

Une étude en contexte de ces occurrences montre que ces mises en relief prosodiques correspondent à nouveau à une forme de focalisation. En effet, dans ces structures projectives, la nature différentielle de ces segments est portée ici par la post-modification et en particulier par les formes verbales, qui viennent donner au nom « thing » tout son sémantisme. La post-modification permet ici de créer une sous-catégorie du nom « thing » et une focalisation prosodique permet de mettre en valeur ce choix catégoriel.

Le segment projectif peut ainsi présenter des mises en relief prosodiques qui s'apparentent à une forme de focalisation. Celles-ci peuvent affecter autant le nom noyau que la pré-modification ou la post-modification. Ce que partagent ces différents segments focalisés par la prosodie est qu'ils signalent la nature différentielle du segment projeté et contribuent à son sémantisme. Nous retrouvons ainsi ces formes de focalisation prosodique au sein des structures projectives sémantiquement plus riches.

1.2. Variations prosodiques au sein du segment projectif : au-delà de la focalisation

Nous relevons dans le corpus des occurrences dont le segment projectif présente une certaine saillance prosodique qui ne nous semble pas relever d'une forme de focalisation. Ces variations prosodiques affectent des mots dont la teneur sémantique est très pauvre, ou bien affectent parfois une série de mots. Leur particularité, dans tous les cas, est que ce mot ou groupe de mots affectés par ces variations intonatives se trouve en début d'unité intonative. L'exemple suivant illustre notamment cela :

203. there's quantum meCHANics, down in that corner, it's very SMALL, it's very WEIRD, it happens very QUICKly, a:nd e: it's a long way down in the general, you know, on the scale of anything that matters for everyday life,, and then there's cosmology which is up there very la:rg e very far away, Also very weird, e:m and if you go to some places like black holes in the beginning of the universe °those two join around the back° and we KNOW that these are frontiers in physics right? there's lots of work being done to discover new physics in these places,, but **the THING is** you will notice there's a very large GAP in the middle, and IN that gap there are many things, there a:re planets and toasts and volcanoes and clouds and clarinets and bubbles, and dolphins and ALL sorts of things that make up our everyday life, and THESE are also, run by PHYsics you'd be surp there is physics in the middle, it's just that nobody talks about it
[TED11 - 3](#)

Cet extrait de conférence présente la structure projective « the thing is », qui, sur le plan sémantique, est la structure projective la plus évasive du corpus. La structure projective, en plus de réaliser une projection sémantique factuelle, réalise une projection macro-syntaxique. Elle n'est que faiblement intégrée au reste de l'énoncé, notamment en raison de l'absence de lien micro-syntaxique explicite ainsi que de la longueur du segment projeté. Une étude en contexte montre qu'elle ne contribue que peu au contenu propositionnel de l'énoncé, si bien qu'elle pourrait être éliminée sans nuire à la cohérence de l'énoncé. Par ailleurs, la structure semble davantage signaler une relation de discours contrastive qu'une relation d'ordre informationnel.

Sur le plan prosodique, la structure présente une certaine saillance, comme le montre la figure 38. La fréquence fondamentale suit une variation de forte amplitude, supérieure à ce que nous observons dans le reste de l'énoncé. De même, la structure projective est énoncée dans un registre de voix plus haut que le reste de l'énoncé, ce qui contribue à sa saillance sur le plan prosodique.

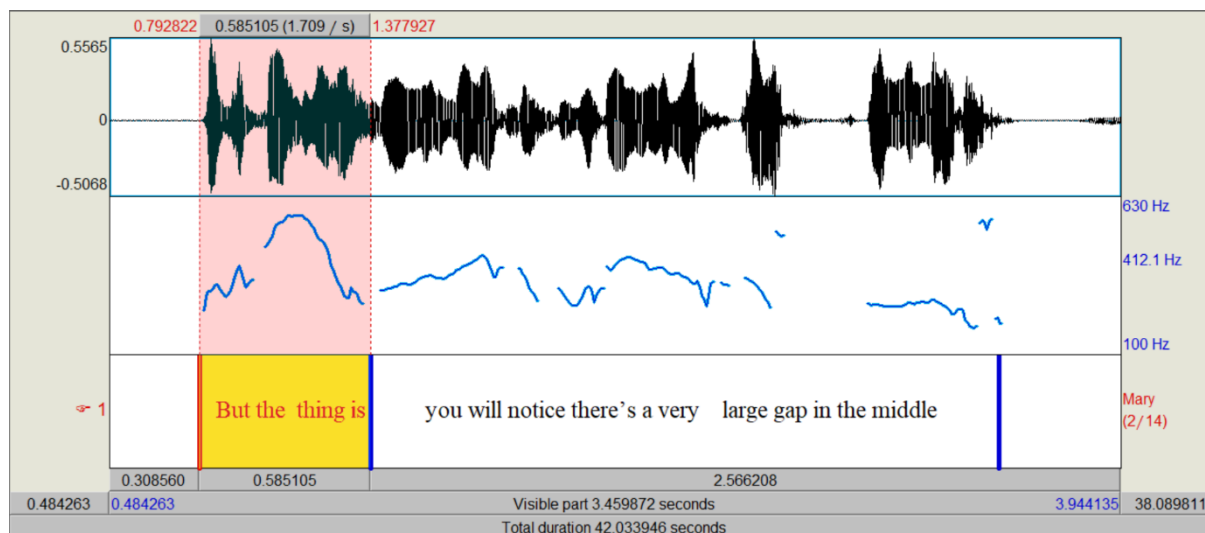


Figure 38 : Traitement sous Praat de l'occurrence TED11 - 3

Considérer que nous avons une forme de focalisation prosodique au niveau de la structure projective nous semble cependant paradoxal. En effet, la focalisation est une mise en relief qui vise à mettre en valeur le choix paradigmatique de l'énonciateur, et, ce faisant, permet de mettre en avant les propriétés différentielles du segment affecté. Or, ici, le sémantisme du segment projectif et son fonctionnement discursif sont tels qu'il nous semble difficile de concevoir que cette saillance prosodique permet de mettre en avant ces propriétés différentielles.

Nous retrouvons ces formes de saillance sur un certain nombre de structures projectives suivant un schéma *the-N-is* dont la contribution sur le plan propositionnel est relativement faible. Ceci est notamment le cas pour l'exemple suivant, que nous avons déjà étudié au chapitre 8 pour son fonctionnement discursif :

204. so the REgular handout would be formatted in something straightFORward, such as helVetica or TImes new roman., but, half these classes were getting handouts that were formatted in something, sort of inTENSE, like HAEettenschweiler, or something with a ZEsty bounce, like comic sans italicized, [LAUGH] now these are really ugly fonts, and they're they're difficult fonts to READ, BUT, at the end of the semester, students were given, eXAMS, and the students who'd been asked to read the more difficult fonts, had actually done BETTER, on their exams, in a variety of subjects, and the REAson is, the difficult font, had slowed them down, forced them to work a BIT harder, to THINK a bit more, about what they were reading, to interpret it,, and so they learned more

[TED6 - 1](#)

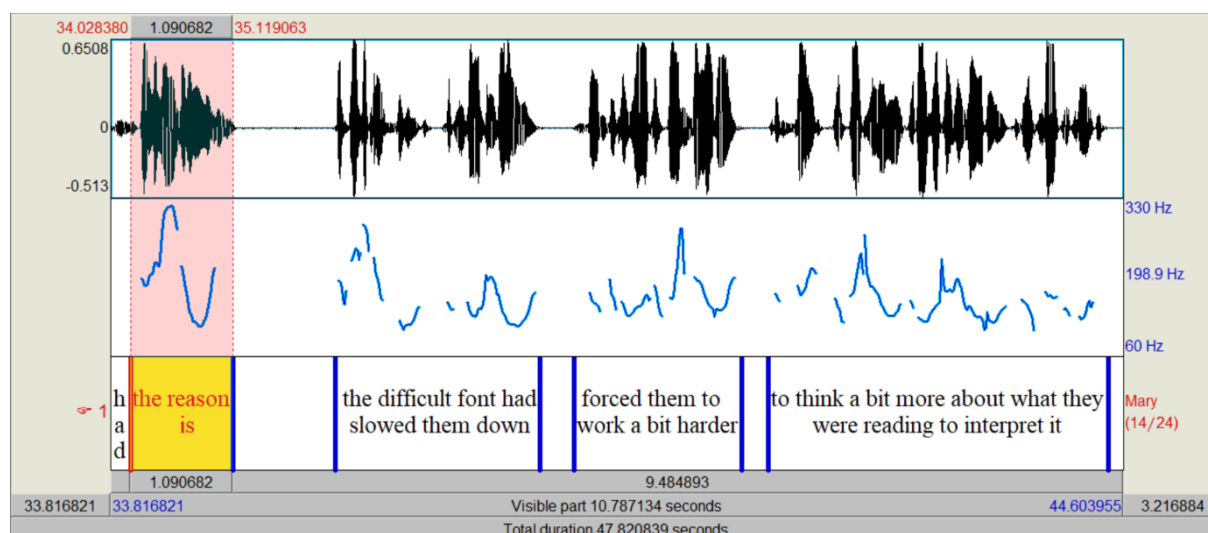


Figure 39 : Traitement sous Praat de l'occurrence TED6 - 1

La structure projective « the reason is » ne signale pas tant une relation d'ordre informationnel avec le segment projeté mais davantage une relation de discours avec les propos qui précèdent. De manière similaire à l'exemple précédent, la structure réalise une projection sémantique factuelle, à laquelle s'ajoute ici une dimension causale. La projection syntaxique relève de la macro-syntaxe et le segment projeté n'est ainsi que faiblement intégré au reste de l'énoncé. La structure pourrait être éliminée sans grande modification du contenu propositionnel de l'énoncé. Cette suppression rendrait néanmoins plus implicite la relation causale entre le segment projeté et le discours qui précède.

La réalisation prosodique de ce segment, de manière similaire à l'exemple précédent, montre une variation de la fréquence fondamentale de forte amplitude. La figure 39 montre que plusieurs mots présentent une variation de la fréquence fondamentale de forte amplitude au sein des différentes unités intonatives qui constituent la projection. Celle affectant le segment projectif reste néanmoins celle dont le registre de la voix est le plus étendu.

Il nous semble à nouveau peu convainquant de concevoir cette saillance prosodique comme étant une forme de focalisation. Le sémantisme quelque peu plus riche du nom noyau rend possible une interprétation focalisante de la prosodie. Une focalisation au niveau du nom noyau projectif signifierait que l'énonciateur met en avant les propriétés différentielles de ce segment et ce faisant, met en valeur la nature causale de la relation entre le discours qui précède et le segment projeté. Le corpus présente toutefois fréquemment des structures suivant un schéma *the-N-is* dont le sémantisme indique une relation de discours associé à un schéma prosodique de ce type. Ceci laisse ainsi penser que ces variations prosodiques ne permettent pas tant ici de mettre en avant les propriétés différentielles de ce nom.

Ces variations prosodiques ne concernent pas uniquement les structures suivant un schéma lexico-grammatical du type *the-N-is*. D'autres occurrences du corpus présentent des variations prosodiques qui manifestent un registre étendu de la voix, notamment en début d'unité intonative et qui, cette fois-ci, ne concernent plus un mot mais plutôt un groupe de mots. L'exemple suivant illustre notamment ce phénomène :

205. so **the thing about smell, e is** it's VERY good for communication, it works in the DARK, it works, around CORNERS, e smells can last a very long TIME, so you can, mark your territory for a long PERiod, and these e nocturnal creatures, e: these bushbabies e put urine on their hands and then as they're walking along the branches they leave a trail, but **one of the things about SMELLS, is** they're not instantaneous, molecules have to go from the source of the smell, whether that's a cup of COffee or a dung heap, they have to go FROM there into your nose, and so if you're smelling the coffee you are actually,, deTECTing molecules that have travelled from the coffee to you
[WYA - 21/22](#)

Nous nous concentrerons en particulier sur la seconde structure, à savoir « one of the things about smell ». La structure projective réalise ici une projection sémantique factuelle. La post-modification « about smells » nous permet de comprendre la manière dont le segment projeté s'articule avec ce qui précède. La structure projective annonce que le locuteur va élaborer sur la thématique « smells »¹¹⁶. Le segment projeté, quant à lui, relève d'une projection macro-syntaxique. Il n'est ainsi que faiblement intégré. Nous notons, cependant, que la prosodie de l'énoncé tend à indiquer que son fonctionnement spécificationnel est mis en avant, comme le montre la figure 40, notamment à travers la présence d'une pause avant la copule.

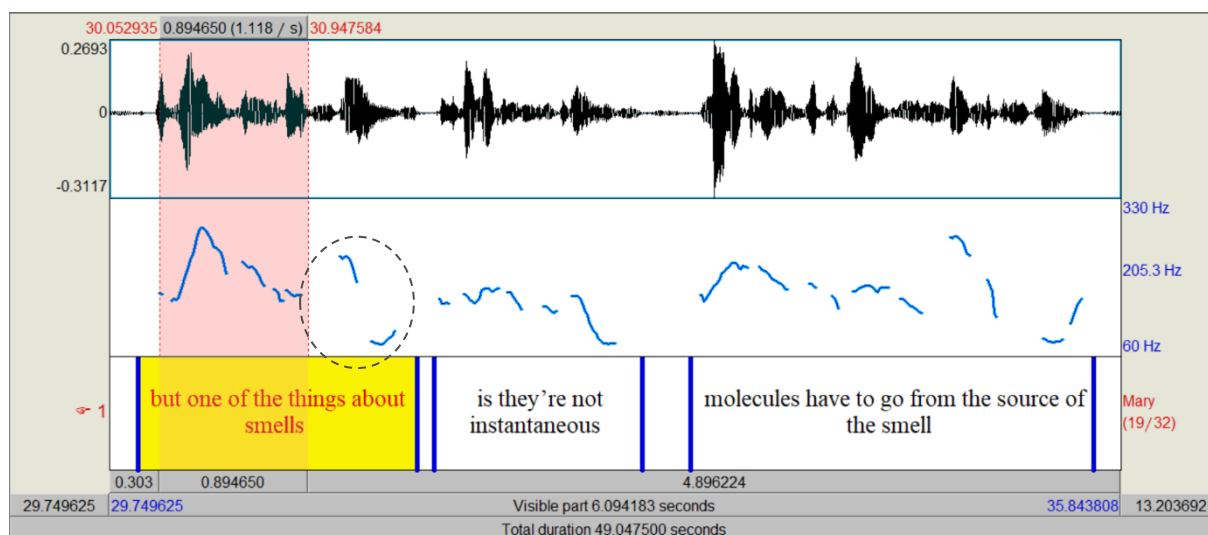


Figure 40 : Traitement sous Praat de l'occurrence WYA - 22

¹¹⁶ Nous notons par ailleurs que la première structure projective de l'extrait présente un agencement similaire, tant sur le plan syntaxique, sémantique que prosodique et un fonctionnement similaire spécificationnel.

Au-delà de cette prosodie spécificationnelle, un certain nombre de variations prosodiques au niveau du segment projectif peuvent être relevées. Tout d'abord, de manière similaire aux occurrences étudiées en 1.1. de ce chapitre, la post-modification présente une forme de focalisation prosodique au niveau du nom « smells ». De plus, l'ensemble du segment projectif présente un mouvement mélodique dont l'étendue du registre est élevée. En particulier, nous notons que le début de l'unité intonative se situe en plage haute du registre et l'ensemble du segment est alors affecté par un fort mouvement descendant. Cette plage intonative haute et cette descente intonative confèrent au segment une saillance sur le plan prosodique qui ne peut être analysée comme une forme de focalisation. En effet, ce n'est pas un mot ou une syllabe mais un groupe de mots, à savoir « one of the things about » qui est affecté par cette variation de la fréquence fondamentale. Sur le plan sémantique, ce groupe de mots reste relativement abstrait et l'on peut ainsi difficilement concevoir ces variations comme étant une mise en valeur des propriétés différentielles de ce segment.

Ces variations de la fréquence fondamentale qui se manifestent à travers un registre étendu de la voix au niveau du segment projectif se retrouvent également dans des occurrences se réalisant en une seule unité intonative, comme le montre l'exemple suivant :

206. the first thing I would say is the snp, does not speak for scotland / yeah/ the SEcond thing is, and I think the honourable gentleman needs to reflect on this, everyone on this side of the house with the exception of a few,, people who are standing up for their constituents are on the same SIDE and he should remember that his enTIRE speech so far has attacked the labour party, which tells you all we need to know about the nationalists
[PAR - 28/29](#)

Contrairement aux occurrences que nous avons considérées jusqu'à présent, la première structure projective de l'exemple 206 se réalise en une seule unité intonative. Le segment projectif réalise une projection sémantique métalinguistique tandis que la projection syntaxique relève ici de la macro-syntaxe. Nous remarquons néanmoins que le segment projeté, en dépit de l'absence de lien micro-syntaxique, présente un format assez proche d'une complétive en *that* présentant un fonctionnement micro-syntaxique.

Sur le plan prosodique, la figure 41 montre que la première structure projective manifeste une certaine saillance prosodique au niveau du segment projectif. De manière similaire à l'exemple 205, ce n'est pas un mot ou une syllabe de la chaîne parlée qui est rendue saillante par la prosodie, mais l'ensemble du segment « the first thing I would (say) » qui présente un mouvement mélodique descendant de forte amplitude. Dans un contexte plus large, il est intéressant de noter que la seconde structure projective, « the second thing is » présente un mouvement mélodique similaire. En dehors de tout contexte, la structure projective réalise une

projection sémantique factuelle. En contexte, nous notons néanmoins qu'elle fait écho à la première structure et relève ainsi ici d'un emploi métalinguistique. La projection syntaxique relève de la macro-syntaxe et la prosodie renforce ici cette dimension macro-syntaxique. En effet, nous observons ici que la frontière entre le segment projectif et le segment projeté se trouve après la copule *be*. De manière similaire à la première structure projective, le segment projectif est affecté par une forte variation de la fréquence fondamentale, comparable à celle observée au début de l'extrait.

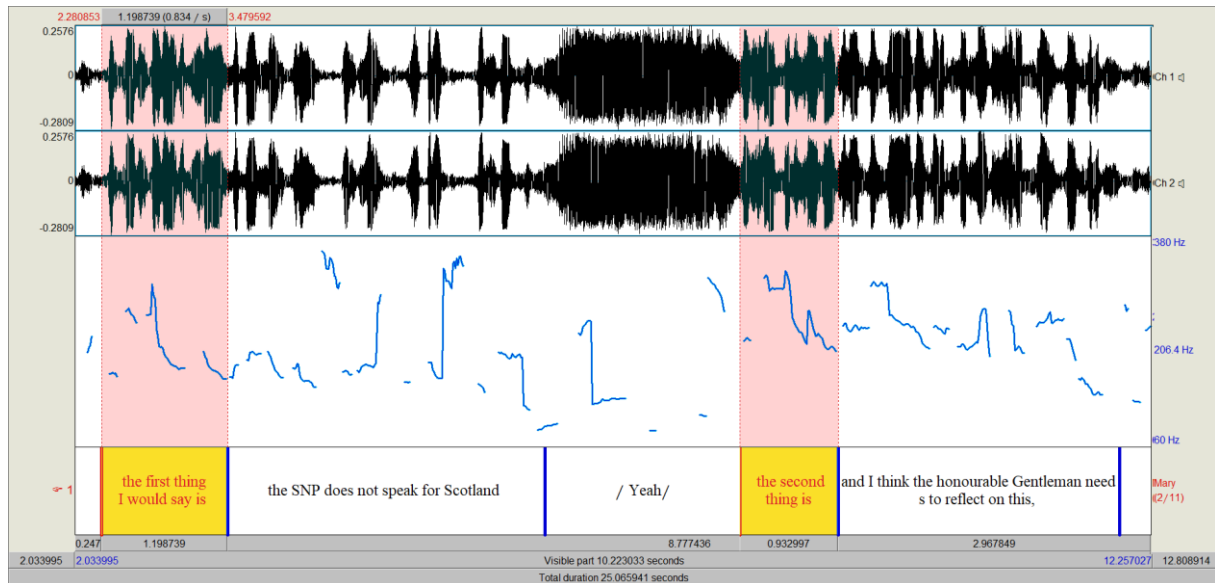


Figure 41 : Traitement sous Praat de l'occurrence PAR - 28/29

Qu'il s'agisse de la première ou de la seconde structure, nous observons que les variations affectent l'ensemble du segment et pas uniquement la pré-modification, contrairement à ce que nous avons observé en 1.1. de ce chapitre. La présence de structures projectives en série manifestant un schéma prosodique semblable nous invite à considérer leur fonctionnement au sein du contexte plus large.

Nous souhaitons revenir sur les occurrences 203 et 204, dans lesquelles seul le nom noyau est affecté par une variation de forte amplitude de la fréquence fondamentale. L'idée que nous défendons est que les variations de la fréquence fondamentale observées sont de mêmes natures que celles observées pour l'exemple 205 et 206. La différence réside dans le format du segment projectif, qui est relativement court dans le cas des structures *the-N-is*. Ainsi, alors que ces variations affectent en général un groupe de mots et non un mot unique, dans le cas des structures *the-N-is*, celles-ci n'affectent que le nom noyau, créant ainsi une certaine saillance prosodique sur le nom. Une étude prenant en compte à la fois le fonctionnement syntaxique, sémantique et prosodique de l'occurrence tend à montrer qu'il ne s'agit néanmoins pas d'une forme de focalisation qui vise à mettre en valeur le choix paradigmatique de l'énonciateur.

Le segment projectif peut ainsi être affecté par diverses variations de la fréquence fondamentale. Ces variations se manifestent à travers un mouvement mélodique descendant de forte amplitude qui peut affecter un mot ou un groupe de mots. Lorsque ces variations affectent des mots porteurs de sens, nous sommes d'avis qu'il s'agit d'une forme de focalisation prosodique, qui vise à mettre en avant les propriétés différentielles de la structure projective sur le plan sémantique. Lorsque ces variations se situent en début d'unité intonative et affectent des mots dont l'apport sémantique est faible, nous sommes d'avis qu'il ne s'agit plus d'une forme de focalisation.

2. Prosodie, projection et structuration du discours

Les variations mélodiques non-focalisantes au niveau du segment projectif sont récurrentes dans notre corpus et nous souhaitons ainsi étudier les paramètres contextuels de ces réalisations. Les exemples étudiés en 1.2. de ce chapitre tendent à montrer que ces réalisations se retrouvent tant au sein des structures se réalisant en 1 unité intonative qu'en 2 unités intonatives. De même, certaines structures dont la prosodie met en valeur un fonctionnement spécificationnel peuvent également être affectées par ces variations. Enfin, le type de projection syntaxique ne semble pas avoir d'effet direct sur ces réalisations.

Une étude des récurrences contextuelles au niveau de la structure elle-même et au niveau du co-texte élargi tendent à montrer que l'ensemble des projections présentant ce type de variations mélodiques partage une fonction structurante à l'échelle du discours. Nous reviendrons alors sur certaines variations lexico-grammaticales dont l'étude est davantage pertinente en termes de structuration du discours qu'en termes de projection sémantique. Dans un second temps nous nous intéresserons à d'autres marqueurs linguistiques structurants qui sont déployés conjointement avec ces structures projectives dans un contexte plus large.

2.1. Variations lexico-grammaticales et structuration du discours

Au chapitre 5, nous avons étudié les variations lexico-grammaticales que présentent les structures projectives sous l'angle de la projection sémantique. Alors que certaines variations ont un impact majeur sur les attentes sémantiques créées par la structure projective, d'autres n'ont qu'un impact mineur. Nous avons relevé en 2.2.2. du chapitre 5 que certaines structures projectives peuvent être pré-modifiées par un adjectif ordinal ou un adjectif du type « next » ou encore « other » qui n'ont qu'un impact mineur sur le sémantisme véhiculé par la structure projective. Au total, 119 occurrences, soit 21% des occurrences du corpus, sont pré-modifiées par un adjectif de ce genre. L'idée que nous défendons est que l'étude de ce type de variations lexico-grammaticales trouve sa pertinence lorsque l'on étudie le fonctionnement de ces structures à une échelle plus large.

Nous prendrons pour exemple le passage suivant, tiré d'une interview de la BBC dans laquelle la locutrice est amenée à de longs développements. Dans l'extrait en question, elle explique les raisons pour lesquelles les employés de la BBC sont issus de milieux aisés :

207. what I think is MORE interesting is why that is, so **three sets of reasons, ONE is** to get into your industry, m: you have long periods, when you're starting off where you're free-lance where you're in-between things, so you have to have rich enough parents, to be able to fall back on someone else, **the SECond thing is**, that: you probably have to come to london, again, you have to have enough money to be able to do that or be from a family where that is considered aspiRational or possible, BOTH of those things we hope to really tackle by moving more people outside of London, **the THIRD thing I think is** much more worrying and not as obvious and it's the most fascinating thing to come out of the study, that there exist in our industry, °probably in other industries°, e: a set of social codes which are quite knowing and quite ways of behaving, which if you're not part of them or you didn't grow up with them, for the people that did they seem like they were in a club already, even if they don't know each other, and for the people that haven't got those social ways of DRESSing or of SPEAking or of knowing about things, they seem like such a [??] to do them that you think, I can' t leave them do that [BBC16 - 17/18/19](#)

Nous observons ici trois structures projectives qui présentent des variations dans leur agencement syntaxique. La première structure relève d'un agencement macro-syntaxique, la seconde, par la présence de la conjonction *that*, s'apparente à un fonctionnement micro-syntaxique. La troisième voit sa projection micro-syntaxique se réaliser sous la forme d'un énoncé prédicatif et présente ensuite une seconde projection au niveau macro-syntaxique. Ces trois segments projectifs font clairement écho au segment « three sets of reasons » et en cela nous pouvons considérer qu'il s'agit d'un segment véhiculant de l'information ancienne.

Au-delà de ce fonctionnement informationnel, ce qui semble importer ici est la dimension structurante de ces structures projectives. En effet, à ce moment de l'interview, la locutrice procède à un long développement et les structures projectives permettent d'articuler ce passage en trois temps. Ces trois temps sont ordonnés et la pré-modification présente dans le segment projectif permet d'explicitier cet ordre. Il est ainsi pertinent de souligner la nature paradigmatique de ces structures projectives à l'échelle du discours. Ces structures présentent alors une méta-fonction textuelle. Cette articulation, mise en évidence par la structure projective et en particulier la pré-modification, se retrouve également sur le plan prosodique, comme le montre la figure 42.

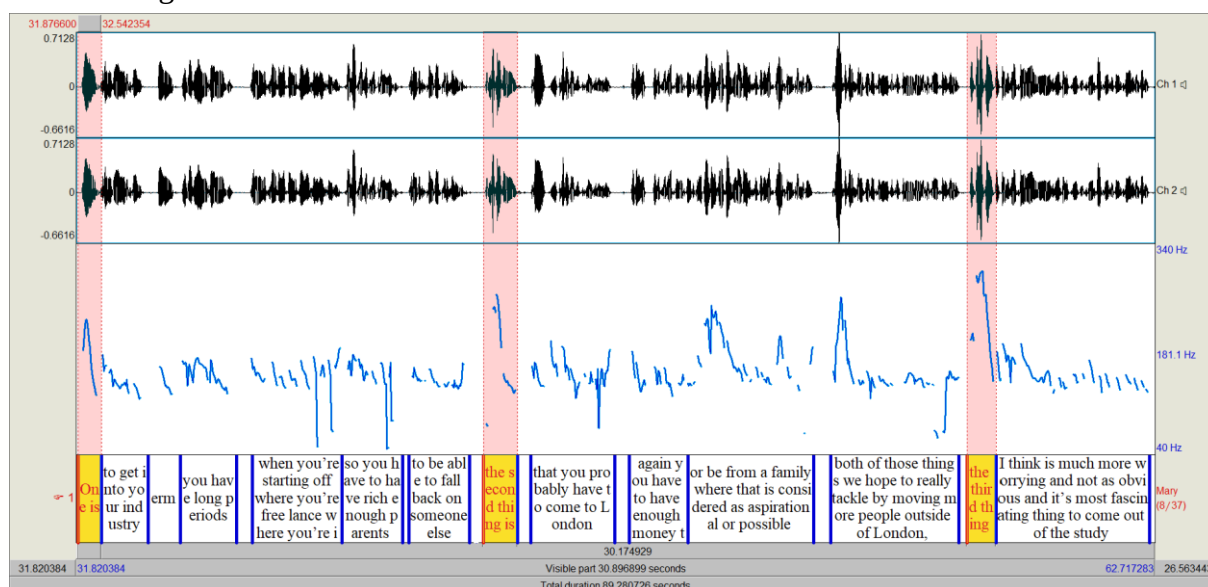


Figure 42 : Traitement sous Praat de l'occurrence BBC16 - 17/18/19

Afin de rendre compte de la pertinence des variations de la fréquence fondamentale à une échelle plus large, nous avons choisi de faire apparaître sur la figure 42 une portion plus large qu'à l'habitude. Les segments rosés représentent les trois structures projectives. Dans les trois cas, la courbe de la fréquence fondamentale varie selon un registre étendu de la voix et présente une forte chute de la fréquence fondamentale au niveau du segment projectif. Cette variation est par ailleurs plus ample que ce que nous observons dans l'ensemble de cet extrait. Le segment projeté, qui correspond à l'ensemble du passage qui suit et s'étend jusqu'à la prochaine structure projective, est énoncé dans un registre de voix plus bas et de moindre amplitude. Nous relevons alors une identité prosodique entre ces trois structures, qui va de pair avec leur fonctionnement discursif et permet de marquer la macrostructure du discours.

Cette structuration du discours marquée à la fois par la prosodie et par la pré-modification au niveau du segment projectif, peut également se faire avec des structures relevant d'un agencement micro-syntaxique. Nous prendrons pour exemple une conférence de type TED Talk dans laquelle le locuteur souhaite mettre en avant trois questions morales qui sont délaissées par l'opinion publique. Nous observons ainsi à trois temps différents du discours ces trois occurrences :

208. but I and others in the effective altruism community,, have converged on **THREE moral issues**, that WE believe, are unusually important, score unusually well in this framework, **first, is** global health,, THIS, is supersolvable, we have an amazing track record in global health, rates of death, for MEAsles, malaria, diarrheal disease,, are down by over seventy percent,, and in nineteen eighty we eradicated smallpox,, I estimate we thereby saved, over sixty million lives, that's more lives saved, than if we'd achieved world PEACE in that same time period
[TED27 - 2](#)
209. **the second big priority is** factory farming,, this is super neglected, there are fifty billion land Animals, used Every year for food, and the vast majority of them are factory FARmed, living in conditions of horrific suffering, they're probably among the worst-off creatures on this planet, and in many cases we could significantly improve their lives for just Pennies per animal,, yet this is HUGely neglected
[TED27 - 3](#)
210. now **the third area is** the one that I want to focus on the most, and that's the category of EXistential risks, events like, a nuclear WAR or a global pandemic,, that could PERmanently derail civilization, or Even lead to the extINction of the human race
[TED27 - 4](#)

De manière similaire à l'exemple 207, ces trois structures projectives sont pré-modifiées par un adjectif ordinal. La différence que nous notons cependant est que cette fois-ci la structure projective ne prévaut pas sur un paragraphe entier, puisqu'elle relève d'un agencement micro-syntaxique. Sur le plan sémantique, il est intéressant de noter des variations légères au niveau du segment projectif, qui passe d'une forme pronominale (208) au nom « priority » (209) puis au nom « area » (210). En contexte, ces trois segments renvoient tous à « three moral issues » mentionnées au début de l'extrait. Ceci tend à montrer que le sémantisme véhiculé par la structure projective est quasiment placé en arrière-plan au profit de la dimension structurante de ces structures.

Les figures 43 et 44 montrent que, de manière similaire à la figure 42, le segment projectif présente une variation de la fréquence fondamentale de forte amplitude en début d'unité intonative. Sur la figure 43, le locuteur scinde son propos en plusieurs unités intonatives distinctes sur le plan prosodique, qui présentent toutes un rehaussement de la fréquence fondamentale en début d'unité. Les variations mélodiques sur la figure 44 sont davantage révélatrices car nous observons que non seulement le segment projectif présente une variation

importante de la fréquence fondamentale, mais également que le discours qui suit ne présente pas de rehaussement intonatif aussi élevé en début d'unité intonative, ce qui renforce encore davantage la structuration permise par la structure projective et la prosodie.

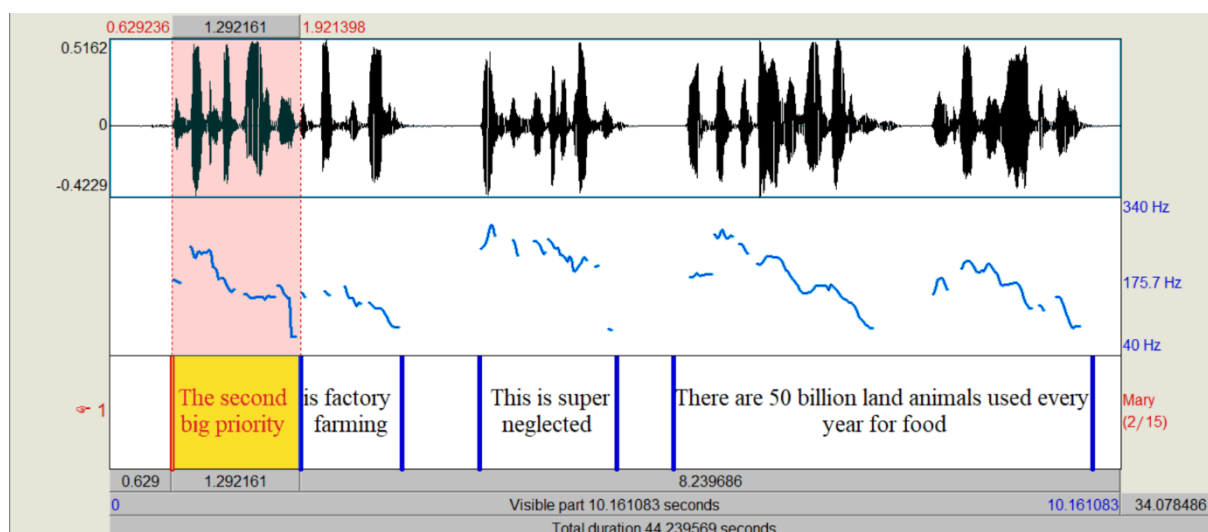


Figure 44 : Traitement sous Praat de l'occurrence TED27 - 3

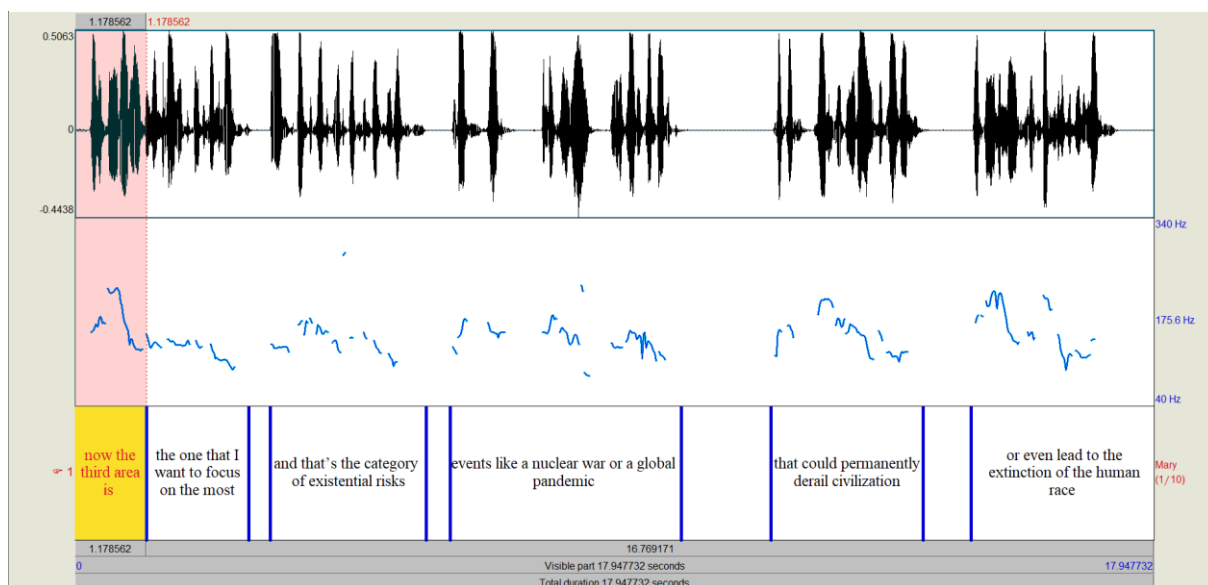


Figure 43 : Traitement sous Praat de l'occurrence TED27 - 4

De manière récurrente, les structures projectives dont la pré-modification fait apparaître un adjectif ordinal ou un adjectif du type « other » ou « next » présentent un fonctionnement structurant au niveau discursif¹¹⁷. Ces projections servent alors de balises qui permettent de marquer et d'expliciter la macrostructure du discours. En contexte, nous observons que la fonction structurante de ces structures projectives concorde avec un schéma prosodique

¹¹⁷ Attention toutefois, toutes les structures présentant un adjectif ordinal n'ont pas une fonction structurante. Nous renverrons à l'exemple 98, en 1.1. du chapitre 6, « one of the first victims of difficult economic times I think » au sein de laquelle le segment projectif ne permet pas de structurer le discours.

particulier au niveau du segment projectif. Celui-ci est en effet affecté par une variation de forte amplitude de la fréquence fondamentale. Le début de l'unité intonative contenant le segment projectif présente un rehaussement de la fréquence fondamentale et le segment projectif suit ainsi un fort mouvement descendant. Dans une perspective plus large, ces mouvements amples de la fréquence fondamentale permettent la mise en avant de la macrostructure du discours, scindant le propos en différents paragraphes oraux.

2.2. Structures projectives et co-occurrence de marqueurs linguistiques structurants

Un autre indicateur de la nature structurante des structures projectives étudiées est la présence d'autres marqueurs linguistiques de structuration du discours dans le co-texte immédiat ou élargi. En effet, certaines structures projectives tendent à apparaître en série, de manière similaire à ce que l'on observe au sein de l'exemple 207. La différence néanmoins se trouve dans le fait que le segment projectif ne présente pas nécessairement de pré-modification qui explicite la fonction structurante de la structure. Ceci est le cas dans l'exemple suivant¹¹⁸ :

211. okay, SO, we've had three explanations for why we might sleep and, I think **the important thing to REalize is** that the details will vary and it's probably we sleep for multiple different reasons, but sleep, IS, not an indulgence it's not some sort of thing that we can, take on board rather casually, e:m I think that sleep was once, likened to, an upgrade from economy to business class you know the equivalent of, it's not it's not even, a an upgrade from economy to FIRST class, **the critical thing to realize is** that, if you don't SLEEP,, you don't fly, essentially you never get there
[TED14 - 4/5](#)

Dans cet extrait, les structures projectives présentent une projection sémantique et syntaxique similaire. Toutes les deux relèvent d'un emploi mental auquel s'ajoute une dimension évaluative portée par la pré-modification. De même, elles réalisent toutes les deux une projection syntaxique ambiguë. Le segment projeté présente une complexité syntaxique qui contribuent à la dimension macro-syntaxique de la projection. Le segment projeté est néanmoins introduit par la conjonction *that*, qui forme un lien micro-syntaxique avec le segment projectif.

¹¹⁸ Nous renverrons également à d'autres passages étudiés au sein desquels nous observons une utilisation en série de structures projectives et notamment à l'exemple 207 au sein de ce chapitre.

Dans une perspective plus large, ces deux segments projectifs permettent de structurer le passage en deux temps. En ce qui concerne la macrostructure du discours, les deux structures projectives se trouvent sur un même paradigme. La prosodie semble par ailleurs abonder dans ce sens, comme le montrent les figures 45 et 46. L'extrait se découpe en trois passages que la prosodie permet de délimiter. Le premier est introduit par la structure « the important thing to realize is », le second est un temps intermédiaire qui s'étend de « I think that sleep » jusqu'à « first class », tandis que le troisième est introduit par la structure « the critical thing to realize ».

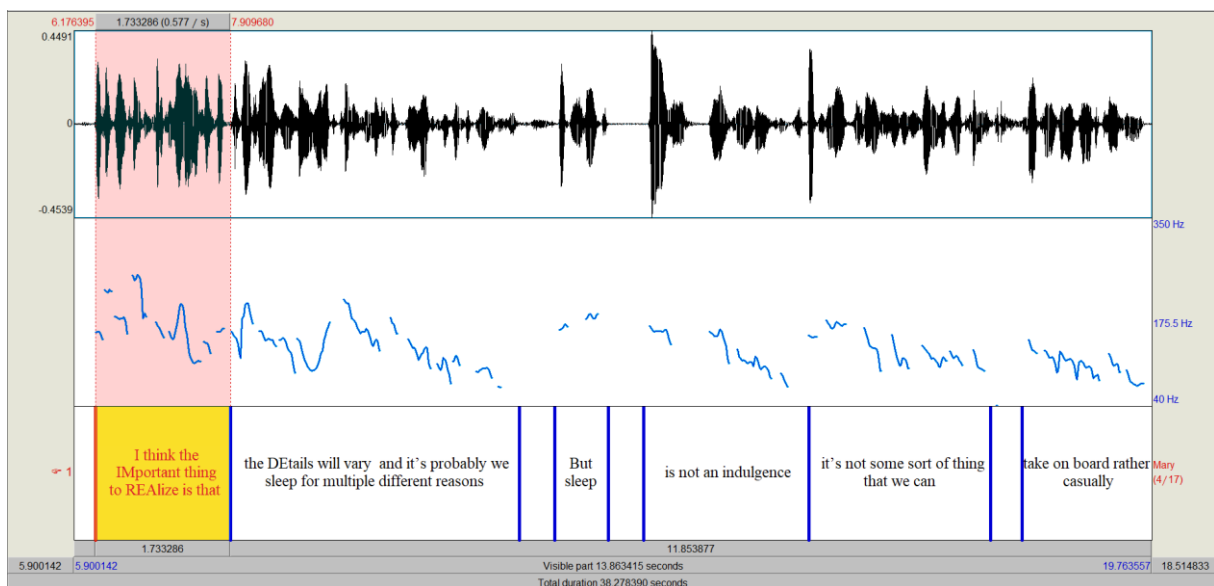


Figure 46 : Traitement sous Praat de l'occurrence TED14 - 4

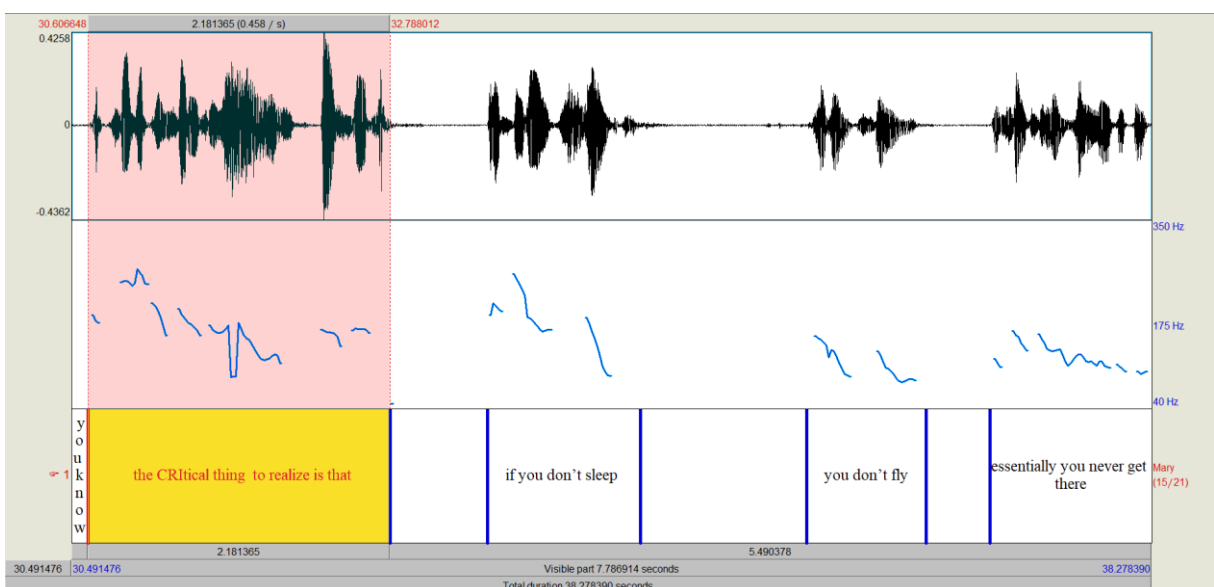


Figure 45 : Traitement sous Praat de l'occurrence TED14 - 5

L'analyse sous Praat montre que, dans les deux occurrences, le segment projectif présente un rehaussement intonatif important en début d'unité intonative. De plus, la courbe de la fréquence fondamentale suit un schéma descendant plus ample que dans la suite du discours, si l'on porte un regard d'ensemble sur le segment projectif et le segment projeté. Ceci tend à indiquer que la projection s'apparente à un paragraphe oral et que la structure projective permet d'introduire ce paragraphe oral.

L'étude du co-texte élargi montre également que certaines structures projectives s'inscrivent dans un paradigme avec d'autres marqueurs linguistiques structurants, comme le montre l'exemple suivant :

212. e:m raisins in lemonade which is always a good thing to play with if you're at a boring party, FISH some raisins out of the bar snacks, PUT them in some lemonade, e: it's got THREE consequences, **F**irst thing is it's quite good to watch, try it, **S**Econdly it sends the boring people away, **T**HIRdly it brings the interesting people to you you win on all fronts, e:m and then there's spin and gas laws and viscosity, there's these little patterns and they're RIGHT, around us everywhere
[TED11 - 11](#)

Les variations lexico-grammaticales tendent à mettre en exergue la fonction structurante du segment projectif, notamment à travers l'emploi de l'adjectif pré-modifiant « first ». Dans un contexte plus large, nous observons cette fois-ci que la structure projective amorce une série d'adverbes qui s'inscrivent sur un même paradigme sur le plan macro-structurel, à savoir « secondly » et « thirdly ».

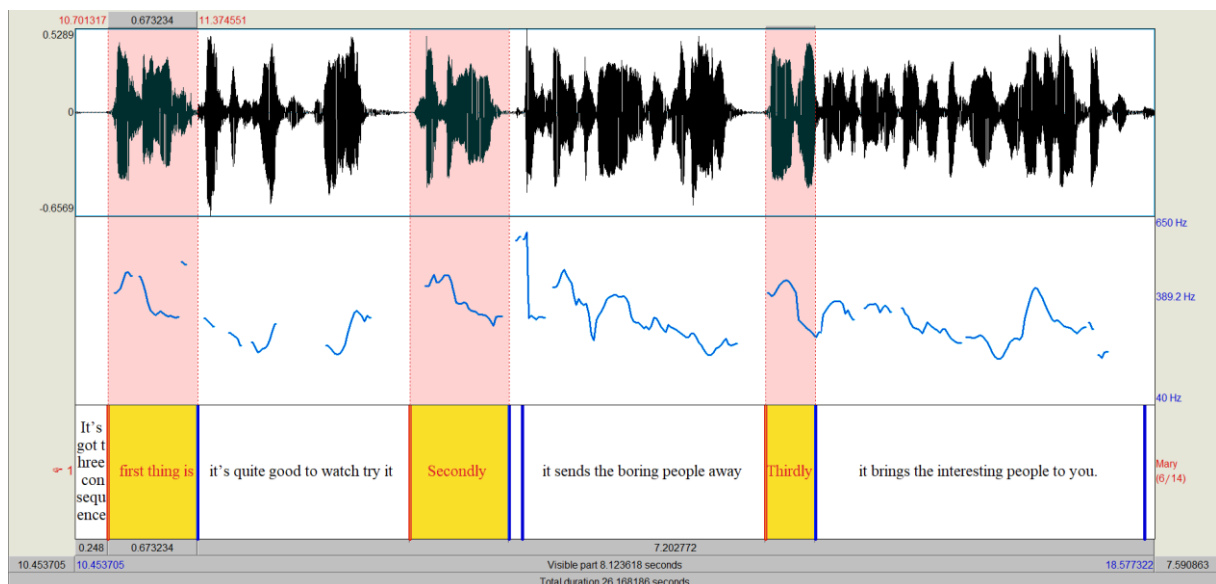


Figure 47 : Traitement sous Praat de l'occurrence TED11 - 11

La prosodie contribue à la dimension structurante du segment, comme le montre la figure 47. Le segment projectif présente un rehaussement de la fréquence fondamentale, qui suit ensuite un mouvement descendant. L'analyse prosodique est également révélatrice ici car nous observons que la structure projective ainsi que les adverbes « secondly » et « thirdly » présentent une même identité prosodique. Ceci tend ainsi à mettre en avant des similarités de fonctionnement entre ces marqueurs ayant, *a priori*, des appartenances catégorielles différentes. Cette identité prosodique nous invite ainsi à placer sur un même paradigme des marqueurs linguistiques qui, traditionnellement, ne sont pas analysés dans une même perspective.

Enfin, certaines structures projectives sont accompagnées de marqueurs discursifs, tels que « now » ou « so », par exemple¹¹⁹. Chez Pennec (2016 : 115), « now » est analysé pour sa capacité à « organiser l'ensemble de la séquence discursive » et permet ainsi des réajustements structurels. Chez Raymond (2004 : 202), « so » est analysé comme étant un marqueur qui contribue à l'organisation structurelle de la conversation. La co-occurrence de ces marqueurs avec des structures projectives contribue ainsi à leur dimension structurante. Ceci est notamment le cas au sein de l'extrait suivant :

213. **now, one of the things that IS different, between mammals and INsects, is** that terrestrial mammals often, take their SMALL molecule, a:nd hide it, in a large protein, and what they get from that i:s a slow release, so if you're a mouse marking your TErritory, you can, put your urine marks DOWN, and you get the smell e releasing over a much longer period,, some of the individuAlity of your signal, may also come, not only from the NHC that you may have heard of, but also from these urinary proteins,, and again the elephant, the sex pheromone, uses a protein with it, to get the message across and to give it, e a longer lasting signal,, **now the other thing that's changed, is** the communication distance doesn't have to be FAR, and these are some beautiful e Danaidae butterflies, a:nd in this case the male is HERE and he's attracted the female with a VIsual signal, she's been attracted by, his colour and his Movement
[WYA - 15/16](#)

Plusieurs éléments signalent le fonctionnement macro-structurant de ces projections. Sur le plan sémantique, le sémantisme véhiculé par ces deux segments projectifs est similaire, notamment en raison de la présence de « is different » dans le premier et « 's changed » dans le second. La seconde structure projective est également pré-modifiée par l'adjectif « other » qui implique la présence d'une autre structure projective en amont au sein du discours. Sur le plan syntaxique, la projection réalisée par la première structure projective est ambiguë tandis que la seconde relève de la macro-syntaxe. Enfin, ces deux structures sont précédées du marqueur « now », qui présente une fonction structurante et amorce différents temps du discours.

¹¹⁹ Cf. 2.2.2. du chapitre 8, où un histogramme expose les données concernant les marqueurs qui précèdent le segment projectif.

L'étude prosodique de cet extrait est également révélatrice, comme le montre la figure 48. L'ensemble du passage se découpe en trois paragraphes oraux qui sont signalés par un rehaussement de la fréquence fondamentale supérieure à l'unité précédente et qui sont symbolisés par trois couleurs différentes sur la figure. Ici, les structures projectives se trouvent au début du premier et du troisième paragraphe oral. Les variations de la fréquence fondamentale montrent qu'elles correspondent à l'unité intonative énoncée dans le registre le plus haut de la voix. La suite du discours suit le phénomène de supradéclinaison évoqué notamment chez Wichman (2000) et tend ainsi à indiquer que nous avons un paragraphe oral. Les structures projectives permettent ainsi d'introduire ce paragraphe et en ce sens, elles révèlent la macrostructure du discours.

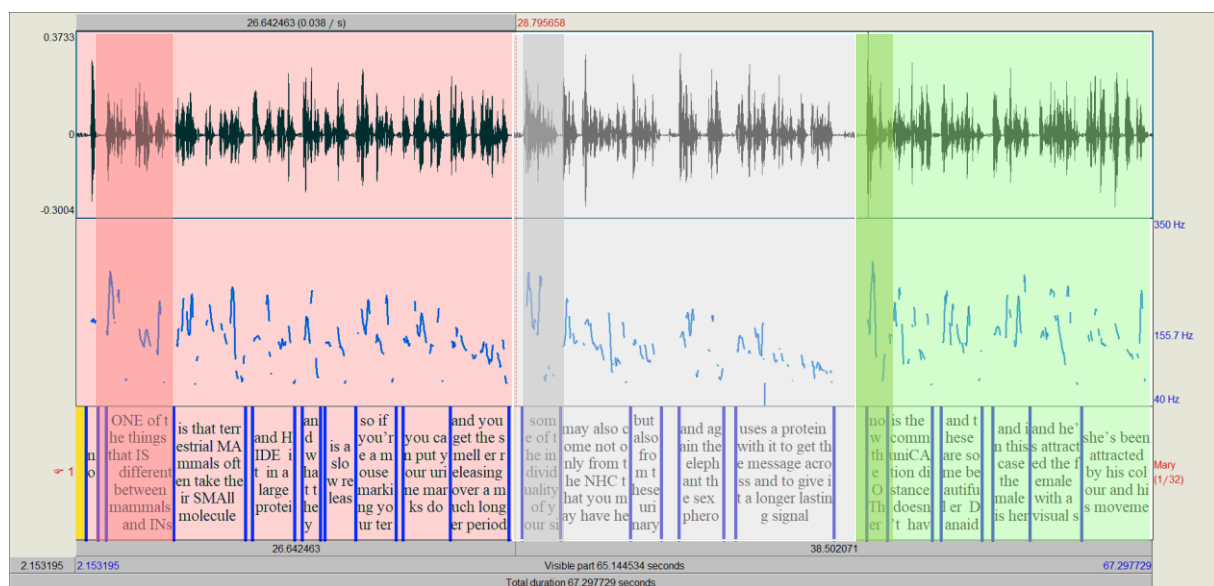


Figure 48 : Traitement sous Praat de l'occurrence WYA - 15/16

Une étude contextualisée des structures projectives permet de démontrer qu'un faisceau d'indices linguistiques permet de mettre en avant la fonction structurante de ces projections à l'échelle du discours. En effet, les variations prosodiques observées en 1.2 de ce chapitre se produisent au sein de structures qui se situent à un moment charnière du discours et permettent ainsi d'introduire une nouvelle séquence discursive, voire un nouveau paragraphe oral. Certains paramètres linguistiques tendent à rendre plus explicite cette dimension structurante et l'on peut ainsi notamment s'attendre à trouver des marqueurs discursifs structurants en amont, ou bien des variations lexico-grammaticales au niveau du segment projectif qui font apparaître des adjectifs qui confèrent à la projection sa dimension structurante. Dans une perspective plus large, nous observons également la présence de plusieurs marqueurs en série qui signalent la structure du discours, qu'il s'agisse d'une structure projective ou d'un adverbe structurant.

3. De la micro-structuration à la macro-structuration : différents modes d'organisation du discours

Certaines structures projectives se démarquent en raison de leur fonction structurante au sein du discours. Les observations menées jusqu'à présent montrent que cette fonction structurante ne dépend pas de la nature de la projection syntaxique ou sémantique. Ces deux paramètres à eux seuls ne permettent pas d'identifier si le segment projectif contribue à la macro-structuration du discours. En revanche, la prosodie semble être un indicateur assez fiable. À partir d'une étude des occurrences de notre corpus qui présentent un schéma prosodique rendant compte de leur nature structurante, nous identifions deux modes de structurations à l'oral qui ont recours à ces structures projectives et un mode de structuration intermédiaire. Dans un premier cas, la structure projective fonctionne à la manière d'un titre et permet d'introduire un nouveau topic discursif. Dans le second cas, la structure projective s'apparente à un jalon du discours qui marque une progression dans le discours et une transition partielle vers un nouvel aspect relatif au même topic discursif.

3.1. Projection et introduction d'un nouveau topique discursif

La capacité qu'ont certaines structures du paradigme étudié à introduire un nouveau topique discursif n'est pas surprenante, si l'on considère qu'il existe un lien de parenté entre celles-ci et la clivée en *wh-*. En effet, Weinert et Miller (1996) mettent déjà en avant cette propriété qu'a la pseudo-clivée à introduire un nouveau topique. Ils mettent par ailleurs en parallèle cette propriété, qu'ils qualifient de « macro-fonction », à sa fonction focalisante, qu'ils qualifient de micro-fonction. C'est ce macro-fonctionnement que nous observons dans l'exemple suivant :

214. so one solution potentially to this has been discussed is outbreeding, the only slight problem with outbreeding is you want to be VERY very careful about, which dogs you're actually breeding with, so we've seen some pug crosses, with Jack Russel TERries, we've seen some pug crosses with chihuahuas well chihuahuas they look just as bad if not worse so it's not easy working out which are the best breeds to uses, the other option is potentially looking in different countries and one of my colleagues recently came back from Singapore, and she said there were French bulldogs walking around in Singapore with no problems at ALL so maybe if we look at different country that's another solution
[BBC2 - 11/11/12](#)

Nous nous intéresserons particulièrement aux deux occurrences soulignées en gras. Ces deux structures projectives sont semblables à plusieurs niveaux. D'une part, elles réalisent toutes deux une projection sémantique factuelle et une projection micro-syntaxique. Sur le plan prosodique, la figure 49 montre que les deux structures projectives se réalisent en 1 seule unité intonative. Ces différentes observations tendent à indiquer que ces occurrences présentent un fonctionnement qui tend vers la spécification.

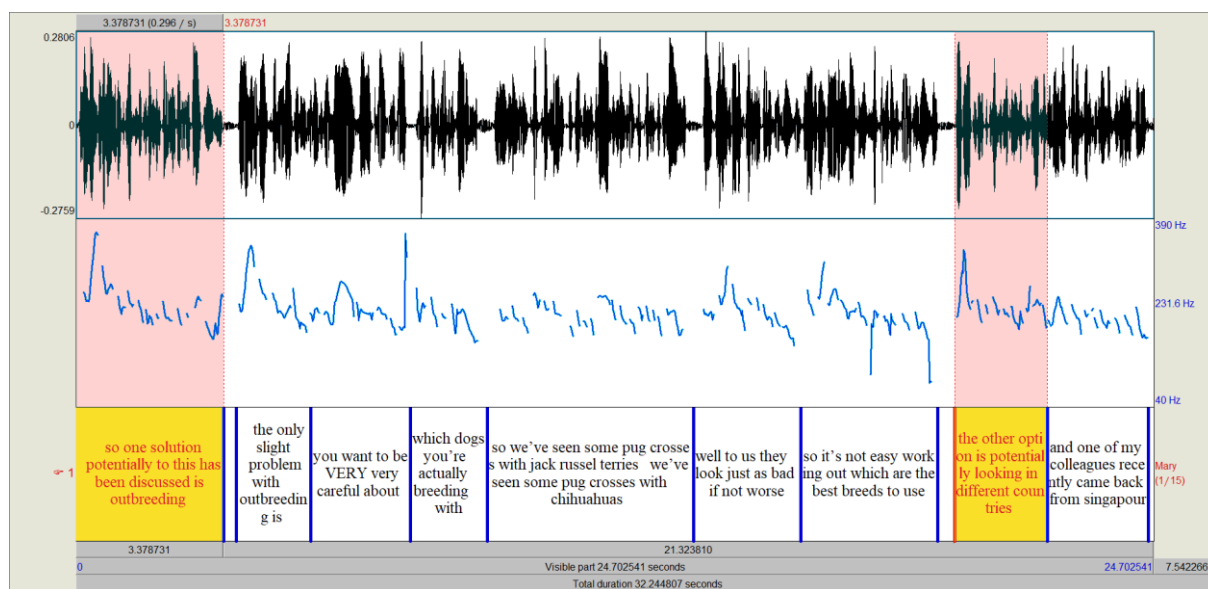


Figure 49 : Traitement sous Praat de l'occurrence BBC2 - 11/11/12

Au-delà de la dimension spécificationnelle de ces énoncés, que nous qualifierons de micro-fonction à la suite de Weinert et Miller (1996), ces structures réalisent également une macro-fonction, que la prosodie tend à révéler. L'interview de laquelle est tiré ce passage s'intéresse à des malformations qui apparaissent systématiquement chez certaines races de chien. Dans le passage en question, la locutrice énonce différentes options possibles pour remédier à cela, qu'elle détaille ensuite. Dans cet extrait, les deux structures projectives servent à introduire un nouveau topique discursif. Dans le premier cas il s'agit de « outbreeding » et dans le second cas de « looking in different countries », ces deux topiques correspondant aux deux solutions envisageables pour éviter ces malformations.

En contexte, nous observons que l'ensemble du passage qui suit la première structure projective, et qui s'étend jusqu'avant la seconde, correspond à un passage qui développe cette idée de « outbreeding ». Sur le plan prosodique, l'ensemble de ce passage suit le phénomène de supradéclinaison, qui signale que nous avons un ensemble cohérent qui forme un paragraphe oral. Outre ce phénomène de supradéclinaison, il est intéressant de relever que le segment projeté présente un mouvement mélodique continuatif, qui tend à lier la projection aux segments

qui suivent. Par ailleurs, le point le plus haut de la fréquence fondamentale se trouve en début d'unité intonative et en cela marque le début du paragraphe oral.

La seconde structure projective présente un fonctionnement similaire. Le segment projectif opère une transition topicale ici, et même plus particulièrement une transition disruptive (*disjunctive topic transition*) qui est notamment définie chez Riou (2015 : 65) :

Disjunctive topic transition on the other hand represents a more abrupt change to a new topic. The new topic "does not emerge from [prior talk], it is not typically coherent with it, but constitutes a break from it" (Jefferson 1984: 194)

En ce qui concerne la prosodie de cette structure projective, celle-ci permet également de signaler cette transition disruptive. En effet, nous observons d'une part que la structure projective est précédée d'une pause (400ms), qui signale une frontière importante. Nous remarquons également un rehaussement de la fréquence fondamentale avec une variation de forte amplitude sur le segment projectif. De manière similaire à la première structure projective, le segment projeté présente un mouvement mélodique continuatif qui laisse attendre une suite.

Ces phénomènes de structurations peuvent également se trouver à une échelle plus large, non pas au sein d'un court passage, mais au sein du discours en entier. Ceci est particulièrement le cas dans les communications scientifiques qui ont tendance à avoir recours à divers moyens de structuration du discours, dont les structures projectives que nous étudions. L'exemple suivant est extrait d'une conférence du type TED Talk dont le thème général est « our refugee system is failing : Here's how we can fix it ». Cette conférence présente, à différents temps du discours, des structures projectives qui opèrent des transitions topicales disruptives et qui présente une macro-fonction structurante. Nous proposerons ici de nous intéresser à la macrostructure de cette communication de 18 minutes (TED1)¹²⁰.

Comme le titre de la communication le suggère, le locuteur cherche à présenter des solutions pour améliorer le système d'asile européen. La communication se divise en deux grands temps. Dans un premier temps, le locuteur expose la situation actuelle. Dans un second temps, il expose des solutions. Le début du second temps (qui commence à 7 min 18), qui par ailleurs est introduit par une clivée en *wh-*, présente un premier segment introductif (215), qui annonce quatre idées qui vont être développées dans la suite de la communication. Chacune des

¹²⁰ L'occurrence que nous présentons présente un format différent des occurrences considérées jusqu'à présent car nous nous intéressons à un passage plus étendu qui présente 4 structures projectives différentes. Nous ne reproduirons pas ici l'intégralité du script de cette communication mais nous contenterons de quelques extraits. Le script en intégralité peut être consulté au sein de la version électronique du corpus et peut également être consulté dans l'annexe 4.1.

idées (a, b, c, d) est introduite par une structure projective qui présente un agencement syntaxique et un schéma prosodique prototypique des énoncés spécificationnels en 1 unité intonative. De manière semblable aux structures projectives présentant une macro-fonction structurante, nous observons une variation importante de la fréquence fondamentale, qui présente un mouvement mélodique descendant de grande amplitude.

215. I want to suggest four ways we can transform the paradigm of how we think about refugees

- a. **The first one I want to think about is** the idea of enabling environments
- b. **the second idea I want to discuss is** economic zones
- c. **The third idea, that I want to put to you** is preference matching between states and refugees
- d. **The fourth idea I want to put to you** is of humanitarian visas

En ce qui concerne la transition topicale, chacun de ces segments projectifs véhicule de l'information ancienne et renvoie au segment « four ways we can transform [...] refugee » présent dans le temps introductif. Ces structures s'inscrivent ainsi dans une continuité topicale avec la phrase introductive mais présentent néanmoins une rupture topicale avec le co-texte de gauche immédiat. Ces structures projectives sont alors utilisées pour mettre en valeur les différents temps du discours et fonctionnent à la manière d'un titre qui annonce la nouvelle thématique qui va être développée.

Sur le plan syntaxique, toutes ces occurrences relèvent d'une projection micro-syntaxique. Le segment projectif se réalise généralement sous la forme d'un syntagme nominal, même si nous notons toutefois qu'il est possible de trouver parfois une proposition interrogative. Dans tous les cas, le segment projectif occupe alors une place essentielle et sa suppression entraînerait une perte de cohérence, comme le notent Weinert et Miller (1996 : 196) :

In such examples the content of the cleft clause is indeed important: without it the noun phrases complementing *was* would not be of any great significance, since at the very least the addressee would have to work hard to establish [its] relevance [...].

Dans le corpus, les occurrences introduisant un nouveau topique discursif et qui présentent ainsi une rupture avec le discours qui précède présentent une prosodie particulière. Le fait que cette transition topicale soit marquée à la fois par la structure projective et la prosodie va dans le sens des travaux de Riou (2020 : 94) qui note :

Lorsqu'ils initient une transition vers un topique différent, les locuteurs peuvent matérialiser la charnière entre les deux topiques par le biais d'un marqueur de discours et/ou de modulation du registre de la voix.

Nous observons ainsi dans le corpus que les structures opérant une transition topicale sont caractérisées par un rehaussement assez important de la fréquence fondamentale au début de l'unité intonative, qui correspond au début du segment projectif. La fréquence fondamentale du segment projectif présente alors également un mouvement descendant de forte amplitude.

3.2. Projection et introduction d'un nouveau paragraphe oral

Toutes les structures projectives n'ont pas la capacité d'opérer une transition topicale disruptive en introduisant un nouveau thème qui n'a pas de lien direct avec le discours qui précède et qui est ensuite développé dans le paragraphe oral qui suit. Comme nous l'avons montré au chapitre 8, certaines structures s'inscrivent dans une relation d'ordre informationnel avec le co-texte de gauche, ou dans une relation discursive. De même certaines structures introduisent un segment syntaxiquement complexe qui ne peut s'apparenter à un thème discursif. Ces projections peuvent également avoir une fonction structurante. Néanmoins cette structuration opère différemment. La structure projective dans ce cas ne permet pas tant d'introduire un nouveau topique discursif, mais permet d'introduire l'ensemble d'un paragraphe oral. Ceci est notamment le cas dans l'extrait suivant, étudié en 1.2 de ce chapitre :

206 **the first thing I would say is** the snp, does not speak for scotland / yeah/ **the SEcond thing is,**
and I think the honourable gentleman needs to reflect on this, everyone on this side of the house
with the exception of a few,, people who are standing up for their constituents are on the same
SIDE and he should remember that his enTIRE speech so far has attacked the labour party,
which tells you all we need to know about the nationalists
[PAR - 28/29](#)

Nous avons déjà démontré en 2.1. la nature structurante de ces structures projectives et nous chercherons ici à montrer en quoi ce mode de structuration diffère de ce que nous avons observé en 3.1. Sur le plan syntaxique, ces deux structures réalisent une projection macro-syntaxique. Les segments projetés présentent néanmoins des différences de complexité syntaxique. Le premier segment projeté correspond à une unique proposition tandis que le second correspond à une série de propositions coordonnées et juxtaposées. Nous notons par ailleurs que la seconde structure projective introduit un segment parenthétique au sein du segment projeté.

Sur le plan prosodique, la structuration se manifeste d'une manière similaire aux occurrences observées en 3.1. de ce chapitre mais opère différemment. En effet, la structure projective ne permet pas tant d'introduire un nouveau thème discursif qui est ensuite développé dans la suite du propos mais permet d'introduire un pan de discours, plus ou moins long. La structure projective apparaît alors comme un jalon du discours, qui permet de repérer les différents temps du discours. Dans cet extrait, de manière similaire à ce que nous avons observé précédemment, la structure opère une transition disruptive, puisque le segment projeté n'émerge pas du co-texte de gauche immédiat.

Cette transition disruptive n'est cependant pas nécessaire pour conférer à la structure projective sa dimension structurante. De nombreuses structures signalant une relation de discours présentent une forte variation de la fréquence fondamentale. Ceci est particulièrement le cas dans le genre des communications scientifiques. Nous proposerons ici de traiter une série d'occurrences extraite d'une conférence TED Talk qui porte sur « physics of everyday life »¹²¹. La conférencière a recours à des structures projectives de manière abondante afin de structurer son discours et elle n'emploie pas les structures projectives les plus explicites pour le faire.

Nous proposons ici une série d'occurrences qui se situent entre 2 min 28 et 5 min 50 de la communication. En l'espace de trois minutes et trente secondes, la conférencière énonce six structures projectives qui présentent toutes des variations de la fréquence fondamentale de forte amplitude au niveau du segment projectif¹²².

216. so this was the: this was the sort of the you know this is what physics is like there's all these kinds of hieroGLYphics these are e to do with waves and particles, that is an artist's impression of two black holes colliding which makes it look worth watching to be honest, °I'm glad I didn't have to write the risk assessment for whatever was going on there° **the point is** this is the image of physics right? It's WEIRD and difficult, it's done by slightly strange people, dressed in a slightly strange way it's inACCESSible it's somewhere else, and fundamentally why should I care?

[TED11- 1](#)

217. and **the problem with that, is** that, I'm a physicist and I study THIS, this, this is my job, right, I study the interface between the atmosphere, and the ocean, the atmosphere is massive the ocean is massive the thin layer that joins them together, is REAlly important because that's where things go, from ONE huge reservoir to the other, you can see that the sea surface, e I was that was me who took this video °the average height of those waves by the way was ten meters° so this is definitely it's definitely PHYsics happening here, there's lots of things this is definitely physics, and yet it's not included in our cultural, perCEption of physics and that bothers me

[TED11 - 2](#)

¹²¹ La transcription ainsi que le fichier audio sont accessibles sur la version électronique de notre corpus et peuvent également être consultées au sein de l'annexe 4, partie 2.

¹²² Pour plus de lisibilité, les différentes représentations sous Praat de ce passage complexe ne figurent pas dans le corps de la thèse mais peuvent être consultées au sein de l'annexe 4, partie 2.

218. but **the thing is** you will notice there's a very large GAP in the middle, and IN that gap there are many things, there are planets and toasts and volcanoes and clouds and clarinets and bubbles, and dolphins and all sorts of things that make up our everyday life, and THESE are also, run by physics you'd be surp there is physics in the middle, it's just that nobody talks about it, and **the thing about all of these is** that, they all run on, some,, a relatively small number of physical laws things like Newton's laws of MOTION, thermodynamics, some rotational dynamics, the physics in the middle applies over a HUGE range, from very very small things to very very big things you have to TRY very hard to get outside of this
[TED11 - 3/4](#)

219. and fundamentally, this is the bit, that really matters to me on an everyday BASIS and this is the bit that we don't talk about there's plenty of physics research going on here, but because it isn't doesn't involve, pointing at stars people somehow, for some reason think it's not there, NOW **the cool thing about this, is** that there's SO many THINGS, in this middle pit this middle bit ALL following the SAME physical LAWS, that we can see those laws, AT work, almost all the time around us I've got a little video here,, so **the game is**, one of these eggs is e RAW and one of them has been BOILED and, I want you to tell me which one is which
[TED11- 5/6](#)

En ce qui concerne leur fonctionnement discursif, ces segments projectifs présentent un faible contenu propositionnel. Par ailleurs, ils réalisent toutes une projection sémantique neutre, en dehors de la dernière, ainsi qu'une projection macro-syntaxique ou ambiguë. Ils pourraient ainsi être élidés sans grandes modifications du contenu propositionnel de l'énoncé. En revanche, leur présence est essentielle en contexte. En effet, ces structures permettent de comprendre le lien logique entre le segment projeté et le discours qui précède. En cela, elle n'opère pas tant une transition topicale disruptive mais une transition topicale du type « step-wise », définie notamment chez Riou (2015 : 64) :

Stepwise topic transition – also called step-by-step topic shift and topic shading (Schegloff and Sacks 1973) – is a gradual move to a new topic related to the topic already under discussion (Jefferson 1984). The new topic can be for example a different aspect of the topic already under discussion.

Dans la mesure où ces structures signalent une relation de discours, elles signalent ainsi un lien avec le discours qui précède, et non une rupture. La transition dépend néanmoins de la nature de la relation de discours signalée.

Sur le plan macro-structurel, ces structures occupent également une place importante, car elles permettent de distinguer les différentes séquences discursives qui font avancer l'argumentation de la conférencière. Ce fonctionnement discursif se constate à travers la projection macro-syntaxique que permettent ces structures, à travers la prosodie et à travers leur nombre abondant dans certaines communications scientifiques.

3.3. Entre introduction d'un nouveau topique discursif et d'un paragraphe oral

Certaines occurrences du corpus occupent une place intermédiaire entre les deux modes de structurations que nous avons évoqué en 3.1. et en 3.2. De manière similaire aux occurrences traitées dans ce chapitre, celles-ci présentent une variation de la fréquence fondamentale d'une amplitude plus importante au niveau du segment projeté qu'au sein du reste de la projection. La particularité de ces occurrences réside dans le fait que la portée du segment projectif est ambiguë. L'exemple 205, étudié en 1.2. de ce chapitre illustre cela :

205 so **the thing about smell, e is** it's VERY good for communication, it works in the DARK, it works, around CORNERS, e smells can last a very long TIME, so you can, mark your territory for a long PERiod, and these e nocturnal creatures, e: these bushbabies e put urine on their hands and then as they're walking along the branches they leave a trail, but **one of the things about smells, is** they're not instantaneous, molecules have to go from the source of the smell, whether that's a cup of COffee or a dung heap, they have to go FROM there into your nose, and so if you're smelling the coffee you are actually,, deTECTing molecules that have travelled from the coffee to you
[WYA - 21/22](#)

Les deux structures projectives de cet extrait se ressemblent en plusieurs points. Elles présentent un segment projectif quasi-similaire, hormis la détermination qui change, et relèvent d'un emploi factuel. L'agencement syntaxique relève également dans les deux cas de la macro-syntaxe et l'on peut ici se demander où s'arrête la projection. En cela, ces structures présentent un agencement prototypique des énoncés non-spécificationnels.

Sur le plan prosodique, ces deux structures semblent cependant présenter un fonctionnement spécificationnel, comme le montrent les figures 50 et 51. On observe en effet que la frontière intonative entre le segment projectif et le segment projeté se situe avant *be*. Nous notons également la présence d'une pause à la fin de la première proposition du segment projeté. Ces pauses sont néanmoins présentes entre chaque unité intonative et l'on peut alors se demander si la projection s'arrête après la première proposition ou englobe l'intégralité du passage qui suit.

Une étude des variations prosodiques dans l'ensemble de l'extrait est pertinente ici. L'unité intonative contenant le segment projectif correspond à celle dont le rehaussement intonatif est le plus important en début d'unité. L'ensemble du passage qui suit présente un phénomène de supradéclinaison qui tend à montrer que l'ensemble forme un paragraphe oral, et donc un ensemble cohérent.

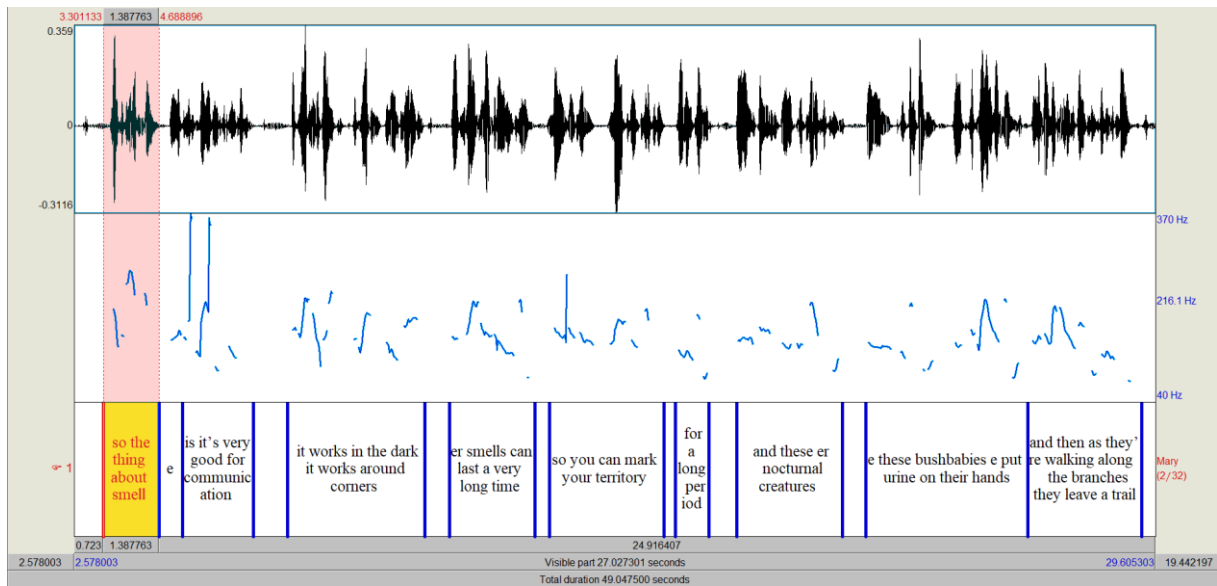


Figure 51 : Traitement sous Praat de l'occurrence WYA - 21

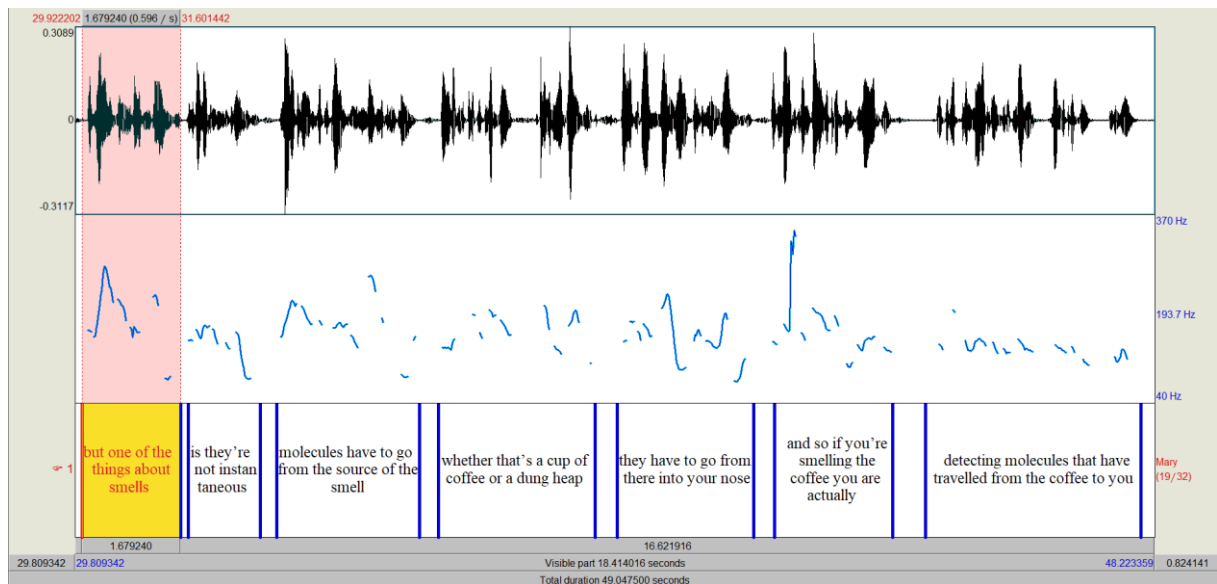


Figure 50 : Traitement sous Praat de l'occurrence WYA - 22

Le fonctionnement discursif de ces occurrences semble être à mi-chemin entre ce que nous observons en 3.1. et en 3.2. Les structures projectives permettant d'introduire un nouveau thème discursif présentent une rupture topicale avec le discours qui précède. Dans ce passage, nous observons que « smells » reste le topique discursif tout au long de cet extrait. Également, les nouveaux topiques introduits se présentent en général sous la forme d'un syntagme nominal, tandis que nous avons ici une proposition entière. Ces différents éléments tendent à montrer que nous avons davantage une structure qui préface un paragraphe oral.

La forte dimension spécificationnelle, cependant, laisserait davantage à penser que seule la première proposition qui suit le segment projectif correspond au segment projeté. En contexte, nous observons en effet que cette première proposition dans les deux cas est une synthèse des segments qui suivent. En d'autres termes, la première proposition peut être considérée comme un topique discursif. Les propositions qui suivent semblent développer ce topique, en l'explicitant et en l'illustrant. Nous sommes ainsi dans un cas intermédiaire, quelque peu ambigu, qui se situe entre les deux modes de structuration mis au jour en 3.1. et en 3.2.

Conclusion

Des structures projectives suivant une variété de variations lexico-grammaticales peuvent avoir une fonction structurante et permettre ainsi de rendre plus explicite la macrostructure du discours. Cette structuration peut s'effectuer de deux manières. La structure peut introduire un nouveau topique discursif qui est ensuite développé dans le discours qui suit. La structure projective fonctionne alors à la manière d'un titre qui présente la thématique qui est développée. La structure peut également préfacier l'ensemble d'un paragraphe oral. Elle sert alors de jalon dans le discours et permet de mettre en valeur les différents temps du discours. Nous notons également des cas intermédiaires qui présentent des traits communs avec ces deux modes de structuration.

Ce qui lie en un paradigme ces différentes occurrences, c'est leur schéma prosodique et en particulier les variations de la fréquence fondamentale sur le segment projectif. Que la structure se réalise en 1 unité intonative, ou en 2 unités intonatives, que la frontière intonative se trouve avant ou après *be*, le segment projectif est affecté par un rehaussement de la fréquence fondamentale plus important que dans le discours qui suit ou qui précède, et il présente également un mouvement descendant de forte amplitude.

Alors que dans certains cas, les variations lexico-grammaticales peuvent nous aiguiller dans la fonction structurante de ces projections, certaines structures ne présentent aucune indication en surface de cette fonction structurante. Ceci est particulièrement le cas lorsque l'on a affaire à des structures signalant une relation de discours. Une étude du co-texte étendu peut s'avérer pertinente et la présence de structures projectives en série ou d'autres marqueurs jouant un rôle dans la structuration du discours peuvent nous mettre sur la piste d'une fonction structurante. L'indicateur qui semble néanmoins le plus probant ici reste la prosodie.

Conclusion partie III

Une étude des occurrences du corpus à l'échelle du discours est révélatrice et permet de mettre au jour des fonctions discursives, jusqu'à présent peu explorées, qu'une approche micro-syntaxique ne permet pas. En effet, de nombreuses structures qui semblent facultatives en raison de leur faible apport au contenu propositionnel de l'énoncé occupent des fonctions essentielles au niveau discursifs. Leur présence s'explique ainsi en raison de leur contribution à la cohérence globale du discours.

L'étude des variations lexico-grammaticales que présente le segment projectif trouve toute sa pertinence à l'échelle du discours. En effet, un grand nombre de ces variations n'ont que peu d'impact au niveau micro-syntaxique et ne permettent pas de modifier la projection sémantique réalisée. Elles permettent toutefois de guider l'interlocuteur à travers le discours. En effet, ces variations peuvent contribuer à la dimension structurante de la structure projective ou permettent encore d'explicitier le lien entre le segment projeté et le discours qui précède. Ce fonctionnement à l'échelle discursive nous mène ainsi à repenser la focalisation à l'échelle du discours. Les structures dont la fonction est de signaler une relation de discours permettent ainsi de mettre en relief les liens entre les différents temps du discours.

Une approche discursive permet également de placer le co-texte, immédiat et large, au centre de nos propos. En effet, celui-ci joue des rôles à différents niveaux. Tout d'abord, l'étude du co-texte de gauche montre que la structure projective présente un lien plus ou moins fort sur le plan informationnel avec le discours qui précède. Alors que les structures dans lesquelles la spécification est forte présentent un fort lien informationnel avec le discours qui précède, les structures dont le sémantisme est plus vague peuvent prendre des fonctions discursives différentes en fonction de leur co-texte. Ainsi, la présence de marqueurs discursifs ou de connecteurs en amont de la structure projective est à prendre en compte. De même le segment projeté, et sa mise en lien avec le discours qui précède contribue également au sémantisme de ces marqueurs.

Enfin, la prosodie des structures projectives est également révélatrice au niveau discursif. En effet, les régularités observées au niveau du segment projectif prennent sens lorsqu'on les étudie dans un contexte élargi. Une étude prosodique sous Praat montre que les structures projectives occupent des places transitoires dans le discours et permettent ainsi de structurer les différents temps du discours. La prosodie du segment projeté est également révélatrice. En effet, la supradéclinaison de la courbe de la fréquence fondamentale prouve que ces structures projectives peuvent introduire un paragraphe oral entier.

Partie IV :
Vers une lecture dialogique

Introduction

Dès le chapitre 4, nous avons souhaité mettre en avant la dimension dialogique du phénomène projectif. En effet, en projetant une suite à venir, le locuteur crée des attentes auprès de son interlocuteur. En comblant ces attentes, le locuteur anticipe alors les réactions de l'interlocuteur. L'emploi de structures projectives montre alors que le locuteur cherche à instaurer un dialogue interne avec son interlocuteur. L'orientation du propos du locuteur vers d'autres discours se retrouve cependant à d'autres niveaux du phénomène projectif. Le segment projectif, tout comme le segment projeté, sont également emprunts de dialogisme. Cette 4^{ème} partie a ainsi pour ambition d'ouvrir de nouvelles pistes d'analyses pour les structures projectives étudiées à l'aune du concept de dialogisme, que nous aborderons dans différentes perspectives.

Le chapitre 10 traitera de la dimension dialogique du segment projectif sous l'angle des positionnements énonciatifs. Nous évoquerons à nouveau les variations lexico-grammaticales du segment projectif et montrerons que celles-ci nécessitent d'être considérées pour le positionnement énonciatifs qu'elles permettent. En effet, ces variations font apparaître des noms, des adjectifs ou des prédicats qui confèrent au segment une dimension modale, qui peut être radicale, épistémique ou évaluative. De même, ces variations peuvent faire apparaître des pronoms personnels renvoyant à l'énonciateur, ou au contraire à une tierce personne, précisant ainsi la source énonciative du propos. Nous envisageons alors le segment projectif comme un marqueur de positionnement énonciatif qui porte sur le segment projeté. Nous montrerons alors que le segment projectif est un lieu propice à l'expression de ces positionnement énonciatifs, qui se dotent d'une dimension dialogique notamment parce qu'ils entrent en concurrence avec le positionnement d'autres locuteurs sur ce même objet de discours.

Le chapitre 11 rend compte de la complexité interne du phénomène projectif et l'explique non pas au regard de son agencement syntaxique mais de sa dimension dialogique. En effet, la complexité syntaxique du segment projeté ne peut être expliquée sans prendre en compte la place et l'influence du co-énonciateur sur la projection. La projection est un phénomène dynamique, et celle-ci est ainsi tributaire de l'énonciateur et de ses choix énonciatifs, qui sont eux-mêmes dépendants du co-énonciateur. Nous nous intéressons ainsi aux concepts de co-énonciation et de co-locution, tels que développés chez Morel et Danon-Boileau (1998), et aux liens qu'ils entretiennent avec celui de dialogisme. Nous établirons des passerelles entre

dimension dialogale et co-locution d'une part et dimension dialogique et co-énonciation d'autre part. Nous montrons alors que les structures projectives peuvent être mobilisées afin de gérer la dimension dialogique et dialogale du propos. Ce chapitre correspond ainsi à une ouverture vers des perspectives d'analyse nouvelles que nous souhaiterions prolonger à l'avenir.

Chapitre 10 : Segment projectif et positionnement énonciatif : vers une lecture dialogique ?

Les positionnements énonciatifs sont définis entre autres chez Rabatel (2012 : 161) comme renvoyant au fait que « l'énonciateur premier réfère aux objets de discours tout en se positionnant par rapport à eux, en indiquant de quel point de vue, dans quel cadre il les envisage ». Nous retrouvons une perspective similaire chez Du Bois (2007 : 139) dont l'originalité de l'approche réside dans le fait qu'il met en avant les liens étroits entre la problématique des positionnements énonciatifs et le dialogisme. Il note en effet (*ibid.* : 163) :

Stance is a public act by a social actor, achieved dialogically through overt communicative means, of simultaneously evaluating objects, positioning subjects (self and others), and aligning with other subject, with respect to any salient dimension of the sociocultural field.

Du Bois (*ibid.*) défend ainsi l'idée que les positionnements énonciatifs ne prennent sens que s'ils sont analysés dans une perspective dialogique. Il nous invite ainsi à aller au-delà du positionnement en lui-même et de le considérer dans une perspective plus large, pour le dialogue interne qu'il crée avec d'autres positionnements sur ce même objet de discours.

L'enjeu de ce chapitre sera double. Nous souhaitons démontrer que les structures projectives peuvent effectivement être considérées comme relevant d'un positionnement énonciatif. Nous étudierons alors l'étendue de ces positionnements en revenant sur certaines variations lexico-grammaticales qu'une approche purement sémantique ne permettait pas de cerner de manière suffisante. Il s'agira pour nous d'une occasion de revenir sur la dimension modale que présentent certaines structures projectives ainsi que sur le marquage de la source énonciative qu'elles permettent. Tout au long de ce chapitre, le fil directeur de notre analyse sera également de montrer dans quelle mesure une perspective dialogique, prenant en compte le dialogue interne créé par ces structures projectives, est révélatrice du fonctionnement de ces structures projectives en contexte.

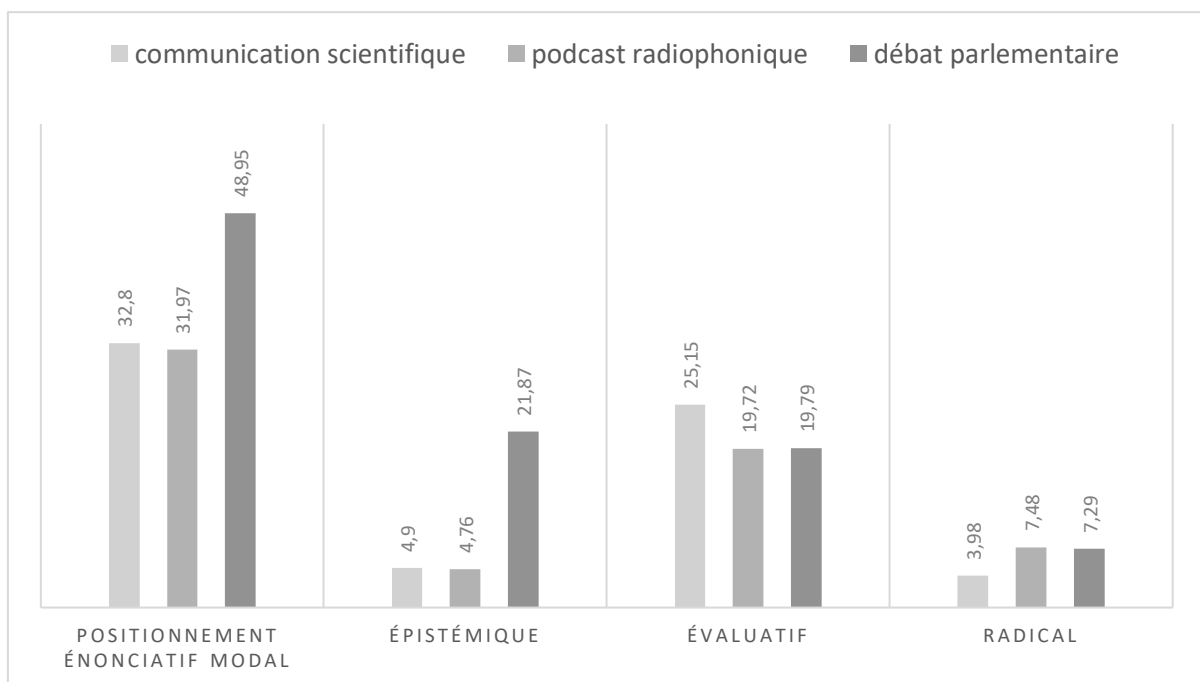
1. Projection et positionnement énonciatif modal

La dimension modale des structures projectives a déjà été brièvement évoquée, 2.2.3. du chapitre 5 dans une perspective davantage sémantique. En effet, nous avons noté que certaines variations lexico-grammaticales ne modifient pas tant le sémantisme de la structure projective mais permettent l'ajout d'une dimension modale. L'étude de cette dimension modale nous place au cœur de la problématique des positionnements énonciatifs. En effet, comme le note Rabatel (2012 : 24), les choix de modalité et de modalisation « indiquent la position de l'énonciateur par rapport aux objets de discours », idée que l'on retrouve également chez Le Querler (1997).

Dans son sens étroit, le terme de modalité renvoie aux domaines du possible et du nécessaire, incluant ainsi la modalité épistémique et radicale. Dans son sens plus large, le terme peut renvoyer à d'autres formes de positionnement. En effet, comme le note Le Querler (*ibid.* : 28), à travers son positionnement modal, l'énonciateur exprime « son doute, sa certitude, sa joie, son regret, son ordre, son conseil, etc... à propos du contenu propositionnel ». Afin d'inclure les différents positionnements modaux exprimés à travers l'usage des structures projectives, nous adopterons ainsi une vision plus large et inclurons la modalité appréciative, également appelée modalité évaluative.

Avant de procéder à une analyse qualitative de ces positionnements énonciatifs modaux, nous proposerons un aperçu quantitatif des occurrences du corpus. Le graphe 5 présente une synthèse des données quantitatives afférentes aux occurrences du corpus. Un peu plus d'un tiers des occurrences du corpus présente des variations lexico-grammaticales qui permettent l'expression d'un jugement modal, qu'il soit évaluatif, épistémique ou radical¹²³. Au sein des différents genres de l'oral étudiés, le genre du débat parlementaire semble avoir davantage recours à ces positionnements énonciatifs modaux. Enfin, il existe des disparités en ce qui concerne les différents types de modalité. En effet, la modalité évaluative est davantage représentée que la modalité épistémique ou radicale.

¹²³ Ces différents types de modalités seront définis dans ce chapitre.



Graph 5 : Répartition des différents types de positionnements énonciatifs modaux en fonction du genre de l'oral

1.1. Projection et expression d'un positionnement modal radical

L'existence de structures projectives exprimant une modalité radicale n'est pas un fait nouveau. En effet, Schmid (2000) montre que certains *shell nouns* relèvent d'un emploi modal radical. Comme le notent Larreya et Rivière (2010 : 85), la modalité radicale recouvre les domaines de l'obligation, de la possibilité physique ou morale ainsi que de la volonté. Lyons (1977 : 823) dit également de cette modalité « [it] is concerned with the necessity or possibility of acts performed by morally responsible agents ». Les structures projectives exprimant une forme de modalité radicale représentent 7% des occurrences de notre corpus. Nous souhaitons ainsi étudier de quelle manière se manifeste l'expression de la modalité radicale au sein des structures projectives étudiées.

La dimension modale des structures projectives ne se manifeste pas qu'à travers le choix d'un *shell noun* relevant d'un emploi modal dans la classification de Schmid (2000). En effet, dans le corpus, la post-modification sert fréquemment de support à l'expression d'un jugement modal, comme le montre l'exemple suivant :

220. there are lots and lots of different v:ariables, the operating temperature, the maTE:rials all the different DI:ensions the shape,, you can't solve that kind of problem, all in one GO, it's too hard do what do you do?, WELL, **one thing you can do, is** try to solve it step-by-STEP, so you have some kind of PRO:otype, a:nd you tweak, it you test, it you improve, it you tweak, it you test it, you improve it

[TED6 - 2](#)

Dans cet exemple, la dimension modale du segment projectif repose sur la présence de l'auxiliaire de modalité « can » dans la post-modification, exprimant ici une capacité physique. Nous observons que cette dimension modale s'ajoute ici à la projection sémantique événementielle portée par la présence du verbe « do » dans le segment projectif. En ce qui concerne la projection syntaxique, celle-ci relève ici de la micro-syntaxe. En effet, le segment projeté se réalise sous la forme d'une proposition infinitive qui est intégrée syntaxiquement au segment projectif.

Dans le corpus, une majorité des structures projectives présentant une dimension modale radicale voit sa projection se réaliser sous la forme d'une proposition infinitive. Ceci est notamment le cas au sein de l'exemple 220. Cette compatibilité que nous observons entre l'expression d'une modalité radicale d'une part et la proposition infinitive d'autre part se trouve certainement dans le caractère modal de certaines propositions infinitives, notamment relevées par Kjellmer (1975) dans le cadre des propositions relatives infinitives.

Une autre caractéristique commune que nous relevons au sein d'une majorité des occurrences présentant une dimension modale radicale, et qui découle également de leur tendance à réaliser une projection micro-syntaxique, est que la modalité est intégrée à la prédication. Alors que dans certaines structures projectives, l'intégralité du contenu propositionnel se trouve au niveau du segment projeté, dans l'exemple 220, le segment projectif, tout comme le segment projeté, contribuent au contenu propositionnel de l'énoncé. Le modal « can » présent dans le segment projectif permet ainsi à l'énonciateur d'exprimer son positionnement énonciatif modal sur la relation prédicative entre le sujet « you », exprimé au sein du segment projectif, et le prédicat « try to solve it step-by-step », exprimé au sein du segment projeté.

Un fonctionnement quelque peu similaire peut être observé dans l'exemple 221 :

221. so imagine that you're the participant, in one of our experiments you come into the lab,, you see this computerized ta:sk,, in this task you see a set of shelves, now there are objects, on these shelves on some of them, and you'll notice there's a GUY standing behind the set of shelves, and there are SOME objects that he CAN'T see they're occluded from his point of view with a kind of GREY: piece of wood, this is the same set of shelves from HIS point of view notice that there are only some objects, that he can see, whereas there are many more objects that you can see, now **your TASK is** to move objects around the DIREctor, standing behind the set of shelves is going to direct you to move objects around, but remember he's not going to ask you to move objects that HE can't see
[TED15 - 5](#)

Le segment projectif est ici moins développé que le précédent et la dimension modale est exprimée à travers l'emploi du nom noyau « task ». En effet, son sémantisme véhicule l'idée d'une obligation. De manière similaire à l'exemple précédent, la projection se réalise au niveau micro-syntaxique et le segment projeté correspond à une proposition infinitive. Le positionnement modal est ainsi à nouveau intégré à la prédication. En effet, le sujet sémantique du prédicat « to move objets around the director » peut être inféré grâce à la présence du déterminant possessif « your » au niveau du segment projeté. Nous pouvons alors aisément reformuler l'énoncé de la manière suivante :

- 221'. Now, you have to move objects around the director

Certaines structures projectives présentent ainsi un fonctionnement modal semblable à celui d'un auxiliaire de modalité. Elles sont alors la trace d'un positionnement énonciatif modal, qui permet à l'énonciateur de porter un jugement sur la relation prédicative présente au sein de la projection. Cette relation prédicative se retrouve en partie au sein du segment projectif ainsi qu'au sein du segment projeté. Nous avons ainsi en général affaire à des occurrences dans lesquelles il existe une forte dépendance entre segment projectif et segment projeté, tant sur le plan sémantique que syntaxique. Cette dépendance syntaxique n'est néanmoins pas nécessaire, comme en atteste l'exemple suivant :

222. the manipulation of pitch that's used to do WORD meaning in a tone language, it's the same, physical activity and, auditorily it's the same thing, as what we're doing to change the meaning of SENTences, so **one of the thing an infant has to learn is**, what are we doing with pitch in **this**, language m and we know that infant display the same sort of, learning pattern, fo:r TONES as they do for individual consonants and vowels
[BBC6 - 14](#)

De manière similaire à l'exemple 220, c'est au niveau de la post-modification que se trouve le positionnement modal, à travers l'emploi de l'équivalent modal « have to ». Contrairement à ce que nous observions précédemment, le prédicat sur lequel porte le jugement modal se trouve ici en grande partie au niveau du segment projectif.

Cette structure projective présente une mise en système des paramètres projectifs particulière. En effet, le segment projectif relève ici d'un emploi non-neutre. Le sémantisme véhiculé par ce segment est sémantiquement plus riche qu'une majorité des occurrences de notre corpus. Sur le plan syntaxique, nous observons que la projection se réalise au niveau macro-syntaxique. Il existe une certaine indépendance syntaxique entre le segment projectif et le segment projeté. En effet, l'intégration syntaxique entre les deux parties de l'énoncé est minimale, dans la mesure où le segment projeté correspond à une proposition interrogative. L'inversion de l'ordre sujet-auxiliaire signale en effet que cette proposition n'est pas régie par la copule. La prosodie, et notamment la présence d'une pause après la copule *be*, va également dans ce sens. Néanmoins, sur le plan sémantico-pragmatique, nous observons une dépendance assez importante entre segment projectif et segment projeté et nous ne pourrions pas nous passer du segment projectif, au risque de perdre la cohérence du passage.

Ainsi, les structures projectives exprimant un positionnement énonciatif modal radical peuvent se retrouver au sein d'énoncés relevant de la macro-syntaxe. Néanmoins, dans ces énoncés, le segment projectif, bien qu'il présente une certaine indépendance syntaxique, n'est pas autonome en contexte.

1.2. Projection et expression d'un positionnement modal épistémique

Les positionnements énonciatifs modaux que nous observons peuvent également relever de la modalité épistémique. Comme le note Lyons (1977 : 797), « any utterance in which the speaker explicitly qualifies his commitment to the truth of the proposition expressed by the sentence he utters [...] is an epistemically modal or modalized utterance ». Larreya et Rivière (2010 : 86) soulèvent ainsi que la modalité épistémique permet de poser la question « du caractère « vrai » ou « faux » (ou « probable », « possible », etc.) d'un fait dont on n'a pas une connaissance directe ». Les structures exprimant une modalité épistémique représentent, elles aussi, 7% des occurrences du corpus. Nous notons toutefois des disparités importantes entre les différents genres de l'oral. En effet, dans le débat parlementaire, ces structures représentent près de 22% des occurrences de cette section, contre moins de 5% pour les deux autres sections du corpus. Nous chercherons ainsi à rendre compte des structures projectives permettant l'expression d'un positionnement énonciatif épistémique.

Le positionnement épistémique permis par la structure projective peut découler de la présence d'un auxiliaire de modalité au niveau du segment projectif. Ceci est notamment le cas dans l'exemple suivant :

223. and I think that, though art,, isn't necessarily the crucible of all the cutting edge of our culture anymore it still is inVENTive, and maybe it does still need to proGRESS, or maybe it's just it's dotted about around the world?, And what sort of art world are we headed into?, and **the thing that we might have to adjust, is** what a cutting edge artist LOOKS like [LAUGHTER],, but when I started at art college, that idea of revoLUTION and change and reBELLion was almost the DNA of art

[RL - GP3 - 2](#)

Le présent segment projectif suit un schéma lexico-grammatical semblable aux clivées en *th-*. Le segment projectif réalise ici une projection sémantique non-neutre. Sur le plan syntaxique, le segment projeté se réalise sous la forme d'une subordonnée nominale en *what*, qui est régie par la copule *be*, et relève ainsi de la micro-syntaxe. Sur le plan prosodique, la pause avant la copule *be* tend à renforcer le fonctionnement spécificationnel de la structure.

De manière similaire aux exemples 221 et 222, la dimension modale du segment projectif est portée par la post-modification, et plus particulièrement par l'auxiliaire de modalité « might » (may + ED). Celui-ci permet alors d'évaluer la probabilité que la relation prédicative entre le sujet « we », énoncé au sein du segment projectif, et le prédicat « adjust to what a cutting edge artist looks like », énoncé au sein du segment projectif et du segment projeté. La modalisation est ainsi intégrée à la prédication.

Pour une majorité des structures projectives permettant un positionnement énonciatif modal épistémique, toutefois, la modalisation est externe à la prédication :

224. I say this to some of my honourable Friends, who themselves, may have changed their minds, in respect o:f e whether or not they would approve this withdrawal agreement, I will simply say this, that I have heard all of them, good friends of mine, repeatedly objecting, to **the fact** that this backstop is there, we have had the distinguished Attorney General and the distinguished, Solicitor General, opining on this subject, and we have had some very interesting outcomes, BUT,, **the reality is**, that the: e Northern Ireland backstop, is a MASsive impediment, **in fact** it is an inSUperable impediment to agreeing this withdrawal agreement

[PAR - 24](#)

La structure projective présente le schéma lexico-grammatical *the-N-is*. Dans ce cas, c'est le nom noyau qui porte la modalité épistémique. En effet, dans la classification proposée par Schmid (2000), « reality », tout comme « fact » ou « truth », appartient à la catégorie des noms relevant d'un emploi modal épistémique et permettent à l'énonciateur de juger la relation prédicative comme étant « épistémiquement nécessaire », selon les mots de Schmid (*ibid.* : 242).

Sur le plan syntaxique, la projection se matérialise sous la forme d'une proposition complétive en *that* dont la portée est ambiguë. En effet, elle semble s'étendre au-delà de la première proposition et se terminer à la fin de l'extrait. Nous sommes dans un cas de figure où l'intégralité du contenu propositionnel de l'énoncé se trouve au niveau du segment projeté. Le segment projectif pourrait ainsi être éliminé sans grande modification de ce contenu propositionnel. Le jugement modal permis par le segment projectif se trouve alors en dehors de la prédication principale de l'énoncé. La structure projective permet alors de juger la relation prédicative présente à l'intérieur du segment projeté comme étant épistémiquement nécessaire.

En ce qui concerne la prosodie, la transcription codée nous permet de voir que le segment projectif est suivi d'une pause après la copule *be*. Ce schéma intonatif, comme nous l'avons déjà démontré, tend à se produire lorsque la spécification n'est plus l'enjeu majeur de l'énoncé, ce qui semble être le cas ici. La raison d'être de la structure ne se trouve pas tant dans la spécification qu'elle permet, mais davantage dans le positionnement énonciatif qu'elle signale.

Ce passage est extrait d'un débat parlementaire britannique portant sur l'accord de retrait de l'Union Européenne. A ce point du débat, la question de la frontière anglo-irlandaise est abordée. Le locuteur qui a la parole tient à réaffirmer l'obstacle que représente cette frontière et à placer cette thématique au cœur du débat. Si l'on peut se passer du segment projectif au niveau du contenu propositionnel de l'énoncé, une étude en contexte montre toute la pertinence de ce segment projectif. En effet, l'énonciateur se sert ici de la structure projective afin de marquer et d'explicitier son positionnement énonciatif, et de manière plus générale, son positionnement par rapport à l'objet du débat. Il insiste ainsi sur le caractère véridique de ses propos. Dans cet extrait, nous observons par ailleurs que cette volonté de souligner la véracité de ses propos est marqué par l'emploi à deux reprises du nom « fact », qui font écho à la structure projective. Les structures projectives forment un réseau avec d'autres marqueurs qui permettent à l'énonciateur d'exprimer son positionnement modal.

Le positionnement énonciatif modal épistémique que permet la structure projective présente également une dimension dialogique ici, que nous ne retrouvons pas de manière aussi explicite avec la modalité radicale. Dans cet extrait, le positionnement énonciatif du locuteur se fait en réaction à des positionnements énonciatifs de natures variées et provenant de différents locuteurs sur un même objet de discours. Nous attirerons en effet l'attention sur le passage suivant « that I have heard all of them, good friends of mine, repeatedly objecting, to *the fact* that this backstop is there ». La présence de la conjonction de coordination « but » en amont de la structure projective donne des indications quant au positionnement énonciatif qui va être

opéré, et tend à indiquer un contraste avec le discours qui précède. Le segment projectif s'apparente ainsi à une forme de dialogisme interlocutif¹²⁴, qui implique que l'énonciateur oriente et formule ses propos en fonction de ceux de son interlocuteur.

Dans une perspective plus large, ces différents positionnements énonciatifs reflètent ainsi le point de vue de l'énonciateur face à l'objet du débat. En renforçant la nature épistémiquement nécessaire de son propos, l'énonciateur insinue que les propos tenus par le camp opposé sont mensongers et cherche ainsi à discréditer ces propos. Le genre du débat parlementaire est alors un lieu propice pour étudier cette fonction de marquage de positionnement énonciatif que permet la structure projective. En effet, comme le note Sandré (2007 : 162), le débat présente un enjeu particulier, à savoir « la confrontation d'opinions sur un même thème ». Ce genre de l'oral fait ainsi en général intervenir un certain nombre de participants, qui peuvent exprimer des opinions divergentes et qui vont défendre leur point de vue. Il est ainsi peu surprenant de relever qu'une majorité des structures suivant le schéma « the reality is » de notre corpus sont issues du débat parlementaire.

Alors que dans l'exemple 224 la nature dialogique du segment projectif est explicitée par le co-texte élargi, l'exemple 225 ne fonctionne pas de manière aussi explicite :

225. if we don't get those CHOICES RIGHT, it will mean DEALing with issues such as housing, the future of our public services will be even HARder if not impossible to achieve,, and **the grim truth, is** that if this withdrawal agreement is get through, today, we will be taking, a HUGE leap into the unknown, worse still,, none of the fundamental questions and choices will be MADE by members on this side of the house they will be made by the winner of the next tory leadership election

[PAR - 67](#)

L'exemple 225 présente un agencement des paramètres projectifs semblable à l'exemple 224. En effet, le schéma lexico-grammatical de la structure projective correspond à une variante du schéma *the-N-is*. La projection syntaxique est ambiguë, notamment en raison de la présence d'un lien micro-syntaxique en dépit de la longueur et de la complexité du segment projectif. La présence du nom « truth » au sein du segment projeté suggère un positionnement énonciatif modal épistémique. De manière similaire à l'exemple précédent, le jugement modal se situe en dehors du contenu propositionnel de l'énoncé et porte sur l'ensemble du segment projeté.

¹²⁴ Nous ne revenons pas ici sur la définition du concept, celui-ci ayant déjà été introduit en 3.2. du chapitre 4.

La prosodie du segment suggère toutefois que l'énonciateur cherche à renforcer la dimension spécificationnelle de l'énoncé, ou, tout du moins, redonner de l'importance au segment projectif. La présence de l'adjectif « grim » qui permet de renforcer le sémantisme du nom noyau va également dans ce sens. Cette dimension spécificationnelle renforcée n'est cependant pas incompatible avec un positionnement énonciatif modal.

Outre la présence d'un jugement modal épistémique à travers l'emploi du segment projectif, ce qui nous intéresse ici, c'est la nature dialogique de ce positionnement modal. Dans cet exemple, le positionnement énonciatif modal ne fait pas explicitement écho à d'autres positionnements sur ce même objet de discours dans le co-texte. Il nous semble néanmoins que la dimension dialogique du segment projectif est toujours présente et qu'elle peut être inférée.

Le passage étudié est toujours extrait du débat parlementaire britannique sur l'accord de retrait de l'Union Européenne. Dans le cadre de ce débat, une partie des parlementaires est en faveur de l'accord présenté, tandis que l'autre y est opposé. L'énonciateur, en exprimant son point de vue et en soulignant la véracité de ses propos, sous-entend que le camp adverse se positionne différemment face à ses propos, notamment en les minimisant. La dimension dialogique est ainsi toujours présente et repose davantage sur des inférences que sur le co-texte en lui-même.

Les structures projectives dont le segment projectif exprime une modalité épistémique diffèrent ainsi de celles exprimant une modalité radicale. En effet, la modalité épistémique peut être intégrée à la prédication, ou bien elle peut, au contraire, être extérieure à la prédication, en particulier lorsque la projection relève de la macro-syntaxe. Dans une perspective dialogique, nous observons également que les structures projectives permettant un positionnement énonciatif modal épistémique présentent une dimension dialogique interlocutive. En effet, ces positionnements énonciatifs s'inscrivent généralement en contraste avec le positionnement énonciatif d'un interlocuteur. Dans une perspective plus large, dans le genre du débat, ces positionnements énonciatifs contribuent également à la construction des différents camps qui débattent sur un même objet de discours.

1.3. Projection et expression d'un positionnement modal évaluatif

Au sein de sa classification sémantico-pragmatique, Schmid (2000) relève qu'un certain nombre de *shell nouns* présente une dimension évaluative. Ceci est notamment le cas de noms relevant d'un emploi factuel tels que « problem » ou encore « trouble ». Selon Du Bois (2007 : 142), l'évaluation correspond à une des formes les plus reconnues de positionnement, qu'il définit comme « the process whereby a stancetaker orients to an object of stance and characterizes it as having some specific quality or value ». Dans notre corpus, la modalité évaluative est le type de modalité le plus représenté, puisqu'il se retrouve dans près de 23% des occurrences.

Outre les noms présentant une dimension évaluative, les variations lexico-grammaticales au niveau du segment projectif contribuent également à la dimension évaluative de la projection. De manière fréquente, ces variations affectent la pré-modification du segment projectif, comme le montre l'exemple suivant :

226. but I mean like,, really like who does this, right?,,, well, °you know° if you're an aristocratic family and you have a large estate then there's a chance that you'll have a mausoleum on it and you'll bury your family there, but, **the really weird thing, is** that, you don't need to have a piece of land of a certain size before you're allowed to start burying people on it, and so that means that technically, this applies to like the back garden of your house in the suburbs
[TED29 - 5](#)

Le segment projectif réalise une projection sémantique factuelle. La dimension évaluative est ici véhiculée par l'adjectif épithète « weird », qui est par ailleurs intensifié par l'adverbe « really ». La projection se matérialise sous la forme d'une proposition complétive en *that*. En ce qui concerne la réalisation prosodique, nous observons la présence d'une pause avant la copule *be*, qui a tendance à redonner de l'importance au segment projectif et, dans la mesure où l'apport sémantique du nom noyau est faible, à donner de l'importance à la modalité évaluative. De manière similaire à ce que nous observons pour la modalité épistémique, l'ensemble du contenu propositionnel de l'énoncé se situe au sein du segment projeté. Ainsi, la modalité évaluative qui est présente au sein du segment projectif est extérieure à la relation prédicative principale qui, elle, est présente au sein du segment projeté.

Dans ce passage, la dimension dialogique de ce positionnement énonciatif est à nouveau perceptible. Le fichier audio duquel est tiré ce passage est une conférence s'intitulant « What happens when the city runs out of room for its dead », qui s'intéresse aux règles qui régissent la création de cimetières. Dans cet extrait, nous apprenons que la législation britannique définit

les règles qui régissent la création de cimetières, et qui sont ainsi considérées comme étant la norme. Ainsi, le positionnement énonciatif de la locutrice, qui qualifie cette législation de curieuse, s'oppose au positionnement des personnes à l'origine de cette législation, qui n'y voient rien de curieux. La dimension dialogique du segment projectif est donc inférée.

La modalité évaluative que nous observons au sein de la pré-modification peut également se retrouver au sein de la post-modification, comme le montre l'exemple 227. En revanche, celle-ci est moins fréquente au sein de notre corpus.

227. S1 : I think **the first thing that annoys me, is** when I get, I say to people I don't know we we're in c conversation it comes up that I'm aDOPTed, and then they always say, OH have you been in contact with your birth parents your birth mum, I find a little bit problematic and I think S2 : well I think it's very labelling isn't it / yeah / I mean it it's putting somebody wanting to put a label on, you you know that em, that's your identity and it's NOT your identity
[BBC28 - 1](#)

L'occurrence présente un fonctionnement similaire à l'exemple 226. En effet, la structure projective relève d'un emploi factuel, couplé à une dimension évaluative, cette fois-ci véhiculée par la post-modification. La projection relève de la macro-syntaxe, comme le montre d'une part l'absence de lien micro-syntaxique entre le segment projectif et le segment projeté, ainsi que le format du segment projeté. En ce qui concerne la réalisation prosodique, nous observons à nouveau la présence d'une pause avant la copule *be*, qui tend à redonner de l'importance au segment projectif et en particulier à la dimension évaluative.

Dans cet extrait, la locutrice, qui explique avoir été adoptée, relate un fait agaçant, qui lui arrive fréquemment lorsque ce sujet est évoqué dans une conversation qui implique la locutrice et un interlocuteur. Ce positionnement énonciatif évaluatif se pare à nouveau d'une dimension dialogique. En effet, ce positionnement modal portée par l'énonciatrice s'oppose au positionnement énonciatif de l'interlocuteur évoqué, qui ne comprend pas en quoi ses propres propos peuvent être agaçants. Dans ce passage, la dimension problématique du segment projeté ne prend sens qu'en prenant en compte la dimension dialogique du segment projectif, qui oppose le positionnement énonciatif de la locutrice à celui d'autres interlocuteurs, qui ne sont pas nécessairement présents au sein de la conversation.

Dans certains cas, nous observons un double marquage du positionnement énonciatif modal évaluatif à la fois au sein de la pré-modification et de la post-modification, et ce, de manière redondante. Ceci est notamment le cas au sein de l'exemple suivant :

228. S1 : so there was no pool of good money and, what you could do with it but e:rm oh I wouldn't change it

S2 : **the interesting thing that I always, I'm interested in is**, I know you you were brought up in the backstreets of Birmingham, / yeah/ and so:, you didn't go on to further education or any of that, but you were keen fo:r / oh desperately/ me and my sisters to: get an eduCATION get a DEGREE get a a good JOB and be independent and stand on our own two feet, and of course what that, has meant, is we've all, basically gone to work away from, where where you live

S1 : oh I've shot myself in the foot

[BBC25 - 1](#)

De manière similaire aux exemples précédents, la structure projective réalise une projection sémantique factuelle qui s'accompagne d'une modalisation évaluative. Sur le plan syntaxique, la projection relève de la macro-syntaxe. Nous observons en effet une absence de lien micro-syntaxique ainsi qu'un segment projeté d'une longueur conséquente, qui s'étend jusqu'à la fin du tour de parole de la locutrice S2. Sur le plan prosodique, nous observons que cette structure présente une pause après *be*, ce qui tend à indiquer un fonctionnement au sein duquel la spécification n'est pas mise en avant. Les positionnements énonciatifs évaluatifs ne sont ainsi pas nécessairement associés à un mode de fonctionnement spécificationnel en particulier.

En ce qui concerne le positionnement énonciatif que permet la structure projective et en particulier le jugement modal qu'elle permet, celui-ci porte sur une série de prédications et se trouve en dehors de ces prédications. Il est intéressant de noter que la locutrice a recours à un double marquage redondant, tant au sein de la pré-modification qu'au sein de la post-modification. Ceci nous invite ainsi à considérer les variations lexico-grammaticales du segment projectif pas tant sur le plan structurel, mais davantage sur le plan fonctionnel. Des variations impactant différentes parties du segment projectif peuvent avoir une fonction similaire.

Dans certains cas, la pré-modification ainsi que la post-modification peuvent être convoquées pour réaliser des positionnements énonciatifs modaux de différente nature. Ceci est notamment le cas au sein de l'exemple suivant :

229. so it's a little bit Difficult,, from THERE, to SPIN in some kind of positive conclusion,, but I would say THIS,, I think, that sunlight, is the best disinfectant,, all of these things are happening in plain SIGHT, and they're all proTEcted by a force field of of of tediousness, and I think with all of the problems, in science **one of the best things that we can DO, is** to lift up the lid, finger around at the mechanics, and peer in

[TED19 - 3](#)

La structure projective relève d'un emploi événementiel, qui se dote également d'une dimension modale radicale et évaluative. Le positionnement modal que permet la structure projective est assuré par la post-modification et en particulier la présence de l'auxiliaire de modalité « can ». Comme nous l'avons observé dans les cas où la structure projective exprime une modalité radicale, le jugement modal est interne à la prédication. En effet, alors que le sujet de la relation prédicative est identifiable au niveau du segment projectif, le prédicat, lui, se trouve dans le segment projeté. En plus de cette modalité radicale, nous observons également la présence du superlatif « best », que l'énonciateur emploie ici pour opérer un positionnement modal évaluatif sur cette même relation prédicative. Ainsi, les structures projectives, grâce à la flexibilité de leur schéma lexico-grammatical, permettent différents types de positionnements énonciatifs simultanés.

La dimension dialogique que nous observons dans les exemples 228 et 229, issus d'une communication scientifique et d'un podcast radiophonique, est inférée à travers le contexte. Dans le genre du débat, la dimension dialogique est plus explicite. En raison de l'enjeu du débat, des positionnements énonciatifs variés sur un même objet de discours sont fréquents. Le passage suivant, qui présente plusieurs positionnements énonciatifs modaux évaluatifs, est en cela révélateur :

230. britain can leave the european union in in one of two ways, we could choose to reject eu regulation altogether, **the downside would be** severe damage to our eCOonomy highlighted by, honda's swindon plant closure cancellation of nissan models in sunderland, recent votes have showed the house rightly recognises that danger of no-deal and isn't willing to go down that road, the alTERnative, is to protect the economy stay close to europe, but **the problem with that, is** having to apply eu rules but no longer having any say, over what the rules are, THAT is the Brexit choice, move away from the eu take the economic hit, or stay close and reduce the economic hit, but have no say over the rules
[PAR - 82/83/84](#)

Ce passage est extrait de la prise de parole de Stephen Timms, membre du parlement britannique issu du parti travailliste, lors du débat sur l'accord de retrait de l'Union Européenne. Ce membre du parlement, qui par ailleurs était contre le retrait du Royaume-Uni de l'Union Européenne, utilise de manière stratégique des structures projectives afin de marquer son positionnement énonciatif, qui traduit également son positionnement face à l'objet du débat, à savoir l'accord de retrait.

Nous relevons la présence de deux structures projectives « the downside would be » et « the problem with that ». Elles présentent un certain nombre de différences avec les structures étudiées précédemment. Dans les deux cas, la dimension évaluative du segment est portée par le nom noyau. De plus, sur le plan syntaxique, ces projections se réalisent au niveau micro-

syntactique. Le segment projeté se matérialise en effet dans un cas sous la forme d'un syntagme nominal complexe et dans l'autre sous la forme d'un gérondif. En dépit de ces différences structurelles, le jugement modal est présent, si ce n'est qu'il est ici interne à la prédication.

La dimension dialogique de ces positionnements énonciatifs nécessite également d'être mentionnée. Dans le cadre de ce débat parlementaire, ces positionnements énonciatifs font partie de la stratégie argumentative du locuteur. En effet, les différents membres du parlement sont invités à prendre la parole et à s'exprimer au sujet de l'accord de retrait. Alors que certains sont en faveur de cet accord et approuvent son contenu, d'autres s'y opposent. Ceci est notamment le cas du locuteur de l'exemple 230. Les structures projectives, qui relèvent d'un emploi factuel, indiquent que le segment projeté présentera les conséquences de l'accord de retrait. En plus de cela, elles permettent également au locuteur de se positionner par rapport à ces conséquences. Nous observons en particulier une prévalence de structures projectives réalisant une évaluation négative à travers l'emploi des noms « downside » et « problem », qui, à leur tour, signalent la position du locuteur par rapport à l'accord de retrait. Dans ce contexte, ce positionnement fait écho et contraste avec les positionnements évaluatifs positifs à propos de l'objet du débat.

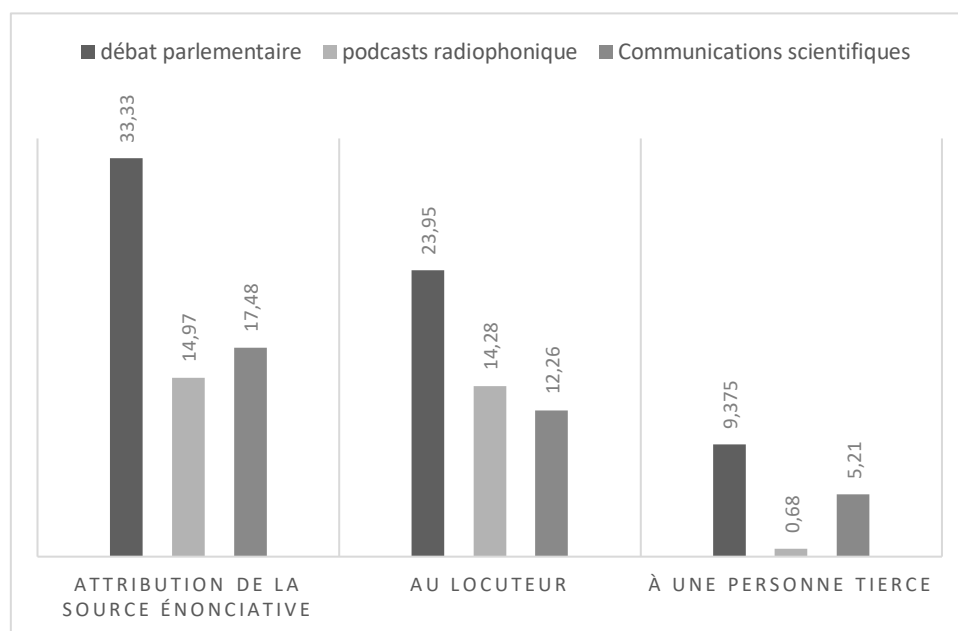
Dans le corpus, un peu plus d'un tiers des occurrences présentent des variations lexico-grammaticales qui signalent un jugement modal. Celui-ci peut relever de la modalité épistémique, radicale ou encore évaluative. La présence de ce jugement modal au sein du segment projectif tend à indiquer que ces structures projectives sont des outils propices à l'expression du positionnement énonciatif de l'énonciateur. En effet, en fonction de la nature syntaxique du segment projeté et du contenu du segment projectif, le jugement modal peut être intégré ou non au sein de la prédication. Dans le cas où l'intégration syntaxique entre segment projectif et segment projeté est moindre, le jugement modal a tendance à être externe à la prédication principale et à porter sur l'ensemble de la relation prédicative. Ainsi, bien que certaines structures projectives semblent facultatives parce qu'elles ne contribuent pas ou peu au contenu propositionnel de l'énoncé, sur le plan énonciatif, elles occupent une fonction essentielle puisqu'elles permettent à l'énonciateur de se positionner par rapport à ses propos. Ces positionnements énonciatifs, par ailleurs, se dotent d'une dimension dialogique. Dans certains contextes, et en particulier au sein des occurrences issues du débat parlementaire britannique, ces positionnements font écho, implicitement ou explicitement, à d'autres positionnements énonciatifs émanant d'autres énonciateurs, sur un même objet de discours.

2. Projection et attribution d'un positionnement énonciatif

Certaines variations lexico-grammaticales ne permettent pas tant de modifier le sémantisme du segment mais permettent de le préciser¹²⁵. Ceci est notamment le cas au sein de structures relevant d'un emploi métalinguistique, dans lesquelles certaines variations permettent de préciser la personne ayant énoncé le segment projeté. En cela, nous pouvons considérer que certaines structures projectives ont pour fonction de préciser l'origine ou la source énonciative du segment projeté, ce que ce que Biber et al. (2007 : 976) qualifient d'« attribution explicite du positionnement ». Dans le corpus, cette attribution explicite du positionnement se manifeste de différentes manières au niveau du segment projectif. Nous distinguerons les cas où la présence de l'énonciateur n'est pas marquée, de ceux où l'attribution du positionnement énonciatif est explicite. Celle-ci est alors attribuée au locuteur lui-même ou à une personne tierce.

Avant de procéder à une analyse qualitative des différents positionnements énonciatifs, nous reviendrons sur quelques considérations générales observées au sein du corpus. Tout d'abord, les structures projectives qui permettent d'explicitement la source énonciative du segment projeté relèvent exclusivement d'un emploi métalinguistique ou d'un emploi mental. En effet, ces deux types d'emploi renvoient à des activités linguistiques ou mentales qui nécessitent un agent, qui correspond alors à la source du contenu linguistique ou mental. Enfin, de manière similaire aux positionnements énonciatifs modaux, les structures permettant d'attribuer explicitement l'origine énonciative du segment projeté se retrouvent majoritairement au sein du débat parlementaire, comme le montre le graphe 6. En effet, ce type de positionnement est deux fois plus fréquent dans le débat parlementaire que dans les podcasts radiophoniques ou les communications scientifiques. Dans l'ensemble, ces positionnements sont majoritairement utilisés afin de permettre au locuteur d'explicitement que son propre positionnement est exprimé au sein de la projection.

¹²⁵ Cf. 2.2.2. du chapitre 5



Graph 6 : Répartition des occurrences attribuant la source énonciative en fonction du genre de l'oral

2.1. Attribution du positionnement énonciatif au locuteur

Près de 20% des occurrences du corpus présentent, au niveau du segment projectif, une forme pronominale qui fait référence à l'énonciateur. Cette présence marquée de l'énonciateur au sein du segment projectif n'est pas anodine. En effet, Danon-Boileau (1994 : 160) note que le pronom « I » peut être un indicateur de subjectivité et peut indiquer « selon qui (de quel « point de vue ») le dictum contenu dans l'énoncé se trouve établi ». En ce sens, les structures projectives permettent alors d'attribuer explicitement la source énonciative du segment projeté au locuteur.

Dans le corpus, cette présence de l'énonciateur peut être marquée par différentes variations lexico-grammaticales. L'exemple suivant prouve notamment cela :

231. **my simple, point that I simply want to make to him is** absolutely this has been a TRAI:L, of deceit on both sides of the house by different governments, but **the judgment I'm taking today is** what is the balance of risks,/yeah/ I believe that **the one saving grace, of this so far, is** that we DO: repeal the nineteen seventy-two european communities act and that mea:ns, that we will have left the european union, and **the point I make about that is** why that is the single issue I would take, is as my honourable friend the member for stone said earlier on, we need get to the bill and figure out, how that is protected, is that the default mechanism?
[PAR - 37/38/39/39'](#)

Le passage en question est extrait du débat parlementaire britannique. Le locuteur fait ici un usage abondant des structures projectives, qui prennent des formes variées. Elles présentent en effet des variations tant sur le plan paradigmatique que sur le plan syntagmatique. Certaines présentent un schéma lexico-grammaticale qui les rapprochent d'une clivée en *th-*, tandis que d'autres correspondent à une variante complexe du schéma *the-N-is*. L'ensemble des structures réalisent une projection qui se matérialise sous la forme d'une proposition, qui peut être introduite par $\emptyset$, la conjonction *that*, ou encore un pronom en *wh-*. Trois structures relèvent d'un emploi mental (« point » ainsi que « saving grace ») et une relève d'un emploi métalinguistique (« judgment »).

En dépit de ces nombreuses variations, nous relevons des similitudes qu'une représentation plus schématique nous permettra de mettre en valeur :

<i>I believe</i>	My	simple	point	that <i>I</i> simply want to make to him
	The		judgment	<i>I</i> 'm taking today
	The	one	saving grace	of this so far
	The		point	<i>I</i> make about this

Nous observons des régularités dans les variations qui affectent le segment projectif. En effet, ces modifications du schéma lexico-grammatical ont pour but de renvoyer au locuteur. Dans la première occurrence, nous relevons la présence du déterminant possessif « my » ainsi que la présence du pronom personnel sujet « I » au niveau de la proposition relative post-modifiante. Cette occurrence nous interpelle par ailleurs pour son caractère redondant. En effet, nous observons un phénomène de répétition entre, d'une part, le déterminant possessif « my » et le pronom « I » au sein de la post-modification, et, d'autre part, l'adjectif pré-modifiant « simple » et l'adverbe « simply »¹²⁶. Le pronom personnel sujet « I » se retrouve également au sein de la post-modification, pour ce qui est de la deuxième et quatrième occurrence. La troisième occurrence pourrait presque faire figure d'exception ici. Nous notons toutefois que celle-ci est précédée du marqueur « I believe », qui se trouve en périphérie gauche du segment projectif, et qui a une fonction similaire. Dans le passage, ces marqueurs renvoyant au locuteur se trouvent uniquement au niveau du segment projectif.

¹²⁶ Ce phénomène de redondance rejoint celui observé au sein de l'exemple 225.

Dans le cadre d'un débat parlementaire, les différents locuteurs sont amenés à défendre leur propre point de vue. La présence abondante de marqueurs renvoyant au locuteur au niveau du segment projectif, en particulier dans cet extrait, est révélatrice du fonctionnement de ces structures en contexte. Certaines de ces occurrences, en particulier celles dont le nom noyau est « point », sont facultatives si nous nous en tenons à leur contenu propositionnel. Elles jouent néanmoins un rôle essentiel en contexte puisqu'elles permettent au locuteur de mettre en avant la source énonciative du segment projeté. Celui-ci se positionne alors par rapport à son propos et indique une prise en charge énonciative du contenu qui suit. L'enjeu de ces variations n'est pas tant de préciser, voire de modifier, le sémantisme du segment projectif, mais permet davantage à l'énonciateur de marquer qu'il est à l'origine du point de vue exprimé au sein du segment projeté.

Au sein du corpus, 75% des occurrences attribuant explicitement le positionnement énonciatif l'attribuent au locuteur. Ce type de marquage de la source énonciative est également compatible avec des positionnements énonciatifs modaux, comme le montre l'exemple suivant :

232. S1 : it was so hard because there was not really money when when I started it and **the thing that really annoys me the most, is** some people go oh you remind me of [NAME] it's like legit cause I'm fat I don't tell any jokes that are similar to her
S2 : you're not like [NAME]
S1 : I don't have short hair
S2 : you don't even have that kind of sarcastic, DRA:Wling kind of I hate everything
S1 : I was never psychiatric nurse
S2 : no
S1 : I'm not english I never had punk hair, literally
S2 : you're nothing like her
S1 : it's cause we're fat we're just fat
[BBC29 - 3](#)

L'exemple 232 présente un agencement des paramètres projectifs syntaxiques et sémantiques prototypiques des énoncés dans lesquels la spécification est moindre. En effet, la projection se réalise au niveau macro-syntaxique et le segment projectif relève d'un emploi factuel et évaluatif. Sur le plan prosodique, la transcription codée nous permet de relever une pause avant la copule *be*, qui tend à redonner de l'importance sémantique au segment projeté, et ici au positionnement énonciatif qu'il permet.

Cet exemple présente également un double positionnement énonciatif. D'une part, le segment projectif permet ici un jugement énonciatif modal évaluatif qui porte sur le segment projeté, notamment grâce à la présence du verbe « annoy » qui véhicule un jugement évaluatif négatif. En plus de cela, la présence du pronom personnel complément « me » permet d'explicitier l'origine énonciative de ce jugement modal et de l'attribuer à la locutrice. Alors que dans une majorité des positionnements énonciatifs modaux, la source énonciative est inférée¹²⁷, celle-ci se trouve ici explicitée.

2.2. Attribution du positionnement énonciatif à un tiers

A l'opposé des exemples étudiés en 2.1., la structure projective peut également être utilisée pour imputer la source énonciative non pas au locuteur mais à un tiers. De manière similaire aux exemples précédents, l'attribution d'un positionnement énonciatif à un tiers peut se manifester de différentes manières, tant à travers une variation au niveau de la détermination que de la post-modification. Dans l'exemple suivant, c'est la pré-modification qui permet d'attribuer le positionnement énonciatif à un tiers :

233. two years ago, the courts and the press, were much exercised, with the case of Charlie Gard, a baby who had been born, with a rare and fatal genetic disease, **the medical advice was** that there was no appreciable chance of improvement, the hospital where he was being treated applied to the high court for permission to withdraw treatment and allow him to die the parents rejected the medical advice [...] the courts authorised the hospital to withdraw therapeutic treatment and the child died.

[RL - JS1 - 4](#)

La structure projective suit un schéma qui s'apparente à celui de la structure *the-N-is*. Le segment projectif relève ici d'un emploi métalinguistique. Le segment projeté, quant à lui, se réalise sous la forme d'une proposition complétive en *that*. La structure projective permet ainsi d'imputer le positionnement énonciatif non pas au locuteur mais au corps médical. Dans ce cas, la présence de la structure projective est essentielle, car elle permet d'indiquer le caractère hétérodialogique du segment projeté. En effet, celui-ci correspond à une forme de discours rapporté. Il s'agit alors d'un cas de dédoublement hétérodialogique, pour reprendre la terminologie employée par Rabatel (2012 : 33), dans lequel l'énonciateur « bâtit son discours en s'appuyant sur d'autres que lui et se positionne ensuite selon les mêmes mécanismes d'accord, désaccord ou neutralité ».

¹²⁷ Nous reviendrons sur cela en 2.3. de ce chapitre.

Une prise en compte du contexte plus large est nécessaire afin de comprendre les mécanismes de positionnement énonciatif qui suivent ce segment hétérodialogique. Le passage étudié est extrait d'une communication scientifique de Jonathan Sumption, juge britannique, qui évoque dans sa conférence des affaires jugées par des tribunaux pour lesquelles une décision de loi a dû être prise. Dans cet exemple précis, l'affaire est née d'un désaccord entre la décision du corps médical autour d'un patient et les parents dudit patient. Ici, ce désaccord est marqué par les différents positionnements énonciatifs exprimés. En effet, la structure projective permet tout d'abord d'attribuer le positionnement énonciatif exprimé au sein du segment projeté au corps médical. Dans un second temps, nous observons différents positionnements énonciatifs que l'on impute aux parents, « the parents rejected the medical advice », puis à la cour de justice « the courts authorised the hospital to withdraw therapeutic treatment ». Nous observons ainsi que l'attribution d'une source énonciative à un tiers permet ici de s'en distancier dans un premier temps, puis d'opérer différents positionnements qui marquent l'adhésion ou non à ce segment hétérodialogique.

Alors que dans l'exemple 233, les différents positionnements énonciatifs qui suivent sont également imputés à un tiers, le locuteur peut également se positionner lui-même par rapport à un segment projeté de nature hétérodialogique. C'est notamment ce que nous observons dans l'exemple suivant :

234. how do they react when I say these things?., **one very common reaction I've heard about, twenty times is**, but it WAS investigated, they conducted a SERious investigation of this at the beginning, when hardy, put forward his ARTicle., I don't beLIEve it, for thirty-five years I've been looking for ANY evidence of ANY incident of that kind, and I've concluded, that that's one of the urban myths, it's never been done
[TED3 - 7](#)

La structure projective suit un schéma lexico-grammatical semblable aux clivées en *th*-. Elle réalise une projection macro-syntaxique et le schéma intonatif, avec une pause après la copule *be*, renforce ici l'indépendance syntaxique du segment projeté. Sur le plan sémantique, le segment projectif relève à nouveau d'un emploi métalinguistique. Le contenu du segment ne nous permet pas d'attribuer le positionnement énonciatif à une tierce personne précise mais permet tout de même de l'attribuer à une personne autre que la locutrice.

Dans cette communication scientifique, la locutrice met en avant une théorie connue sous le nom de *Aquatic Ape Theory*, qui défend l'idée que l'humain descendrait d'un ancêtre qui aurait vécu dans un milieu aquatique. Si l'on s'intéresse au co-texte élargi, nous observons le phénomène de dédoublement hétérodialogique. La locutrice dans un premier temps rapporte un discours indirect dont elle n'est pas la source énonciative. Celui-ci correspond au segment

projeté et son caractère hétérodialogique est signalé par le segment projectif. Dans un second temps, la locutrice se positionne par rapport à ce propos. Nous relevons notamment le segment « I don't believe it » qui indique qu'elle se positionne dans une logique de désaccord.

Ce positionnement du locuteur ne se fait pas nécessairement dans une logique de désaccord. Le locuteur peut aussi se servir de ce dédoublement hétérodialogique afin d'appuyer ses propres propos. Ceci est notamment le cas dans l'extrait suivant, provenant du débat parlementaire britannique :

235. now the right honourable gentleman asks me, about European parliamentary elections,, plainly **the stated position of the european union, is** that we would have to ORganise and STAND in those elections,, if we went beyond may the twenty-THIRD,, some lawyers of course disaGREE with that stated position, and say that it would not be necessary, but that IS the stated position of the Union,, **the point however I would say to the honourable right honourable gentleman, is** that we have the opportunity here to embrace CERtainty
[PAR - 4/5](#)

Ce passage présente deux structures projectives qui signalent une source énonciative différente à travers les variations lexico-grammaticales qu'elles présentent. Dans les deux cas, nous avons un segment projectif qui relève d'un emploi mental et un segment projeté qui se réalise sous la forme d'une proposition complétive en *that*. Dans la première occurrence, le groupe prépositionnel « of the european union », qui modifie le nom noyau « position » indique que le positionnement énonciatif exprimé au sein du segment projeté est attribué à un tiers, ici, l'Union Européenne. La seconde structure projective, quant à elle, présente une proposition dont le fonctionnement s'apparente à un segment parenthétique, à savoir « I would say to the honourable right honourable gentleman », qui explicite l'attribution du positionnement énonciatif au locuteur.

Une étude contextualisée montre que le locuteur se sert ici de ce dédoublement hétérodialogique afin de construire son discours et d'appuyer son propos. Une comparaison du segment projeté au sein des deux occurrences est en cela révélatrice. Nous constatons que le second fait écho au premier. En effet, le premier segment projeté revêt une certaine incertitude. Nous relevons notamment l'emploi d'une proposition en *if* ainsi que l'emploi du prétérit modal, qui contribuent à la nature hypothétique de ce segment. Par opposition, le second segment projeté traduit davantage l'idée d'une certitude, notamment grâce à l'emploi du nom « certainty ».

Dans cet extrait, le marquage de la source énonciative ne se fait pas tant afin de signaler un désaccord, mais davantage afin de signaler une prise en compte de ces propos. Le locuteur, qui est en faveur de l'accord de retrait de l'union européenne, se sert du propos d'autrui afin de construire sa propre argumentation. La multiplicité des points de vue permet alors au locuteur de justifier son propos et son positionnement par rapport à l'objet du débat. Ainsi, lorsqu'une structure projective permet de signaler la nature hétérodialogique du segment projeté, d'autres positionnements énonciatifs sur ce même objet de discours s'en suivent. La structure projective ne nous permet pas à elle seule d'inférer une quelconque adhésion ou non-adhésion à ce propos. C'est le co-texte élargi qui nous permet d'inférer cela.

2.3. Entre effacement énonciatif et attribution implicite du positionnement énonciatif

Dans une majorité des occurrences du corpus, aucune mention de l'énonciateur n'est faite au sein du segment projectif. Cela concerne 80% des occurrences du corpus et est en particulier le cas pour les structures projectives suivant le schéma *the-N-is* ainsi que ses variantes qui conservent le déterminant défini « the ». Nous en prendrons pour exemple le passage suivant :

236. there's nothing inherent about red that makes it long wavelength, **the point is** that the nature of the model, is governed by how it is to be Used, rather than by the sensory modality, involved
[TED4 - 4](#)

Dans ce passage, la présence de l'énonciateur est minimale. En effet, nous n'observons pas de marqueurs permettant de renvoyer implicitement ou explicitement à l'énonciateur, ni dans le co-texte, ni dans le segment projeté. L'absence de marque renvoyant au locuteur confère au segment projectif une valeur générique, qui est aussi rendue à travers l'emploi d'un présent simple, qui marque une intervention minimale du locuteur. Cette congruence de différents marqueurs, ou plutôt d'absence de marqueurs, témoigne d'un certain désengagement de l'énonciateur, voire un effacement énonciatif. En effet, comme Vion (2001 : 334) le note, en faisant cela, le locuteur donne l'impression « qu'il se retire de l'énonciation, qu'il 'objectivise' son discours en 'gommant' non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable ». En ce sens, certaines structures projectives qui sont neutres à cet égard peuvent être employées à cette fin.

Ces observations vont également dans le sens des propos de Biber et al. (2007 : 978), qui considèrent que certains noms, tels que « claim », qui sont généralement accompagnés d'une complétive nominale en *that*, peuvent présenter une certaine ambiguïté en ce qui concerne l'origine de la source énonciative. Dans une majorité des cas, toutefois, le positionnement énonciatif est implicitement attribué au locuteur, notamment lorsque le co-texte environnant présente des marqueurs qui renforcent l'implication du locuteur. Ceci est notamment le cas dans l'exemple suivant :

237. so I I think m I think we're pretty good at it but what we really are sensitive to is if you like minor peccadillos whe:re you're breaking what I take to be you know a fundamental, poLiteness e: [laugh] rule and I think that **the point is** that also, that, EVEN when people follow the rules they can apPLY the rules in a way that's if you like unfair, so some people are very fast at coming in so I have my turn, either of you could come next but maybe Laura is faster than Michael, and then she can get more TURNS that way and that's irritating
[BBC4 - 9](#)

La projection réalisée par la structure est quasi-similaire à celle de l'exemple précédent, tant en raison de la projection sémantique réalisée par le segment projectif que de la nature du segment projeté. Nous relevons néanmoins des différences en ce qui concerne l'attribution du positionnement énonciatif. En effet, alors que l'occurrence précédente revêt une certaine neutralité et objectivité, plusieurs marqueurs signalent et renforcent la présence d'un positionnement énonciatif. Nous relevons notamment la présence du marqueur « I think » dans le co-texte de gauche, qui renvoie explicitement au locuteur, ainsi que d'autres marqueurs qui permettent une certaine modalisation du contenu propositionnel, tel que « if you like ».

Enfin, les cas de positionnements énonciatifs modaux traités en 1. de ce chapitre correspondent à un cas où l'attribution du positionnement énonciatif se fait implicitement au locuteur. En effet, comme le notent Biber et al. (2007 : 977) :

More commonly, the attribution of stance is not overt but can be easily inferred as that of the speaker/writer. Modal verbs regularly have this characteristic, as most stance adverbials and many complement clause constructions [...].

Dès lors que la structure projective présente un jugement modal, celui-ci est alors imputé au locuteur. Ceci explique, par ailleurs, pourquoi dans les cas où nous observons un double positionnement énonciatif, le positionnement modal est systématiquement attribué au locuteur.

Dans le corpus, près de 20 % des occurrences ont un segment projectif qui permet d'attribuer explicitement la source énonciative du segment projeté. Ces occurrences présentent des propriétés particulières, puisqu'il s'agit en général de structures projectives relevant d'un emploi mental ou métalinguistique et dont le segment projeté se réalise sous la forme d'une ou d'une série de propositions. Alors que l'attribution du positionnement énonciatif se fait de manière implicite dans une majorité d'occurrences, ce phénomène est généralement explicité dans le débat parlementaire. Les données quantitatives présentées au début de la partie 2. de ce chapitre abondent également dans ce sens. Afin d'obtenir des résultats probants, il faudrait toutefois travailler sur un corpus de débats parlementaires plus étendu. Nous pouvons néanmoins faire l'hypothèse que ce genre discursif a tendance à faire ressortir cette fonction pragmatique des structures projectives, en raison de l'enjeu du débat.

Conclusion

Certaines des variations lexico-grammaticales observées au niveau des structures projectives prennent un sens nouveau lorsqu'on les étudie sous l'angle du positionnement énonciatif qu'elles permettent. En effet, raisonner en termes de projection sémantique ne permet pas de cerner les spécificités d'un grand nombre d'occurrences dont les variations lexico-grammaticales permettent au locuteur de signaler son positionnement énonciatif.

Deux modes de positionnements énonciatifs peuvent être signalés à l'aide de structures projectives. D'une part, celles-ci peuvent servir à l'expression d'un jugement modal, qui peut être épistémique, radical ou évaluatif. La modalité évaluative reste la plus fréquente dans le corpus, toute section confondue. D'une section à une autre, la proportion d'occurrences relevant d'un positionnement énonciatif modal épistémique peut être plus élevée, notamment dans le genre du débat parlementaire. D'autre part, celles-ci peuvent servir à signaler la source énonciative du contenu propositionnel véhiculé dans le segment projeté. Dans ce cas, la source peut être attribuée au locuteur, ou à un tiers.

Enfin, ces différents positionnements énonciatifs se parent d'une dimension dialogique, et ce à plusieurs titres. Dans les cas des positionnements énonciatifs modaux, ceux-ci entrent généralement dans un dialogue interne avec d'autres positionnements réalisés par d'autres locuteurs sur ce même objet de discours. En ce qui concerne les structures permettant d'attribuer explicitement la source énonciative, dès lors que celle-ci est attribuée à un tiers, le segment projeté revêt une dimension hétérodialogique. Il fait écho, voire correspond à des reprises verbatim de propos déjà tenus par d'autres locuteurs. Le locuteur oriente alors son discours vers celui d'autres locuteurs et s'en sert pour bâtir son propos, en exprimant ensuite son accord ou son désaccord face à ces propos rapportés.

Chapitre 11 : D'une projection monologique à la co-construction d'un espace projectif dialogique

Au sein du phénomène projectif étudié, le segment projeté est majoritairement porté par l'énonciateur, qui l'utilise afin de combler les attentes créées par le segment projectif. Alors que l'on s'attendrait à ce que celui-ci soit du ressort de l'énonciateur, une étude contextualisée montre que le segment projeté est malléable et que l'énonciateur le construit de manière dialogique. L'énonciateur, en déployant sa projection, oriente son propos et construit l'espace projectif en interaction avec son co-énonciateur. Cette construction et cette interaction se réalisent selon différentes modalités et à des fins différentes. L'enjeu de ce chapitre sera de rendre compte de cette dimension dialogique du segment projeté.

La première partie de ce chapitre rendra compte de la nature dynamique et surtout adaptable du segment projeté, qui relève alors d'une forme de dialogisme interlocutif anticipatif. L'étude d'occurrences, issues en particulier de communication scientifiques, permettra de montrer que l'énonciateur oriente la trajectoire de sa projection vers son co-énonciateur, en anticipant les potentielles interrogations que son discours peut faire naître au cours de sa projection. La deuxième partie de ce chapitre explorera la manière dont les structures projectives peuvent être convoquées afin d'aménager l'interaction, tant sur le plan dialogal que dialogique. Nous dresserons alors des parallèles entre ces deux plans et les concepts de coénonciation et de co-locution tels que développés par Morel et Danon-Boileau (1998). La troisième partie montrera que la projection, loin d'être une action menée solitairement par l'énonciateur, est une activité qui peut être menée conjointement avec le co-locuteur, qui participe de manière plus ou moins active à la construction de la projection. Le phénomène projectif dans ce cas présentera alors à la fois une dimension dialogale et dialogique.

1. Projection et anticipation des interrogations du co-énonciateur

La projection peut se présenter sous des formes complexes, tant par sa longueur, que par son contenu, ou encore son agencement interne. En dépit de cette complexité syntaxique apparente, ces occurrences ne semblent pourtant pas poser de problèmes de compréhension. Bien au contraire, l'agencement interne de la projection, qui d'un point de vue purement syntaxique peut apparaître comme rajoutant de la complexité au passage, semble en réalité faciliter le processus de compréhension d'un point de vue sémantico-pragmatique. Par « faciliter le processus de compréhension », nous entendons que l'énonciateur construit son discours de manière à faciliter le travail d'interprétation et de compréhension de son co-énonciateur. Il va ainsi réguler sa propre parole et procéder à des réajustements lorsqu'il le jugera nécessaire, afin d'explicitier ou de reformuler son propos. Le terme « réajustement » est employé dans la lignée des travaux de Pennec (2017 : 44) qui le définit ainsi :

Le terme « réajustement » peut, on l'a vu, être employé pour désigner les phénomènes de réélaboration et de travail second effectués à partir d'un énoncé ou d'un simple segment énonciatif.

Parmi les différents types de réajustements relevés par Pennec (2017), nous nous intéresserons particulièrement à ceux relevant d'une non-coïncidence interlocutive, terme emprunté à Authier-Revuz (1993), qui correspondent à des cas où le réajustement résulte d'une anticipation de la part de l'énonciateur de représentations non-partagées avec le co-énonciateur. Cette anticipation n'est pas sans rappeler la notion de « dialogisme interlocutif anticipatif » proposée par Bres et al. (2019 : 14), qui, pour rappel, renvoie au fait que l'énonciateur « interagit non seulement avec le discours antérieur de l'allocutaire mais également avec les réponses potentielles qu'il lui prête au fur et à mesure du déroulement de son propre discours, et sur lesquelles il ne cesse d'anticiper ». Dans le cadre de l'étude des réajustements, une attention particulière sera portée sur les réajustements qui sont la trace d'une anticipation de problèmes d'intercompréhension entre énonciateur et co-énonciateur.

L'enjeu de cette partie est de montrer que les structures étudiées offrent un terrain propice à ces phénomènes de réajustements, qui sont révélateurs d'une prise en compte du co-énonciateur. Ces structures sont convoquées stratégiquement par l'énonciateur afin de mettre en place une activité complexe au cours de laquelle il sera amené à réajuster ses propos en fonction de la personne à qui il s'adresse et de ses connaissances. Ces phénomènes de réajustement peuvent se produire à l'intérieur du segment projeté ou en périphérie de celui-ci.

Dans un cas, le réajustement sera interne à la projection. Dans un second cas, le réajustement consistera en une ou plusieurs reformulations de la projection initiale tant et si bien que l'on pourra se demander si ces réajustements font partie de la projection ou non.

1.1. Réajustements internes à la projection

Le corpus regorge d'occurrences au sein desquelles le segment projeté présente une complexité interne sur le plan syntaxique, qui est due à la présence de réajustements énonciatifs. Il s'agit essentiellement de cas où l'énonciateur introduit un terme technique dont la signification n'est peut-être pas connue de son co-énonciateur. Ces phénomènes sont ainsi fréquents lorsque dans le discours scientifique. Ceci est notamment le cas de l'extrait suivant, dans lequel la locutrice, une scientifique travaillant sur le soleil, parle de la mission *Carrington* sur laquelle elle travaille :

238. and so over the last well several years in fact, people have been coming together to think about what do we need to have, and in the uk in parTicular, there was a lot of work on, what we call the carrington mission, after the carrington event, and the idea is that we would build a spacecraft, LAUNCH it not into earth orbit but to a point in the solar system called the fifth lagrange point, and that is if **you** imagine a line between:n, us here on earth and the sun, and **you** take an angle away from that line of SIXty degrees, trailing the earth and its orbit that where we would put spacecraft, and from THERE **you** could look at the Sun,, and as it rotates *you* could SEE the structures that form coronal mass ejections FORMing earlier cause you're sort of looking aROUND the sun, so **you're** seeing things beFORE they become earth facing and also from that point **you** can look directly along the sun earth LINE so you can do what you're interested in you can see these things coming more clearly, a:nd we've been working with the European Space Agency through the UK Space Agency to have the funding in place to enable us to DO this and we just finished to a project where we were, looking at what what instrument should be on board this spacecraft and NOW we're moving into the phase where we will start to do some serious work on it, which is hugely exciting after years of preparations and thinking and lobbying and the idea IS that we would HOPEfully realize this spacecraft and have it launched in say 2023 something like that
[BBC5 - 20/21](#)

L'extrait sélectionné est un passage d'une longueur conséquente à l'intérieur duquel la structure « the idea is » est énoncée à deux reprises. En ce qui concerne son fonctionnement discursif, la structure signale une relation d'élaboration du segment précédent, et en particulier du segment « the Carrington mission ». La structure projective permet alors à l'énonciatrice de fournir davantage d'information sur le contenu de sa mission. Notre analyse se concentrera ici essentiellement sur l'agencement interne de la première structure projective.

Chapitre 11 : D'une projection monologique à la co-construction d'un espace projectif dialogique

Ce passage revêt un caractère didactique. La locutrice est interviewée en tant qu'experte scientifique. La communication est donc dissymétrique, et ce à deux titres. D'une part, le format de l'échange, l'interview, implique que la locutrice sera amenée à de longs développements et que son interlocuteur sera présent afin d'orienter les échanges. D'autre part, le statut d'expert de la locutrice entraîne également une dissymétrie qui concernent les connaissances véhiculées dans ce passage. La locutrice fournit toute une série d'informations qui, pour certaines, font appel à des connaissances accessibles aux auditeurs telles que « spacecraft », « earth orbit » ou encore « solar system », tandis que d'autres informations font appel à des connaissances peu accessibles pour un non-spécialiste, ce qui est notamment le cas pour « fifth lagrange point ». L'énonciatrice, anticipant ce problème d'intercompréhension, adapte alors son propos et suspend provisoirement le fil conducteur de sa projection afin d'explicitier certains termes de la ligne 5 à la ligne 10. Ce passage correspond à une reformulation paraphrastique, qui, pour reprendre les mots de Pennec (2017 : 70), « modifie[nt] la forme de l'énoncé (et donc le dire), tandis que le contenu propositionnel (le dit) rest[e] globalement le même ». Ce réajustement permet alors aux auditeurs d'accéder à la signification de ce terme.

Le passage présente également une transition de « we » (en italique dans le texte), présent essentiellement au début et à la fin de la projection, à « you » (en gras dans le texte), présent essentiellement des lignes 5 à 10 qui correspondent au réajustement. En tant que pronom personnel, la référence de « you » peut être problématique, dans la mesure où il peut renvoyer à la fois à une personne ou à un groupe de personnes spécifiques, ou bien il peut avoir une référence plus générique et renvoyer aux personnes en général. En effet, comme le notent Gaudy-Campbell et al. (2016 : 36), « la valeur référentielle du pronom varie sur un continuum +/- générique, ou +/- spécifique, avec une grande volatilité référentielle ». La référence de ce pronom semble ici toutefois être générique¹²⁸. Néanmoins, dans la mesure où il co-occure avec « we », qui renvoie ici à la chercheuse et son équipe, le choix du pronom « you » montre que l'énonciatrice cherche malgré tout à inclure et impliquer les auditeurs dans son propos.

Un double phénomène dialogique se produit. D'une part, l'énonciatrice peut interrompre le fil principal de sa projection et produire des réajustements qui vont lui permettre d'anticiper les potentielles lacunes de ses auditeurs, portant ainsi ce contenu scientifique à leur connaissance. D'autre part, l'énonciatrice a recours au pronom « you » générique qui, même s'il ne fait pas forcément référence aux auditeurs, permet de les inclure dans le propos.

¹²⁸ Gaudy-Campbell et al. (2016) remarquent que lorsque le pronom prend une valeur générique, celui-ci peut être glosé par le pronom *one*, ce qui est le cas ici.

Ces manifestations dialogiques sont particulièrement présentes dans les communications scientifiques, qui sont propices à ce type de réajustement. L'exemple 239, tiré d'une conférence du type TED Talk, illustre notamment cela. De manière similaire à l'exemple précédent, il existe une relation dissymétrique des connaissances partagées entre le locuteur et son public. A ce moment de la présentation, il évoque une particule nommée le Boson de Higgs.

239. and and we we we came up with this analogy and it seemed to work well, what the Higgs does is it gives mass to the fundamental particles, okay, and the picture is that the whole universe, *and that doesn't mean just space, it means me as well and inside you*, the whole universe is full of something called a Higgs field, Higgs particles if you will, the analogy is that these people in a room, are the Higgs particles, now when a particle moves through the universe, it can interACT with these Higgs particles, but imagine someone who's not very popular moves through the room, then everyone ignores them, they can just pass through the room very quickly essentially at the speed of light, they're massless, and imagine someone incredibly important and POPular and inTELLigent [laugh] walks into the room,, they're crowded around they're surrounded by people and their passage through the room is impeded it's almost like they get HEAVY they get MASSive, and that's exactly the way the Higgs mechanism works the picture is that the electrons and the quarks in your body and in the universe that we see around us, are HEAVY, in a sense, and massive, because they're surrounded by Higgs particles they're interACTing with the Higgs field
[TED26 - 3/4/5](#)

Nous nous intéresserons plus particulièrement à la structure « the picture is », variante peu fréquente de la structure *the-N-is*. Pour ce qui est de son fonctionnement discursif, son sémantisme est proche de *the idea is*, qu'on pourrait lui substituer, et qui indique que le segment projectif s'inscrit dans une relation d'élaboration par rapport au discours qui précède. Une analyse sous Praat (figure 52 et 53) de ce passage montre que la structure, à deux reprises, se trouve en début de paragraphe oral et présente une fonction structurante¹²⁹ au niveau discursif. Le segment projectif présente un rehaussement de la fréquence fondamentale en début d'unité intonative, qui correspond par ailleurs au point le plus élevé de la courbe. De plus, il présente également un mouvement mélodique descendant de forte amplitude, ce qui tend à indiquer également son rôle structurant. L'intégralité du passage qui s'étend jusqu'au deuxième « the picture is » présente par ailleurs une série d'unités intonatives qui respectent majoritairement le phénomène de supradéclinaison que l'on trouve à l'intérieur du paragraphe oral.

¹²⁹ Par ailleurs, la figure 52 montre qu'une autre structure projective présente également une fonction structurante au niveau discursif, à savoir une clivée en *wh-*.

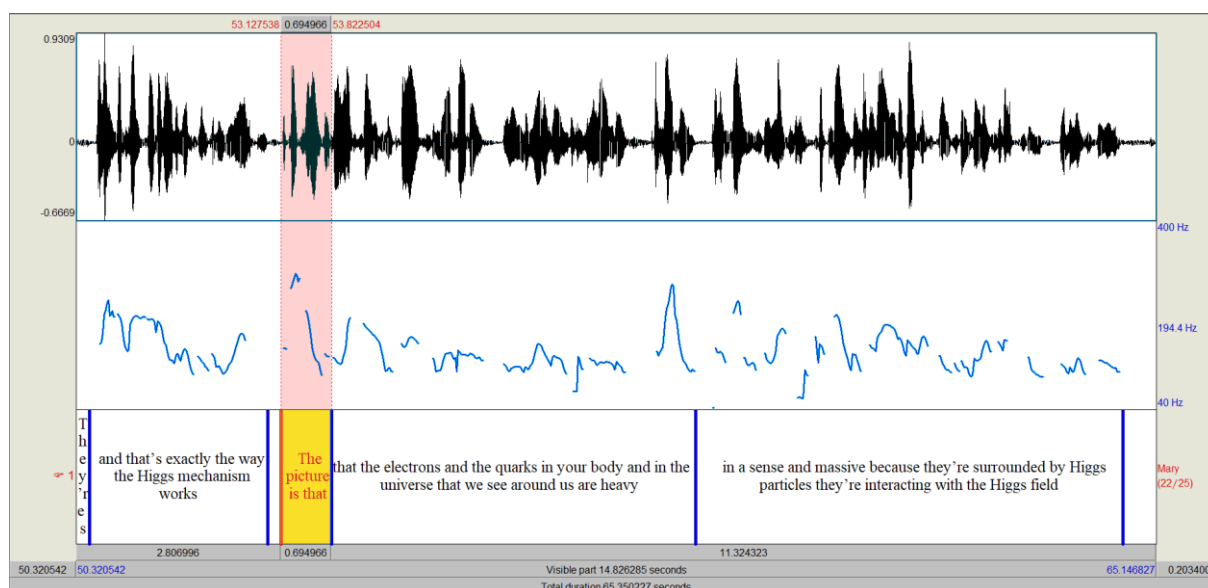


Figure 52 : Traitement sous Praat de l'occurrence TED26 - 3/4/5

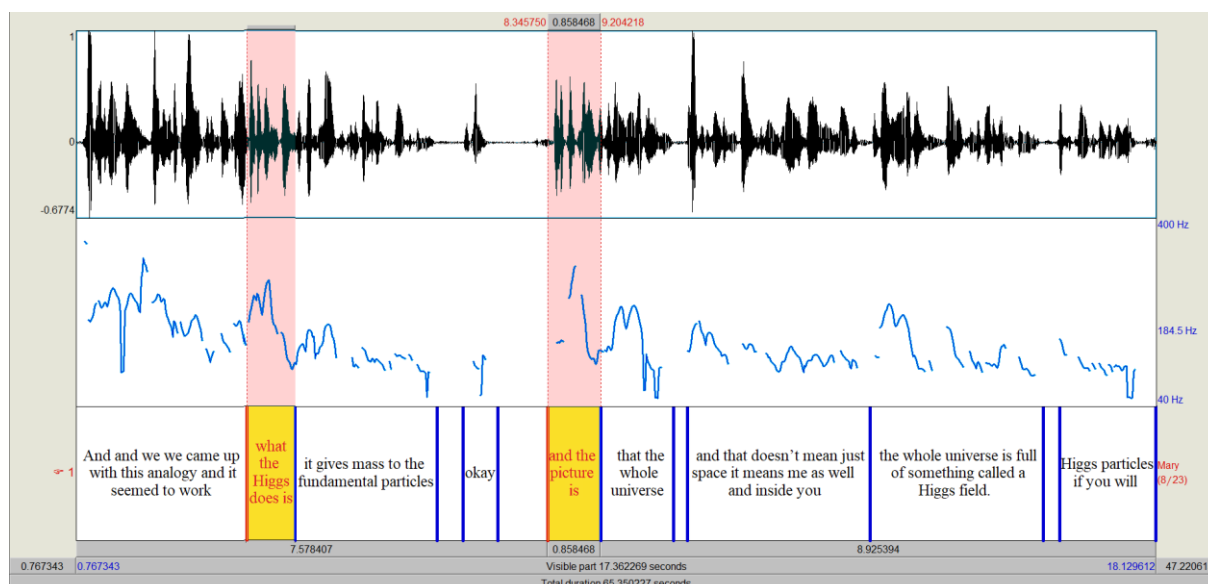


Figure 53 : Traitement sous Praat de l'occurrence TED26 - 3/4/5

L'analyse prosodique permet ainsi de voir que la première occurrence de « the picture is » préface un passage complexe qui se déroule en plusieurs temps, que nous synthétisons en un tableau pour plus de lisibilité :

Phase introductive générale	the whole universe <i>and that doesn't mean just space, it means me as well, and inside you</i> the whole universe is full of something called a higgs field higgs particles, if you will
Phase introductive de l'analogie	<u>the analogy is</u> that these people in a room are the Higgs particles
Différentes étapes du raisonnement par analogie	1. now when a particle moves through the universe, it can interact with these Higgs particles 2. but imagine someone who's not very popular moves through the room then everyone ignores them they can just pass through the room very quickly, essentially at the speed of light They're massless 3. And imagine someone incredibly important and popular and intelligent walks into the room they're surrounded by people, and their passage through the room is impeded It's almost like they get heavy They get massive
Phase conclusive	And that's exactly the way the Higgs mechanism works

Ce tableau permet de voir que la structure projective préface un passage complexe, à l'intérieur duquel nous pouvons distinguer plusieurs phases. Certaines de ces phases, et notamment celle du raisonnement par analogie, pourraient elles-mêmes faire l'objet d'une sous-distinction. Au-delà de cette complexité dans l'agencement de la projection, cet exemple interpelle également car il présente des traces d'une reformulation paraphrastique dans la phase d'introduction générale.

La phase introductive présente en effet un segment parenthétique, en italique dans le texte, qui vient rompre le fil initial de la projection, commencé par « the whole universe », qui est par ailleurs énoncé à nouveau lorsque le fil conducteur principal de la projection est repris. Ce segment parenthétique apparaît alors comme une réparation après-coup de l'énonciateur qui craint que l'expression « whole universe » ne soit pas interprétée comme il se doit par le co-énonciateur. La présence du verbe « mean » au sein de ce segment indique également que l'énonciateur explicite son propos et clarifie ce qu'il entend dire par là. Ce réajustement permet donc à l'énonciateur de s'assurer que le co-énonciateur saisit l'intégralité de son propos. A l'intérieur de ce réajustement, nous observons à nouveau l'emploi de « you » par l'énonciateur, qui renvoie ici aux auditeurs présents dans la salle, et que l'on retrouve associé à « me ».

Par ailleurs, sur le plan prosodique, ce segment a un statut à part. En effet, la figure 52 montre que l'unité intonative au sein de laquelle il est énoncé présente une fréquence fondamentale relativement moins élevée que le reste du passage et en particulier du segment « the whole universe », qui est énoncé avant et après ce segment parenthétique, et qui présente une fréquence fondamentale plus élevée. La structure projective permet d'organiser une activité complexe et laisse ainsi la place à de possibles réajustements. Ces réajustements sont la trace d'une prise en compte du co-énonciateur, tant en raison de leur valeur pragmatique que de leur contenu.

Le corpus présente également des cas où des structures projectives relevant d'une projection micro-syntaxique permettent ce réajustement interlocutif à travers l'emploi de propositions relatives non-restrictives. Ceci est notamment ce que nous retrouvons dans l'occurrence suivante :

240. there's a couple of things I think that really seem to be, DRIVING this most fully on youyube, and **the first of those is** advertising, right?, which is the monetization of atTENtion,, e without any real e OTHER variables at work, any CARE for the people who are actually, developing this content, right? the centralisation of power, the separation of those things
[TED28 - 7](#)

Le segment projectif est constitué d'un syntagme nominal régité par la copule *be* et présente ainsi une forte intégration syntaxique entre les deux temps de la projection. De manière similaire aux exemples considérés précédemment, l'énonciateur introduit un terme dont le sens n'est peut-être pas connu de son co-énonciateur. Afin de pallier cette possible non-coïncidence interlocutive, il a recours à une proposition relative non-restrictive, qui fournit des informations qui visent à s'assurer que le co-énonciateur comprend la signification du terme « advertising ».

La cohérence de ce passage est également assurée sur le plan prosodique, comme le montre la figure 54. Tout d'abord, la structure projective ainsi que la partie initiale du segment projeté sont énoncées au sein d'une même unité intonative, ce qui tend à indiquer un fonctionnement spécificationnel de l'occurrence. L'étude en contexte va également dans ce sens, dans la mesure où le segment projeté est repris du co-texte de gauche et est donc motivé par celui-ci. L'étude globale des variations de la fréquence fondamentale est également révélatrice. En effet, celle-ci suit un mouvement mélodique qui descend progressivement au sein des différentes unités intonatives qui composent ce passage et présente ainsi le phénomène de supradéclinaison que l'on retrouve au sein du paragraphe oral.

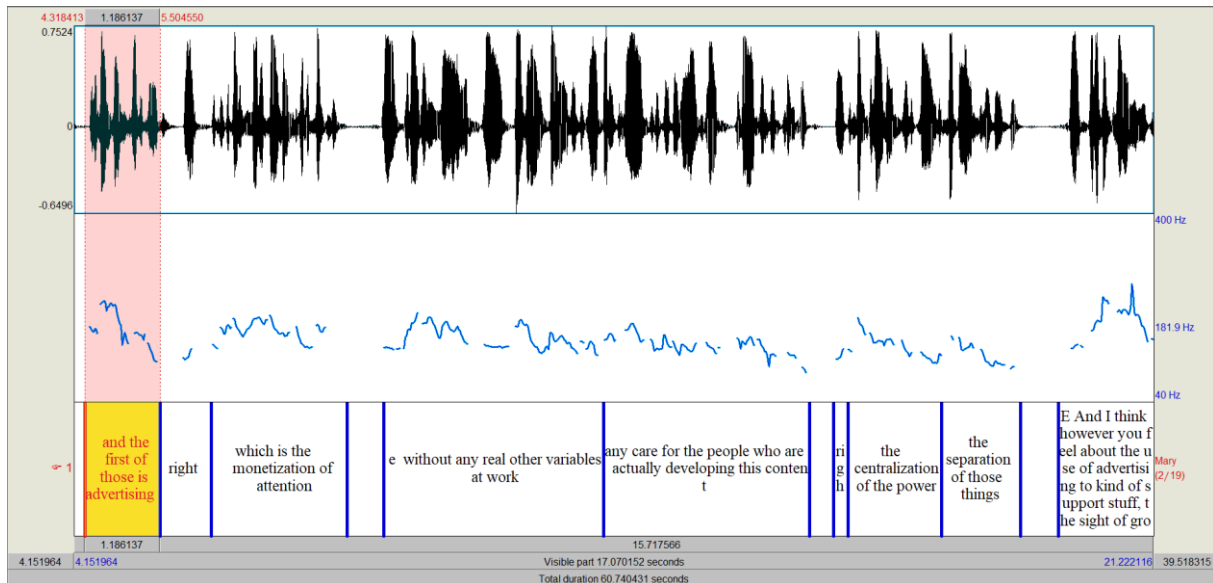


Figure 54 : Traitement sous Praat de l'exemple TED28 - 7

Dans chacun des exemples étudiés, qu'il relève de la micro-syntaxe ou de la macro-syntaxe, le rôle de la structure projective est de faire en sorte que le segment projectif, quel que soit son degré de complexité, soit perçu comme une unité. La structure permet donc l'ouverture d'un espace projectif à l'intérieur duquel l'énonciateur va pouvoir, si besoin, formuler son propos et étayer certains termes employés. La projection se termine lorsqu'elle atteint une forme de complétude sur le plan syntaxique, prosodique ou sémantico-pragmatique. Tant que l'énonciateur n'indique pas avoir atteint cette complétude, il peut avoir recours à des réajustements qui viennent interrompre provisoirement la projection et qui ont pour visée de favoriser la compréhension du co-énonciateur. La structure projective, par sa portée entre micro- et macro-syntaxe et par sa fonction cohésive, est alors un outil idéal pour réaliser des réajustements, tout en s'assurant de la cohésion du passage.

1.2. Réajustements en périphérie de la projection

Les exemples traités précédemment présentaient des réajustements à l'intérieur de la projection qui permettaient de faciliter la compréhension du co-énonciateur. Dans le corpus, ces phénomènes de réajustement semblent parfois avoir lieu en périphérie du segment projeté. Dans ces cas, c'est la totalité du segment projectif qui fait l'objet d'un ou plusieurs réajustements et l'on peut se demander si ces réajustements font partie du segment projectif ou non, d'où notre choix d'utiliser le terme « périphérie » de la projection, plutôt que de parler de réajustements externes à la projection.

Chapitre 11 : D'une projection monologique à la co-construction d'un espace projectif dialogique

L'étude des exemples 241 et 242 en parallèle tend à montrer qu'il s'agit d'un phénomène récurrent. L'exemple 242 est tiré d'un podcast radiophonique, *Word of Mouth*, qui porte sur l'intonation et la mélodie de la voix. Dans cet extrait, l'un des participants vient de mentionner l'intonation particulière d'une connaissance et la spécialiste sur le sujet commente :

241. it's a common tune we use in ENGLISH but I guess **the point was** that he was giving it his own particular SPIN, he was clearly stretching out the last syllable of the WORD, to give himself room to FIT all of the tune on to it so we, if you've if you've got to up and down and then up again then sometimes you, you either have to add syllables you have to have a word with enough syllables on it to fit all those in or sometimes you can stretch /mm/ syllables and lengthen the the word
[BBC6 - 9](#)

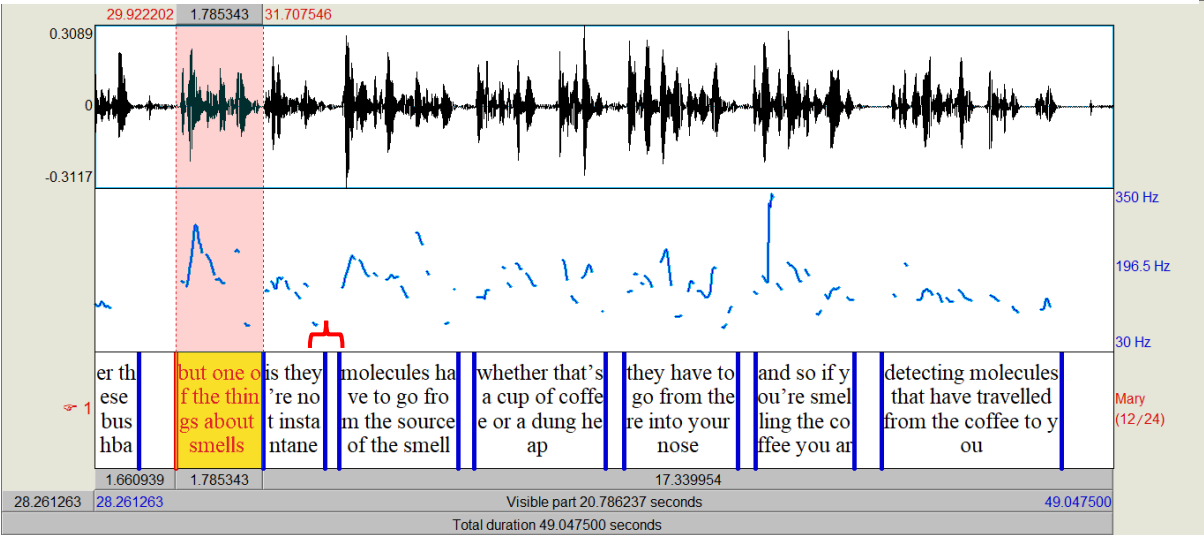
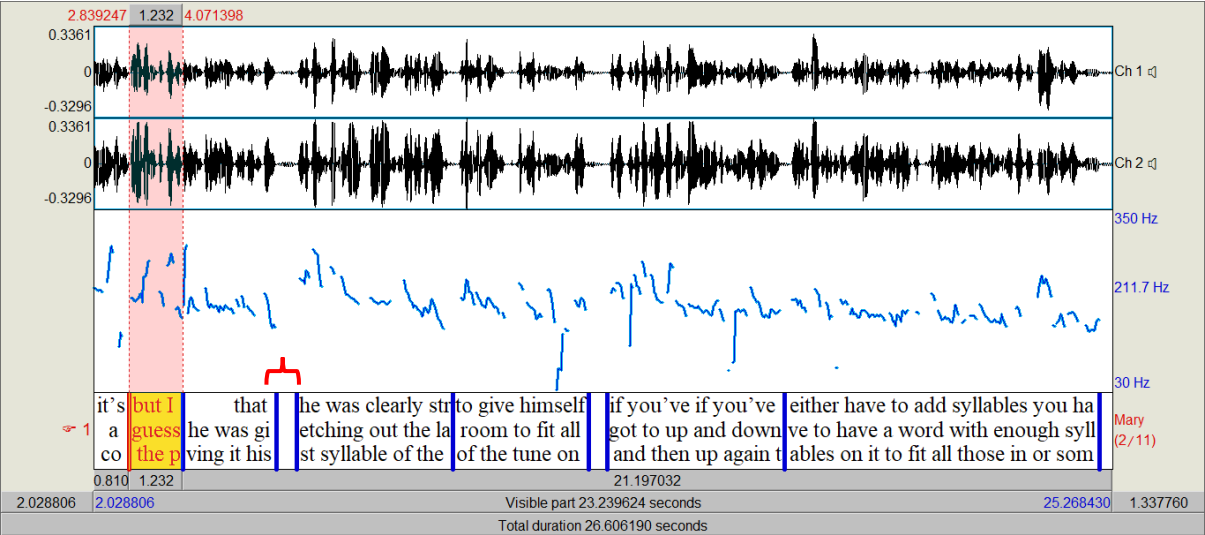
L'exemple 242 est tiré d'une conférence sur les phéromones :

242. so **the thing about smell, e is** it's very good for communication, it works in the DARK, it works around CORNERS, e smells can last a very long TIME, so you can, mark your territory for a long period, and these e nocturnal creatures, e: these bushbabies e put urine on their hands and then as they're walking along the branches they leave a trail, but **one of the things about smells, is** that they're not instantaneous, molecules have to go from the source of the smell, whether that's a cup of coffee or a dung heap, they have to go from there into your nose, and so if you're smelling the coffee you are actually,, deTECTing molecules that have travelled from the coffee to you
[WYA - 21/22](#)

Dans les deux cas, les locuteurs sont des experts de leur domaine et ils interviennent en tant que tel. Nous retrouvons donc à nouveau cette relation dissymétrique entre l'énonciateur et son co-énonciateur en ce qui concerne les connaissances partagées.

Nous reviendrons tout d'abord sur les différents types de projection à l'œuvre. Il s'agit de deux structures projectives dont la projection se matérialise syntaxiquement à travers une proposition complétive en *that*. Si dans certains exemples la complétive en *that* peut être d'une longueur conséquente, ici la prosodie et la présence d'une pause à la fin de la complétive dans chacun des exemples tend à indiquer que cela n'est pas le cas, comme nous l'avons indiqué sur les figures 55 et 56.

Dans ces deux exemples, la structure projective a une fonction structurante dans la mesure où elle permet d'introduire un nouveau thème qui est développé dans la suite du propos. La prosodie va d'ailleurs également dans ce sens dans la mesure où la courbe de la fréquence fondamentale indique que les structures se situent en début de paragraphe oral. La courbe de la fréquence fondamentale présente une forme de supradéclinaison, et suit un mouvement mélodique descendant progressif.



La conjonction de ces différents paramètres fait que le segment projectif semble porter sur l'ensemble du paragraphe oral. Il s'agit d'un cas de structuration du discours ambigu, du même type que ceux qui ont été relevés en 3.3. du chapitre 9. La particularité de ce passage est que la suite du paragraphe oral semble correspondre à une réélaboration du segment projeté initial. Nous pourrions alors nous demander à quel moment la projection se termine.

Au-delà de ces similitudes de fonctionnement projectif, ces deux exemples présentent également des similitudes qui concernent l'agencement du paragraphe oral et son fonctionnement dialogique. En effet, le paragraphe oral peut être scindé en différentes parties que nous synthétisons dans ce tableau :

	Exemple 241	Exemple 242
Segment projectif	The point was	One of the things about smell is
Segment projeté 1	that he was giving it his own particular spin	that they're not instantaneous
Segment projeté 2	he was clearly stretching out the last syllable of the word to give himself room to fit all of the tune on to it so we	molecules have to go from the source of the smell whether that's a cup of coffee or a dung heap they have to go from there into your nose and so
Segment projeté 3	if <i>you</i> 've if <i>you</i> 've got to up and down and then up again then sometimes <i>you</i> either have to add syllables you have to have a word with enough syllables on it to fit all those in or sometimes <i>you</i> can stretch syllables are lengthened and the the word	if <i>you</i> 're smelling the coffee <i>you</i> are actually detecting molecules that have travelled from the coffee to <i>you</i>

Dans ces exemples, deux faits relèvent d'un réajustement et d'une orientation dialogique. Tout d'abord, les segments 2 et 3 présentent un travail par rapport au segment 1. Le segment 2 correspond à une explicitation du premier segment. Ainsi, dans l'exemple 241, le segment 2 permet d'expliciter ce que l'énonciateur entend par « his own particular spin », tandis que l'exemple 242, le segment 2 explicite ce que l'énonciateur entend par le fait que les odeurs ne soient pas instantanées. Il s'agit ainsi d'un réajustement semblable à celui présenté dans les exemples précédents, dans la mesure où l'énonciateur se retrouve à nouveau dans une posture d'enseignant, délivrant les connaissances nécessaires à la compréhension de la projection.

Le segment 3, quand à lui, correspond à une illustration du segment 2. Comme le note Pennec (2017 : 67), ce type de réajustement apparaît lorsque « la première formulation de l'énonciateur peut s'avérer difficilement compréhensible par quelqu'un d'autre que lui, s'il ne fournit pas un exemple ou encore des éclaircissements ». Ces deux réajustements successifs ont ainsi également pour visée de faciliter la compréhension du co-énonciateur. Ainsi, si d'un point de vue syntaxique la projection est réalisée à travers le segment 1, l'énonciateur peut re-travailler après-coup la projection. Le paragraphe oral se présente alors sous la forme d'une série de réajustements (reformulation et illustration) de la projection initiale.

Par ailleurs, dans les deux cas, le segment 3 commence par une proposition en « if » qui vient poser un cadre situationnel hypothétique à l'intérieur duquel le co-énonciateur peut se projeter, notamment grâce à l'emploi, à nouveau, du pronom « you » à valeur générique. De manière similaire aux exemples étudiés en 1.1., l'énonciateur emploie ce pronom stratégiquement afin d'inclure son co-énonciateur.

Les réajustements de type « illustration » se produisent ainsi fréquemment avec des structures projectives, et ce même lorsque la projection se réalise sous la forme d'un syntagme nominal, comme le montre l'occurrence suivante :

243. so, in science, TWO false approaches blight progress one is well known, untestable theories, but **the more important one is** explanationless theories whenever you're told that some existing statistical trend, will continue, but you aren't given a hard-to-vary account of what CAUSES that trend, you're being told a wizard did it
[TED8 - 3](#)

Le segment projectif, qui correspond au syntagme nominal « explanationless theories », est illustré de manière explicite à la suite de ce syntagme. De manière similaire aux exemples 241 et 242, l'illustration se fait à travers l'emploi d'une proposition qui sert de cadre à l'intérieur duquel le co-énonciateur peut s'imaginer grâce à l'emploi de « whenever » et du pronom « you » à référence générique.

Pour ce qui est de la portée de la projection, nous faisons également face à la même ambiguïté constatée précédemment. L'agencement syntaxique de cette structure projective relève de la micro-syntaxe. Sur le plan prosodique, la structure projective et le segment projeté sont réalisés en une seule unité intonative. Comme le montre la flèche rouge sur la figure 57, le mouvement descendant sur la projection indique une certaine complétude. Le réajustement sous forme d'illustration est clairement détaché du passage précédent. Cependant, nous constatons que le réajustement pourrait se substituer à la projection initiale. La portée de la structure projective est ici à nouveau ambiguë. Dans de telles occurrences, l'énonciateur joue ainsi sur la plasticité de la projection, dans une optique dialogique.

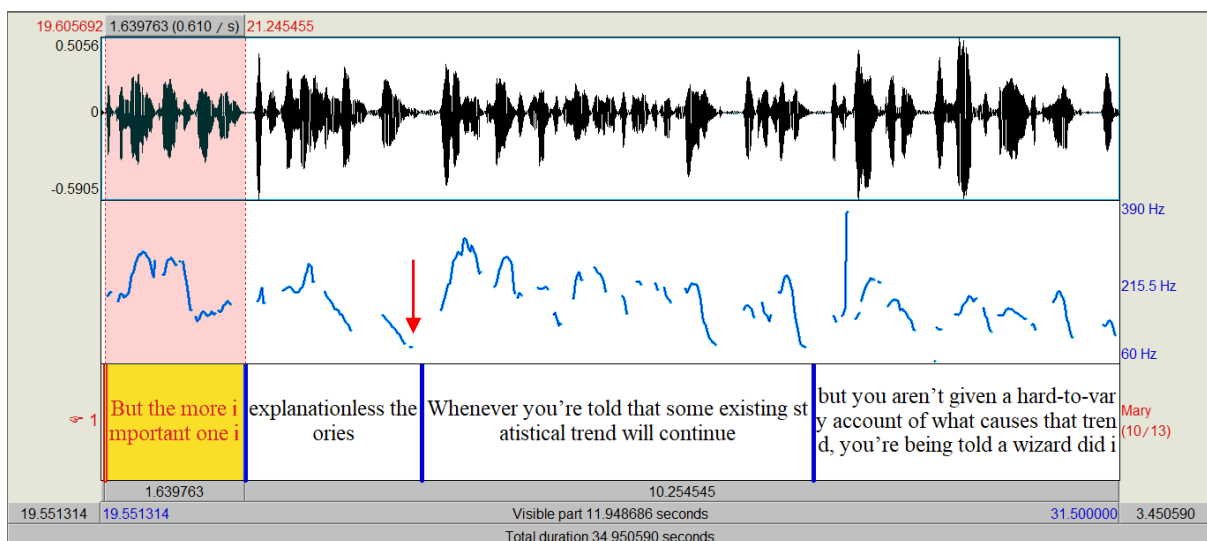


Figure 57 : Traitement sous Praat de l'exemple TED8 - 3

Les exemples étudiés dans cette première partie montrent que les structures projectives offrent un cadre propice à l'apparition de phénomènes de réajustement dits « intersubjectifs » selon la terminologie proposée par Pennec (2017 : 67), qui sont décrits ainsi :

Les réajustements strictement intersubjectifs, traduisant une adaptation directe au co-énonciateur, peuvent prendre diverses formes selon les problèmes communicationnels qui sont soit rencontrés, soit anticipés. Dans tous les cas, il s'agit d'une négociation du sens, destinée à mieux transmettre le message et éventuellement à convaincre le co-énonciateur.

Des réajustements apparaissent ainsi à l'intérieur ou en périphérie de la projection. Ceux-ci correspondent à des approfondissements qui se présentent sous la forme de reformulations paraphrastiques ou d'illustrations. Ils permettent à l'énonciateur d'adapter son propos à son co-énonciateur. Ces phénomènes, en raison de l'orientation vers le co-énonciateur qu'ils traduisent, sont des traces d'un fonctionnement dialogique. Il ne s'agit pas d'un fonctionnement dialogique qui est inhérent à la structure mais plutôt de caractéristiques de fonctionnement de ces structures qui en font un outil propice à la réalisation de ces réajustements intersubjectifs. La réalisation de la projection peut alors être envisagée comme une activité dialogique au cours de laquelle l'énonciateur va élaborer son propos et procéder à des réajustements au fur et à mesure que la projection se déploie.

2. Projection : entre co-locution et co-énonciation

La relation entre le locuteur/énonciateur et l'interlocuteur/co-énonciateur peut s'envisager selon différents plans. Dans le corpus, les structures projectives peuvent être utilisées afin d'aménager l'interaction, tant sur le plan dialogal que dialogique. Cette distinction entre le plan dialogal et le plan dialogique, déjà évoquée au chapitre 4, se retrouve en partie dans la distinction proposée par Morel et Danon-Boileau (1998 : 9) entre co-locution et co-énonciation :

La spécificité de l'échange spontané oral réside, selon nous, dans un double jeu d'*anticipations* qu'est amené à faire le 'locuteur-énonciateur' : anticipation, d'une part, des attentes et des objections qu'il prête à celui auquel il s'adresse (*coénonciation*), anticipation de la revendication du droit de chacun à la parole d'autre part (*co-locution*).

Alors que la co-énonciation peut être liée à la dimension dialogique du langage, la co-locution, elle, entretient des liens avec la dimension dialogale. Dans ce sens, les phénomènes de réajustement interlocutif observés dans la première partie relèvent de la coénonciation. Adopter une posture co-énonciative ne se limite cependant pas seulement à cela. En effet,

comme le note Rabatel (2005), reprenant les travaux de Danon-Boileau et Morel (2003 : 236-238), la co-énonciation correspond à « la représentation de l'autre dans le discours du parleur, pour mieux prévenir ses réactions afin de favoriser le consensus » et peut ainsi se manifester par bien d'autres moyens au sein des structures projectives étudiées. Parallèlement à cette dimension co-énonciative s'ajoute également une dimension co-locutive qui, elle, a un rapport avec « la façon dont le locuteur envisage sa gestion des tours de parole », selon Morel et Danon-Boileau (1998 : 162).

Notre analyse cherchera à montrer que les structures projectives peuvent être employées stratégiquement afin de permettre à l'énonciateur de gérer la co-locution et la coénonciation, Pour ce faire, nous étudierons dans un premier temps la manière dont sont déployées les structures projectives au cours de l'interaction afin de gérer la dimension co-locutive. Nous montrerons dans un second temps que l'énonciateur tend à aménager le segment projeté de manière à favoriser un consensus.

2.1. Projection et prise de parole

Dans les genres de l'oral dialogaux, particulièrement dans des contextes où les échanges entre les différents locuteurs rendent parfois difficile la prise de parole, les structures projectives peuvent servir de tremplin et amorcer la prise de parole¹³⁰ du locuteur. Le locuteur peut également agencer et déployer la projection de manière à conserver la parole. Cette stratégie, qui peut être perçue comme étant co-locutive, montre que l'énonciateur anticipe les réactions de son co-énonciateur et en cela, instaure un dialogue interne avec celui-ci.

2.1.1. La structure projective pour amorcer la prise de parole

La dimension dialogique inhérente à la structure projective, qui crée des attentes auprès de l'interlocuteur et, ce faisant, instaure un dialogue interne avec celui-ci, peut être mobilisée afin de débiter un tour de parole, tout en captant l'attention de l'interlocuteur. Dans le corpus, certaines structures projectives sont utilisées dans des échanges à caractère argumentatif afin

¹³⁰ Nous employons ici le terme « prise de parole » plutôt que « tour de parole » à la suite de Luscher et al. (1996 : 7) qui renvoie à « toutes autres formes d'interventions (au sens non-technique) verbales ».

Chapitre 11 : D'une projection monologique à la co-construction d'un espace projectif dialogique

de permettre au locuteur d'amorcer sa prise de parole. En effet, étant donné la nature projective de ces structures, elles indiquent une suite à venir qui permet, d'une certaine manière, de tenir en haleine l'interlocuteur grâce à un phénomène d'attente.

Le premier exemple que nous souhaitons étudier est tiré du débat parlementaire, genre argumentatif par excellence. Au cours du débat, les échanges sont orchestrés par le président de la chambre. Il alloue la parole à une personne, parfois avec un temps donné. De ce fait, en général, les différents intervenants ne se disputent pas la parole. Dans les faits, il arrive néanmoins fréquemment qu'un locuteur soit interrompu par l'assemblée. Dans cet extrait, le procureur général a la parole et répond à une question posée par l'un de ses collègues :

244. I I I I have to say I I know that my right honourable friend is a very distinguished and able lawyer but I never knew, that he had a crystal ball, **the fact of the matter is the fact of the matter is** it is the european union has NOT agreed to grant any longer extension, it will be subject to the veto of any of the twenty-seven, and it would CERtainly be subject to clear signs, in this house, that there was a stable majority for an alternative solution, and a stable way of delivering it
[PAR - 9](#)

La structure projective « the fact of the matter is » est énoncée à deux reprises avant que le locuteur n'énonce le segment projectif. Cette répétition ne semble pas être symptomatique d'une hésitation. L'écoute du fichier audio révèle que le passage précédant la structure projective fait réagir l'assistance. La voix du locuteur est ainsi recouverte par ce chahut. Au cours des débats parlementaires, il n'est pas rare que le chahut empêche la poursuite du propos, si bien que le président de la chambre est obligé d'intervenir pour ramener à l'ordre l'assemblée de manière à permettre au locuteur qui avait la parole de poursuivre. Ici, le président de la chambre n'intervient pas. En revanche, la structure projective agit ici comme un rappel à l'ordre.

Le segment projectif « the fact of the matter is », ne contribue que peu, voire pas, au contenu propositionnel de l'énoncé, si bien qu'il pourrait être supprimé. Ainsi, ce segment n'a pas ici pour enjeu de véhiculer un contenu, mais davantage d'avertir d'un contenu propositionnel à venir. L'énonciateur annonce à son co-énonciateur qu'il a une suite à donner à ses propos, sans pour autant délivrer cette suite. La répétition de la structure projective agit alors ici comme un avertissement auprès de son co-énonciateur et indique ainsi qu'il s'apprête à poursuivre son propos.

De tels cas de figure se rencontrent également hors des débats parlementaires, et ce même dans de la conversation spontanée. L'exemple suivant est extrait de l'émission radiophonique *The Listening project*. Les deux interlocuteurs de cet échange ne se connaissent pas mais se sont réunis afin d'échanger leurs points de vue sur la viande. La discussion prend néanmoins des allures de débat car les intervenants défendent leurs positions, qui par ailleurs diffèrent radicalement : S1 est fermier tandis que S2 est végétalienne. Dans ce passage, les deux intervenants arguent avec vivacité. Les voix se recouvrent à plusieurs reprises et S1 tente à plusieurs reprises de reprendre la parole :

245. S1 : our population is forecast to be seventy-seven million in two thousand and thirty or two thousand and fifty
S2 : so then it's it is essential that we move towards a plant-based DIET then
S1 : it's not gonna work sixty-five percent of our farmland is in grass, which we
S2 : we can't feed that many people, meat and dairy / we / and especially / **the**/ not the happy HAPPY free range meat that you're talking about / **the thing** / it's not gonna work
S1 : **the thing is** / there's not enough space/ one do you know one of the biggest things that we haven't discussed and for some reasons it is not not our top of our agenda today / yeah/ but at the top of the world's agenda is food waste, because that is the single / oh massively/ biggest issue / it's huge/ the institute mechanical engineer did a report back in two thousand and thirteen I think it was ,and said that up to, thirty percent of all the food produced in the world NEVER reaches anyone's plate, / mm mm/ why on earth are we not starting there?
[BBC31 - 1/2](#)

La structure « the thing is » réalise ici une projection macro-syntaxique. Par ailleurs, une autre structure projective réalisant une projection micro-syntaxique se trouve au sein du segment projeté. Le contexte d'apparition de la structure « the thing is » est révélateur de son fonctionnement dans la gestion de la co-locution. En effet, le locuteur s'y prend à plusieurs reprises avant d'énoncer l'amorce dans sa totalité et l'on relève ainsi une répétition partielle du segment projectif. Nous relevons ainsi d'abord la présence de « the » puis « the thing » puis enfin « the thing is ».

Métaphoriquement, nous pourrions faire une analogie entre ces répétitions progressivement plus fournies du segment projectif et une personne qui lèverait d'abord timidement la main pour prendre la parole, puis lèverait à nouveau la main de manière plus affirmée afin de se faire remarquer. Ainsi, la structure projective apparaît alors comme un lieu tremplin qui va permettre au locuteur de prendre la parole en captant l'attention de l'autre. Ces structures, en raison de leur faible contenu propositionnel, sont ainsi un outil idéal pour signaler une prise de parole à venir. En effet, elles permettent de dire sans dire, voire d'annoncer sans dire.

2.1.2. La projection pour conserver la parole

Dans les exemples considérés précédemment, le locuteur convoquait les structures projectives au fil de ses échanges afin de prendre la parole. Il usait alors stratégiquement de la nature projective inhérente de ces structures pour capter l'attention de son interlocuteur, lui permettant ainsi d'énoncer son propos. Les occurrences du corpus montrent que le locuteur peut également déployer et agencer sa projection stratégiquement de manière à éviter une interruption de l'interlocuteur, lui permettant alors de conserver la parole. L'exemple illustre notamment cela :

246. now **the problem, and my intervention, e e: with the attorney general was trying to address that, is** that by the time if we did pass this motion and got that extension, we get to the week beginning twentieth may, IF at that moment we have not yet resolved,, the question of our future e , political and economic relationship and the uk decided that it NEEDED to apply, for a further extension, I would argue that **the eu is almost certain to reFUse, any, such, extension** on the grounds, that we have failed to take part, in the european elections
[PAR - 45](#)

La structure projective étudiée, « the problem is », présente la particularité de contenir au sein même du segment projectif un segment parenthétique. En ce qui concerne la projection sémantique réalisée, le contenu propositionnel du segment, indique que l'énonciateur va aborder un fait problématique. Une des particularités de ce segment projeté est que l'élément problématique que l'énonciateur cherche à identifier est relégué en fin de projection (en gras italicisé dans le texte). En effet, le début de la projection correspond à une suite de deux propositions subordonnées hypothétiques en *if* qui se dotent également d'un fonctionnement projectif dans la mesure où l'emploi d'une proposition subordonnée projette une suite sous la forme d'une proposition principale. En d'autres termes, l'énonciateur a recours à toute une série de structures qui vont lui permettre de retarder au maximum le moment où sa projection sera atteinte, conservant ainsi la parole.

Ce positionnement co-locutif peut parfois être convoqué conjointement avec un positionnement coénonciatif. L'énonciateur formule alors son propos de manière à conserver la parole, tant par le contenu que l'agencement. En ce qui concerne l'agencement, il relègue le point essentiel de la projection à la fin, prolongeant ainsi le phénomène d'attente. Pour ce qui est du contenu, il va anticiper les possibles objections ou questions du co-énonciateur de manière à ce que le point culminant de la projection soit bien perçu et accepté par le co-énonciateur. Ceci est notamment le cas dans cet extrait du débat parlementaire :

247. and what happened if I may say so mister speaker is very simply stated, on the twenty-sixth of June last year, we passed the withdrawal, e withdrawal act two thousand and eightenn, section one says the european communities act nineteen seventy-two is repealed on exit day, exit day operates in LOCKstep with whatever exit day, turns out to BE, however, **the reality is**, that beCAUSE of the saving provisions, and under article four, the capacity of the court, to disapply enactments, it is just conceivable in fact I believe it is highly potentially POSSible, **that there will be issues of interpretation which could arise**

[PAR - 22](#)

La structure « the reality is » est fréquemment présente dans les débats parlementaires au Royaume-Uni. Etant donné sa teneur sémantique ainsi que le fait qu'elle soit précédée par le connecteur « however », elle indique que le segment projeté s'inscrit dans une relation contrastive avec ce qui précède. On pourra ainsi opposer le segment « what happened [...] is », qui introduit le début de l'extrait, à « the reality is », qui marque une transition dans le discours. Alors que la première partie de l'extrait se veut factuelle, la deuxième partie, quant à elle, résulte d'un positionnement énonciatif modal de la part de l'énonciateur.

De manière similaire à l'occurrence précédente, le point essentiel que l'énonciateur souhaite soulever est relégué en fin de projection (en gras italicisé dans le texte). L'énonciateur module particulièrement cette partie de son propos. De l'emploi d'un « will » exprimant la quasi-certitude, l'énonciateur modifie après-coup son jugement modal par l'emploi d'un « could » à valeur épistémique. Dans le co-texte de gauche, nous notons également d'autres expressions exprimant une modalité épistémique telles que « it is conceivable », « it is highly potentially possible » ou encore « I believe ». La présence de ces différents marqueurs tend à indiquer que l'énonciateur prend des précautions lorsqu'il énonce son propos car il anticipe des réactions dans l'assemblée.

Cette anticipation est également perceptible à travers le fait que l'information essentielle est reléguée en fin de projection, de manière à faire passer une proposition subordonnée en *because* en début de projection. La position initiale de cette proposition subordonnée a pour effet que l'énonciateur, avant même d'avoir énoncé son point de vue, vient le justifier, de manière à éviter de possibles questions, commentaires ou objections de la part de l'assemblée.

Dans cet exemple, l'énonciateur adopte à la fois une position co-locutive et co-énonciative. En effet, la gestion de la co-locution repose sur une prise en compte des objections possibles du co-énonciateur. L'enjeu de la projection est double : il s'agit ici de favoriser un consensus de manière à conserver la parole. Cet exemple illustre donc comment co-locution et co-énonciation peuvent œuvrer ensemble à travers l'emploi de structures projectives.

Les structures projectives peuvent ainsi être employées stratégiquement dans la gestion de la co-locution. Elles permettent au locuteur de récupérer la parole en annonçant une suite à venir sans pour autant la dire. Ainsi, ces projections se retrouvent fréquemment en début de prise de parole. De plus, en raison de leur agencement macro-syntaxique, ces structures peuvent permettre au locuteur de conserver la parole. Ainsi il pourra user d'autres structures projectives à l'intérieur de cette projection initiale pour créer d'autres phénomènes d'attente, ou bien il pourra davantage prendre en compte son co-énonciateur et déployer sa projection de manière à anticiper ses possibles réactions.

2.2. Projection et orientation vers le co-énonciateur

L'énonciateur peut également utiliser la projection afin de négocier les connaissances partagées avec son co-énonciateur et chercher ainsi à co-construire son discours en concertation avec son co-énonciateur, de manière à favoriser un consensus. Cette négociation peut prendre des formes diverses. Dans sa forme la plus simple, il s'agit de marques traduisant une orientation vers l'autre, tandis que dans sa forme la plus complexe, il s'agit d'un appel aux connaissances de l'autre, afin de bâtir un univers commun à partir duquel la projection repose.

2.2.1. Elaboration d'un univers commun partagé

Nous relevons à plusieurs reprises dans le corpus la présence de marqueurs du discours tels que *you know* ou encore *right?* à l'intérieur du segment projeté. La présence de ces mots du discours n'est pas surprenante dans la mesure où nous travaillons sur de l'anglais oral. Nous relevons toutefois des régularités en ce qui concerne leur lieu d'apparition, qui sont révélatrices du fonctionnement dialogique du segment projeté.

Nous proposerons de traiter en parallèle deux occurrences afin de montrer la récurrence de ce phénomène. L'une est issue d'un podcast radiophonique qui évoque un événement appelé « *ask her to stand* », tandis que l'autre est issue d'une conférence du type TED talk portant sur les lois de la physique que l'on retrouve au quotidien :

248. S1 : Helen what's the thinking behind the: ask her to stand event?

S2 : Good morning Jenny, e:m **the thinking is that** we are grasping the symbolically important YEAR the symbolically important DAY, *you know* there's been a whole set of initiatives but, this day is important it's the date when women could finally, STAND in parliament and we're bringing together a lot of women who are thinking of standing, e: to understand to SEE to LEARN from the process but also asking the MPs who are the ones who actually inviting these women from their own constituencies to really put effort on the day e in welcoming these women in understanding that our democracy is only, as rich and as powerful, as when you have that interplay between, the politicians and the citizens so it's this one moment when they can LEARN more and hopefully be inspired to stand

[BBC18 - 2](#)

249. **so** this was the: this was the sort of the you know this is what physics is like there's all these kinds of hieroGLYphics these are e to do with waves and particles, that is an artist's impression of two black holes colliding which makes it look worth watching to be honest, °I'm glad I didn't have to write the risk assessment for whatever was going on there° **the point is** this is the image of physics *right?* It's WEIRD and difficult, it's done by slightly strange people, dressed in a slightly strange way it's inACCESSible it's somewhere else, and fundamentally why should I care?

[TED11 - 1](#)

Ces occurrences, bien que présentant toutes les deux une variante de la structure *the-N-is*, apparaissent dans des contextes différents. Le premier extrait a un format dialogal et la reprise du nom « thinking » au sein de la structure relève déjà d'une forme de dialogisme, dans la mesure où il fait écho au choix lexical de la locutrice S1. En ce qui concerne la portée de la structure projective, celle-ci s'étend jusqu'à la fin de l'extrait. Le second extrait, quant à lui, a un format monologal. La structure projective, qui ne fait pas écho au discours précédent, a davantage un rôle structurant et permet à l'énonciatrice d'introduire une nouvelle étape de son argumentation, qui est également marquée par le mot du discours *so* au début de l'extrait.

Au-delà de ces différences de fonctionnement entre ces deux structures projectives, il est important également de souligner ce qu'elles ont en commun. Nous notons la présence de marqueurs du discours dans les premiers temps de la projection, notamment *you know* dans l'exemple 248 et *right?* dans l'exemple 249. Les marqueurs du discours sont connus pour leur multifonctionnalité, et peuvent ainsi occuper des fonctions à la fois textuelles et interpersonnelles. Jucker et Smith (1998 : 197) notent ainsi que les marqueurs du discours peuvent être utilisés pour négocier le savoir mutuellement partagé.

En ce qui concerne *you know*, Pennec (2017 : 322) note qu'en dépit du fait que certains marqueurs du discours perdent de leur sémantisme, *you know*, en raison de la séquence qu'il contient, permet de solliciter le co-énonciateur. Jucker et Smith (1998) note également qu'il peut permettre à l'énonciateur de faire un appel au co-énonciateur en l'invitant à participer à la construction du propos.

Nos recherches sur *right?* n'ont pas été aussi riches, mais nous notons tout de même que selon Holmes (1984), l'emploi de ce marqueur indique que l'énonciateur s'assure que son co-énonciateur suit son propos. Par ailleurs, ce marqueur, qui présente dans l'exemple 249 une intonation montante¹³¹, pourrait s'apparenter, d'une certaine manière, à un question tag dont l'intonation est montante, invitant le co-énonciateur à produire une confirmation.

En contexte, la présence de ces marqueurs en début de segment projectif est révélatrice. L'exemple 248 est tiré du début de l'interview de l'arrière-petite fille d'Emmeline Pankhurst, suffragette britannique. Celle-ci est invitée à parler d'un événement organisé le 21 novembre 2018 qui encourage la parité homme/femme au sein du parlement Britannique, en ouvrant les portes du parlement aux femmes. Lorsque l'énonciatrice énonce le segment « we are grasping the symbolically important year the symbolically important day », elle fait référence au centième anniversaire de la promulgation de la loi « Parliament (qualification of Women Act) de 1918 » qui autorise les femmes âgées de plus de vingt-et-un ans à se présenter aux élections en tant que membre du parlement. Il s'agit donc d'un événement marquant dans l'histoire du Royaume-Uni et l'on peut supposer que les auditeurs du podcast en ont une vague connaissance. Par ailleurs, l'intervieweuse mentionne également le centenaire dans le passage introductif qui précède l'interview. La présence du marqueur du discours *you know*, montre que l'énonciatrice pose ces faits comme relevant de connaissances partagées entre elle et sa co-énonciatrice.

L'exemple 249 est tiré d'une conférence dans laquelle la locutrice, une physicienne britannique, explique que le grand public a une vision erronée de la physique, qui inclut essentiellement ce qui est très grand et ce qui est très petit. Le début du segment projeté « this is the image of physics » fait clairement écho au « this is what physics is like » au début de l'extrait. Alors que le premier segment a un fonctionnement cataphorique et permet d'exemplifier les phénomènes généralement inclus dans notre perception de la physique, la seconde mention vient réitérer la relation prédicative « This is the image of physics ». La présence du marqueur « right ? » permet à l'énonciatrice de porter la relation prédicative au jugement du co-énonciateur dans l'optique de le faire adhérer à ces propos. Par ailleurs, si l'on prend en considération l'ensemble du segment projeté, nous observons que l'adhésion du co-énonciateur à ce propos initial est essentielle au développement de son argumentation. En effet, dans la suite du passage, l'énonciatrice s'appuie sur cette vision erronée de la physique pour dévoiler en quoi cette vision est problématique.

¹³¹ Le traitement sous Praat a été exploité au chapitre 9 et est accessible au sein de l'annexe 4, en 2.2.

Au-delà de la présence de ces marqueurs du discours qui tendent à indiquer une prise en compte de l'autre, voire un appel à l'autre, il est nécessaire de replacer ces passages à teneur dialogique à l'intérieur de l'ensemble de la projection. A travers ces deux exemples, nous observons que la phase initiale du segment projeté correspond à une négociation des connaissances partagées, qui deviennent ensuite le socle à partir duquel se développe le reste du segment projeté. Il est donc essentiel pour l'énonciateur de créer un consensus à partir duquel la projection va se construire. Dans de tels exemples, la projection se dote d'un fonctionnement dialogique et vient ainsi préfacier un passage complexe à l'intérieur duquel l'énonciateur cherche à construire son discours en concertation avec son co-énonciateur. La projection, en tant qu'activité linguistique, présente alors une forte dimension dialogique et co-énonciative.

2.2.2. Appel aux connaissances du co-énonciateur

La dimension dialogique peut se faire plus forte et aller au-delà d'une simple orientation vers l'autre, se présentant ainsi sous la forme d'un appel aux connaissances de l'autre. Ainsi, nous observons la présence d'expressions non-figées qui, en contexte, ont des effets similaires à certains marqueurs de discours et permettent à l'énonciateur de créer un univers commun à partir duquel il pourra construire sa projection.

Nous étudierons dans un premier temps une occurrence extraite d'une conférence donnée par un juriste britannique. Ce passage se situe en fin de conférence, au moment des question-réponses. Il s'agit ici de la prise de parole d'un auditeur qui souhaite poser une question au conférencier :

250. my name is e Eamon Alaywe I'm from Birmingham **my question is, in the light of the: recent e political controversy surrounding the Supreme Court's ruling, over the 2017 Miller case, which of course you partook in**, do you beLIEve that the reforms that were made in the early 2000s in regards to obviously the creation of the Supreme Court, have been effEctive in enhancing judicial independence?
[RL - JS2 - 14](#)

La structure projective correspond à une variante de la construction *the-N-is* dont le contenu propositionnel métalinguistique nous permet d'anticiper le fait qu'une question va suivre. La structure réalise une projection macro-syntaxique et la question à proprement parler n'est pas délivrée immédiatement. La projection en elle-même peut être divisée en deux parties. La première partie consiste en un passage introductif qui s'étend de la ligne 1 à la ligne 3, en

gras italicisé dans le texte. La seconde partie correspond à la question que l'énonciateur souhaite poser au conférencier qui arrive en fin d'extrait. Ainsi, l'information essentielle que l'énonciateur projette est relayée en fin de projection.

Le passage introductif présente de l'information qui permet d'ancrer la question dans un contexte précis. On comprend alors la pertinence de la question posée à la lumière des événements mentionnés dans ce passage introductif. De plus, nous relevons l'emploi de la relative « which of course you partook in », à la fin de ce segment introductif, à l'intérieur de laquelle l'énonciateur fait une mention explicite du co-énonciateur à travers l'emploi du pronom « you ». Le contenu propositionnel de la relative nous permet alors de comprendre que les événements mentionnés par l'énonciateur font partie des connaissances qu'il partage avec son co-énonciateur. Ce passage introductif permet alors de créer un univers commun entre énonciateur et co-énonciateur qui sert de cadre contextuel au reste de la projection. L'enjeu de ce passage introductif est ainsi de réactiver de l'information déjà acquise par le co-énonciateur dans le but de l'inclure dans la construction de la projection et de contextualiser la projection en prenant en considération ses connaissances.

Ce phénomène d'appel aux connaissances de l'autre peut se manifester linguistiquement de diverses manières et nous proposons d'illustrer nos propos avec l'exemple 251. A ce moment de la conférence, la locutrice commente un graphique sur lequel sont représentés différents phénomènes physiques inclus dans notre perception de la physique. Il est ainsi possible de voir d'un côté du graphique la physique quantique et à l'autre extrême la cosmologie :

251. but ***the thing is you will notice*** there's a very large GAP in the middle, and IN that gap there are many things, there are planets and toasts and volcanoes and clouds and clarinets and bubbles, and dolphins and all sorts of things that make up our everyday life, and THESE are also, run by physics you'd be surp there is physics in the middle, it's just that nobody talks about it, and ***the thing about all of these is*** that, they all run on, some,, a relatively small number of physical laws things like Newton's laws of MOTION, thermodynamics, some rotational dynamics, the physics in the middle applies over a HUGE range, from very very small things to very very big things you have to TRY very hard to get outside of this
[TED11 - 3](#)

Le faible apport informationnel de la structure « the thing is » ainsi que l'absence de lien micro-syntaxique entre la structure et le segment projectif créent une certaine ambiguïté en ce qui concerne sa portée. Néanmoins, cette conférence est ponctuée de nombreuses structures projectives, comme en témoigne la présence de « the thing about all of these » dans cet extrait. Il nous semble ainsi que la portée de « the thing is » s'étend jusqu'à la structure projective suivante. L'enjeu de la structure projective n'est pas d'attirer l'attention sur le fait que les gens sont capables de percevoir la zone de vide sur le graphique. Il s'agit davantage d'attirer

l'attention sur les éléments du quotidien représentés dans ce vide, et sur le fait que ces objets sont également régis par les lois de la physique.

Si l'on se concentre maintenant sur le segment projeté, celui-ci se réalise en plusieurs temps, chaque temps permettant d'introduire un objet de discours qui est repris dans le temps suivant. La locutrice introduit ainsi le terme « gap », qui est ensuite repris comme thème de la proposition suivante, qui elle-même introduit le terme « many things », qui est ensuite repris comme thème de la proposition suivante et ainsi de suite. Le segment projeté repose ainsi sur une série de transitions thématiques qui sont liées entre-elles. De manière similaire à l'exemple précédent, le premier temps du segment projeté permet à l'énonciatrice d'impliquer son co-énonciateur, ici son public. En effet, elle s'adresse à eux à travers l'emploi de l'expression « you will notice » à l'intérieur de laquelle nous retrouvons le pronom « you », qui a un emploi spécifique ici et renvoie au public présent dans la salle. Elle fait ainsi appel à ce que le co-énonciateur perçoit et s'en sert comme fondation pour la suite de son argumentation. Ainsi, la première phase de la projection « you will notice there's a very large gap in the middle » n'est pas à proprement parler ce sur quoi l'énonciatrice cherche à attirer l'attention. Il s'agit d'une base sur laquelle repose le reste de sa projection, base à l'intérieur de laquelle elle fait appel aux connaissances du co-énonciateur, et plus particulièrement à ce qu'il est capable de percevoir.

La projection est ainsi une activité complexe. Le premier temps du segment projeté occupe une fonction essentielle. Il offre un cadre contextuel pour la suite de la projection, qui permettra au co-énonciateur d'analyser la trajectoire que prend la projection et ainsi de comprendre la pertinence de la projection. Il s'agit de la base à partir de laquelle la suite du propos va se déployer. Cette première phase de la construction de la projection est empreinte de dialogisme et l'on va y trouver des traces d'un appel à l'autre. L'énonciateur va mobiliser des connaissances qui seront partagées ou présentées comme étant partagées, afin de créer un univers commun entre lui et son co-énonciateur. L'enjeu est alors de l'amener à adhérer à ses propos en l'incluant dans la construction de la projection. Un tel emploi des structures projectives relève alors d'une posture co-énonciative.

3. Projection et implication du co-locuteur

Les occurrences étudiées jusqu'à présent ont permis de montrer que l'énonciateur construit sa projection en orientant son discours vers d'autres instances de discours et notamment celui du co-énonciateur. Dans de telles configurations, la projection se réalise néanmoins de manière monologique. C'est l'énonciateur qui projette et qui réalise la projection. La présence du co-énonciateur n'est alors perçue qu'à travers la représentation que s'en fait l'énonciateur.

La projection est cependant une activité qui peut être réalisée conjointement. En effet, comme le note Auer (2009 : 181) la projection peut être monologique ou dialogale, signifiant ainsi que le co-énonciateur peut jouer un rôle dans la réalisation de la projection, rôle qui va au-delà d'une simple présence et d'une prise en compte. Nous constatons ainsi dans le corpus, et essentiellement dans les genres dialogaux, que le co-énonciateur peut être impliqué selon différents degrés et devenir ainsi co-locuteur. Il peut alors contribuer à la réalisation de la projection à différents niveaux. Nous verrons ainsi dans un premier temps que le co-locuteur peut jouer un rôle de « moniteur » ou de « commentateur » de la projection, auquel cas ses interventions sont minimales. Dans un second temps, nous montrerons que le co-locuteur peut occuper un rôle de « ré-orienteur » de la projection, en intervenant au sein de la projection afin de l'interrompre ou de lui donner une nouvelle trajectoire. Enfin, nous montrerons que le co-locuteur peut occuper un rôle d'acteur au sein de la projection, en participant de manière dialogale et dialogique à la construction de la projection.

3.1. Un co-locuteur moniteur

Comme l'explique Gardener (1998 : 205) reprenant McGregor et White (1990 : 1) « the listener is not only more than a passive recipient, but has a crucial influence on the shaping of the discourse ». Dans le cadre des structures projectives étudiées, le corpus montre que lors d'interactions spontanées ou semi-spontanées, le co-énonciateur, à travers ses réactions, peut influencer sur l'énonciateur et par extension influencer sur la manière dont se déploie la projection et sa trajectoire. Dans la partie 2 et plus particulièrement en 2.2., nous avons vu que l'énonciateur déploie sa projection de manière à créer un consensus, afin d'amener le co-énonciateur à adhérer à son propos. Le co-énonciateur avait ainsi recours à des stratégies pour marquer un

Chapitre 11 : D'une projection monologique à la co-construction d'un espace projectif dialogique

appel à l'autre. Le corollaire de ce phénomène est qu'en retour le co-énonciateur peut lui-même indiquer à l'énonciateur s'il adhère ou non à ses propos et c'est exactement ce phénomène que l'on peut voir à l'œuvre au sein des projections.

Nous proposerons dans un premier temps d'étudier deux occurrences tirées de l'émission radiophonique *Start the week* s'intitulant « Inventing the Self : Fact and fiction ». Au cours de cette émission, le présentateur s'adresse à différents auteurs de biographies et les invite à raconter leur expérience. Dans le premier extrait, le présentateur est le locuteur principal et il s'adresse à l'une de ses invités qui a écrit un ouvrage sur les secrets de famille. Dans le second extrait, c'est l'un des invités qui est le locuteur principal et qui témoigne de son expérience.

252. and **one of the things that you discover writing any kind of memoir but particularly this kind of memoir i guess, is** that the things that you are pretty sure about in your memory, your siblings may have a completely different memory of or have forgotten or have added something crucial so, /yes/ even the intimate memories about stories we tell ourselves about our OWN lives our own, histories /yes/ can be completely wrong, or seem to be wrong from the outside
[BBC11 - 6](#)

253. well, you know it was no skin off my nose I thought it was to some extent, e,, wonderful,,, as a series of insights into human nature and the times we're LIVING in, e I certainly did my best to help him straighten his sentences and open UP, about his LIFE but **the almost Shakespearian-sized irony, about Assange which I discovered over those months, was** that the man who was the world prince, if you like of, exposing other people's secrets / yeah/ couldn't BEAR his own, past\ and his own, secret life and that became for, me an overwhelming sort of, e you know,,, SIGNAL almost / mm/ about the times we're living in that you could have such a figure, who wants to exPOSE, all the world not only its governments but individuals releasing tranches of e-m personal e-mails and so on but when, you begin to look into the e the business of their own PAST and their own life they crumble
[BBC11 - 2](#)

Dans ces deux extraits, nous avons affaire à une structure projective dont le segment projectif est relativement complexe. Dans un cas la structure projective correspond à un nom post-modifié par une relative dont le contenu propositionnel est dense. Dans l'autre cas nous avons un nom pré-modifié par un adjectif composé et post-modifié par un groupe prépositionnel. Le segment projeté est également d'une longueur conséquente. Dans les deux cas, le locuteur principal développe longuement la projection. Ainsi, si l'on observe dans les deux cas la présence de la conjonction *that*, qui est la trace d'un lien micro-syntaxique entre le segment projectif et le segment projeté, en contexte, la complétive en *that* a une dimension macro-syntaxique.

Chapitre 11 : D'une projection monologique à la co-construction d'un espace projectif dialogique

Au-delà du fonctionnement syntaxique de ces structures, nous remarquons également des interventions du co-énonciateur à l'intérieur de ces deux projections. Ces interventions, représentées entre barre oblique en italique, interviennent à l'intérieur du discours de l'énonciateur et prennent des formes telles que « yes », « yeah », « mm » voire parfois « oh », « right » ou encore « okay ». Ces petites interventions ont reçu des noms divers dans la littérature. On les retrouve ainsi sous l'appellation « réponses minimales » chez Coates (1986) ou encore « backchannels » chez Yngve (1970), ou « receipt tokens » chez Hentage (1984). Ces réponses minimales jouent un rôle essentiel dans la construction du discours, comme le note Gardener (1998 : 204) :

Such vocalisations produced by those in primarily listening roles at any particular moment in spoken interaction provide information to a primary speaker about how their contributions have been understood, and can have a crucial influence on the trajectory of talk.

Il ajoute également (1998 : 209) :

Each is being used to make a claim to another participant about how that talk has been received by his or her listener. This will provide the speaker with some data on which to judge how to proceed with the talk. This is the case if the talk is of the turn-by-turn variety, with frequent speaker change, and also true if the producer of the talk that has been responded to is in the middle of a longer turn

La présence de ces vocalisations à l'intérieur de la projection n'est donc pas anodine. En effet, il s'agit d'indices que l'énonciateur va prendre en compte. Ces vocalisations fournissent au locuteur principal des indications sur la manière dont est traitée et perçue l'information en temps réel. Dans la mesure où, comme nous l'avons vu précédemment, la projection peut être déployée stratégiquement afin d'amener le co-énonciateur à adhérer aux propos, la présence de telles vocalisations peut ainsi encourager le locuteur à développer son propos dans un sens ou au contraire à orienter son propos différemment.

En contexte, ces différentes réponses minimales revêtent des nuances dans leur fonctionnement. Ainsi dans l'exemple 252, la co-énonciatrice utilise à deux reprises la réponse minimale « yes », qui, en raison de son contenu propositionnel, marque un accord avec les propos de l'énonciateur. L'emploi de la première réponse minimale conforte l'énonciateur qui poursuit son propos dans la même direction. La suite de l'interview, par ailleurs, révèle que la co-énonciatrice a eu une expérience au cours de laquelle elle s'est rendu compte que ses frères et sœurs ne conservaient pas toujours les mêmes souvenirs d'un même événement. Ainsi, la répétition successive de « yes » témoigne de l'adhésion totale de la co-énonciatrice aux propos de l'énonciateur.

Le locuteur de l'exemple 253 raconte l'expérience qu'il a vécue lorsqu'il a été commissionné pour écrire la biographie de Julian Assange, lanceur d'alerte mondialement connu. La structure projective employée lui permet ainsi de relater son expérience avec Julian Assange, tout en exprimant un positionnement énonciatif évaluatif sur celle-ci. Le contenu de la projection permet à l'énonciateur de mettre en valeur le lien paradoxal entre la personne de Julian Assange en tant que lanceur d'alerte et la relation qu'il entretient avec sa propre histoire et ses secrets, que l'énonciateur découvre au fil de ses entretiens. Ainsi, dans les premiers temps de la projection, l'énonciateur cherche à définir la personne de Julian Assange et la présence de « yeah » permet au co-énonciateur d'indiquer qu'il adhère à cette description. Par la suite, la présence du co-énonciateur est à nouveau perçue à travers l'emploi de « mm ». Ce marqueur, étant donné son faible contenu propositionnel, peut se doter de significations différentes. Dans cet exemple, le marqueur se dote d'une valeur continuative. Sans pour autant signaler une adhésion aux propos, ni un désaccord, il invite l'énonciateur à poursuivre son propos.

Le segment projeté est ainsi parsemé de ces réponses minimales, qui guident l'énonciateur au cours de sa projection. La présence de ces réponses minimales nous semble être le corollaire de la posture co-énonciative adoptée par l'énonciateur. Ainsi, nous relevons dans le corpus des occurrences dans lesquelles les phénomènes dialogiques relevés en 2.2. co-occurrent avec cette implication minimale du co-énonciateur. C'est notamment ce qui se passe dans cet extrait de conversation entre une mère et sa fille :

254. S1 : so there was no pool of good money and, what you could do with it but e:rm oh I wouldn't change it

S2 : **the interesting thing that I always, I'm interested in is,** I know you you were brought up in the backstreets of Birmingham, / yeah/ and so, you didn't go on to further education or any of that, but you were keen fo:r / oh desperately/ me and my sisters to: get an eduCATION get a DEGREE get a a good JOB and be independent and stand on our own two feet, and of course what that has meant, is we've all basically gone to work away from, where where you live
S1 : oh I've shot myself in the foot

[BBC25 - 1](#)

La structure projective employée par S2 se situe au début de sa prise de parole. Etant donné l'absence de lien micro-syntaxique entre l'amorce et le segment projeté, la structure a une incidence sur l'ensemble du paragraphe. Le segment projeté, tant par sa longueur que son agencement, est complexe. Nous notons en effet qu'à l'intérieur de cette projection se trouve une autre structure projective du type clivée en *what*. Le segment projectif, qui contient l'adjectif évaluatif « interesting » permet ainsi à la locutrice d'exprimer son positionnement subjectif sur les faits qu'elle évoque.

De manière similaire aux exemples évoqués en 2.2.2., la locutrice (S2) cherche à construire sa projection en concertation avec sa co-locutrice. Elle évoque ainsi des connaissances partagées, comme le montre l'expression « I know you were [...] ». Le reste de la projection repose ainsi sur ces connaissances partagées, comme le montre la reprise de ce segment initial à travers le démonstratif « that » dans « what that has meant ».

Parallèlement à cette orientation de la locutrice vers les connaissances de la co-locutrice, nous observons également que la locutrice (S1), à travers sa réponse minimale « yeah », confirme la véracité des propos de S2. Par la suite, le commentaire de S1, « oh desperately », sans pour autant prendre part à la projection, vient également indiquer que S1 adhère aux propos de S2, l'invitant ainsi à poursuivre son propos. Nous voyons ainsi qu'à la fois locutrice et co-locutrice coopèrent afin de mener à bien la projection. La locutrice S2 de son côté oriente son discours vers la co-locutrice et cherche à l'inclure dans la construction de la projection. De son côté, la co-locutrice (S1) répond à cette inclusion en guidant l'énonciatrice.

Les échanges qui se présentent sous la forme de dialogues sont donc propices à l'émergence de ce fonctionnement dialogique de la projection. Ainsi, la présence de réponses minimales se constate essentiellement dans la partie du corpus qui correspond aux podcasts radiophoniques, dans lesquelles on retrouve en général plusieurs intervenants. Dans les occurrences appartenant à des communications scientifiques, il est possible que le public ait eu recours à ces réponses minimales également. Néanmoins, les enregistrements ne permettent pas de mettre cela en lumière. Il est d'ailleurs probable que dans ce type d'échanges, la gestuelle joue un rôle similaire aux réponses minimales. Notre corpus ne nous permet cependant pas de prendre ce facteur en compte.

Une étude exploratoire du *Spoken British National Corpus* (2014) montre néanmoins que ce phénomène que nous avons observé à petite échelle se retrouve fréquemment au cours de conversation spontanées, comme en témoigne l'exemple suivant :

Chapitre 11 : D'une projection monologique à la co-construction d'un espace projectif dialogique

255. S0008 : but **the thing is** that **all students** well loads of students now because they've brought in this rule that if you have a house which is multiple occupation
S0013 : mm
S0008 : every person needs a licence don't they ?
S0012 : they did yeah yeah
S0008 : you know unless it's like a a common
S0012 : yeah
S0008 : unless they're sort of lodgers sort of type thing
S0012 : yeah
S0008 : but if you've got a a door what you can lock you need a licence –UNCLEARWORD
S0012 : yeah
S0013 : oh right
S0008 : and so **all the students** now just watch Iplayer they don't bother to watch anything live

Cet échange met en scène trois locuteurs, dont l'un (S0008) détient la parole. En dépit de la présence de la conjonction *that* après la structure *the thing is*, des indices lexicaux indiquent que la projection se réalise au niveau macro-syntaxique. En effet, nous observons un phénomène de cohésion lexicale à travers l'emploi de « all the students » qui marque le début du segment projectif et qui est repris à la fin de l'extrait. La structure prévaut ainsi sur l'ensemble du passage.

De manière similaire à l'exemple 247, le locuteur retarde le moment où il énonce l'information qu'il souhaite focaliser, à savoir « all the students now just watch Iplayer [...] » afin de placer au début de sa projection une proposition subordonnée en « because » qui vient justifier son propos. Le locuteur cherche à gagner l'adhésion de ses co-locuteurs. Nous remarquons notamment qu'il emploie un question-tag à cet effet, auquel un des co-locuteurs répond à la ligne 4. De leur côté, les deux co-locuteurs (S0012 et S0013) suivent le propos et fournissent des réponses minimales qui oscillent entre invitation à poursuivre le propos (« mm ») et adhésion au propos (« they did » « yeah »).

Le co-locuteur participe à la construction de la projection à travers les réponses minimales qu'il produit, qui vont guider l'énonciateur dans sa projection. Le co-locuteur suit la progression et le déploiement de la projection et l'accompagne à travers des réponses minimales. Nous notons cependant qu'à ce stade, le guidage proposé par le co-locuteur reste minimal. En ce qui concerne les contextes d'apparition de ce phénomène, les réponses minimales sont un phénomène que l'on retrouve essentiellement dans les genres dialogaux. De plus, comme en attestent la diversité des structures étudiées dans les exemples 252 à 255, la complexité du segment projectif n'influe pas sur l'apparition de ce phénomène dialogique de co-construction. En revanche, nous notons que ce phénomène dialogique se manifeste particulièrement dans les cas où le segment projeté est long et complexe.

3.2. Un co-locuteur ré-orienteur

Les réponses minimales donnent une indication sur la manière dont est reçu le propos mais ne permettent pas une orientation précise. Tout au plus, elles guident l'énonciateur de manière binaire, en indiquant si oui ou non le co-locuteur adhère au propos. Les occurrences de notre corpus suggèrent que le co-locuteur peut s'impliquer davantage dans la construction de la projection et orienter plus précisément sa trajectoire à travers des interventions plus fournies. Ces interventions ont pour effet de rediriger la projection, d'apporter des corrections ou des réajustements à la projection, ou bien encore d'interrompre la projection. A travers l'étude d'occurrences du corpus, nous étudierons la manière dont opère le co-locuteur pour infléchir sur la projection et les effets de ces interventions sur le déploiement de la projection.

Le premier exemple que nous étudierons présente un cas d'interruption de la projection. L'extrait en question fait intervenir trois locuteurs différents : le présentateur (S3), l'experte qui co-présente l'émission (S1) et le professeur invité (S2). Cet extrait comporte une dimension métalinguistique liée à la thématique abordée (les tours de paroles) ainsi qu'aux commentaires opérés par S3 et S1 sur leur propre production :

256. S1 : you know I'm imagining if I'm a: athletic superhero I must be concentrating like CRAzy for that pistol whereas when we're talking, what happens? we're not we're not concentrating like that are we?
S2 : So well em perhaps we are I mean the thing is that, what we have to do in order for this system to work., as you're speaking I have got to be deciding, what it is that you are on about, so, technically you're gonna, make me an OFFER or make a REQUEST or, make a STatement or something I've got to kind of categorize what's coming in and start to think about what kind of response I want to make
S3 : just oh there we are
S1 : and this we both came in at the same moment
S3 : I'm interrupting so I didn't take turn can I just one fascinating thing here is that you're talking about a brain that is doing two things at the same time which is really worrying so not only am I preparing my question I'm also listening /yes/ to your answer SIMultaneously and human beings can do this
[BBC4 - 1](#)

Nous nous intéressons à la structure projective « the thing is », qui porte sur un passage complexe, incluant lui-même une structure projective du type clivée en *what*. Nous observons que S3 interrompt la projection tout d'abord pour effectuer un commentaire métalinguistique sur sa manière d'entamer son tour de parole, puis interrompt à proprement parler la projection avec l'expression « can I just » qui annonce l'interruption à venir. S3 poursuit ensuite son propos, en ayant lui-même recours à la structure projective « one fascinating thing here », marquant ainsi une transition dans le discours.

Cette interruption est révélatrice à deux niveaux. D'une part, elle nous permet de montrer à nouveau que l'enjeu de cette structure dans ce contexte n'est plus la spécification. En effet, dans la mesure où le segment projeté par S2 est incomplet, si identification il y a, alors celle-ci est incomplète et l'énonciateur n'a pas atteint le but visé. Or ici, S2 suit la transition proposée par S3. Dans une perspective plus large, à la suite de ce passage, nous observons que S2 ne revient pas sur sa projection interrompue. Nous sommes d'avis que c'est justement parce que l'enjeu de cette structure n'est plus l'identification que de telles interruptions de la projection peuvent avoir lieu. En contexte, cette interruption abrupte de la projection a pour visée de changer la perspective du propos. En effet, alors que S2 se concentre sur ce que l'être humain doit faire lorsqu'il parle, S3 se concentre sur ce que le cerveau fait lorsque l'être humain parle. Le co-locuteur peut ainsi interrompre la projection pour pouvoir lui-même rediriger le propos, sans pour autant chercher à participer à la construction de la projection.

Dans une majorité des cas, nous relevons néanmoins que le co-locuteur cherche plutôt à ré-orienter la projection dans la direction souhaitée, laissant ainsi le monopole de la parole à l'énonciateur. C'est notamment ce qui se passe dans l'exemple suivant, extrait d'un interview radiophonique :

257. S1 : you had a big album launch coming /oh/ and your house caught fire

S2 : yes, erm, but, I do, **the reason I've sort of reclaimed this period** is that in some WAYS I experienced a similar thing to Nick in that, I experienced a lot of LOSS actually during this this time which I was in my twenties it was a very formative time and, e: there was a terrible house fire e just days before my, album launch gig and myself and my partner Donna we lost, m almost all of our stuff we salvaged a few, precious things e: but it was a terrible year just coming up to the millenium when, you know the world was supposed to end and in some ways mine mine DID cause my mum also died, from cancer that year and music, was very associated with,, quite a PAINful time in my life and actually, for ME music sort of started to feel flat but obviously not because of my HEARing going /mm/ but because of, such terrible things emotionally happening and while I was I was music was such a big part of my life and

S1 : but you had a house fire when you were about to have an album launched /yeah/ and does this mean all your kind of blingy costumes cause to be a popstar I'm afraid it's partly visual, isn't it?

S2 : Yes, well it is a little bit and fortunately my albums were all okay

[BBC17 - 1](#)

La structure projective se trouve ici en début de prise de parole et agence l'ensemble du passage. Le contenu propositionnel de la structure projective laisse entendre que l'énonciatrice va identifier les raisons pour lesquelles elle s'est réappropriée une période de sa vie. Dans les faits, le segment projeté est particulièrement long et ne nous permet pas d'identifier ces raisons à proprement parler, ce qui nous invite à penser que, de manière similaire à l'exemple 256, l'identification est reléguée en arrière-plan.

Si l'on s'intéresse maintenant au rôle de la co-locutrice S1 dans le développement de la projection, nous pouvons voir que celle-ci va guider la locutrice vers la thématique qu'elle souhaite aborder, ce qui en soi va de pair avec son rôle d'intervieweuse. En effet, dans un premier temps nous remarquons au début de l'extrait que S1 mentionne un incendie qui a eu lieu et souhaite que S2 élabore son propos autour de cet incendie. Néanmoins, l'énonciatrice principale s'éloigne quelque peu de cette thématique et élabore son propos autour des différents traumatismes qu'elle a vécus au cours de cette période. Enfin, S1 recentre le propos vers l'incendie et les dégâts matériels.

Puisque le locuteur prend en compte son co-locuteur dans le déploiement de sa projection, il peut être amené à modifier la trajectoire de sa projection, en fonction de ses réactions. Dans cet exemple, cette prise en compte mutuelle permet à la co-locutrice d'éviter une interruption brutale de la projection. Il ne s'agit pas tant pour elle de prendre son tour de parole pour faire avancer la discussion mais plutôt pour ré-orienter la discussion.

Dans l'exemple 257, la co-locutrice, en raison de son statut d'intervieweuse, occupe déjà en quelque sorte une fonction de guide au sein de la discussion de manière générale. Nous pouvons ainsi nous demander si ces phénomènes de ré-orientation ne sont pas dus au format de l'interview de manière générale. Néanmoins, nous relevons également de tels phénomènes de ré-orientation dans de la conversation spontanée, comme le montre l'exemple suivant :

258. S1 : I did it the same reason as you / yeah / because I was,, kind of there's a sort of desperation isn't there? cause I wanted,, just to: get some way of getting / mm / some writing to people / yeah / and then you can just stand up can't you in the corner /mm/ of a pub, / yes/ and and and do it and I think,, **the thing with me was** I seem to get the psychological elements of kind o:f wanting, to perform to / yeah / I don't know you there's a kind of wanting to be noticed element isn't there always about,, well for me there was, but then, I almost I got like sick o:f, my comedy perSONA / oh right/ cause I had it was just stand it was stand up and it was like I got,, like, S2 : cause you used to do it as you / yeah / whereas now you're creating characters / yeah / and you feel more comfortable with that now ?

S1 : because there's more to hide behind because although I understand that when you are on stage you're like,, a character in a sense aren't you? / yes/ even if you're doing even if you're doing a routine you're still a sort of a character / yes yeah / I think / yeah / but it wasn't enough almost like not enough erm proTEction so that you s / mm / you start to take it personally or something

[BBC30 - 1](#)

La structure projective a une dimension macro-syntaxique et préface un passage complexe. Au début de la projection, S2 n'occupe qu'un simple rôle de moniteur et accompagne ainsi le déploiement de la projection. En effet, nous observons la présence de réponses minimales qui tantôt indiquent une adhésion aux propos et une invitation à élaborer davantage le propos « yeah » ou tantôt relèvent davantage d'un commentaire « oh right ». Nous arrivons

ensuite à un stade de la projection où S2 interrompt la projection afin de demander des explications à S1 en plein milieu d'une proposition incomplète « I got like ». Les propos de S2, bien que n'étant pas des questions à proprement parler, sont perçues comme des questions, ou des demandes de clarifications. S1, locuteur principal, confirme alors à deux reprises les propos de S2 à travers l'emploi de « yeah ». Les propos de S2, bien qu'interrompant la projection de S1, lui permettent en réalité de rebondir sur le début de la projection de S1 et de rediriger la projection. L'intervention de S2 dans la projection permet d'aider S1 à avancer dans son propos.

Ces différentes occurrences montrent que le co-locuteur peut passer d'un simple moniteur de la projection à un locuteur secondaire. Les contributions de ce locuteur secondaire ne modifient pas tant le contenu de la projection à proprement parler mais permettent plutôt de réorienter la projection. Cette ré-orientation du propos intervient en général lorsque la projection est déjà bien entamée et a pour but d'aider l'énonciateur principal à avancer dans son propos. La projection se déploie ainsi selon une prise en compte mutuelle de l'autre.

3.3. Un co-locuteur acteur

D'un rôle de locuteur secondaire, le co-locuteur peut devenir un second locuteur au cours de la projection. Se mêle alors à la fois un dialogue externe, à travers l'alternance des tours de parole au sein d'une seule et unique projection, à un dialogue interne, à travers le dialogue qui s'établit entre les mots du premier locuteur et du second locuteur. La structure projective permet l'ouverture d'un cadre projectif à l'intérieur duquel les différents locuteurs adoptent une posture co-énonciative et co-construisent la projection.

En parole spontanée, il n'est pas rare qu'un locuteur termine la phrase d'un autre locuteur. Ce que nous souhaitons montrer, c'est que les structures projectives peuvent favoriser l'apparition de tels phénomènes de co-construction. Un énonciateur, lorsqu'il projette une suite à venir, entame sa projection de manière à lui donner une trajectoire que le reste de son propos suivra. Si dans certains exemples, la projection semble ne pas avoir de fin explicite, dans une majorité des cas, la projection a un point d'impact, c'est-à-dire un endroit où elle arrive à son but. Ainsi, lorsque le locuteur projette, il élabore un univers commun avec son co-locuteur de manière à lui faire comprendre quelle est la destination de la projection. Une fois cette destination reconnue, le second locuteur peut aider à faire progresser le propos. Les contributions du second locuteur vont ainsi permettre de mener à bien la projection.

Chapitre 11 : D'une projection monologique à la co-construction d'un espace projectif dialogique

Le premier exemple que nous souhaitons étudier est tiré d'une conversation entre deux femmes britanniques originaire du Kenya qui envisage l'idée de retourner au Kenya une fois retraitées :

259. S2 : so I don't know how people think when they are, OLD they'll go back and live in Kenya
S1 : and and being there and and and everything will just / be okay/ personally I've I've concluded these are you know I love Kenya, but **the reality** you know, it doesn't work when you go you stay there for two three weeks and it's like okay I want to go back home
S2 : I want to go back to my normality yeah
[BBC21 - 1](#)

Nous avons ici affaire à la structure projective « the reality », qui représente une forme incomplète du schéma *The-N-is*. Par ailleurs, dans ce passage, la connivence entre les deux énonciatrices est telle qu'elles complètent à plusieurs reprises les propos de l'un et de l'autre. Ainsi, si la posture co-énonciative ressort au sein de la projection, notamment à travers l'emploi du marqueur du discours « you know », celle-ci est présente dans l'ensemble de l'extrait.

En ce qui concerne le phénomène de co-construction à l'œuvre dans la projection, celui-ci concerne la fin de la projection. La transcription ne permettant pas toujours de rendre fidèlement compte de la temporalité de l'alternance des prises de parole, nous renvoyons à l'écoute du fichier audio pour percevoir que la dernière prise de parole de S1 chevauche quasiment la fin de la prise de parole de S2. Ainsi, la connivence entre les deux énonciatrices et la trajectoire suivie par le segment projeté sont telles qu'il est possible pour S1 de quasiment prédire la fin du segment projeté.

Un phénomène de co-construction de la projection, particulièrement lorsque celle-ci atteint sa phase finale n'est pas surprenant, comme le note Auer (2001 : 2) :

[W]hile participants go through a phase of maximal planning during the early parts of a trajectory, in which emerging structures have to be constructed and understood, the amount of processing effort decreases during its course; usually, the final parts can be predicted.

Les occurrences du corpus montrent cependant que ce phénomène de co-construction peut avoir lieu à différents endroits de la projection. Dans l'exemple suivant, la co-construction démarre au milieu du segment projectif. Il s'agit d'une discussion entre une mère et sa fille :

260. S1 : I think **the first thing that annoys me, is** when I get I say to people I don't know we we're in c conversation it comes up that I'm aDOPTed, and then they always say, OH have you been in contact with your birth parents your birth mum, I find a little bit problematic and I think
S2 : well I think it's very labelling isn't it? / yeah / I mean you it it's putting somebody wanting to put a label on, you you know that em, that's your identity and it's NOT your identity
[BBC28 - 1](#)

Dans cet extrait, la structure projective se trouve au début de la prise de parole de S1 et agence l'ensemble de ce passage. Nous pouvons voir que S1 est interrompue dans le déploiement de sa projection et ne termine pas son propos. Néanmoins, les propos de S2 s'inscrivent dans une relation de continuité avec la projection de S1. En effet, le début du tour de parole « well I think » reprend partiellement la fin des propos de S1 « and I think ». Nous notons par ailleurs que les propos ajoutés par S2 sont approuvés par S1, comme le montre la présence de « yeah » dans les propos de S2. Ainsi, dans cet extrait, S1 et S2 contribuent quasiment à part égale au déploiement de la projection. S1 trace la trajectoire de la projection à travers d'une part la structure projective, qui indique ici que le contenu qui va suivre est agaçant pour S1, ainsi que les premiers temps de la projection, qui viennent fournir un cadre situationnel. Ce sont ces différents éléments qui vont rendre possible la co-construction de la projection. Par ailleurs, si S1 organise son propos de manière à favoriser un consensus auprès de S2, lui permettant ainsi d'anticiper la fin de la projection, nous notons également que S2 cherche à recueillir l'adhésion de S1, comme le montre l'emploi du *question tag* « isn't it ».

Les phénomènes de co-construction au cours de la projection peuvent même se produire lorsque la projection apparaît comme étant complète. Dans l'exemple suivant, deux amis discutent de l'appropriation culturelle et partagent un point de vue similaire :

261. S1 : Yeah well I mean it's not even just her it's like she her and like a whole movement of people who just, like will take a THING, that like is from a culture and then like wear it and then it's like so acceptable on them but it's not acceptable on the people who actually CREATED it,, it's like, no one say you can't put your hair in cornrows put a bandeau on your head if you want to but be respectful of where it comes from,, and like understand that like, if someone from that culture, let's you know how they feel about it like that there's not happy with you wearing it it's because it's like,, coming from their culture, /and/ and they have every right to feel a bit uncomfortable with it

S2 : and **the thing is** like people have such a problem with things not being for them

S1 : like when you people have dreads and i'm just like / why / I don't have I don't have the energy to explain to you why this isn't okay [laugh]

[BBC7 - 1](#)

Dans cet extrait, le locuteur S2 projette un contenu relativement vague à travers la structure « the thing is ». La projection se réalise au niveau macro-syntaxique mais prend la forme d'une seule proposition. La projection réalisée par S2 est complète et aurait donc pu s'arrêter ici. Cependant, les propos de S1 continuent la projection réalisée par S2. En effet, la projection de S1 renvoie à des faits généraux que S2 développe en les exemplifiant. Cette co-construction peut ainsi se produire même lorsque la projection semble complète.

Les phénomènes de co-construction de la projection peuvent également se produire sous la forme de réajustements interlocutifs similaires à ceux observés en 1.1., particulièrement lorsqu'une tierce instance de discours entre en jeu. L'exemple suivant est extrait d'une émission radiophonique. La particularité des émissions radiophoniques est qu'il existe différentes sources et cibles énonciatives, certaines étant présentes en face à face (présentateur, invités) et d'autres présentes de manière indirecte (auditeurs). Dans cet extrait, la co-construction se fait entre les deux locuteurs présents lors de l'enregistrement de l'émission, et ces deux instances de discours façonnent également leur discours en prenant en compte les auditeurs :

262. S1 : oh no I wasn't being funky gibbons it's just that I like gibbons and I've seen them in the zoo
and that's the noise they make and I was just wondering if they take turns
S2 : they do
S1 : they do ouh ouh and then another one goes ouhouh
S2 : they do
S1 : lovely
S2 : now **the peculiar thing is** that the great apes, that's our NEArest relatives do not
S1 : **chimps and gorillas**
S2 : they don't do that vocally they don't do it vocally but they do it GESTurally, so they will e
/ah / contrary to a lot of reports they actually do: like, offer food to a mate /yes / and then the
other takes it
[BBC4 - 5](#)

Dans cet extrait, S2 est le locuteur qui occupe le rôle premier dans la projection. Il emploie la structure projective d'une part pour signaler une transition et également pour indiquer qu'il s'apprête à révéler un fait marquant dans la manière dont les primates réalisent l'alternance des tours de parole. Le second locuteur occupe un rôle mineur dans la projection dans la mesure où sa contribution ne modifie pas tant le contenu de la projection réalisée par S1. En contexte, nous observons que l'intervention de S1 « chimps and gorillas » s'intègre cependant parfaitement à la projection réalisée par S2. Il nous semble que l'enjeu de l'intervention de S1 est double. D'une part, S1, à travers ces propos, montre à S2 qu'il a compris la signification de « great apes ». D'autre part, cette intervention représente un réajustement interlocutif, non pas par rapport à S2, mais par rapport aux auditeurs. En employant « chimps and gorillas », S1 simplifie la terminologie employée par S2. Nous observons ainsi que deux locuteurs peuvent œuvrer ensemble au cours d'une projection de manière à favoriser d'une part la compréhension entre eux, et d'autre part la compréhension d'une tierce instance énonciative.

Chapitre 11 : D'une projection monologique à la co-construction d'un espace projectif dialogique

L'étude des structures projectives dans des conversations spontanées révèle qu'elles peuvent être convoquées de manière à favoriser les consensus en amenant le co-énonciateur à participer au déploiement de la projection, devenant ainsi co-locuteur. Ainsi, la projection n'est pas uniquement déterminée par l'énonciateur. Elle se déploie en temps réel, peut changer de direction, voire s'interrompre. Le locuteur, à travers la projection sémantique qu'il réalise ainsi qu'à travers les premiers temps du segment projectif, donne une trajectoire à la projection. Il permet ainsi au co-locuteur d'anticiper là où il veut en venir. Le co-locuteur peut alors occuper un rôle de co-locuteur, de locuteur secondaire ou de second locuteur.

Conclusion

Les différents cas étudiés montrent que les structures projectives peuvent être convoquées afin de construire le discours tout en favorisant les relations intersubjectives. Ainsi, lorsque la projection se réalise sous la forme de longs développements, une coopération entre énonciateur/locuteur et co-énonciateur/co-locuteur se produit de manière à construire le discours tout en arrivant à un consensus auquel le co-énonciateur/co-locuteur adhère.

La complexité syntaxique du segment projeté peut s'expliquer en partie par la prise en compte de l'autre. En effet, la portée macro-syntaxique des structures projectives permet à l'énonciateur de développer son propos, de le réajuster, de le modifier, de manière à s'assurer que son message est compris de son co-énonciateur.

La projection peut être la trace d'une posture co-locutive et co-énonciative de la part de l'énonciateur. En effet, dans le genre du débat, la structure projective peut être utilisée pour prendre la parole. De même, le segment projeté peut être organisé de manière à conserver la parole en créant un consensus. Le premier temps de la projection occupe alors un rôle essentiel dans la mise en place d'une dimension co-énonciative. En effet, il permet de créer un univers commun de connaissances partagées avec le co-énonciateur sur lequel va se baser le reste de la projection.

Enfin, au sein d'interactions spontanées, la dimension dialogique des structures projectives et de la projection est telle que le dialogue interne instauré entre énonciateur et co-énonciateur devient un dialogue externe. Ainsi, la projection est une activité qui est envisagée de manière conjointe avec le co-locuteur. Il ne s'agit plus seulement d'attirer l'attention vers une suite pré-construite par l'énonciateur mais bien de construire le propos avec le co-locuteur en cherchant à recueillir son assentiment.

Conclusion partie IV

Etudier les structures projectives dans une perspective dialogique montre que la motivation derrière l'emploi de ces structures dépasse le cadre textuel. En effet, celles-ci traduisent une prise en compte de la part de l'énonciateur de son co-énonciateur. L'énonciateur construit sa projection en l'orientant premièrement, vers les discours précédents de l'énonciateur, par rapport auxquels il se positionne, deuxièmement vers le discours présent, qui lui permettent d'ajuster ses propos en temps réel, et troisièmement les discours à venir, qu'il cherche à anticiper.

L'agencement global des structures projectives permet de reléguer dans le second temps de l'énoncé l'information essentielle ou nouvelle, voire dans certains cas l'intégralité du contenu propositionnel de l'énoncé. Le segment projectif permet alors à l'énonciateur de se positionner par rapport à ce second temps de l'énoncé. Ce positionnement, qui peut être de nature modale ou bien permettre à l'énonciateur d'explicitier la source énonciative, est empreint de dialogisme à plusieurs titres. Dans le cas des positionnements énonciatifs modaux, ces positionnements entrent en concurrence avec d'autres positionnements antérieurs sur un même objet de discours. Dans le cas d'une attribution explicite du positionnement, en particulier lorsqu'il s'agit d'une attribution à une personne tierce, l'énonciateur indique alors que les propos à suivre correspondent à une reprise de propos antérieurs. Le segment projectif se construit ainsi à travers la prise en compte des discours précédents.

L'activité projective, qu'il s'agisse du segment projectif ou du segment projeté, montre également une prise en compte en temps réel du co-énonciateur. La projection est déployée de manière à gérer à la fois la dimension dialogale et dialogique du propos. Sur le plan dialogal, l'énonciateur mobilise le segment projectif de manière à récupérer la parole. Il prend en compte le discours qui se déploie en temps réel et mobilise le segment projectif, dont le contenu propositionnel est faible, afin d'indiquer qu'il a quelque chose à dire. Cette prise en compte en temps réel se constate également au sein du segment projeté, dont le contenu, loin d'être immuable, évolue en temps réel en fonction des réactions du co-énonciateur, qui peut dans certains cas devenir co-locuteur.

Une étude du segment projeté au-delà de sa complexité syntaxique montre que l'énonciateur cherche également à anticiper les réactions de son co-énonciateur. Ces anticipations résultent généralement en une complexification du segment projeté, qui présente alors différents temps, qui peuvent être également marqués sur le plan prosodique. Des marqueurs qui font référence au co-énonciateur ou qui signalent un appel à l'autre sont présents de manière cohérente à l'intérieur du segment projeté. Ils démontrent que l'énonciateur anticipe les potentielles réactions de son co-énonciateur et ajuste ainsi sa projection en fonction des connaissances qu'il attribue à son co-énonciateur. Le déploiement de la projection est ainsi une activité qui montre une anticipation ainsi qu'une prise en compte du discours de l'autre de la part de l'énonciateur.

Conclusion générale

Nous sommes partie d'observations sur la construction pseudo-clivée en anglais oral pour ensuite étudier une famille de structures dont l'agencement global présente des similarités, à savoir un agencement en deux temps articulés autour de la copule *be*. Une étude plus poussée de cette famille de structures montre qu'elle est sous-tendue par un phénomène projectif en deux temps. Le premier temps est un syntagme nominal plus ou moins complexe dont le référent n'a pas encore été identifié, lié au second temps par une forme de la copule *be*, qui peut parfois être élidée ou doublée. Celui-ci crée des attentes et projette une suite à venir. Le second temps, lui, est de nature et de taille variée et permet de combler ces attentes.

En dépit de l'homogénéité suggérée derrière l'appellation « structure projective » que nous donnons à l'ensemble des structures étudiées, ce phénomène projectif se teinte de nuances de fonctionnement qui se manifestent en particulier en contexte oral. Les paramètres déclencheurs de ces différentes lectures sont multiples, si bien que seule une étude intégrant différents niveaux d'analyses et différentes approches linguistiques permet d'en rendre compte. Ainsi, outre un apport en ce qui concerne la structure *the-N-is* et les différentes variantes lexicogrammaticales associées, ce travail propose en filigrane des perspectives méthodologiques pour une meilleure appréhension de certains marqueurs en discours.

Alors que la synthèse des différents fonctionnements en partie 1 distinguait trois modes de fonctionnement (spécificationnel, focalisant et projectif), la partie 2 tentait de concilier ces trois approches à travers une étude des occurrences du corpus. Partant du concept le plus général, à savoir la projection, nous cherchions à comprendre les liens entre projection et spécification, d'une part, et projection et focalisation, d'autre part. Les parties 3 et 4, elles, tout en gardant en tête ces trois approches, cherchaient à proposer de nouvelles pistes d'analyse, au regard des régularités observées au sein du corpus.

Partant de ces observations, nous avons pu rendre compte d'un certain nombre de variations au sein des structures projectives sur le formel. Nous observons des variations au niveau de la projection syntaxique, sémantique et prosodique. Sur le plan syntaxique, la projection oscille entre micro- et macro-syntaxe et le segment projeté prend ainsi des formes pouvant aller d'un syntagme à une proposition voire un paragraphe entier. Sur le plan sémantique, les attentes se classent en 6 catégories qui suivent peu ou prou la catégorisation

sémantico-pragmatique proposée par Schmid (2000) pour les *shell nouns*. Sur le plan prosodique, la projection peut être appuyée ou non par la prosodie à travers une intonation continuative. Les structures projectives peuvent être réalisées en 1 ou 2 unités intonatives. Lorsque la projection se réalise en 2 unités intonatives, la pause peut se produire avant ou après la copule.

L'étude de ces trois dimensions projectives (syntaxique, sémantique et prosodique) à elles seules ne nous permet néanmoins pas une meilleure appréhension de ces marqueurs. Une étude des variations projectives à l'aune de la spécification et de la focalisation est en revanche révélatrice. En effet, pour ce qui est de la spécification, la prosodie joue un rôle significatif et le locuteur peut ainsi mobiliser une prosodie particulière pour valoriser la spécification ou, au contraire, la reléguer en arrière-plan, au profit d'autres fonctions. Pour ce qui est de la focalisation, nous avons pu observer qu'il est difficile de dégager des régularités sur le plan prosodique, ou même de mettre en système la prosodie avec les paramètres syntaxiques et sémantiques. Nous avons toutefois relevé que le segment projectif peut permettre d'attirer l'attention vers ce qui suit, et que cela semble être davantage lié au genre de l'oral qu'à la structure en elle-même. De même, le segment projeté peut localement être affecté par des mises en relief, qui peuvent être liées à la nature contrastive du segment projeté.

Au-delà de cette mise en système de différents paramètres linguistiques, notre travail proposait également de mettre en perspective différentes échelles d'analyse. Partant d'une analyse micro-syntaxique en ce qui concerne les énoncés spécificationnels, les travaux sur les structures focalisantes et sur les structures projectives nous ont placée à l'interface entre micro- et macro-syntaxe. Notre étude sur corpus et les régularités que nous avons relevées nous ont poussée à élargir encore notre perspective d'analyse, en étudiant le fonctionnement des structures projectives à l'intérieur des discours dans leur intégralité, en prenant en compte le genre de l'oral, et au sein de l'interaction, en prenant en compte les liens entre locuteur/énonciateur et co-locuteur/co-énonciateur ainsi que leur impact sur la structure projective.

L'approche fonctionnelle, qui traitait des structures pour leur nature focalisante et pour leur structure informationnelle, nous invitait déjà à adopter une perspective inter-phrastique afin de déterminer ce qui relevait de l'information ancienne. Une étude comparée des paramètres syntaxiques, sémantiques et prosodiques nous a toutefois amenée à dépasser ce cadre informationnel et inter-phrastique pour inscrire cette étude à l'échelle du discours. En effet, une mise en système de ces paramètres permet de voir qu'ils œuvrent parfois dans une même direction afin de conférer aux structures projectives un fonctionnement discursif. En particulier,

les structures projectives les plus figées tirent leur fonctionnement discursif de leur co-texte et s'inscrivent davantage dans une relation discursive avec le discours qui précède que dans une relation informationnelle. La fonction discursive de ces structures dépend alors du co-texte. Cette étude à l'échelle du discours a alors été l'occasion de réinvestir des régularités, tant au niveau du schéma lexico-grammatical que du schéma prosodique. Notre intérêt est ainsi passé de l'interface syntaxe/prosodie à l'interface prosodie/discours. Ce changement de perspective a alors permis de montrer que les structures projectives peuvent présenter une identité prosodique qui se réalise lorsqu'elles sont mobilisées afin de signaler la macrostructure du discours.

Enfin, la perspective dialogique que nous avons suivie nous a permis de rendre compte de l'impact du co-énonciateur/co-locuteur sur la projection. Les positionnements énonciatifs que le segment projectif signale, tout comme les réajustements au sein du segment projeté ou encore l'agencement de celui-ci, résultent d'une orientation de l'énonciateur vers d'autres discours, et, en particulier, celui de son co-énonciateur. La nature, la longueur, et la complexité du segment projeté ne sont ainsi pas prédéterminées. Notre étude sur corpus a en effet montré qu'il n'y a pas de mise en système invariable des différents paramètres projectifs. S'il existe certaines tendances, le locuteur reste néanmoins maître de ses propos et les adapte en fonction des besoins de la situation. Nous adhérons alors aux propos de Hopper (1987 : 141)

Grammar is hence not to be understood as a pre-requisite for discourse, a prior possession attributable in identical form to both speaker and hearer. Its forms are not fixed templates but are negotiable in face-to-face interaction in ways that reflect the individual speakers' past experience of these forms, and their assessment of the present context, including especially their interlocutors, whose experiences and assessments may be quite different.

La projection nécessite donc d'être étudiée en tant que processus dynamique, en prenant en compte les différents acteurs qui y contribuent, explicitement ou implicitement. Cette étude dynamique de la projection et de son déploiement permet alors de rendre compte de la nature « émergente¹³² » de ces structures, dont la forme se négocie en temps réel.

¹³² Nous reprenons ici le terme « émergent » dans la lignée des travaux sur la grammaire émergente, qui est définie ainsi par Hopper (1987) : « The notion of Emergent Grammar is meant to suggest that structure, or regularity, comes out of discourse and is shaped by discourse as much as it shapes discourse in an ongoing process ».

Ce travail ouvre ainsi une variété de perspectives de recherches que nous souhaiterions explorer à l'avenir.

- Cette étude étant partie des clivées en *wh*- mais s'en étant éloignée, nous envisageons de revenir sur les clivées en *wh*- dans le corpus et d'étudier dans quelle mesure nos observations s'appliquent à ces structures. Ceci serait également l'occasion d'élargir notre recherche également aux clivées en *all*, que nous n'avons pas abordées, mais qui présentent un même agencement global.

- Dans le cadre de notre travail à l'interface de la micro- et de la macro-syntaxe, la conjonction *that* nous a fréquemment interpellée. Outre sa présence ou son absence, nous avons constaté qu'elle était signe d'un lien micro-syntaxique. Toutefois en contexte, celle-ci n'était pas nécessairement garante d'un lien micro-syntaxique pour autant. Sur le plan intonatif, nous avons également relevé différents lieux d'articulation, auprès du segment projectif ou au contraire, du segment projeté. Nous souhaiterions ainsi rendre davantage compte de ce phénomène et évaluer s'il existe des paramètres déclencheurs de ces différentes réalisations.

- Dans le cadre de l'étude prosodique que nous avons menée, nous avons relevé des régularités intonatives qui concernaient notamment les structures occupant une fonction macro-structurante à l'échelle du discours. Nous avons pu constater que ces structures entraînent en concurrence avec d'autres marqueurs structurants, et notamment des adverbes, qui présentent cette même identité prosodique, en particulier dans le discours scientifique. Nous souhaiterions ainsi travailler davantage à l'interface prosodie/discours et tenter de voir s'il est possible d'identifier des marqueurs structurants à partir de la prosodie. L'idée serait de transcender les catégories grammaticales et de privilégier une identité prosodique et discursive.

- Dans le cadre de notre étude sur la projection, nous avons travaillé à partir de marqueurs, et plus particulièrement des syntagmes nominaux, dont la force projective résidait dans leur faible référentialité. Ces syntagmes nominaux non-référentiels, également appelés « noms sous-spécifiés » se retrouvent également au sein d'autres structures projectives du type « here is the N », « There's N », « I have N », qui possèdent toutes cette même force projective sur le plan pragmatique. Nous souhaiterions alors étudier la manière dont se déploie et s'organise la projection dans ces contextes, dans une perspective dialogique. L'idée serait alors de voir s'il existe des stratégies ou des récurrences, en ce qui concerne la manière dont l'énonciateur déploie sa projection.

Bibliographie

- Adler, Silvia, et Dominique Legallois. « Les noms sous-spécifiés dans le débat parlementaire : analyse fréquentielle et catégorisation modale ». *Langue française*, vol. 198, n° 2, 2018, p. 19-34.
- Aijmer, Karin. *English Discourse Particles: Evidence from a Corpus*. John Benjamins Publishing Company, 2002.
- . « *I think-an English modal particle* ». *Modality in Germanic Languages*, édité par Toril Swan et al., De Gruyter, 1997, p. 1-48.
- . « The Interface between Discourse and Grammar: The Fact Is That ». *Pragmatics & Beyond New Series*, vol. 161, 2007, p. 31-46.
- Akmajian, Adrian. *Aspects of the grammar of focus in English*. Thèse de doctorat du Massachusetts Institute of Technology, 1970.
- Andersen, Gisle. « A Contrastive Approach to Vague Nouns ». *New Approaches to Hedging*, édité par Gunther Kaltenböck et al., Brill, 2010, p. 35-48.
- Apothéloz, Denis. « Pseudo-clivées et constructions apparentées ». *Grammaire de la période*, édité par Alain Berrendonner, Peter Lang, 2012, p. 207-32.
- . « Séquentialité et temporalité du discours ». *Cahiers de praxématique*, n° 48, décembre 2007, p. 23-56.
- Ariel, Mira. « Referring and Accessibility ». *Journal of Linguistics*, vol. 24, n° 1, 1988, p. 65-87.
- Asher, Nicholas. « Discourse topic ». *Theoretical Linguistics*, vol. 30, 2004, p. 163-201.
- . *Logics of Conversation*. Cambridge University Press, 2003.
- Auer, Peter. « On the prosody and syntax of turn-continuations ». *Prosody in Conversation: Interactional Studies*, édité par Elizabeth Couper-Kuhlen et Margret Selting, Cambridge University Press, 1996, p. 57-100.
- . « On-line syntax: Thoughts on the temporality of spoken language ». *Language Sciences*, vol. 31, 2009, p. 1-13.
- . « Projection and Minimalistic Syntax in Interaction ». *Discourse Processes*, vol. 46, n° 2-3, 2009, p. 180-205.
- . « Projection in Interaction and Projection in Grammar ». *Text - Interdisciplinary Journal for the Study of Discourse*, vol. 25, n° 1, 2005, p. 7-36.
- . « The temporality of language in interaction ». *Temporality in Interaction*, édité par Arnulf Deppermann et Susanne Günthner, John Benjamins Publishing Company, 2015, p. 27-56.
- Authier-Revuz, Jacqueline. « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours ». *Documentation et Recherche en Linguistique Allemande Vincennes*, vol. 26, n° 1, 1982, p. 91-151.

- Avanzi, Mathieu. « Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral ». *Revue de linguistique et de didactique des langues*, n° 31, 2005, p. 201-205.
- . « Regards croisés sur la notion de macro-syntaxe ». *Travaux neuchâtelois de linguistique*, vol. 47, 2007, p. 39-58.
- Bavelas, Janet, et al. « Listeners as co-narrators ». *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 79, 2000, p. 941-52.
- Béguelin, Marie-José, et Gilles Corminboeuf. « Phénomènes d'attente et de projection : présentation ». *Langue française*, vol. 192, n° 4, 2016, p. 5-14.
- Benzitoun, Christophe, et al. « Annoter du des textes tu te demandes si c'est syntaxique tu vois ». *28th International Conference on Lexis and Grammar*, Bergen, Norvège, 2009, p. 16-27.
- Berrendonner, Alain. « Unités syntaxiques & unités prosodiques ». *Langue française*, n° 170, 2011, p. 81-93.
- Berrendonner, Alain, et Marie-José Reichler-Béguelin. « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique ». *Langue française*, n° 81, 1989, p. 99-125.
- Biber, Douglas, et al. *Corpus Linguistics: Investigating Language Structure and Use*. Cambridge University press, 1998.
- Biber, Douglas, et Randolph Quirk. *Longman Grammar of Spoken and Written English*. Longman, 2007.
- Biglari, Amir, et Bonhomme Marc. *La présupposition entre théorisation et mise en discours*. Classiques Garnier, 2018.
- Birner, Betty, et Gregory Ward. « The Interaction of Topicalization and Left-Dislocation in English ». *Anglophonia*, n° 28, Presses Universitaires du Mirail, 2019.
- Blanche-Benveniste, Claire. « Corpus de langue parlée et description grammaticale de la langue ». *Langue et société*, vol. 121-122, n° 3, 2007, p. 129-41.
- . *Le Français parlé : études grammaticales*. Centre national de la recherche scientifique, 1990.
- . « Les pseudos-clivées et l'effet deux points ». *La Parataxe*, édité par Marie-José Béguelin et al., Peter Lang, 2010, p. 185-218.
- Bolden, Galina. « Implementing Incipient Actions: The Discourse Marker 'so' in English Conversation ». *Journal of Pragmatics*, vol. 41, n° 5, 2009, p. 974-98.
- Blanche-Benveniste, Claire, et Philippe Martin. « Structuration prosodique, dernière réorganisation avant énonciation ». *Langue française*, n° 170, 2011, p. 127-42.
- Bolinger, Dwight, et Dwight Le Merton Bolinger. *Intonation and Its Uses: Melody in Grammar and Discourse*. Stanford University Press, 1989.
- Bonelli, Elena Tognini. « 'All I'm Saying Is...': The Correlation of Form and Function in Pseudo-Cleft Sentences ». *Literary and Linguistic Computing*, vol. 7, n° 1, 1992, p. 30-42.
- Boye, Kasper, et Peter Harder. « Complement-taking Predicates: Usage and Linguistic Structure ». *Studies in Language*, vol. 31, 2007, p. 569-606.

- Brennan, Susan, et Michael Schober. « How Listeners Compensate for Disfluencies in Spontaneous Speech ». *Journal of Memory and Language*, vol. 44, n° 2, 2001, p. 274-96.
- Bres, Jacques, et al. « Anticipative Interlocutive Dialogism: Sequential Patterns and Linguistic Markers in French ». *Journal of Pragmatics*, vol. 96, 2016, p. 80-95.
- . « Dialogisme, éléments pour l'analyse ». *Recherches en didactique des langues et des cultures. Les cahiers de l'Acedle*, vol. 14, n° 14-2, 2017.
- . *Petite grammaire alphabétique du dialogisme*. Classiques Garnier, 2019.
- . « Sous la surface textuelle, la profondeur énonciative. Les formes du dialogisme de l'énoncé ». *Sproglog Polyfoni*, 2007, p. 37-54.
- Bres, Jacques, et Sylvie Mellet. *Dialogisme et marqueurs grammaticaux*. Armand Colin, 2009.
- . « Une approche dialogique des faits grammaticaux ». *Langue française*, vol. 163, n° 3, 2009, p. 3-20.
- Bresnan, Joan, et Jane Grimshaw. « The Syntax of Free Relatives in English ». *Linguistic Inquiry*, vol. 9, n° 3, 1978, p. 331-91.
- Brinton, Laurel. « The development of I mean: Implications for the study of historical pragmatics ». *Methods in Historical Pragmatics*, édité par Susan Fitzmaurice et al., De Gruyter, 2007.
- Brinton, Laurel. *The Evolution of Pragmatic Markers in English: Pathways of Change*. Cambridge University Press, 2017.
- Bruno, Christophe. « Une application de la macro-syntaxe... ». *Modèles linguistiques*, vol. XXXVIII, 2016, p. 183-195.
- Burnard, Lou. « Where Did We Go Wrong? A Retrospective Look at the British National Corpus ». *Teaching and Learning by Doing Corpus Analysis*, édité par Bernard Ketteman et Georg Marko, Amsterdam : Rodopi, 2002, p. 51-70.
- Callies, Marcus. « The Grammaticalization and Pragmaticalization of Cleft Constructions in Present-Day English ». *English Corpus Linguistics: Looking Back, Moving Forward*, édité par Hoffmann et al., Brill, 2012, p. 5-21.
- Candea, Maria. *Contribution à l'étude des pauses silencieuses et des phénomènes dits « d'hésitation » en français oral spontané. Etude sur un corpus de récits en classe de français*. Thèse de doctorat de l'Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2000.
- Cappeau, Paul, et Françoise Gadet. « L'exploitation sociolinguistique des grands corpus. » *Revue française de linguistique appliquée*, vol. XII, n° 1, 2007, p. 99-110.
- Cappeau, Paul, et Sylvie Hanote. *Focalisation(s) : Saillance dans les langues : lexicque, syntaxe, prosodie*. Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- Cappeau, Paul. « Établir des corpus oraux : ce que nous apprennent les transcriptions ». *Verbum*, vol. XXX, n° 4, 2011, p. 343-53.
- Caron, Bernard. « La focalisation ». *Faits de langues*, vol. 6, n° 11, 1998, p. 205-17.
- Carter, Ronald, et Michael McCarthy. *Cambridge Grammar of English: A Comprehensive Guide*. Cambridge University Press, 2006.

- Carter-Thomas, Shirley, et Elizabeth Rowley-Jolivet. « Syntactic Differences in Oral and Written Scientific Discourse: The Role of Information Structure ». *La Revue Du GERAS*, n° 31-33, 2001, p. 19-37.
- Carter-Thomas, Shirley. *Texte et contexte : pour une approche fonctionnelle et empirique*. Sciences de l'Homme et Société. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2009.
- Chen, Jing, et al. « Aspects of Pragmatic Referentiality ». *Journal of Pragmatics: An Interdisciplinary Journal of Language Studies*, vol. 42, n° 3, mars 2010, p. 870-74.
- Clark, Herbert H. « Bridging ». *Proceedings of the 1975 Workshop on Theoretical Issues in Natural Language Processing*, 1975, p. 169-74.
- Collins, Peter. « It-Clefts and Wh-Clefts: Prosody and Pragmatics ». *Journal of Pragmatics*, vol. 38, n° 10, 2006, p. 1706-20.
- . *Cleft and Pseudo-Cleft Constructions in English*. Routledge, 1991.
- Combettes, Bernard. « Thématisation et topicalisation : leur rôle respectif dans l'évolution du français ». *La thématisation dans les langues*, édité par Claude Guimier, Peter Lang, 1999, p. 231-45.
- Combettes, Bernard, et Sophie Prevost. « Évolution des marqueurs de topicalisation ». *Cahiers de praxématique*, n° 37, 2001, p. 103-124.
- Coppock, Elizabeth, et al. « “The Thing Is, Is” Is No Mere Disfluency ». *Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, vol. 32, n° 1, 2006, p. 85-96.
- Corminboeuf, Gilles. « Projection et rétrojection ». *Travaux de linguistique*, vol. 74, n° 1, 2017, p. 141-155.
- Corminboeuf, Gilles, et Anne-Sylvie Horlacher. « La projection en macro-syntaxe et en linguistique interactionnelle : dimensions théoriques et empiriques ». *Langue française*, vol. 192, n° 4, 2016, p. 15-36.
- Couper-Kuhlen, Elizabeth. *An Introduction to English Prosody*. Edward Arnold, 1986.
- Creissels, Denis. *Syntaxe générale, une introduction typologique : Tome 2, La phrase*. Hermes Science Publications, 2006.
- Cristo, Albert Di. *La prosodie de la parole*. De Boeck Supérieur, 2013.
- Cruttenden, Alan. *Intonation*. 2^e éd., Cambridge University Press, 1997.
- Cuenca, Maria Josep. « The Fuzzy Boundaries between Discourse Marking and Modal Marking ». *Discourse Markers and Modal Particles*, édité par Liebeth Degand et al., John Benjamins Publishing Company, 2013, p. 191-216.
- Cuenca, Maria Josep, et Ludvine Crible. « Co-Occurrence of Discourse Markers in English: From Juxtaposition to Composition ». *Journal of Pragmatics*, vol. 140, 2019, p. 171-84.
- Danon-Boileau, Laurent. « La personne comme indice de modalité ». *Faits de langues*, vol. 2, n° 3, 1994, p. 159-167.
- Danon-Boileau, Laurent, et Mary-Annick Morel. « L'oral : invariance et variation ». *Intellectica*, vol. 20, n° 1, 1995, p. 55-73.

- De Haan, Pieter. *Postmodifying Clauses in the English Noun Phrase: A Corpus-Based Study*. Rodopi, 1989.
- Debaisieux, Jeanne-Marie. « Les corpus oraux : situation, exploitation linguistique, bilan et perspectives ». *Scolia*, n° 19, 2005, p. 9-40.
- . « Traitement informatique de données orales : quels outils pour quelles analyses ? » *Recherche Qualitative*, n° 9, 2010, p. 131-50.
- Declerck, Renaat. *Studies on Copular Sentences, Clefts, and Pseudo-clefts*. Leuven University Press, 1988.
- Degand, Liesbeth, et Anne Catherine Simon. « On Identifying Basic Discourse Units in Speech: Theoretical and Empirical Issues ». *Discours. Revue de Linguistique, Psycholinguistique et Informatique*, n° 4, 2009.
- Dehé, Nicole, et Anne Wichmann. « Sentence-Initial I Think (That) and I Believe (That): Prosodic Evidence for Uses as Main Clause, Comment Clause and Discourse Marker ». *Studies in Language*, vol. 34, n° 1, 2010, p. 36-74.
- Delahunty, Gerald. « An Analysis of The Thing Is That Sentences ». *Pragmatics*, vol. 22, n° 1, 2012, p. 41-78.
- . « Contextually determined fixity and flexibility in “thing” sentence matrixes ». *Yearbook of Phraseology*, vol. 2, n° 1, 2011, p. 109-136.
- Delomier, Dominique, et Mary-Annick Morel. « Caractéristiques intonatives et syntaxiques des incises ». *DRLAV. Documentation et Recherche en Linguistique Allemande Vincennes*, vol. 34, n° 1, 1986, p. 141-60.
- Den Dikken, Marcel, et al. « Pseudoclefts and Ellipsis ». *Studia Linguistica*, vol. 54, n° 1, Blackwell, 2000, p. 41-89.
- . « Specificational Copular Sentences and Pseudoclefts ». *The Blackwell companion to syntax*, Blackwell, 2005, p. 292-409.
- Deroey, Katrien. « Marking Importance in Lectures: Interactive and Textual Orientation ». *Applied Linguistics*, vol. 36, Oxford University Press, 2015, p. 51-72.
- . « What They Highlight Is...: The Discourse Functions of Basic Wh-Clefts in Lectures ». *Journal of English for Academic Purposes*, vol. 11, n° 2, 2012, p. 112-24.
- Desagulier, Guillaume. *Corpus Linguistics and Statistics with R: Introduction to Quantitative Methods in Linguistics*. Springer International Publishing, 2017.
- Deulofeu, José. « La macrosyntaxe comme moyen de tracer la limite entre organisation grammaticale et organisation du discours ». *Modèles linguistiques*, vol. XXXVIII, 2016, p. 135-66.
- Diessel, Holger, et Michael Tomasello. « The Acquisition of Finite Complement Clauses in English: A Corpus-based Analysis ». *Cognitive Linguistics*, vol. 12, n° 2, 2001, p. 97-141.
- Downing, Angela, et Philip Locke. *English Grammar: A University Course*. 2^e éd., Routledge, 2005.

- Du Bois, John. « The Stance Triangle ». *Stancetaking in Discourse: Subjectivity, Evaluation, Interaction*, édité par Robert Englebretson, John Benjamins Publishing Company, 2007, p. 139-82.
- . « Towards a Dialogic Syntax ». *Cognitive Linguistics*, vol. 25, De Gruyter, 2014.
- Dufaye, Lionel. « Comment identifier une identification ? » <http://revel.unice.fr/cycnos/document.html?id=23>, janvier 2005.
- Emanuel A. Schegloff. « Sequencing in Conversational Openings ». *American Anthropologist*, vol. 70, n° 6, 1968, p. 1075-1095.
- Fellegy, Anna. « Patterns and Functions of Minimal Response ». *American Speech*, vol. 70, n° 2, 1995, p. 186-99.
- Ferre, Gaelle. « Les pauses intra-constituants en anglais spontané ». *XXVes Journées d'Étude sur la parole*, 2004, p. 217-220.
- . *Analyse de Discours Multimodale. Gestualité et prosodie en discours*. UGA éditions, 2019.
- Fetzer, Anita. « The Encoding and Signalling of Discourse Relations in Argumentative Discourse: Evidence across Production Formats ». *Pragmatics and Beyond New Series*, vol. 296, 2018, p. 13-44.
- . « Theme Zones in Contrast: An Analysis of Their Linguistic Realization in the Communicative Act of a Non-Acceptance ». *Pragmatics and Beyond New Series*, vol. 175, p. 3-31.
- . « Theme Zones in English Media Discourse: Forms and Functions ». *Journal of Pragmatics*, vol. 40, n° 9, 2008, p. 1543-68.
- Fetzer, Anita, et Augustin Speyer. « Discourse Relations in English and German Discourse: Local and Not-so-local Constraints ». *Intercultural Pragmatics*, vol. 9, n° 4, 2012, p. 413-52.
- Fintel, Kai. « What is Presupposition Accomodation, Again? ». *Philosophical Perspectives*, vol. 22, n°1, 2008, p.137-70.
- Flament, Danièle. « L'entrée thème/rhème du glossaire de Comenius ». *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, n° 55, 2006, p. 61-71.
- Flowerdew, John, et Richard Forest. *Signalling Nouns in English: A Corpus-Based Discourse Approach*. Cambridge University Press, 2015.
- Fox Tree, Jean, et Josef Schrock. « Basic Meanings of You Know and I Mean ». *Journal of Pragmatics*, vol. 34, n° 6, 2002, p. 727-47.
- Francis, Gill. « Labelling Discourse: An Aspect of Nominal-Group Lexical Cohesion ». *Advances in Written Text Analysis*, édité par Malcolm Coulthard, Routledge, 2002, p. 97-115.
- Fraser, Bruce. « An approach to discourse markers ». *Journal of Pragmatics*, vol. 14, n° 3, 1990, p. 383-98.
- . « The combining of Discourse Markers – A beginning ». *Journal of Pragmatics*, vol. 86, 2015, p. 48-53.

- . « Topic Orientation Markers ». *Journal of Pragmatics*, vol. 41, n° 5, 2009, p. 892-898.
- Frege, Gottlob. « Sense and Reference ». *The Philosophical Review*, vol. 57, n° 3, 1948, p. 209-230.
- Galmiche, Michel. « Au carrefour des malentendus : le thème ». *L'information grammaticale*, vol. 54, n° 1, 1992, p. 3-10.
- Gardelle, Laure, et Christelle Lacassain-Lagoin. *Analyse linguistique de l'anglais : méthodologie et pratique*. Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- Gardner, Rod. « Between Speaking and Listening: The Vocalisation of Understandings ». *Applied Linguistics*, vol. 19, 1998, p. 202-224.
- . *When Listeners Talk: Response Tokens and Listener Stance*. John Benjamins Publishing Company, 2001.
- Gaudy-Campbell, Isabelle, et al. « Articulation topicale, référentielle et macrosyntaxique dans un discours oral ». *Modèles linguistiques*, vol. XXXVII, n° 73, juillet 2016, p. 21-58.
- . « « I et le question tag ou le jeu de l'énonciation » : un protocole d'analyse pour le traitement de l'oral ». *Linguistique anglaise et oralité : vers une approche intégrée*, édité par Isabelle Gaudy-Campbell et Céline Horgues, Presses Sorbonne Nouvelle, 2019, p. 35-49.
- . « L'introduction du rhème en anglais. Des opérateurs à l'opération en jeu ». *Sciences pour la communication*, n°122, p. 201-18, 2017.
- Gaudy-Campbell, Isabelle, et Céline Horgues. *Linguistique anglaise et oralité : vers une approche intégrée*. Presses Sorbonne Nouvelle, 2019.
- Gaudy-Campbell, Isabelle, et Héloïse Lechevallier-Parent. *Micro-/ Macro-syntaxe : La question de l'échelle d'analyse en linguistique anglaise*. Modèles linguistiques, tome XXXVII, éditions des dauphins, 2016.
- Geluykens, Ronald. « Topic Introduction in English Conversation ». *Transactions of the Philological Society*, vol. 91, n° 2, 1993, p. 181-214.
- Gómez González, María. *The Theme-Topic Interface: Evidence from English*. John Benjamins Publishing Company, 2001.
- Granath, Solveig. « Size Matters – or Thus Can Meaningful Structures Be Revealed in Large Corpora ». *Corpus Linguistics 25 Years On*, édité par Roberta Facchinetti, Brill, 2007, p. 169-85.
- Gries, Stefan. « Some Current Quantitative Problems in Corpus Linguistics and a Sketch of Some Solutions ». *Language and Linguistics*, vol. 16, n° 1, 2015, p. 93-117.
- Guilbert, Thierry. « Introduction : articuler les approches qualitatives et quantatives dans l'analyse de discours. » *Corela. Cognition, représentation, langage*, n° HS-15, 2014.
- Guimier, Claude. *La Thématisation Dans Les Langues : Actes Du Colloque de Caen, 9-11 Octobre 1997*. Peter Lang, 1999.
- Gundel, Jeanette, et al. « Cognitive Status and the Form of Referring Expressions in Discourse ». *Language*, vol. 69, n° 2, 1993, p. 274-307.

- Günthner, Susanne. « Introduction to “Grammar and Dialogism: Sequential, Syntactic and Prosodic Patterns between Emergence and Sedimentation” ». *Grammar and Dialogism Sequential, Syntactic, and Prosodic Patterns between Emergence and Sedimentation*, De Gruyter, 2014.
- . « N Be That-Constructions in Everyday German Conversation: A Reanalysis of ‘Die Sache Ist/Das Ding Ist’ (‘the Thing Is’)-Clauses as *Projector Phrases* ». *Studies in Language and Social Interaction*, édité par Ritva Laury et Ryoko Suzuki, vol. 24, John Benjamins Publishing Company, 2011, p. 11-36.
- . « Polyphony and the ‘Layering of Voices’ in Reported Dialogues: An Analysis of the Use of Prosodic Devices in Everyday Reported Speech ». *Journal of Pragmatics*, vol. 31, n° 5, 1999, p. 685-708.
- Gussenhoven, Carlos, *The Phonology of Tone and Intonation*. Cambridge University Press, 2004.
- Gutiérrez Ordoñez, Salvador. « Focalisation, thématisation, topicalisation ». *La focalisation dans les langues*, édité par Hélène et André Włodarczyk, L’Harmattan, 2006, p. 11-26.
- Guz, Wojciech. « The Structural Non-Integration of Wh-Clefts ». *English Language & Linguistics*, vol. 19, n° 3, 2015, p. 477-503.
- Halliday, Michael Alexander Kirkwood. *An introduction to functional grammar*. Routledge, 1994.
- Halliday, Michael Alexander Kirkwood, et Ruqaiya Hasan. *Cohesion in English*. Routledge, 1976.
- Hanote, Sylvie. « La saillance à l’oral : quels marqueurs ? » *Saillance – Volume 2 : La saillance en langue et en discours*, édité par Maryvonne Boisseau et Albert Hamm, vol. 2, Presses universitaires de Franche-Comté, 2015, p. 29-54.
- Haselow, Alexander. « Micro- et macro-syntaxe : sur deux principes de catégorisation cognitive en langue orale spontanée ». *Modèles linguistiques*, vol. XXXVIII, 2016, p. 29-50.
- Haviland, Susan, et Herbert Clark. « What’s new? Acquiring New information as a Process in Comprehension ». *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, vol. 13, n° 5, 1974, p. 512-21.
- Helkkula, Mervi. « La présupposition et les constructions pseudo-clivées ». *La Présupposition entre théorisation et mise en discours*, édité par Amir Biglari et Marc Bonhomme, Classiques Garnier, 2018, p. 221-33.
- Heller, Daphna. *Identity and Information: Semantic and Pragmatic Aspects of Specificational Sentences*. Rutgers University, 2005.
- Herman, Thierry. « Projections programmatiques, entamées et potentielles dans l’écrit scientifique : l’attente dans une perspective de linguistique textuelle ». *Langue française*, n° 192, 2016, p. 97-118.

- Herment, Sophie. *De l'emphase à la phonologie de la proéminence, pour une approche perceptuelle de la prosodie de corpus*. Université Paris Diderot (Paris 7) Sorbonne Paris Cité, 2013.
- . « L'interface syntaxe/prosodie : réinterprétation en discours oral et approche discursive de la prosodie ». *Linguistique anglaise et oralité : vers une approche intégrée*, édité par Isabelle Gaudy-Campbell et Céline Horgues, Presses Sorbonne Nouvelle, 2019, p. 123-38.
- . *Is intensity a relevant criterion in the perception of spontaneous speech? The case of emphasis in English*. 2012.
- . « Relations entre prosodie et syntaxe : le cas de quelques structures syntaxiques non neutres ». *Anglophonia*, n° 30, 2011, p. 101-17.
- . « Prédication et emphase en anglais : le rôle de la prosodie ». *Faits de langues*, n° 31-32, 2008, p. 243-252.
- . « Etude perceptive sur la focalisation en anglais : paramètres acoustiques, prosodiques et sémantiques ». *La Focalisation dans les langues*, édité par Włodarczyk Hélène, L'Harmattan, 2006, p. 309-18.
- . *L'emphase dans le discours spontané anglais : corrélats acoustiques et prosodiques*. Thèse de doctorat de l'université Aix-Marseille 1, 2001.
- Herment, Sophie, et Laetitia Leonarduzzi. « L'expression de la saillance dans les clivées en wh-en anglais contemporain : prosodie, syntaxe, discours ». *Saillance : La saillance en langue et en discours*, édité par Maryvonne Boisseau et Albert Hamm, vol. 2, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2015, p. 85-102.
- . « The Pragmatic Functions of Prosody in English Cleft Sentences ». *Speech Prosody* 6, 2012, p. 713-16.
- Higgins, Francis R. *The Pseudo-cleft construction in English*. Garland, 1973.
- Hopper, Paul. « Grammatical Constructions and their Discourse Origins: Prototype or Family Resemblance? ». *Applied Cognitive Linguistics: Theory, Acquisition, and Language Pedagogy*, édité par Martin Pütz, De Gruyter, 2001, p. 109-29.
- . « The Openness of Grammatical Constructions ». *Proceedings of the Annual Meeting of the Chicago Linguistic Society*, vol. 40, 2004, p. 153-75.
- Hopper, Paul, et Sandra Thompson. « Projectability and Clause Combining in Interaction ». *Crosslinguistic Studies of Clause Combining: The Multifunctionality of Conjunctions*, édité par Ritva Laury, John Benjamins Publishing Company, 2008, p. 99-123.
- Corminboeuf, Gilles, et Anne-Sylvie Horlacher. « La projection en macro-syntaxe et en linguistique interactionnelle : dimensions théoriques et empiriques ». *Langue française*, vol. N° 192, n° 4, 2016, p. 15-36.
- Huddleston, Rodney, et Geoffrey K. Pullum. *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge University Press, 2002.
- Hyland, Ken. *Metadiscourse: Exploring Interaction in Writing*. Bloomsbury Publishing, 2005.

- Iatridou, Sabine, et Spyridola Varlokosta. « Pseudoclefts Crosslinguistically ». *Natural Language Semantics*, vol. 6, n° 1, 1998, p. 3-28.
- Jeanneret, Thérèse. *La coénonciation en français : approches discursive, conversationnelle et syntaxique*. Peter Lang, 1999.
- Jefferson, Gail. « On Stepwise Transition from Talk about a Trouble to Inappropriately Next-positioned Matters ». *Structures of Social Action*, édité par Maxwell Atkinson et John Heritage, Cambridge University Press, 1985, p. 191-222.
- Jiang, Kevin, et Ken Hyland. « Metadiscursive Nouns: Interaction and Cohesion in Abstract Moves ». *English for Specific Purposes*, vol. 46, 2017, p. 1-14.
- Jiang, Kevin. « Nouns and Academic Interactions: A Neglected Feature of Metadiscourse ». *Applied Linguistics*, vol. 59, n°4, 2018, p. 508-31.
- Johnson, Burke, et al. « Toward a Definition of Mixed Methods Research ». *Journal of Mixed Methods Research*, vol. 1, 2007, p. 112-33.
- Jucker, Andreas, et Shad B. Smith. « And People Just You Know like 'wow': Discourse Markers as Negotiating Strategies ». *Pragmatics and Beyond New series*, vol. 57, 1998, p. 171-201.
- Jullien, Stéphane. « Prosodic, Syntactic and Semantico-Pragmatic Parameters as Clues for Projection: The Case of "Il y a" ». *Nouveaux cahiers de linguistique française*, vol. 28, 2007, p. 283-97.
- Kaltenböck, Gunther, et al. *Outside the Clause: Form and function of extra-clausal constituents*. John Benjamins Publishing Company, 2016.
- Kaltenböck, Gunther. « Position, prosody, and scope: The case of English comment clauses ». *AAA - Arbeiten aus Anglistik und Amerikanistik*, vol. 16, 2009, p. 3-38.
- . « Élément de macro-syntaxe : comment catégoriser une classe insaisissable ? » *Modèles linguistiques*, vol. XXXVIII, n° 74, 2016, p. 11-28.
- . « On thetical grammar ». *Studies in Language*, vol. 35, 2011, p. 852-97.
- Kaltenböck, Gunther, et Bernd Heine. « Sentence Grammar vs. Thetical Grammar: Two Competing Domains? » *Competing Motivations in Grammar and Usage*, édité par Brian Macwhinney et al., Oxford University Press, 2014, p. 348-63.
- Kanté, Issa. « Head Nouns as Modal Stance Markers – Academic Texts vs. Legal Texts ». *Revue de linguistique et de didactique des langues*, n° 41, 2010, p. 121-35.
- Karttunen, Lauri. « Presupposition and Linguistic Context ». *Theoretical Linguistics*, vol. 1, 1974, p. 181-94.
- Keizer, Evelien. *Reference, predication and (in)definiteness in Functional Grammar. A functional approach to English copular sentences*. 1992.
- . « The (the) Fact is (that) Construction in English and Dutch ». *Outside the Clause: Form and Function of Extra-clausal Constituents*, édité par Gunther Kaltenböck et al., John Benjamins Publishing Company, 2016, p. 59-96.

- . « The X Is (Is) Construction ». *Casebook in Functional Discourse Grammar*, édité par J. Lachlan Mackenzie et Hella Olbertz, John Benjamin Publishing Company, 2013, p. 213-48.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*. Armand Colin, 1997.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, et Véronique Traverso. « Types d'interactions et genres de l'oral ». *Langages*, vol. 38, n° 153, 2004, p. 41-51.
- Khalifa, Jean-Charles. « Identification et appartenance dans l'énoncé complexe ». *Cercles*, Occasional Papers Series 2, 2005, p. 69-110.
- . *Syntaxe de l'anglais : théories et pratique de l'énoncé complexe aux concours*. Ophrys, 2004.
- Knott, Alistair, et Ted Sanders. « The Classification of Coherence Relations and Their Linguistic Markers: An Exploration of Two Languages ». *Journal of Pragmatics*, vol. 30, n° 2, 1998, p. 135-75.
- Koops, Christian, et Martin Hilpert. « The Co-Evolution of Syntactic and Pragmatic Complexity: Diachronic and Cross-linguistic Aspects of Pseudoclefts ». *Typological Studies in Language*, édité par Luca Alfieri et al., John Benjamins Publishing Company, 2009, p. 215-38.
- Koops, Christian, et Sebastian Ross-Hagebaum. « Information Structure and Discourse Function of Amalgam Wh-Clefts ». *Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, vol. 34, n° 1, 2008, p. 461-72.
- Lacheret-Dujour, Anne, et Jacques François. *Fonctions et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*. Louvain : Peeters, 2003.
- Lambrecht, Knud. « A Framework for the Analysis of Cleft Constructions ». *Linguistics*, vol. 39, 2001, p. 463-516.
- . *Information Structure and Sentence Form: Topic, Focus, and the Mental Representations of Discourse Referents*. Cambridge University Press. 1994.
- Landragin, Frédéric. « La saillance : questions méthodologiques autour d'une notion multifactorielle ». *Faits de langues*, n° 39, 2012, p. 15-31.
- Lapaire, Jean-Rémi, et Wilfrid Rotgé. *Linguistique et grammaire de l'anglais*. Presses Universitaires du Mirail, 1991.
- Larrea, Paul. « Identité et Identification ». *CYCLOS*, vol. 21, n°1, 2004.
- Larrea, Paul, et Claude Rivière. *Grammaire explicative de l'anglais*. Pearson, 2010.
- Le Querler, Nicole. « Les modalités appréciatives dans La Chartreuse de Parme de Stendhal ». *L'information grammaticale*, vol. 72, n° 1, 1997, p. 28-31.
- . *Typologie des modalités*. Presses Universitaires de Caen, 1996.
- Lee, Seung-Ah. « Verb Agreement in English Wh-Clefts: A Corpus-Based Study ». *English Studies*, vol. 97, 2016, p. 1-28.
- Legallois, Dominique. « Quand le texte signale sa structure : la fonction textuelle des noms sous-spécifiés ». *Corela. Cognition, représentation, langage*, 2006.

- Legallois, Dominique, et Philippe Grea. « L'objectif de cet article est de... Construction spécificationnelle et grammaire phraséologique ». *Cahiers de praxématique*, n° 46, 2006, p. 161-86.
- Lenk, Uta. « Discourse Markers and Global Coherence in Conversation ». *Journal of Pragmatics*, vol. 30, n° 2, 1998, p. 245-57.
- Leonarduzzi, Laetitia, et Sophie Herment. « Non-Canonical Syntactic Structures in Discourse: Tonality, Tonicity and Tones in English (Semi-)spontaneous Speech ». *Interspeech 2013*, 2013, p. 1453-57.
- Lerner, Gene. « On the Syntax of Sentences-in-Progress ». *Language in Society*, vol. 20, n° 3, 1991, p. 441-58.
- Levinson, Stephen. « Activity Types and Language ». *Linguistics*, vol. 17, n° 5-6, 1979, p. 365-400.
- Gast, Volker, et Natalia Levshina. « Motivating w(h)-Clefts in English and German: A Hypothesis-Driven Parallel Corpus Study ». *Frequency, Forms and Functions of Cleft Constructions in Romance and Germanic*, édité par Anna-Maria De Cesare, De Gruyter, 2014, p. 377-414.
- Linell, Per, et Ivana Marková. « Acts in Discourse: From Monological Speech Acts to Dialogical Inter-Acts ». *Journal for the Theory of Social Behaviour*, vol. 23, n° 2, p. 173-95.
- Linell, Per, et Christine Mertzlufft. « Evidence for a Dialogical Grammar: Reactive Constructions in Swedish and German ». *Grammar and Dialogism*, édité par Susanne Günthner et al., De Gruyter, 2014, p. 79-108.
- Longrée, Dominique, et Sylvie Mellet. « Le motif: une unité phraséologique englobante ? Étendre le champ de la phraséologie de la langue au discours ». *Langages*, vol. 189, n° 1, 2013, p. 65-79.
- Loock, Rudy. « Extending Further and Refining Prince's Taxonomy of given/New Information ». *Pragmatics*, vol. 23, n° 1, 2013, p. 69-91.
- Mann, William, et Sandra Thompson. « Rhetorical Structure Theory: Toward a functional theory of text organization ». *Text - Interdisciplinary Journal for the Study of Discourse*, vol. 8, n° 3, 1988, p. 243-81.
- Mantlik, Annette, et Hans-Jörg Schmid. « That-complementiser omission in N + be + that-clauses: Past and present ». *The Noun Phrase in English: Past and Present*, édité par Alex Ho-Cheong Leung et Wim van der Wurff, John Benjamins Publishing Company, 2018, p. 187-222.
- Massam, Diane. « Extra Be: The Syntax of Shared Shell-Noun Constructions in English ». *Language*, vol. 93, n° 1, 2017, p. 121-52.
- . « Thing Is Constructions: The Thing Is, Is What's the Right Analysis? » *English Language and Linguistics*, vol. 3, 1999, p. 335-52.
- McClave, Evelyn. « Pitch and Manual Gestures ». *Journal of Psycholinguistic Research*, vol. 27, n° 1, 1998, p. 69-89.

- Mikkelsen, Line. « Copular Clauses ». *Handbooks of Linguistics and Communication Science*, édité par Jeroen Darquennes et Patience Epps, De Gruyter, 2011, p. 1805-29.
- Miller, Jim, et Regina Weinert. *Spontaneous Spoken Language: Syntax and Discourse*. Clarendon Press, 1998.
- Moirand, Sophie. « Le dialogisme : de la réception du concept à son appropriation en analyse du discours ». *Cahiers de praxématique*, n° 57, 2011, p. 69-100.
- . « Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives ». *Cahiers de praxématique*, n° 43, 2004, p. 189-220.
- Mondada, Lorenza. « Projections, organisation syntaxique, séquentielle et multimodale : le tour comme construction émergente dans l'interaction ». *Du système linguistique aux actions langagières : Mélanges en l'honneur d'Alain Berrendonner*, édité par Gilles Corminboeuf et Marie-José Béguelin, De Boeck Supérieur, 2011, p. 191-208.
- Morel, Mary-Annick. « Les stratégies intonatives des dialogues à la poste ». *Cahiers de praxématique*, n° 28, 1997, p. 79-100.
- . « Valeur Énonciative Des Variations de Hauteur Mélodique En Français ». *Journal of French Language Studies*, vol. 5, n° 2, 1995, p. 189-202.
- Morel, Mary-Annick, et Laurent Danon-Boileau. *Grammaire de l'intonation : l'exemple du français*. Ophrys, 1998.
- Müller Blaser, Gabriele. « La construction pseudo-clivée dans l'organisation d'activités complexes : questions de portée ». *Cahiers de praxématique*, n° 48, 2007, p. 213-38.
- . « Entre l'unité de construction d'un tour et l'organisation de tours multi-unités : la pseudo-clivée en interaction ». *Revue Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique)*, vol. 46, 2007, p. 157-76.
- Nølke, Henning. *Le regard du locuteur 2 : Pour une linguistique des traces énonciatives*. éditions Kimé, 2001.
- Nowakowska, Aleksandra. « Syntaxe, textualité et dialogisme : clivage, passif, si z c'est y ». *Cahiers de praxématique*, n° 43, 2004, p. 25-56.
- Paillé, Pierre, et Alex Mucchielli. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin, 2016.
- Paveau, Marie-Anne. « L'alternative quantitatif/qualitatif à l'épreuve des univers discursifs numériques ». *Corela. Cognition, représentation, langage*, n° HS-15, 2014.
- Peeters, Jean. « Thématization et focalisation : deux principes distincts et complémentaires de la construction du sens ». *La thématization dans les langues*, édité par Claude Guimier, Peter Lang, 1999, p. 34-45.
- Pekarek-Doehler, Simona. « Clause-combining and the Sequencing of Actions: Projector constructions in French conversation ». *Subordination in Conversation: A Crosslinguistic Perspective*, édité par Ritva Laury et Ryoko Suzuki, John Benjamins Publishing company, 2011, p. 103-148.

- Pekarek-Doehler, Simona, et Ioana-Maria Stoenica. « Émergence, temporalité et grammaire-dans-l'interaction : disloquée à gauche et nominativus pendens en français contemporain ». *Langue française*, vol. 175, n° 3, 2012, p. 111-27.
- Pennec, Blandine. « À l'interface des plans micro- et macro-discursifs : l'exemple du marqueur NOW ». *Modèles linguistiques*, vol. XXXVII, n° 73, 2016, p. 111-29.
- . *Réajustement(s) du discours en anglais contemporain*. ISTE éditions, 2017.
- Prevost, Sophie. « La notion de Thème : flou terminologique et conceptuel ». *Cahiers de praxématique*, n° 30, 1998, p. 13-35.
- Prince, Ellen. « Toward a Taxonomy of Given - New Information ». *Radical Pragmatics*, édité par Peter Cole, Academic Press, 1981, p. 223-55.
- . « A Comparison of Wh-Clefts and it-Clefts in Discourse ». *Language*, vol. 54, n° 4, 1978, p. 883-906.
- Quirk, Randolph. *Longman Grammar of Spoken and Written English*. Longman, 1999.
- Rabatel, Alain. « Les postures énonciatives dans la co-construction dialogique des points de vue : co-énonciation, sur-énonciation, sous-énonciation ». *Dialogisme et Polyphonie*, édité par Jacques Bres et al., De Boeck, 2005, p. 95-110.
- . « Positions, positionnements et postures de l'énonciateur ». *Travaux neuchâtelois de linguistique* 56, 2012, p. 23-42.
- . « Sujets modaux, instances de prise en charge et de validation. » *Le discours et la langue*, vol. 6, n° 3-2, 2012, p. 13-36
- Raccah, Pierre-Yves. « De la présupposition logique à la présupposition argumentative : Étude d'un outil de manipulation idéologique ». *La Présupposition entre théorisation et mise en discours*, édité par Amir Biglari et Marc Bonhomme, Classiques Garnier, 2018, p. 103-24.
- Raymond, Geoffrey. « Prompting Action: The Stand-Alone "So" in Ordinary Conversation ». *Research on Language and Social Interaction*, vol. 37, 2004, p. 185-218.
- Riou, Marine. « Associer les pièces du puzzle : marqueurs verbaux et prosodiques en oral spontané ». *Linguistique anglaise et oralité : vers une approche intégrée*, édité par Isabelle Gaudy-Campbell et Céline Horgues, Presses Sorbonne Nouvelle, 2019, p. 85-98.
- . *The Grammar of Topic Transition in American English Conversation. Topic Transition Design and Management in Typical and Atypical Conversations (Schizophrenia)*. Thèse de Doctorat de l'Université Paris Sorbonne, 2015.
- . « The Prosody of Topic Transition in Interaction: Pitch Register Variations ». *Language and Speech*, vol. 60, n° 4, 2017, p. 658-78.
- Robert, Stéphane. « Structure et sémantique de la focalisation ». *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, vol. LXXXVIII, 1993, p. 25-47.
- Sacks, Harvey, et al. « A Simplest Systematics for the Organization of Turn-Taking for Conversation ». *Language*, vol. 50, n° 4, 1974, p. 696-735.
- Sandré, Marion. *Analyser les discours oraux : approche pluridisciplinaire*. Armand Colin, 2013.

- . *Constances et spécificités des dysfonctionnements interactionnels dans le genre « débat politique télévisé » : une application au débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2007*. Thèse de Doctorat de l'Université Montpellier 3, 2010.
- Saussure, Louis de. « Des présuppositions stricto sensu aux présuppositions discursives ». *La Présupposition entre théorisation et mise en discours*, édité par Amir Biglari et Marc Bonhomme, Classiques Garnier, 2018, p. 35-56.
- Schegloff, Emanuel. « Discourse as an Interactional Achievement: Some Uses of 'uh huh' and Other Things that Come between Sentences ». *Analyzing Discourse: Text and Talk, Georgetown University Roundtable on Languages and Linguistics*, édité par Deborah Tannen, Georgetown University Press, 1982, p. 71-93.
- . « Preliminaries to Preliminaries: "Can I Ask You a Question?" » *Sociological Inquiry*, vol. 50, n° 3-4, 1980, p. 104-52.
- Schegloff, Emanuel, et Harvey, Sacks. « Opening up Closings ». *Semiotica*, vol. 8, n° 4, 2009, p. 289-327.
- Schiffrin, Deborah. *Discourse markers*. Cambridge University Press. 1988.
- Schleef, Erik. « Gender, Power, Discipline, and Context: On the Sociolinguistic Variation of okay, right, like, and you know in English Academic Discourse ». *Texas Linguistic Forum*, vol. 48, 2004, p. 177-86.
- Schmid, Hans-Jörg. *English abstract nouns as conceptual shells: from corpus to cognition*. De Gruyter, 2000.
- . « 'Presupposition Can Be a Bluff': How Abstract Nouns Can Be Used as Presupposition Triggers ». *Journal of Pragmatics*, vol. 33, n° 10, 2001, p. 1529-52.
- Selting, Margret. « The Construction of Units in Conversational Talk ». *Language in Society*, vol. 29, n° 4, 2000, p. 477-517.
- Sitri, Frédérique. « Dialogisme et analyse de discours : éléments de réflexion pour une approche de l'autre en discours ». *Cahiers de praxématique*, n° 43, 2004, p. 165-88.
- Speyer, Augustin, et Anita Fetzer. « The Coding of Discourse Relations in English and German Argumentative Discourse ». *The Pragmatics of Discourse Coherence*, édité par Helmut Gruber et Gisela Redeker, John Benjamins Publishing Company, 2014, p. 87-119.
- Stalnaker, Robert. « Pragmatic Presuppositions ». *Context and Content*, édité par Robert Stalnaker, Oxford University Press, 1974, p. 47-62.
- Streeck, Jürgen. « On Projection ». *Social Intelligence and Interaction: Expressions and Implications of the Social Bias in Human Intelligence*, édité par Esther N. Goody, Cambridge University Press, 1995, p. 87-110.
- Szlamowicz, Jean. « Construction discursive et consensus énonciatif : You know et I mean, ligateurs et ponctuels ». *Linguistique anglaise et oralité : vers une approche intégrée*, édité par Isabelle Gaudy-Campbell et Céline Horgues, Presses Sorbonne Nouvelle, 2019, p. 53-70.

- . « Les pauses en anglais ». *Correct, Incorrect en linguistique anglaise*, édité par Claude Delmas, Presses de l'Université de Saint-Etienne, 2003, p. 155-74.
- Theissen, Anne. « Petite incursion dans la jungle topicale ». *Cahiers de praxématique*, n° 37, 2001, p. 2-18.
- Thompson, Sandra. « “Object Complements” and Conversation towards a Realistic Account ». *Studies in Language. International Journal Sponsored by the Foundation “Foundations of Language”*, vol. 26, n° 1, 2002, p. 125-63.
- Thompson, Susan. « Text-Structuring Metadiscourse, Intonation and the Signalling of Organization in Academic Lectures ». *Journal of English for Academic Purposes*, vol. 2, n° 1, 2003, p. 5-20.
- Tuggy, David. « The Thing Is Is that People Talk That Way. The Question Is Is Why? » *Cognitive Linguistics in the Redwoods, The Expansion of a New Paradigm in Linguistics*, édité par Eugene H. Casad, De Gruyter Mouton, 1996, p. 713-52.
- Unger, Christoph. « The Scope of Discourse Connectives: Implications for Discourse Organization ». *Journal of Linguistics*, vol. 32, n° 2, 1996, p. 403-38.
- Videau, Nicolas, et Sylvie Hanote. « Préfixation et Focalisation ». *Focalisation(s)*, édité par Paul Cappeau et Sylvie Hanote, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 35-58.
- Viollain, Cécile, et Hugo Chatellier. « De petits corpus pour une grande base de données sur l'anglais oral contemporain : quels enjeux à la lumière du programme PAC ? » *Corpus*, n° 18, 2018.
- Vion, Robert. « Pour une approche relationnelle des interactions verbales et des discours ». *Langage & société*, vol. 87, n° 1, 1999, p. 95-114.
- Weinert, Regina, et Jim Miller. « Cleft constructions in spoken language ». *Journal of Pragmatics*, vol. 25, n° 2, 1996, p. 173-206.
- Wichmann, Anne. « Corpora and Spoken Discourse ». *Corpus Linguistics 25 Years On*, édité par Roberta Facchinetti, Brill, 2007, p. 73-86.
- . *Intonation in text and discourse: beginnings, middles and ends*. Routledge, 2000.
- Widdowson, Henry. *Text, Context, Pretext: Critical Issues in Discourse Analysis*. Oxford : Blackwell, 2004.
- Wlodarczyk, André, et Hélène Wlodarczyk. *La focalisation dans les langues*. Editions L'Harmattan, 2006.

Index

A

Accommodation, 104
Analyse qualitative, 39, **41-43**, 144
Analyse quantitative, 39, **41-43**, 51, 144, 145, 187, 232-238, 264-266, 269, 372, 395

C

Clivée en *th-*, 17, **32, 34**, 53, 108, 137, 141, 163, 200, 217, 224-226, 236, 254, 258-261, 271, 272, 276, 278, 307, 310, 334, 388, 463
Clivée en *wh-* Voir pseudo-clivée
Copule, 32-34, **153-156**, 184, 187, 188, 194, 195, 197, 201, 202, 205, 210, 212, 221, 226-230, 261, 325, 329, 377
Corpus, 36, **44-48**, 51

D

Dialogal, 45, 47, 112, **131**, 397, 410, 411, 417
Dialogisme, 109, 126, 129, **130-136**, 177, 178, 371, 378-385, 390, 391, 392, 396, 397, 398, 401, 406-411, 416, 417, 419, 421, 422, 426, 427, 436, 463

E

End-weight, 65
Enoncé prédicationnel, **54-57**
Enoncé spécificationnel, 29, **54-57**, 64, 129, 201-203, 222-228, 324-326, 378, 383

F

Focalisation, 29, 40, **85-90**, 95-96, 262-283, 327-329, 332-337
Focalisation prosodique, **89**, 262, 263, 265, 266, 269, 332-338, 341, 343
Focus, 29-34, 60, 77, 78, 84, 87, 88, 99, 108, 200, 254, 256, 257, 262, 270-281, 346, 464

G

Genre de l'oral, 38, **45-48**, 103, 104, 118, 154, 183, 184, 258, 263, 265-267, 284, 301, 344, 358, 372, 379, 380, 384, 395, 396, 412, 436

I

Identification, 33, 34, **56**, 58-60, 128, 188, 201-203, 225, 228, 327, 429
Information ancienne/information nouvelle, 55, 65, 79, 81, 82, 86, 91, 101, 102, 104, 257, 259, 284, 291, 308, 309, 310, 330, 344, 356
Intégration syntaxique, 31, 33, 56, **105-107**, 121, 122, 153-156, 161, 168, 197, 208, 219, 239, 241, 254, 255, 256, 296, 376, 385, 404

M

Macro-syntaxe, 113, **119-122**, 128, 143, 144, 151, **153-161**, 177, 178, 196, 197, 203, 208, 211, 214, 217, 218, 221, 231-234, 238-247, 250, 253-255, 260-264, 276, 284, 293, 301-303, 337, 339-342, 344, 348, 351, 357, 359, 360, 376, 380, 382, 383, 389, 391, 405, 413, 416, 419, 423, 427, 430, 433, 436
Marqueur du discours, 31, 151, 160, 295, 298, 301, 311, 314, 322, 418, 432
Méta-fonction
 idéationnelle, 83, 292, 296, 297, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 323, 325, 330
 interpersonnelle, 83, 296, 297, 298, 299, 303, 304
 textuelle, 83, 292, 297, 298, 299, 300, 330, 417
Micro-syntaxe, 66, 119-122, 128, 143, 144, 153, 154, 157-161, 178, 197, 203, 208-210, 214, 215, 217-222, 224, 230, 233, 234, 240-249, 253, 254, 260-262, 264, 271, 272, 275, 277, 284, 293-295, 301-303, 324, 325, 341, 344, 346, 348, 354, 356, 374, 375, 377, 379, 382, 383, 385, 404, 405, 409, 413, 420, 423, 425

Mixed methods research, 42

Modalité épistémique *Voir* positionnement énonciatif
modal épistémique

Modalité évaluative *Voir* positionnement énonciatif
modal évaluatif

Modalité radicale *Voir* Positionnement énonciatif modal
radical

P

Paragraphe oral, 152, 213, 350, 352, 354, 357, 360, 361,
363, 402, 404-408

Positionnement énonciatif modal
épistémique, 171, 178-180, 197, 299, 376-381, 385,
396, 415
évaluatif, 96, 178, 179, 259, 300, 302, 304, 323, 372,
381-385, 389, 390, 396, 425
radical, 170, 171, 175, 179, 180, 212, 373-378, 380,
384, 385

Présupposition d'existence, 103, 259, 310

Projection prosodique, 181-196, 263-269

Pseudo-clivée, 27-37, 40, 53, 54, 55, 77, 162, 194, 200,
222, 261, 263, 327, 332, 353

R

Réagencement syntaxique, 29, 30

Réajustement, 351, 398-401, 404, 405, 408-410, 428,
434

Référentialité, 67-71

Relation discursive, 112, 291, 313, **317-323**, 326-330,
337, 339, 357- 359, 363

Réversibilité, 64

S

Saillance prosodique, 100, 262, 331, 337-342

Schéma intonatif, 152, 160, 187, 191, 194-196, 223-227,
230, 233- 238, 244, 245, 248-250, 263-269, 284, 325,
378, 391

T

Thématisation, 29, 77-78, 85, **91-99**, 108, 253

Thème, 65, 77-85, 87, 91-93, 97, 99, 100, 108, 202, 203,
216, 291, 292, 297-301, 321, 355, 357, 358, 361, 379,
406, 421

Thème multiple, 83, 291, 292

Topique discursif, 80, 353-357, 360-363

Typologie des énoncés à copule, 58-60

Résumé

Version Française :

De la clivée en *th-* à la structure *the-N-is* en anglais oral :
vers une lecture discursive, prosodique et dialogique.

A l'écrit, le pseudo-clivage est considéré au regard du clivage comme étant un marqueur de réagencement et une structure focalisante. L'oral spontané nous invite cependant à le considérer au regard de structures à copule allant de ce que Collins (1991) appelle des clivées en *th-* à des structures du type *the thing is*, ou de manière plus générale, des structures qui suivent un schéma lexico-grammatical du type *the-N-is*. En dépit du fait que ces structures présentent des schémas lexico-grammaticaux différents, leur étude en contexte oral met en lumière des points de convergence. Ceci concerne notamment leur agencement syntaxique global, qui se présente en deux temps articulés autour d'une forme de la copule *be*. Nous observons toutefois que ces structures peuvent être utilisées pour réaliser des fonctions discursives variées en contexte. Cette multifonctionnalité se reflète également dans l'appartenance catégorielle de ces structures, qui sont parfois qualifiées d'énoncés spécificationnels, de structures focalisantes, ou encore de structures projectives.

L'enjeu de cette thèse est donc de comprendre ce qui lie en un paradigme les structures suivant un schéma lexico-grammatical allant de la clivée en *th-* à la structure *the-N-is*. Il s'agit également d'étudier les paramètres linguistiques et contextuels qui déclenchent des variations dans leur fonctionnement discursif. A partir d'un corpus d'anglais oral britannique que nous avons constitué, nous proposerons une analyse discursive, prosodique et dialogique de ces marqueurs. Ce corpus sera composé de communications scientifiques, de podcasts radiophoniques ainsi que d'un débat parlementaire. A travers une étude qualitative des occurrences du corpus, nous évaluerons le rôle de ces différents paramètres et leur impact sur le fonctionnement de ces marqueurs.

Version anglaise :

From the *th*-cleft to the *the-N-is* construction:
an integrated approach informed by discursive, prosodic and dialogic
frameworks.

Studies on written English analyse the pseudo-cleft construction in view of the cleft construction. As such, it is studied as a focus marker and a syntactic restructuring device. Studies based on spontaneous spoken English, on the contrary, encourage us to investigate the pseudo-cleft alongside markers ranging from what Collins (1991) calls the *th*-cleft to markers such as *the thing is*, or, more generally, other variants around the lexico-grammatical pattern *the-N-is*. Despite their differences in terms of lexico-grammatical pattern, these markers exhibit a similar global syntactic structure, which consists in two parts articulated around a form of the copula *be*. However, they can be used to achieve various discourse functions in context. This multifunctionality can also be seen from the various names that have been given to these markers, such as specificational copular sentences, focus markers or projector phrases.

The aim of this thesis is to explore what brings together into one discursive paradigm syntactic structures ranging from the *th*-cleft to the *the-N-is* construction. Its purpose will also be to study the linguistic and contextual parameters that trigger variations in their discourse functions. Basing our analysis on a corpus of spoken British English which we compiled, we intend to provide a discursive, prosodic and dialogical analysis of these linguistic markers. This corpus will be made up of scientific conferences, radio podcasts as well as one parliamentary debate. Through a qualitative analysis of the occurrences from this corpus, we will assess the role played by these different parameters and their impact on the discourse function achieved by these markers.

Th-Cleft-Konstruktion und *the-N-is*-Konstruktion im gesprochenen
Englisch: eine diskursiv-, prosodisch- und dialogisch- orientierte Analyse

Studien zum geschriebenen Englisch haben die *wh*-Cleft-Konstruktion hauptsächlich im Hinblick auf den *it*-Cleft-Construction analysiert. Als solche wird der *wh*-Cleft-Construction als Fokusmarker und als syntaktisches Umstrukturierungsmittel untersucht. Spontan gesprochenes Englisch hingegen fordert uns auf, die *wh*-Cleft-Konstruktion neben Markern wie der *th*-Cleft-Konstruktion (Collins, 1991) oder Markern wie der Konstruktion *the thing is* oder diesbezüglichen Varianten, die auf der Musterstruktur *the-N-is* basieren, zu untersuchen. Trotz ihrer lexikalisch-grammatischen Variation verfügen diese Marker über eine ähnliche globale syntaktische Struktur, wobei sie jedoch unterschiedliche Diskursfunktionen übernehmen können.

Im Rahmen dieser Doktorarbeit sollen potenzielle Gemeinsamkeiten von syntaktischen Strukturen, die von *th*-Cleft-Konstruktionen bis zu Konstruktionen wie *the-N-is* reichen, innerhalb eines diskursiven Paradigmas untersucht werden. Außerdem sollen die linguistischen und kontextuellen Parameter untersucht werden, die Variationen in deren Diskursfunktionen hervorrufen. Anhand eines Korpus von gesprochenem britischen Englisch soll eine diskursive, prosodische und dialogische Analyse dieser sprachlichen Marker durchgeführt werden.

In einem ersten Teil wird der methodologische und theoretische Hintergrund dieser Studie dargelegt. In Kapitel 1 wird die Wahl des für diese Analyse verwendeten Korpus näher erläutert. Die vorliegende Studie basiert auf einem Korpus von gesprochenem britischen Englisch aus Radio-Podcasts, wissenschaftlichen Beiträgen und Parlamentsdebatten. Kapitel 2 bietet einen Überblick über die Form(en) und Funktion(en) von spezifizierenden Kopulasätzen, *th*-Cleft-Konstruktionen sowie der *the-N-is*-Konstruktionen. Hierbei geht es um die syntaktischen und pragmatischen Voraussetzungen, die Kopulasätze erfüllen müssen, um spezifizierend zu sein. Kapitel 3 widmet sich den funktionalen Ansätzen für diese Marker und diskutiert und analysiert die zentralen Begriffe Thema und Rhema sowie Fokalisierung und Fokussierung. Ziel dieses Kapitels ist es, zu zeigen, in welcher Beziehung Thema und Rhema zu der *th*-Cleft-Konstruktion und der *the-N-is*-Konstruktion stehen. Kapitel 4 schließlich befasst sich mit interaktionaler Linguistik, die diese Marker als Projektorkonstruktionen

beschreibt. Hier wird das Konzept der Projektion erläutert und dessen Verbindungen mit Dialogismus untersucht, wie es von Bres *et al.* (2019) beschrieben wurde.

Der zweite Teil dieser Arbeit vergleicht die drei Ansätze hinsichtlich möglicher Ko-
okkurrenzen in unserem Korpus. Kapitel 5 beschäftigt sich mit der projektiven Natur der
Marker, die auf der syntaktischen, semantisch-pragmatischen und prosodischen Ebene
analysiert wird. Im Mittelpunkt steht die Frage, in welcher Beziehung diese verschiedenen
Ebenen stehen. In Kapitel 6 werden diese verschiedenen Ebenen der Analyse im Hinblick auf
den spezifizierenden Aspekt der Strukturen betrachtet. Syntax und Semantik allein ermöglichen
es nicht, die Spezifität der Marker in ihrer Komplexität zu beurteilen / beschreiben. Eine
prosodische Analyse zeigt jedoch, dass prototypische spezifizierende Kopulasätze ein
wiederkehrendes prosodisches Muster aufweisen. In Kapitel 7 werden diese verschiedenen
Analyseebenen im Hinblick auf den fokalisierenden Aspekt der Marker untersucht. Auf diese
Weise wird auch die Rolle der Prosodie bei der Markierung der Fokussierung beleuchtet. Die
Untersuchung der Ko-okkurrenzen aus dem Korpus mittels der prosodischen Fokalisierung
ergibt kein wiederkehrendes Muster im fokussierten Segment. Die Fokusmarker selbst können
Merkmale einer prosodischen Salienz anzeigen.

Im dritten Teil dieser Studie werden die Marker aus einer diskursiven Perspektive
betrachtet. In Kapitel 8 wird untersucht, auf welche Weise die Marker mit dem
vorangegangenen Diskurs verbunden sind. Mit Hilfe von Hallidays Konzept der multiplen
Themen (1994) wird gezeigt, dass diese Marker verschiedene thematische Metafunktionen
einnehmen können. Einige Marker erfüllen textuelle Funktionen und weisen daher eher auf eine
Diskursbeziehung als auf eine Informationsbeziehung hin. Kapitel 9 befasst sich mit den
prosodischen Regelmäßigkeiten auf der Diskursebene. Eine prosodische Analyse zeigt, dass
Marker, die als Diskursstrukturierungsmittel dienen, eine bestimmte prosodische Kontur
aufzeigen.

Der vierte und letzte Teil der Arbeit weitet die Perspektive aus und bietet eine dialogische
Analyse der Marker. Kapitel 10 untersucht die lexikogrammatischen Muster in Bezug auf die
Positionierungsaktivitäten der Interaktanden bzgl. Ko-Interaktanden und Diskursentitäten.
Diese Variationen können verwendet werden, um eine modale Positionierung zu indizieren oder
um die Positionierung einer dritten Person gegenüber dem Sprecher zuzuweisen. Wie Dubois
(2008) darlegt, zeichnen sich diese Positionierungen durch eine dialogische Dimension aus. Im
Kontext unterscheiden sie sich von den Positionierungen, die andere Sprecher zum selben
Diskursgegenstand einnehmen. In Kapitel 11 wird untersucht, wie sich die Projektion in

Echtzeit abspielt. Mithilfe der von Morel und Danon-Boileau (1998) entwickelten Konzepte der *Co-locution* und *Coénonciation*, die hier mit dem *Dialogisme Interlocutif Anticipatif* von Bres et al. (2019) in Verbindung gebracht werden, zeigt diese Arbeit, dass diese Marker zum Diskurs- und Interaktionsmanagement sowie zur Diskurs- und Interaktionsorganisation verwendet werden können. Sie ermöglichen dem Sprecher, das Wort zu ergreifen oder zu behalten. Der Sprecher kann die Marker ebenfalls nutzen, um eine Projektionsspanne zu eröffnen, die er modulieren kann, indem er signalisiert, was er beim Hörer als bekannt voraussetzt. Der Hörer nimmt also implizit Einfluss auf die Projektion oder beteiligt sich sogar manchmal an der Ko-Konstruktion der Projektion gemeinsam mit dem Sprecher.